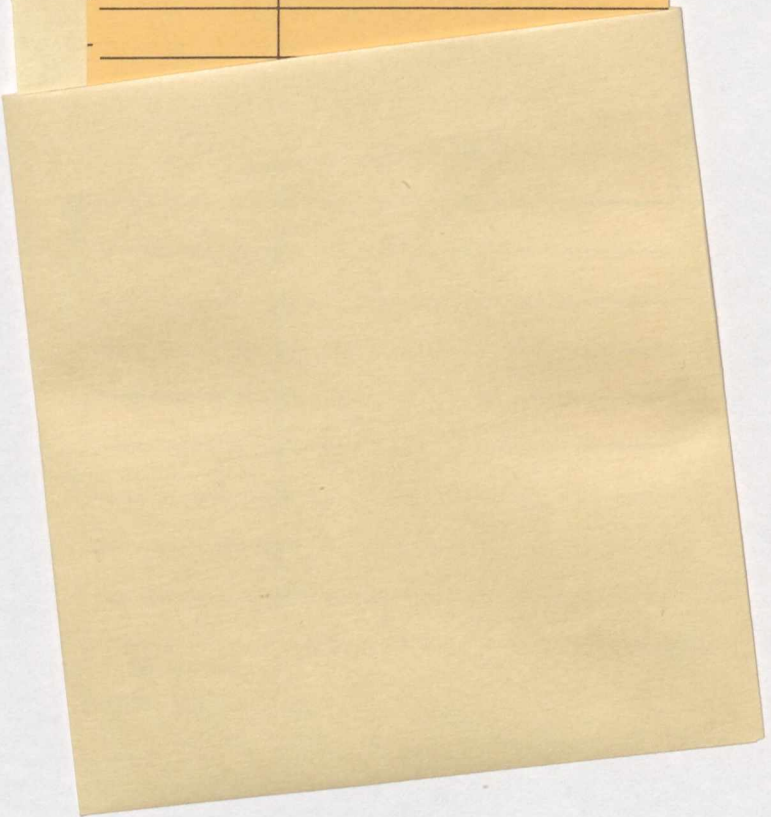


Canada. Parliament.
J House of Commons.
103 Standing Committee on
H7 Consumer and Corporate
~~33-1~~ Affairs.
C66 DATE Minutes of NAME - NOM proceedings.
A1



J
103
H7
33-1
C66
A1

UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION
WASHINGTON, D. C. 20535
MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR
SUBJECT: [Illegible]

TO: [Illegible]

Consumer and
Corporate Affairs

Consumer and
Corporations

DATE: [Illegible]

BY: [Illegible]

RE: [Illegible]

CLASSIFICATION: [Illegible]

CHARACTER OF SUBJECT: [Illegible]

SYNOPSIS: [Illegible]

DETAILS: [Illegible]

ADMINISTRATIVE: [Illegible]

REMARKS: [Illegible]

Issue No. 1

Tuesday, March 25, 1986
Tuesday, April 15, 1986
Thursday, April 24, 1986
Monday, May 5, 1986

Chairman: André Harvey

Fascicule n° 1

Le mardi 25 mars 1986
Le mardi 15 avril 1986
Le jeudi 24 avril 1986
Le lundi 5 mai 1986

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consumer and Corporate Affairs

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

Organization meeting

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 15 and 20, under
CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

CONCERNANT:

Réunion d'organisation

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5,
15 et 20, sous la rubrique **CONSOMMATION ET
CORPORATIONS**

APPEARING:

The Honourable Michel Côté,
Minister of Consumer and Corporate Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Michel Côté,
Ministre de la Consommation et des Corporations

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND
CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey

Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET
DES CORPORATIONS

Président: André Harvey

Vice-présidente: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

Pursuant to an Order of the House dated March 26, 1986

D. Nickerson replaced A. Lawrence.

Pursuant to S.O. 94(3) and a Report of the Striking Commit-
tee adopted on April 22, 1986

J. Reid replaced D. Nickerson;

L. McCuish replaced G. Chartrand.

Pursuant to S.O. 94(3) and a Report of the Striking Commit-
tee adopted on May 1, 1986

G. Ricard replaced J. Reid.

Conformément à l'ordre de la Chambre du 26 mars 1986

D. Nickerson remplace A. Lawrence.

Conformément à l'article 94(3) du Règlement et au Rapport
du Comité de sélection adopté le 22 avril 1986

J. Reid remplace D. Nickerson;

L. McCuish remplace G. Chartrand.

Conformément à l'article 94(3) du Règlement et au Rapport
du Comité de sélection adopté le 1^{er} mai 1986

G. Ricard remplace J. Reid.

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, February 27, 1986

ORDERED,—That Consumer and Corporate Affairs Votes 1, 5, 15 and 20 for the fiscal year ending March 31, 1987, be referred to the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs.

ATTEST

Thursday, March 13, 1986

ORDERED,—That the following Members do compose the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs:

Members

- Chartrand
- Collins
- Harvey
- Jacques
- Lawrence
- Orlikow
- Rompkey—(7)

ATTEST

pour Le Greffier de la Chambre des communes

MICHAEL B. KIRBY

for The Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 27 février 1986

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 15 et 20, Consommation et Corporations, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, soient déferés au Comité permanent de la consommation et des corporations.

ATTESTÉ

Le jeudi 13 mars 1986

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent de la consommation et des corporations soit composé des députés dont les noms suivent:

Membres

- Chartrand
- Collins
- Harvey
- Jacques
- Lawrence
- Orlikow
- Rompkey—(7)

ATTESTÉ

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 25 MARS 1986

(1)

[Texte]

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations, conformément à l'article 92(1) du Règlement, se réunit aujourd'hui à 18 h 05, pour sa réunion d'organisation.

Membres du Comité présents: Gilbert Chartrand, Mary Collins, André Harvey, Bill Rompkey.

Autre député présent: Alex Kindy.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alain Barbarie, directeur adjoint; Monique Hébert, attachée de recherche.

Le greffier préside à l'élection du président.

Sur motion de Mary Collins, appuyée par Gilbert Chartrand, il est convenu,—Que André Harvey assume la présidence du Comité.

Le président occupe le fauteuil.

Sur motion de Gilbert Chartrand, appuyée par Bill Rompkey, il est convenu,—Que Mary Collins assume la vice-présidence du Comité.

Sur motion de Bill Rompkey, il est convenu,—Que le sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, de la vice-présidente, d'un député du Parti conservateur, d'un député du Parti libéral et d'un député du Nouveau parti démocratique.

Sur motion de Gilbert Chartrand, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 1000 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

Sur motion de Bill Rompkey, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et en permettre l'impression en l'absence de quorum pourvu qu'un membre de l'opposition soit présent.

A 18 h 20, le Comité ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 15 AVRIL 1986

(2)

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit à huis clos, aujourd'hui à 9 h 37, sous la présidence d'André Harvey, (*président*).

Membres du Comité présents: Mary Collins, André Harvey, Dave Nickerson, David Orlikow, Bill Rompkey.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: Du ministère de la Consommation et des Corporations: Mark R. Daniels, sous-ministre; Mel Cappe, sous-ministre adjoint, Bureau de la Coordination des politiques.

Le Comité se réunit pour planifier ses travaux futurs.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 25, 1986

(1)

[Translation]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 6:05 o'clock p.m., this day, pursuant to S.O. 92(1), for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Gilbert Chartrand, Mary Collins, André Harvey, Bill Rompkey.

Other Member present: Alex Kindy.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Alain Barbarie, Assistant Director; Monique Hébert, Research Officer.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

On motion of Mary Collins, seconded by Gilbert Chartrand, it was agreed,—That André Harvey do take the Chair of this Committee as Chairman.

The Chairman took the Chair.

On motion of Gilbert Chartrand, seconded by Bill Rompkey, it was agreed,—That Mary Collins be elected Vice-Chairperson of this Committee.

On motion of Bill Rompkey, it was agreed,—That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chairman, the Vice-Chairman, one representative of the Progressive Conservative Party, one representative of the Liberal Party and one representative of the New Democratic Party.

On motion of Gilbert Chartrand, it was agreed,—That the Committee print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

On motion of Bill Rompkey, it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that at least one member of an opposition party is present.

At 6:20 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, APRIL 15, 1986

(2)

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met *in camera* at 9:37 o'clock a.m., this day, the Chairman, André Harvey, presiding.

Members of the Committee present: Mary Collins, André Harvey, Dave Nickerson, David Orlikow, Bill Rompkey.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Consumer and Corporate Affairs: Mark R. Daniels, Deputy Minister; Mel Cappe, Assistant Deputy Minister, Bureau of Policy Coordination.

The Committee met to consider its future business.

Sur motion de Mary Collins, appuyée par David Orlikow, il est convenu,—Que le ministre de la Consommation et des Corporations compareisse le 5 mai 1986, à 16 h 00, pour l'étude des crédits 1, 5, 15 et 20 du ministère pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Mark R. Daniels fait une déclaration, puis lui-même et Mel Cappe répondent aux questions.

Les membres du Comité discutent par la suite des travaux futurs du Comité.

A 11 h 05, le Comité ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 24 AVRIL 1986

(3)

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit à huis clos, aujourd'hui à 9 h 55, sous la présidence de Mary Collins, (*vice-présidente*).

Membres du Comité présents: Mary Collins, Lorne McCuish, Bill Rompkey.

Membre suppléant présent: Michel Champagne remplace Carole Jacques.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Le Comité se réunit pour planifier ses travaux futurs.

Sur motion de Bill Rompkey, il est convenu,—Que le budget du Comité au montant de \$225,320 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987 soit adopté.

Sur motion de Bill Rompkey, il est convenu,—Que le Comité accorde une attention particulière aux questions suivantes: l'application du système métrique, les questions des prises de contrôle des compagnies, les dispositions de la loi sur l'étiquetage et l'emballage et la réglementation sur les produits dangereux.

Sur motion de Michel Champagne, il est convenu,—Que le Comité accepte d'entendre les témoignages des groupes suivants: l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association métrique canadienne, l'Association des consommateurs du Canada, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, l'Association canadienne de l'emballage, le Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan ainsi que ceux du Ministre et des fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Corporations.

Sur motion de Bill Rompkey, il est convenu,—Que la motion adoptée le 25 mars 1986 à savoir que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages* soit révoquée et que le Comité convienne de produire 20 transcriptions traduites et éditées de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

A 10 h 40, le Comité ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 5 MAI 1986

(4)

On motion of Mary Collins, seconded by David Orlikow, it was agreed,—That the Minister of Consumer and Corporate Affairs do appear, on May 5, 1986, at 4:00 o'clock p.m., to consider Consumer and Corporate Affairs Votes 1, 5, 15 and 20 for the fiscal year ending March 31, 1987.

Mark R. Daniels made a statement and, with Mel Cappe, answered questions.

Subsequently, the Members of the Committee discussed the future works of the Committee.

At 11:05 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, APRIL 24, 1986

(3)

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met *in camera* at 9:55 o'clock a.m., this day, the Vice-Chairman, Mary Collins, presiding.

Members of the Committee present: Mary Collins, Lorne McCuish, Bill Rompkey.

Acting Member: Michel Champagne for Carole Jacques.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Monique Hébert, Research Officer.

The Committee met to consider its future business.

On motion of Bill Rompkey, it was agreed,—That the Committee budget of \$225,320, for the fiscal year ending March 31, 1987, be carried.

On motion of Bill Rompkey, it was agreed,—That the Committee pay special attention to the following items: The implementation of the metric system; the take over of companies; the Labelling and Packaging Act; the regulations concerning hazardous products.

On motion of Michel Champagne, it was agreed,—That the Committee agree to hear the evidence of the following groups: Canadian Food Processors Association; Canadian Manufacturers' Association; Canadian Metric Association; Consumers' Association of Canada; *Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec*; *Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan*; along with the evidence of the Minister and the Officials of the Department of Consumer and Corporate Affairs.

On motion of Bill Rompkey, it was agreed,—That the motion carried on March 25, 1986, to the effect that the Committee print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence* be revoked, and that the Committee agree to have 20 transcriptions of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, translated and edited.

At 10:40 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, MAY 5, 1986

(4)

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit aujourd'hui à 16 h 07, sous la présidence de André Harvey, (*président*).

Membres du Comité présents: Mary Collins, André Harvey, Guy Ricard, Bill Rompkey.

Membres suppléants présents: Stan Darling remplace Lorne McCuish; John Parry remplace David Orlikow.

Autre député présent: Bill Domm.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Comparait: L'honorable Michel Côté, ministre de la Consommation et des Corporations.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 relatif au budget des dépenses principal de 1986-1987.

Du consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 15 et 20 inscrits sous la rubrique CONSOMMATION et CORPORATIONS.

Le Ministre fait une déclaration et répond aux questions.

Sur motion de John Parry, il est convenu,—Que le document intitulé Notes pour une allocution sur le budget principal de 1986-87 prononcée par l'honorable Michel Côté, ministre de la Consommation et des Corporations figure en annexe aux Procès-verbaux et témoignages de ce jour (Voir Annexe «CORP-1»).

A 17 h 35, le Comité ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 4:07 o'clock p.m., this day, the Chairman, André Harvey, presiding.

Members of the Committee present: Mary Collins, André Harvey, Guy Ricard, Bill Rompkey.

Acting Members present: Stan Darling for Lorne McCuish; John Parry for David Orlikow.

Other Member present: Bill Domm.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Monique Hébert, Research Officer.

Appearing: The Honourable Michel Côté, Minister of Consumer and Corporate Affairs.

The Committee proceeded to consider its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, concerning the Main Estimates for 1986-87.

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 15 and 20 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS.

The Minister made a statement and answered questions.

On motion of John Parry, it was agreed,—That the document entitled Notes for Remarks on the Main Estimates 1986-87 by the Honourable Michel Côté, Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada, be printed as an appendix to today's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix «CORP-1»*).

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, March 25, 1986

• 1806

The Clerk of the Committee: Honourable members, I see a quorum. Pursuant to Standing Order 92.(1), your first item is the election of a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mrs. Collins: I would like to nominate Mr. André Harvey.

The Clerk: It is seconded by whom?

Mr. Chartrand: I second the motion.

Motion agreed to

The Clerk: I declare Mr. André Harvey duly elected chairman of this committee. I would like to invite him to take the Chair.

The Chairman: Thank you very much, Mary, for your confidence.

Vous allez beaucoup entendre parler français avec moi. C'est ma langue maternelle et, étant donné que nos discussions seront très techniques, je préfère me servir de ma langue.

Le deuxième point à l'ordre du jour est l'élection du vice-président, conformément à l'article 92.(1) du Règlement. Puis-je avoir une motion à cet effet?

M. Chartrand: Je propose que M^{me} Mary Collins soit nommée vice-présidente du Comité.

M. Rompkey: J'appuie la motion.

La motion est adoptée

Le président: Comme vous le savez, il y a eu une réforme des comités. Nous serons seulement sept membres au sein de notre Comité. Il faut discuter de la question du Sous-comité du programme et de la procédure, c'est-à-dire la partie de notre Comité qui aurait pour mandat de proposer les sujets à étudier. J'aimerais avoir votre point de vue là-dessus. Personnellement, cela ne me semble pas essentiel puisque nous sommes seulement sept, mais libre à vous d'en discuter. Si on décide de former un Sous-comité du programme et de la procédure, il devra comprendre des députés du gouvernement et des représentants des deux partis d'opposition.

Mr. Rompkey: Are we talking about the composition of the steering committee, Mr. Chairman?

Le président: Oui. En fait, il s'agit de décider si on doit avoir un comité de direction ou si le président et le vice-président auront le privilège de proposer les ordres du jour ou de faire des suggestions. Je me propose d'étudier avec M^{me} Collins, au cours des prochains jours, toute la dynamique du ministère, c'est-à-dire ses principales préoccupations à court, à moyen et à long terme, et de soumettre bien humblement au Comité, pour fins de discussion, le résultat de notre étude.

• 1810

Tenez-vous vraiment à ce que nous ayons un sous-comité?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 25 mars 1986

Le greffier du Comité: Honorables députés, il y a quorum. Conformément à l'article 92.(1) du Règlement, l'élection d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Mme Collins: Je propose M. André Harvey.

Le greffier: Appuyée par?

M. Chartrand: J'appuie.

La motion est adoptée

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et M. André Harvey est dûment élu président du Comité. Je l'invite à assumer la présidence.

Le président: Merci beaucoup, madame Collins, pour la confiance que vous me témoignez.

You are going to be hearing a lot of French from me. It is my mother tongue and as our discussions are going to be rather technical, I prefer to use it.

The second point on our agenda is the election of a vice-chairman in conformity with Standing Order 92.(1). Can I have a motion to that effect?

Mr. Chartrand: I move that Mrs. Mary Collins be elected vice-chairman of this committee.

Mr. Rompkey: I second the motion.

Motion agreed to

The Chairman: As you know, there has been a reform of the committees. There will only be five of us in our committee. We have to discuss the question of the Subcommittee on Agenda and Procedure, that part of our committee whose mandate would be to submit the questions for our examination. I would like to have your point of view on that. Personally, it does not seem essential to me, as there are only seven of us, but it is open to discussion. If we decide to set up a Subcommittee on Agenda and Procedure, it will have to comprise members from the government side and representatives from the two opposition parties.

M. Rompkey: S'agit-il de la formation du comité de direction, monsieur le président?

The Chairman: Yes. In fact, we have to decide whether we want to have a steering committee or whether the chairman and vice-chairman will have the privilege of submitting the agenda or making suggestions. During the next few days, I will be examining, with Mrs. Collins, all the dynamics of the department, that is the main short, medium and long-term concerns and then quite humbly submit to the committee, for purposes of discussion, the result of our examination.

Do you really insist on our having a subcommittee?

[Text]

Mr. Rompkey: I would propose a steering committee, Mr. Chairman. We could add to the chairman and vice-chairman a member from each of the opposition parties, and if you so desired another member from the government side. But I do think there should be a steering committee.

Are we seven in total now? So that would give us five out of seven in the committee, which would not make much sense, would it? I mean, we might as well have the committee be the steering committee. It does not really make much sense to have five out of seven. I guess I just realized that it is not like it used to be. So I would revise that and suggest simply that the committee be the steering committee.

Mrs. Collins: Is there anything that you can do in a steering committee format less formally that we might want to take advantage of sometimes, rather than always . . . ?

Mr. Rompkey: That is a good point. Maybe we could simply dissolve ourselves into a steering committee at some point and become less formal.

Le président: Je peux donc accepter qu'on propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé, éventuellement, du président, du vice-président, d'un autre député du gouvernement et d'un représentant de chacun des partis d'opposition.

La motion est adoptée

Le président: On connaît déjà quatre personnes sur cinq. Il reste à en choisir une cinquième qui sera l'une des deux personnes présentes.

Mr. Rompkey: Do we know who the NDP representative is on the committee?

Le président: C'est M. Orlikow.

Mr. Rompkey: Well why do we not put him on? Then if you want to add another one from the government side then that is it.

Le président: Les deux partis d'opposition sont représentés au Comité directeur. Il nous faudrait maintenant un autre représentant du parti au pouvoir. Je vous ai offert de ne pas avoir de sous-comité, non pas dans l'intention de vous manipuler, mais parce que je trouvais que le Comité se trouvait déjà assez réduit avec sept membres. Je pense que c'est un point de vue qui mérite d'être discuté.

Quatrième point: l'impression d'un nombre donné d'exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages*. Je pense qu'on en imprime normalement 1,000 exemplaires.

M. Chartrand: Je propose la motion.

La motion est adoptée

Le président: Cinquièmement, j'ai besoin d'une motion pour que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et à en permettre l'impression en l'absence du quorum. Y a-t-il des commentaires?

Mr. Rompkey: Is that all, provided that . . . ? Is there any provision? Mr. Chairman, I am just trying to recall what the

[Translation]

M. Rompkey: Je propose la création d'un comité de direction, monsieur le président. Nous pourrions ajouter au président et au vice-président un membre de chacun des partis de l'Opposition et, si vous le désirez, un autre membre du parti ministériel. Je crois qu'il devrait y avoir un comité de direction.

Nous sommes déjà sept? Ce qui nous donnerait cinq des sept membres du Comité, ce qui n'est pas très logique, n'est-ce pas? Après tout, aussi bien dire que le Comité plénier devient le Comité de direction. Ce n'est pas très logique d'en avoir cinq sur sept. Je crois bien que je viens tout juste de me rendre compte que ce n'est plus comme dans le temps. Alors je proposerais tout simplement que le Comité plénier fasse office de Comité de direction.

Mme Collins: Y a-t-il quelque chose que l'on puisse faire en Comité de direction de façon peut-être moins officielle si jamais l'on veut en profiter, parfois, plutôt que de toujours . . . ?

M. Rompkey: C'est un bon point. Peut-être pourrions-nous tout simplement nous transformer en Comité de direction pour faire les choses de façon un peu moins officielle.

The Chairman: So I can accept a motion to the effect that the subcommittee on agenda and procedure, if struck, be made up of the Chairman, the Vice-Chairman, another member from the government side as well as a member from each of the opposition parties.

Motion agreed to

The Chairman: We already know four out of the five people. All that remains to be done is choosing fifth one who will be one of the two people present.

M. Rompkey: Nous connaissons déjà le représentant du NDP au sein de ce Comité?

The Chairman: It is Mr. Orlikow.

M. Rompkey: Pourquoi ne pas le nommer, alors? Si vous voulez ensuite ajouter un autre membre du parti ministériel, c'est fait.

The Chairman: Both opposition parties have a member on the steering committee. We now need another representative from the government side. I did offer not to go ahead with that subcommittee not with the intention of being manipulative but because I find the committee is already pretty small with only seven members. I think that is a point of view that deserves some discussion.

Fourth point: Printing of a specific number of copies of minutes of proceedings and evidence. I believe we normally print 1,000 copies.

Mr. Chartrand: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: And now I need a motion that the Chairman be authorized to hold meetings and authorize the printing of evidence when a quorum is not present. Any comments?

M. Rompkey: C'est tout, pourvu que . . . ? Il n'y a pas de disposition à cet égard? Monsieur le président, j'essaie tout

[Texte]

practice has been in the past. Maybe it is different from committee to committee. Do certain committees have a policy that a member of the opposition be present, even if there is not a quorum; that as long as there is a member of the opposition present then the evidence can be heard?

• 1815

Le président: Selon ma courte expérience, ce n'est pas une procédure générale, mais ce n'est pas exclus.

Mr. Rompkey: I would like to propose that even when there is not a quorum that one member of the opposition be present.

Mrs. Collins: Mr. Chairman, does that mean you can have a meeting with only three members? I understand that a quorum is four. Is that correct?

Mr. Rompkey: Yes.

Mrs. Collins: So you could have a meeting with three members?

Le président: On peut entendre des témoignages avec moins de quatre membres du Comité. Celui qui propose la motion veut que la présence d'un député de l'opposition soit obligatoire, si je le comprends bien.

Mrs. Collins: I agree with that. That has been the practice on the committees I have served on.

Mr. Rompkey: Is it understood, then, that decisions are not voted on at those meetings; that simply evidence is heard. Is that it?

Le président: Absolument! On ne fait qu'entendre les témoignages et l'information est transmise intégralement aux membres du Comité.

Il est évident que la motion de M. Rompkey peut poser des difficultés de procédure. Si la présence des partis d'opposition est obligatoire, cela pourra éventuellement perturber le fonctionnement du Comité. Je pense que cela mérite discussion.

Mon expérience parlementaire n'est pas très longue, mais je sais que, règle générale, c'est une contrainte à laquelle peut difficilement se soumettre le parti au pouvoir. Ce serait un peu difficile pour nous si la présence d'un député de l'opposition était obligatoire.

Mrs. Collins: Mr. Chairman, I would like to speak in support of that. I have been through this argument quite a few times in the past year and a half, and I have found that in the spirit of parliamentary reform it is important there be a member of the opposition present, and that with the new rules we have substitutes, which I gather is not really going to be a problem anyway.

Le président: Donc, le président sera autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et à en permettre l'impression en l'absence du quorum pourvu qu'il y ait un représentant de l'opposition.

La motion est adoptée

[Traduction]

simplement de me rappeler ce que l'on faisait par le passé. Peut-être que c'est différent d'un comité à l'autre. Est-ce que certains comités ont adopté comme politique qu'il doit y avoir un membre de l'Opposition présent même s'il n'y a pas quorum; que pourvu qu'il y ait un membre de l'Opposition présent, on peut entendre les témoignages?

The Chairman: In my brief experience, such is not the general procedure, but it is certainly not forbidden.

M. Rompkey: J'aimerais proposer que même s'il n'y a pas quorum, un membre de l'Opposition soit présent.

Mme Collins: Monsieur le président, cela veut-il dire qu'il peut y avoir réunion même s'il n'y a que trois députés? Le quorum est de quatre, n'est-ce pas?

M. Rompkey: Oui.

Mme Collins: Donc, la réunion peut avoir lieu avec trois députés?

The Chairman: We can hear witnesses with fewer than four committee members. The mover of the motion wants to make the presence of an opposition member mandatory, if I understand correctly.

Mme Collins: Je suis d'accord. C'est ce qu'ont fait tous les comités où j'ai siégé.

M. Rompkey: Il est donc entendu qu'on ne vote pas à ces réunions; qu'on ne fait qu'entendre les témoins. C'est bien cela?

The Chairman: Absolutely! All we do is hear witnesses and the information is transmitted verbatim to the members of the committee.

It is clear that Mr. Rompkey's motion might lead to procedural problems. If the presence of the opposition parties were mandatory, that might upset the work of our committee. I think this deserves further discussion.

My parliamentary experience is not very extensive, but I know that, as a general rule, this is a constraint to which the party in power can submit only with difficulty. It would be rather difficult for us if the presence of an opposition member were mandatory.

Mme Collins: Monsieur le président, je veux dire un mot en faveur de cette motion. J'ai entendu tous ces arguments assez fréquemment depuis un an et demi et j'ai trouvé que, dans l'esprit de la réforme parlementaire, il est important qu'un membre de l'opposition soit présent, et qu'avec les nouveaux Règlements, de toute façon, nous avons des substituts et cela ne posera donc pas de problèmes.

The Chairman: So the chairman will be authorized to hold meetings and authorize the printing of evidence when a quorum is not present provided that a member of the opposition is present.

Motion agreed to

[Text]

Le président: Au numéro 6, il est question des notes concernant les nouveaux articles provisoires du Règlement relatifs aux comités et de la liste des membres substitués.

Vous avez reçu un document vous demandant d'envoyer la liste des membres substitués dans les plus brefs délais. C'est très important parce que cela peut remettre en cause votre participation au Comité. Je vous demande donc de faire diligence.

Mr. Rompkey: That will be done, Mr. Chairman.

Le président: Vous avez jusqu'au 10 avril pour remettre cette liste.

Mr. Rompkey: We have our list now. We will submit that shortly.

• 1820

Le président: J'aimerais avoir vos commentaires généraux sur le fonctionnement ou l'orientation générale du Comité, mais vous préférerez peut-être attendre le résumé de la problématique du ministère avant d'entreprendre cette discussion.

Pour ma part, je suis nouveau dans ce domaine, mais je sais qu'il y en a d'autres qui ont de l'expérience. Je me propose de prendre connaissance de la problématique du ministère, des principales questions importantes à venir et de transmettre toute cette documentation aux membres du Comité pour les sensibiliser aux questions touchant le ministère. Cela vous convient-il?

Mr. Rompkey: If it has not come up this afternoon, as I guess it has not, I believe the competition bill will probably come up tomorrow afternoon. The position of our party is that there be a very short debate in the House and the bill will be immediately referred to committee. Very shortly, this committee will have its first piece of business, the competition bill.

We propose only one speaker. The second reading debate should be over tomorrow afternoon. The House will adjourn tomorrow, but I would think that immediately after Easter, when we come back, we would have the competition bill before us.

Mrs. Collins: That will be a legislative committee.

Mr. Rompkey: It will not be before this committee. That is true.

Mrs. Collins: Some of the same people may be involved.

Le président: C'est un comité législatif qui étudiera ce projet de loi. Cependant, il est important qu'on ait un minimum de renseignements sur les attentes du ministère.

Mr. Rompkey: It may be a good idea for us to have a brief meeting on that competition bill. I would not mind having a brief meeting because that . . .

Mrs. Collins: Mr. Chairman, we will have the estimates to deal with.

[Translation]

The Chairman: In number 6, we have something concerning notes on new provisional standing orders affecting committees and lists of replacements.

You have received a document requesting that you send a list of replacements as soon as possible. It is very important that you do, as otherwise your participation in the activities of this committee could be called into question. So I would ask you to act as quickly as possible.

M. Rompkey: Ce sera fait, monsieur le président.

The Chairman: You have until April 10 to hand in the list.

M. Rompkey: Notre liste est déjà prête. Elle sera remise incessamment.

The Chairman: I would like to have your general comments on the operation or the general orientation of our committee, but you would perhaps prefer to wait for the summary of the department's doings before getting into that discussion.

As for me I am new in this area, but I know that there are others who are experienced. So I would first like to get an idea of the department's problems, the major questions to be examined, and transmit all this documentation to the members of the committee to make them more aware of the questions concerning the department. Is that agreeable to you?

M. Rompkey: Si la question n'a pas été soulevée cet après-midi, et je crois bien que c'est le cas, je crois que le projet de loi sur la concurrence sera probablement déposé demain après-midi. Notre parti propose qu'il y ait un très court débat en Chambre pour qu'ensuite le projet de loi soit immédiatement renvoyé à notre Comité. Notre Comité sera donc bientôt saisi de la première question qu'il aura à étudier, c'est-à-dire le projet de loi sur la concurrence.

Nous nous proposons de n'avoir qu'un seul intervenant. Le débat en deuxième lecture devra être terminé demain après-midi. La Chambre ajourne demain, mais je crois bien qu'immédiatement après Pâques, quand nous reviendrons, nous aurons à étudier ce projet de loi sur la concurrence.

Mme Collins: Ce sera le comité législatif.

M. Rompkey: C'est vrai. Ce n'est pas notre Comité qui en sera saisi.

Mme Collins: Certains d'entre nous auront peut-être à l'y étudier.

The Chairman: It is a legislative committee that is going to be examining that bill. However, it is important that we have a minimum of information on the department's expectations.

M. Rompkey: Ce serait peut-être bon que nous ayons une petite réunion à propos de ce projet de loi sur la concurrence. Cela ne me ferait rien d'en avoir une car . . .

Mme Collins: Monsieur le président, nous aurons aussi à étudier le budget des dépenses.

[Texte]

Le président: Oui, c'est la première chose sur laquelle on devra se pencher.

Mrs. Collins: May I make a motion for adjournment?

Le président: Certainement!

La séance est levée.

[Traduction]

The Chairman: Yes, that is the first thing we will have to be looking at.

Mme Collins: Puis-je proposer la levée de la séance?

The Chairman: Certainly!

The meeting stands adjourned.

Tuesday, May 5, 1986

• 1607

Le président: À l'ordre!

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à mes collègues de même qu'au personnel technique et, enfin, à M. le ministre Côté.

Je mets en délibération les crédits 1, 5, 15 et 20 sous la rubrique Consommation et Corporations.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS

Consommation et Corporations

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement.....\$114,744,000

Crédit 5—Subventions et contributions.....\$39,316,000

Commission sur les pratiques restrictives du commerce

Crédit 15—Dépenses du Programme.....\$1,022,000

Conseil canadien des normes

Crédit 20—Paiements au Conseil canadien des normes.....
\$6,935,000

Le président: Il est de mise de demander à M. le ministre s'il a une déclaration d'ouverture à faire avant d'aller plus loin. Monsieur Côté, vous avez la parole.

L'honorable Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations): Merci, monsieur le président.

Il serait de mise, monsieur le président, que je vous présente le personnel qui m'entoure. Il y a d'abord mon chef de cabinet, M. Julien Béliveau. Mon sous-ministre étant actuellement sous d'autres cieux, les sous-ministres adjoints qui le remplacent sont M. Gagnon, M. Mel Cappe et M^{me} Wendy Porteous.

J'ai effectivement une allocution préparée dont tous les membres ont copie. Cette allocution passe en revue de façon restreinte le budget du Ministère. On y traite évidemment de la politique gouvernementale relative au renouveau économique et des différentes initiatives qui ont pu être prises ou qui seront prises au ministère de la Consommation et des Corporations, notamment la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt et la Loi sur la concurrence, soit le projet de loi C-91 qui est actuellement devant le Comité parlementaire. Il y a également les recommandations qui ont été soumises par un comité consultatif en matière de révision de lois sur les faillites. Il y a aussi un sujet d'actualité, soit l'intention du Ministère de réexaminer la question de la Loi sur les brevets, en particulier dans l'industrie pharmaceutique. Il y a aussi la question des droits d'auteur. Ce sont toutes des initiatives qui ont pour objectif de réduire l'intervention du gouvernement sur les forces du marché, de faciliter la récupé-

Le mardi 5 mai 1986

The Chairman: Order, please.

It is a pleasure for me to welcome my colleagues and staff members and of course, the Minister, Mr. Côté.

I shall now call votes 1, 5, 15 and 20 under the heading Consumer and Corporate Affairs.

CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Consumer and Corporate Affairs

Vote 1—Operating expenditures.....\$114,744,000

Vote 5—Grants and contributions.....\$39,316,000

Restrictive Trade Practices Commission

Vote 15—Program expenditures.....\$1,022,000

Standards Council of Canada

Vote 20—Payments to the Standards Council of Canada.....
\$6,935,000

The Chairman: It is customary to ask the Minister whether he has an opening statement to make before we proceed. Mr. Côté, you have the floor.

Hon. Michel Côté (Minister of Consumer and Corporate Affairs): Thank you, Chairman.

Let me start by introducing the officials accompanying me. First of all, my executive assistant, Mr. Julien Béliveau. Since my deputy minister is now in other climes, he is replaced by the assistant deputy ministers Mr. Gagnon, Mr. Mel Cappe and Mrs. Wendy Porteous.

I do indeed have a prepared statement, which was distributed to the members. You will find in it a summary review of the department's budget. It also deals with government policy relating to economic renewal and the various past and future initiatives of the Department of Consumer and Corporate Affairs, notably the Tax Rebate Discounting Act and the Competition Act, that is, Bill C-91, which is now before a parliamentary committee. There are also the recommendations which were submitted by an advisory committee on the review of bankruptcy legislation. There is another topical subject, that is, the department's intention to review the Patent Act, particularly with respect to the pharmaceutical industry. There is also the matter of copyright. All these initiatives are aimed at reducing the government's intervention in the marketplace, facilitating the recovery of certain costs and increasing the productivity of the public service as far as the Department of Consumer and Corporate Affairs is concerned.

[Text]

ration de certains coûts et d'accroître la productivité au niveau de la Fonction publique en ce qui touche le ministère de la Consommation et des Corporations.

Le ministère de la Consommation et des Corporations a aussi pour objectif de promouvoir tout ce qui peut être relié aux intérêts des consommateurs.

• 1610

Dans ce cadre-là, je parle entre autres, dans mon allocution, de la réduction des dépenses de 1986-1987 par rapport à ce qu'elles étaient l'an dernier. Il y a une réduction d'environ 27 millions de dollars pour un total de 165 millions de dollars. Cette réduction est principalement attribuable à la réduction des effectifs du programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la mousse isolante d'urée formaldéhyde, qu'on appelle communément MIUF, et à l'augmentation des recettes qui sont passées de 46 ou 47 millions de dollars à 59 millions de dollars, surtout à cause de l'augmentation de certains tarifs en matière de brevets et de marques de commerce et d'autres frais relatifs à la Loi sur la faillite.

Comme il est de l'intention du gouvernement de réduire le personnel, le ministère de la Consommation et des Corporations fonctionnera, au cours de l'année 1986-1987, avec un total de 2,346 employés, ce qui représente une réduction d'environ 121 employés par rapport à l'an dernier.

Monsieur le président, si vous me le permettez, j'éviterai de lire cette allocution. Je laisse aux membres du Comité le soin de poser des questions. C'est avec plaisir que j'y répondrai.

Le président: Monsieur le ministre, je vous remercie.

Je me permets de suggérer à mes collègues la formule suivante pour ce qui est du temps alloué à chaque parti pour les questions: 10 minutes à l'Opposition officielle, 10 minutes au gouvernement, dix minutes au Nouveau parti démocratique et 10 minutes aux membres qui siègent au Comité ou à leurs substituts désignés qui n'ont pas eu la chance de parler. Au second tour, j'accorderai cinq minutes dans le même ordre.

Mr. Parry: Mr. Chairman, do you need a resolution to include the Minister's remarks in the official record?

The Chairman: I think that is a good suggestion, yes.

Mr. Parry: I will make that resolution, then. Thank you.

The Chairman: Are there any questions? Mr. Rompkey.

Mr. Rompkey: I want to welcome the Minister, Mr. Chairman, and thank him for his statement. I believe that over the past while there have been some changes that have benefited consumers, and I refer particularly to the tax measures, the child tax credit and the policy the Minister has brought in with regard to that. I believe that has helped low-income people and particularly many single-parent families.

Of course, I must say it was only after the opposition hounded the Minister and badgered him and would not let him rest and made his life miserable that he finally capitulated, but that is in the best interests of democracy. Nevertheless, the Minister must get some credit for that sort of thing, too.

[Translation]

The Department of Consumer and Corporate Affairs also pursues the objective of promoting consumer interests in all their ramifications.

In this respect, I refer in my brief, among other things, to the reduction in expenditure for 1986-1987 compared to last year. There is a decrease of approximately \$27 million for a total of \$165 million. The main reason for this reduction is the winding down of the assistance program to homeowners with urea formaldehyde foam insulation, commonly referred to as UFFI, and the increase in revenue, which has gone up from \$46 or \$47 million to \$59 million, essentially because of the higher fees collected for patents and trademarks and other expenses related to the Bankruptcy Act.

Since it is the government's intention to reduce staff requirements, for the year 1986-1987 the Department of Consumer and Corporate Affairs will operate with a total of 2,346 employees, that is some 121 fewer employees than the previous year.

Mr. Chairman, I would prefer not to read the statement. I would be happy to answer the questions of the committee members.

The Chairman: Thank you, Minister.

I would like to make the following suggestion for the distribution of time for questions: 10 minutes for the official Opposition, 10 minutes for the government, 10 minutes for the New Democratic Party and 10 minutes for committee members or designated alternates who have not had a chance to speak. For the second round, speakers will have five minutes, in the same order.

M. Parry: Monsieur le président, vous vouliez une résolution pour que l'allocution du ministre figure dans la transcription?

Le président: Je pense que c'est une bonne idée.

M. Parry: Je propose donc la résolution.

Le président: Y a-t-il des questions?

M. Rompkey: Je souhaite la bienvenue au ministre et je le remercie de sa déclaration. Je pense qu'il y a eu certaines mesures récentes qui ont profité aux consommateurs, je pense notamment à des mesures fiscales, le crédit fiscal pour enfants et la politique que le ministre a contribué à faire adopter à ce sujet. Je pense qu'elle a été fort appréciée par les gagne-petit, et surtout par les nombreuses familles monoparentales.

Bien entendu, je dois dire que l'Opposition s'est acharnée sur le ministre et l'a harcelé sans répit, lui menant la vie dure, ce qui explique sa capitulation, mais c'était dans le meilleur intérêt de la démocratie. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître qu'un peu du crédit revient au ministre aussi.

[Texte]

But what is on the minds of a lot of Canadians, Mr. Minister, apart from the very important topics you have indicated, is this. I think there are two big things on the minds of Canadians, and uppermost certainly is what is going to happen to the price of drugs. Now, we have not really been able to come to grips with that in the House of Commons or in the public, and I think this topic is uppermost in the minds of Canadians.

We in Canada have enjoyed, among very few countries, a very low price in prescription drugs. As a matter of fact, at the present time Canadians save probably \$200 million a year because of the present policy. What they are wondering about is whether or not there is going to be a change in that. As the Minister of Consumer and Corporate Affairs, are you going to bring in a policy that will be detrimental and not in the best interests of the ill, of the elderly, and indeed, of all consumers in this country?

You have had the Eastman report. The Eastman report has made certain recommendations that are not entirely unreasonable with regard to a change in royalties and a change in the time period. And yet there have been some indications in the press that you may be going even farther than that. I think if you were to do that, Mr. Minister, you would certainly cause a storm in this country and there would be howls of protest. So to put that to rest, maybe you would like to take us into your confidence now to assure consumers in Canada that indeed there is going to be no change in policy and that they will go on enjoying low-cost prescription drugs into the foreseeable future.

• 1615

Mr. Côté (Langelier): Mr. Rompkey, I do not think I could say there will be no change. First of all, let me remind you that the previous government announced its intention to deal with that when it created the Eastman commission. We have to go back to April 1984, if I remember well, when your government announced its intention to deal with that.

We have looked into this matter, and as I have said so many times, it seems to me we have to be preoccupied with consumer protection, and this government has been dealing with that since that time. Since coming into power in November 1984 we have created a consultative committee. We have launched a document in that regard, and we asked for opinions and comments from different groups: industry, first of all; second, consumer associations. As well, we have consulted with the provinces. As you know, each province through their medicare plan has an individual plan. Some look alike, but others contain major differences. It seemed important to us at that time that we go through that consultation.

Now this process is over, and we want to bring changes to 41.(4), to the pharmaceutical industry. First of all, we are the first industrialized nation to control drug prices by addressing intellectual property. And we think there must be some other mechanism. If we want to control drug prices in this country

[Traduction]

Il y a un sujet qui tient à coeur à beaucoup de Canadiens, monsieur le ministre, en plus des questions importantes que vous avez mentionnées. Je pense que le public canadien a deux grands soucis, le principal étant le sort qui sera réservé au prix des médicaments. Or, c'est une question que nous n'avons pas vraiment pu aborder à la Chambre des communes et dans les tribunes publiques, même si elle revêt une grande importance pour la population.

Le Canada est l'un des rares pays du monde où les médicaments sur ordonnance ne coûtent pas très cher. En fait, les économies actuelles réalisées par les Canadiens se chiffrent à environ 200 millions de dollars grâce à la politique actuelle. Mais on commence à se poser des questions sur l'avenir. En tant que ministre de la Consommation et des Corporations, avez-vous l'intention d'introduire une politique préjudiciable aux intérêts des malades, des personnes âgées et des consommateurs canadiens en général?

Vous avez reçu le rapport Eastman. Celui-ci a préconisé certaines pratiques qui ne sont pas tout à fait déraisonnables en ce qui concerne la modification des redevances et une modification de la période prévue. Et pourtant, d'après la presse, il est possible que vous alliez encore plus loin. Si c'était le cas, monsieur le ministre, vous déclencheriez une véritable tempête, et vous entendriez des hurlements de protestations. Pour éviter ce genre de situation, pourquoi ne pas nous rassurer dès maintenant, ainsi que les consommateurs du Canada, et nous dire que la politique ne changera pas et que, du moins pour l'instant, il pourront continuer à acheter des médicaments sur ordonnance peu coûteux.

M. Côté (Langelier): Monsieur Rompkey, je ne crois pas pouvoir vous dire qu'il n'y aura pas de changement. Pour commencer, permettez-moi de vous rappeler que le gouvernement prédécent avait annoncé son intention de s'occuper de cette question au moment de la création de la commission Eastman. Si je me souviens bien, cela nous ramène à avril 1984, époque à laquelle votre gouvernement avait annoncé cette intention.

Nous avons étudié la question, et comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, c'est la protection du consommateur qui a été notre principale préoccupation. Depuis lors, ce gouvernement s'occupe de la question. Depuis notre arrivée au pouvoir en novembre 1984, nous avons mis sur pied un comité consultatif. Nous avons également publié un document sur la question et demandé à différents groupes, l'industrie d'abord, l'Association de consommateurs ensuite, de donner leur opinion. Également, nous avons consulté les provinces. Comme vous le savez, chaque province, a un régime individuel dans le cadre de son régime de santé. Certains régimes se ressemblent, mais certains ont des différences majeures. Cette consultation nous semble importante.

Le processus est maintenant terminé, et nous voulons modifier la disposition 41.(4) pour l'industrie pharmaceutique. Premièrement, nous sommes le premier pays industrialisé qui contrôle le prix des médicaments en suivant le principe des biens intellectuels. Nous pensons qu'il doit y avoir une autre

[Text]

and prevent drug price increases, there are other ways to do it other than by controlling the process of intellectual property. Therefore, we are looking into bringing in some changes.

At the same time, it has been said many times that the industry will have to come with specific engagements; bring investment into this country and create jobs, as they were supposed to do. When we talk about jobs we are talking about research, fundamental research as opposed to clinical research. Whatever the policy will be, this government wants to make sure this will happen. There will be no price increases, dramatic increases. Certainly increases through inflation would be acceptable. I think consumer associations have said they would to agree to that. But they have to make sure that investment, jobs, and everything, will happen in this country. That has been our major problem, if I might say so. That is why we feel we might have to give it a last shot in terms of consulting the provinces.

After having collected all these opinions, comments and auditions, we have an idea what the policy will be, but we do not want to go with that before going with the last rounds of consultation to get the reactions to make sure we are onside with that. That the consumer will be the big winner is what concerns me.

• 1620

Mr. Rompkey: But the provinces surely could be the big losers, could they not? Would they not stand to lose more as a result of any increase in drugs through their various programs, services, and departments? It seems to me that to try to get the provinces to agree to an increase would be . . . I do not know what government would agree to it and survive politically.

The Consumers' Association of Canada as I understand it has been fairly positive about the Eastman position. But if you want to go farther than that, I would not think the Consumers' Association of Canada would be on board.

The other thing that concerns me, and I think concerns everybody, apart from the increase itself, is the reason given for the increase; and that is to encourage R and D and to encourage jobs. The fact is that this particular industry has performed better, in spite of the recession, than many other industries in the country. Maybe you can confirm or deny that.

The other reality, I think, is that where there has been movement, it has been not because of Canadian policy, but on economic grounds. Certain firms have moved out of Québec, but they have not moved out of Canada. Some have moved simply from Québec to Ontario.

The other thing that concerns me is how do you put teeth in a policy that would ensure that in fact the company did what they said they were going to do? If you were to make a trade-off and get some guarantees, how would you put teeth in a law

[Translation]

possibilité. Si nous voulons contrôler les prix des médicaments et empêcher les augmentations, il y a des méthodes autres que le contrôle des biens intellectuels. Par conséquent, nous envisageons d'apporter des modifications.

En même temps, on a souvent observé que cette industrie, en s'installant dans notre pays, avait pris certains engagements—investissements, création d'emplois—et les avait respectés. Qui dit emploi, dit recherche, recherche fondamentale par opposition à la recherche clinique. Quelle que soit la politique retenue, ce gouvernement réalisera cet objectif. Il n'y aura pas d'augmentation de prix, pas d'augmentation considérable. Que les prix suivent l'inflation, c'est une autre affaire. Je pense que les associations de consommateurs sont d'accord avec cela. Mais elles veulent s'assurer en même temps qu'il y aura investissement, création d'emplois, tout ce qui entoure ce genre d'entreprise. Permettez-moi de vous dire que, jusqu'à présent, c'est là que s'est situé notre principal problème. C'est la raison pour laquelle nous voulons consulter les provinces une dernière fois.

Après avoir recueilli toutes ces opinions, toutes ces observations, mené à bien toutes ces audiences, nous avons une idée de la politique que nous retiendrons, mais nous ne voulons pas la mettre en place avant une dernière série de consultations pour être bien certains que nous avons bien saisi toutes les réactions. Je tiens avant tout à ce que le consommateur soit le grand gagnant dans cette affaire.

M. Rompkey: Mais les provinces pourraient sûrement être les grandes perdantes, n'est-ce pas? Est-ce que des augmentations du prix des médicaments ne leur feraient pas perdre beaucoup plus à cause de leurs divers programmes, services et départements? Il me semble que pour que les provinces acceptent une augmentation . . . Je ne vois pas quel gouvernement, ayant accepté ce genre de mesures, survivrait politiquement.

L'Association des consommateurs du Canada a relativement bien accueilli les conclusions Eastman. Mais si vous voulez aller plus loin, je doute que l'Association des consommateurs du Canada vous suive.

D'autre part, et je pense que cette question préoccupe tout le monde, indépendamment de l'augmentation proprement dite, on peut s'interroger sur les raisons de l'augmentation: encourager la recherche et le développement et créer des emplois. Le fait est que cette industrie-là s'est mieux débrouillée que beaucoup d'autres industries en dépit de la récession. Est-ce que vous confirmez cela ou bien est-ce que vous le niez?

D'autre part, chaque fois qu'on a assisté à une évolution, elle ne résultait pas de la politique canadienne, mais de circonstances économiques. Certaines compagnies sont parties du Québec, mais non pas du Canada. Certaines se sont contentées de passer du Québec en Ontario.

Par ailleurs, je me demande comment on peut élaborer une politique suffisamment ferme et s'assurer que les compagnies font bien ce qu'elles ont annoncé? Si vous cherchiez à faire un échange, à obtenir des garanties, comment feriez-vous pour

[Texte]

that would guarantee that? Businessmen are businessmen. They might talk a lot about goodwill, but basically they are all in business to make money, and there is a bottom line to everybody's statement. I just wonder how you would ever build in sanctions or guarantees that firms were indeed going to do what they say they are going to do.

So these are some of the concerns I had, Mr. Minister.

Mr. Côté (Langelier): You are right on the point, Mr. Rompkey; and that is the difficulty of this government: to come out with a policy that will make sure, as I said before, that the investment will happen and that we will have some control, to a certain extent, over the possible increases. Again, let me say that some people are calling those "price increases". But first of all I want to deal with the consumers' associations. When you say they support Dr. Eastman's recommendations, Dr. Eastman's recommendation is that he supports a period of exclusivity of up to four years, and with royalties being increased from 4% to 14%. Royalty being increased by 10% means \$20 million to \$25 million of additional cost to the generic companies, at least. So that means these costs will have to be turned over to consumers. So the consumers will have to pay for that.

So right there you have a drug price reduction that will not be there, because when you are talking about drug increases, you should say "price reductions", because when the generics are coming into a market with a product, the effect is that the brand name prices are being reduced and the generic is selling at a lower cost. So we are talking about reductions of cost to the consumers. I think if the consumers have to pay 10% more because of a royalty, then that is so much that they will have to pay. In other words, they will be the final payer, if I might say so.

Secondly, you have to take into consideration that this business is about I would say 50:50 divided between Québec and Ontario. We are talking about a \$2 billion-a-year volume, and we are talking about 16,000 employees. I might say that about 52% of them are in Ontario and 48% are in Québec.

We have in Québec a *procès-verbal* or a motion that has been approved unanimously by the National Assembly, requesting the federal government strongly to support the industry.

• 1625

Ontario is maybe a little bit more cautious on that. So it is very difficult for us to come out with a straight and definitive answer. That is exactly why we feel we need a second round of consultation with these people. It is important. We want to have everybody share our concern and we want to have the consumer being the winner.

I think there are some circumstances where the consumer would be ready to accept a certain cost, providing he sees more benefit to it. And when we talk about investment and job

[Traduction]

donner à la loi suffisamment de force? Les hommes d'affaires sont les hommes d'affaires. Ils peuvent parler de bonne volonté, mais après tout, s'ils sont là c'est pour gagner de l'argent, et dans un bilan financier, il y a toujours une dernière ligne. Comment vous y prendriez-vous pour adopter des sanctions ou des garanties qui obligent les compagnies à faire ce qu'elles annoncent.

Voilà, monsieur le ministre, certaines choses qui m'intéressent.

M. Côté (Langelier): Monsieur Rompkey, vous avez mis le doigt sur le cœur du problème, et c'est la difficulté à laquelle se heurte le gouvernement, soit la nécessité d'adopter une politique qui garantisse les investissements tout en nous laissant un certain contrôle sur les augmentations possibles. Encore une fois, je rappelle que pour certains il s'agit d'«augmentation des prix». Mais pour commencer, je vais parler des associations de consommateurs. Vous dites qu'elles sont en faveur des recommandations du Dr. Eastman; or, il réclame une période d'exclusivité pouvant aller jusqu'à quatre ans, les redevances augmentant de 4 à 14 p. 100. Une augmentation de 10 p. 100 des redevances, cela représente de 20 à 25 millions de coûts supplémentaires pour les marques génériques. Ces coûts se répercuteront forcément sur les consommateurs. Les consommateurs vont devoir payer.

Ainsi, dès le départ, voilà une possibilité de diminution des prix qui n'existe plus, car avec l'arrivée des marques génériques sur le marché, les médicaments de marque se vendent moins cher et les marques génériques se vendent à un coût inférieur. Bref, une réduction des coûts pour les consommateurs. Si les consommateurs sont forcés de payer 10 p. 100 de plus à cause d'une redevance, c'est une augmentation. Autrement dit, en fin de compte, c'est eux qui paieront.

Deuxièmement, vous devez considérer que cette industrie est répartie à peu près à part égale entre le Québec et l'Ontario. C'est une industrie qui représente 2 milliards de dollars par année, et qui emploie environ 16,000 personnes. J'ajoute que 52 p. 100 d'entre elles se trouvent en Ontario et 48 p. 100 au Québec.

Au Québec, un *procès-verbal*, ou motion, a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale pour demander au gouvernement fédéral de soutenir l'industrie.

L'Ontario fait peut-être preuve d'un peu plus de prudence. Nous constatons donc que la réponse n'est pas simple. Et pour cette raison, nous avons besoin d'une deuxième série de consultations avec les intéressés. C'est important. Nous voulons faire partager nos préoccupations, nous voulons qu'en fin de compte ce soit le consommateur qui y gagne.

Je pense que, dans certaines circonstances, les consommateurs seraient prêts à absorber certains coûts, à condition que ces augmentations soient assorties de certains avantages. Quand l'on parle d'investissement ou de création d'emplois, si

[Text]

creation, if there is a small price to pay for that, I think the consumers will be ready to pay for it.

Mr. Rompkey: Just on the question of timing . . .

The Chairman: Just a short question, Mr. Rompkey.

Mr. Rompkey: Yes, just a small question.

On the question of consultation, and this concerns me as much as anything, I think it is all very well to consult the provinces and to consult the Consumers' Association of Canada and to consult other individual groups, but what I am wondering about is what kind of consultation the people of Canada are going to have through Parliament.

If we do not get an announcement until the end of June and Parliament then discontinues its sittings, by September it will be an issue that will already be in effect. Can we have some guarantee, Mr. Minister, that you will bring this in soon enough that Parliament will have a chance to discuss it and we can debate it in the House and in committee?

Mr. Côté (Langelier): I think that is the policy of this government, to give a chance to everyone through the parliamentary system to have a chance to look at the different policies this government is tabling. We have 211 members and we have already gone through a certain consultation with them and I think as well, on your side and on the NDP side, we know a bit about what your intentions are and what your feelings are and what your opinions are and we try to take that into consideration in the establishment of our policy.

Hopefully, we are going to come out with the right decisions, like most of the decisions we have taken so far since September 1984.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Madame Collins.

Mrs. Collins: Thank you, Mr. Chairman. I, too, would like to welcome the Minister and his officials. Being a new committee, this is the first time they have appeared before this particular committee.

I had some questions related to the estimates. I was, of course, pleased to see that you have been efficient in your expenditure of funds and have been able to reduce some of the costs, but there is one area where there is a fairly substantial increase in costs. Actually, if you look at the three years from 1984-85 up to 1986-87, that is, the office of the Assistant Deputy Registrar General. It has gone from \$707,000 two years ago, up to a projected \$2.1 million this year. I wondered if you could provide us with some explanation for the significant increase in expenditures there?

Mr. Côté (Langelier): Maybe I will try to be very succinct, let us say, or very short, but I think we had to go with an increase of 15 person-years and, as you say, I think it is \$1.5 million, or something like that overall, and most of these increases will go to apply the new directives on the conflict of interest guidelines. If you remember well, on September 9 the Prime Minister announced his intention to deal with what he called an integrity package. In that regard there will be the conflict of interest guidelines and some other directives, for

[Translation]

l'on peut obtenir ce genre de choses à un prix raisonnable, je crois que le consommateur est prêt à payer le prix.

M. Rompkey: À propos du moment choisi . . .

Le président: Une question très courte, monsieur Rompkey.

M. Rompkey: Oui, une courte question.

A propos des consultations, et c'est une affaire qui m'inquiète au moins autant que le reste, c'est très joli de consulter les provinces et de consulter l'Association des consommateurs du Canada, de consulter également les autres groupes, mais je m'interroge sur la participation directe de la population aux décisions prises par le Parlement.

Si nous n'annonçons rien avant la fin du mois de juin, si le Parlement interrompt ses délibérations à ce moment-là, en septembre les nouvelles mesures seront déjà en place. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous assurer que le Parlement aura le temps d'en discuter, d'en débattre à la Chambre et en Comité?

M. Côté (Langelier): C'est conforme à la politique de ce gouvernement, qui tient à donner à tous par l'entremise du système parlementaire, l'occasion d'étudier les politiques déposées. Nous avons 211 députés, et nous les avons déjà consultés dans une certaine mesure, de même que les députés de votre parti et ceux du NPD. Nous connaissons un peu vos intentions, vos sentiments et vos opinions, et nous essayons d'en tenir compte avant de fixer notre politique.

Nous espérons finir par prendre des décisions avisées, comme la plupart des décisions que nous avons prises depuis septembre 1984.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mrs. Collins

Mme Collins: Merci, monsieur le président. Tout comme mes collègues, je souhaite la bienvenue au ministre et à ses collaborateurs. Notre Comité est nouveau, et c'est donc la première fois qu'il comparait devant ce Comité.

J'ai des questions à poser au sujet du budget. Bien sûr, j'ai été heureuse de constater que vous avez dépensé vos fonds d'une façon avisée et que vous avez réussi à réduire les coûts dans certains cas, mais il y a un secteur où les augmentations sont considérables. En fait, si vous prenez les trois années entre 1984-1985 et 1986-1987, vous verrez que le budget du sous-registraire général adjoint est passé de 707,000\$ il y a deux ans aux 2.1 millions de dollars qui sont prévus pour cette année. Pouvez-vous nous expliquer cette augmentation considérable?

M. Côté (Langelier): Je vais essayer d'être succinct, ou très bref, mais nous avons dû augmenter les effectifs de 15 années-personnes. Comme vous le dites, cela représente 1.5 million de dollars, ou quelque chose de ce genre, au total, mais dans l'ensemble, cela est nécessaire pour l'application des nouvelles directives sur les conflits d'intérêts. Vous vous souviendrez que le 9 septembre le premier ministre a annoncé son intention de mettre en place ce qu'il a appelé un programme d'intégrité. Dans le cadre de ce programme, nous avons les directives sur

[Texte]

example, the lobbyist activities. This is related to that aspect. So that is why we feel that in the year to come we will have to hire new people and get an additional budget to deal with that.

Mrs. Collins: So it is a new program really, in that sense.

Mr. Côté (Langelier): Yes. Or otherwise, it is additional people that will be needed for the whole service in order to provide full service and adequate service, like we used to do.

• 1630

Mrs. Collins: There are a couple of other areas. The committee has been discussing its future agenda and two areas we are looking at are product labelling the regulation of hazardous goods.

Looking both at the estimates and going back to the Nielsen task force report, referring first of all to consumer packaging and labelling, the Nielsen task force report seemed to indicate that they really felt the government or the department should be getting out of this area, and certainly diminishing its role. They listed a number of options, up to and including repealing all consumer protection regulations.

On the other hand, we have already been hearing from various groups, particularly in the food industry, asking for greater controls over labelling. I wonder what the response of your department has been, first of all to the Nielsen task force report recommendations in this area and if you have any specific plans for changes?

Mr. Côté (Langelier): Well, I think all these recommendations are under study right now. If I might say so, you have to remember that these are recommendations the Cabinet has to examine, so each Minister is trying to achieve these goals and these objectives.

As I said before, we want to have less government intervention in the marketplace. To have that we have to re-examine the duplication of some directives from one department to another, for instance.

It is in this respect that all these recommendations are being examined. The feasibility; when it could be done; the timing; the abolition of certain regulations—re-examination of all that in conjunction with National Health and Welfare, for instance, and Agriculture and these kinds of other departments. This concerns labelling as well as hazardous products, security, etc.

Mrs. Collins: You mention in your estimates that you have had a consultation process with industry and consumer groups on food labelling. What sort of feedback are you getting from those groups?

Mr. Côté (Langelier): Very good feeling so far. Good response. We want to go with a more uniform process of labelling for foods and things like that, because now there are different kinds of labelling. Some are say that it is "quality" or "choice" products and some go with numbers. So, consumers end up asking what we mean when we say "quality product"? Does it represent a better quality than a top choice quality? What is it? Or what is the difference between quality no. 1 and

[Traduction]

les conflits d'intérêts, entre autres, et également les activités des lobbyistes. Pour appliquer ces nouvelles directives, nous allons devoir embaucher du personnel nouveau cette année, et, pour ce faire, nous aurons besoin d'un budget supplémentaire.

Mme Collins: Il s'agit donc d'un programme nouveau.

M. Côté (Langelier): Oui. Ou encore, il s'agit de personnel supplémentaire pour compléter les effectifs et offrir un service complet, comme c'était jadis le cas.

Mme Collins: J'ai deux autres sujets à aborder. Le comité a discuté de son ordre du jour et nous avons l'intention de nous intéresser à deux sujets, l'étiquetage et les règlements sur les matières dangereuses.

Il y a plusieurs facteurs, le budget et le rapport Nielsen; pour commencer, à propos de l'emballage et de l'étiquetage, le rapport du groupe Nielsen semble penser que le gouvernement ou le ministère devrait cesser de s'occuper de cette question, ou du moins s'en occuper moins activement. Dans le rapport, on trouve plusieurs options, dont la dernière est d'abolir tous les règlements de protection des consommateurs.

D'un autre côté, nous avons déjà entendu plusieurs groupes, en particulier dans l'industrie alimentaire, qui réclament des contrôles plus étroits sur l'étiquetage. Je voudrais savoir quelle a été la réaction de votre ministère aux conclusions du rapport Nielsen et également si vous avez des projets de changement?

M. Côté (Langelier): Toutes ces recommandations sont en cours d'étude. Je me permets de vous rappeler que ces recommandations doivent encore être étudiées par le cabinet, et chaque ministère essaie actuellement de parvenir à ces objectifs.

Comme je l'ai déjà dit, nous voulons que le gouvernement intervienne moins souvent sur le marché. Pour y parvenir, nous devons chercher les cas où les activités d'un ministère font double emploi avec celles d'un autre ministère, par exemple.

C'est sous ce jour que toutes ces recommandations sont étudiées. La faisabilité, à quel moment des changements peuvent être apportés, l'abolition de certains règlements, bref, une remise en question de tous ces aspects en collaboration, par exemple, avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, de l'Agriculture, etc. Je parle ici de l'étiquetage, et également des produits dangereux, de la sécurité, etc.

Mme Collins: Dans votre budget, vous dites que vous avez consulté l'industrie et les groupes de consommateurs sur l'étiquetage. D'une façon générale, quelle est la réaction de ces groupes?

M. Côté (Langelier): Jusqu'à présent, excellente, très bonne réaction. Nous cherchions à uniformiser l'étiquetage des produits alimentaires, par exemple, parce qu'actuellement, les méthodes diffèrent. Dans certains cas, on utilise la mention «première qualité» ou «premier choix» et, dans d'autres, on se sert de chiffres. Les consommateurs viennent donc nous demander ce que signifie «produit de première qualité». Est-ce que c'est un meilleur produit qu'un produit de premier choix?

[Text]

quality no. 2? We are trying to have a more uniform procedure for that, so the consumers again will be the beneficiary.

Mrs. Collins: In your consultations with industry, have you had any sort of feedback from industry saying that it is their business; that you should not interfere in this.

Mr. Côté (Langelier): Oh no, no, no. Industry is really giving us a good response; they really want to cooperate. They know we may be the better agent, say, to deal with that and examine the whole situation finally.

Mrs. Collins: Do you have any sort of time frame in which you would hope to come forward?

Mr. Côté (Langelier): I would say before the middle of or the end of 1987, maybe.

Mrs. Collins: In the other area of the regulation of hazardous goods, one of the concerns expressed by the Nielsen task force is that it is so divided between so many different agencies and departments. Is there anything going on at the moment to try to see what can be done to rationalize that or to provide a more cohesive approach?

Mr. Côté (Langelier): The Nielsen task force has expressed the concern that a lot of other departments are involved with programs regarding product security and safety. They would like the government to re-examine the whole thing, through all departments and to bring it under the responsibility of one department. I do not know which one it could be. Maybe Health and Welfare, maybe Agriculture, maybe Consumer and Corporate Affairs. But we deal with these items on a regular basis. The government's objectives and goals are to try to achieve that, if it is possible. What I am saying is it is under study and we are examining it with the involvement of our colleagues.

• 1635

Mrs. Collins: Is that going on at the bureaucratic level? Is there a interdepartmental committee looking at that sort of thing?

Mr. Côté (Langelier): Yes.

Mrs. Collins: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, madame Collins.

Monsieur Parry, vous avez la parole.

M. Parry: Merci, monsieur le président. Je veux, moi aussi, souhaiter la bienvenue au ministre.

Mr. Minister, the legislation on generic drugs has been delayed for at least two months. Is this fundamentally a tactical move by your ministry because you know that one of the first things to be sacrificed in free trade negotiations would be any difference between the regime under which drugs are produced in Canada and that which prevails in the United States?

[Translation]

De quoi s'agit-il? Ou bien, quelle est la différence entre la qualité no. 1 et la qualité no. 2? Nous cherchons à uniformiser les procédures et, encore une fois, ce sont les consommateurs qui en profiteront.

Mme Collins: Dans vos consultations avec l'industrie, est-ce qu'on vous a dit que cela ne vous regardait pas, que c'était à eux de s'en occuper?

M. Côté (Langelier): Oh non, non, non. En fait, la réaction de l'industrie est excellente, ils veulent vraiment coopérer. Ils savent que nous sommes mieux placés pour nous occuper de cette question, pour voir la situation dans son ensemble.

Mme Collins: Est-ce que vous avez un calendrier, quand peut-on s'attendre à des mesures?

M. Côté (Langelier): Peut-être avant le milieu ou la fin de 1987, je pense.

Mme Collins: Au sujet maintenant de la réglementation des produits dangereux, le groupe Nielsen a conclu que le problème tenait en partie à la division des responsabilités entre un grand nombre d'organismes et de ministères. Est-ce qu'on essaie actuellement de rationaliser ou de procéder d'une façon plus cohérente?

M. Côté (Langelier): Le groupe Nielsen s'inquiète de la multiplicité des programmes sur la sécurité que l'on retrouve dans différents ministères. Il voudrait que le gouvernement remette en question le système, réétudie le rôle de tous les ministères et regroupe les responsabilités à l'intérieur d'un ministère unique. Je ne sais pas quel ministère en serait chargé, peut-être la Santé nationale et le Bien-être social, peut-être l'Agriculture, peut-être la Consommation et les Corporations. Mais ce sont des sujets que nous abordons régulièrement. Cela fait partie des objectifs et des buts du gouvernement, si cela s'avère possible. Pour l'instant, c'est à l'étude, et, avec l'aide de nos collègues, nous étudions la situation.

Mme Collins: Ce sont les fonctionnaires qui s'en occupent? Est-ce qu'il y a un comité interministériel qui étudie la question?

M. Côté (Langelier): Oui.

Mme Collins: Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mrs. Collins.

Mr. Parry, you have the floor.

Mr. Parry: Thank you, Mr. Chairman. I also want to welcome the Minister.

Monsieur le ministre, le projet de loi sur les médicaments génériques a au moins deux mois de retard. Est-ce que c'est une manoeuvre délibérée de la part de votre ministère parce que vous savez qu'une des premières choses qui sera sacrifiée dans les négociations sur le libre-échange, ce sera la différence entre le régime de fabrication des médicaments au Canada et celui des États-Unis?

[Texte]

Mr. Côté (Langelier): First of all, Mr. Parry, let me point out one thing. I say that the government was not ready to announce its decision right now. It is my feeling I might not be ready before two months. But I have said also that if we are ready in a month from now, or in two weeks, or three weeks, we are going to go ahead with that. There is no delay at all; and when we are ready we will go with it.

Second, you mentioned free trade. There is no link between free trade negotiation or votes, or whatever happened in the past week in the pharmaceutical industry. As I said earlier, we had to go through an extensive consultation process, which we did. Now we are developing our policy, and having now a better idea of what this policy will be, we feel we might consult with some of the provinces most involved. Some provinces are more involved than others, so we feel we could have a more extensive consultation process with them. We intend to do that in the days and weeks to come, and when we are ready, then we will make the announcement at the appropriate time. But there is no relation at all to the free trade talks, or freer trade talks I might say.

Mr. Parry: Do you have any assurance that when you have come up with the policy, which of course you will believe is in the best interests of Canadians . . .

Mr. Côté (Langelier): And you too, I am sure.

M. Parry: J'en suis convaincu, monsieur le président.

• ..quelle garantie avons-nous que cette politique ne sera pas par la suite totalement modifiée, ou même supprimée, à cause des discussions sur «l'amélioration du commerce» avec les États-Unis?

M. Côté (Langelier): Monsieur Parry, la politique que le gouvernement émettra sera certainement avantageuse pour le consommateur en ce sens que nous voulons qu'elle se traduise par une augmentation des investissements au Canada et par de la création d'emplois. Ces engagements devront être pris et respectés, et le gouvernement trouvera les mécanismes nécessaires pour s'assurer que cette politique-là soit suivie. À ce moment-là, elle devrait se traduire par un bénéfice pour le consommateur.

J'ai dit tout à l'heure qu'il pourrait y avoir des augmentations de coûts pour le consommateur, mais elles ne devraient pas être supérieures au taux d'inflation de la période en cours. On dit que les prix des produits pharmaceutiques vont doubler et connaître des augmentations de 200 ou 300 millions de dollars par année. Je pense que ce sont des chiffres démesurés et irréels qui ne reflètent absolument pas la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Il faut se rappeler qu'il se vend pour 2 milliards de dollars de produits pharmaceutiques au Canada chaque année. Étant donné qu'il y a 10 millions de familles, on suppose que chaque famille achètera

[Traduction]

M. Côté (Langelier): Pour commencer, monsieur Parry, permettez-moi de vous signaler une chose. J'ai dit que le gouvernement n'était pas prêt à annoncer sa décision. J'ai l'impression qu'il ne sera pas prêt avant deux mois. Mais j'ai dit également que s'il était prêt dans un mois, ou dans deux semaines ou trois semaines, il agirait tout de suite. Il n'y a pas de retard, et dès que nous serons prêts, nous agirons.

Deuxièmement, vous avez parlé du libre-échange. Il n'y a aucun lien entre les négociations sur le libre-échange, les voix électorales, ou ce qui a pu se produire cette semaine dans l'industrie pharmaceutique. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons mené à bien un processus de consultation exhaustif, car c'était nécessaire. Nous sommes en train de préparer notre politique, et maintenant que nos idées sont un peu plus précises, nous avons besoin de consulter les provinces le plus directement concernées. Certaines provinces sont plus concernées que d'autres, et par conséquent, les consultations avec ces provinces sont plus longues. Nous avons l'intention de mener à bien ces consultations d'ici quelques semaines, et lorsque nous serons prêts, nous annoncerons le programme. Mais il n'y a absolument aucun rapport avec les discussions sur le libre-échange ou plutôt la libéralisation des échanges.

M. Parry: Lorsque vous aurez arrêté votre politique, et bien sûr vous serez convaincu qu'elle est tout à fait conforme à l'intérêt des Canadiens . . .

M. Côté (Langelier): Et vous aussi, j'en suis certain.

Mr. Parry: No doubt, Mr. Chairman.

—that this policy would not subsequently be severely modified, or even scrapped, because of the discussions on "trade enhancement" with the United States?

Mr. Côté (Langelier): Mr. Parry, the policy our government will be announcing will no doubt be very advantageous for the consumer in the sense that we are trying to lure more investments to Canada and to create jobs. Industry commitments will have to be made and carried out, and the government will do whatever is necessary to enforce this policy. At that point, it should become really advantageous for the consumer.

I said that there might be some cost increases to the consumer but they should be in line with the current rate of inflation. There has been talk of drugs doubling in price and of increases of \$200 million or \$300 million a year. Such figures are out of all proportion, they are unreal and have nothing whatsoever to do with the prevailing situation. One must remember that \$2 billion worth of pharmaceutical products are sold in Canada every year. There are 10 million families in Canada, therefore one can guess that each family is buying or will buy on average \$200 worth of drugs every year, 16 or 17 prescriptions a year.

[Text]

ou achète en moyenne pour 200\$ de produits pharmaceutiques par année, ce qui représente 16 ou 17 ordonnances par année.

• 1640

Il est évident que le gouvernement n'obligera pas le consommateur à payer 300\$ pour les mêmes produits pharmaceutiques. Jamais on n'acceptera une situation semblable. Il est possible qu'il faille demander au consommateur de faire un effort, mais cet effort sera à la mesure de sa capacité de l'assumer. Egalement, il faudra que cela se traduise par des effets bénéfiques au pays.

Mr. Parry: Turning to the propaganda battle, if we can call it that, Mr. Minister, between the PMAC and the CDMA, the PMAC has said that the \$81 million increase in R and D that they forecast would create 2,000 jobs; whereas Statistics Canada says that in 1983 there were only 525 research personnel in the Canadian drug industry. Would you have any comment on the figures the PMAC is putting forward? And if you do not have any comment, do you have any objective of increasing the amount of R and D that is done in Canada?

Mr. Côté (Langelier): We went through all these different figures, Mr. Parry. Figures vary depending on whom you talk to. I guess you can easily imagine that. We have in this department very efficient people who have looked into these figures. We have economists who have examined the whole issue. No doubt what will be asked through the industry will be in terms such that it will mean benefits to everyone. So we have figures in mind, yes, but those will be part of the decision when it is announced.

Mr. Parry: I would like to turn to your responsibilities, Mr. Minister, for the Canada Post Corporation. We see in the estimates that there is a substantial cut in the subsidy to Canada Post. In your opinion . . .

Le président: Je m'excuse. Les crédits de la Société canadienne des postes ne sont pas à l'ordre du jour. Nous étudions les crédits 1, 5, 15 et 20 et ces crédits n'ont pas trait à la Société canadienne des postes.

Mr. Parry: Can you tell me, then, Mr. Chairman, when the Minister will be here to discuss Canada Post?

Le président: Ce n'est pas notre comité qui s'occupe de la Société canadienne des postes, mais le Comité de l'administration du gouvernement. Le ministre sera éventuellement convoqué par un comité autre que le nôtre pour l'étude des crédits de la Société canadienne des postes.

Monsieur Parry, Je vous donne la permission de poser une dernière question relativement aux crédits à l'étude.

Mr. Parry: Certainly. Thank you, Mr. Chairman. I thank you for, and accept, that clarification.

I would like to ask you, Mr. Minister, if there are presently any additional costs or additional person-years being imposed

[Translation]

Obviously, the government is not going to force the consumer to pay \$300 for the same products. Such a situation would be quite unacceptable. We might have to ask the consumer to make an effort, but this effort will be in line with his capacity to pay. Also, there will have to be a gain in it for the country.

M. Parry: Passons à la guerre de propagande, si on peut l'appeler ainsi, monsieur le ministre, entre la *Canadian Drug Manufacturers Association* (Association canadienne des fabricants de médicaments) et l'Association canadienne des fabricants en pharmacie. Cette dernière a déclaré que les 81 millions de dollars supplémentaires qui seraient consacrés à la recherche et au développement devraient créer 2,000 emplois. De son côté, Statistique Canada fait valoir qu'en 1983, il n'y avait que 525 chercheurs dans l'industrie canadienne des médicaments. Que pensez-vous des chiffres de l'Associations canadienne des fabricants en pharmacie? Et si vous n'avez pas d'observations, est-ce que vous avez pour objectif d'augmenter la recherche et le développement effectués au Canada?

M. Côté (Langelier): Monsieur Parry, nous nous sommes penchés sur tous ces chiffres. Les chiffres varient selon l'interlocuteur, comme vous devez le penser. Dans mon ministère, nous avons des gens très compétents qui ont étudié ces chiffres. Nous avons des économistes qui ont remis en question toute la situation. Sans aucun doute, ce que l'industrie sera amenée à faire profitera à tout le monde. Effectivement, nous avons retenu certains chiffres, mais ils figureront dans notre décision lorsque celle-ci sera annoncée.

M. Parry: Je passe à vos responsabilités, monsieur le ministre, sur la Société des postes. D'après le budget, les subsides destinés aux Postes ont subi de grosses coupures. À votre avis . . .

The Chairman: I am sorry. We are not on Canada Post's votes. We are now studying Votes 1, 5, 15 and 20, and none of these having anything to do with Canada Post.

M. Parry: Dans ce cas, monsieur le président, pouvez-vous me dire quand le ministre viendra discuter de la Société des postes?

The Chairman: Our committee is not studying Canada Post, Government Administration is. Eventually, another committee will hear the Minister and question him on Canada Post's votes.

Mr. Parry, you have my permission to ask one last question on the votes we are now studying.

M. Parry: Certainement. Merci, monsieur le président. Je vous remercie, et j'accepte cette précision.

Monsieur le ministre, est-ce que l'absence de solutions au problème auquel se heurte la conversion métrique a forcé votre

[Texte]

on your department by the fact that the government has essentially left unresolved the question of the timetable mechanism of metric conversion. Is it essentially allowing the metric and imperial systems to exist side by side?

• 1645

Mr. Côté (Langelier): What was your question again, Mr. Parry?

Mr. Parry: I would like to know what additional costs are being imposed on your department, either in dollars or in person-years, by the fact that the government has essentially left unresolved the question of metric conversion and is letting the metric and imperial systems exist side by side?

Mr. Côté (Langelier): We have reduced the number of people in this department. We keep watching the evolution of this new policy, and so far we are very happy with the way it is going. So we have no increase in terms of PYs for watching the situation; it is the contrary.

Mr. Parry: Thank you.

Le président: Monsieur Darling.

Mr. Darling: Thank you very much. Mr. Minister, I am a substitute here but I am rather interested in the Copyright Act and the many revisions to it. I am wondering if those having to do with charges for musicians and so on come under your jurisdiction or under another. Who is responsible for the overall revisions in the copyright?

Mr. Côté (Langelier): Mr. Darling, it is a joint responsibility of the Minister of Communications and myself. I have the administrative responsibility while he has the policy. You know that in January or February 1985, jointly with Mr. Masse, I tabled a document on that aspect, and it is under examination right now.

Mr. Darling: I will tell you the point I wanted to bring up, and I brought it up to one of your predecessors a few years back, Mr. Ouellet.

Mr. Côté (Langelier): Yes, sir.

Mr. Darling: I understand you represent Quebec City, is that right?

Mr. Côté (Langelier): Yes, sir.

Mr. Darling: But not the rural area.

Mr. Côté (Langelier): Are you talking about my riding?

Mr. Darling: Yes.

Mr. Côté (Langelier): Yes, my riding is Quebec City only, as a matter of fact.

Mr. Darling: When I look around here, I see I do not have too many friends here because they are all from big cities and so on.

Mr. Parry: What about this side?

An hon. member: We are with you, Stan.

[Traduction]

ministère à des déboursés supplémentaires ou à embaucher du personnel supplémentaire? Est-ce qu'en fin de compte, on a décidé d'utiliser en parallèle le système métrique et le système impérial?

M. Côté (Langelier): Quelle était votre question déjà, monsieur Parry?

M. Parry: J'aimerais savoir les coûts supplémentaires, en dollars ou en années-personnes, que représente pour votre ministère le fait que le gouvernement n'a en fait pas résolu la question de la conversion métrique et laisse les deux systèmes coexister.

M. Côté (Langelier): Nous avons diminué le personnel de ce ministère. Nous continuons à surveiller l'évolution de la nouvelle politique et jusqu'ici les choses semblent aller très bien. Cela n'a donc pas représenté d'années-personnes supplémentaires; au contraire.

M. Parry: Merci.

The Chairman: Mr. Darling.

M. Darling: Merci beaucoup. Monsieur le ministre, je suis suppléant à ce Comité mais je m'intéresse pas mal à la Loi sur le droit d'auteur et aux nombreuses révisions qui y sont apportées. J'aimerais savoir si ce qui touche les droits versés aux musiciens, etc., relève de votre juridiction ou de celle d'un autre ministre. Qui est responsable de l'ensemble des révisions à la Loi sur le droit d'auteur?

M. Côté (Langelier): Monsieur Darling, c'est une responsabilité que je partage avec le ministre des Communications. Je suis responsable du côté administratif alors que lui assume la responsabilité de la politique générale. Vous savez qu'en janvier ou février 1985, j'ai déposé avec M. Masse un document à ce sujet qui est actuellement à l'étude.

M. Darling: Je vais vous expliquer la question qui me préoccupe et que j'avais déjà soumise à l'un de vos prédécesseurs il y a quelques années, M. Ouellet.

M. Côté (Langelier): Très bien.

M. Darling: Vous représentez la ville de Québec, si je ne m'abuse?

M. Côté (Langelier): Oui, monsieur.

M. Darling: Mais pas la partie rurale.

M. Côté (Langelier): Vous parlez de ma circonscription?

M. Darling: Oui.

M. Côté (Langelier): En effet, vous avez raison, ce n'est que la ville de Québec.

M. Darling: Quand je vous regarde tous, je m'aperçois que je n'ai pas tellement d'amis ici parce que vous venez tous de grandes villes, etc.

M. Parry: Et nous?

Une voix: On t'aime bien, Stan.

[Text]

Mr. Darling: What I wanted to bring up was a charge that is made to municipalities, specifically to municipal arenas and small one-day fall fairs. I have some knowledge of fall fairs because I was the president of all the fairs in Ontario; a few years back, I will admit.

There are 240 fairs in Ontario, give or take a few, of which 10 are the big boys, class A fairs. I do not know whether or not you are aware of that. I think Peterborough is one, and there is CNE Ottawa. Then there are about 30 medium fairs, and then there are nearly 200 little one-day fairs that operate for two and a half hours. So the copyright people and the actors and broadcasters all decided that they would charge these small one-day fairs if they played *God Save the Queen* on a record.

A lot of us took very high exception to that. I fought with Mr. Ouellet and his bureaucrats and pointed out to them that I could see the CNE paying for live entertainment, for actors performing, but these little one-day fairs should be exempt. I checked with Jim Edwards, who was speaking on behalf of Mr. Masse, and he is not too sympathetic to this. But the idea is that most of these arenas run at a loss. The fairs are held in conjunction with the arena, so they play a few records and they have to pay this damned outfit \$15 or \$25 or you name it, depending on what they assess it at. This was brought up at the Association of Fall Fairs, discussed, and they were unhappy with it. We checked with the United States—they have the odd fair there—and the same thing was going on. But Congress passed legislation that said these birds could not get their pound of flesh out of the small one-day fairs. This is the first chance I have had to bring it up in recent years and you may not be too knowledgeable on the subject, Mr. Minister. However, maybe your officials would know something about it. If they do, I would appreciate their comments.

• 1650

Mr. Côté (Langelier): I am very surprised, because of the way you are pleading your cause, that you have not been able to convince Mr. Edwards. Stan, that is the actual law, I might say, and it is our intention to re-examine the whole thing. It might fall within my responsibility more than Marcel's, for instance. But I will have a discussion with my colleague in that respect to try to see what we can do.

Mr. Darling: Not only the fairs but every little arena in a municipality—there are literally thousands of them—comes under the same jurisdiction. These arenas, Mr. Minister, are owned by the municipalities and for them to have to pay this \$25 or \$50, whatever they decide—it is not a lot of money—I think is unfair. I do not think they should have to do it.

Mr. Côté (Langelier): Again, I promise to have a serious look at it. I will try to see what I can do.

Mr. Darling: I have one last comment.

[Translation]

M. Darling: Je voulais parler de ce qu'on fait payer aux municipalités, en particulier aux arénas municipales et aux petites foires d'automne d'une journée. Je connais bien ce genre de foires car j'étais président de toutes les foires en Ontario; cela fait évidemment déjà un certain temps.

Il y a environ 240 foires en Ontario dont dix grandes de catégorie A. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais je crois qu'il y a celle de Peterborough et celle d'Ottawa. Il y en a environ 30 d'importance moyenne et quelque 200 plus petites qui ne durent qu'une journée, environ deux heures et demie. Les gens du droit d'auteur, les acteurs et les radiodiffuseurs ont tous décidé de faire payer ces petites foires d'une journée si elles passaient un disque du *God save the Queen*.

Nombre d'entre nous se sont fortement opposés à cela, je me suis battu avec M. Ouellet et ses fonctionnaires en leur faisant remarquer que je comprenais que l'on veuille que l'Exposition nationale d'Ottawa paie des droits pour les spectacles, pour les acteurs appelés à se produire mais qu'il fallait exempter les petites foires. J'ai vérifié auprès de Jim Edwards qui représentait M. Masse et il ne semble pas tellement épouser cette cause. Le fait est toutefois que la plupart de ces arénas essuient déjà des pertes. Les foires sont organisées en collaboration avec l'aréna et font passer quelques disques pour lesquels on les oblige à payer un droit de 15\$ ou 25\$, je ne sais pas, selon l'évaluation qui en a été faite. Il y a eu une discussion à ce sujet au sein de l'Association des foires de l'automne, les membres étaient mécontents de cet état de chose. Nous avons vérifié ce qui se passait aux États-Unis, on y organise des foires de temps à autre, et la même chose se produisait. Mais le Congrès y a voté une loi interdisant à ces vautours de prendre leur livre de chair aux petites foires d'un jour. C'est la première occasion pour moi de soulever cette question depuis quelques années et vous n'êtes peut-être pas tout à fait au courant, monsieur le ministre. Mais vos fonctionnaires sont peut-être renseignés à ce sujet. Si c'est le cas, j'aimerais entendre leurs commentaires.

M. Côté (Langelier): Ayant entendu votre plaidoirie, je suis bien surpris que vous n'avez pas réussi à convaincre M. Edwards. La situation que vous avez décrite correspond à la loi actuelle et nous avons l'intention de réexaminer toute cette question. Elle relève peut-être davantage de ma compétence que de celle de Marcel, par exemple. Je vais en parler à mon collègue pour déterminer quelle mesure nous pouvons prendre.

M. Darling: Ce n'est pas seulement les foires, car toutes les arénas municipales—et elles sont des milliers au Canada—relèvent de cette même dispositions. Ces arénas appartiennent aux municipalités et les obliger à payer 25\$ ou 50\$, quel que soit le tarif arrêté, même si ce n'est pas beaucoup d'argent, me paraît injuste. Je ne pense pas qu'on devrait imposer cette obligation.

M. Côté (Langelier): Encore une fois, je promets d'examiner sérieusement cette question. Je vais voir ce qui pourra se faire.

M. Darling: J'ai seulement une dernière observation.

[Texte]

Do not forget, the United States were faced with the same thing and Congress cleaned their clocks, the ones who were trying to collect the money, and now they cannot do it.

Mr. Côté (Langelier): The way you speak for it, I will not forget.

Le président: Merci, monsieur Darling.

Monsieur Ricard.

M. Ricard: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, à la page 4 de votre déclaration d'ouverture, vous dites que le budget prévoit une réduction de 121 années-personnes. Est-ce qu'il y a 2,346 personnes qui travaillent à votre ministère?

M. Côté (Langelier): Exactement.

M. Ricard: Est-ce que cela veut dire que 121 postes permanents seront abolis?

M. Côté (Langelier): Oui.

M. Ricard: À quoi est-ce attribuable?

M. Côté (Langelier): J'en ai parlé un peu tout à l'heure. La plus grande partie de cette réduction est attribuable à la réduction du personnel qui était affecté à la mousse isolante d'urée formaldéhyde. Le programme se termine le 30 septembre 1986. On sait que de 80 p. 100 à 90 p. 100 des personnes affectées par ce fléau-là ont profité de la politique du gouvernement à cet égard. On est à la fin du programme et il faut réduire le personnel en conséquence. La grande partie cette réduction est effectuée dans ce service.

M. Ricard: S'agit-il de personnes qui ont été embauchées spécialement pour ce programme-là?

M. Côté (Langelier): Je ne sais trop, mais j'imagine que la plupart d'entre elles avaient été formées spécialement pour ce programme. C'est un programme qui s'est échelonné sur plusieurs années et on avait estimé que près de 100,000 familles étaient atteintes. Quand le programme se terminera, 70,000 ou 75,000 familles auront bénéficié de l'aide financière offerte par le gouvernement moyennant le respect de certaines conditions.

Depuis sept ou huit mois, on a averti les consommateurs à de nombreuses reprises que le programme prenait fin le 30 septembre 1986. Il y aura donc réduction du personnel et démantèlement du service. On gardera probablement un service très, très restreint.

M. Ricard: Le programme de la MIUF a commencé par des subventions pour isoler. On a ensuite constaté l'échec et offert des subventions pour enlever l'isolant. Combien tout cela a-t-il coûté à l'État?

M. Côté (Langelier): Si je ne m'abuse, cela a coûté au-delà de 220 millions de dollars.

• 1655

Mme Wendy Porteous (sous-ministre adjointe, ministère de la Consommation et des Corporations): C'est cela.

[Traduction]

N'oubliez pas, la même chose s'était produite aux États-Unis mais le Congrès a décidé d'y mettre un peu d'ordre et maintenant on ne peut plus faire payer ce genre de redevances.

M. Côté (Langelier): Je ne pourrai pas oublier une défense si véhémement.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

Mr. Ricard.

Mr. Ricard: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, on page 4 of your opening statement you say that there will be a staff reduction of 121 person-years. Are there 2,346 persons working for your department?

Mr. Côté (Langelier): Yes.

Mr. Ricard: Does that mean that 121 permanent positions will be abolished?

Mr. Côté (Langelier): Yes.

Mr. Ricard: What is the explanation?

Mr. Côté (Langelier): I made some reference to this a while ago. The greater part of this decrease is due to staff reductions in the urea formaldehyde insulation program. The program will end on September 30, 1986. Eighty to ninety percent of the homeowners affected by this problem have taken advantage of the government's assistance. We have reached the end of the program and it is therefore necessary to cut back on staff. Most of the decrease, then, will take place in this section.

Mr. Ricard: Are there persons who were hired specially for this program?

Mr. Côté (Langelier): I am not sure, but I imagine that most of them were specially trained for the program. The program was in effect for a number of years and it was estimated that almost 100,000 families were affected. When the program winds up, 70,000 or 75,000 families will have benefited from the financial assistance operated by the government under certain conditions.

For the past seven or eight months consumers have been informed on a number of occasions that the program would be concluding on September 30, 1986. This explains the staff reduction and the dismantling of the section, of which a very small core will probably be retained.

Mr. Ricard: The UFFI program began with grants for insulation. With the subsequent discovery of the drawbacks, grants were offered for the removal of insulation. What was the total cost of all this for the government?

Mr. Côté (Langelier): If I am not mistaken, it cost over \$220 million.

Mrs. Wendy Porteous (Assistant Deputy Minister, Department of Consumer and Corporate Affairs): That is correct.

[Text]

M. Côté (Langelier): Quand je parle du total, je parle en termes de subventions et non en termes de coûts de fonctionnement du service. En fait, il s'agit d'un montant de 220,000,224.77\$, pour être plus précis. Vous savez que la subvention pouvait aller jusqu'à 5,000\$. La moyenne a été de 4,700\$. La plupart des contribuables affectés par cela répondaient aux conditions que le gouvernement avait fixées et ils ont été remboursés, tel que la politique le prévoyait.

M. Ricard: Ce montant comprend-il la subvention pour l'isolement et la subvention pour enlever l'isolant?

M. Côté (Langelier): Pas pour l'isolement.

M. Ricard: Je veux savoir combien cela a coûté au total. Cela a coûté sûrement plus de 220 millions de dollars, parce que les gens ont aussi été subventionnés pour isoler.

M. Côté (Langelier): C'est le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui donnait les subventions pour isoler. Lorsqu'on a découvert le fléau, on a dit: On met en application une politique gouvernementale, il y a un remboursement de prévu et le ministère de la Consommation et des Corporations devient le responsable de l'application de cette politique. Je vous dis qu'il en a coûté 220 millions de dollars pour dédommager les Canadiens.

M. Ricard: Est-ce qu'il y a eu des poursuites pour des raisons de santé?

M. Côté (Langelier): Vous savez que plusieurs causes sont actuellement en cour. En fait, il y a eu des recours collectifs. Il y a six causes qui sont encore pendantes à la Cour supérieure de Montréal et du district de Montréal et qui représentent plus de 4,000 personnes qui, en recours collectif, viennent se greffer à ces causes types. Lorsque le jugement sera rendu, on s'y conformera. Mais il ne faut pas oublier que le gouvernement fédéral n'est pas le seul responsable; il y a aussi le gouvernement provincial par le biais de la Société d'habitation. Il y a aussi les installateurs et les manufacturiers. Il s'agit de causes de recours global. Beaucoup de parties sont impliquées, et c'est pour cela que le gouvernement a de la difficulté à se dissocier pour tenter de conclure des règlements ou des choses comme cela. Cela ajoute à la complexité du problème.

M. Ricard: Vous dites dans votre déclaration qu'il y a une réduction de 27 millions de dollars par rapport à l'an dernier dans les crédits alloués au ministère. Vous dites aussi que les politiques du ministère seront bientôt source de création d'emplois. Dans combien de temps cela se produira-t-il?

Le président: Je pense, monsieur le ministre, que M. Ricard fait allusion à la nouvelle politique sur les brevets pharmaceutiques.

M. Ricard: Je parle de toutes les politiques du ministère.

Le président: Vous dites qu'il y aura des investissements obligatoires de la part des entreprises. Je pense qu'il fait allusion à cela. Pouvez-vous élaborer un peu à ce sujet?

M. Côté (Langelier): J'imagine que des effets tangibles vont se manifester d'ici un an. Il y a plusieurs aspects. Premièrement, il y a la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues. Il y a également une chose très importante, soit la Loi

[Translation]

Mr. Côté (Langelier): When I refer to the total, I mean the grants rather than the operating costs of the program. To be precise, the amount comes out to \$220,000,224.77. You know that the grant was for a maximum of \$5,000. The average amounts to \$4,700. Most of the taxpayers concerned met the conditions set by the government and received a refund, in keeping with the policy decision.

Mr. Ricard: Does this amount include the grant for insulation and the grant to have it removed?

Mr. Côté (Langelier): Not for insulation.

Mr. Ricard: I want to know the total cost. It must have been more than \$220 million because people also received money to put in the insulation.

Mr. Côté (Langelier): The Department of Energy, Mines and Resources paid the grant to have the insulation installed. When the mistake was discovered, it was decided that government policy would be to offer a refund and the Department of Consumer and Corporate Affairs was given the responsibility for it. The cost of the compensation amounted to \$220 million.

Mr. Ricard: Have any suits been filed on grounds of health?

Mr. Côté (Langelier): A number of cases are now before the courts. There were class actions. Six cases are still pending before the Superior Court of Montreal and the District of Montreal, they represent over 4,000 persons who have joined in a class action. Once the decision has been handed down, we will comply with it. But it must be kept in mind that the federal government is not the sole party responsible; there is also the provincial government, through its housing corporation. There are also the installers and manufacturers. Many parties are involved, and that is why it is difficult for the government to dissociate itself from the rest and conclude a separate settlement on its own. This adds to the complexity of the problem.

Mr. Ricard: In your statement you say that there is a \$27 million reduction compared to the previous year's appropriations for the department. You also say that the policies of the department will soon result in the creation of jobs. How much time will this take?

The Chairman: I believe, Mr. Minister, that Mr. Ricard is referring to the new policy on pharmaceutical patents.

Mr. Ricard: I am talking about all the policies of the department.

The Chairman: You say that certain investments will be compulsory for firms. That, I believe, is what he is referring to. Could you elaborate on it a bit?

Mr. Côté (Langelier): I imagine that tangible effects will be felt within a year. There are several aspects. First of all, there is the Patent Act and the Food and Drugs Act. There is also a very important piece of legislation, the Competition Act, which

[Texte]

sur la concurrence qui fait l'objet du projet de loi C-91. C'est un sujet d'actualité. Cela va être encadré par le jeu des forces du marché. Il y a aussi la révision de la Loi sur la faillite. Evidemment, on parle toujours de création d'emplois, mais on parle aussi de mécanismes pour protéger les emplois qui sont déjà là. C'est ce que le Ministère est en train d'examiner dans le cadre de la révision de la Loi sur la faillite. C'est l'équivalent canadien de ce qui existe dans la Loi sur la faillite américaine. Cela permettrait à certaines compagnies en difficultés financières d'utiliser un mécanisme prévu dans la loi pour continuer à fonctionner au lieu de fermer leurs portes.

C'est l'ensemble des politiques qui seront mises en application d'ici un an. En tout cas, le projet de loi C-91, qui porte sur la Loi sur la concurrence, devrait être adopté assez rapidement avec l'appui de mes collègues. Egalement, la Loi sur les aliments et drogues aura certainement un effet positif. Pour la Loi sur la faillite, ce sera peut-être un peu plus long parce qu'on est encore au stade de la consultation. Cela vous donne une idée de l'ensemble des mesures qui seront adoptées.

• 1700

M. Ricard: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci, monsieur Ricard.

Monsieur Rompkey.

Mr. Rompkey: Thank you, Mr. Chairman.

First of all I want to support Mr. Darling on the fair issue. Now I know why he has survived so long. It is because he asks people questions and he knows exactly what questions to ask.

I want to ask the Minister about another topic. On January 30, 1985 he announced the government's policy on metric, which really was a mandatory metric. People were allowed to use imperial but they had to use metric. So the bottom line of the policy . . . and it was possibly a very astute political move by the Minister, which was borne out because a lot of the high profile has receded.

But we are now into May 1986 and we still do not have any regulations, Mr. Minister, with regard to metric. I want to quote from Mr. Tim Carter, who is Vice-President of the Retail Council of Canada.

In some cases, he says, a sign or an advertisement will have both metric and imperial prices, but the metric will be so small that it is almost unnoticeable. In other cases, metric is not used at all.

Mr. Minister, I do not take my glasses to the supermarket, and maybe there are a lot more people like me.

He says:

Some small retailers are even switching back their scales to pounds and ounces without fear of prosecution.

The attraction is that something advertised at so many dollars per pound appears cheaper than it does in dollars per

[Traduction]

is the subject of Bill C-91. It is a topical concern. A certain framework will be provided by market forces. There is also the revision of the Bankruptcy Act. Of course, though we are talking about creating jobs, we are also interested in mechanisms to protect existing jobs. This is the matter being examined by the department as part of the revision of the Bankruptcy Act. It is the Canadian equivalent of the provisions to be found in the American Bankruptcy Act. It would allow certain companies going through financial difficulties to resort to a legal mechanism in order to continue to operate instead of closing down.

All these different policies will be implemented within a year. In any case, Bill C-91 which deals with competition should be passed rather quickly with the support of my colleagues. I am sure that the Food and Drug Act will also have a positive effect. The one on business failures might take a little bit longer because we are still at the consultation stage. This should give you an idea of the different measures that will be passed.

Mr. Ricard: Thank you, Mr. Minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Ricard.

Mr. Rompkey.

M. Rompkey: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je suis bien d'accord avec M. Darling sur la question des foires. Maintenant je comprends pourquoi il est là depuis si longtemps. C'est parce qu'il pose des questions et sait exactement quelle question poser.

J'aimerais pour ma part interroger le ministre sur un autre sujet. Le 30 janvier 1985, il a annoncé la politique gouvernementale à propos du système métrique qu'il rendait en fait obligatoire. On a autorisé les Canadiens à utiliser le système impérial mais il leur fallait utiliser le système métrique. Le résultat . . . et peut-être était-ce là très astucieux de la part du ministre parce qu'on parle beaucoup moins de la question.

Nous sommes toutefois maintenant en mai 1986 et il n'y a toujours pas de règlement au sujet du système métrique. Je vais vous lire une citation de M. Tim Carter, vice-président du Conseil canadien du commerce de détail.

Dans certains cas, un panneau ou une annonce publicitaire donne les prix en mesures métriques et en mesures impériales, mais les mesures métriques sont indiquées en tellement petits caractères qu'elles sont difficiles à lire. Dans d'autres cas, on ne les utilise même pas.

Monsieur le ministre je n'emporte pas mes lunettes au supermarché et je ne suis probablement pas le seul de mon espèce.

Il poursuit:

Certains petits détaillants en reviennent même aux balances en livres et en onces sans crainte de poursuites.

L'avantage est que quelque chose dont on annonce le prix par livre semble meilleur marché que si on indique le

[Text]

kilogram. Put another way, an item looks less expensive at \$1 dollar a pound than it does at \$2.20 a kilogram.

When are we going to get regulations that will enforce the metric policy? When are going to get some protection for consumers, who are still in a very subtle, and perhaps not so subtle, way getting ripped off because people are allowed to use the vacuum for their own purposes, the absence of regulations for their own purposes? When, Mr. Minister, are we going to put some teeth in the law, when are we going to enforce it and when are we going to give consumers some protection in that regard?

Mr. Côté (Langelier): First of all I think, Mr. Rompkey, that you and I certainly realize—and we are not the only ones—that there are in this country certain people, a category of people, who have difficulty understanding metric, dealing with metric. I think you realize that . . .

Mr. Rompkey: Yes.

Mr. Côté (Langelier): —and you agree with that.

Mr. Rompkey: I agree with that.

Mr. Côté (Langelier): Okay. So, having said that, we had regulations established by Mrs. Erola, my predecessor, making the use of metric mandatory; if not, prosecution would be taken. I think you have to realize that in this government we have to be more sensitive to the reality of this country, realizing that some people have difficulty with that. So that is why we came with a policy we felt really was responding to the needs of the Canadian people.

It is a reasonable policy, and since we have announced that, as you said, in January 1985 we have kept watching the evolution, the degree of voluntary conversion. So far we have not received complaints to a degree where we feel that we should accelerate the process of bringing new regulations. We keep watching the situation, but again I think our objective is to watch how this policy is developing, show a reasonable approach.

I have travelled all over the country in the past 12 months, and really I am satisfied by the reaction of the people involved.

• 1705

Those who have difficulty in dealing with the metric can use imperial, and understand the meaning of their commercial transaction, so to speak. If they are buying a pound of steak, in their mind they know exactly what a pound of steak means. If they buy 450 grams of steak, they do not really know what that represents. The way we see the evolution of the situation . . . We are satisfied right now. I could probably add to that, Mr. Rompkey, that I did not accelerate that because there are a lot of issues that this department has had to deal with in the last weeks I might say.

The Chairman: Mr. Rompkey, do you have another question?

Mr. Rompkey: The minister's argument seems to be that because people do not understand, we do not enforce the law. We also have an Official Languages Act, and there are a lot of

[Translation]

prix du kilo. Autrement dit, un article semble moins cher à 1\$ la livre qu'à 2.20\$ le kilo.

Quand aurons-nous des règlements pour imposer le système métrique? Quand allons-nous nous décider à protéger les consommateurs qui continuent à se faire subtilement avoir, même si ce n'est pas toujours très subtil, parce qu'en l'absence de règlement, les commercants font ce qu'ils veulent. Quand allons-nous mettre la loi en application, donner aux consommateurs la protection nécessaire à cet égard?

M. Côté (Langelier): Tout d'abord, je suis sûr que vous comprenez comme moi—et nous ne sommes pas les seuls—qu'il y a dans notre pays certaines personnes, toute une catégorie de personnes qui ont du mal à comprendre le système métrique et à l'utiliser. Je suppose que vous réalisez . . .

M. Rompkey: En effet.

M. Côté (Langelier): . . . cela et que vous êtes bien d'accord.

M. Rompkey: Je suis d'accord.

M. Côté (Langelier): Bien. Cela dit, des règlements ont été adoptés par mon prédécesseur, M^{me} Erola afin de rendre obligatoire le système métrique, sous peine de poursuites. Vous devez comprendre que notre gouvernement souhaite tenir davantage compte de la réalité et du fait que cela pose des problèmes à certains. C'est pourquoi nous avons adopté une politique qui nous semblait répondre aux besoins de la population canadienne.

C'est une politique raisonnable et, comme vous le disiez, depuis qu'elle a été annoncée en janvier 1985, nous avons suivi l'évolution du processus. Nous n'avons pas jusqu'ici reçu de plaintes suffisantes pour décider d'accélérer le processus en adoptant de nouveaux règlements. Nous continuons à surveiller la situation et notre objectif est de voir comment évolue les choses et de procéder raisonnablement.

J'ai parcouru tout le pays au cours des 12 derniers mois et je dois dire que je suis très satisfait de la réaction des intéressés.

Ceux qui ont du mal à utiliser le système métrique peuvent utiliser le système impérial afin de comprendre la transaction commerciale qu'ils effectuent. S'ils achètent une livre de bifteck, ils savent exactement ce que ça veut dire. Si, par contre, ils en achètent 450 grammes, ils ne comprennent pas exactement ce que cela représente. L'évolution de la situation nous satisfait pour le moment. J'ajouterais que je n'ai pas accéléré le processus parce qu'il y a beaucoup d'autres questions dont mon ministère a dû traiter ces dernières semaines.

Le président: Monsieur Rompkey, avez-vous une autre question?

M. Rompkey: L'argument du ministre semble être que, puisque la population ne comprend pas le système, il ne faut pas appliquer la loi. Nous avons également une Loi sur les

[Texte]

people in the country who do not understand French; there are a lot of people in the country who do not understand English, but we still have an Official Languages Act, and we expect people to be able to understand both, or through interpreters. I hope the minister would not take the same attitude towards the Official Languages Act as he has taken toward his metric policy.

Mr. Côté (Langelier): Mr. Rompkey, you would not like to have this government prosecute people who do not speak French or English.

Mr. Rompkey: No, but the law says that people have a right to deal with the government of Canada in their language, and that law is enforced. Now, your law says that people may have imperial, but they must have metric, and yet that law is not enforced. I am just using the Official Languages Act as an example, because you said there were people who did not understand, and, therefore, you were not going to enforce the law rigidly. I am saying to you that you cannot have it both ways. If one law is enforced . . .

Mr. Côté (Langelier): Mr. Rompkey, I think the policy we announced last year showed compassion from this government for people who have difficulty to understand that. The regulations were mandatory, and were only for three sectors of the industry out of 110 sectors, so we felt we had to amend that, and show more reasonable opening, I might say. We did not feel that we should prosecute people because they have not been educated and they could not understand what metric means. We feel the Canadian people should decide how fast they would like to convert to the metric system. We stay committed to metric—we said that—and want that conversion to happen. We decided at that time that we would have to come with some regulations—we are still working on these regulations—but at the same time we are watching the evolution of this conversion, and we are very satisfied with the way it is happening right now.

We have not accelerated the process by trying to push and speed up the regulations because we do not feel it was that important. The market is reacting very, very well, and also the consumers. I am sure that if you can bring me from your constituency and your ridings complaints, they would be very small. I have 211 members on my side and I think you know that, and I have not heard very major complaints.

Mr. Rompkey: Is that true, Stan.

Mr. Darling: How many in Newfoundland?

Le président: Merci, monsieur Rompkey.

Madame Collins.

Mrs. Collins: we have had a fair reduction in expenditures for the consumer services, which I understand translates into a reduction of about 25 person-years, which I assume means 25 people. I know some of that is in Vancouver, because I have

[Traduction]

langues officielles et il y a beaucoup de gens au pays qui ne comprennent pas le français; il y en a beaucoup d'autres qui ne comprennent pas l'anglais, mais cela ne nous empêche pas d'avoir une Loi sur les langues officielles et de déclarer que la population doit pouvoir comprendre les deux langues, seule ou avec l'aide d'interprètes. J'espère que le ministre n'adopterait pas la même attitude vis-à-vis de la Loi sur les langues officielles.

M. Côté (Langelier): Monsieur Rompkey, vous ne voudriez toutefois pas que le gouvernement poursuive les Canadiens qui ne parlent pas français ou anglais.

M. Rompkey: Non, mais la loi stipule que les citoyens ont le droit de traiter avec le gouvernement canadien dans leur propre langue et cette loi est appliquée. Votre loi stipule que l'on peut utiliser le système impérial mais que l'on doit se servir du système métrique et, pourtant, vous ne la mettez pas en oeuvre. Je n'utilise la Loi sur les langues officielles que comme exemple parce que vous avez dit qu'il y avait des gens qui ne comprenaient pas et qu'ainsi vous ne vouliez pas appliquer rigidement la loi. Je vous réponds qu'il faut savoir ce que vous voulez. Si l'on met une loi en application . . .

M. Côté (Langelier): Monsieur Rompkey, la politique que nous avons annoncée l'année dernière a montré que le gouvernement voulait faire preuve de compassion envers les personnes qui avaient du mal à comprendre le nouveau système. Les règlements étaient obligatoires et ne s'appliquaient qu'à 3 secteurs de l'industrie sur 110 si bien que nous avons décidé qu'il fallait être un peu plus souple. Nous ne pensions pas devoir poursuivre des gens qui n'avaient pas appris le système métrique à l'école et qui ne le comprenaient pas. Nous estimons que c'est aux Canadiens de décider du temps qu'il leur faudra pour passer au système métrique. Nous avons bien dit que nous voulions que la conversion se fasse. Nous avons décidé à l'époque qu'il nous faudrait adopter certains règlements—auxquels nous travaillons toujours—mais que nous voulions parallèlement suivre l'évolution de la situation, et nous sommes très satisfaits du rythme auquel s'opère actuellement la conversion.

Nous n'avons pas accéléré le processus en essayant d'adopter en vitesse des règlements parce que nous n'avons pas jugé que c'était très important. Le marché réagit extrêmement bien, de même que le consommateur. Je suis certain que, si vous me présentez les plaintes que vous avez reçues de votre circonscription, vous devrez reconnaître qu'elles sont très minimes. J'ai 211 députés de mon côté, ce que vous devez savoir, et je n'ai pas entendu parler de plaintes sérieuses.

M. Rompkey: Est-ce vrai, Stan?

M. Darling: Combien y en a-t-il à Terre-Neuve?

The Chairman: Thank you, Mr. Rompkey.

Mrs. Collins.

Mme Collins: Nous avons eu une bonne réduction des dépenses au titre des services à la consommation, ce qui représente, si je ne m'abuse, une diminution d'environ 25 années-personnes, ce qui doit vouloir dire 25 personnes. Une partie d'entre elles sont à Vancouver, car j'en ai vu certaines

[Text]

met with some of the people there. Can you actually tell me how many of those are in your specific region?

• 1710

Mr. Côté (Langelier): I do not have any idea, Mary. I will get back to you on that before 6 p.m.

Mrs. Collins: What is the impact of those reductions? Does it mean that certain services will not be provided, or does it mean a reduction in the level of service? How will this reduction in expenditures translate into services to consumers?

Mr. Côté (Langelier): I do not want to give you an answer that . . . not knowing it. I can guess, if you want. I think that when you are talking about a reduction of 121 person-years it has to be divided through regions, and you know how important the Vancouver region, for instance, was in terms of hazardous products and UFFI and all these things. So really, if there is something, Vancouver is probably one of the areas, like Montreal, that will be hurt by the reduction of people as well; but that does not mean there will be a reduction of services—not at all.

Mrs. Collins: Like, within the Consumers Services Branch . . .

Mr. Côté (Langelier): Yes. I am talking about . . .

Mrs. Collins: —you are not actually cutting out any particular programs . . .

Mr. Côté (Langelier): Oh no.

Mrs. Collins: —that were delivered by Consumers Services?

Mr. Côté (Langelier): No.

Do we?

Mrs. Collins: Okay. And I understand you are not reducing the grants to consumer organizations, because I see . . .

Mr. Côté (Langelier): Oh yes . . .

Mrs. Collins: —that the figures are the same as last year.

Mr. Côté (Langelier): —this is reduced.

Mrs. Collins: Okay, so that is . . .

Mr. Côté (Langelier): Let me tell you why it is reduced. It is reduced because the more it goes the more the provinces are involved in the consumers office protections. The best example is Quebec. The more it goes, the more the provinces are involved in protecting consumers, because they feel they are closer to the action, if I might say so, if something has happened to the consumers provincially speaking.

We do not want to duplicate grants to these organizations so really we have established criteria whereby if it is a national association or organization it is going to be treated as such and then we have something for them. But there were a lot of associations in the past that were really being considered as provincial associations that right now are getting grants from the provinces. So we do not want to add to that, because really

[Translation]

là-bas. Pourriez-vous me dire en fait combien il y en a dans votre propre région?

M. Côté (Langelier): Je n'en ai aucune idée, Mary. Je vous donnerai une réponse avant 6 heures.

Mme Collins: Quelle est l'incidence de ces réductions? Cela signifie-t-il que certains services ne seront pas offerts ou que les services seront de moins bonne qualité? En quoi cette diminution de dépenses touchera-t-elle les services offerts aux consommateurs?

M. Côté (Langelier): Je ne peux pas vous donner de réponse . . . sans savoir. Je peux évidemment essayer de deviner. Quand on considère une compression de personnel de 121 années-personnes, il faut répartir cela entre les régions et savoir ce que représentait par exemple la région de Vancouver pour les produits dangereux, la MIUF et tout ce genre de choses. Donc, s'il y a quelque chose, Vancouver est probablement une des régions, comme Montréal, qui sera touchée par la compression de personnel; cela ne signifie pas toutefois que les services seront réduits—pas du tout.

Mme Collins: Comme à la Direction des services à la consommation . . .

M. Côté (Langelier): Oui. Je parle de . . .

Mme Collins: . . . vous ne supprimez pas complètement tel ou tel programme . . .

M. Côté (Langelier): Oh non!

Mme Collins: . . . des services à la consommation?

M. Côté (Langelier): Non.

N'est-ce pas?

Mme Collins: Bien. Et vous ne réduisez pas non plus les subventions aux associations de consommateurs, car je constate . . .

M. Côté (Langelier): Oh, si . . .

Mme Collins: . . . que les chiffres sont les mêmes que l'année dernière.

M. Côté (Langelier): . . . cela a diminué.

Mme Collins: Donc, c'est . . .

M. Côté (Langelier): Permettez-moi de vous expliquer pourquoi nous les avons diminués. C'est parce que, de plus en plus, les provinces s'occupent de la protection des consommateurs. Le meilleur exemple est le Québec. De plus en plus, les provinces s'efforcent de protéger les consommateurs parce qu'elles estiment être plus près des intéressés quand quelque chose arrive aux consommateurs.

Nous ne voulons donc pas faire double emploi avec nos subventions, si bien que nous avons établi des critères selon lesquels s'il s'agit d'une association nationale, elle est traitée comme telle et reçoit une subvention. Mais il y avait par le passé beaucoup d'associations que l'on considérait comme des associations provinciales et qui reçoivent maintenant leurs subventions des provinces. Nous ne voulons donc pas faire

[Texte]

we are not answering the needs exactly; we are just adding to something that is not really essential because the provinces are there.

When you talk about reduction of a deficit of that magnitude you have to take that into consideration, unfortunately. We would like to give to everyone because it is consumer protection and it is oriented toward the consumer side and we are concerned with that. We are trying to do the most, but you have to realize that the more it goes the more difficult it is for us to deal with that.

Mrs. Collins: So that means some organizations may have been applying both to the federal government and to the provincial government and now they will just get it from one or the other?

Mr. Côté (Langelier): Yes. I do not have the figures. I could give them to you, Mary, but by heart I think that last year we were asked for \$5.5 million of grants and we gave \$1.8 million. This year we have received demands for over \$3.5 million and we are going to give something like \$1.2 million. So you see that the demands we have are greatly exceeding the capacity we have to answer the needs.

Mrs. Collins: Is that true, then, generally? Regarding some of the functions your department has provided in the past, is there some effort sort of to transfer some of those to the provinces, or rationalization . . . ?

Mr. Côté (Langelier): Well, we are watching what the provinces . . . We are dealing with, discussing with the provinces. When we see a province that really has a good set-up and really provides consumer protection and there is no need for us to supplement and duplicate the action, we try to deal with the provinces and the specific organizations.

As I say, we are going with the national associations. But even there we would like to help these associations to find ways and means to become self-sufficient, for instance. They should try to develop their own capacity of their financial support. They should find their financial support. The government is there, fine. We recognize their needs, but we have to help them to become self-sufficient.

• 1715

Mr. Darling: This was brought up at the Association of Fall Fairs and discussed; and they were unhappy with it. We checked with the United States, and they have the odd fair there; and the same performance was going through there. But the American government, in their wisdom . . . Congress passed legislation which said these birds could not get their pound of flesh out of the small one-day fairs.

This is the first chance I have had to bring it up in recent years. You may not be too knowledgeable—you know what I mean—on it, Mr. Minister, but maybe your officials would know something about it. I would appreciate their comments.

[Traduction]

double emploi parce que cela ne correspond pas vraiment à un besoin; ce serait ajouter quelque chose qui n'est pas vraiment essentiel, puisque les provinces sont là pour le faire.

Quand vous parlez de réduire un déficit aussi important, il faut malheureusement prendre ce genre de choses en considération. Nous aimerions beaucoup subventionner tout le monde, parce qu'il s'agit de protection du consommateur et c'est quelque chose qui nous intéresse. Nous essayons de faire le maximum, mais il faut comprendre que c'est de plus en plus difficile pour nous.

Mme Collins: Cela signifie donc que certaines associations qui obtenaient des subventions à la fois du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial n'en recevront maintenant plus que de l'un d'entre eux?

M. Côté (Langelier): Oui. Je n'ai pas les chiffres ici. Je pourrais toutefois vous les communiquer, mais je crois me souvenir que l'année dernière, on nous avait demandé 5,5 millions de dollars de subventions et que nous en avons donné 1,8 million. Cette année, nous avons reçu plus de 3,5 millions de dollars de demandes et nous allons verser environ 1,2 million. Vous voyez donc que les demandes dépassent de beaucoup la capacité que nous avons de répondre aux besoins.

Mme Collins: Est-ce vrai, de façon générale? Si vous considérez certaines des fonctions assumées autrefois par votre ministère, êtes-vous en train d'essayer d'en transférer certaines aux provinces ou de rationaliser . . . ?

M. Côté (Langelier): Nous regardons ce que font les provinces . . . Nous en discutons avec elles. Lorsque nous constatons que l'une d'entre elles a un bon système et offre aux consommateurs la protection voulue et qu'il n'est donc pas nécessaire pour nous de compléter ce qu'elle fait, ni de faire la même chose, nous nous abstenons et travaillons avec d'autres provinces et certaines associations.

Je répète que nous continuons à subventionner les associations nationales. Mais là encore, nous aimerions les aider à trouver le moyen de s'auto-financer. Elles devraient essayer de trouver des sources de revenus, de se faire subventionner. Il est certain que le gouvernement est là. Nous reconnaissons leurs besoins, mais il nous faut les aider à s'auto-financer.

M. Darling: La question a été soulevée auprès de la *Association of Fall Fairs* qui a révélé qu'elle était insatisfaite de la situation. Nous avons vérifié ce qui se passe aux États-Unis, où il y a parfois des foires; le scénario était le même. Cependant, dans sa sagesse, le gouvernement américain . . . le Congrès, a adopté une loi empêchant à ces vautours d'exploiter les petites foires d'un jour.

C'est la première occasion que j'ai depuis des années d'en parler. Vous ne vous y connaissez peut-être pas trop, monsieur le ministre—vous savez ce que je veux dire—mais peut-être que vos fonctionnaires sont un peu plus au courant de la situation. J'aimerais bien savoir ce qu'ils en pensent.

[Text]

Mr. Côté (Langelier): I am very surprised, with the way you are pleading your cause, that you have not been able to convince Mr. Edwards. But Stan, that is the actual law. It is our intention exactly to re-examine the whole thing, and no doubt with our bureaucrats it might fall under my responsibility more than Marcel's, for instance. But I will have a discussion with my colleagues about that, and we will try . . . [Technical Difficulty—Editor]

- ..financial support, they should find their financial support. The government is there, fine. We recognize their needs. But we have to help them in becoming self-sufficient. That is our main goal. It could take a number of years to achieve that. But some associations will achieve these goals, and hopefully soon.

Mr. Parry: I would like to come back to the question of generic drugs. The Canadian Drug Manufacturers' Association has put forward the figure of \$500 million as the true value of the savings created by generic drugs. Does your ministry have any disagreement with those figures?

Mr. Côté (Langelier): As I said before, Mr. Parry, there are a lot of figures we have examined and also figures that have been thrown up for discussion. I do not want to comment on any of these. We have our own figures. When we announce our policy, we will be able to discuss and deal with these figures you are talking about. But certainly when you are talking about \$500 million, I would say it is quite exaggerated.

Mr. Parry: Does your ministry have any targets for new jobs in R and D in Canada as a result of changes in legislation?

Mr. Côté (Langelier): I would say we have some objectives in mind that we are trying to achieve, and hopefully by the announcement of our decision you will be able to judge how effective this policy will be.

Mr. Parry: Have you or any of your officials had any discussion with the provincial Ministers responsible for the drug plans? I understand they have had rapidly escalating costs.

Mr. Côté (Langelier): Drug plans?

Mr. Parry: Yes.

Mr. Côté (Langelier): The kind of discussion we have had, Mr. Parry, was with some of my provincial colleagues in consumer and corporate affairs, where there were some, and some provincial health Ministers as well. We have discussed a lot of things; the whole issue. All the items related to the problem, or initiatives related to that, have been discussed.

[Translation]

M. Côté (Langelier): Je suis très étonné de la façon dont vous présentez vos arguments et de voir que vous n'avez pas réussi à convaincre M. Edwards. Mais c'est la loi, Stan. Nous avons justement l'intention de la réexaminer de fond en comble et nos bureaucrates pensent que toute cette affaire relève de ma responsabilité, bien plus que de celle de Marcel, par exemple. Mais j'ai l'intention d'en discuter avec mes collègues, et nous allons essayer . . . [Difficultés techniques—Éditeur]

- ..soutien financier, ils devraient essayer de trouver leur propre soutien financier. Ça va, le gouvernement est là; il reconnaît leurs besoins. Mais nous devons les aider à devenir autonomes. C'est là notre objectif premier. Nous risquons d'y passer plusieurs années. Néanmoins, certaines associations vont réaliser ces objectifs, et bientôt, avec un peu de chance.

M. Parry: J'aimerais revenir à la question des médicaments génériques. Selon la *Canadian Drug Manufacturers' Association*, les véritables économies réalisées par les médicaments génériques s'élèveraient à 500 millions de dollars. Votre ministère est-il d'accord avec ces chiffres?

M. Côté (Langelier): Comme je l'ai déjà dit, monsieur Parry, nous avons examiné des tas de chiffres et des tas d'autres ont été soulevés dans le cadre des discussions. Je préférerais ne pas en discuter. Nous avons nos propres chiffres. Lorsque notre politique sera rendue publique, nous serons en mesure d'examiner les chiffres dont vous parlez et de nous prononcer. Mais je peux vous dire tout de suite que c'est grandement exagérer que de prétendre que les économies s'élèvent à 500 millions de dollars.

M. Parry: Votre ministère a-t-il fixé des objectifs quant aux nouveaux emplois dans le domaine de la recherche et du développement au Canada, à la suite des changements apportés à la loi?

M. Côté (Langelier): Nous nous sommes fixé certains objectifs que nous espérons réaliser et, si tout va bien, lorsque nous ferons connaître notre décision, vous serez en mesure de déterminer l'efficacité de notre politique.

M. Parry: Avez-vous, vous ou vos fonctionnaires, discuté avec les ministres provinciaux responsables de l'administration des régimes d'assurance-médicaments? Je crois savoir que les coûts pour les provinces sont montés en flèche.

M. Côté (Langelier): Les régimes d'assurance-médicaments?

M. Parry: Oui.

M. Côté (Langelier): Monsieur Parry, les discussions que j'ai eues se sont déroulées avec certains de mes homologues provinciaux de la Consommation et des Corporations, et aussi avec certains ministres provinciaux de la Santé. Nous avons discuté de toutes sortes de choses; de toute la question en général. Nous avons parlé de tous les éléments liés au pro-

[Texte]

Mr. Parry: Finally, then, is it true that eight out of the ten provinces are basically supporting the present regime without any changes?

Mr. Côté (Langelier): I would say it could be the other way around. It could be that eight of the ten—maybe I am a little optimistic—would be supportive of the orientation they know we would like to take, because some of them have an idea . . . some of them know more . . . But really, it is far away to say that eight out of ten prefer the *status quo*. On the contrary.

Mr. Parry: Well, I am glad to see that you recognize optimism as a factor in your answer, Mr. Minister.

Mr. Côté (Langelier): A good Conservative is always a good optimist; and the way we have to deal with the financial problems, we have to be optimistic as well, Mr. Parry.

Mr. Darling: If I just might mention briefly, following my friend Mr. Rompkey on the metric and imperial . . . saying we should be instituting this other, I am sure Mr. Rompkey was here, and I know I was here, when imperial and metric were brought in in the first place. It was brought in on the basis—I remember speaking on it—that it would be voluntary, and a good many of us said we should move at the same speed as the Americans; the United States. If you check the figures, we trade a bit between Canada and the United States; it might even be \$1 million. It is \$160 billion, to be exact. So a lot of us went on the basis that we would move at the same rate, and we sure moved a lot faster.

• 1720

Mr. Minister, you are well aware that it was an election issue, too. It is a sleeping giant. I hope you and your officials will do that, because the previous government did not endear itself by bankrupting a few people and scaring the hell out of a lot of others . . .

Mr. Côté (Langelier): You are right.

Mr. Darling: —although I am delighted they did not scare my friend, Mr. Domm, and the 35 other members who dared them to.

So I am hoping you are going to go slow on it, because there are a few maybe . . . But there are a few million people who are not too interested in buying by the kilogram or buying by the gram either and a lot, including me, who find it very difficult to figure it out. Certainly, it will be in the best interests of this government not to prosecute or not to speed things up.

What are your comments on that?

Mr. Côté (Langelier): Again, without sounding like a broken record, I think I said earlier that we do not want to accelerate that. We keep watching the evolution, the conver-

[Traduction]

blème, ainsi que de toutes les mesures connexes qui ont été prises.

M. Parry: Pour terminer, est-il bien vrai que huit provinces sur dix préféreraient que le système actuel soit maintenu sans changement?

M. Côté (Langelier): Je dirais que c'est tout le contraire. Il est tout à fait possible que huit provinces sur dix—mais c'est peut-être un peu optimiste de ma part—soient en faveur de la nouvelle orientation que nous aimerions prendre, car certaines d'entre elles ont une idée . . . Certaines en savent plus . . . Quoiqu'il en soit, il est exagéré de dire que huit provinces sur dix préfèrent le *statu quo*. Au contraire.

M. Parry: Eh bien, monsieur le ministre, je suis heureux de vous voir admettre que votre réponse est optimiste.

M. Côté (Langelier): Un bon Conservateur est toujours optimiste; pour régler les problèmes financiers, monsieur Parry, il faut être optimiste.

M. Darling: J'aimerais vous poser une courte question, faisant suite à celles de mon ami M. Rompkey, au sujet des systèmes métrique et impérial . . . On disait qu'il fallait rétablir ce système; je suis persuadé que M. Rompkey était ici, et je sais que je l'étais, moi, lorsque les systèmes impérial et métrique ont été adoptés. On avait convenu—et je me souviens d'en avoir parlé—que le changement serait volontaire. Beaucoup de gens avaient dit qu'ils apporteraient les changements au même rythme que les Américains, les États-Unis. Si vous vérifiez les chiffres, vous verrez que le commerce entre le Canada et les États-Unis est assez important, et il s'élève peut-être même à un million de dollars. En fait, il s'élève à 160 milliards de dollars. C'est pourquoi beaucoup de Canadiens étaient partis du principe que le changement se ferait au même rythme, alors qu'il s'est fait beaucoup plus rapidement.

Monsieur le ministre, vous n'ignorez pas qu'il s'agissait aussi d'une plate-forme électorale. C'est un géant qui dort. J'espère que vous et vos fonctionnaires allez le faire, parce que l'administration précédente ne s'est pas fait aimée des Canadiens en obligeant certains à faire faillite et en causant la peur de leur vie à beaucoup d'autres . . .

M. Côté (Langelier): Vous avez raison . . .

M. Darling: . . . même s'il n'a pas réussi, je suis heureux de le dire, à faire peur à mon ami, M. Domm, et aux 35 autres députés qui lui avaient lancé le défi.

C'est pourquoi j'espère que vous allez procéder lentement, parce qu'il y a peut-être quelque . . . Il y a quelque millions de personnes qui ne sont pas très épatées par l'idée d'acheter au kilogramme ou au gramme et beaucoup d'autres, dont moi-même, qui n'y comprennent rien du tout. Je crois que le gouvernement actuel aurait intérêt à ne pas entreprendre de poursuites et à ne pas accélérer les choses.

Qu'en pensez-vous?

M. Côté (Langelier): Au risque de me répéter encore une fois, je ne crois pas que nous ayons l'intention d'accélérer les choses, comme je l'ai dit tantôt. Nous surveillons de près

[Text]

sion, the capacity of the Canadian people so far. We are happy with what we are seeing.

First of all, I think we should say—and all of us agreed—that the decision was a very good decision.

Mr. Darling: Which decision?

Mr. Côté (Langelier): Not the decision of the previous government, our decision in January 1985, Stan.

Mr. Darling: All right. With all due respect to my very distinguished Privy Counsellor over there, if he went back to Labrador and took a poll, I would be willing to bet 10:1 on how it would turn out.

Mr. Rompkey: It is worth it to get food, no matter if it is in kilograms or pounds.

An hon. member: That is right.

Le président: Monsieur Domm, vous avez la parole.

Mr. Domm: Yes, Mr. Chairman, I would like to pose three very brief questions at this time. They come out of the discussion earlier by Mr. Rompkey. I realize Mr. Rompkey comes from an island surrounded by water, Labrador and Newfoundland . . .

Mr. Rompkey: No, that is not true. It is part of the Ungava Peninsula and the Canadian Shield. Every good Conservative should know that, whether he is optimistic or not. He should know his geography. Even in Quebec City they know where Labrador is.

Mr. Côté (Langelier): Yes.

Mr. Domm: I would like to clear up one thing, Mr. Minister, and perhaps you could elaborate a bit on it. They are three very short questions.

The first question deals with legislation that we are not enforcing. He refers to the subject of metric and compares it to bilingualism. To my knowledge, Mr. Minister, we have no legislation on the books now making it mandatory to impose any of these regulations that would cause prosecutions and fines and confiscation of equipment. I would like to know from the Minister if there is some legislation dealing with these items Mr. Rompkey raised that we are not enforcing. To my knowledge, there is a moratorium on the regulations and there is no legislation on gasoline, floor covering or groceries.

Mr. Côté (Langelier): I do not want to put oil on the fire, obviously. But as I said, Mr. Domm, we announced our decision last year and we are very satisfied with that decision, with the degree at which the conversion is going. We keep watching it very closely. My department, through Mrs. Porteous, is examining how it is developing, if there is a special problem in a specific area; for instance, for a category of industry or a sector of industry. So far it has not been the case.

Meanwhile, we keep working on the regulations, but that is all we can say. I am not willing to accelerate anything Canadians do not necessarily need. We have so many things on

[Translation]

l'évolution de la situation, la conversion du système et la capacité des Canadiens à l'assimiler jusqu'ici. Nous sommes satisfaits des résultats.

Tout d'abord, je crois qu'il faut rappeler, et nous sommes tous d'accord là-dessus—que cette décision était excellente.

M. Darling: Quelle décision?

M. Côté (Langelier): Pas la décision du gouvernement précédent, Stan, notre décision de janvier 1985.

M. Darling: Très bien. Sauf le respect que je lui dois, si mon collègue, le très distingué membre du Conseil privé retournerait au Labrador pour faire un sondage, je serais prêt à miser 10 contre 1 sur le résultat.

M. Rompkey: Cela vaut la peine pour obtenir de la nourriture, qu'elle soit en kilogramme ou en livre.

Une voix: C'est vrai.

The Chairman: Mr. Domm, you have the floor.

M. Domm: Oui, monsieur le président. J'aurais trois très petites questions à poser. Elles font suites aux questions posées tout à l'heure par M. Rompkey. Je sais qu'il vient d'une île entourée d'eau, le Labrador et Terre-Neuve . . .

M. Rompkey: Non, ce n'est pas vrai. Cela fait partie de la péninsule d'Ungava et du bouclier canadien. Tout bon Conservateur devrait le savoir, qu'il soit un optimiste ou non. Il devrait connaître sa géographie. Même à Québec, on sait où se trouve le Labrador.

M. Côté (Langelier): C'est juste.

M. Domm: J'aimerais apporter une précision, monsieur le ministre, après quoi vous pourrez en discuter plus longuement. Ce sont trois questions très brèves.

La première concerne une loi que nous ne sommes pas en train d'appliquer. On a parlé du système métrique en le comparant au bilinguisme. À ma connaissance, monsieur le ministre, il n'existe à l'heure actuelle aucune loi rendant obligatoire l'imposition de ce règlement et entraînant des poursuites, des amendes et la confiscation de matériel. J'aimerais que le ministre nous dise s'il existe une loi visant les éléments dont M. Rompkey parlait. À ma connaissance, un moratoire a été imposé sur le règlement et il n'existe aucune loi concernant l'essence, les revêtements de plancher, ou l'épicerie.

M. Côté (Langelier): Je ne voudrais évidemment pas jeter de l'huile sur le feu. Mais comme je l'ai déjà dit, monsieur Domm, nous avons rendu publique notre décision l'an dernier et nous sommes très satisfaits de la vitesse à laquelle la conversion progresse. Nous surveillons la situation de très près. Mon ministère, par l'entremise de M^{me} Porteous, surveille les progrès afin de dépister les problèmes qui pourraient survenir dans certains secteurs particuliers, par exemple, dans un secteur industriel donné. Jusqu'ici, cela n'a pas été le cas.

Entre-temps, nous continuons à travailler à l'élaboration du règlement, mais c'est tout ce que nous pouvons dire pour l'instant. Je ne suis pas disposé à accélérer un processus dont les Canadiens n'ont pas nécessairement besoin. En ce moment,

[Texte]

our plate right now, dealing with combines, the Patent Act, and the copyrights that my dear friend raised earlier.

• 1725

I think we have very important issues to deal with. It takes time and it involves as well bureaucrats' energy. It is time-consuming, and there is so much we could do.

Mr. Domm: That is fine. I just did not want the impression left by Mr. Rompkey that we were not enforcing something that was there.

The second point I would like to ask a question on deals with the reference made to the Consumers' Association of Canada and the Retail Council of Canada. I wonder, Mr. Minister, if your department officials or you could indicate how many letters we are getting a week from either small business, large business or consumers complaining about the policy and about the position? Or is what Mr. Rompkey says the case, that there is a major problem out there? How many letters would we get a week from small businesses complaining about our policy?

Mr. Côté (Langelier): I do not have any figures, Mr. Domm, but, like I said earlier, not to a point where I would be asked to deal with that. I think my people at the department would have advised me or notified me if that was the case.

I am not saying that we have not received letters, and I do not mean by that that I am asking for letters. On the contrary, I think the purpose of it is to let the consumers decide what they want, how pleased they are, and let the retailers as well go with that. I do not want *réveiller un géant qui dort*.

Mr. Darling: Shake the pot.

Mr. Côté (Langelier): Yes, shake the pot, as you say.

Mr. Darling: Disturb the pot.

Mr. Côté (Langelier): I do not want to shake the pot, but I think it is going fine so why should we try again to work on something that is so sensitive that we have dealt with in the past and really answered what we needed it for at that time? There are other things this market needs and consumer protection needs.

Le président: Monsieur Rompkey.

Mr. Rompkey: I knew the government was committed to *laissez-faire*, but I did not know it was committed to *laissez-faire* in the enforcement of laws. The Minister seems to say let people do what they want. Surely that simply leads us to anarchy. The law is the law.

Mr. Domm says there is no legislation, but there certainly was a policy announced in January 1985. The last thing I would accuse either him or Mr. Darling of being is hypocritical. Mr. Darling is a very straightforward man; he feels very

[Traduction]

nous avons beaucoup de pain sur la planche, avec la question des coalitions, la Loi sur les brevets, et le droit d'auteur dont parlait tout à l'heure mon cher ami.

Je pense que nous avons des questions très importantes à résoudre. Cela prend du temps et nécessite l'énergie des bureaucrates. Avec tout le temps que cela prend, nous pourrions faire tellement de choses.

M. Domm: Très bien. Je voulais simplement éviter que M. Rompkey donne l'impression que nous n'appliquons pas une loi qui existe.

Le deuxième point dont j'aimerais vous parler concerne l'allusion faite à l'Association des consommateurs du Canada et puis au Conseil canadien du commerce de détail. Monsieur le ministre, j'aimerais savoir si vous ou vos fonctionnaires pouvez nous donner une idée du nombre de lettres que nous recevons à chaque semaine de propriétaires de petites ou grandes entreprises ou de consommateurs qui se plaignent de la politique et de la position adoptées par le gouvernement? Ou est-ce que M. Rompkey avait raison lorsqu'il disait que la situation est grave? Combien de lettres recevez-vous par semaine de petites entreprises se plaignant de la politique?

M. Côté (Langelier): Je n'ai pas de chiffres à ce sujet, monsieur Domm, mais comme je l'ai dit tout à l'heure, la situation n'en est pas au point où je serais obligé d'intervenir. Il me semble que, si c'était le cas, mes fonctionnaires me l'auraient fait savoir.

Je ne dis pas que nous n'avons pas reçu de lettres, et je ne dis pas non plus que j'en voudrais. Au contraire, je pense que l'objectif est de permettre aux consommateurs, ainsi qu'aux détaillants, de décider ce qu'ils veulent et dans quelle mesure ils sont satisfaits de la situation. Je n'ai aucunement l'intention de réveiller un géant qui dort.

M. Darling: De faire des vagues.

M. Côté (Langelier): C'est cela, je ne veux pas faire de vagues, comme vous dites.

M. Darling: Bouleverser les choses.

M. Côté (Langelier): Je ne veux pas faire de vagues, mais je pense que tout va bien, alors pourquoi essayer encore une fois de changer une situation si délicate que nous avons déjà d'ailleurs modifiée par le passé à la satisfaction de tous? Nous pouvons faire bien d'autres choses, pour le marché et pour assurer la protection des consommateurs.

The Chairman: Mr. Rompkey.

M. Rompkey: Je savais que le gouvernement avait adopté une attitude de laisser faire, mais je ne savais pas que cela s'étendait à l'application des lois. Le Ministre semble vouloir laisser les gens faire à leur tête. Cette attitude va simplement nous mener à l'anarchie. La loi est la loi.

M. Domm soutient qu'il n'existe aucune loi, mais une politique a été annoncée en janvier 1985. La dernière chose dont je voudrais l'accuser, lui ou M. Darling, serait l'hypocrisie. M. Darling est un homme très honnête; il a des convictions

[Text]

strongly; he calls a spade a spade; he sees things in black and white.

All I am saying is that we have a policy but after 18 months, or however many months, there are no regulations to enforce it.

With regard to concern in the country, in the document drawn up by the Library of Parliament—which I think is a reputable research organization; I have always felt that it was; I have always felt that we had competent people—the last paragraph says:

Consumer groups in particular have deplored the lack of measuring uniformity in the marketplace. This state of affairs, they argue, is not only confusing for consumers, it also prevents them from making informed choices in their buying practices.

All I am saying is that if the government has a policy that you can have metric and imperial then you should enforce that policy. You cannot take a *laissez-faire* approach to enforcing the law. You are the government; your job is to enforce the law. You asked for it; you got it. You may not be happy with it, but you got it. The buck stops with you. Now, if you are going to have a policy then you have to enforce it and you have to bring in regulations to give it some teeth. Otherwise, we have an open approach in the marketplace and people do not have any protection at all. That is all I am saying.

Mr. Côté (Langelier): Again, I think regulations will be brought at the appropriate time. As I say, we will keep watching the evolution of the situation. There is a moratorium on right now and we do not feel it necessary to persecute people who have difficulty living with the units of measurement. That is all I could say.

Le président: Monsieur Parry.

Mr. Parry: Just one final question, Mr. Chairman.

I raised on November 29 in the House and on the late show on February 11, 1986 the question of Key Independent Systems and their marketing of film processing machinery. The Parliamentary Secretary to the Minister of Communications, acting for the then Parliamentary Secretary to yourself, stated at the time that departmental officials had met with some of the complainants to review their concerns and he could assure the House that the matter was receiving a careful and complete examination of all the facts available. Could you tell me, Mr. Minister, if this matter is still under examination?

• 1730

Mr. Côté (Langelier): To my knowledge it still is.

Mr. Parry: Thank you.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Parry.

[Translation]

très fermes. Il n'hésite pas à appeler un chat un chat, il voit les choses noir sur blanc.

Tout ce que je veux dire c'est que nous avons une politique, mais qu'après 18 mois, ou je ne sais plus combien de mois, il n'y a toujours aucun règlement destiné à faire appliquer cette politique.

En ce qui concerne la préoccupation des Canadiens, la Bibliothèque du Parlement—qui est un organisme de recherche dont la réputation n'est plus à faire; je l'ai toujours dit, car ce sont des gens extrêmement compétents—a rédigé un document dont le dernier paragraphe se lit comme suit:

Les groupes de consommateurs en particulier déplorent l'absence d'uniformité dans le marché. Non seulement cet état de chose crée-t-il de la confusion chez les consommateurs, mais il les empêche aussi de faire des choix réfléchis dans leurs achats.

Tout ce que je veux dire par là, c'est que si le gouvernement a établi une politique selon laquelle les systèmes métrique et impérial sont permis, il faudrait que cette politique soit appliquée. On ne peut pas avoir une attitude de laisser faire lorsqu'il s'agit d'appliquer une loi. C'est vous le gouvernement; c'est votre travail d'appliquer la loi. Vous l'avez demandé et vous l'avez. Vous n'en êtes peut-être pas contents, mais vous l'avez. C'est à vous la responsabilité. Si vous voulez adopter une politique, vous devez en assurer l'application et donc adopter un règlement qui lui donnera force. Autrement, ce sera l'anarchie sur le marché et les consommateurs ne seront plus protégés. C'est tout ce que je voulais dire.

M. Côté (Langelier): Je le répète, le règlement sera adopté le moment opportun. Je le répète, nous avons l'intention de continuer à surveiller la situation. Pour l'instant, un moratoire a été imposé et nous ne jugeons pas nécessaire de rendre la vie dure aux personnes qui ont de la difficulté à s'adapter aux nouvelles unités de mesures. C'est tout ce que je peux dire à ce sujet.

The Chairman: Mr. Parry.

M. Parry: Une dernière question, monsieur le président.

Le 29 novembre, à la Chambre, et le 11 février dernier, à la séance du soir, j'ai soulevé la question de la *Key Independent Systems* et de sa mise en marché d'équipement de traitement de films. Le secrétaire parlementaire du ministre des Communications, représentant votre propre secrétaire parlementaire de l'époque, avait déclaré à ce moment-là que des représentants du Ministère avaient rencontré certains des plaignants pour s'informer de l'objet de leurs plaintes, et il a assuré la Chambre que l'on procédait à un examen minutieux de tous les faits. Pourriez-vous nous dire, monsieur le ministre, si cette affaire est toujours à l'étude?

M. Côté (Langelier): À ma connaissance, oui.

M. Parry: Merci.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Parry.

[Texte]

A ce que je sache, il n'y pas de questions supplémentaires.

Nous avons vérifié et jeudi matin à 9h30, la plupart des membres du Comité seraient disponibles. Malheureusement, M. le ministre ne pourra pas assister à notre prochaine réunion. Souhaitez-vous que les fonctionnaires ici présents y assistent?

Monsieur Ricard.

M. Ricard: Nous avons étudié pas mal tout ce qu'il y avait à étudier et nous avons posé des questions. Je ne pense pas qu'il y aurait lieu de demander aux fonctionnaires de revenir. Si mes collègues sont d'accord, on pourrait terminer nos questions aujourd'hui. Je pense que tous sont satisfaits des réponses qu'ils ont eues.

Le président: Est-ce que d'autres députés jugent qu'on doit étudier plus à fond les prévisions budgétaires? Cela touche aussi la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, le Conseil canadien des normes et l'ensemble des postes budgétaires reliés à Consommation et Corporations.

Mr. Rompkey: I have no strong feelings on that, Mr. Chairman. I think probably it would be about a week. We had a course of action sort of mapped out, and I think it would be well to follow that course of action.

Mrs. Collins: Has the clerk been able to contact the groups we had suggested, and have meetings been scheduled?

The Clerk of the Committee: I phoned the six or seven organizations we agreed to invite, and most of them are scheduled to appear. The first organization to appear before the committee is the Consumers' Association of Canada on May 20. All the other organizations asked for a few weeks to prepare their briefs. After that date the other organizations will be ready to appear before our committee.

Le président: Monsieur le ministre, permettez-moi de vous remercier pour votre disponibilité ainsi que pour la pertinence de vos réponses. Je remercie également tous vos fonctionnaires.

M. Côté (Langelier): Merci, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.

[Traduction]

As far as I can see, there are no other questions.

We have done some checking, and most of the members of the committee would be available Thursday morning at 9:30. Unfortunately, the Minister will not be able to be at our next meeting. Do you want the officials who are here today to attend?

Mr. Ricard.

Mr. Ricard: We have discussed pretty much everything there was to discuss and we have asked our questions. I do not think it will be necessary to ask the officials to come back. If my colleagues agree, we could end our questioning today. I think we are all satisfied with the answers we have received.

The Chairman: Do other members feel that we should study the Estimates in more depth? They also concern the Restrictive Trade Practices Commission, the Standards Council of Canada and all the other budget items concerning Consumer and Corporate Affairs.

Mr. Rompkey: Je n'ai pas d'idée précise à ce sujet, monsieur le président. Je pense qu'il nous faudra environ une semaine. Nous avions prévu un certain programme, et je pense que nous devrions le suivre.

Mme Collins: Est-ce que le greffier a réussi à communiquer avec les groupes que nous avions proposés, et, dans l'affirmative, est-ce que des séances ont été prévues?

Le greffier du Comité: J'ai téléphoné aux six ou sept organismes que nous avions décidé d'inviter, et la plupart d'entre eux doivent comparaître. Le premier sera l'Association des consommateurs du Canada, le 20 mai. Tous les autres ont demandé quelques semaines de plus pour préparer leurs mémoires. Après cette date, les autres organismes seront prêts à comparaître devant le Comité.

The Chairman: Mr. Minister, I would like to thank you for giving us your time and for the straightforwardness of your answers. I would also like to thank your officials.

Mr. Côté (Langelier): Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: The meeting is adjourned.

APPENDIX "CORP-1"

Speech

Discours



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

S-86-30

NOTES FOR REMARKS

ON THE MAIN ESTIMATES 1986-87

BY

THE HONOURABLE MICHEL CÔTÉ

MINISTER OF

CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS CANADA

Mr. Chairman, Members of the Committee

I am pleased to be able to present to the Committee the Main Estimates of Consumer and Corporate Affairs and the Restrictive Trade Practices Commission for the 1986-87 fiscal year.

Last year at this time I noted in my remarks that my aim in shaping the policies of my department was generally the same as that of the government. That is, to stimulate economic renewal in Canada. One of the ways I planned to do this was to either amend some of the laws my department administers, or introduce new ones.

The need for this kind of initiative has since been underlined in one of the papers tabled with the May 1985 Budget. Entitled New Management Initiatives, the paper points out that although Consumer and Corporate Affairs is relatively small in terms of expenditures, it has a very pervasive effect on the lives of Canadians.

Much of the legislation CCAC administers forms the economic framework for the marketplace in Canada. This framework legislation is necessary to maintain a healthy, efficient and fair market system across the country.

As the paper states, and I quote: "Administration of business framework legislation can either help or disrupt the marketplace." The paper goes on to note, however, that this legal framework is becoming increasingly out of date.

As a result, our efforts in last fiscal year were concentrated on both revising various laws and regulations, and introducing new ones. The idea was to provide business and consumers with a modern legal framework for the Canadian marketplace. In this way, we could help to ensure the efficient operation of market forces, and in turn improve economic development across the country.

One of the most significant initiatives in this regard was the introduction of Bill C-91 in the House last December. This Bill is now before Committee and hopefully will be passed before June. Of all the economic framework legislation my department administers, this is the most important. As such, it will play a very essential role in the government's approach to economic renewal in this country during the coming year.

We are in the process of amending other pieces of legislation as well. An extensive consultative process leading to modernized bankruptcy and insolvency legislation has been undertaken. We will also be introducing changes to laws governing patents and copyright. We will be revising Canada's corporations laws. In addition, we will be pursuing regulatory revisions affecting traded goods.

During the year we will also be working to meet various government objectives such as less intervention in the marketplace, increased cost recovery and improved

productivity within the public service, and more prudent management of our budgets in order to offset the deficit. All of these will have a significant effect on the policies and priorities of my department.

In fact, we are feeling the effects already, with my department having been called upon to absorb a significant share of the downsizing effort. This will be placing increasing demands upon existing resources and will highlight the need for productivity improvement.

In addition, we will be seeking to stimulate the development and adoption of new technology by Canadian business through automation and wider dissemination of patent information. At the same time, we will be working to advance the concerns of Canadian consumers through continued support of private sector and voluntary organizations.

As well, more changes will result during the year stemming from decisions of the Neilsen Ministerial Task Force on program review. Resource restraint programs will also have their impact on departmental policies and priorities.

For the moment, though, let me go over the Estimates.

Our 1986-87 Estimates of \$165 740 000 represent a decrease of \$27.6 million from last year's requirements.

Due to increases in fees in the department, our forecast revenue of \$59.3 million is expected to exceed last year's revenue by \$11.5 million. Revenue is generated from

fees for services in legal metrology inspections, patents, trade marks, copyright, incorporations and bankruptcies, as well as revenue from fines and forfeitures.

Our person-year resources in 1986-87 will be reduced. Our Estimates provide for 2 346 person-years. That represents a reduction of 121 person-years from last year's authorized person-years.

The main reasons for the decrease in our financial requirements are program reductions, including a reduction in person-years, salaries, operating costs and contributions related to fewer homeowners requiring services and financial assistance from the UFFI Assistance Program. In fact, the Program is now in the process of winding down.

Mr. Chairman, I should mention that the financial requirements of my department are shared among various bureaux. There is the Bureau of Consumer Affairs, the Bureau of Corporate Affairs, the Bureau of Competition Policy and the Bureau of Policy Coordination. Let me outline briefly some of their planned activities.

The Bureau of Consumer Affairs promotes a safe and equitable marketplace. It does this by focussing on consumer problems and by working with business to achieve voluntary compliance with legislation. During the year the Bureau will continue its efforts to solve consumer problems through voluntary programs rather than regulation. It will

also be supporting consumer and voluntary groups and encouraging business and business associations to improve their customer relations policies.

In the Weights and Measures area of the Bureau, a study of the feasibility of manufacturers and service agencies certifying their own weighing devices will be undertaken. The Bureau will also be assessing the possibility of introducing a program in which minor, non-criminal offences under the Weights and Measures Act will be dealt with via a ticketing procedure. In the Electricity and Gas area, the Bureau will be pursuing the accreditation of meter manufacturers and public utilities, allowing them to verify meters. In both areas, the fee structure will be reviewed.

The Bureau will also be taking a look in the Consumer Products area at fraudulent practices in the marketplace, especially at the manufacturing, import and wholesale trade levels. A review of the Product Safety Program and the Hazardous Products Act and its regulations will be emphasized.

The Corporate Bureau is currently enjoying the benefits of its efforts over the last five years to automate, privatize and reorganize its operations. Further investment in automation during the fiscal year will be required to maintain acceptable levels of service. At the same time, the Bureau will be attempting to simplify the regulations it administers so as to increase its efficiency.

In the area of Combines Investigation, the department has, as I mentioned, introduced its package of changes to the Combines Investigation Act. In this regard, the Bureau of Competition Policy will make every effort to support improvements to the market environment through changes to competition policy via the new Competition Act, once it is passed. I might add the Regulated Sector area of the Bureau will focus its attention on specific regulatory proceedings and related policy developments with a view to promoting competitive, efficient Canadian industries.

The department's Bureau of Policy Coordination will continue to pursue its policy development activities, including policy research, analysis and consultations, and will be stepping up its efforts to lay the foundation to modernize the laws of the department.

I've already touched briefly on the UFFI Assistance Program of the department. Some 80 percent of homeowners should have completed corrective measures on their homes by April 1 of this year. It is expected that of the remainder, approximately 7 500 will make claims before completion of the Program, for which a sunset date of September 30, 1986, has already been announced.

Our Estimates for the Restrictive Trade Practices Commission have been set at \$1 133 000 for fiscal year 1986-87. This represents a decrease of \$406 000 in relation to last year.

This decrease is due mainly to the anticipated completion of the Petroleum Inquiry and a decrease in salaries and other operating costs related to general restraint measures.

Mr. Chairman, this is a brief summary of the 1986-87 Estimates for my department, and our general plans for the year. If anyone has any questions, my officials and I will be pleased to answer them.

Thank you.

APPENDICE "CORP-1"

Speech

Discours

Consumer and
Corporate Affairs CanadaConsommation
et Corporations Canada

D-86-30

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE 1986-1987

PRONONCÉE PAR

L'HONORABLE MICHEL CÔTÉ

MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

OTTAWA, LE 5 MAI 1986

Check against delivery
Vérifier au moment du discours

CCA 439

Monsieur le Président, membres du Comité,

Je suis heureux d'avoir l'occasion de passer en revue avec vous le budget principal de mon ministère et celui de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce pour l'exercice 1986-1987.

L'an dernier, à pareille date, je faisais remarquer dans mon allocution devant ce même comité que mon objectif en repensant les politiques de mon ministère était généralement le même que celui du gouvernement, soit favoriser le renouveau économique du Canada. Pour y arriver, j'ai l'intention d'apporter des amendements à certaines lois et de faire adopter des lois complètement remaniées.

La nécessité d'une initiative de ce genre a été mentionnée depuis dans l'un des documents déposés avec le budget de mai 1985. Intitulé Nouvelles initiatives de gestion, le document souligne que le ministère de la Consommation semble avoir relativement peu d'importance si l'on considère le volume de ses dépenses, mais qu'il exerce une grande influence dans la vie de tous les Canadiens.

Les lois et règlements administrés par Consommation et Corporations constituent, en un sens, l'encadrement économique du marché au Canada. Ces lois et règlements d'encadrement sont nécessaires au maintien d'un marché sain, efficient et équitable dans tout le pays.

Le même document déclare aussi, et je cite : "L'application des lois et des règlements d'encadrement du commerce peut favoriser ou perturber le jeu du marché." Mais, ajoute-t-on, ce cadre légal est maintenant de plus en plus dépassé.

Par conséquent, nous avons concentré nos efforts au cours du dernier exercice à la révision de diverses lois et règlements, et au dépôt de certaines modifications, afin de fournir aux gens d'affaires et aux consommateurs un cadre juridique moderne pour le marché canadien. Nous voulons par là assurer un meilleur fonctionnement des forces du marché et, dès lors, renforcer la reprise économique à l'échelle du pays.

L'initiative la plus importante à cet égard a été le dépôt, en décembre dernier, du projet de loi C-91. Le projet de loi sur la concurrence est présentement à l'étude par le comité et on espère que la loi sera adoptée avant juin. De toutes les lois d'encadrement économique qu'applique mon ministère, c'est la plus importante. À ce titre, elle joue un rôle essentiel dans la façon dont le gouvernement abordera le renouveau économique dans notre pays au cours des années à venir.

Nous travaillons également à la révision de d'autres lois. D'intenses consultations ont été mises en branle pour moderniser la législation sur les faillites et l'insolvabilité. Des changements seront apportés aux lois qui

régissent les brevets et le droit d'auteur. Et nous réviserons les lois relatives aux sociétés commerciales, en plus des règlements qui touchent le commerce des biens.

Au cours de l'exercice, nous travaillerons pour atteindre divers objectifs du gouvernement comme réduire son intervention sur le marché, récupérer davantage de coûts, accroître la productivité dans la Fonction publique, et gérer plus sagement les budgets afin de compenser le déficit. Les efforts que nous ferons en ce sens influenceront beaucoup sur les politiques et priorités de mon ministère.

En fait, les effets se sont déjà faits ressentir, mon ministère ayant absorbé une part importante de la décroissance. Nous devons faire plus avec des ressources réduites, nous devons améliorer la productivité.

Nous tenterons aussi de favoriser la mise au point et l'adoption de nouvelles techniques par les entreprises canadiennes grâce à l'automatisation du système de brevets et à une plus vaste dissémination des renseignements contenus dans les brevets. Par ailleurs, nous nous attacherons à promouvoir les intérêts des consommateurs canadiens en appuyant le secteur privé et les organisations bénévoles.

En outre, au cours de l'exercice, des changements découleront des décisions du Groupe de travail ministériel Nielsen chargé de l'examen des programmes. Les programmes de restriction des ressources influenceront aussi sur les politiques et priorités de mon ministère.

Permettez-moi, pour l'instant, de passer le budget en revue.

Le budget de 1986-1987 prévoit des crédits de 165 740 000 \$, ce qui représente une réduction de 27,6 \$ millions par rapport à l'an dernier.

Avec la hausse des frais, nos recettes prévues atteindront 59,3 \$ millions, soit 11,5 millions de plus que l'an dernier. Le ministère tire ses recettes des services qu'il offre dans les domaines des inspections de la métrologie légale, des brevets, des marques de commerce, du droit d'auteur, des constitutions en société, des faillites ainsi que des amendes et des confiscations.

Nos ressources en années-personnes seront également réduites cette année. Le budget prévoit 2 346 années-personnes, soit 121 de moins que le nombre d'années-personnes autorisées pour l'exercice précédent.

Les réductions de nos besoins financiers sont principalement causées par les compressions dans les programmes, y compris la réduction des années-personnes, des traitements, des frais de fonctionnement et des contributions attribuables à la baisse du nombre de propriétaires qui ont besoin de services et d'une aide financière en vertu du Programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la MIUF, dont le démantèlement est d'ailleurs amorcé.

Je tiens à préciser, Monsieur le Président, que les crédits de mon Ministère sont partagés entre divers bureaux,

à savoir le Bureau de la consommation, le Bureau des corporations, le Bureau de la politique de concurrence et le Bureau de la coordination des politiques. Permettez-moi de vous tracer brièvement les grandes lignes de leurs activités pour le prochain exercice.

Le Bureau de la consommation a pour mandat de promouvoir un marché sûr et équitable. Pour ce faire, il concentre ses activités sur les problèmes de consommation et il travaille de pair avec les entreprises afin qu'elles se conforment volontairement aux lois. Au cours de l'exercice, le Bureau s'efforcera encore de régler les problèmes de consommation par des programmes de conformité volontaire plutôt que par des règlements. Il appuiera les groupements de consommateurs et de bénévoles et encouragera les entreprises et les associations commerciales à améliorer leurs relations avec leurs clients.

Dans le domaine des poids et mesures, le Bureau fera une étude en vue de déterminer si les fabricants et les organismes de services pourraient certifier leurs propres appareils de mesure. Le Bureau examinera également la possibilité d'infliger des contraventions pour les infractions mineures et non criminelles à la Loi sur les poids et mesures. Dans le domaine de l'électricité et du gaz, le Bureau continuera à certifier des fabricants et des compagnies distributrices pour qu'ils puissent vérifier les compteurs. La tarification sera révisée dans les deux cas.

Le Bureau s'intéressera aussi au domaine des produits de consommation afin d'y déceler les fraudes aux niveaux de la fabrication, de l'importation et du commerce de gros. Le Bureau mettra l'accent sur la réforme du Programme de la sécurité des produits et de la Loi sur les produits dangereux et de ses règlements d'application.

Le Bureau des corporations quant à lui récolte maintenant les fruits des cinq ans qu'il a consacrés à l'informatisation, à la privatisation et à la réorganisation de ses activités. Pour maintenir un niveau de service acceptable, il devra investir de nouveau dans l'automatisation au cours de l'exercice. Parallèlement, des modifications législatives seront proposées pour que d'autres gains de productivité soient réalisés grâce à la simplification du processus réglementaire.

Dans le domaine des enquêtes sur les coalitions, mon ministère a, comme je l'ai mentionné, déposé une série de modifications à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. À cet égard, le Bureau de la politique de concurrence va voir à l'application des changements que va amener pour le marché l'adoption de la nouvelle Loi. Permettez-moi d'ajouter que le secteur des industries réglementées se concentrera sur des procédures réglementaires précises et sur l'élaboration d'une politique connexe en vue de favoriser la compétitivité et l'efficacité des entreprises canadiennes.

Quant au Bureau de la coordination des politiques, il continuera à mener les recherches, les analyses et les consultations indispensables à la réforme et à la modernisation des lois relevant de mon ministère.

J'ai déjà effleuré le Programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la MIUF. Au 1^{er} avril de cette année, quelque 80 p. 100 des propriétaires devaient avoir complété les mesures correctives. Il est prévu qu'environ 7 500 des autres propriétaires qui présenteront une demande avant la fin du programme auront terminé les mesures correctives avant le 30 septembre prochain, date prévue pour le démantèlement du programme.

Le budget de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce a été fixé à 1 133 000 \$ pour l'exercice 1986-1987. Il s'agit d'une réduction de 406 000 \$ par rapport à l'an passé.

Cette baisse est attribuable principalement à l'achèvement de l'Enquête sur l'industrie pétrolière et à la réduction des traitements et autres frais de fonctionnement liés aux mesures générales de restriction.

C'était là, Monsieur le Président, un aperçu du budget principal et des plans généraux de mon ministère pour 1986-1987. Si vous avez des questions, mes collaborateurs et moi y répondrons avec plaisir.

Merci.



Quant au Bureau de la coordination des consultations indispensables à la réforme des lois relevant de son ministère, j'ai déjà effleuré le Programme d'habitations isolées à la MOP. Au 1^{er} avril de cette année, quelque 80 p. 100 des propriétaires devaient avoir complété les mesures correctives. Il est prévu qu'environ 7 1/2 des autres propriétaires qui présenteront une demande avant la fin du programme auront examiné les mesures correctives avant le 30 septembre prochain, date prévue pour le réajustement du programme.

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Le budget de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce a été fixé à 1 797 000 \$ pour l'exercice 1986-1987. Il s'agit d'une augmentation de 405 000 \$ par

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Consumer and Corporate Affairs:
Mark R. Daniels, Deputy Minister;
Mel Cappe, Assistant Deputy Minister, Bureau of Policy Coordination.

Du ministère de la Consommation et des Corporations:
Mark R. Daniels, sous-ministre;
Mel Cappe, sous-ministre adjoint, Bureau de la Coordination des politiques.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Tuesday, May 27, 1986

Chairman: André Harvey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 2

Le mardi 27 mai 1986

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Consumer and Corporate Affairs

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 96(2), examination of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy

CONCERNANT:

En vertu de l'article 96(2) du Règlement, l'examen des dispositions de la loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Le greffier du Comité

Richard Chénier

Clerk of the Committee

First Session of the

Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la

trente-troisième législature, 1984-1985-1986

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey
Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Président: André Harvey
Vice-président: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 27 MAI 1986

(5)

[Texte]

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit aujourd'hui à 9 h 30, sous la présidence de Mary Collins (*vice-présidente*).

Membres du Comité présents: Mary Collins, André Harvey, Carole Jacques, David Orlikow.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: Du Conseil canadien du commerce de détail: Alasdair J. McKichan, président; Tim Carter, vice-président, Division des produits alimentaires; Mel Fruitman, directeur de la recherche. Du Cabinet du ministre de la Consommation et des Corporations: Dora Koop, adjointe spéciale.

Alasdair J. McKichan fait une déclaration puis lui-même, Tim Carter et Mel Fruitman répondent aux questions.

André Harvey propose que nonobstant la motion adoptée le 24 avril, 1986 le Comité adopte un budget de \$100,220 pour la période allant du 1^{er} avril 1986 au 31 mars 1987.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Sur motion de Carole Jacques, il est convenu—Que nonobstant la motion adoptée le 24 avril 1986, le Comité fasse imprimer 50 exemplaires de ses Procès-verbaux et témoignages.

Sur motion d'André Harvey, il est convenu,—Que les témoins invités à comparaître devant le Comité et qui en feront la demande soient remboursés des frais de déplacement et de séjour jugés raisonnables.

At 11 h 00 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 27, 1986

(3)

[Translation]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 9:30 o'clock a.m., this day, the Vice-Chairman, Mary Collins, presiding.

Members of the Committee present: Mary Collins, André Harvey, Carole Jacques, David Orlikow.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Retail Council of Canada: Alasdair J. McKichan, President; Tim Carter, Vice-President, Division of Food Products; Mel Fruitman, Manager of Research. From the Minister's Office of Consumer and Corporate Affairs: Dora Koop, Special Assistant.

Alasdair J. McKichan made a statement and, with Tim Carter and Mel Fruitman, answered questions.

André Harvey moved that notwithstanding the motion carried April 24, 1986, the budget in the amount of \$100,220, for the period of April 1st, 1986 to March 31st, 1987, be adopted by the Committee.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed.

On motion of Carole Jacques, it was agreed,—That notwithstanding the motion adopted on April 24, 1986, the Committee order 50 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

On motion of André Harvey, it was agreed,—That the witnesses invited to appear before the Committee be, upon request, reimbursed for reasonable travelling and living expenses.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, May 27, 1986

• 0930

The Vice-Chairman: Good Morning. I would like to call the meeting to order.

I am Mary Collins, the vice-chairman of the committee. I am sitting in the Chair in the absence of our regular chairman, Mr. André Harvey, who is on his way to Ottawa and should be here, we expect, some time after 10 a.m.

We have some business to deal with, but we will hold that off until Mr. Harvey arrives and after the presentation of our witnesses. However, we will proceed with the presentation from the Retail Council.

I would like to welcome, on behalf of the committee, the representatives from the Retail Council of Canada, Mr. Alasdair McKichan, the President; Mr. Mel Fruitman, the Manager of Research; and Mr. Tim Carter, the Vice-President of the Food Division.

I understand, gentlemen, you have prepared a brief which has been made available to the committee, and I would ask you to proceed. Do you plan to speak to the brief?

Mr. Alasdair McKichan (President, Retail Council of Canada): Madam Chair, I had planned just to summarize some of the highlights.

The Vice-Chairman: I do not think the members of the committee have had a chance to read the brief, so perhaps you could summarize it, and then we will go directly to questioning.

Mr. McKichan: Thank you, Madam Chair.

It is a pleasure for us to appear before the committee this morning. We are always interested in an exchange of views on the subject of consumer affairs, which, of course, is of high interest to our organization and to the industry we represent.

Perhaps I might just mention our constituency. Within our membership we have retailers of all sizes and in all specialties who perform something over 65% of the total retail store business in Canada. I use the word "store" deliberately because it excludes the automotive sector and by and large the restaurant sector, liquor sales, and things like that.

Our organization performs the usual functions of a trade association, of which, of course, representation to federal and provincial governments is one. We are also involved in representing the industry to other industries and to other third party bodies, providing information and technical assistance to our members, compiling statistics, performing an educational function, and so on.

We prepared our submission under the guidance of our Marketing Practices Committee which is made up on the whole of specialists in the consumer affairs area.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 27 mai 1986

Le vice-président: Bonjour! La séance est ouverte.

Je suis Mary Collins, la vice-présidente du Comité. Je présiderai en l'absence du président habituel, M. André Harvey, qui est en route vers Ottawa et que nous attendons vers 10 heures.

Nous avons quelques affaires internes à régler, mais nous attendrons pour cela la venue de M. Harvey et la fin de l'audition de nos témoins. Nous allons donc entendre immédiatement le Conseil du commerce de détail.

Je souhaite la bienvenue, au nom du Comité, aux représentants du Conseil canadien du commerce de détail, M. Alasdair McKichan, président, M. Mel Fruitman, directeur de la recherche, et M. Tim Carter, vice-président de la Division des denrées alimentaires.

Messieurs, je crois savoir que vous avez remis au Comité un mémoire, et je vous demande de nous le présenter. Comptez-vous le lire ou le résumer?

M. Alasdair McKichan (président, Conseil canadien du commerce de détail): Madame la présidente, j'avais prévu de résumer les points principaux.

Le vice-président: Je ne pense pas que les membres du Comité aient eu l'occasion de lire le mémoire, et je vous invite donc à le résumer, après quoi nous passerons directement aux questions.

M. McKichan: Je vous remercie, madame la présidente.

C'est un plaisir pour nous que de comparaître ce matin à cette séance de votre Comité. Nous sommes toujours intéressés à procéder à un échange de vues concernant les affaires des consommateurs, lesquelles nous intéressent au plus haut point, notre organisation et tous ceux que nous représentons.

Je commencerai peut-être par vous expliquer ce qu'est notre conseil. Il regroupe des commerces de toutes tailles et de toutes spécialités, qui, à eux tous, représentent plus de 65 p. 100 du chiffre d'affaires des magasins de vente au détail du Canada. J'emploie le mot «magasin» à dessein, car il exclut le secteur automobile, le secteur de la restauration en général, le commerce des spiritueux, et ce genre de choses.

Notre organisation remplit les fonctions habituelles d'une association professionnelle, et notamment les interventions auprès des gouvernements fédéral et provinciaux. Nous représentons également notre secteur de l'économie auprès des autres industries et organismes tiers, apportant des renseignements et de l'aide technique à nos membres, compilant des statistiques, remplissant une fonction éducative, etc.

Nous avons rédigé notre mémoire selon les avis de notre Comité des pratiques commerciales, qui est composé, dans l'ensemble, de spécialistes des affaires des consommateurs.

[Texte]

We touch first on the first subject of your interest, the Consumer Packaging and Labelling Act, and we make a few observations in relation to it.

First of all, we feel the overall effect of the act has been positive. We think it increases the information available to consumers, increases their efficiency in the marketplace, and is quite well accepted by the industry itself.

We make a comment on the information contained on labels. It was a concern, certainly in the early days, of the act's application that there was some problem fitting in all the information on smaller sized packages. I guess that is still something of a concern, but it does not seem to be as acute as it was.

We discussed the aspect of the act that enables the standardization of container sizes to take place, and we simply observed that in the areas where it has been invoked the results, in our view, have been positive. From the point of view of consumers it has removed some of the confusion and has enabled the consumers to make a better determination of value. From the point of view of the industry it has reduced their number of stock-keeping units, which of course is valued by them.

We do make the point, however, it is always going to be a nice distinction to determine at what point you intervene in the market, because in the long run, of course, the market would probably sort this sort the thing out itself, and you have to make a judgment as to whether it is worth intervening to expedite that process.

We make some observations in relation to the inspection procedures. We know the bulk of inspections for the act take place at the retail level, and we recognize there are reasons for that. However, in our view we would prefer it if at least a larger proportion of inspections took place before the retail level, because by the time merchandise is distributed it is of course both time-consuming and expensive to make retrievals where that is necessary; and of course, earlier inspection prevents goods which are non-complying from being exposed to customers in the first place.

• 0935

Having said that, I must say that the department is very cooperative and realistic with the industry in relation to the way inspections are carried out to simplify expense and trouble.

We make some observations in relation to the Energuide Program, which of course falls under this act and is basically outlined in its regulations. The program in our view did have some positive effect on the extent to which manufacturers competed on the energy efficiency of their appliances, particularly in the mid- and late-1970s. A segment of the consumer market does seem to be interested in it. I would have to say it is a minority of the market, in the view of our members. That interest has, of course, waned somewhat with the stabilization or deceleration of the rate of increase in energy costs.

[Traduction]

Nous traitons d'abord du premier sujet qui vous intéresse, la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, sur laquelle nous avons quelques remarques à formuler.

Premièrement, nous estimons que, dans l'ensemble, cette loi est positive. Nous considérons qu'elle accroît la quantité d'informations dont dispose le consommateur, lui permet d'opérer des choix plus judicieux, tout en étant bien acceptée des commerçants eux-mêmes.

Nous disons plusieurs choses des renseignements à inscrire sur les étiquettes. Au début, on craignait qu'il n'y aurait pas assez de place sur les emballages des articles les plus petits pour y inscrire toutes les données requises. Cela constitue encore une gêne pour certains, mais pas aussi grande qu'on le pensait au départ.

Nous abordons la partie de la loi qui traite de la normalisation des contenants et nous faisons simplement remarquer que, dans les cas où elle a été invoquée, les résultats ont été positifs, à notre sens. Du point de vue des consommateurs, elle a levé une partie de la confusion, leur facilitant la comparaison entre les prix. Du point de vue des commerçants, cette normalisation a réduit le nombre des articles à stocker, ce qui constitue évidemment un avantage.

Nous faisons remarquer, néanmoins, qu'il est toujours difficile de bien choisir à quel moment il convient d'intervenir sur le marché, parce que, à long terme, celui-ci aurait sans doute éliminé de lui-même une partie de ces contenants, et il faut donc prononcer un jugement de valeur lorsqu'on décide d'intervenir pour accélérer ce processus.

Nous faisons quelques remarques concernant les procédures d'inspection. Nous savons que le plus grand nombre d'inspections intéressant l'application de la loi intervient au niveau du commerce de détail, et nous en comprenons les raisons. Cependant, nous préférierions qu'une proportion plus grande des inspections ait lieu en amont du commerce de détail, car une fois que la marchandise est distribuée aux magasins, il est long et coûteux de rappeler les articles, le cas échéant; en outre, si l'inspection intervient au stade précédent, cela évite de mettre les consommateurs au contact des articles non conformes.

Cela étant dit, je dois reconnaître que le ministère se montre très coopératif et réaliste, s'efforçant de minimiser les frais et les difficultés occasionnés par les inspections.

Nous disons quelques mots du programme Énerguide, qui relève de cette loi et est explicité par son règlement d'application. À notre sens, le programme a eu quelque influence sur les fabricants d'appareils ménagers, les incitant à en améliorer le rendement énergétique, particulièrement entre 1975 et 1980. Il avait éveillé également l'intérêt d'une proportion assez grande de consommateurs, mais qui reste encore minoritaire, de l'avis de nos membres. Cet intérêt se dissipe quelque peu depuis la stabilisation et le ralentissement du rythme de la hausse du coût de l'énergie.

[Text]

We do make the point—and it may seem to be a small one, but it is an annoyance—that the regulations require the application of the labels on the exterior surface of several types of appliance. In the view of our members, first of all it makes the appliances somewhat unsightly when they are exposed for sale. It also causes discolouration of the enamel, leaving a permanent mark on the appliance, which of course is not valued by the customer. Our preference would be to see all the labels positioned on the inside of the appliance, where consumers look anyway, if they are buying whatever they are buying.

These are really our observations on the Consumer Packaging and Labelling Act.

We deal with the hazardous products legislation, particularly with three aspects of it: the adequacy of the machinery for identifying potentially hazardous products; second, appropriateness of the machinery for determining whether or not a product is hazardous; and third, the effectiveness of the methods used, either through regulation or otherwise, of dealing with items of varying degrees of hazard.

As far as identification is concerned, we simply say we do not believe there is any all-embracing magic solution to ensure that you identify every potential hazardous object. Of course, if you carry it to extreme, there is hardly an article sold that has not some degree of hazard, depending on how you use it or misuse it. We think on the whole our record is reasonably good, given the hundreds of thousands, or perhaps millions, of articles available for sale and the fact that relatively few of them are identified as having particular hazards.

As far as the determination of the degree of hazard is concerned, we identify the fact that at present, in our view, the discussion of the degree of hazard with the private sector comes somewhat later in the process than we would like to see it. In other words, we feel that often the department has come to at least a fairly solid preliminary conclusion before the subject is opened up with the private sector.

In our view there is virtue in advancing the timing of that discussion so the private sector can be brought in at an early stage to offer its viewpoint, and also that an economic impact study can be contemplated earlier than is performed at present.

• 0940

So far as the solutions are concerned, we think in many cases it may be desirable actually to set up an informal or semi-formal board within the department to review the issue, and have represented on that board consumers, manufacturers, importers, distributors, and, where appropriate, technicians or academics. It would be chaired by a relatively senior departmental official. It seems to us that out of that could come recommendations to the Minister for the type of solutions which would be most appropriate; which may not in fact involve regulation, because it seems to us there is quite a range of products where regulation is too heavy-handed and too expensive and does not produce any better result than could be achieved through the establishment of a voluntary standard

[Translation]

Nous faisons remarquer—ce n'est peut-être pas grand-chose, mais c'est ennuyeux—que le règlement exige que les étiquettes soient apposées sur la surface externe de plusieurs types d'appareils ménagers. De l'avis de nos membres, cela nuit en premier lieu à l'esthétique des appareils exposés. En outre, les étiquettes font changer la couleur de l'émail, laissant ainsi une marque permanente sur l'appareil, ce dont l'acheteur n'est évidemment pas ravi. Nous préfererions que toutes les étiquettes soient apposées sur l'intérieur de l'appareil, en un endroit que les consommateurs inspectent de toute façon au moment de l'achat.

Voilà ce que nous avons à dire sur la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

Nous parlons ensuite de la législation sur les produits dangereux, traitant de trois aspects particuliers: le mécanisme d'identification des produits potentiellement dangereux; deuxièmement, le mécanisme de détermination de la nature dangereuse d'un produit et, enfin, l'efficacité des méthodes imposées, par la réglementation ou autrement, de manutention d'articles présentant divers niveaux de risques.

En ce qui concerne l'identification, nous disons simplement qu'il n'existe pas, à notre avis, de solution magique universelle garantissant que tous les objets potentiellement dangereux sont décelés. Évidemment, à la limite, tout article vendu présente un certain degré de risque, selon l'usage, ou plutôt le mauvais usage que l'on en fait. Néanmoins, nous pensons que nos résultats sont raisonnablement bons, étant donné les centaines de milliers, peut-être les millions d'articles différents disponibles sur le marché et le fait que très peu d'entre eux ont été jugés comme présentant un danger particulier.

En ce qui concerne la détermination du degré de risque, nous indiquons que, à notre avis, la concertation avec le secteur privé intervient à une étape un peu trop tardive du processus. Autrement dit, nous avons l'impression que souvent, le ministère a déjà tiré des conclusions préliminaires assez fermes avant même qu'il n'aborde la question avec le secteur privé.

Nous estimons qu'il serait bon d'avancer le moment du contact avec le secteur privé, afin que celui-ci puisse donner son point de vue plus tôt et qu'une étude d'impact économique puisse être réalisée plus tôt.

En ce qui concerne les solutions, nous pensons qu'il peut être souhaitable, bien souvent, de constituer une sorte de commission officielle ou semi-officielle à l'intérieur du ministère, à laquelle seraient représentés des consommateurs, des fabricants, des importateurs et des distributeurs et, éventuellement, des techniciens ou des universitaires. Elle serait présidée par un responsable ministériel d'un niveau relativement élevé. Il nous semble qu'une telle commission pourrait recommander les solutions les plus appropriées au ministre, ces solutions n'étant pas nécessairement d'ordre réglementaire, car il nous apparaît qu'à l'égard de bien des produits, la réglementation est trop lourde et trop coûteuse, sans être plus efficace que les normes volontaires qui seraient... l'expérience montre que les

[Texte]

which can be... the record is it is likely to get very good observance by manufacturers and distributors.

We move on to deal with the metric program. Perhaps I should go back in history a bit just to remind the committee that our industry was never actually an enthusiast in favour of the metric program, at least not when it was introduced in advance of the situation in the United States.

Our position is readily explicable. On the one hand the metrication program involved many of our members in very significant expense in converting scales and other equipment. On the other hand they knew there would be resistance from at least some customers and some of the burden of justifying the program would be passed to them even though they were not its initiators. However, when it became clear both in the first instance and, after the program was halted, when it started up again that in fact the country was moving into a metric position, of course our members determined that they had no choice but to become part of the process, and in a positive way.

It was therefore distressing to members of the industry when in those parts of the program where it seemed clear there had to be mandatory standards if we were going to get observance—and that, of course, related to weigh-scales, to the sale of gasoline, to the sale of some house furnishings products—it was distressing when there was in effect a moratorium in the mandatory aspect of the program. We were gratified when the Minister indicated it was his government's intention to introduce clarifying regulations which would reaffirm the mandatory nature of metric but would allow a voluntary quotation of imperial weights and measures on the products to which it alluded.

That of course was over a year ago now. We avidly await the introduction of these regulations. In the meantime we have to report that the level of compliance has been slipping. It is not so apparent in the case of major outlets; but even there the use of imperial in advertising has tended to dominate the use of metric. In some cases the use of metric has been dropped in advertising even though the store's scales are of course in metric; a very confusing situation for the customer.

In point of fact, over the last several weeks, in conjunction with the Consumers' Association of Canada, we have been undertaking a survey of the actual status of the observance of metric. It is hoped to be able to provide the department with the results of that study in a few weeks, I believe.

Mr. Tim Carter (Vice-President, Food Division, Retail Council of Canada): Yes.

Mr. McKichan: Our recommendation is that the new regulations be introduced as quickly as possible. In their absence, we fear that the deterioration will simply accelerate.

• 0945

Madam Chairman, that is a rather brief summary of our points, but we shall be happy to respond to your questions.

[Traduction]

fabricants et les distributeurs respectent très bien les normes volontaires.

Nous passons ensuite au programme de conversion au système métrique. Il faudrait peut-être faire un retour en arrière, pour rappeler au Comité que les commerçants détaillants n'ont jamais exprimé un appui très enthousiaste au système métrique, du moins pas lorsqu'il fut introduit en avance sur nos voisins américains.

Notre position s'explique très facilement. La conversion au système métrique a, d'une part, infligé à nos membres des frais très élevés de transformation des balances et autres équipements. Ils savaient, par ailleurs, qu'une partie de leur clientèle y serait opposée et qu'ils seraient appelés à justifier eux-mêmes le programme, bien qu'ils n'en aient pas pris l'initiative. Cependant, lorsqu'il devint apparent, au moment du lancement du programme, et à sa reprise après une interruption, que le pays était irrémédiablement engagé dans la conversion au système métrique, nos membres ont décidé qu'ils n'avaient d'autre choix que d'y participer de manière positive.

C'est pourquoi nos membres ont été déroutés par le moratoire sur l'application contraignante du programme, alors qu'il leur apparaissait clairement que s'ils voulaient réussir, il faudrait imposer une certaine norme contraignante—notamment en ce qui concerne le poids affiché par les balances, la vente d'essence et de certains articles d'ameublement. C'est pourquoi nous avons salué l'annonce par le ministre que le gouvernement avait l'intention d'introduire un règlement qui clarifierait les choses, qui réaffirmerait la nature obligatoire du système métrique, tout en autorisant l'affichage facultatif des poids et mesures impériaux sur certains produits.

C'était il y a plus d'un an. Nous attendons avec impatience le dépôt de cette réglementation. En attendant, nous avons constaté un recul du système métrique. Il n'est pas tellement évident dans le cas des gros centres de distribution, mais même là, l'emploi du système impérial dans la publicité tend à prédominer sur les unités métriques. Parfois même, les mesures métriques ne sont plus indiquées du tout dans la publicité, même si les balances des magasins sont en mesures métriques; cela devient très déroutant pour le client.

Nous avons justement, ces dernières semaines, entrepris un sondage sur l'observation réelle du système métrique, en collaboration avec l'Association des consommateurs du Canada. Nous espérons pouvoir communiquer au ministère les résultats de cette étude dans quelques semaines.

M. Tim Carter (vice-président, Division des denrées alimentaires, Conseil canadien du commerce de détail): Oui.

M. McKichan: Nous recommandons donc que la nouvelle réglementation soit introduite le plus rapidement possible.

Nous craignons, autrement, que le recul ne s'accélère.

Madame la présidente, c'est là un résumé plutôt bref des points saillants de notre mémoire, mais nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

[Text]

The Vice-Chairman: Thank you very much. I appreciate the fact that you have covered all the issues the committee is looking at at this point, and we appreciate your input.

We will start off now with Mr. Orlikow with 10 minutes.

Mr. Orlikow: Maybe you could expand a little on the difficulties and confusions that are there and that are increasing as a result of the delay in the announcement of the regulations with regard to the metric.

Mr. McKichan: The difficulties are primarily, but not exclusively, in the food sector, and I will ask Mr. Carter to address that.

Mr. Carter: Mr. Orlikow, where we are right now in the food industry is that we have converted to metric as far as the equipment, manufacturing, wholesaling and retailing are concerned.

Mr. Orlikow: As required by law.

Mr. Carter: That is right. Now, in some cases, in manufacturing, it was a voluntary program. On the retail side, there were laws, and we said when we went into it that it would not be possible to do it without laws. What has happened is that in retail right now we have virtually 100% metric scales across 40,000 food stores, but these have a variety of parts to them and complexities. With no laws right now and no enforcement, some retailers see an advantage in moving back their advertising, and in some cases moving back their scales, because a metric price is not as attractive as an imperial price.

What appears to be happening is that, first of all, in-store signage—the stuff in the stores—is now moving back quite quickly to imperial use. The media advertising is now starting to show a greater prominence for imperial over metric, and we see these in the Wednesday ads.

We think the next stage will deal with the scales. Some scales can move back into imperial with a flick of a switch; some cannot move back at all, and in between these two extremes, in some cases you require parts and in other cases you require both parts and a technician. Now, when you get that sort of situation, you are going to have some stores operating in metric and some operating in imperial. Some departments within the stores are going to be in metric, and others are going to be in imperial. So you get the random application of imperial and metric across the face of the food system, and this is going to present a very confusing picture for the shopper.

Mr. Orlikow: So in the city where the shopper has choices—let us say, in Winnipeg between Safeway and Superval, owned by Loblaws or Family Fair Stores—if the shopper wants to purchase at least in part by getting the best price, it is very difficult unless the shopper invests and learns how to use a

[Translation]

Le vice-président: Je vous remercie. J'apprécie que vous ayez abordé tous les points sur lesquels le Comité a décidé de se pencher, et nous vous sommes reconnaissants de votre travail.

Je vais commencer par donner la parole à M. Orlikow, pour dix minutes.

M. Orlikow: Pourriez-vous nous parler un peu des difficultés de la confusion qui résulte du retard de l'introduction de la réglementation intéressant le système métrique.

M. McKichan: C'est dans le secteur alimentaire, principalement, mais non exclusivement, que les plus grands inconvénients se font sentir, et je vais demander à M. Carter de vous en parler.

M. Carter: Monsieur Orlikow, dans le secteur alimentaire, la conversion au système métrique est maintenant chose faite, en ce qui concerne le matériel, la fabrication, le commerce de gros et la vente au détail.

M. Orlikow: Ainsi que l'exige la loi.

M. Carter: C'est juste. Dans certains cas, la conversion était facultative au niveau de la fabrication. Au niveau du commerce de détail, des lois y contraignaient, et nous avons dit dès le départ que la conversion serait impossible si elle n'était pas imposée par des lois. Il se trouve donc que, dans le commerce de détail, la quasi-totalité des balances de 40,000 magasins d'alimentation affichent les poids en unités métriques, mais il y a toutes sortes de complications. Les lois n'étant plus appliquées en ce moment, certains détaillants voient un avantage à faire la publicité en unités impériales et, dans certains cas, à reconverter même leurs balances, car le prix en mesures métriques paraît moins attrayant que le prix en mesures impériales.

On constate ainsi, tout d'abord, que les panneaux et les étiquettes des magasins reviennent très vite aux unités impériales. La majorité des annonces publicitaires commencent maintenant à indiquer les prix en unités impériales; il suffit de regarder les annonces du mercredi.

Nous pensons que ce sera bientôt le tour des balances. Sur certaines, il suffit de tourner un commutateur, alors que d'autres ne peuvent pas être converties du tout et, entre ces deux extrêmes, certaines requièrent des changements de pièces, et d'autres, l'intervention également d'un technicien pour les installer. Dans ce genre de situation, vous aurez certainement certains magasins qui vendront en unités métriques et d'autres en unités impériales. Certains rayons même, à l'intérieur d'un même magasin, utiliseront des mesures métriques, et d'autres des mesures impériales. L'application du système métrique sera donc très inégale dans tout le circuit de distribution alimentaire, et ce sera extrêmement déroutant pour la clientèle.

M. Orlikow: Ainsi donc, dans les villes où le client peut choisir—disons, à Winnipeg, entre Safeway et Superval, exploités respectivement par Loblaws ou Family Fair Stores—si le consommateur veut acheter au meilleur prix, il aura beaucoup de mal, à moins d'investir dans un ordinateur de

[Texte]

pocket computer. It becomes almost impossible for the shopper to know in which store one can get the best price for meat, fruit or vegetables.

Mr. Carter: That is exactly right, Mr. Orlikow. We are not really arguing for imperial over metric or vice versa. We are just saying the consumer should have the ability—the equipment, if you like—to make valid price comparisons. It is not just between stores, but it is also within stores.

Mr. Orlikow: The government having required the retail stores, the food stores particularly, to purchase and install metric scales and then not enforcing the law or not even bringing forth the regulations the Minister announced a year ago means these situations are becoming worse.

Mr. Carter: That is exactly right. We have been waiting for these regulations, and not bringing them forward is making it worse and worse. We think it is going to accelerate.

Mr. Orlikow: Now, let me turn to an aspect of the same thing for which the retailer maybe cannot be blamed but for which the packager can. When there is a lack of standardization in package sizes, it is disconcerting for a shopper. A member of my staff recently looked at the cereal section of an Ottawa Loblaw's store and he found the following sizes: 270 grams, 325 grams, 350 grams, 375 grams, 425 grams, 525 grams, 575 grams, and that probably was not a complete list.

• 0950

How is a comparison shopper supposed to deal with this, so that a shopper can know whether it actually pays and saves money to buy a larger package? Is there any reason, except to the desire to confuse the shopper, for all these odd sizes? Why can the packages sizes not all be in multiples of 100 grams, so it would be very simple for the consumers to look at what they want to buy and understand what is the best purchase for them?

Mr. Carter: Mr. Orlikow, if you go into most food stores in the country, you will see on the shelf a sticker that gives you the price per ounce or per 100 grams. Or maybe per litre, in the case of liquid measure. We call it unit measure, and most food stores carry it. It should be possible for the customers, through the retail service applied, to know which is the better price for the various ones that you mention. That equipment, if you like, that facility for the consumer, should be there in most food stores.

Mr. Orlikow: But, just a minute . . .

Mr. Carter: May I answer the question from a manufacturer's standpoint?

If you are talking about breakfast cereals, you get a whole lot of different densities—some are denser than others. In other words, a standard box for, say, bran flakes will have a different weight in the same size box than it would for All Bran or Special K, or these other ones. What they are trying to do is—I am really parroting what they are saying; perhaps you should get them here to talk about it—have standard size

[Traduction]

poche et d'apprendre à s'en servir. Il devient presque impossible pour l'acheteur de savoir dans quel magasin on lui offre le meilleur prix pour la viande, les fruits ou les légumes.

M. Carter: Exactement, monsieur Orlikow. Peu importe que l'on emploie le système impérial ou métrique. Disons simplement que le consommateur doit pouvoir effectuer des comparaisons de prix valides; non seulement entre les magasins, mais à l'intérieur même des magasins.

M. Orlikow: Le gouvernement ayant forcé les magasins de détail, et particulièrement les magasins d'alimentation, à acheter et installer des balances métriques, le fait de ne pas appliquer la loi maintenant, et de ne même pas déposer le règlement d'application que le ministre a annoncé il y a plus d'un an, signifie que la situation empire.

M. Carter: Tout à fait. Nous attendons ce règlement et, en son absence, la situation ne cesse d'empirer. Nous pensons que la détérioration ira en s'accélégrant.

M. Orlikow: Permettez-moi maintenant d'aborder un autre aspect du même problème dont on ne peut blâmer le détaillant, mais bien le fabricant. Lorsque les emballages ne sont pas normalisés, le consommateur s'y perd. Il y a peu de temps, un de mes adjoints a fait le tour des rayons des céréales d'un magasin Loblaw's, à Ottawa, et a relevé les formats suivants: 270 grammes, 325 grammes, 350 grammes, 375 grammes, 425 grammes, 525 grammes, 575 grammes, et la liste est probablement loin d'être complète.

Comment donc un consommateur soucieux de pouvoir comparer les prix peut-il s'y retrouver et calculer s'il est plus économique d'acheter des grands formats? Pourquoi donc tous ces formats bizarres, si ce n'est pour semer la confusion dans l'esprit du consommateur? Pourquoi ne pas avoir des formats en multiples de 100 grammes, ce qui permettrait très facilement au consommateur de voir ce qui est le plus économique?

M. Carter: Monsieur Orlikow, vous constaterez, dans la plupart des magasins d'alimentation, qu'il y a sur les étagères des étiquettes affichant le prix par once ou par 100 grammes, ou encore par litre dans le cas des liquides. Nous appelons cela les mesures unitaires, et la plupart des magasins les affichent. Il devrait donc être possible pour les clients des magasins de détail de calculer ainsi ce qui coûte le moins cher. C'est le genre de chose qui devrait exister dans la plupart des magasins d'alimentation.

M. Orlikow: Un petit instant . . .

M. Carter: Mais pourrais-je vous répondre du point de vue du fabricant?

Dans le cas des céréales pour le petit déjeuner, les densités varient énormément, car certaines sont plus denses que d'autres. En d'autres termes, une boîte de dimension standard contenant des flocons de son ne représentera pas le même poids qu'une boîte équivalente de marque All Bran ou Spécial K, par exemple. En fait—je ne fais que répéter ce qu'ils disent, et peut-être devriez-vous les entendre à leur tour—they essaient de

[Text]

boxes. So they are going to have different weights for them, depending on the density these cereals have. Now, we are not against standard size boxes, because we lay out our warehouses and our pallet units and our shipping cases, and all these things, based on cubic displacement. So I can appreciate that is a tough thing, trying to balance off the issue of the consumer against the efficiency of the industry. We are hoping that the shelf tag will do it.

Mr. Orlikow: If you get to the age of my wife and I, and there are a lot of older people, you need a magnifying glass to read the label that tells you the unit price. I have to say to you, I think it is a way of hiding the facts and making it difficult for people to actually try to get the cheapest price per unit.

Mr. Carter: Yes. I have to agree with you to some degree. It is an opportunity for the retailers to compete with retailers. And that is the origin of the unit price measurement on the shelf.

Mr. McKichan: I would like to add to what Mr. Carter has said, Mr. Orlikow. As you will see from our submission, we have nothing theological against standardization. If it is practical to standardize in some areas, we would support that. But every category has to be looked at on its own merits. There is often, as Mr. Carter has explained, a rationale for a seemingly confused situation. That may be one where it is appropriate to see if more standardization can be achieved, as was achieved in toothpaste, for instance. The toothpaste result, I think, was regarded as satisfactory from all aspects of the trade.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. I will come back to you on the second round.

Mrs. Jacques: I would like to welcome you to the committee.

Je voudrais d'abord féliciter votre association pour le travail effectué. Croyez-vous, comme le ministre, qu'il n'est pas urgent d'adopter des politiques ou d'appliquer la nouvelle politique au système métrique?

• 0955

Mr. McKichan: We believe it is urgent to adopt a new policy, simply because, as Mr. Carter has said, the slippage seems to be accelerating. With that comes consumer difficulty in ascertaining comparative values; and of course to my mind, the most basic consumer right is the one first established in every civilized community known to the human race: the establishment of uniform standards of currency and uniform standards of weight and measure. Without these two most basic standards, then truly the consumer is lost.

Mme Jacques: Vos membres, évidemment, ont été touchés par l'absence de réglementation dans ce domaine-là. Quels efforts avez-vous déployés pour faire part de vos préoccupations au ministre ou au ministère?

[Translation]

normaliser les formats des boîtes. Ainsi donc, les poids diffèrent selon la densité de la céréale. Nous ne sommes pas nous-mêmes contre la normalisation des contenants, parce que nous construisons nos entrepôts, nous utilisons des palettes et des caisses pour l'expédition en fonction des dimensions volumétriques. Je sais qu'il est difficile de faire la part des choses entre l'intérêt du consommateur et l'efficacité de l'industrie, mais nous espérons que l'étiquette mentionnant les mesures unitaires réglera le problème.

M. Orlikow: Pour des gens de mon âge et de l'âge de ma femme, et il y en a beaucoup, il faut une loupe pour déchiffrer les étiquettes mentionnant le prix unitaire. Comprenez-moi bien: pour moi, cela équivaut à camoufler la réalité des choses et à rendre la tâche difficile aux gens qui veulent savoir ce qui coûte le moins cher.

M. Carter: Je suis d'accord avec vous dans une certaine mesure. C'est une façon pour les détaillants de se faire concurrence, et c'est précisément l'origine de l'utilisation de cette mesure de prix unitaire.

M. McKichan: J'aimerais ajouter quelques mots à cela, monsieur Orlikow. Comme vous le verrez dans notre mémoire, nous n'avons rien de théologique à opposer à la normalisation. Là où il est plus commode de normaliser, nous sommes pour. Mais chaque catégorie de produits a ses propres caractéristiques, et comme vous le disait M. Carter, un cas apparemment assez confus a souvent son explication logique. Certains secteurs se prêtent plus facilement à la normalisation, et c'est ce que nous avons pu constater, par exemple, dans le cas de la pâte dentifrice. Je pense que toutes les parties prenantes ont d'ailleurs conclu que cette normalisation avait été un succès.

Le vice-président: Merci, monsieur Orlikow. Vous aurez la parole au second tour.

Mme Jacques: J'aimerais vous souhaiter la bienvenue au Comité.

First of all, I would like to congratulate your Association for the work it has been doing. Are you of the opinion, as the Minister is, that there is no urgency in adopting policies or implementing the new policy in the case of the metric system?

M. McKichan: Nous croyons qu'il est urgent d'adopter une nouvelle politique, pour la bonne raison que, comme le disait M. Carter, le retard semble s'accélérer. Par conséquent, le consommateur a de plus en plus de mal à se faire une idée comparative. D'ailleurs, à mon sens, le droit le plus fondamental du consommateur est un droit qui remonte à l'origine même de toute civilisation humaine et à l'adoption d'étalons monétaires et de poids et de mesures uniformes. Sans ces deux normes absolument fondamentales, il est certain que le consommateur s'y perd.

Mrs. Jacques: Obviously, your members have been affected by the lack of regulations in that field. What have you been doing to make the Minister and the Department aware of your concerns?

[Texte]

Mr. McKichan: They have been and are being affected, because those who have adhered to the metric provisions believe they are suffering competitively when they are up against a competitor who is advertising only in imperial, with an apparent price advantage because of the smaller sized imperial units. We have indeed been zealous in keeping the Minister and the Minister's department informed of our continuing concern in this area; and in fact, we have informed more than once all the members of the caucus of our concern.

Mme Jacques: D'après vous, le fait d'utiliser le système métrique et le système impérial parallèlement peut-il être un handicap dans l'apprentissage du système métrique, surtout pour la population âgée qui n'est pas habituée au système métrique?

Mr. McKichan: I must say views are mixed on that. Our belief at the time the metric system was introduced was that we should have a relatively short period of dual system, because we felt that until the population had to go cold turkey, so to speak, they would still use imperial as a crutch. I must say I think we have had to modify that opinion somewhat, because it does seem that with this extended period of dual use, the appreciation of what metric really means is becoming stronger. I think there would be much less resistance now than there would have been even two years ago to a complete use of metric.

Mr. Carter: Maybe I could add as well, that if you look at the newspaper ads on a Wednesday, where we have both metric and imperial pricing on the same item, side by side, it becomes pretty apparent in the case of food that retailers are pricing according to the imperial unit. You get 99¢ a pound and \$2.09 a kilogram. They are obviously going after the imperial price. In other words, they are just adding on the metric in many cases.

The original plan by which the country was going to convert would see us at this point in time now being metric only. We thought at that time, going through the various stages, that right now as a country we would be metric only. That is why there are no regulations right now.

But I would like to add one thing if I could, and that is while we have made a number of pilgrimages to government telling them about the increasing problem and the mess that is out there, any assistance that can be rendered by this committee, or others, would, we think, be very timely right now, because we are just about at the point where retailers are getting very frustrated. The people who are supportive of both imperial and metric are getting damaged in the marketplace at the hands of those who are abandoning the metric approach.

Mrs. Jacques: I have the same problem in the riding. I do not know if you know the AFC, Association for the Consumer,

[Traduction]

M. McKichan: Nos membres ont effectivement été touchés, et ils le sont encore, parce que tous ceux qui ont suivi le système métrique partent du principe que, du point de vue de la concurrence, ils sont défavorisés lorsqu'un concurrent n'affiche qu'en utilisant le système impérial, ce qui lui donne apparemment un avantage du point de vue prix, étant donné que les unités impériales sont plus petites que les unités métriques. Nous n'avons effectivement pas ménagé nos efforts pour tenir le ministre et son ministère au courant de nos préoccupations constantes à cet égard et, d'ailleurs, nous en avons, à plusieurs reprises, saisi tous les membres du caucus.

Mrs. Jacques: In your opinion, does this dual use of the metric and imperial systems represent a handicap in learning the metric system, particularly for the older segments of the population who are not used to the metric system?

M. McKichan: Je dirais que les opinions sont partagées à cet avis. Lorsque le système métrique a été implanté, nous estimions que les deux systèmes ne coexisteraient que pendant peu de temps, parce qu'à notre avis, à moins de plonger à corps perdu dans le système métrique, la population continuerait à utiliser le système impérial comme béquille. Je dois ajouter que nous avons dû quelque peu changer notre fusil d'épaule, parce qu'il semblerait désormais que, malgré le fait que cette coexistence se poursuit, les gens semblent de mieux en mieux comprendre la signification des unités métriques. Je pense que la résistance serait beaucoup moins vive qu'il y a ne serait-ce que deux ans si l'utilisation du système métrique devenait universelle.

M. Carter: Je pourrais peut-être également ajouter que si vous regardez les publicités dans les journaux du mercredi, lorsque les prix sont indiqués à la fois pour les unités métriques et impériales, en regard l'un de l'autre, il est assez évident que dans le cas de l'alimentation, les détaillants calculent leurs prix en fonction des mesures impériales. Vous pouvez lire, par exemple, 99c. la livre et 2.09\$ le kilo, ce qui semble bien prouver que les commerçants privilégient les prix en mesures impériales. En d'autres termes, le plus souvent, ils se contentent de convertir après coup selon les unités métriques.

Si les plans d'implantation du système métrique avaient été suivis à la lettre, le Canada serait actuellement entièrement métrique. À l'époque, en étudiant les diverses phases d'implantation, nous pensions que nous serions actuellement métriques à 100 p. 100, et c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de réglementation.

Et si vous me permettez d'ajouter une dernière chose, je vous dirais que même si nous avons multiplié les pèlerinages auprès des pouvoirs publics pour leur signaler que le problème s'aggravait et que c'était un véritable pétrin, tout ce que pourrait faire votre Comité, ou d'autres entités, serait tout à fait bienvenu, parce que nous en sommes au point où les détaillants commencent à baisser les bras. Les gens qui sont pour le système impérial et le système métrique perdent de plus en plus de terrain par rapport à ceux qui ont abandonné le système métrique.

Mme Jacques: C'est la même chose dans mon comté. Je ne sais pas si vous connaissez l'Association des consommateurs,

[Text]

in the east part of Montreal. They keep in touch with me. They say they would prefer it that the government use only the metric system.

• 1000

Quelles seraient, pour l'industrie, les répercussions monétaires et commerciales de l'obligation d'emballer les produits en unités métriques seulement? Cela représente un changement assez important, je crois.

Mr. McKichan: In fact, no. All the pre-packaged products are already packed with metric labels.

If, however, you mean would it be a large cost in going to hard metric, that is to say in weights of 500 grams or a kilogram instead of 454 or whatever, we are not experts in that area, because of course it is the manufacturer's responsibility. In some areas there would be a cost, because packaging machines have been designed with the imperial system in mind and that is the reason for the soft conversion. Instead of buying a new machine or a new part of a machine, the manufacturer simply used the old imperial amounts and expressed them in a metric system.

It was very expensive, for instance, for the dairy industry to convert to the metric system, but that has all been done now, and the dairy industry is completely hard metric. I think it is completely satisfactory so far as the consumer is concerned. But that was a conscious decision on the part of that industry. They prepared for that over a period of several years, so they did not incur the costs all in one year.

Other areas, such as the beverage, coffee area, are mostly in soft metric. In these cases presumably it would be relatively expensive to convert.

Mr. Carter: Perhaps I could add one other thing. Some industries have moved to hard metric, as Alasdair says; the frozen food industry and the dairy industry; even-sized units. Where they have not, such as in canned goods, they are in a very good place, if the government just lets the metric system collapse, to flip back. Because they have not made that hard conversion, the unit for cans is all set to be in imperial, and it really is a basic imperial unit, as the size of the can has not changed.

So you run that risk. There is very little incentive for them right now to move into hard metric. They just have whatever the equivalent is for the imperial written on the can. If the government lets it deteriorate, then they can flip back into imperial and have the advantages of being in imperial very quickly. So that risk exists.

The Vice-Chairman: If I may take the liberty of asking a few questions myself . . . coming back to the identification or

[Translation]

l'AFC, dans l'est de Montréal. J'en entends parler. Ces gens-là me disent qu'ils préféreraient voir le gouvernement adopter exclusivement le système métrique.

What would be for the industry the financial and commercial implications if they were compelled to do their packaging in metric units only? This would be a rather important change, I think.

M. McKichan: Pas vraiment. Tous les produits pré-emballés ont déjà un affichage métrique.

Si vous me demandez, par contre, si le passage à un système entièrement métrique serait coûteux, et j'entends par là des emballages de 500 grammes ou d'un kilo au lieu de 454 grammes ou que sais-je encore, nous ne sommes pas vraiment experts en la matière étant donné que c'est quelque chose qui préoccupe surtout les fabricants. Dans certains secteurs, cela coûterait de l'argent bien sûr, étant donné que l'équipement d'emballage utilisé a été conçu en fonction du système impérial, ce qui explique la conversion partielle. Au lieu d'acheter une nouvelle machine ou une nouvelle pièce, le fabricant se contente d'exprimer la contenance en unités métriques.

Ainsi, il en a coûté beaucoup d'argent à l'industrie laitière pour passer au système métrique, mais cette conversion est maintenant faite et toute l'industrie laitière fonctionne en véritables unités métriques. Du point de vue du consommateur, je pense que c'est tout à fait satisfaisant, mais il s'est agi là d'une décision délibérée de la part de ce secteur qui s'y était préparé pendant plusieurs années, de sorte que la facture a pu être étalée dans le temps.

D'autres secteurs comme les boissons, le café par exemple, travaillent en unités métriques après conversion. J'imagine que dans les cas de ce genre la conversion totale serait assez coûteuse.

M. Carter: Je pourrais peut-être ajouter autre chose à ce sujet. Certaines industries sont maintenant totalement métriciées, comme le disait Alasdair: les produits surgelés et les produits laitiers sont emballés en unités métriques rondes. Les autres secteurs qui ne l'ont pas encore fait, celui des conserves par exemple, seraient fort bien placés pour revenir au système impérial si le gouvernement laissait le système métrique livré à lui-même, étant donné que ces secteurs n'ont pas changé leurs contenants, l'unité de mesure pour les boîtes de conserve est une unité impériale puisque la boîte à proprement parler n'a pas changé.

C'est donc un risque certain. Actuellement, il n'y a pas grand-chose qui motive ces industries à adopter des contenants véritablement métriques. En fait, ils se sont contentés d'indiquer sur l'étiquette l'équivalent de l'unité impériale en mesure métrique. Si le gouvernement laisse traîner les choses, ces industries pourront très rapidement en revenir aux mesures impériales et ils auront l'avantage de pouvoir le faire très rapidement donc. Par conséquent, c'est un risque.

Le vice-président: J'aimerais prendre la liberté de poser moi-même quelques questions . . . pour en revenir à l'identi-

[Texte]

regulation of hazardous products is the area I am interested in. I just wondered if you might elaborate on your suggestion. I am not quite sure what you mean. Are you suggesting a committee be established each time some product is found to have the potential to be hazardous?

You might relate it to a couple of instances I can think of in the past. One was baby seats, when they found that certain kinds of car seats for babies were actually hazardous. Would you see it working in that instance? Again, with cribs... where it obviously took some time before people realized there was a certain kind of hazard involved with certain kinds of cribs. How would it actually work in those kinds of situations?

Mr. McKichan: Madam Chair, in both these cases there was indeed consultation with the private sector; and of course we applaud that. All we are suggesting is that we move up somewhat in point of time the occasion of that consultation, so that instead of it coming after the department has a fairly firm concept of what it wants to do, the private sector is brought in at an earlier stage, so that both the true nature of the degree of hazard can be assessed, or can have an opinion expressed on it, by the private sector, and also the direction of the remedy can be discussed.

• 1005

Because we believe that in many of the lower level areas of hazard, as we suggest, it can be significantly more efficient to proceed by way of an industry standard. For instance, if as occurs as in many cases, a high percentage of the manufacture is domestic, then it is relatively easy to have the domestic industry adopt that voluntary standard. Of course, the cost of doing that is substantially less than going through the regulatory process.

We would not envisage that a huge bureaucratic exercise would be involved. We could see a more or less standing committee of interested organizations which could be supplemented on particular products with experts on these products. For instance, we would see a consumers' association always being there, some elements of the manufacturing industry always being there, ourselves always being there and, of course, with departmental people involved.

The Vice-Chairman: What is the process now by which a certain product goes through to ensure whether or not it is a hazard? Is there any review?

Mr. McKichan: By exception only.

The Vice-Chairman: I am thinking again, I guess, particularly of imports. There have been a number of instances of imported goods that have been found to be flammable or explosive, toys and things. Is there no system by which these are actually looked at to see whether or not there is a potential hazard?

Mr. McKichan: If the item is already a designated hazardous product, of course, it has to comply with the regulations and the retail inspection checks to see whether in fact that

[Traduction]

cation ou à la réglementation des produits dangereux dans le secteur qui m'intéresse. Peut-être pourriez-vous détailler un peu votre proposition car je ne suis pas certain de ce que vous vouliez dire. Préconisez-vous la création d'un comité chaque fois qu'on se rend compte qu'un produit risque d'être dangereux?

Vous pourriez par exemple faire le parallèle avec un ou deux cas qui se sont déjà produits. Il y eu le cas des sièges d'auto pour enfants, lorsqu'on s'était rendu compte que certains modèles étaient effectivement dangereux. Est-ce que selon vous cela pourrait marcher dans ce cas-là? Il y a également eu les lits d'enfants... de toute évidence, il a fallu un certain temps avant que les gens se rendent compte que certains modèles eux aussi présentaient des dangers. Qu'est-ce que cela donnerait dans les cas de ce genre?

M. McKichan: Madame la présidente, dans les deux cas il y a eu effectivement consultation avec le secteur privé et bien entendu nous nous en félicitons. Tout ce que nous préconisons c'est que cette consultation soit avancée, de sorte que le secteur privé soit appelé à intervenir plus rapidement, et non pas après que le ministère ait décidé de ce qu'il voulait, ce qui permettrait au secteur privé de déterminer la véritable nature ou l'importance du risque en question et de donner son avis à ce sujet, en proposant peut-être aussi un correctif.

Nous estimons en effet que bien souvent, comme nous le disions, là où le risque est faible, il serait beaucoup plus efficace de procéder en imposant des normes à l'industrie. Ainsi, comme c'est le cas très souvent, si un pourcentage important du produit en question est fabriqué au Canada, il est relativement facile de faire en sorte que l'industrie nationale adopte elle-même ses propres normes. Et cela bien sûr coûte beaucoup moins cher que la voie réglementaire.

Nous ne concevons pas l'intervention d'une énorme bureaucratie, mais plutôt un comité plus ou moins permanent composé d'organisations directement intéressées et qui pourrait, dans le cas de certaines produits, faire appel à des experts. Ainsi, nous verrions très bien des représentants permanents d'une association de consommateurs, de certains éléments du secteur secondaire également, ainsi que de notre association et bien entendu des ministères.

Le vice-président: Comment procède-t-on actuellement pour vérifier si un produit présente ou non un danger? Y a-t-il un genre de banc d'essai?

M. McKichan: Dans les cas exceptionnels seulement.

Le vice-président: Encore une fois, je pense surtout aux produits importés. Il y a eu des cas de produits importés qui se sont révélés inflammables ou explosifs, des jouets par exemple. Existe-t-il quelque chose qui nous permette d'avoir la garantie que ces produits ne présentent aucun risque?

M. McKichan: Si c'est un produit qui a déjà le label dangereux, il est évident qu'il doit se conformer aux règlements et l'inspection effectuée au niveau du détail permet de

[Text]

company selling the product is in compliance. If it is a product about which there has been no previous ruling or probable concern, then it is not subject to any specific review. In a case of major retailers, they will often have a testing procedure of their own, either run internally or through a cooperative arrangement where they will subject items of which they are suspicious to a test, but that is entirely within the discretion of the company concerned.

The Vice-Chairman: What about with toys, is there any ... ?

Mr. McKichan: I think in the case of all the major toy vendors, they put all the toys of which they have no previous experience through a testing procedure.

The Vice-Chairman: But that is a voluntary process.

Mr. McKichan: As you probably know, there is also a voluntary organization which does toy testing.

The Vice-Chairman: But again, it seems to me it is too often after the fact. It is after an accident has happened that people become aware that there is a hazard.

Mr. McKichan: When you consider the number of products on sale, as I said in my opening remarks, you can realize that every product has a potential for some sort of hazard. If you drop a glass it becomes a hazardous product, so there is virtually nothing that does not inherently have some danger in it. Given that fact, I think one has to go by way of exception. You can certainly isolate the areas of highest hazard and, of course, responsible vendors are aware of that and attempt to carry out their own check. It seems to me that it would be virtually impossible to require every article to be subjected to a testing procedure.

The Vice-Chairman: I guess I come back to something like toys, which I consider to be a very important area, with their potential impact on children. I guess I am surprised that there is not some more organized process by which they would be tested at least for basic factors, someone swallowing a part of it, inflammability, explosiveness, before they are actually put on the market.

Mr. McKichan: There are regulations applying to toys. The vendor knows he has to comply with the regulations. It is up to him to ensure that the products he sells are in observance of the regulations.

The Vice-Chairman: And those regulations would cover those factors?

Mr. McKichan: They would cover the hazardous aspects of toys.

The Vice-Chairman: But there is not a testing procedure that is carried out so that he has that information.

• 1010

Mr. McKichan: As I say, I suspect that probably 80% or 90% of the toys going on sale are either scrutinized, or have

[Translation]

vérifier si le produit en question respecte bien la réglementation. Si c'est un produit qui n'a fait l'objet d'aucune plainte ou d'aucune décision antérieure, rien ne se passe. Dans le cas des principaux détaillants, très souvent ils procèdent eux mêmes à leurs essais, soit individuellement, soit en collaboration, ils mettent au banc d'essai les produits pour lesquels ils ne sont pas sûrs, mais c'est évidemment une décision qui leur incombe exclusivement.

Le vice-président: Et les jouets ... ?

M. McKichan: Je pense que les principaux vendeurs de jouets mettent à l'essai les nouveaux jouets, ceux qu'ils ne connaissent pas encore.

Le vice-président: Mais c'est tout à fait facultatif.

M. McKichan: Comme vous le savez sans doute, il y a également une organisation bénévole qui le fait dans le cas des jouets.

Le vice-président: Il n'en reste pas moins qu'à mon avis on réagit trop souvent après coup. Il faut un accident pour que les gens se rendent compte du danger.

M. McKichan: Si vous pensez au nombre de produits qui se vendent, comme je le disais dans mon exposé, vous comprendrez aisément que n'importe quel produit peut-être dangereux. Si vous laissez tomber un verre, c'est dangereux, de sorte qu'il n'existe pas un seul article qui ne présente pas de risques. Cela étant, je pense qu'il faut procéder par exception. On peut facilement déterminer les catégories qui présentent le plus de dangers et il est manifeste que les détaillants soucieux de leurs responsabilités en sont conscients et s'efforcent de faire eux-mêmes les vérifications d'usage. Il me semble qu'il serait quasiment impossible de mettre au banc d'essai absolument tous les produits.

Le vice-président: Mais j'en reviens toujours aux articles comme les jouets, car j'estime que c'est quelque chose de très important, et les dangers qu'ils peuvent représenter pour les enfants. Je suis un peu étonné qu'il n'y ait pas quelque chose d'un peu plus organisé qui permettrait de vérifier au moins les éléments fondamentaux, par exemple le risque qu'un enfant puisse avaler un morceau, le caractère inflammable d'un objet, les risques d'explosion, avant même la mise sur le marché.

M. McKichan: Il y a des règlements qui s'appliquent aux jouets et le vendeur sait qu'il doit les respecter. C'est à lui de faire en sorte que ce qu'il vend soit conforme à la réglementation.

Le vice-président: Et ces règlements couvrent-ils tout cela ?

M. McKichan: Ils portent sur tout ce qui risque de rendre un jouet dangereux.

Le vice-président: Mais il ne se fait aucun test permettant de le savoir.

M. McKichan: Comme je le disais, j'imagine qu'environ 80 ou 90 p. 100 de tous les jouets mis en vente sont soit testés, soit

[Texte]

been accepted or passed through a testing organization or else, if they are new toys, they will be subjected to a testing process by the private sector.

The Vice-Chairman: And that applies to imports as well?

Mr. McKichan: Yes, especially to imports. But there are some . . . Not all imports pass through the major channels. I mean, there are small importers who are probably selling to small outfits and in that case I suspect there may not be that testing.

The Vice-Chairman: What do you think is the area where there is the greatest potential for hazards? What should we be more alert to?

Mr. McKichan: It is very hard to give a definitive answer, in that in recent years there have been hazards diagnosed in relation to mattresses, in relation to cribs, in relation to strollers, but also in relation to other types of seemingly innocuous products like bicycles. But I would suggest it is almost impossible to predict where the next hazard may arise.

The Vice-Chairman: There is not some kind of early warning system that you can . . . ?

Mr. McKichan: The trade is always alert to this situation and maintains quite a close relationship with the department, so that if in fact one member of the trade diagnoses a hazard, they will usually let the department know and the department in turn will notify us or others concerned in the trade. Through that means we can often isolate the offending articles and have them withdrawn from sale.

The Vice-Chairman: In the Nielsen task force report there was some discussion about the problems around the proliferation of agencies of government involved in regulation of hazardous goods and suggested that there should be more coordination or even more centralization. Has your group looked at those recommendations or wish to comment on them?

Mr. McKichan: We have looked at them but we have not had a chance to formulate a viewpoint on them yet. I would like to turn to my colleague, Mel Fruitman, to amplify your previous question Madam Chairman.

Mr. Mel Fruitman (Manager of Research, Retail Council of Canada): With respect to toys and the testing of products, as Mr. McKichan has indicated there are regulations in place that govern things such as the size of the item, the recommended age for which an item of a particular type or size should be sold to. For example, small toys should carry an age designation: This item not for use by children under three years old. That type of thing.

There are certain restrictions on the type of materials that can be used in the making of a product. Most, if not all, major retailers ensure compliance with those regulations either by testing themselves, sending out to a testing lab or insuring that

[Traduction]

soumis à l'aval d'un organisme qui les met au banc d'essai ou alors, s'il s'agit de nouveaux jouets, que le secteur privé les soumette lui-même aux essais.

Le vice-président: Et cela vaut également pour les jouets importés?

M. McKichan: Cela vaut surtout pour les produits importés. Il y a toutefois . . . Mais tous les produits importés ne passent pas nécessairement par les principaux intermédiaires. J'entends par là qu'il y a de petits importateurs qui, j'imagine, vendent à de petits magasins et dans ce cas, il n'y a peut-être pas de tests.

Le vice-président: À votre avis, quelles sont les catégories qui présentent le plus de danger? A quoi devons-nous être surtout attentifs?

M. McKichan: Il est très difficile de vous donner une réponse précise du fait que depuis quelques années on s'est rendu compte que toute une série de produits, même des produits apparemment très anodins comme les vélos, présentaient certains dangers, par exemple les matelas, les berceaux, les poussettes et j'en passe. Mais j'ajouterais qu'il est quasiment impossible de prévoir où le danger pourrait se manifester.

Le vice-président: Il n'y a pas vraiment de sonnettes d'alarme qui se déclenchent qui vous permettent . . . ?

M. McKichan: Nos milieux sont toujours aux aguets et restent en rapport très étroits avec le ministère, de sorte que si l'un de nos membres décèle un danger quelconque, le plus souvent il en fait part au ministère qui, à son tour, nous le signale ainsi qu'à tous les intéressés. Ainsi, nous pouvons souvent repérer les produits dangereux et les faire retirer du marché.

Le vice-président: Le rapport du Comité Nielsen parle des problèmes dus à la prolifération des organismes officiels qui réglementent les produits dangereux et préconisent davantage de coordination, voire de centralisation. Avez-vous étudié ces recommandations et souhaitez-vous nous en dire quelques mots?

M. McKichan: Nous les avons lues, effectivement, mais nous n'avons pas encore pu arrêter de position à ce sujet. J'aimerais céder la parole à mon collègue, Mel Fruitman, qui désire revenir à votre question précédente, madame la présidente.

M. Mel Fruitman (directeur des recherches, Conseil canadien du commerce de détail): Pour ce qui est des jouets et des bancs d'essai, comme vous le disait M. McKichan, il existe effectivement des règlements qui régissent certains éléments comme les dimensions d'un article, l'âge recommandé pour tel ou tel type ou catégorie de jouet. Ainsi, les petits jouets doivent mentionner l'âge de l'enfant auquel ils s'adressent: cet article ne doit pas être donné à un enfant de moins de trois ans. Vous voyez ce que je veux dire?

Au niveau de la fabrication d'un produit, certaines restrictions sont également imposées aux matériaux. La plupart des principaux commerces de détail, sinon la totalité, appliquent à la lettre ces réglementations en procédant eux-mêmes à des

[Text]

the manufacturer/supplier has tested that product to the specifications. Of course, there are problems with perhaps smaller manufacturers, small importers, small retailers, who are not familiar with the regulations and sometimes products do sneak on to the market.

As far as identifying potential hazards in new products, I think we can only learn by example. We seem to be developing so many new products. The population is expanding or has expanded so rapidly from where it was 20 to 30 years ago with the use of these different types of products. There are things that have been on the marketplace for 10, 20, 30 years which were not considered hazardous before, now are, either because of the fact that so many people or children are using them. Whereas there may have been very few incidents in the past, there are more now simply as a result of increased usage. Hence, the problem becomes recognized. We can identify the types of problems that could arise. A child may ingest something that is small, so we know now to watch for small items or something that is being sold for use by a child to try to identify that there are not small things that can be torn off, even though it may be something that is not under the Hazardous Products Act at the moment.

• 1015

So some of those early warning signals do develop by experience, and products that are potential hazards may never reach the market.

We run into new identification of problems, such as with cribs. For cribs that have been in use for many, many years only recently it has come to light that there are some problems under certain types of usage. Whether that type of usage has increased or whether it was just simply never recognized before is unknown.

So it is difficult to set up very formal early warning systems. The mechanisms are in place by example to identify the types of problems that might occur and hence to watch for them, and then if a problem does arise of course the opportunity is there to move very rapidly to insure that if the product is indeed a very hazardous product it can be removed from the marketplace.

The Vice-Chairman: Mr. Orlikow, second round.

Mr. Orlikow: If we were to enter into the free trade arrangements with the United States, what effect would that have on the packaging situation? After all, they are still working in imperial measure. Would we have a dual system of labelling and would this not cause a nightmare of comparing apples and oranges in weight measure?

[Translation]

essais, en envoyant les articles en question à des laboratoires ou en s'assurant que le fabricant ou le fournisseur a procédé aux essais d'usage pour vérifier si les spécifications étaient bien respectées. Bien sûr, les petits fabricants, les petits importateurs, les petits détaillants, tous ces gens qui connaissent mal les règlements posent certains problèmes et il arrive qu'un produit non conforme apparaisse subrepticement sur le marché.

Pour ce qui est des risques possibles présentés par les nouveaux produits, je pense que nous ne pouvons apprendre qu'en nous fondant sur des exemples. Nous semblons en effet inventer sans cesse de nouveaux produits. La population augmente ou du moins elle a augmenté tellement rapidement depuis 20 ou 30 ans que les produits se sont multipliés. Il y a sur les tablettes des articles qui, là depuis 10, 20 ou 30 ans, n'ont jamais été considérés comme dangereux, mais le sont maintenant étant donné qu'il y a tellement de gens ou tant d'enfants qui s'en servent. Même si les incidents étaient jadis extrêmement rares, ils se multiplient du simple fait que ces articles sont de plus en plus utilisés. Ainsi, le problème surgit. Nous pouvons mettre le doigt sur les catégories de problèmes qui pourraient se poser. Ainsi, un enfant peut avaler un petit objet et nous savons donc que nous devons être vigilants pour tous les petits objets, tout ce qui peut être utilisé par les enfants, nous devons essayer de vérifier si les enfants ne pourraient pas en enlever des morceaux qu'ils risqueraient d'avaler, même si pour l'instant la Loi sur les produits dangereux n'en fait pas mention.

La sonnette d'alarme se déclenche donc dans certains cas du seul fait de notre expérience, et certains articles qui risquent d'être dangereux peuvent ainsi ne jamais arriver sur les tablettes.

Mais nous en arrivons à mettre le doigt sur des problèmes qui n'existaient pas, dans le cas des lits d'enfants par exemple. Certains modèles qui sont sur le marché depuis très longtemps semblent, nous venons de le découvrir, présenter certains problèmes dans certaines conditions. Qu'il s'agisse de problèmes dus à une plus grande utilisation ou simplement d'un problème qui n'avait jamais été remarqué auparavant, nous n'en savons rien.

Il est donc très difficile d'établir très officiellement ce genre de système de préalerte. Ainsi, nous avons ce qu'il faut pour repérer certains problèmes et nous pouvons dès lors être attentifs, et le cas échéant, être en mesure d'intervenir très rapidement pour que, l'article en question, s'il est effectivement très dangereux, soit retiré du marché.

Le vice-président: M. Orlikow, votre second tour.

M. Orlikow: Si nous en arrivons à conclure une entente de libre-échange avec les États-Unis, quelles en seraient les répercussions du point de vue de l'emballage? En effet, les Américains utilisent toujours le système impérial. Aurait-on une dualité d'unité sur les étiquettes et cela ne créerait-il pas des cauchemars dès lors qu'il nous faudrait comparer des pommes et des oranges en matière de poids?

[Texte]

Mr. McKichan: It is certainly a question that would have to be addressed. It seems to me that the Canadian metric system might even be a non-tariff barrier in that sense. But certainly it would have to be on the agenda of the negotiations.

Mr. Orlikow: I suppose the bilingual labelling would also be a non-tariff barrier.

Mr. McKichan: Yes, indeed.

Mr. Orlikow: I think you said in answer to a question that you have been making representation to the Minister about the difficulties you are having because he has not brought forward the regulations he announced a year ago. What has the response of the Minister been? Has he given you any indication as to when he will bring them forward or if he will bring them forward, or is he just going to leave them in limbo?

Mr. McKichan: The Minister tells us that he shares our concern. I gather there have been difficulties in drafting the regulations because as I understand it there is a sensitivity towards the treatment of very small retailers who have not yet converted and who may find it expensive, relatively, to convert. So some consideration is being given to the potential exemption of these retailers. But that, as I understand it, presents some difficulties under the Constitution, for instance—in terms of equality before the law and so forth. So we are sensitive to the problem. On the other hand, we do believe we must grapple with it and dispose of it very soon.

Mr. Orlikow: I can understand the concern of that small retailer in a Mom and Pop store and so on and I can understand the government not wanting possibly to force them out of business by making them move right away, but on the other hand it seems to me that the Minister also has to realize that what is happening in the rest of the industry and with some of the biggest food chains is that some of them, trying to get the edge competitively, are not ignoring the law but they are sure bending it to the greatest extent they can in order to appeal to those people, I suppose particularly older people, who are more comfortable dealing with the imperial measure.

Mr. McKichan: I cannot but agree with you, Mr. Orlikow. The situation is very unsatisfactory and I think there is real urgency to get it resolved.

Mr. Orlikow: I want to ask you a couple of questions which probably should be better asked to the packagers, and to National Health and Welfare, which I think has more say.

• 1020

But I am becoming concerned about the advertising for non-prescription drugs such as Aspirin and Anacin and Tylenol. What you are seeing is a picture of . . . I am speaking from memory so I may not have it exactly right. But let us say that one Anacin does as much as two of another product. Well, it

[Traduction]

M. McKichan: C'est une question à laquelle il faudrait effectivement penser. Il me semblerait que le système métrique au Canada pourrait même représenter un obstacle non douanier à cet égard, mais il est évident que la question devra être à l'ordre du jour des négociateurs.

M. Orlikow: J'imagine que l'étiquetage bilingue lui aussi pourrait représenter un obstacle non douanier.

M. McKichan: Effectivement.

M. Orlikow: Vous avez dit je crois, en réponse à une question précédente, que vous aviez fait part au ministre des problèmes dus au fait qu'il n'avait pas sorti les règlements qu'il avait annoncés pourtant il y a un an. Qu'a-t-il répondu? Vous a-t-il donné une idée d'une date à laquelle il pourrait les sortir, vous a-t-il dit s'il les sortirait ou va-t-il continuer à nous laisser dans l'incertitude?

M. McKichan: Le ministre nous a dit qu'il comprenait fort bien nos préoccupations. J'imagine que la rédaction des règlements a posé certains problèmes car, je le comprends fort bien, le ministère ne veut pas trop pénaliser les tout petits détaillants qui n'ont pas encore effectué leur conversion et pour qui cette conversion se révélerait proportionnellement parlant très coûteuse. On envisage donc apparemment la possibilité d'accorder des dérogations à ces détaillants mais, encore une fois si j'ai bien compris, cela semble poser certains problèmes au terme de la constitution par exemple—du point de vue par exemple de l'égalité devant la loi. C'est un problème donc dont nous sommes parfaitement conscients mais en revanche, nous avons la conviction que c'est un problème qu'il nous faut résoudre, et résoudre très rapidement.

M. Orlikow: Je comprends fort bien le problème des petits détaillants, des boutiques familiales par exemple, et je conçois fort bien que le gouvernement ne veuille pas les contraindre à mettre la clé sous le paillason en leur imposant une conversion immédiate, mais il n'empêche quand même qu'à mon sens le ministre doit également se rendre compte de ce qui se passe ailleurs dans l'industrie, dans le cas des grosses chaînes de magasins d'alimentation et du fait que certaines d'entre-elles, soucieuses de garder la haute main sur le marché, sans pour autant ignorer la loi, l'applique à leur manière, autant qu'elles le peuvent, afin de ménager leur clientèle, une clientèle j'imagine surtout plus âgée, qui se sent plus à l'aise dans le système impérial.

M. McKichan: Je dois me rallier à votre opinion, M. Orlikow: la situation est très peu satisfaisante et je pense qu'il y a urgence en la matière.

M. Orlikow: J'aimerais vous poser une ou deux questions que je devrais probablement poser de préférence aux secteurs de l'emballage et aux représentants du ministère de la Santé, qui auraient probablement davantage à nous dire à ce sujet.

Mais je commence à m'inquiéter de la publicité des médicaments en vente libre tels que l'Aspirine, l'Anacin et le Tylenol. On voit souvent . . . je parle de mémoire et je me trompe peut-être dans les noms. Disons qu'un comprimé d'Anacin fait autant d'effet que deux d'un autre produit. Il fait deux fois

[Text]

does because it has twice as much of the ingredient. Somebody might feel that, if one does it, two would be better. Maybe two is a dose they should not take.

I wonder if that kind of problem has come to your attention; and if so, where do we go to see that something is done to put some regulations and some commonsense into this?

Mr. McKichan: All that advertising, of course, is performed by the manufacturers . . .

Mr. Orlikow: I know. Your people do only the selling.

Mr. McKichan: That is correct, so I really do not feel competent to offer an opinion on that.

Mr. Orlikow: There is another problem that is quite serious in the core area of many cities and in some of the small towns; for example, in the northern parts of the country. That is the increasing use, particularly by young people, of sniffing glue, gasoline and so on. We have had some very serious medical problems. In my city, for example, the city council passed a by-law to regulate the sale of these products, but the courts ruled that the city did not have the authority.

When this was raised with the Minister of Justice—this was the former government—he was just not prepared to act. There is some possibility that it could be dealt with by the Minister of National Health and Welfare through regulations. Have you had any feedback on that from any of your . . . ?

Mr. McKichan: Yes, we have, Madam Chairman. In fact, Mr. Fruitman has been involved in a committee looking at that problem, and I invite him to respond to that question.

Mr. Fruitman: Yes, I think the problem was brought to our attention several years ago. As a result, many products that could be reformulated have in fact been done so by the manufacturers to remove these toluene substances that are hazardous to children if they sniff them.

There is a problem, of course, in that one of the major items the children use for sniffing is gasoline, something that is virtually impossible to control the sale of. Many of the smaller products, such as some of the glues that could not be reformulated, have been taken off the front counters and moved into a more secure place for sale. This also has the side effect of reducing shrinkage or theft of those products, because they are unfortunately desirable.

It was felt that mainly the best way to have results was to try to reformulate where possible to educate retailers and manufacturers of the potential hazards of some of the products and to try to indicate to retailers that there are products of which they may not be aware that can be used by children for sniffing; and hence, they should be much more vigilant in their sale to put them, in effect, on restricted sale, to restrict the sale of the products themselves. This, of course, is a very effective approach and will cover off all but the unscrupulous individual who, unfortunately, feels there is a market there for that product.

[Translation]

plus d'effet parce qu'il contient deux fois plus de l'ingrédient actif. Quelqu'un peut penser que, s'il est bon de prendre un comprimé, il est encore mieux d'en prendre deux. Mais deux peut faire une dose trop forte.

Avez-vous jamais réfléchi à ce genre de problème et, si oui, à qui faut-il s'adresser pour obtenir que l'on réglemente et mette un peu d'ordre dans tout cela?

M. McKichan: Toute cette publicité est le fait des fabricants, vous le savez . . .

M. Orlikow: Je sais. Vous ne faites que vendre.

M. McKichan: Tout à fait, et je ne me considère donc pas compétent pour vous donner un avis.

M. Orlikow: Il existe un autre problème assez sérieux dans les quartiers du centre de nombreuses villes et dans certaines petites localités, par exemple, dans le nord. Je veux parler de l'inhalation des vapeurs de colle, d'essence, etc., par des jeunes gens qui cherchent à se droguer. Cela occasionne de problèmes médicaux parfois très graves. Par exemple, dans ma ville, le conseil municipal a promulgué des arrêtés réglementant la vente de ces produits mais les tribunaux ont tranché qu'elle n'en avait pas le pouvoir.

Lorsque la ville est intervenue auprès du ministre de la Justice—le ministre du gouvernement précédent—il a refusé d'agir. Il y a quelques possibilités que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social puisse promulguer une réglementation à ce sujet. Vos membres n'ont jamais attiré votre attention sur . . . ?

M. McKichan: Oui, madame la présidente. En fait, M. Fruitman a siégé à un comité qui s'est penché sur ce problème et je l'invite à répondre à la question.

M. Fruitman: Oui, le problème a été porté à notre attention il y a plusieurs années. C'est la raison pour laquelle de nombreux produits ont été modifiés par les fabricants afin d'en supprimer le toluène qui est nocif pour les enfants qui l'inhalent.

Le problème, évidemment, est que les enfants respirent surtout les vapeurs d'essence, produits dont il est virtuellement impossible de contrôler la vente. Un grand nombre des autres, et notamment les colles dont on n'a pas pu changer la composition, ne sont plus exposés sur le comptoirs des magasins mais placés en lieu sûr. Cela a permis en outre d'en réduire la fréquence du vol à l'étage, ces produits étant malheureusement très recherchés.

Nous avons considéré que la meilleure façon d'obtenir des résultats serait de modifier la composition des produits, lorsque c'est possible, de sensibiliser ensuite les détaillants et les fabricants au risque potentiel de certains de ces produits, en informant notamment les détaillants que les enfants sont susceptibles de se droguer avec certains de ces produits et qu'il convient donc de ce montrer plus vigilant et de ne les vendre qu'à bon escient. Cela est évidemment une approche très efficace puisqu'elle couvre tous les détaillants à l'exception de quelques marchands sans scrupule qui voudront exploiter ce marché

[Texte]

Mr. Orlikow: Are there any continuing discussions with Health and Welfare and the other departments about this problem and what might be done?

Mr. Fruitman: There is a standing committee, although it has not met for probably six or nine months now.

Mr. Orlikow: A standing committee with whom?

Mr. Fruitman: With the Department of Consumer and Corporate Affairs.

Mr. Orlikow: So it might be useful to urge them to meet again and to reassess . . .

• 1025

Mr. Fruitman: I presume since we have not had any communication from them for that period of time that they feel that the program has been working reasonably well and there have not been any incidents of the type that started the discussion several years ago.

Mr. Orlikow: I have sort of an announcement for your organization. Yesterday we had a debate in private members' hour on a motion by a Conservative Member of Parliament about the very large interest rates charged mainly by the credit card companies on the unpaid balance. It is not just the credit card companies; it is also the gasoline companies and the major retail stores. It was said that the interest rate being charged on unpaid balances is 28% and that, given the reduction in the interest rate of almost 4%, there should have been a reduction. The end was that this whole question was sent to the Finance committee for study so I am just giving you a little notice that you will probably be involved there.

Mr. McKichan: I would be happy to make an observation on that.

The Vice-Chairman: I am sure we would be glad to hear it. I think that private member's bill had all-party support.

Mr. McKichan: I just make the observation that it is not usually appreciated that, in the first instance, that type of consumer credit is very much a retail type of credit. In other words, it is not the same kind of borrowing which is done by a consumer with a bank, which might be said to be wholesale credit, where you go and borrow \$3,000 or \$5,000 and pay it off over an agreed period of time.

When you are borrowing on a credit card basis you are entering into a contract for unlimited utilization in terms of numbers of transactions over an extended period of time in which actually the bulk of your payment is not for the cost of money but is for the bookkeeping operation of maintaining track of your transactions. So the customer is actually buying convenience.

Secondly, the financing of that kind of credit is done through a variety of instruments extending back over a period of time. So when the current cost of the bank rate may be declining the average cost of the lender's cost of money may actually be increasing as he is replacing old cheap debt with

[Traduction]

M. Orlikow: Est-ce que vous êtes toujours en rapport là-dessus avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les autres intéressés?

M. Fruitman: Il existe un comité permanent mais il ne s'est pas réuni depuis six ou neuf mois maintenant.

M. Orlikow: Un comité permanent composé de qui?

M. Fruitman: Un comité au sein du ministère de la Consommation et des Corporations.

M. Orlikow: Il serait peut-être bon de l'exhorter à siéger de nouveau et à revoir . . .

M. Fruitman: Je présume, puisque le comité ne nous a pas contacté depuis quelque temps, qu'il estime que le programme fonctionne raisonnablement bien et qu'il ne s'est pas produit de nouveaux incidents du genre de ceux qui ont lancé tout ce débat il y a quelques années.

M. Orlikow: J'ai une sorte d'annonce à faire à votre association. Nous avons tenu hier un débat durant l'heure réservée aux affaires émanant des députés sur une motion d'un député conservateur concernant les taux d'intérêt très élevés pratiqués par les grandes compagnies de cartes de crédit sur les soldes impayés. Les compagnies de cartes de crédit ne sont d'ailleurs pas les seules, les distributeurs d'essence et les grands magasins font de même. On dit que les taux d'intérêt facturés sur les soldes impayés se montent à 28 p. 100 et que ce chiffre aurait dû diminuer vu la chute de près de 4 p. 100 du taux d'intérêt. Finalement, il a été décidé de renvoyer toute cette question au Comité des finances afin qu'il fasse une étude et je voulais donc vous en informer afin que vous sachiez que vous seriez sans doute consultés.

M. McKichan: Je ferai connaître notre position là-dessus avec plaisir.

Le vice-président: Et nous serons heureux de l'entendre. Je crois que ce projet de loi privé a eu l'appui de tous les partis.

M. McKichan: Je ferai seulement remarquer quelque chose dont on ne tient pas toujours suffisamment compte c'est que ce genre de crédit est un type de crédit de détail. Autrement dit, ce n'est pas le même genre de crédit que celui qu'obtiennent les consommateurs dans une banque, que l'on pourrait qualifier de crédit de gros, un particulier empruntant 3,000\$ ou 5,000\$ à sa banque et les remboursant selon des conditions convenues.

Lorsque vous empruntez sur une carte de crédit il s'agit là d'un contrat pour une utilisation illimitée, quant au nombre de transactions, et sur une période de temps illimitée, la plus grande partie de vos versements ne servant pas à défrayer le coût de l'argent mais couvre les frais comptables d'enregistrement de vos transactions. Le client achète en fait un service.

Deuxièmement, ce genre de crédit est financé par divers instruments dont la signature peut remonter assez loin en arrière. Aussi, même si le taux d'intérêt pratiqué par les banques à un moment donné diminue, le coût moyen de l'argent emprunté par la compagnie de crédit peut augmenter, ces emprunts anciens étant remplacés par d'autres plus

[Text]

new more expensive debt, even though that debt may be less expensive than that available five or six months ago.

The third area I might mention is that the average outstanding balance on these cards is a few hundred dollars so the actual cost of maintaining that account is high relative to the amount at stake.

All these things combined contribute to what is an apparently high rate. But I would emphasize that what the customer is really buying is convenience. They are not borrowing serious amounts of money.

Mr. Orlikow: Well, we are not going to debate this here. Just let me say two things.

First of all, it is not the middle- and upper-income purchaser at the department stores who has an unpaid balance on which he or she pays 28% interest. The middle- and upper-income people pay their accounts every month.

Secondly, if a big part of the cost is, as you say, keeping the account, I am sure that many customers like myself would be very happy to relieve you of that effort if you gave us a discount for paying cash.

Mr. McKichan: Well, in effect you have the option always to avoid the charge by paying off the account within 30 days of the billing date.

Mr. Orlikow: I am saying that if it costs you money to keep the account and you do not get anything because I pay every month then give me a discount of a couple of percent for paying cash and you would not have to keep . . .

Mr. McKichan: The cash customer is virtually getting that.

The Vice-Chairman: One more comment because this item will come up before the Standing Committee on Finance and Economic Affairs and I am sure they will have opportunities for representations on it.

Mr. Fruitman: I was just going to comment that there is no charge to the cash customer because all those costs are being incurred by the credit customer. It is appropriately called a service charge, not an interest charge, and the Consumers' Association of Canada in the past has taken the position that there are various financing options available to the individual. If they do not like the charges being applied by the department store, they can borrow the money at lower rates and pay it off. So there are options available.

• 1030

Mr. McKichan: As customers do.

The Vice-Chairman: We will look forward to that further discussion, because although the Finance committee is dealing with it, it is an interest I know to be of concern to this committee as well.

Mrs. Jacques: I too would like to discuss how dangerous produce, Mr. McKichan . . . a lack of communication between the Minister and the private sector about the . . .

[Translation]

coûteux, même si ces nouveaux taux sont moins élevés que ceux pratiqués sur le marché cinq ou six mois avant.

Le troisième élément que l'on peut mentionner est que le solde moyen impayé sur ces cartes est de quelques centaines de dollars, si bien que le coût effectif de gestion de ces comptes est élevé comparativement à leur rapport.

Ce sont tous là des éléments qui contribuent à ce qui peut sembler être un taux élevé. Mais je souligne que ce que le client achète avant tout est une commodité. Il ne s'agit pas là d'emprunts considérables.

M. Orlikow: Nous n'allons pas en débattre ici. Permettez-moi seulement de dire deux choses.

Tout d'abord, ce ne sont pas les clients de grands magasins de revenu moyen ou supérieur qui ont des soldes impayés sur lesquels ils paient 28 p. 100 d'intérêt. Ces catégories de clients paient leurs comptes tous les mois.

Deuxièmement, si une grande partie du coût est représentée par la gestion du compte, je suis sûr que beaucoup de clients comme moi-même seraient ravis de vous dispenser du travail si vous leur faisiez une remise pour les paiements en espèces.

M. McKichan: Vous avez toujours la possibilité d'éviter de payer ces frais en acquittant votre facture dans les 30 jours.

M. Orlikow: Je dis que s'il vous en coûte cher de gérer le compte et si vous ne recouvrez rien parce que je paie ma facture à temps tous les mois, faites-moi une remise de quelques pour cent lorsque je paie en espèces et alors vous n'aurez plus à . . .

M. McKichan: Nos clients qui paient en espèces en bénéficient pratiquement.

Le vice-président: J'autoriserais une seule autre intervention là-dessus car c'est le Comité permanent des finances et des affaires économiques qui sera saisi de cette question et je suis sûr qu'il donnera la possibilité à tous de s'exprimer.

M. Fruitman: Je voulais seulement dire que le client qui paie comptant ne paie rien de tous ces frais qui sont tous imputés aux clients usant du crédit. Il s'agit en fait de frais de services beaucoup plus que de frais d'intérêt et l'Association canadienne des consommateurs, par le passé, a pris pour position que le consommateur dispose de diverses possibilités de financement et que s'il n'aime pas les taux d'intérêt facturés par les grands magasins il peut emprunter ailleurs à bien meilleurs compte et acquitter le solde de sa carte de crédit. Il existe donc un choix.

M. McKichan: Comme le font les clients.

Le vice-président: Cela nous intéresse beaucoup de discuter plus à fond de cette question, car même si le Comité des finances est en train d'examiner le dossier, notre Comité s'y intéresse lui aussi.

Mme Jacques: Monsieur McKichan, moi j'aimerais discuter de la façon dont certains produits dangereux . . . il n'y a pas

[Texte]

Mr. McKichan: Not so much the lack of communication; just the timing of communication, in that we believe we could be more useful with an earlier association with the discussion.

Mrs. Jacques: Okay. But I want to ask you about small children's night clothes. They are supposed to be inflammable. Fire can get at them in 23 seconds. I think it is an emergency that the government take action to protect small children. What do you think about that?

Mr. McKichan: Mr. Fruitman has been very actively engaged in that discussion over the last year or two. I would ask him to respond.

Mr. Fruitman: To a large extent the problem relates to the type of fabric and the design of the fabric. As you are aware, the Minister has introduced new regulations which will come into effect next year governing to an extent the design, and more importantly the material and the flammability, of the material used in the fabric.

But what is interesting in this is that the types of fabrics, the types of construction, which cause the most problem are a loose-flowing cotton nightgown. Those products are not likely to catch fire by themselves under normal use. It is only if they come in contact with a direct flame; if, for example, a child is sitting very close to a fireplace or the fabric gets into the fire.

But it is a cotton fabric that causes the most problems; and most consumers are probably not aware of the fact that cotton is flammable. They probably feel it is the synthetics that cause the greatest problems. So an important part of the program, and something that will be launched, I believe, within the next month or so, is a consumer information program which makes them aware of the types of fabrics, the types of designs, which have more potential to cause some problems.

But the fabrics or the design are not inherently unsafe themselves, even though the Minister has moved to reduce the potential much more with the new regulations that will come into effect next year. The number of incidents is quite small. It is hoped that the public information program, making people aware of a problem they might not have been aware of, will remove the immediate hazard, and then re-fabrication over the longer period of time we hope will reduce the problem to just about zero.

Mrs. Jacques: About the conversion to the metric system, I would like to know your opinion about whether the government should grant any kind of subvention to the conversion of the small retailer. They will say, okay, we are ready to change, but it will cost a lot of money.

[Traduction]

suffisamment de communication entre le ministre et le secteur privé relativement à . . .

M. McKichan: Ce n'est pas tant un manque de communication. Le problème, c'est que la communication ne se fait pas au bon moment. Je m'explique: nous pensons que nous pourrions jouer un rôle plus utile si nous intervenions plus vite.

Mme Jacques: Très bien. J'aimerais vous poser une question au sujet des pyjamas et des chemises de nuit pour petits enfants. Ces vêtements sont censés être ininflammables. Or, ils peuvent prendre feu en 23 secondes. Je pense qu'il s'agit d'une situation très urgente et que le gouvernement devrait tout de suite prendre des mesures en vue de protéger les jeunes enfants. Qu'en pensez-vous?

M. McKichan: M. Fruitman s'occupe activement de ce dossier depuis un an ou deux. Je vais lui demander de répondre.

M. Fruitman: Le problème est largement fonction du genre de tissu employé et de la coupe. Comme vous le savez, le ministre a proposé de nouveaux règlements régissant la coupe et, ce qui est plus important encore, la composition des tissus et leur facteur d'inflammabilité, et cela devrait entrer en vigueur l'an prochain.

L'intéressant dans tout cela, c'est que le problème est fonction des tissus et des coupes utilisés. Ce qui pose le plus de problèmes, ce sont les chemises de nuit en coton qui ne serrent pas le corps. En temps normal, ces produits ne vont pas prendre feu d'eux-mêmes. Il faut qu'il y ait un contact direct avec une flamme. Il y a danger si un enfant est assis tout près d'une cheminée ou si le tissu lui-même tombe dans le feu.

Ce sont les cotonnades qui posent le plus de problèmes. La plupart des consommateurs ne savent sans doute même pas que le coton est inflammable. Ils ont sans doute l'impression que ce sont les tissus synthétiques qui posent le plus de risques. Un élément important du programme—et c'est quelque chose qui sera, je pense, lancé d'ici un mois ou deux, c'est la campagne de sensibilisation du public. En effet, on expliquera aux consommateurs quels genres de tissus et de coupes représentent le plus de dangers potentiels.

Il ne faut cependant pas oublier que ni les tissus ni les coupes ne sont dangereux en soi même si le ministre va imposer l'an prochain des exigences nouvelles qui réduiront ce facteur risque. Le nombre d'incidents enregistrés est vraiment très faible. Ce que nous espérons, c'est que le programme de sensibilisation du public, qui signalera aux gens un problème dont ils ignoraient peut-être jusqu'alors l'existence, supprimera les dangers immédiats. Interviendra alors, sur une période plus longue, une transformation au niveau des tissus eux-mêmes, et cela devrait ramener à peu près zéro le facteur risque.

Mme Jacques: J'aimerais maintenant passer à la question du système métrique. D'après vous, le gouvernement devrait-il octroyer des subventions pour la conversion des petits détaillants au système métrique. Les détaillants diront peut-être qu'ils sont prêts à changer, mais que cela va leur coûter beaucoup d'argent.

[Text]

Mr. Carter: We understood about this time last year the government was concerned about the small retailers. Not very many of them had not converted; in other words, almost all had converted. We recognized that, and we proposed at the time that there be, if you like, a compromise.

The compromise we see would let those small retailers keep their scales in imperial but they would have to advertise in metric; or metric and imperial, if they wanted to, with equal prominence. That would cover their in-store and any sort of flyers that they put out in the neighbourhood or newspaper advertising. In this way they would not confuse the marketplace, if you like, and they would provide the consumer with the ability to make valid price comparisons. But it would not create the hardship for those small retailers to have to convert.

• 1035

We proposed as well that this exemption not go on forever, because a scale some time will need replacement or new parts. It would help the small retailer if he knew when that time arrives so he could do his financial planning. Eventually we would get the whole market with metric—the scales, the advertising, and the in-store displays. Our legal advice is that would not be a problem in terms of the difficulty the government originally articulated to us.

Mr. McKichan: I might just add, we thought it was unfair to subsidize the people who had not converted when their competitors had followed the regulations and had converted. It seemed to us there was an element of inequality in that.

Mrs. Jacques: So in that kind of problem, should the government impose a kind of sanction if the people do not move to convert?

Mr. McKichan: We think after a reasonable period of time, yes, whatever reasonable may be construed as in that context.

Mr. Carter: Our proposal would see uniformity before the law. In other words, you have to have metric in your advertising and in your in-store signage. Every retailer would have to have that, regardless of what his scales were, so everybody would be treated the same. But it would allow those small retailers, who for economic hardship, had not yet converted to stay with their... We thought it answered all problems.

Mrs. Jacques: Thank you very much.

The Vice-Chairman: As there are no more questions, I would like to thank the Retail Council for their presentation. I think it has been very helpful to us. You are the first group that has appeared before our committee. At this point we are looking at a number of different issues, and we will be deciding which ones we want to pursue in particular. But you have certainly brought forward a number of issues that I think we

[Translation]

M. Carter: À cette époque-ci l'an dernier, le gouvernement s'était penché sur la situation des petits détaillants. Ceux-ci n'étaient pas nombreux à ne pas avoir adopté le système métrique. Autrement dit, presque tout le monde s'y était converti. Nous avons constaté cela et nous avons à l'époque proposé qu'il y ait un compromis.

Le compromis que nous proposons était le suivant: que les petits détaillants puissent garder le système impérial pour leurs balances, mais qu'ils utilisent le système métrique dans toute leur publicité, ou bien qu'ils utilisent de façon égale les deux systèmes. Cela se serait appliqué à leur publicité en magasin ainsi qu'à leurs dépliants, distribués dans le quartier, et à leurs annonces dans les journaux. Pareil système éviterait la confusion et permettrait aux clients de faire des comparaisons de prix valables. En même temps, cela ne frapperait pas trop durement les petits détaillants.

Nous avons par ailleurs proposé que cette exemption ne soit pas permanente, car on finit toujours par être obligé de remplacer une balance ou au moins quelques pièces. Il serait bon que le petit détaillant soit bien au courant à l'avance, afin qu'il puisse organiser ses finances. Tôt ou tard, tout sera métrique: les balances, la publicité et l'affichage en magasin. D'après les juristes que nous avons consultés, cela ne poserait pas les problèmes dont le gouvernement nous avait fait état au départ.

M. McKichan: J'ajouterais simplement que nous étions d'avis qu'il serait injuste de donner des subventions à ceux qui n'auraient pas adopté le système métrique, alors que leurs concurrents auraient suivi les règles et l'auraient fait. Il nous avait semblé que cela aurait été injuste.

Mme Jacques: Pour régler ce genre de problème, le gouvernement devrait-il imposer des sanctions à ceux qui n'ont pas adopté le système métrique?

M. McKichan: Oui, nous pensons que le gouvernement devrait pouvoir intervenir d'une façon ou d'une autre une fois écoulée une période raisonnable.

M. Carter: Ce que nous proposons, c'est l'uniformité ou l'égalité devant la loi. Autrement dit, il faudrait dire à tout le monde qu'il faut utiliser le système métrique et dans la publicité et dans l'affichage en magasin. Tous les détaillants devraient être tenus de respecter ce principe, quelles que soient les balances qu'ils utilisent. Ainsi, tout le monde serait traité de la même façon. Et cela permettrait aux petits détaillants pour qui la conversion poserait des problèmes financiers de garder leurs... Nous pensons que cela réglerait tous les problèmes.

Mme Jacques: Merci beaucoup.

Le vice-président: S'il n'y a plus de questions, il ne me reste plus qu'à remercier les représentants du Conseil d'être venus nous rencontrer. Votre exposé nous aura été très utile. Vous êtes les premiers à avoir comparu devant le Comité. Nous sommes en train d'examiner plusieurs questions et il nous faudra décider lesquelles nous aimerions étudier de façon plus approfondie. Vous avez évoqué plusieurs questions que nous

[Texte]

will want to pursue, so we may indeed be back to you in the fall for further information, or representations as well. Thank you very much.

Mr. McKichan: Thank you, Madam Chairman. We appreciated the opportunity to be here.

The Vice-Chairman: I would ask the members of the committee to stay. We have a short business meeting to proceed with.

We have before us the budget of the committee. As you recall, when we originally did our budget that we passed, it was in the amount of \$225,000, and then with the meeting of the committee to the Liaison Committee of Committee Chairpersons, they all came to an agreement that we would all reduce our budgets. We have now come back with a reduced budget in the order of \$100,220. This has been accomplished primarily by reducing our printing budget, by deleting the travel budget, by reducing consulting and service contracting by \$10,000, and by reducing in according with all the committees our hospitality budget from \$1,200 to \$400.

• 1040

So today I would like a motion to approve our revised budget, as these are required to go back to the liaison committee this week. Is there any discussion on the revised budget?

Mr. Orlikow: Yes, I have several questions. First of all, what will be the effect of reducing the printing costs of the committee from \$900 to \$100 an hour? I would like to know whether or not this kind of cut will affect the quality of committee transcripts in terms of speed, typesetting format, accuracy of reporting and especially numbers of copies printed. I would like to know whether there is unanimity among the chairpersons that this should take place, and if so, when these changes will be made, if at all.

The Vice-Chairman: At our meeting on April 24, the committee passed a motion agreeing at that time that we would reduce the number of copies to 20 and that we would go with what was called a translated transcript. That was taken back to the liaison committee.

What we have found since then is that—I have a copy of what it would be—we cannot get what we wanted right at the moment because they are not quite at that technical process. I have a copy of that. They are working on it, and what they are hoping to come up with is a format that would be translated. They are not quite there yet, and that is why we are going to come to a second motion today that, in the interim, we go back to the original printing concept.

Mr. Orlikow: Did you say 20 copies? Is that all we are going to print?

[Traduction]

allons, je pense, vouloir étudier, et il se pourrait donc fort bien que nous vous recontactions à l'automne pour que vous nous fournissiez davantage de renseignements ou bien pour vous inviter à comparaître une nouvelle fois devant le Comité. Merci beaucoup.

M. McKichan: Merci, madame la présidente. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir donné la possibilité de venir vous rencontrer.

Le vice-président: Je demanderais aux membres du Comité de ne pas quitter la salle. Nous allons tenir une petite réunion d'affaires.

Vous avez devant vous le budget du Comité. Vous vous souviendrez que lors de l'établissement original de notre budget, celui-ci avait été de 225,000\$. Mais le Comité de liaison, regroupant les présidents de tous les comités, a décidé qu'il nous faudrait tous réduire nos budgets respectifs. Nous avons donc ramené notre budget à environ 100,220\$, et ce en réduisant notre budget pour l'impression, en supprimant notre budget pour les voyages, en réduisant de 10,000\$ notre contrat pour les services d'experts-conseils et en ramenant, comme l'ont fait tous les comités, notre budget hospitalité de 1,200\$ à 400\$.

Étant donné que tout cela doit être renvoyé au Comité de liaison cette semaine, j'aimerais que quelqu'un propose une motion visant l'adoption du budget révisé du Comité. Quelqu'un a-t-il des remarques ou des questions au sujet du budget révisé?

M. Orlikow: Oui, j'aurais plusieurs questions à poser. Tout d'abord, quelle incidence aura la réduction des frais d'impression du Comité, qui sont passés de 900\$ à 100\$ de l'heure? Cela aura-t-il des conséquences au niveau de la qualité des caractères, de la vitesse à laquelle ceux-ci seront publiés, des caractères d'imprimerie, de la fiabilité et, surtout, du nombre d'exemplaires imprimés? J'aimerais également savoir si les présidents de comité se sont entendus là-dessus à l'unanimité et, dans l'affirmative, quand ces changements interviendront.

Le vice-président: Lors de notre réunion du 24 avril, le Comité a adopté une motion demandant que le nombre total d'exemplaires passe à 20 et que l'on opte pour ce que l'on a appelé une transcription traduite. Notre décision a alors été communiquée au Comité de liaison.

Nous avons cependant découvert depuis qu'on ne peut pas nous livrer exactement ce que nous voulons, car le système n'est pas tout à fait au point sur le plan technique. J'ai d'ailleurs apporté avec moi un échantillon. Les responsables y travaillent, et ils espèrent pouvoir nous livrer quelque chose qui pourrait être traduit. Tout n'est cependant pas encore au point et c'est pourquoi il nous faudra adopter aujourd'hui une deuxième motion, en vertu de laquelle nous pourrions revenir provisoirement à la formule d'impression originale.

M. Orlikow: Avez-vous bien dit 20 exemplaires? C'est tout ce que nous allons faire imprimer?

[Text]

The Vice-Chairman: That is what we approved at our meeting on April 24. Now, today we are coming back with a suggestion of 50, and this is in accordance with what a number of the committees are now doing.

Mr. Orlikow: How many did we used to print before?

The Vice-Chairman: It used to be 1,000, but that was for internal usage. What this committee had decided—and maybe you were not here; Mr. Rompkey was here that day, and it was his motion, in fact—is that those copies just are not being used and we could start with 50. If we find there is a greater demand, those can certainly be increased.

Mr. Orlikow: I do not know about other members, but if a committee is hearing witnesses and the discussion is on a subject that I think is of interest to people out there, I order copies and send them out. Now, maybe 1,000 is too many, but 20 means you cannot do anything; either that, or I would have to take the transcript and photocopy it in my own office, which would just move the cost from one place to another. If many members did it, I am sure the cost would be higher than the present plan. As I say, 1,000 may be too many, but to talk about 20 or 50 is ridiculous.

The Vice-Chairman: That was the motion we agreed to. Now, if we are hearing from witnesses in whom we feel there is an interest, for that particular issue we can order additional copies.

Mr. Orlikow: I know that on the legislative committee that dealt with the competition bill I had a list of about 30 organizations and individuals who were particularly interested, and I made arrangements for them to get every transcript of every meeting. I am sure there were other members who felt their people were interested.

The Vice-Chairman: That was on a legislative committee, though.

Mr. Orlikow: I know, but it is the same thing here. I am sure organizations such as the Consumers' Association of Canada—and not just the national office—the National Anti-Poverty Organization and other organizations are interested in much of what we do. As I say, it just means there are not enough copies. We talk about involving the public more and giving the public more information, and what we are saying is that we are going to cut off the information. Now we have a situation, as you know, Madam Chairperson, where the media is very critical of the way we work, and it is almost a miracle to have a representative of the media to cover committee meetings.

[Translation]

Le vice-président: C'est ce qui a été approuvé lors de notre réunion du 24 avril. Aujourd'hui, nous allons proposer que le total passe à 50, car c'est le nombre qui aura été choisi par plusieurs comités.

M. Orlikow: Combien en faisait-on imprimer auparavant?

Le vice-président: Le total était de 1,000, mais c'était pour la distribution interne. Ce que le Comité a décidé—vous n'étiez peut-être pas ici, mais M. Rompkey était présent, et c'est d'ailleurs lui qui a proposé la motion—c'est que ces fascicules ne sont pas utilisés, et nous pourrions très bien commencer avec 50. Si nous constatons par la suite que la demande est plus forte, alors nous pourrions augmenter le total.

M. Orlikow: Je ne sais ce qu'il en est pour les autres députés, mais si un comité entend des témoins et si je suis d'avis que les questions abordées aux réunions intéressent des gens que je connais, je commande des exemplaires des fascicules et je les leur envoie. Mille, c'est peut-être trop, mais avec 20, on ne peut pas faire grand-chose. Il faudrait que je fasse des photocopies dans mon bureau, et tout ce que cela ferait, c'est changer le coût de place. D'ailleurs, si nous étions nombreux à faire cela, cela coûterait encore plus cher que le système actuel. Comme je l'ai dit, 1,000, c'est peut-être trop, mais il me semble qu'il est tout à fait ridicule de parler d'une vingtaine ou d'une cinquantaine seulement.

Le vice-président: C'est ce que prévoit la motion que nous avons adoptée. Si nous entendons des témoins dont nous pensons que les propos vont intéresser les gens, nous pourrions très bien commander des exemplaires supplémentaires du fascicule en question.

M. Orlikow: Je sais que pour le Comité législatif chargé d'examiner le projet de loi sur la concurrence, j'avais une liste d'une trentaine d'organismes et de particuliers qui étaient très intéressés par la question et j'ai pris les dispositions nécessaires pour que chacun d'eux reçoive toutes les transcriptions des réunions. Je suis d'ailleurs convaincu que je n'étais pas seul à faire cela.

Le vice-président: Mais vous parlez d'un comité législatif.

M. Orlikow: Je sais, mais c'est la même chose. Je suis convaincu que des organismes comme l'Association canadienne des consommateurs—et je ne veux pas seulement parler de son bureau national—et l'Organisme national de lutte contre la pauvreté, et d'autres encore, sont intéressés par le gros de ce que nous faisons. Comme je viens de le dire, il n'y aura pas assez d'exemplaires. On parle de faire en sorte que le public puisse partager davantage, on parle de lui fournir davantage de renseignements, et voici qu'on va couper la diffusion de renseignements. Comme vous le savez, madame la présidente, la situation est telle que les médias sont très critiques quant à la façon dont nous travaillons, et c'est presque un miracle que des représentants des médias viennent couvrir les réunions des comités.

• 1045

The Vice-Chairman: That is right.

Le vice-président: C'est exact.

[Texte]

Mr. Orlikow: So if the media do not cover the committee meetings and we do not have any copies of the proceedings, how is anybody going to know what we are doing?

The Vice-Chairman: Okay. Mr. Harvey.

M. Harvey: Monsieur Orlikow, les présidents de chacun des comités permanents et mixtes croyaient qu'il fallait rompre un peu avec les anciennes habitudes. Sur les 1,000 copies, il y en avait peut-être 90 p. 100 qui allaient dans les poubelles du Parlement. Par conséquent, on s'est dit qu'on pouvait économiser plusieurs centaines de milliers de dollars en étant plus logiques et plus rationnels. S'il y a dans votre comté quelques groupes qui sont intéressés à recevoir l'information, vous trouverez certainement moyen, avec votre intelligence, de leur faire parvenir des renseignements sur les témoignages à notre Comité. Il se faisait beaucoup de folies au niveau des impressions, madame la présidente.

Nous avons réussi à diminuer un autre poste budgétaire. Comme nouveau député, j'ai été scandalisé quand j'ai vu qu'on dépensait tant d'argent pour les voyages. Ici, au Parlement, on fait des voyages à propos de tout et de rien. C'est une tradition qui n'est pas mauvaise en soi, mais qui coûte trop cher à l'État. Le budget qui avait été présenté par les présidents des comités était de tout près de 8 millions de dollars. Comme certains autres, je disais qu'il y avait moyen de siéger au sein de nos comités et de transmettre l'information de façon plus économique. Cela me semble logique. Malheureusement, on a coupé le budget de l'impression, mais je ne pense pas que cela nuira à l'ensemble de nos concitoyens.

Dans mon comté, il y a aussi des groupes qui sont intéressés à recevoir de l'information. Je ne leur ferai pas parvenir 700 ou 800 copies. Chacune des associations recevra une copie et aura la responsabilité de diffuser l'information si elle le juge à propos.

On a coupé de façon drastique le budget des voyages, madame la présidente. Certains comités avaient des budgets de voyage de 300,000\$ ou 400,000\$. Au cours des années passées, des voyages ont été faits, et il faudra reprendre ces rapports-là pour pouvoir prendre des décisions judicieuses. Ces deux postes budgétaires, les voyages, qui ne sont pas toujours nécessaires et qui, à l'avenir, seront acceptés par la Chambre de façon ponctuelle, et les impressions, m'apparaissent nettement abusifs. Pour ma part, j'ai prôné la rationalisation et la modération de ces deux postes budgétaires. J'ai réussi à convaincre mes collègues et j'en suis très heureux.

Mr. Orlikow: Madam Chairperson, I am not suggesting for a moment that everything we did in the past was right or justified or more efficient. If we were printing 1,000 copies of a committee's proceedings, and 900 were never used, then of course we should not have printed 1,000. All I am saying is that if you go from 1000 to 20 or to 50, you are really eliminating the ability... the right of interested groups and individuals in getting the information that I think they are entitled to have.

The government talked so much about the need and desirability of consultation and information and so on. I think that is wrong. And I certainly intend to take up with our

[Traduction]

M. Orlikow: Donc si les médias ne couvrent pas les réunions du Comité et si nous n'avons pas d'exemplaires des délibérations, comment les gens vont-ils savoir ce que nous faisons?

Le vice-président: D'accord. Monsieur Harvey.

Mr. Harvey: The Chairman of the Standing and Joint Committees felt it was time to break with old practices, Mr. Orlikow. Probably about 90% of the 1,000 copies that were printed in the past went into the garbage cans on Parliament Hill. We therefore decided that we could save several hundreds of thousands of dollars by adopting a more logical and rational approach. If there are groups in your riding which are interested in receiving copies of our deliberations, I am sure, given your intelligence, that you will find a way of sending them information about the evidence heard by our committee. A lot of crazy things went on in the printing of the issues, Madam Chairman.

We also managed to cut another budget item. As a new Member of Parliament, I was shocked when I found out so much money was being spent on travel. Parliamentary groups travel at the drop of a hat. While the tradition is not inherently bad, it is costing too much money. The budget initially put forward by committee chairmen was close to \$8 million. Like a number of other chairmen, I said that our committees could meet and the information could be distributed more economically. I think that is a logical approach. Unfortunately, the printing budget was cut, but I do not think this will have a harmful effect on most Canadians.

There are groups interested in receiving information in my riding as well. I will not be sending them 700 or 800 copies. Each association will receive one copy of our proceedings, and will be responsible for distributing the information if it sees fit.

The travel budget was cut back drastically, Madam Chairman. Some committees had travel budgets of \$300,000 or \$400,000. Committees have travelled in the past, and we should look at their reports in order to make judicious decisions. These two budget items, travel, which is not always necessary and which, in future, will be approved in each case by the House, and printing, where there was a great deal of abuse, have been reduced. I argued in favour of the rationalization and moderation of these two budget items. I am very pleased to say that I managed to convince my colleagues to agree to these reductions.

M. Orlikow: Je ne prétends nullement, madame la présidente, que tout ce qui s'est fait par le passé était justifié ou plus efficace. Si on faisait imprimer 1,000 exemplaires des délibérations d'un comité, et si 900 n'étaient jamais utilisés, il va sans dire qu'on n'aurait pas dû en imprimer 1,000. Tout ce que je dis c'est qu'en passant de 1,000 exemplaires à 20 ou à 50, on fait en sorte que les groupes et les particuliers intéressés ne peuvent plus obtenir les informations auxquelles ils ont droit, à mon avis.

Le gouvernement a beaucoup parlé du besoin et de l'opportunité de consulter la population et de lui donner de l'information, etc. Je ne suis donc pas d'accord avec la décision, et j'ai

[Text]

House Leader my feeling that this has gone too far. In so far as as the trips are concerned, I certainly agree. On another committee, the Standing Committee on Communications and Culture, they proposed a meeting in Vancouver and a trip to California. And as far as I know, both of those are being scrubbed. I am not unhappy about that. So I understand the need for being careful, but I think we have gone too far.

To my knowledge, we do not have any major problems to deal with. So why are we putting in \$40,000 for consultant fees?

The Vice-Chairman: That was based on the discussion we had earlier about possible study of the Canada Business Corporations Act in the fall.

• 1050

Mr. Orlikow: Of which?

The Vice-Chairman: The Canada Business Corporations Act. This would probably be from the fall until the spring of 1987.

Mr. Orlikow: I do not see why that could not be done by the researchers in the Library of Parliament.

The Vice-Chairman: Mind you, this budget is flexible, we can move money from one account to the other within the budget if we find we need to. Of course we do not necessarily need to spend it all either.

Mr. Harvey.

M. Harvey: Je suis heureux de voir que M. Orlikow est d'accord quant aux voyages. Entre autres, le Comité des communications et de la culture avait préparé . . .

Mr. Orlikow: I agree with cancelling the trip.

M. Harvey: Je parle de l'ensemble de l'enveloppe budgétaire reliée aux voyages. Vous avez soulevé la question tout à l'heure.

En ce qui concerne la réduction du budget des impressions, on pourrait tenter l'expérience de faire imprimer 50 copies tel que proposé dans les nouvelles normes budgétaires. Si, en cours de route, nous constatons que c'est trop peu, eh bien, nous pourrions regarder cela plus attentivement et réviser notre politique, monsieur Orlikow.

The Vice-Chairman: Perhaps I could ask the clerk to explain. With 50 copies, where would they go? Who would get them?

The Clerk of the Committee: First the members of the committee would receive copies of the hearings and evidence. We could send copies also to the alternates of members of the committee. I presume that I would keep some and the researcher would keep some. Supposing that we see that we have a great demand after a meeting for the hearings and the evidence of that meeting, it does not seem to be a big problem to ask the distribution service to increase the number of copies.

[Translation]

certainement l'intention d'en parler à notre leader à la Chambre. Je crois que vous êtes allés trop loin. Pour ce qui est des voyages, je suis parfaitement d'accord. Un autre comité, le Comité permanent des communications et de la culture, avait pensé assister à une réunion à Vancouver et faire un voyage en Californie. À ma connaissance, ces deux voyages ont été annulés. Cela ne me déplaît pas. Je comprends très bien qu'il faut être prudents, mais je crois qu'on est allé trop loin.

Que je sache, le Comité n'a pas de questions importantes à examiner. Donc pourquoi a-t-on prévu un montant de 40,000\$ pour les frais d'experts-conseils?

Le vice-président: Nous avons fait cela suite à nos discussions précédentes au sujet d'une étude éventuelle de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes à l'automne.

M. Orlikow: Quelle loi?

Le vice-président: La Loi sur les corporations commerciales canadiennes. Cela devrait prendre de l'automne 1986 au printemps 1987.

M. Orlikow: Je ne vois pas pourquoi cela ne pourrait pas être fait par les chercheurs de la Bibliothèque parlementaire.

Le vice-président: Il ne faut pas oublier que nous disposons d'une certaine marge de manoeuvre et que nous pouvons, à l'intérieur du budget, déplacer de l'argent d'un compte à un autre, si nous en éprouvons le besoin. Et il n'est pas non plus dit que nous devons tout dépenser.

Monsieur Harvey.

Mr. Harvey: I am pleased to know that Mr. Orlikow agrees with me as far as the trips are concerned. The Committee on Communications and Culture had prepared . . .

M. Orlikow: J'approuve la décision d'annuler le voyage.

Mr. Harvey: I am talking about the whole envelope for trips. You brought this matter up earlier.

With regard to our printing budget, we could perhaps try it out and see what happens with the 50 copies. If we realize, down the road, that 50 is not enough, then we could take closer look at the situation and perhaps review our policy.

Le vice-président: Le greffier pourrait peut-être nous fournir quelques explications. Où iront ces 50 exemplaires? Qui les recevra?

Le greffier du Comité: Tout d'abord, tous les membres du Comité recevraient des exemplaires des procès-verbaux. Nous pourrions également en faire parvenir aux remplaçants des membres réguliers. J'imagine que le chercheur et moi-même en garderions quelques exemplaires également. S'il s'avérait que pour une réunion donnée la demande était très forte, je ne pense pas que ce soit un gros problème que de demander au service de distribution d'en augmenter le tirage.

[Texte]

Mr. Orlikow: I see another problem, and that is that it has always been the practice to send copies of the committee proceedings to every Member of Parliament.

The Clerk: Every Member of Parliament and Senators.

Mr. Orlikow: Yes. Now that virtually all of the estimates are discussed in committee, if a member is not on the committee but is interested in the subject but cannot come to the committee meeting dealing with the subject because his or her committee is meeting at the same time, it will be impossible for the member to know what discussion took place in the committee and why decisions were made.

Just to give an illustration, I happen to be very interested in the problem of native people. We have an increasing number of native people living in Winnipeg, as you do in Vancouver, but because of the committees I am on I cannot go to the meetings of the committee that deals with native problems. I can look at the committee proceedings and I can talk to our member and ask if this or that question was raised, but if I do not get the committee proceedings then I have no idea at all what went on.

So if you restrict it to 50 . . . I admit that I do not look at the proceedings of every committee, but there is a problem there.

I will not keep this going any longer, but I intend to discuss this whole question—because it is not just this committee—with our House Leader.

The Vice-Chairman: I think the point you raised was discussed by the Liaison Committee. Most members feel that they get all these committee proceedings and they just go in the wastebasket, but obviously if you are interested in it you could ask for it and I am sure that committee would be prepared to accommodate that kind of request. But certainly you may wish to raise that because it is something that affects not only this committee but all of them.

Could I have a motion of approval of our revised budget then?

Mr. Harvey: I so move.

• 1055

Mr. Orlikow: Do we have a quorum?

The Vice-Chairman: Yes, we have a quorum.

Motion agreed to.

The Vice-Chairman: The second motion is on the printing of issues, because it is a modification to the motion adopted on April 24 when we agreed to have only 20 copies. The suggestion is that notwithstanding the motion carried on April 24, 1986, the committee agree to print 50 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence* and for the interim they will be in the old format until such time as the liaison committee is able to get this new format going. Could I have a motion to approve that?

[Traduction]

M. Orlikow: Je vois un autre problème. La tradition a toujours voulu qu'on envoie des exemplaires des procès-verbaux des comités à tous les députés.

Le greffier: À tous les députés et à tous les sénateurs.

M. Orlikow: C'est exact. Étant donné que la quasi-totalité des prévisions sont discutées en Comité, si un député s'intéresse à une question mais n'est pas membre du comité concerné et s'il ne peut pas se rendre à la réunion parce qu'un comité auquel il ou elle appartient siège à la même heure, il lui sera impossible de savoir ce qui aura été dit en comité et quelles décisions ont été prises.

Je vais vous donner un petit exemple: il se trouve que je suis très intéressé par le problème des autochtones. Il y a de plus en plus d'autochtones à Winnipeg, comme il y en a de plus en plus à Vancouver. Étant donné les comités auxquels je siège, il m'est impossible d'assister aux réunions du comité qui traite des affaires des autochtones. À l'heure actuelle, je peux lire les procès-verbaux des réunions et je peux également discuter avec le représentant de mon parti qui siège à ce comité pour qu'il me dise si telle ou telle question a été examinée. Si l'on ne m'envoie plus les procès-verbaux, je ne saurai plus du tout ce qui se passe.

Si vous limitez le tirage à 50 . . . J'avoue que ce ne sont pas les procès-verbaux de tous les comités que j'examine, mais il y a là un problème.

Je ne vais pas m'éterniser là-dessus, mais je vais discuter de toute cette question avec notre leader à la Chambre, car c'est un problème qui ne se limite pas à un seul comité.

Le vice-président: Je pense que la question que vous avez soulevée a été discutée lors des réunions des comités de liaison. La plupart des députés reçoivent tous ces procès-verbaux et les jettent à la poubelle. Si un dossier en particulier vous intéresse, rien ne vous empêche de faire une demande et je suis convaincue que le comité ferait de son mieux pour vous rendre service. Vous voudrez peut-être néanmoins soulever cette question, car cela concerne non seulement ce Comité-ci, mais bien tous les comités.

Quelqu'un veut-il proposer l'adoption de notre budget révisé?

M. Harvey: Je propose son adoption.

M. Orlikow: Avons-nous le quorum?

Le vice-président: Oui, nous l'avons.

La motion est adoptée.

Le vice-président: La deuxième motion concerne l'impression des fascicules. Cette motion vise la modification de la motion adoptée le 24 avril et prévoyant l'impression de 20 exemplaires. Nonobstant ce dont il a été convenu le 24 avril 1986, il s'agirait de nous entendre sur l'impression de 50 exemplaires des Procès-verbaux et témoignages et sur le maintien de l'ancienne formule jusqu'à ce que le Comité de liaison obtienne le feu vert pour la nouvelle formule. Quelqu'un veut-il proposer l'adoption de la motion?

[Text]

Mrs. Jacques: I so move.

Motion agreed to.

The Vice-Chairman: The third motion. We need a motion to reimburse witnesses. Would someone move that? That reasonable travel and living expenses be paid to witnesses who have been requested to appear before the committee and who ask for such reimbursement.

Mr. Harvey: I so move.

Motion agreed to.

The Vice-Chairman: Then, finally, the Order in Council appointments which I believe were supplied to the committee. We have to decide if we want any of these to appear. My understanding is that several of these are . . .

Ms Dora Koop (Legislative Assistant to the Minister of Consumer and Corporate Affairs): I can explain who they are if that makes it easier. It may make it easier to decide what you want to do with them.

The first two are appointed to the Standards Council of Canada. They are basically provincial nominees which are approved by Order in Council. So they are not really someone that the federal government chooses. One comes, I think, from Nova Scotia or New Brunswick and the one, I am not quite sure where he is from, but they are provincial appointees that are approved again by the federal government, just basically endorsed.

The second two, those are federal appointments. The first one is the new appointment of the Director of Investigation and Research and the second one is the Deputy Director of Investigation and Research and he has been with the bureau previously and was the Acting Director of Investigation and Research before the new appointment.

But I really want to clarify the first two, that they are not federal appointees as such. They are federal endorsements of provincial appointments.

The Vice-Chairman: Thank you, Dora, I appreciate that.

Mr. Orlikow: Madam Chairperson, I am not going to object today, but I do think—I am not thinking of the last two—if we are going to go through this procedure and if it is not to be just a charade, that we should have a curriculum vitae of these people. We should know who they are, and what they have done, and what their background is, and what their qualifications for the positions are.

The Vice-Chairman: Could we ask the clerk then when he receives these—I gather these come to you, these OICs—could he arrange to get curriculum vitae on the appointees and have them circulated to the committee?

Mr. Orlikow: And be circulated with more than a day's notice.

[Translation]

Mme Jacques: Je propose son adoption.

La motion est adoptée.

Le vice-président: Troisième motion. Il nous faut une motion visant le remboursement des frais des témoins. Quelqu'un veut-il proposer que les témoins invités à comparaître devant le Comité et qui en feront la demande soient remboursés des frais de déplacement et de séjour jugés raisonnables?

M. Harvey: Je propose l'adoption de cette motion.

La motion est adoptée.

Le vice-président: On en arrive maintenant aux nominations par décret en conseil dont la liste a, je pense, été fournie au Comité. Il nous faut décider si nous voulons que ces personnes comparaissent. D'après ce que j'ai compris, plusieurs d'entre elles sont . . .

Mme Dora Koop (conseiller juridique auprès du ministre de la Consommation et des Corporations): Si cela peut vous faciliter les choses, je peux vous expliquer qui sont ces personnes. Cela vous aiderait peut-être à décider de ce que vous voulez faire.

Les deux premières personnes ont été nommées au Conseil canadien des normes. Ce sont des mises en candidature provinciales qui sont approuvées par décret en conseil. Il ne s'agit donc pas de personnes qui ont été choisies par le gouvernement fédéral. L'une est originaire, je pense, de Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick, quant à l'autre, je ne sais pas. Mais il s'agit de personnes qui sont proposées par les provinces puis approuvées par le gouvernement fédéral.

Quant aux deux autres, celles-ci ont été nommées par le gouvernement fédéral. Il y a tout d'abord le Directeur des enquêtes et des recherches et il y a le Sous-directeur des enquêtes et des recherches qui, lui, avait déjà travaillé au Bureau et qui était auparavant Directeur par intérim des enquêtes et des recherches.

Je tiens à ce qu'il soit bien clair que les deux premières personnes n'ont pas été nommées par le gouvernement fédéral, mais bien par les autorités provinciales qui ont par la suite demandé l'approbation des pouvoirs fédéraux.

Le vice-président: Merci, Dora.

M. Orlikow: Madame la présidente, je ne vais pas déposer d'objection aujourd'hui, mais je pense . . . Il ne s'agit pas des deux derniers . . . Si nous devons suivre cette procédure et si nous voulons que ce soit autre chose qu'une simple charade, alors il nous faudrait avoir le curriculum vitae de ces gens. Nous ne savons pas qui sont ces personnes, ce qu'elles ont fait, quels sont leurs antécédents, ni si elles sont qualifiées pour occuper ces postes.

Le vice-président: Lorsque le greffier les recevra—je pense que c'est à vous que sont envoyés les documents sur ces personnes nommées par décret en conseil—il pourrait faire le nécessaire pour obtenir leurs curriculum vitae et les transmettre aux membres du Comité.

M. Orlikow: Les transmettre avec plus d'un jour d'avance aux membres du Comité.

[Texte]

The Vice-Chairman: Yes. So you do not feel we need to call any of these people. Good.

I will adjourn the meeting to the next one, which is to be held a week from Thursday at 9.30 a.m., June 5, with Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec.

Meeting adjourned.

[Traduction]

Le vice-président: Vous n'éprouvez donc pas le besoin de convoquer l'une ou l'autre de ces personnes. Très bien.

Notre prochaine réunion se tiendra le jeudi 5 juin à 9h30. Nous accueillerons alors des représentants de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Retail Council of Canada:

Alasdair J. McKichan, President;
Tim Carter, Vice-President, Division of Food Products;

Mel Fruitman, Manager of Research.

*From the Minister's Office of Consumer and Corporate
Affairs:*

Dora Koop, Special Assistant.

Du Conseil canadien du commerce de détail:

Alasdair J. McKichan, président;
Tim Carter, vice-président, Division des produits alimentai-
res;

Mel Fruitman, directeur de la recherche.

*Du Cabinet du ministre de la Consommation et des Corpora-
tions:*

Dora Koop, adjointe spéciale.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 3

Fascicule n° 3

Thursday, June 5, 1986

Le jeudi 5 juin 1986

Chairman: André Harvey

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consumer and Corporate Affairs

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 96(2), examination of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy

CONCERNANT:

En vertu de l'article 96(2) du Règlement, l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey

Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Président: André Harvey

Vice-présidente: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

TÉMOINS

(Voir à l'endos)

WITNESSES—TÉMOINS

WITNESSES

(See back cover)

From the Retail Council of Canada:
Alasdair J. McKichan, President;
Tom Carter, Vice-President, Division of Food Products;
Mel Fruitman, Manager of Research.
From the Minister's Office of Consumer and Corporate Affairs:
Dore Koop, Special Assistant.

Du Conseil canadien du commerce de détail:
Alasdair J. McKichan, président;
Tom Carter, vice-président, Division des produits alimentaires;
Mel Fruitman, directeur de la recherche.
Du Cabinet du ministre de la Consommation et des Corporations:
Dore Koop, adjointe spéciale.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 5 JUIN 1986

(6)

[Texte]

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit aujourd'hui à 9 h 37, sous la présidence de Guy Ricard (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: Lorne McCuish, David Orlikow, Guy Ricard, Bill Rompkey.

Membre suppléant présent: Gabriel Desjardins remplace André Harvey.

Autre député présent: Bill Domm.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: De la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec: Martine Fortier, Coordinatrice; Colette Beauregard; Thérèse Ste-Marie.

Du consentement unanime, il est convenu,—Que Guy Ricard assume la présidence de la réunion d'aujourd'hui.

En vertu des dispositions de l'article 96(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique.

Martine Fortier fait une déclaration, puis elle-même, Colette Beauregard et Thérèse Ste-Marie répondent aux questions.

À 11 heures le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 5, 1986

(6)

[Translation]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 9:37 o'clock a.m., this day, the Acting Chairman, Guy Ricard, presiding.

Members of the Committee present: Lorne McCuish, David Orlikow, Guy Ricard, Bill Rompkey.

Acting Member present: Gabriel Desjardins for André Harvey.

Other Member present: Bill Domm.

In attendance: From the Library of Parliament, Research Branch: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec: Martine Fortier, Coordinator; Colette Beauregard; Thérèse Ste-Marie.

By unanimous consent, it was agreed,—That Guy Ricard take the chair for today's meeting.

Pursuant to Standing Order 96(2), the Committee resumed consideration of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy.

Martine Fortier made a statement, and with Colette Beauregard and Thérèse Ste-Marie, answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, June 5, 1986

• 0938

Le président suppléant (M. Ricard): A l'ordre, s'il vous plaît.

Le président du Comité, M. Harvey, et la vice-présidente, M^{me} Collins, ne peuvent venir à la séance de ce matin, et ils m'ont demandé de présider le Comité. Plaît-il au Comité que je préside la séance?

Mr. Rompkey: Absolutely.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you very much.

Nous recevons ce matin des membres de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec. Je demanderais à la coordonnatrice de la Fédération, M^{me} Martine Fortier, de nous présenter ses collègues.

Madame Fortier.

Mme Martine Fortier (coordonnatrice de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous présente M^{me} Thérèse Ste-Marie, membre de l'ACEF—Rive Sud, un organisme membre de notre fédération; et M^{me} Colette Beauregard, également membre de l'ACEF—Rive Sud.

• 0940

Je tiens à remercier les membres du Comité permanent de la consommation et des corporations de nous permettre de présenter notre point de vue sur différents sujets.

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter notre organisme. On représente sept organisations de consommateurs du Québec, c'est-à-dire l'ACEF de Granby; l'ACEF—Rive Sud; l'ACEF de Québec; l'ACEF de l'Estrie; l'Association coopérative d'économie familiale; le Service d'aide aux consommateurs de Sorel; le groupe Autopsies, section Québec; et le Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie.

La Fédération travaille souvent en collaboration avec divers organismes au niveau du Québec, avec différentes associations de consommateurs du Québec, avec les mouvements populaires et avec le mouvement syndical. On intervient dans différents dossiers, notamment les dossiers de l'automobile, de l'essence, de la santé, des services professionnels et de l'alimentation.

Nous nous sommes arrêtées à quatre sujets dans notre mémoire: l'étiquetage, le nutritionnel, le système métrique, le rapport Nielsen et le programme de financement de Consommation et Corporations Canada.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 5 juin 1986

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Order, please.

The Chairman of the Committee, Mr. Harvey and the Vice Chairman, Mrs. Collins, are unable to attend this morning and, so, have asked me to preside the meeting. Is it the pleasure of the committee that I chair this meeting?

M. Rompkey: Très certainement.

Le président suppléant (M. Ricard): Merci beaucoup.

This morning we welcome witnesses from the *Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec*. I would like to invite the federation's coordinator, Mrs. Martine Fortier, to introduce her colleagues.

Mrs. Fortier.

Mrs. Martine Fortier (Coordinator, Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to introduce Mrs. Thérèse Ste-Marie, member of the ACEF—South Shore, one of the member organizations of our federation and Mrs. Colette Beauregard who is also a member of the ACEF—South Shore.

I would like to thank the members of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs for having given us the opportunity to state our views on various consumer issues.

First of all, allow me to tell you a bit about our organization. We represent seven consumer organizations in Quebec. They are the ACEF in Granby, the ACEF—South Shore, the ACEF in Quebec City, the ACEF in the Eastern Townships, the Association coopérative d'économie familiale (the Family Economics Co-operative Association), the Service d'aide aux consommateurs de Sorel (the Sorel Consumers Aid Service), the Autopsies Group, Quebec Chapter and the Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie (the Eastern Townships Automobile Prevention and Inspection Centre).

The federation often works in co-operation with different organizations in the Province of Quebec, with different consumer groups in the province as well as with popular advocacy groups and the union movement. We get involved in different issues, particularly automobiles, gas, health, professional services and food.

In our brief, we deal with four main topics: labelling, nutrition labelling, the metric system, the Nielsen report and the Consumer and Corporate Affairs funding program.

[Texte]

Dans l'ensemble, on est d'accord sur le rapport Nielsen, parce qu'il est explicite et demande des réponses claires.

Au niveau de la déréglementation, il est intéressant d'analyser tous les règlements existants afin de rendre la réglementation cohérente, pour qu'elle soit plus claire pour les consommateurs et pour que ceux-ci soient mieux protégés à moindres frais.

En ce qui concerne la décentralisation des responsabilités, on est tout à fait d'accord pour que plus de responsabilités soient données aux provinces. Cela a été efficace dans le passé, et cela devrait se poursuivre, parce que les consommateurs sont ainsi près des centres de décision.

En ce qui concerne l'autoréglementation, favorisée surtout par les entreprises, la FNACQ s'y oppose totalement, parce que la loi du profit et la loi du rendement l'emporteront facilement sur les mécanismes de contrôle visant à protéger les consommateurs. De plus, les consommateurs ne sont pas organisés face aux compagnies. Il est donc important que le gouvernement intervienne dans la réglementation et continue à équilibrer les forces entre les compagnies et les consommateurs.

En ce qui concerne les produits dangereux, il est très important que le gouvernement intervienne et ne laisse pas l'entreprise s'autoréglementer. Le gouvernement devrait faire davantage de publicité dans les cas d'accidents et les cas des compagnies qui ont enfreint les règlements. Peut-être serait-il intéressant que le gouvernement fasse une analyse d'impact de la production de produits dangereux au Canada.

Pour ce qui est des produits de consommation eux-mêmes, le gouvernement doit légiférer et réglementer la présentation des produits et les renseignements qui se trouvent sur les produits. Même si l'entreprise dit que cela freine l'innovation ou l'expansion, ce sont des sources d'information très importantes pour les consommateurs.

Nous avons également abordé la question des escompteurs d'impôt. Au Québec, cela pose beaucoup de problèmes. Plusieurs groupes de consommateurs sont intervenus à ce sujet. Le gouvernement devrait interdire la vente de rapports d'impôt. Evidemment, on ne peut pas empêcher les compagnies de faire des rapports d'impôt, mais il n'est pas normal qu'un consommateur doive payer pour obtenir de l'argent que le gouvernement lui doit. Le gouvernement fédéral devrait donc intervenir pour empêcher la vente de rapports d'impôt.

En ce qui concerne l'étiquetage des produits de consommation, il est important que le gouvernement intervienne, surtout au niveau de l'étiquetage des produits d'alimentation. Nous aimerions que le gouvernement établisse un système d'étiquetage nutritionnel qui s'ajouterait au système d'étiquetage des ingrédients. L'établissement de cet étiquetage nutritionnel devrait être accompagné d'une campagne de sensibilisation et d'information des consommateurs, pour que les gens soient capables de bien l'utiliser. Certains termes utilisés par les compagnies, comme le terme «naturel» ou le terme «léger», devraient être réglementés parce que les consommateurs ne se

[Traduction]

Generally speaking, the federation is in agreement with the Nielsen report because it is explicit and, for the most part, elicits clear answers.

As far as deregulation is concerned, it would be worthwhile analyzing all the existing regulations to create greater consistency, to give consumers a better understanding of how they work and to guarantee them better protection at lower cost.

Regarding decentralization of responsibilities, we entirely support the suggestion that the provinces be given greater responsibility in this area. This has been efficient in the past and should continue to be so because consumers are thus brought closer to the decision-making centres.

The FNACQ completely disagrees with self-regulation, which is mainly supported by business. The law of return and profit would soon gain the upper hand over control mechanisms aimed at protecting consumers. Furthermore, consumers are ill-organized to fight against business. It is therefore important that the government continue to make regulations and to strike the balance between consumers and business.

Regarding hazardous products, it is critical that the government, and not business, determine what regulations should exist. The government should do more to publicize cases involving failure to comply with regulations as well as any accidents that may occur. The Canadian government should also do an impact study on the production of hazardous products on Canadian territory.

As far as consumer products themselves are concerned, the government should legislate and regulate the representation of products and the information found on those products. Despite the fact that business maintains this hampers innovation and growth, sufficient information is critical for consumers.

We also deal with the question of tax discounters in our brief. They pose a serious problem in Quebec. Many consumer groups have made representations in this regard. The government should ban the sale of tax returns. Naturally, private companies could not be prevented from preparing tax returns, but it is irregular that a consumer have to pay to obtain money the government owes him. The federal government should take steps to forbid the sale of tax returns.

The federation also feels the government should take steps to improve the labelling of food products. We would like the government to implement a system of nutrition labelling over and above the system of ingredient labelling. Nutrition labelling should be implemented in conjunction with an awareness and information campaign for consumers so that people are well informed about how to read the claims of food products. For instance, companies use terms like "natural" or "light" should be regulated because consumers have no idea what they mean. In many cases, products daring the word "natural" are the furthest thing from it.

[Text]

retrouvent plus dans tout cela. Souvent, un produit «naturel» n'est pas naturel du tout.

• 0945

Pour ce qui est du système métrique, voilà 10 ans qu'on essaie de l'implanter. Les entreprises utilisent encore le format impérial, mais convertissent les poids en mesures métriques. Par conséquent, les consommateurs sont dans l'impossibilité de comparer les produits et les prix des différentes compagnies.

Le dernier point qu'on a abordé est le programme de financement de Consommation et Corporations Canada à l'égard des groupes de consommateurs. Il s'agit d'un programme qui risque de faire bien du tort à beaucoup d'associations de consommateurs au Québec. Ce programme a été modifié en 1984-1985. Le gouvernement a décidé de financer seulement des projets à court terme et d'éliminer le financement en donnant ce qu'on appelle des subventions transitoires. Soixante-sept p. 100 des associations de consommateurs ont reçu des subventions transitoires, ce qui veut dire que l'an prochain ou dans deux ans, ces associations n'auront aucune subvention de Consommation et Corporations Canada.

Cela traduit une non-reconnaissance du mouvement consommateur au Québec. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le financement des organisations de consommateurs, et il serait important que le Comité intervienne, dès cette année si possible, pour faire modifier ce programme.

Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Ricard): Merci beaucoup, madame.

Monsieur Rompkey.

Mr. Rompkey: Thank you, Mr. Chairman. I want to welcome the group and I would like to ask first of all a little more about the group, if I may. I just wondered what the three of you do, if you could tell me what your occupations are.

Mme Colette Beauregard (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): Pour ma part, je suis diététiste et membre du comité agro-alimentaire de la FNACQ.

Mr. Rompkey: Yes, but what is your occupation, apart from the organization?

Mme Beauregard: Je suis professeur en techniques de diététique au CEGEP Montmorency, à Laval.

Le président suppléant (M. Ricard): Quelles sont les fonctions et responsabilités de chacune de vous au sein de la FNACQ?

Mme Fortier: Je suis coordonnatrice à la Fédération. Je coordonne toutes les activités, les différents comités de travail et l'information circulant entre les divers organismes. Je m'occupe aussi des contacts avec les autres associations de consommateurs.

Mme Thérèse Ste-Marie (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): Pour ma part, je suis employée à l'Association coopérative d'économie familiale

[Translation]

We have been trying to implement the metric system for the past 10 years. Businesses are still using the imperial measures but convert the weights to metric. This means that consumers are unable to compare the products and prices of different manufacturers.

The last major heading in our brief is the Consumers and Corporate Affairs Funding Program for Associations of Consumers. The new program may do a great deal of harm to many consumer groups in Quebec. The program was modified in 1984-1985 when the government decided to fund exclusively short term projects, to do away with longer term funding and to replace it with contributions. 70% of the consumers associations have received this bridge funding which a year or two years down the road, will have disappeared. These associations will have no money whatsoever from consumer and corporate affairs.

This change reflects the failure to recognize the consumer movement in Quebec. The federal government has a role to play in the funding of consumer organizations and it is important that the government take steps, this year, if at all possible, to amend its program.

Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you very much, Madam.

Mr. Rompkey.

M. Rompkey: Merci, monsieur le président. Je vous souhaite la bienvenue. Avant de passer aux questions, je voudrais en savoir davantage au sujet de votre délégation. Dans quel domaine travaillez-vous?

Mrs. Colette Beauregard (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): I am a dietitian and member of the AGRA Food Committee of the FNACQ.

M. Rompkey: D'accord, mais vos fonctions au sein de la fédération mises à part, quelle est votre profession?

Mrs. Beauregard: I am a dietetics professor at the Montmorency CEGEP in Laval.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): What are the duties and responsibilities of each of you within the FNACQ?

Mrs. Fortier: I am coordinator of the federation. I coordinate all the activities, the different working groups and the information that is sent out to the different member organizations. I am also in charge of communications with other consumer associations.

Mrs. Thérèse Ste-Marie (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): I am employed by the Association coopérative d'économie familiale on the south

[Texte]

de la Rive Sud, qui est membre de la Fédération. J'ai participé à la rédaction du mémoire.

Mr. Rompkey: That is the south shore of Montreal?

Mme Ste-Marie: Oui.

Mr. Rompkey: Not the south shore of the St. Lawrence.

Ms Ste-Marie: Yes.

Mr. Rompkey: Okay. What interested me was the fact that your organization is associated with a number of other consumer groups. You mentioned automobiles and other associations. Is it an amalgamation of other specific organizations?

• 0950

Mme Ste-Marie: Notre Fédération est composée de différents organismes de protection des consommateurs qui fonctionnent d'une manière autonome par rapport à la Fédération. La Fédération n'impose pas des dossiers communs à tout le monde. C'est ce qui explique qu'il y a, à l'intérieur de la Fédération, un organisme de protection des automobilistes et un organisme qui s'occupe surtout des médicaments et de services médicaux. Il y a une pluralité de fonctions au sein de la Fédération, et chacun de nos organismes membres s'occupe d'un dossier particulier.

Mr. Rompkey: Now, I want to start with metric. When we raised this problem with the government before, the government appeared to say that it really is not a problem, that there is not much in the papers about it any more, that they are really not getting much about this any more. Yet you have said with regard to conversion to the metric system that consumers have to grapple with a host of formats and can no longer make prices comparisons between two similar products of different brands.

When I raised this with the government before, the Minister seemed to reply that there is not much of a problem now, that things are going pretty well, and I want you to comment further. It has been well over a year now since we have had the new policy, but still there are no regulations. From time to time we hear newspaper reports that, particularly in supermarkets, people are becoming very confused and indeed maybe being bilked by the fact that brands can be advertised in both metric and imperial at the same time and that the sellers can take advantage of the consumers in this regard.

I want you to tell me how widespread that is. Is it a serious problem still? Is it widespread? Is it a great difficulty in the province of Quebec?

Mme Ste-Marie: À mon avis, il y a deux aspects au problème. D'une part, il y a une multitude de formats pour un même produit et il y a une simple traduction du système impérial au système métrique. Par exemple, il y a un contenant d'une pinte de lait, ce qui est traduit par 1.125 litre. Cependant, une autre compagnie a adopté le système métrique et

[Traduction]

shore. The Association is a member of the Federation. I helped to draft the brief.

M. Rompkey: Quand vous parlez de la rive sud, vous parlez de la rive sud de Montréal.

Mrs. Ste-Marie: That is correct.

M. Rompkey: Vous ne parlez pas de la rive sud du St-Laurent.

Mme Ste-Marie: Non.

M. Rompkey: D'accord. J'ai trouvé intéressant le fait que votre fédération soit liée à d'autres associations de consommateurs. Vous avez parlé d'associations de protection des automobilistes et d'autres groupes. Votre fédération, est-elle un fusionnement d'organismes à vocation précise?

Mrs. Ste-Marie: The federation of made up of different consumer protection associations which all operate independently from the federation. The federation does not impose its issues on them. This means that within the federation there is motorists protection organization and another organization that deals with drugs and medical services, for example. The federation has a multitude of functions and each of our member organizations deal with a specific issue.

M. Rompkey: Maintenant, je voudrais aborder la question du système métrique. Lorsque nous avons soulevé cette question, les représentants du gouvernement nous ont répondu que la conversion ne constituait pas un véritable problème et que la question ne faisait plus couler beaucoup d'encre. Pourtant, vous soutenez que les consommateurs sont en face d'une multitude de formats et ne peuvent plus comparer le prix de deux produits semblables mais de marques différentes.

En réponse à ma question, le ministre m'a laissé entendre qu'il n'y avait plus de problème dans ce domaine, que les choses allaient plutôt bien. Je voudrais entendre vos commentaires à ce sujet. Il s'est écoulé bien plus d'une année depuis la mise en vigueur de la nouvelle politique, mais il n'y a toujours pas de règlement. De temps à autre, dans les journaux nous lisons que les consommateurs, notamment dans les supermarchés, sont très perplexes devant ces différents formats. On a même laissé entendre qu'ils se font blousés par les manufacturiers qui profitent de la confusion des consommateurs devant les formats de mesure impériale convertis au système métrique.

S'agit-il d'une pratique répandue? S'agit-il d'un problème grave de nos jours? Est-il répandu? Cause-t-il de grandes difficultés dans la province de Québec?

Mrs. Ste-Marie: In my opinion, the problem is two-fold. First of all, a given product may come in a host of formats whose labels bear a simple translation of the imperial system into the metric system. For instance, a quart of milk is now sold as 1.125 litres. However, some companies have adopted the metric system and sell milk by the litre. So consumers

[Text]

vend au litre. Les consommateurs doivent donc comparer des contenants de 1.125 litre, de 1 litre, de 750 millilitres ou de 500 millilitres. Ils ont de la difficulté à se retrouver dans tout cela, parce que les compagnies n'ont pas adopté le même standard de formats pour la vente des produits.

D'autre part, il y a encore cohabitation des deux systèmes. Par conséquent, le consommateur s'adapte beaucoup plus lentement au système métrique. Si on a appris le système impérial à l'école, on va toujours se fier à des indications impériales. Quand on a encore les deux systèmes, il est difficile, non seulement d'avoir une juste idée des quantités qu'on désire acheter, mais aussi de comparer les prix. Quand le consommateur voit 1.125 litre et une demi-livre pour le même produit de deux compagnies différentes, il ne peut pas évaluer le rapport qualité-prix.

• 0955

A notre avis, il existe un problème, surtout au niveau alimentaire. Les commerçants peuvent jouer sur la méconnaissance des consommateurs du système métrique ou sur la difficulté qu'ils ont à faire la conversion du système métrique au système impérial, mais le problème réside surtout dans la difficulté qu'ont les consommateurs à évaluer le prix d'un produit par rapport à un autre semblable.

Mr. Rompkey: What sort of complaints are coming into you, and as an organization what have you done? Have you written to the Minister? Have you spoken to the Minister? Have you been in touch with the department on this problem? I want to know two things. I want to know how serious the problem is and, secondly, what you have attempted to do about it.

Mme Ste-Marie: Jusqu'à maintenant, notre organisation a surtout fait du travail d'éducation. Plusieurs consommateurs nous ont fait part de leurs difficultés à comprendre le chevauchement des deux systèmes et à comparer les prix. La plupart des personnes qui ont communiqué avec nous avaient beaucoup de difficulté à comprendre tout simplement le système métrique. Nous avons donc travaillé au niveau de la compréhension du système métrique. Pour répondre à votre question, la FNACQ n'a pas acheminé de doléances ou de recommandations au ministère. On en profite pour le faire aujourd'hui, mais jusqu'à maintenant, nous avons surtout accompli des travaux éducatifs auprès de la population. C'est un sujet qu'on aborde souvent.

Mr. Rompkey: What would you like us to do as a committee? What do you think we should do?

Mme Ste-Marie: Nous aimerions que le gouvernement impose par règlement une standardisation métrique des formats. On ne devrait plus permettre la mise en marché de contenants de 326 grammes ou de 1.126 litre, par exemple. Les formats devraient être basés sur le système métrique et il devrait y avoir une standardisation des formats. On aurait ainsi des contenants de 125 grammes, de 250 grammes, etc. Cela ne s'applique pas seulement aux produits alimentaires, mais aussi à divers autres produits de consommation. Je pense aux shampooings, à toutes sortes de choses qui sont présentées au consommateur dans une multitude de formats de 175 millilitres à 1 litre. Même, dans certains cas, on a fait une

[Translation]

must compare containers of 1.125 litres, 1 litre, 750 millilitres or 500 millilitres. They have difficulty knowing which end is up because the manufacturers have not adopted the same standard format in which to sell their products.

Furthermore, the two systems are still used side by side. This means that the consumer makes a much slower transition to the metric system. We learned the imperial system in school and we are always going to rely on imperial measures. With both systems in use it is difficult to get a precise idea of the quantities we want to buy but it is also difficult to compare prices. When the consumer sees a 1.125 litre and a half pound container for the same product but from two different companies, he is unable to do a price comparison.

We feel there is a problem, especially with food products. Merchants can play on the consumers ignorance of the metric system or on their confusion in converting from the imperial system to the metric system. Nonetheless, the problem is basically due to the fact that consumers are unable to compare the prices of similar products.

M. Rompkey: Vous recevez des plaintes de quelle nature? À titre d'organisme, qu'avez-vous fait pour y répondre? Avez-vous écrit au ministre? L'avez-vous contacté? Avez-vous fait des démarches auprès du ministère? Je veux savoir deux choses: La gravité du problème et les efforts que vous avez déployés pour le résoudre.

Mrs. Ste-Marie: To date, our organization has been educating consumers. We have received many complaints about the use of the two systems and the inability to do price comparisons. Most of the consumers who have contacted us were having a great deal of trouble understanding the metric system. So, we tried to assist people in understanding the metric system. In answer to your question, the FNACQ has made no representations or recommendations to the department. We have taken this opportunity to do so today, but, until now, our work has been mainly in educating the public. It is a subject we often hear discussed.

M. Rompkey: Que pouvons-nous faire en tant que comité? Comment pouvons-nous résoudre ce problème, à votre avis?

Mrs. Ste-Marie: We would like the government to regulate a standardized metric format. Containers of 326 grams or 1.126 litres should no longer be allowed on the market. The formats should be based on the metric system and should be standardized. That way, there would be containers of 125 grams, 250 grams, and so forth. This does not apply solely to food products, but to a whole variety of consumer products. I am thinking of shampoo and to other products that are sold to consumers in a whole host of formats that vary from 175 millilitres to 1 litre. Some producers have done nothing more than convert from the imperial to the metric system. This leaves the consumer totally confused; he is unable to do a price

[Texte]

simple conversion du système impérial au système métrique. Le consommateur est «tout mêlé», et il ne peut pas établir le rapport qualité-prix des produits ou comparer les prix des divers produits. Il faut donc que le gouvernement impose par règlement une standardisation des formats basée sur le système métrique.

Mr. Rompkey: You just touched on shampoo, which as you can see is something that is very important to me, and I appreciate your comments in that regard. So you are saying that there should be regulations to standardize labelling and containers in metric for the benefit of the consumers.

Mme Ste-Marie: Oui, c'est cela.

Le président suppléant (M. Ricard): Merci beaucoup.

Avant de donner la parole au prochain député, j'aimerais vous présenter le secrétaire parlementaire du ministre Côté, M. Bill Domm. Il est ici aujourd'hui à titre d'observateur. Il ne peut pas vous poser de questions, mais il vous écoute attentivement et prend bonne note de tous vos commentaires.

Monsieur McCuish.

• 1000

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman.

I am interested, ladies, in the source of the complaints that you get. Do you advertise in newspapers—if you have a concern, contact us? Just what do you do with those complaints then? Could you give us any idea of what your success ratio is? Are you able to solve any of these problems, or do you just sit there in frustration and give yourself an ulcer because you cannot do anything about it? Do you have to deal with government agencies in these complaints or do you find some success in going directly to the manufacturer?

Mme Ste-Marie: Je vais répondre au nom de mon association locale, l'ACEF—Rive Sud. Cela vous aidera à comprendre un peu le genre de problèmes dont on nous fait part.

L'Association coopérative d'économie familiale est un groupe spécialisé dans les problèmes de budget et d'endettement des consommateurs. On a différents dossiers de consommation et on offre différents services à la population. C'est en offrant ces services qu'on a la possibilité de comprendre les différentes difficultés qu'éprouvent les consommateurs.

A l'ACEF—Rive Sud, on a produit un diaporama sur les techniques de marketing utilisées dans les supermarchés. On a fait une tournée auprès de différents groupes de consommateurs, de chômeurs, d'assistés sociaux. C'est en recueillant les commentaires de ces personnes sur le diaporama qu'on se fait une idée assez juste des problèmes qu'elles éprouvent face à différents problèmes identifiables, entre autres le système métrique.

Les solutions que l'on peut trouver peuvent être de différents ordres, selon les services qu'on offre. Chez nous, les gens utilisent surtout le service de consultation budgétaire. Quand on étudie la situation financière d'une personne et qu'on

[Traduction]

comparison of similar products or to gauge the quality price relationship. So, the government must regulate standardized formats based on the metric system.

M. Rompkey: Vous avez mentionné le shampooing; comme vous pouvez le constater, c'est un produit qui m'est très important et je vous sais gré d'en avoir parlé. Vous dites donc qu'il faudrait, par la voie des règlements, imposer des étiquettes et des formats standardisés et basés sur le système métrique, dans l'intérêt des consommateurs.

Mrs. Ste-Marie: Yes, exactly.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you very much.

Before recognizing the next member, I would like to introduce the Parliamentary Secretary to Mr. Côté, Mr. Bill Domm. He is here as an observer today. He cannot ask you any questions, but is listening very carefully and taking good note of all your comments.

Mr. McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président.

Mesdames, je voudrais savoir d'où proviennent les plaintes que vous recevez. Mettez-vous une annonce dans les journaux invitant les consommateurs à vous communiquer leurs problèmes? Quelles suites donnez-vous à ces plaintes? Quel est votre taux de succès? Etes-vous en mesure de résoudre certains problèmes? Ou vous sentez-vous plutôt contrariés et impuissants devant l'impossibilité de résoudre les problèmes? Etes-vous appelés à travailler avec les organismes gouvernementaux pour répondre aux plaintes ou vous adressez-vous plutôt directement aux fabricants?

Mrs. Ste-Marie: I would like to reply on behalf of my local association, the ACEF—South Shore. My reply may help you in understanding a little better the type of complaint we receive.

The Family Economics Cooperative Association I represent is a specialized group which deals with budgetary and debt problems consumers have. We have different consumer issues to deal with and we offer a variety of services to the public. It is by offering our services that we are able to observe for ourselves the problems consumers face.

The South Shore ACEF has a slide show on marketing techniques used in supermarkets. We went around the different groups of consumers, unemployed and welfare recipients. We gathered their comments on the slide show and were that way to get a fairly precise idea of the type of problems they face, one of them being the metric system.

Now, the solutions vary according to the services we offer. People do avail themselves of our budgetary consultation service, for instance. We examine an individual's financial situation and try to find a solution to his or her budget

[Text]

n'essaie de trouver une solution à son problème de budget ou d'endettement, on est en mesure de trouver une solution concrète pour le consommateur.

Pour ce qui est du système métrique, il est bien entendu qu'on ne peut pas trouver de solution. On ne peut qu'aider les consommateurs à mieux comprendre le système métrique, mais, même quand on connaît le système métrique, on a de la difficulté à se retrouver quand il y a des contenants de 1.127 litre et de 350 grammes. Pour trouver le prix de 100 grammes, il faut une calculatrice, et ce n'est pas tout le monde qui a les moyens d'en avoir une. Ce n'est pas tout le monde, non plus, qui a le temps de le faire. S'il fallait sortir sa petite calculatrice chaque fois qu'on veut calculer le vrai prix d'un produit par rapport à un autre, il faudrait un temps fou pour faire son marché.

Tant qu'il n'y aura pas de réglementation gouvernementale à ce niveau, les groupes de consommateurs ne pourront pas régler le problème. On ne peut qu'essayer, comme on le fait aujourd'hui, de vous sensibiliser au problème.

Mr. McCuish: It strikes me that a number of manufacturers and suppliers are using phrases that do not apply either in the metric or the imperial systems. I think immediately of the last time I was back in my riding, which is in British Columbia. I watched a typical example of Canadian television advertising with lots of cute music and come-ons advocating the use of a Kellogg's product. The jingle was: Two scoops of raisins in a package of Raisin Bran. So I got my five-year-old granddaughter, for the price of 25¢, to separate the raisins from the bran in a new package. I put them in an egg cup and one raisin fell out. That changed my idea of a scoop.

• 1005

Now, what the promoters were talking about in a scoop must have been something the size of a thimble. However, the impression left with the consumer is a couple of scoops of nice raisins, instead of one little egg shell full of little hard lumps.

It is total deceit, but it does not come under any legislation. I do not know if that is of importance to you. It is very offensive to the public, if they stop to think about it, just how they are being duped, and that is only one example. But are there other situations that come up, when people know that an advertising program is being deceitful, trying to make the public look like awful fools.

Mme Ste-Marie: Vous faites allusion à la publicité de Kellogg sur le *Raisin Bran*, si je me rappelle bien. En fait, on ne parle pas de deux cueillerées de raisins secs, mais de deux pelletées. Qu'est-ce que c'est, les pelletées? Est-ce 15 millilitres, est-ce 25 millilitres? Personne ne peut le savoir. On fait le même genre de publicité sur tous les aliments qu'on qualifie de «légers» ou de *light*. Comment est-ce léger? Est-ce léger en poids? Personne ne le sait. Il n'y a pas de réglementation là-dessus et la publicité est très imprécise. Actuellement, la mode

[Translation]

problems or debt situation and, thus, to find a concrete solution to the consumers problems.

As far as the metric system is concerned, there is no solution. All we can do is assist consumers in getting a better understanding of the metric system but even once they are familiar with it, they still have trouble with containers of 1.127 litres and 350 grams. To try to calculate the price per 100 grams, a consumer needs a calculator and not everyone can afford one. Nor does everyone have time for this type of calculation. If, every time you want to calculate the real price of one product in relation to another, you have to get out your little calculator, it would take an eternity to do your shopping.

As long as there is no government regulation in this area, consumers groups will not have a solution to this problem. All we can do is try, as we are doing today, to make you aware of the problem.

M. McCuish: Il me semble qu'un certain nombre de fabricants et de fournisseurs emploient des termes qui ne s'appliquent ni au système métrique ni au système impérial. Il me vient tout de suite à l'esprit quelque chose qui s'est produit la dernière fois que j'étais dans ma circonscription en Colombie-Britannique. Je regardais une annonce qui est tout à fait typique des émissions télévisées au Canada avec le couplet et l'appât publicitaire habituel incitant à acheter un produit de la société Kellogg's. Le couplet publicitaire était le suivant: Deux poignées de raisins secs dans une boîte de *Raisin Bran*. J'ai donc demandé à ma petite fille, âgée de cinq ans, pour le prix de 25 cents, de mettre de côté tous les raisins secs dans une nouvelle boîte. Je les ai mis dans un coquetier, et un seul raisin sec en est tombé. Voilà qui a changé ma conception de ce que c'est qu'une poignée.

La poignée à laquelle on fait allusion dans la publicité ressemblait plutôt au contenu d'un dé à coudre. Cependant, le consommateur croit que chaque boîte contient deux poignées de beaux raisins secs, et non l'équivalent d'un coquetier de petits raisins rabougris.

C'est de la pure duperie, mais cela ne relève d'aucune loi. Je ne sais pas si une telle question vous importe. Si la population réfléchissait à la façon dont elle est dupée, elle trouverait que cette publicité est très offensante. Je n'ai cité qu'un exemple. Mais il y a d'autres cas où les gens savent qu'une publicité est fautive, et cherche à les duper.

Mrs. Ste-Marie: I believe you are referring to Kellogg's advertising for Raisin Bran. The ad in fact refers to two scoops of raisins, not to two spoonfuls of raisins. The question then becomes, what is a scoop? Is it 15 millimetres long, or 25 millimetres long? No one knows. The same type of deceptive advertising is used for all foods that are characterized as being "light". How are these foods light? Are they light in weight? No one knows. There are no regulations on this, and the advertising is very ambiguous. The current trend is for people

[Texte]

alimentaire, veut qu'on surveille sa ligne, qu'on fasse attention aux calories ingérées, mais quand on dit qu'un aliment comme le yogourt est léger ou qu'une crème glacée est légère, de quelle façon le produit est-il allégé par rapport à un produit normal?

Les termes utilisés par les compagnies publicitaires sont tout à fait imprécis, et ces termes-là sont choisis précisément parce qu'ils sont imprécis et parce qu'ils laissent supposer au consommateur que le produit est à son avantage. Si une personne surveille sa ligne, elle va choisir des produits «légers», mais on ne sait pas de quelle façon ces produits diffèrent des produits réguliers, car il n'y a pas de réglementation. Certains produits sont «réduits en calories» comme on l'indique sur l'emballage. On ne sait pas combien de calories on a retranchées.

Beaucoup des désignations qu'on va imputer à un produit ne sont pas réglementées. Selon nous, cela peut induire le consommateur en erreur, de la même façon que les «deux pelletées de raisins secs» dans les céréales. Personne ne peut vérifier s'il y a plus de raisins que dans la formule initiale du *Raisin Bran*.

Mr. McCuish: You mentioned your interest and involvement in the automotive industry. This is another point that comes to mind, where the public is completely at the mercy of the manufacturer. For instance, a panel to cover the front seat of General Motors cars can be obtained only through General Motors Corporation.

• 1010

If you take the price to the dealer, you can use any factors you like, but a simple one is this. The cost to the manufacturer, with three 15% boosts in the price before it gets to the dealer, comes to \$72 a yard for the material and \$72 a hour for the labour. Those are both absolutely atrocious figures. But still, when you write to the manufacturer you get absolutely no satisfaction other than a broad response, saying: It is based on very accurately assessed manufacturing costs, yours very truly.

There is no competitive edge because the only manufacturer of that product is the manufacturer of the automobile that it goes into or onto. Do you see any great problems in that area, and do you see any way it could be controlled?

Mme Fortier: Les consommateurs au Québec ont constaté beaucoup de problèmes dans le domaine de l'automobile. À l'Office de la protection du consommateur, le secteur automobile c'est le secteur où les consommateurs font le plus de plaintes. Chez nous, on a un organisme spécialisé dans le domaine automobile, le Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie. Les consommateurs ont beaucoup de problèmes au niveau des vices de fabrication. Le CIPA, l'organisme dont je vous parle, intervient aussi au niveau de la vente d'automobiles usagées. Il y a un gros problème à ce niveau-là. On réclame l'inspection automobile obligatoire pour les voitures usagées. C'est quelque chose qui sera peut-être mis en branle prochainement; il y a des pourparlers à ce sujet. Ce

[Traduction]

to watch their weight, and pay attention to how many calories they are eating, but when a food such as yoghurt, or ice cream is described as being light, the question is how are these products lighter than the regular products?

The words used by advertising companies are completely imprecise, and deliberately so, because they allow consumers to think that the product is good for them. People who are watching their weight will choose "light" products, but they do not know how these products differ from the regular products, because there are no regulations on this type of advertising. Some products are supposed to be "calorie-reduced" according to the package. Consumers do not know how many calories have been eliminated.

Many ways of describing products are not covered in any regulations. We think this can mislead consumers, as in the example of the "two scoops of raisins" in that particular cereal. No one can check whether there are more raisins now, than there were in the initial raisin bran formula.

M. McCuish: Vous avez dit que vous vous intéressez à l'industrie automobile. C'est un autre domaine où le public dépend complètement du bon vouloir du fabricant. Par exemple, l'étoffe nécessaire pour recouvrir la banquette avant d'une voiture fabriquée par la *General Motors*, peut être obtenue seulement de la société.

Toutes sortes de facteurs peuvent intervenir dans le calcul de prix que paie le concessionnaire. Permettez-moi de vous donner un exemple simple. Le coût payé par le fabricant, plus trois augmentations de 15 p. 100 avant d'arriver au niveau du concessionnaire, représente 72\$ la verge pour l'étoffe et 72\$ l'heure pour la main-d'oeuvre. Ce sont des chiffres absolument ridicules. Mais si on se donne la peine d'écrire au fabricant, on ne reçoit aucune satisfaction, si ce n'est une réponse très générale indiquant que le prix est calculé selon des évaluations très précises des coûts de fabrication, plus une formule de politesse.

Il n'y a pas de concurrence, car le seul fabricant du produit est le fabricant de l'automobile en question. Avez-vous déjà constaté des problèmes de cette nature et pensez-vous qu'il est possible de les contrôler?

Mrs. Fortier: Quebec consumers have found many problems with cars. The automobile section of the *Office de la protection du consommateur* (Consumer Protection Board) receives the most complaints from consumers. In the Eastern Townships, we have an organization that specializes in car issues called the *Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie* (Automobile Inspection and Prevention Centre). Consumers have reported many problems with manufacturing defects. The organization I just mentioned is also involved in the sale of used cars. There is a major problem in this area. We are asking for mandatory inspections of used cars. This may be started soon, discussions are under way at the moment. Consumers would benefit if used cars had to be inspected

[Text]

serait intéressant pour les consommateurs qu'il y ait une inspection obligatoire des voitures usagées avant la vente. Les voitures usagées, c'est encore un plus gros problème que les voitures neuves.

Pour ce qui est des voitures neuves, le CIPA et la FNACQ ont surtout dénoncé des vices de fabrication. Ils ont aussi travaillé en collaboration avec l'Association pour la protection des automobilistes afin de renseigner les consommateurs sur les problèmes que peuvent présenter tels types de voitures.

Pour ce qui est des recours précis dans chaque cas, c'est le Centre d'inspection qui reçoit les plaintes individuelles des consommateurs. Au cours des prochains mois, la Fédération cherchera à instaurer un système d'inspection obligatoire en collaboration avec l'Office de la protection du consommateur et la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

Mr. McCuish: Strictly at a provincial level, though?

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Excuse me, Mr. McCuish, your time has expired. Mr. Orlikow, you have 10 minutes.

Mr. Orlikow: We have just had a couple of examples of somewhat misleading advertising. There are many illustrations of that. There is another breakfast food, Total, which makes the pitch that it has five times as much vitamins as another breakfast food and 20 times as much as a third. But of course the consumer does not really know how important vitamins in breakfast foods are.

You have some pain-killers that advertise—I think it is Anacin—that one Anacin does as much as two Aspirin. In fact, it probably has more of the ingredient that is necessary, I suppose, so if one is as good as two Aspirins, maybe two is as good as four Aspirins. But maybe people should not take two Anacin at the same time.

These are just more illustrations of the kind of advertising that either misleads or certainly confuses the potential customer. Yet, as you point out, the Nielsen task force recommendations say that governments should do less regulation of advertising and leave it to the companies, leave it to industry.

• 1015

In your view, would that not be exactly the wrong thing to do, that in fact we would get more misleading advertising with more difficulties and hazards to the consumer if we have less monitoring and regulation by government agencies?

Mme Fortier: La Fédération s'oppose justement à l'autoréglementation, à l'autocontrôle. On croit que les mécanismes de la concurrence et la loi du profit et du rendement vont aller à l'encontre des intérêts des consommateurs.

Les médicaments sont très importants. Des organismes membres de la Fédération sont en train de travailler à la publicité sur les médicaments. On pense qu'on devrait interdire

[Translation]

before they were sold. There are even more problems with used cars than with new cars.

The main problems that the CIPA and the FNACQ have dealt with were manufacturing defects. These associations have also worked with the Automobile Protection Association to inform consumers about problems with cars of this type.

The inspection centre receives individual complaints from consumers. In the next few months, the federation will be trying to set up a mandatory inspection system in cooperation with the *Office de la protection du consommateur* and the *Régie de l'assurance-automobile du Québec*.

M. McCuish: Cela s'est fait strictement au niveau provincial, n'est-ce-pas?

Le président suppléant (M. Ricard): Excusez-moi, Monsieur McCuish, votre temps est écoulé. Monsieur Orlikow, vous avez la parole pendant dix minutes.

M. Orlikow: Nous venons de parler de quelques exemples de publicité trompeuse. Il y en a beaucoup d'autres. Il y a une autre marque de céréales, qui s'appelle *Total*, qui prétend contenir cinq fois plus de vitamines qu'une autre marque de céréales, et vingt fois plus qu'une troisième marque. Mais le consommateur ne connaît pas vraiment l'importance des vitamines dans les céréales.

Je crois que c'est l'analgésique *Anacin* qui prétend qu'un de ses comprimés a autant d'effet que deux comprimés de la marque *Aspirin*. Je suppose que les comprimés *Anacin* contiennent davantage de l'ingrédient nécessaire, et donc je suppose que si un comprimé *Anacin* vaut deux comprimés *Aspirin*, peut-être que deux comprimés *Anacin* valent autant que quatre comprimés *Aspirin*. Mais il se peut également qu'il ne soit pas recommandé de prendre deux comprimés *Anacin* à la fois.

Ce sont donc d'autres exemples d'une publicité trompeuse ou qui confond du moins les clients éventuels. Néanmoins, comme vous le signalez, d'après les recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail Nielsen, les gouvernements devraient moins réglementer la publicité et laisser ce soin aux sociétés et à l'industrie.

N'estimez-vous pas que ce serait précisément la chose à ne pas faire, et qu'il y aurait davantage de publicité trompeuse, avec plus de difficultés et de dangers pour le consommateur?

Mrs. Fortier: The Federation is opposed to self regulation by the companies or industry. We think that competition and profit considerations will run counter to consumers interests.

Drugs are a very important area. The member organizations of the Federation are working on an information sheet on drugs. We think that drug advertising should be prohibited.

[Texte]

la publicité sur les médicaments. Les consommateurs devraient avoir de l'information sur les médicaments et non de la publicité commerciale. Chez les personnes âgées, la consommation de médicaments est faramineuse, de même que chez les personnes qui utilisent des psychotropes—ce sont surtout des femmes ou des ex-psychiatisés. La publicité à ce niveau-là devrait être très réglementée, ou même carrément interdite. Les consommateurs devraient avoir de l'information sur les effets négatifs, les effets secondaires des médicaments. Souvent, on n'a même pas d'information sur les effets secondaires d'un médicament ou sur les effets combinatoires entre deux médicaments. Il y a des médicaments qui, s'ils sont combinés, peuvent causer la mort en 24 heures. Mais les consommateurs ne sont pas informés de cela.

La Fédération travaille beaucoup dans ce domaine. Je pense qu'il y avait des gens du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations qui faisaient partie de ce comité-là au Québec. Il y avait aussi l'Office de la protection du consommateur et des groupes de personnes âgées.

Je pense que vous avez compris notre position à ce sujet. Ce serait très dommageable pour les consommateurs que la réglementation soit faite seulement par les entreprises. On pense que le gouvernement a un rôle à jouer à ce niveau-là.

Mr. Orlikow: Organizations such as the Consumers' Association of Canada, the Automobile Protection Association and your organization have played a very useful role, an important role in two ways, in getting information to the ordinary citizen about the kind of problems which they face and giving them advice on how best to deal with these problems, and on the other hand, alerting governments, federal and provincial, as to problems which they ought to be dealing with.

Yet you may point out that funding for your organization, indeed funding for all the organizations, is being cut. The Consumers' Association, for example, has had to close some of its local regional offices because the funding for those organizations has no longer been provided.

How serious is this problem for you, this cutback in funding?

Mme Fortier: La Fédération n'a pas de bureaux régionaux dans différentes localités. Elle est composée d'organismes membres autonomes au niveau de leur financement. Elle est donc différente des organismes nationaux qui ont des bureaux locaux. Les coupures de subventions du ministère de la Consommation et des Corporations ont nui au fonctionnement, aux activités courantes de nos organismes. A certains endroits, on a dû réduire le personnel. Il y a même des organismes de consommateurs du Québec—je ne parle pas seulement de notre Fédération—qui ont dû fermer pendant l'été à cause des coupures de subventions.

• 1020

Il est important que le gouvernement fédéral finance les activités courantes des organismes pour qu'il y ait un suivi aux activités. Présentement, le gouvernement fédéral veut financer

[Traduction]

Consumers should have information on drugs, not commercial advertising. The elderly use huge quantities of drugs, as do people on mood-altering drugs, chiefly women or former psychiatric patients. Advertising on drugs of this type should be strictly regulated or completely banned. Consumers should have information on the negative effects and the side effects of drugs. Often people do not have information on the side effects of a drug or on effects that can result from combining two drugs. If taken together, some drugs can result in death in 24 hours. But consumers are not aware of these things.

The Federation is doing a great deal of work in this area. I think there were representatives from the federal department of Consumer and Corporate Affairs on this particular committee in Quebec. The *Office de la protection du consommateur* and various senior citizen groups were also involved in the issue.

I think you understand our position in this regard. It would be very damaging to consumers if regulations were to be made by companies alone. We think that the government has a role to play in regulating advertising.

M. Orlikow: Des organismes comme l'Association des consommateurs du Canada, l'Association pour la protection des automobilistes et votre organisme jouent un rôle très utile sur deux plans. D'abord, elles informent le public du genre de problèmes qui peuvent exister et leur donnent des conseils sur la façon de faire face aux problèmes. Deuxièmement, elles informent le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux des problèmes dont ils devraient s'occuper.

Néanmoins vous nous dites que le financement de votre organisme, et même de tous les organismes, va subir des compressions. L'Association des consommateurs du Canada, par exemple, a dû fermer certains de ses bureaux régionaux, car il n'y a plus de financement pour ces organismes.

Quelle est l'importance des compressions budgétaires pour vos organismes?

Mrs. Fortier: The Federation does not have regional offices. It is made up of organizations which are financially independent. Our Federation is therefore different from national organizations which have local offices. The cuts in the grants provided by the Department of Consumer and Corporate Affairs have had a harmful affect on the day-to-day activities of our organizations. Staff cutbacks were necessary in some locations. Some consumer organizations in Quebec—and I am not referring just to our Federation—have had to close for the summer because of cuts in their grants.

It is important that the federal government finance the day-to-day activities of these organizations to ensure that there is some continuity. At the present time, the federal government

[Text]

seulement des projets à court terme. Une fois l'activité terminée, quel suivi peut-on faire? L'an prochain, l'activité ne sera peut-être plus financée. Pourquoi ne pas financer des dossiers à long terme et les activités courantes qui assurent le maintien des services à la population?

Il semble clair qu'avec le nouveau programme, seulement deux ou trois associations pancanadiennes recevront du financement de Consommation et Corporations Canada. C'est comme si le gouvernement fédéral ne voulait plus financer du tout les organismes provinciaux, régionaux et locaux. Le mouvement consommateur au Québec est très différent des mouvements consommateurs d'autres provinces. Il y a trois ou quatre organisations provinciales, différents groupes locaux et au moins 25 organismes de groupes locaux qui interviennent dans des régions où les gens disposent de faibles revenus, ont vécu des grèves, des fermetures d'usines. Je pense au groupe de la Côte-Nord. Cette année, des groupes ont décidé de ne pas présenter de demande de subvention car ils se disent que le fédéral ne veut plus les financer.

Un mouvement s'est formé à la suite de cela. On a annexé à notre mémoire une liste de plus de 70 organismes qui appuient nos recommandations quant au programme de subventions et qui pensent que c'est l'avenir du mouvement consommateur au Québec qui est en jeu. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

On ne demande pas au gouvernement fédéral de financer entièrement le fonctionnement des organismes. Les organismes tiennent à diversifier leurs sources de financement. Cependant, le gouvernement fédéral ne doit pas se laver les mains et ignorer les associations de consommateurs du Québec et d'autres provinces.

Les coupures ont eu des effets. Si cela continue l'année prochaine, on va avoir des coupures de 40 p. 100, et l'année suivante, on n'aura plus rien. C'est très clair dans la lettre qui a été envoyée non seulement à la FNACQ, mais à différents autres organismes de consommateurs au Québec. Soixante-sept p. 100 des organismes ont reçu cet avis. On tenait à vous mettre au courant afin qu'il y ait une intervention assez prompte à ce niveau-là.

The Chairman: One more minute.

Mr. Orlikow: I know you have appended this list of 70 organizations that are associated with you. How many of them get funding from the Department of Consumer Affairs and Corporate Affairs of the federal government? Are you the only organization that gets funding, or are there others? Has to all of them this process been applied, that there is a substantial cut in their funding this year, a further cut proposed for the next year, and the year after virtually nothing?

Mme Fortier: Le financement de la Fédération est différent du financement des associations membres parce que nous sommes autonomes au niveau du financement. La Fédération a une subvention de Consommation et Corporations Canada. Également, trois ACEF sur quatre ont reçu leur subvention transitoire—elles n'auront plus de subvention dans deux ans—ainsi que le Centre d'inspection et de prévention automobile de

[Translation]

wants to finance only short-term projects. What follow up can there be once the project is completed? Next year there will not be any financing for the particular project. Would it not be preferable to finance long-term projects and day-to-day activities which ensure this continuity in public service.

It seems clear that under the new program, only two or three Canada-wide associations will be getting funding from the Department of Consumer and Corporate Affairs. It would seem that the federal government no longer wants to provide any financing for provincial, regional or local organizations. The consumer movement in Quebec is very different from consumer movements in other provinces. In Quebec, there are three or four provincial organizations, various local groups and at least 25 organizations of local groups working in low-income regions, where people have experienced strikes and plant shutdowns. I am thinking, for example, of the group that operates on the north shore. Some groups decided not to apply for a grant this year, because they thought the federal government no longer wanted to finance them.

Following this decision a movement was established. We have appended to our brief a list of more than 70 organizations that support our recommendations regarding grants, and think that the future of the consumer movement in Quebec is at stake. The federal government has a role to play.

We are not asking the federal government to provide full financial support for the activities of these organizations. They want to diversify their sources of funding. However, the federal government should not wash its hands of the consumer associations in Quebec and in other provinces.

The effects of the cuts have been felt. If they continue next year, there will be reductions of 40 p. 100 and the following year there will be no grants at all. This point is made very clearly in the letter sent to the FNACQ and to various other consumer organizations, 67 p. 100 of which received this notification. We wanted to inform you of this fact so that there could be a quick response.

Le président: Il vous reste une minute.

M. Orlikow: Je sais que vous avez annexé la liste des 70 organismes qui appuient vos recommandations. Combien d'entre eux reçoivent un financement du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations? Votre organisme est-il le seul à recevoir du financement, ou y en a-t-il d'autres? Est-ce que tous les organismes vont subir les mêmes coupures—c'est-à-dire une coupure importante cette année, une coupure supplémentaire l'année prochaine, et presque rien l'année d'après?

Mrs. Fortier: The Federation is financed differently from our member associations, because we are independent of each other financially. The Federation receives a grant from the federal Department of Consumer and Corporate Affairs. Three of the four ACEFs (Cooperative Family Economics Associations), the Eastern Townships Automobile Inspection and Prevention Centre, and the Consumers Assistance Service

[Texte]

l'Estrie et le Service d'aide aux consommateurs de Sorel. Donc, cinq organismes membres sur sept reçoivent du financement de Consommation et Corporations Canada. Les cinq organismes, de même que la Fédération, ont reçu un avis leur disant que c'était du financement transitoire.

• 1025

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you very much, Mr. Orlikow.

I have to apologize. I think I misled the committee a few minutes ago when I said that Mr. Domm has no right to pose any questions. He is not a formal member of the committee, but it is very clear in the new regulations that he has the right to pose questions, so after Mr. Desjardins I will recognize him if he has some questions to pose to the witnesses.

Mr. Rompkey: Does he have the right to answer questions as well as ask them?

The Acting Chairman (Mr. Ricard): I do not think so; he is not the witness today.

Mr. Desjardins.

M. Desjardins: Merci, monsieur le président.

Je tiens à m'excuser de mon retard de ce matin. Je suis un membre substitut du Comité. J'ai malheureusement manqué le début de votre déclaration, mais je me suis rattrapé et j'ai relu le texte. Nous partageons plusieurs de vos préoccupations et il y a ici des gens qui se rallient au point de vue que vous nous présentez ce matin.

Si j'ai bien compris, votre organisme oeuvre au niveau québécois, donc régional, et il n'est pas chapeauté par un organisme national canadien.

Mme Fortier: Non. C'est un organisme provincial.

M. Desjardins: Vous faites vos luttes uniquement au Québec.

Mme Fortier: Oui.

M. Desjardins: Combien y a-t-il d'organismes affiliés à votre Fédération?

Mme Fortier: Sept associations de consommateurs sont membres de la Fédération, mais ces associations-là regroupent elles aussi des membres individuels et des organismes membres.

M. Desjardins: Tous ces membres-là ne sont-ils pas subventionnés d'une façon ou d'une autre par des programmes d'emploi ou d'autres programmes? Chacun de ces organismes-là réussit-il à se faire subventionner dans son milieu par un programme ponctuel du gouvernement du Canada ou du Québec?

Mme Fortier: Chaque association est autonome au niveau du financement et peut présenter des demandes dans le cadre de programmes comme Développement de l'emploi du Canada.

M. Desjardins: Donc, ils ont des sources de financement fédérales autres que Consommation et Corporations Canada.

[Traduction]

of Sorel received their bridging grant, but their financing will end in two years. In other words, five of our seven member organizations are funded by the Department of Consumer and Corporate Affairs. The five organizations, and the Federation, all got a letter informing them that the financing was being phased out.

Le président suppléant (M. Ricard): Merci beaucoup, monsieur Orlikow.

Je dois m'excuser, car je crois que j'ai induit en erreur le Comité il y a quelques instants en disant que M. Domm n'a pas le droit de poser des questions. Il n'est pas membre formel du Comité, mais le nouveau règlement précise bien qu'il a le droit de poser des questions. Je vais donc lui donner la parole après M. Desjardins, s'il a des questions à poser aux témoins.

M. Rompkey: A-t-il le droit de répondre aux questions également?

Le président suppléant (M. Ricard): Je ne le crois pas; ce n'est pas lui le témoin aujourd'hui.

Monsieur Desjardins.

Mr. Desjardins: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to apologize for arriving late this morning. I am an alternate members of the committee. Unfortunately, I missed the beginning of your statement, but I caught up by reading your text. We share a number of your concerns. And there are people here who agree with the opinions you have put forward this morning.

If I understand correctly, your organization works in Quebec and is not part of a national umbrella organization.

Mrs Fortier: No. It is a provincial organization.

Mr. Desjardins: You conduct your campaigns only in Quebec.

Mrs Fortier: Yes.

Mr. Desjardins: How many organizations are affiliated with your federation?

Mrs Fortier: There are seven consumer associations which are members of the federations. However, these associations are composed of various individuals and member organizations.

Mr. Desjardins: Are not these members subsidized in one way or another by job development programs or other programs? Does each of these organizations receive grants in its community from a specific federal government program or from a Quebec government program?

Mrs Fortier: Each association is financially independent and can apply for grants under programs such as the federal job development program.

Mr. Desjardins: In other words these groups have other federal sources of funding besides the Department of Consumer and Corporate Affairs.

[Text]

Mme Fortier: Oui, mais comme je le disais tout à l'heure, ce sont des sources ponctuelles qui n'assurent aucun suivi des dossiers. On n'a aucune assurance que le service offert va se poursuivre par la suite. Les programmes de Développement de l'emploi, comme vous le savez, peuvent durer 20 semaines. Au bout de 20 semaines, tout est fini, tout est fermé. C'est très différent.

M. Desjardins: Vous savez qu'avec le programme de Développement de l'emploi, on veut que les organismes réussissent à atteindre eux-mêmes leur permanence, leur indépendance financière.

Mme Ste-Marie: Oui, mais comment les organismes peuvent-ils acquérir une certaine permanence? C'est par des subventions. Comment peut-on penser que les groupes de consommateurs pourront un jour réussir à s'autofinancer? Pour ma part, cela fait huit ans que je travaille dans un organisme de protection de consommateurs et cela fait huit ans qu'on nous dit que les groupes de consommateurs devraient pouvoir s'autofinancer. Ce n'est pas possible, parce que les personnes à qui on s'adresse sont des personnes à faible revenu qui peuvent payer une cotisation de 5\$ à 10\$ au maximum. Cela ne suffit pas à financer un organisme.

On a essayé de diversifier nos sources de financement en tentant d'obtenir des subventions provinciales. Cependant, étant donné que la plupart des bailleurs de fonds ne veulent financer que des projets à court terme, il est difficile de développer des dossiers à long terme et de faire un suivi de ces dossiers-là.

M. Desjardins: Est-ce au Québec qu'on retrouve le plus de mouvements ou d'organismes voués à la défense des consommateurs? Je ne connais pas tout ce qui existe au niveau canadien, mais j'ai l'impression qu'au Québec, on est particulièrement bien armé dans ce domaine. Est-ce exact?

Mme Fortier: Effectivement, le mouvement consommateur au Québec est peut-être mieux organisé en ce sens qu'il y a plusieurs fédérations.

M. Desjardins: Cela peut être sain pour la protection des consommateurs, mais est-ce qu'il n'y a pas risque de double emploi?

• 1030

Mme Fortier: Je pense qu'il n'y a pas de double emploi. Les fédérations interviennent dans des champs privilégiés et ne visent pas nécessairement toutes la même clientèle. Par exemple, la FNACQ vise surtout la clientèle à faible revenu. On vise l'ensemble des consommateurs, mais on privilégie les dossiers de la clientèle à faible revenu. On a travaillé au dossier de la tarification de Bell Canada. Il y a déréglementation et cela peut avoir une incidence sur l'accessibilité du téléphone pour les personnes à faible revenu. On s'occupe surtout de ce type de clientèle. D'autres associations interviennent davantage au niveau de l'information sur les meilleures marques.

M. Desjardins: Donc, chaque groupe a sa clientèle cible et il ne devrait pas y avoir de double emploi.

[Translation]

Mrs Fortier: Yes, but as I was saying earlier, these are one-time sources of funding, which do not allow for any continuity. We have no insurance that the associations will be able to continue to provide their service. Programs such as the job development program, as you know, can last 20 weeks. After 20 weeks, everything is shut down. That is a very different concept.

Mr. Desjardins: I am sure you realize that the job development program is designed to encourage organizations to become permanent and financial independent on their own.

Mrs Ste-Marie: Yes, but how can the organizations become permanent? They need grants. How can consumer groups ever manage to become self financing? Personally, I have been working with a consumer protection organization for eight years, and we have been told for eight years that consumer groups should be self financing. This is impossible, because the people we serve are low-income people, who can afford to pay \$5 or \$10 at most in fees. That is not enough to keep an organization running.

We have tried to diversify our sources of funding by attempting to get provincial grants. However, since most of the sources of funding will finance only short-term projects, it is difficult to do long-term projects and to follow them up.

Mr. Desjardins: Are there more consumer organizations in Quebec than in other provinces? I am not familiar with the situation across Canada, but it seems to me that Quebec is particularly well equipped in this regard. Is that correct?

Mrs Fortier: The consumer movement in Quebec may in fact be better organized, in that it has a number of federations.

Mr. Desjardins: While the situation may be good for protecting consumers, is there not a danger of duplicating efforts?

Mrs. Fortier: I do not think there is any duplication. The various federations work in different fields and do not necessarily all serve the same clients. For example, the FNACQ services chiefly low-income people. We are there to help all consumers, but we pay particular attention to issues involving low-income individuals. We worked on the Bell Canada rates issue, which involved deregulation and could have an impact on the access of low-income individuals to telephone. We deal chiefly with issues of this type. Other associations are involved more in informing consumers about the best brands.

Mr. Desjardins: In other words, each group has a target client population, and there should not be duplications.

[Texte]

Mme Fortier: C'est cela. Parfois, ils ont leurs dossiers cibles. Par exemple, l'Association pour la protection des automobilistes s'occupe uniquement de l'automobile. Nous intervenons aussi dans le dossier de l'automobile mais également dans d'autres dossiers. Donc, étant donné les nombreux dossiers et les différentes clientèles visées, il n'y a pas de double emploi.

M. Desjardins: Votre organisme a-t-il des employés permanents?

Mme Fortier: Je suis la seule permanente étant donné les budgets restreints. Notre siège social est à Longueuil, sur la rive sud. On a des contractuels qui font de la recherche, mais il nous est impossible d'avoir plus de permanents. C'est bien dommage, d'autant plus qu'on va probablement avoir trois autres organismes membres prochainement, des organismes de la Côte-Nord. Cela entraîne beaucoup de frais, surtout des frais de déplacement, pour tenir des assemblées générales ou des conseils d'administration. Le Québec est un grand territoire et cela pose des problèmes.

M. Desjardins: Parlons maintenant de la bière. Moi, je ne suis pas un consommateur de bière, et je n'ai jamais su combien coûtait une caisse de 12 ou une caisse de 24. Vous savez qu'au Québec, on est de gros consommateurs de bière. On n'est peut-être pas les plus importants consommateurs de bière au Canada, mais on fait tout de même notre part.

Premièrement, je trouve que dans la publicité, on associe la joie de vivre, au Québec, à la bière. Pour être un bon Québécois, il faut boire de la bière. Je trouve cela dommage. Ne pensez-vous pas qu'on devrait faire pour la bière le même type de publicité que dans le cas des cigarettes? À moyen terme, on a réussi à réduire sensiblement la consommation. La publicité sur la bière est probablement une publicité nationale, mais j'ai l'impression qu'au Québec, on l'associe beaucoup plus à la collectivité.

Deuxièmement, j'ai toujours été frappé par le fait que le prix n'apparaissait pas sur les caisses de bière. Dans un dépanneur, il y a un prix sur les bouteilles de vin. Mais si vous me demandiez combien coûte une caisse de bière, je ne saurais vous le dire. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

Mme Colette Beauregard (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): Je pense que le Québec est la province où on consomme le plus de bière. Il serait bon d'essayer d'en limiter la consommation, comme on le fait dans le cas de la cigarette. Donc, je serais en faveur de mesures visant à restreindre la publicité de façon à ce que la consommation soit moins encouragée.

Si on utilise cet argument publicitaire au Québec, c'est qu'on sait que la clientèle répond très bien à cela. C'est une tactique publicitaire très efficace puisque les gens se reconnaissent dans les messages publicitaires sur la bière.

Si c'était limité, j'ai l'impression que cela pourrait aider à diminuer la consommation de cet aliment qui n'est pas en soi nutritif ou bon pour la santé.

M. Desjardins: Et le prix?

[Traduction]

Mrs. Fortier: That is correct. Sometimes, associations deal with particular issues. For example, the Automobile Protection Association deals only with car issues. We are also involved in car issues, but we are involved in many other projects as well. Therefore, given the last number of issues and the various client groups, there is no duplication of effort.

Mr. Desjardins: Does your organization have any permanent employees?

Mrs. Fortier: Because of our limited budget, I am the only permanent employee. Our head office is located in Longueuil, on the south shore. We have some contract employees who do research for us, but we cannot afford to have any more permanent staff. This is a very unfortunate situation, particularly since we will probably be getting three new member organizations from the north shore in the near future. Our cost, particularly our travel cost, will be high, particularly for general meetings or meetings of the board. Quebec covers a large area, and this creates some problems.

Mr. Desjardins: I would now like to ask a question about beer. Personally, I do not drink beer, and I have never known how much a case of 12 or 24 bottles of beer costs. As you know, we are major consumers of beer in Quebec. We may not drink the most beer drinkers in Canada, but we certainly do our share.

My first point is that beer advertisements in Quebec are always associated with a certain *joie de vivre*. The impression is that to be a good Quebecer, one must drink beer. I find this unfortunate. Do you not think that the same rules that apply to cigarette advertisement should apply to beer advertisements? In the medium term, we manage to reduce cigarette use considerably. Beer advertisements are probably used nationwide, but my impression is that in Quebec they are tied much more closely to the community.

My second point is that I have always been struck by the fact that there is no price sticker on a case of beer. There are price stickers on bottles of wine in convenience stores. However, if you were to ask me how much a case of beer cost, I would not be able to tell you. I would like to hear your comments.

Mrs. Colette Beauregard (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec): I think that Quebec has the highest beer consumption of all the provinces. It would be a good idea to try to bring about a reduction in beer consumption, as was done for cigarettes. I would therefore be in favour of restrictions on advertising designed to play down beer consumption.

The reason companies use the type of advertising you mentioned is that they know that it is very well received. They are using a very effective advertising strategy, because people identify with the advertisements for beer.

If there were some restrictions on advertising, I think beer consumption could be reduced. In itself, beer is not nutritional or good for one's health.

Mr. Desjardins: What about the price stickers?

[Text]

Mme Beauregard: Une grande partie de la bière est achetée chez les dépanneurs, où les gens s'attendent à payer davantage. Ils sont donc moins soucieux de vérifier le prix. Ils en achètent parce que les longues heures d'ouverture leur conviennent. Ils sont prêts à dépenser davantage parce que, pour eux, c'est un luxe nécessaire. Si le prix était indiqué, peut-être que cela réduirait les ventes.

M. Desjardins: Le prix n'apparaît pas sur les caisses de bière, n'est-ce pas?

Mme Beauregard: Non.

Le président suppléant (M. Ricard): Merci, monsieur Desjardins.

Monsieur Domm, avez-vous des questions à poser?

Mr. Domm: Thank you very much, Mr. Chairman, and I appreciate the opportunity to address some of the concerns which the delegation from Quebec has put before this committee. I cannot help but agree with the thrust of your comments concerning the standardization format to be found, whether it is in the package size or the means of advertising. The problem, though, and how you get at it is what I would like to approach for a moment.

• 1035

When metric was introduced to North America, there was a general agreement that there would be package sizes. Part of the problem in getting to the package sizes, whether it is a can of soft drink or whether it is a package of weiners or a pound of butter or a kilo of butter or whatever they prefer to sell it at, is uniformity for the manufacturer.

Now, how do you propose we move to a standardized form of marketing soft drinks, for instance, in a package of 280 millilitres—355 millilitres in Alberta and 280 millilitres in Ontario—when we cannot even control it within our own country? How do you suggest we go about that, given the fact that it costs \$1 million for one piece of equipment to be changed in order to produce a can of soft drink? Who is going to pay \$1 million? Is it going to be the consumer in the added cost for that 280 millilitre can of Coca-Cola, or is it going to be the government, or is it going to be the manufacturer who just has to write it off over a period of time? How do you address that, in fairness to the manufacturer? If the government is not prepared to pick up \$1 million for every canning piece of equipment in Canada, how do you standardize the package?

If you would like to hold the answer and think about that for a minute, it becomes a very costly proposition. In the advertising of a package—you talk about packages being all over the place and sizes—is it fair for Canada to force a manufacturer to produce a 500-gram package of weiners when he can not sell a 500-gram package of weiners to the United States? They want a 454-gram package, which is a standard one-pound size. Who is going to pay, for the manufacturer in the packaging business, the astronomical cost of running two assembly lines to produce a package for Canada and a package for the United

[Translation]

Mrs. Beauregard: In Quebec, much of the beer is bought in convenience stores, where people expect to pay more. They are therefore less concerned about checking the price. They buy beer in convenience stores because they find their long hours handy. Consumers are prepared to spend more, because they think of beer as a necessary luxury. Sales could perhaps be reduced if the price were shown.

Mr. Desjardins: There is no price sticker on the cases, is there?

Mrs. Beauregard: No.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you, Mr. Desjardins.

Mr. Domm, do you have any questions you would like to ask?

M. Domm: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de poser des questions au sujet de certaines des préoccupations soulevées par la délégation du Québec. Je suis bien d'accord avec le gros de vos observations concernant le format de normalisation, qu'il s'agisse des dimensions de l'emballage ou du type de publicité. Maintenant, j'aimerais bien que l'on discute de la façon de s'attaquer au problème.

Lorsque le système métrique s'est implanté en Amérique du Nord, tout le monde était bien d'accord pour qu'on ait des emballages de tailles prédéterminées. Dans ce cas, le problème qui se pose pour le fabricant, c'est un problème d'uniformité, qu'il s'agisse d'une canette de liqueur douce, d'un paquet de saucisses, d'une livre ou d'un kilo de beurre, selon le cas.

Comment pensez-vous procéder pour normaliser les canettes de 280 millilitres pour les liqueurs douces, par exemple, alors qu'on n'arrive même pas à le faire chez nous, puisque en Alberta, les canettes sont de 355 millilitres et de 280 en Ontario? Vu qu'une nouvelle machine à fabriquer des canettes coûte un million de dollars, comment entendez-vous procéder, qui va payer ce million de dollars? Est-ce le consommateur, qui devra payer plus pour sa canette de coca-cola de 280 millilitres? Est-ce le gouvernement? Est-ce le fabricant qui devra l'amortir sur un certain temps? Comment ne pas imposer un trop lourd fardeau au fabricant? Si le gouvernement n'est pas prêt à payer les nouvelles machines, comment normaliser la présentation?

Pensez-y quelques instants, et vous verrez qu'il s'agit là d'une proposition très onéreuse. Vous faites de la publicité pour un produit quelconque—les produits sont vendus dans des emballages de toutes tailles et de toutes formes—pensez-vous que le Canada ait raison d'obliger un fabricant à vendre ses saucisses en paquets de 500 grammes, alors que la clientèle américaine veut des saucisses en paquets de 454 grammes, ce qui représente une livre pour eux. Si l'on a deux chaînes de production différentes, l'une pour le Canada, l'autre pour les États-Unis, qui assumera les frais astronomiques que cela

[Texte]

States? We have seen businesses go out of business because they cannot do that.

I agree with everything you are saying, but I hope we could have some answers as to who is going to pay the hundreds of millions of dollars in the lumber industry to change all our two by fours to metric sizes. Who is going to pay? Is it going to be the cost to the home, the cost to the government or the cost absorbed by the manufacturer? Those are the problems we are having in packaging.

If I were to simplify the question, I would say this. With the system of education within the schools, where we bring on three generations of young people who understand only metric, do you not feel it would be a logical way to go about the transition, as they come into the marketplace understanding metric only, that the manufacturers and the retailers will adjust, or do you think it is fair for the consumer to bear the cost of all those standard sizes being changed in order to have only one at this time?

Which would you prefer representing consumers, billions of dollars in cost today by forced regulations in standardizing package sizes when the manufacturers will not do it...? If they would do it, we would have the same thing as we have in beer, in wine and in liquor. Everbody would understand what a litre is. But the manufacturers will not do it. Now, who is going to pay, the consumer?

Mme Beauregard: Parmi les éléments que vous venez de mentionner, il faut considérer l'utilisation que font les consommateurs des différents formats. Si un paquet de six saucisses se vend mieux qu'un paquet de cinq saucisses, c'est un format qu'il sera avantageux de produire pour l'industrie.

J'aimerais ajouter quelque chose à ce que M^{me} Ste-Marie disait tout à l'heure. Nous ne souhaitons pas que tous les formats soient en chiffres ronds, soit un litre, 500 millilitres ou 250 millilitres. Si une boîte de conserve contient 398 millilitres, nous voulons que toutes les boîtes de conserve de cette taille-là soient de grosseur uniforme. On n'exige pas nécessairement des chiffres ronds, mais on veut que les formats soient comparables pour que le consommateur puisse établir tout de suite un rapport qualité-prix.

• 1040

En ce qui concerne le nombre de formats disponibles sur le marché, il y a un nombre inouï de formats de boîtes de céréales, par exemple. S'il y avait une diminution du nombre de formats en fonction de la popularité des formats de vente, cela pourrait peut-être réduire certains coûts.

Il y a aussi les changements technologiques au niveau des emballages qui ont amené les fabricants à choisir eux-mêmes des contenants d'un litre. La plupart des nouveaux emballages de jus de fruits à base d'aluminium et de carton sont des formats d'un litre. Auparavant, il y avait des emballages de 48 onces pour les jus de fruits. Donc, déjà, avec les changements technologiques, les compagnies peuvent être encouragées à utiliser les formats métriques plutôt que les formats impériaux. Il serait ainsi possible de diminuer certains coûts.

[Traduction]

représente? Il y a plusieurs entreprises qui ont déjà fait faillite à cause de cela.

Je suis bien d'accord avec vous, mais j'aimerais bien qu'on nous dise qui paiera les centaines de millions de dollars que cela va coûter à l'industrie du bois pour s'adapter au système métrique? Qui? Est-ce qu'on augmentera le prix des maisons? Le gouvernement paiera-t-il la note ou les coûts seront-ils absorbés par le fabricant? Quand vous parlez d'emballage, c'est exactement le même problème.

Je pourrais vous poser la question d'une façon plus simple. Dans nos écoles, nous allons avoir trois générations qui comprennent seulement le système métrique. À votre avis, la façon logique de faire la transition est-elle d'obliger les fabricants et les détaillants à s'ajuster? Ou bien pensez-vous que c'est le consommateur qui devrait payer les frais de normalisation?

Si les fabricants refusent de normaliser les emballages, pensez-vous qu'on devrait les y obliger en imposant des règlements qui coûteront des milliards de dollars aux consommateurs. Si les fabricants étaient prêts à le faire d'eux-mêmes, la situation serait la même que pour la bière, le vin et les alcools à l'heure actuelle. Tout le monde saurait ce que représente un litre. Mais les fabricants ne veulent pas collaborer. Est-ce le consommateur qui devrait en faire les frais?

Mrs. Beauregard: In what you are saying, you have to take into account the use consumers make of the various sizes. If it is easier to sell weiners by six instead of by five, that is the way industry should manufacture it.

I would like to add something to what Mrs. Ste-Marie said a while ago. We do not necessarily want all sizes to be in round figures, like 1 litre, 500 or 250 millilitres. If a tin's capacity is 398 millilitres, we would like to see the same size for all tins of that capacity. We are not necessarily asking that the figures be rounded off, but we would like the sizes to be comparable so that the consumer can immediately establish a price quality ratio.

As for the number of sizes available on the market, you have an incredible range of sizes just in cereal boxes, for example. If there was a decrease in the number of different sizes based on the best selling sizes, perhaps that could translate into a decrease for some of the costs.

There is also all the technological change with packaging that led the manufacturers to choose one litre containers on their own. Most of the new juice packagings using aluminum and cardboard come in the one litre size. Before that, you had 48 ounce size for your fruit juice. So with technological change, companies have already been and can be encouraged to go to metric sizes rather than the imperial ones. Thus it might be possible to have some cost savings.

[Text]

Je sais aussi bien que vous qu'il serait très coûteux de faire tout cela systématiquement du jour au lendemain. Cependant, il est possible d'utiliser ces arguments-là pour inciter les fabricants à utiliser graduellement des formats plus standardisés. Cela pourrait se faire sur une certaine période de temps.

Mr. Domm: I think in the interest of time I am pleased with the answer. I think the long-range voluntary process is much better, and I am pleased to hear the consumer representatives from Quebec advocating that. Thank you.

Le président suppléant (M. Ricard): Merci, monsieur Domm.

J'ai quelques questions à poser aux témoins. J'ai lu attentivement votre mémoire et certains des sujets m'ont intéressé.

Vous dites entre autres que le gouvernement canadien devrait étudier la possibilité d'interdire la production de produits dangereux sur le territoire canadien. Cela, c'est de la vertu, mais comment peut-on demander à des compagnies qui produisent, par exemple, de la nitroglycérine, qui est un produit utile, de cesser leur production? J'aimerais que vous m'expliquiez cela.

Mme Fortier: Quand on parlait d'une analyse d'impact, on parlait d'une analyse d'impact positif et négatif.

Le président suppléant (M. Ricard): Vous nous recommandez d'interdire la production de produits dangereux. La nitroglycérine, que je sais, est un produit dangereux et vous voulez que le gouvernement canadien étudie la possibilité d'en interdire la production en sol canadien.

Mme Fortier: C'est en faisant l'étude qu'on verrait s'il y a lieu d'interdire la production ou de mieux la réglementer. Dernièrement, à Montréal, cette question faisait les manchettes dans tous les jours. Il y avait des problèmes de pollution par des déchets toxiques à Rivière-des-Prairies. Il y aurait lieu de mieux contrôler ces choses. Idéalement, on devrait interdire la production de produits dangereux au Canada, mais on devrait faire de la recherche à ce sujet.

Le président suppléant (M. Ricard): Les pneus d'automobiles sont aussi considérés comme un produit dangereux au sens large, et Dieu sait ce que ça peut être utile.

Mme Fortier: Oui, mais quand on les brûle, c'est très toxique.

Le président suppléant (M. Ricard): Eh bien, c'est toujours le même problème: tant qu'il y aura des hommes, rien ne sera parfait. Si on veut s'acheter un fusil et tirer partout dans les rues, on peut le faire. Ce n'est pas une arme mauvaise en soi, mais on peut s'en servir d'une mauvaise façon.

Vous parlez également des escompteurs d'impôt. Vous dites qu'on ne devrait pas vendre les rapports d'impôt. Autant que je sais, cela ne se faisait pas il y a quelques années. Ce sont les consommateurs eux-mêmes qui ont demandé cela. Certaines personnes ne peuvent pas attendre trois ou quatre mois avant d'obtenir l'argent que leur doit le gouvernement. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que les Canadiennes ne

[Translation]

I know as well as you do that it would be very expensive to do that systematically overnight. However, it is possible to advance those arguments to encourage packers to gradually turn to more standardized packaging. That could be done over a certain period of time.

M. Domm: Puisque le temps passe vite, je me contenterai de cette réponse. Je crois qu'il vaut beaucoup mieux adopter la méthode où les gens feront cela volontairement à long terme et je suis heureux d'entendre les représentants des consommateurs du Québec dire la même chose. Merci.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you, Mr. Domm.

I also have a few questions for the witnesses. I read your brief attentively and some of the things in there arrested my attention.

Amongst other things, you say that the Canadian government should study the possibility of banning the production of hazardous products on Canadian territory. That is motherhood and apple pie, but how can you ask companies making useful products like nitroglycerine, for example, to cease production? I would like to get your explanation on that.

Mrs. Fortier: When we were talking about an impact analysis, we meant that both the positive impact and the negative impact should be analyzed.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): You recommend that the production of hazardous products be banned. To my knowledge, nitroglycerine is a hazardous product and you would like the Canadian government to study the possibility of banning its production on Canadian territory.

Mrs. Fortier: It is by doing this sort of study that we would find out whether production should be banned or subject to better regulation. This subject was making the news every day in Montreal recently. There were pollution problems with toxic waste in the *Rivière-des-Prairies*. There should be better control over those things. Ideally, the production of hazardous products should be banned in Canada, but the subject should be researched.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Automobile tires are also considered as being a hazardous product, in the broad sense, and Lord knows how useful they can be.

Mrs. Fortier: Yes, but when you burn them, they are quite toxic.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Well, it is always the same problem: as long as you are dealing with mankind, nothing will be perfect. If you want to buy a gun and play shoot-em-up in the streets, you can always do it. The gun in itself it is not a bad weapon, but it can always be misused.

You were also saying something about the tax discounters. You say that tax returns should not be sold. To my knowledge, that was not being done a few years ago. It is the consumers themselves who asked for that sort of thing. Some people could not wait three or four months to get the money that the government owed them. I quite agree with you when you say that Canadian women should not be discounting the money the

[Texte]

devraient pas monnayer l'argent que le gouvernement leur doit. Je soupçonne que vous voulez dire que les chèques mettent trop de temps à arriver. Il est vrai que la machine est grosse et lente. On essaie toujours de l'améliorer, mais les gens devront toujours attendre leur chèque pendant un certain temps. C'est pour cette raison d'ailleurs que les consommateurs ont demandé aux «faiseurs de rapports d'impôt», comme vous les appelez, de les rembourser et de prendre une commission.

• 1045

Puisque c'est une pratique légale, il sera assez difficile de l'enrayer complètement. Comment voyez-vous cela? Comment pouvez-vous exiger l'abolition de cette pratique puisque ce sont les consommateurs qui l'ont demandée?

Mme Fortier: Si les consommateurs ont demandé qu'on leur fournisse ce service, c'est peut-être qu'ils n'avaient pas le choix. S'ils avaient eu leur remboursement d'impôt plus tôt, ils n'auraient pas vu la nécessité de cela. Ce sont souvent des consommateurs à faible revenu qui ont recours aux services des escompteurs d'impôt, et ils ne sont pas nécessairement intéressés à payer des compagnies pour avoir leur remboursement d'impôt. Ce sont des gens qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté et qui, vraiment, n'ont pas le choix. Cela dépend de la manière dont on interprète les demandes des consommateurs. C'est quand les consommateurs n'ont pas le choix qu'ils vont voir ces compagnies-là. Le gouvernement pourrait leur envoyer leur remboursement d'impôt plus tôt en se basant sur le rapport d'impôt de l'année précédente. Souvent, ce sont des assistés sociaux qui reçoivent des crédits d'impôt et qui, chaque année, ont droit au même remboursement ou à peu près. On pourrait donc faire des modifications à ce niveau-là en se basant sur le rapport d'impôt de l'année précédente, car la situation de ces gens change rarement d'année en année.

Le président suppléant (M. Ricard): Le gouvernement canadien a fait quelque chose cette année à cet égard. Il a promis d'envoyer les prestations au mois de novembre, pour que les gens qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté puissent recevoir un petit quelque chose avant Noël.

Pour ce qui est de la conversion au système métrique, je pense qu'en principe, on est tous d'accord avec vous, à savoir que la non-standardisation des différentes boîtes pose un grave problème. Souvent il y a un jeu de prix qui se fait à ce niveau-là. Il peut y avoir une différence de quelques millilitres, et le prix baisse ou augmente considérablement. De plus, il est difficile de faire des comparaisons valables entre les différents formats.

Une dernière chose me chatouille un peu. J'avoue que j'ai de la difficulté à vous comprendre lorsque vous me parlez de subventions et du financement de votre organisme. Aux pages 12 et 13 de votre mémoire, vous faites six recommandations:

1. Reconnaissance de la spécificité du mouvement consommateur du Québec et de la nécessité de financer les projets à caractère local, régional et provincial.
2. Augmentation réelle du budget subvention avec indexation annuelle au coût de la vie.

[Traduction]

government owes them. I suspect you also mean that the cheques take too long in reaching their destination. It is true that the machine is huge and slow. We are forever trying to improve it, but people will always have to wait a bit for their cheques. That is why consumers finally asked the "income tax form fillers" as you call them to give them their money and take a commission for it.

As this practice is legal, it would be rather difficult to do away with it completely. How would you see that being done? How can you demand this practice be abolished as the consumers themselves are the ones who asked for it?

Mrs. Fortier: If the consumers asked for those services, maybe it is because they did not have any choice in the matter. If their tax returns had been coming in earlier, they would not have seen any necessity. It is often the lower income consumers who resort to the services of these tax discounters and they are not necessarily interested in paying these companies to get their tax refund. These are people living under the poverty line and who really do not have any choice. It all depends on how you interpret consumer demand. Consumers go to those companies only when they have no other choice. The government could send them their tax refund earlier based on the preceding years income tax return. These are often the welfare cases who are getting tax credits and who, from year to year, are entitled to roughly the same refund. So changes could be made at that level based on the preceding years income tax return because the situation those people are in rarely changes from year to year.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): The Canadian government did do something about that this year. It promised to send the benefits in November so that the people living under the poverty line could get a little something before Christmas.

As for conversion to the metric system, I think that, in theory, we are all in agreement with you in saying that the nonstandardization of all these different cans does pose a serious problem. There is often a little pricing game being played in that area. You can have a difference of only a few millilitres and the price can decrease or increase considerably. Besides, it is difficult to make any kind of valid comparison between the different sizes.

Finally, there is something here I find a little funny. I must admit that I have some problems in understanding you when you talk about subsidies and funding for your organization. On page 14, you have six recommendations:

1. Recognize the uniqueness of the Quebec consumer movement and the need to fund projects that are local, regional and provincial in nature.
2. Increase the grant budget in real terms with annual indexing to the cost of living.

[Text]

3. Prépondérance à accorder au financement du fonctionnement (activités courantes) des groupes par rapport aux projets à court terme.

4. Nécessité d'un programme récurrent c'est-à-dire qui assure aux associations qui ont présenté des projets de valeur égale ou supérieure à l'année précédente, un montant au moins égal à la subvention reçue au cours de cette même année.

5. Mise en place de mécanismes permettant de financer des actions, dossiers et projets à long terme.

6. Assouplissement des contraintes administratives notamment en ce qui a trait aux contributions.

Vous mettez en annexe la liste des groupes qui appuient les recommandations de votre Fédération, dont l'Association des travailleurs endettés de Roberval et Solidarité populaire-Québec. Vous ajoutez une autre liste, et là vous parlez de la Ligue des jeunes communistes du Québec, du Parti communiste du Canada, de la Gauche socialiste, du Mouvement socialiste et ainsi de suite.

Je ne sais pas si je suis bien placé pour essayer de défendre vos revendications alors que des mouvements politiques comme le Parti communiste du Québec sont affiliés à votre Fédération. Vous n'auriez qu'à ajouter le Parti progressiste conservateur, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique, et on aurait l'échiquier complet du financement. Je ne pense pas que tel soit votre but, mais j'ai certains problèmes quand vous me présentez les choses de cette façon.

Mme Fortier: Je dois d'abord dire que ce ne sont pas des organismes membres de notre Fédération. Ce sont simplement des groupes qui appuient nos recommandations. La FNACQ n'a aucun lien avec quelque parti politique que ce soit. Cela fait partie de notre travail que de ne pas travailler avec un parti politique particulier.

Il faut comprendre que Solidarité populaire-Québec est une coalition qui s'est formée à la suite des coupures dans les programmes sociaux. Tous les mouvements qui voulaient protester contre les coupures, en particulier au niveau des personnes âgées, des allocations familiales et des programmes d'assurance-chômage, se sont regroupés. Vous en avez nommé plusieurs.

• 1050

Le président suppléant (M. Ricard): Je lis la liste que vous avez annexée. On dit clairement: le Parti communiste du Québec. Cela me fait sursauter, madame, parce que je ne pense pas que tous les Québécois appuient le mouvement communiste.

Mme Fortier: J'aurais dû annexer les objectifs de la Coalition. Les groupes qui font partie de la Coalition ne font pas de politique et ne sont pas affiliés au Parti communiste du Québec ou guidés par celui-ci. Ce n'est pas ça du tout. La Coalition a commencé avec la Centrale des syndicats nationaux, la CSN, qui avait convoqué différents organismes populaires pour former une coalition qui s'opposerait aux coupures des programmes sociaux qui touchaient les plus démunis.

[Translation]

3. Give priority to operational funding (current activities) for groups over short term projects.

4. Create a recurring program, that is, one that will give associations submitting projects of an equal or greater value to those of the previous year, an amount that is at least equal to the grant received in that year.

5. Implement mechanisms allowing for funding of long term activities, plans and projects.

6. Make administrative constraints more flexible, especially those relating to contributions.

To that, you have appended a list of those groups supporting your federation's recommendations and on it you have the Association of Roberval Workers in Debt and *Solidarité populaire-Québec*. Then you add another list and on it you have the Quebec League of Young Communists, the Communist Party of Canada, the Socialist Left, the Socialist Movement and so on and so forth.

Now, I do not know if I am in a very good position to try and defend your demands when political movements like the Communist Party of Canada are affiliated to your Federation. You would only have to add the Progressive Conservative Party, the Liberal Party and the New Democratic Party and we would have the complete spectrum of financing. I do not think that is your goal, but I do have some problems when you put things to me that way.

Mrs. Fortier: First of all, I must point out that these are not member organizations of our Federation. These are simply groups which support our recommendations. The FNACQ has no ties to any political party whatsoever. Not working with any particular political party is part of our creed.

It should be understood that *Solidarité populaire-Québec* is a coalition that got together after you had all those cuts in the social programs. Any movements that wanted to protest against those cuts and particularly those affecting our senior citizens, family allowances and unemployment insurance programs all got together. You have just given us the names of some of them.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): I am reading the list you appended. It says quite clearly: The Quebec Communist Party. That really gets me going, Madam, because I do not think that all Quebecers support the Communist movement.

Mrs. Fortier: I should have appended the objectives of the coalition. The groups which are part of that coalition do not play politics and are not affiliated to the Quebec Communist Party nor guided by it. That is not it at all. The coalition got its start with the Confederation of National Trade Unions, the CNTU, that called upon different organizations to set up a coalition which would oppose the cuts in the social programs which were affecting the poorer population.

[Texte]

Par exemple, le Regroupement des femmes sans emploi n'est pas un groupe affilié à un parti politique.

Le président suppléant (M. Ricard): Je n'ai rien contre ces groupes.

Mme Fortier: Vous donnez des exemples, et moi je vous en donne d'autres. On n'a aucun lien avec quelque parti politique que ce soit. C'est simplement une coalition regroupant divers organismes qui s'opposent aux coupures touchant les assistés sociaux, les chômeurs ou les personnes retraitées.

Le président suppléant (M. Ricard): Monsieur Rompkey.

Mr. Rompkey: Did I understand you to say that you were in favour of a voluntary longer-term change to standardized packaging, rather than having regulations brought in now that would force companies into standardized packaging? Is it your position that this should be over a longer period of time and that it should be up to the company to do it, or is it your position that the government should act now to standardize packaging? I just want to be clear on that because Mr. Domm's interpretation of what you said was that you were in favour of a longer-term process which would be voluntary on the company's part.

Mme Beaugard: Par cela, je voulais dire qu'on est conscients des contraintes financières. Nous sommes tout de même réalistes. On souhaite que ce soit très fortement stimulé et réglementé pour accélérer le processus, mais d'une façon réaliste. Lorsque je disais que cela ne pouvait se faire qu'à long terme, je parlais de la faisabilité de la chose. Certains disent qu'on doit laisser l'entreprise décider elle-même du moment opportun pour effectuer les changements. Pour moi, il est important que le gouvernement intervienne pour accélérer le processus. Si les consommateurs doivent faire face aux mêmes difficultés dans 15 ou 20 ans, on n'aura pas atteint notre objectif. Il faut que cela se fasse plus rapidement, mais en tenant compte des contraintes financières.

Mr. Rompkey: I take, of course, the opposite position. I take the position, first of all, that the most constant thing that is going to be with us in the future is change. As a matter of fact, it was my impression that companies were making changes. I see different products all the time—different-sized packages, different-sized bottles, different ways of packaging consumer goods all the time—and I think that process is the one that is going to be with us. The pattern is going to be constant change, and therefore I think there is even more of a need, given that, to act on the part of consumers.

Surely companies which are growing bigger and more powerful all the time . . . The number of mergers in Canada is startling; the concentration of corporate power in Canada is startling. To suggest that these poor, impoverished companies should somehow not be burdened with acting in the best interests of consumers is a position I just do not share at all. It seems to me that the Government of Canada, put there by the people of Canada, is there to act on the part of the consumers, to represent the people.

[Traduction]

For example, the Organization of Unemployed Women has no affiliation whatever to any political party.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): I have nothing against those groups.

Mrs. Fortier: You are giving me some examples, I am quoting you some others. We have no ties with whatever political party. It is simply a coalition grouping together different organizations opposed to the cuts affecting the people on welfare, the unemployed or those who are retired.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Mr. Rompkey.

M. Rompkey: Je vous ai bien entendu dire que vous préférez une approche volontaire à long terme pour l'introduction d'un emballage standardisé plutôt que l'adoption de règlements contraignant les compagnies à une certaine standardisation? Vous dites bien que cela devrait se faire sur une plus longue période et que la décision en revient à la compagnie, ou diriez-vous plutôt que le gouvernement doit agir maintenant pour standardiser ces emballages? Je veux que ce soit très clair parce que si l'on en croit l'interprétation de vos propos par M. Domm vous êtes en faveur d'un processus à long terme qui laisserait la décision à la compagnie.

Mrs. Beaugard: By that I meant that we are quite conscious of the financial constraints. We are realists, after all. We would like to see strong incentives and strong regulations to speed up the process, but they have to be realistic. When I was saying that it could only be done over the long term, I was talking about the feasibility of the whole thing. Some say that it should be left up to the company itself to decide about the best opportunity for change. I for one believe it is important to have government intervention to speed up the process. If consumers are still going to be dealing with the same problems in 15 or 20 years, we certainly will not have obtained our objective. It has to be done quickly but financial constraints also have to be considered.

M. Rompkey: Evidemment, je prétends le contraire. Je prétends, tout d'abord, que la seule constante de notre avenir sera le changement. À vrai dire, j'avais l'impression que les entreprises effectuaient quand même des changements. Je vois toutes sortes de produits différents tous les jours—emballages et bouteilles de formats différents, façons différentes d'emballer les biens de consommation—et je crois que ce sera un état permanent. L'avenir est au changement perpétuel, et à la lumière de cela, je crois qu'il est encore plus nécessaire de prendre fait et cause pour le consommateur.

Après tout, toutes ces grosses sociétés qui ne font que grossir et devenir de plus en plus puissantes tous les jours . . . Le nombre de fusions au Canada est tout simplement étonnant, la concentration de pouvoir que l'on constate de plus en plus au Canada est étonnante. Prétendre que ces pauvres petites sociétés qui ont de la peine à joindre les deux bouts, ne devraient pas se voir imposer le fardeau de chercher le meilleur intérêt du consommateur, voilà un point de vue que je ne partage pas du tout. Il me semble que le gouvernement du Canada, choisi par le peuple canadien, a pour mission de défendre le consommateur, de représenter le peuple.

[Text]

That brings up another point, which I think has to be made very forcefully: that is all the more reason why groups like yours should be funded. Rather than a cutback in funding, we should see a continued funding for your group.

• 1100

You tell us that your funding, your ability to exist, is being threatened at this time of change, of bringing in new products and so on, which is causing confusion for consumers. This bothers me. The people you represent are not large corporations; many of them are low-income people, as I understand it.

I just think it is startling that funding for your organizations is being cut back probably at a time when you need it most. I do not see how that would work at all with regard to self-financing. I mean there are organizations like the Canadian Automobile Association, which are probably able to somehow sustain themselves through memberships, but I would not see how most consumer organizations could sustain themselves.

It seems to me there has to be constant funding by the taxpayers of Canada, and I do not think we should apologize for that. I think the taxpayers of Canada would readily agree to fund consumer organizations which are acting in their best interests.

I think the two important points in your brief: the necessity to move to standardized products on the part of consumers and, secondly, to say very clearly—and I hope you will say this very clearly to the Minister, and I assure you that for the Liberal party's part, we will say the same thing—that organizations such as yours should continue to be funded, to exist, to grow stronger instead of weaker.

Le président suppléant (M. Ricard): Avez-vous des commentaires?

Mme Ste-Marie: Nous sommes enchantées que vous soyez d'accord avec nous.

Pour revenir à la fameuse question de la conversion au système métrique, on se demande qui va la payer. Est-ce que ce seront les consommateurs, le gouvernement ou les entreprises?

Peu importe qui paie, il faut essayer de limiter les coûts. Je suis parfaitement d'accord avec vous qu'il sort de nouveaux formats tous les jours et qu'aucune entreprise ne fait hara-kiri quand elle sort un nouveau format.

Il devrait y avoir des mesures incitatives. On parlait d'un délai prolongé, mais je pense qu'il devrait y avoir une limite. On n'a pas pensé à un délai précis. Il pourrait être du même ordre que celui qu'on a suggéré pour l'étiquetage nutritionnel, c'est-à-dire cinq ans. Tout nouveau format devrait être intégré

[Translation]

Ce qui nous amène à un autre point sur lequel il faut absolument insister: voilà une autre bonne raison qui milite en faveur du financement de groupes comme le vôtre. Plutôt que de réduire votre financement, nous devrions continuer à financer votre groupe.

Vous nous dites que votre financement, votre existence même, sont menacés à cette époque de changement, à cette époque où l'on crée sans cesse de nouveaux produits et ainsi de suite, à cette époque de confusion pour le consommateur. Cela m'ennuie. Ceux que vous représentez, ce ne sont pas les grosses sociétés; en réalité, ce serait plutôt les gens à faible revenu, si je vous ai bien compris.

Il est étonnant qu'on veuille vous retirer ces appuis financiers le jour même où vous en avez probablement le plus besoin. Je ne vois pas du tout comment vous pourriez fonctionner en comptant seulement sur l'autofinancement. Il y a certes des organismes comme l'Association canadienne des automobilistes qui peuvent probablement survivre grâce aux seules cotisations de leurs membres, mais je ne vois pas comment pourraient survivre tous ces regroupements de consommateurs.

Il me semble que le contribuable canadien devrait assurer votre financement continu, et je ne crois pas que nous ayons à lui présenter d'excuses pour autant. Je crois que le contribuable canadien serait tout à fait d'accord pour financer ces organismes de consommation qui agissent dans son meilleur intérêt.

Je crois qu'il y a deux choses importantes dans votre mémoire: tout d'abord, qu'il est nécessaire de s'orienter vers un produit standardisé dans l'intérêt du consommateur et, deuxièmement, pour dire très clairement les choses, et j'espère que vous le direz très clairement au ministre et je puis vous assurer que au Parti libéral, nous dirons la même chose, c'est-à-dire que les organismes comme le vôtre devraient continuer d'être financés, d'exister et de devenir de plus en plus forts plutôt que de s'affaiblir.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Do you have any comments?

Mrs. Ste-Marie: We are quite happy that you agree with us.

To get back to the famous question about conversion to the metric system, we simply wonder who is going to be paying for it. Will it be the consumers, the government or business?

No matter who pays, you have to try to limit costs. I quite agree with you that you have new sizes coming out every day and that no company is committing hara-kiri when it comes out with a new size.

There should be incentives. We were talking about extending the period, but I think that there should be a limit. We have not put forth any kind of specific period. It could be something like the one suggested for nutrition labelling which was five years. Any new size should fall within that standardi-

[Texte]

à cette standardisation. Bien entendu, quand on parle d'une conversion à long terme, on ne pense pas à un délai de 20 ans.

Le président suppléant (M. Ricard): Je vous remercie, mesdames, d'avoir comparu devant nous ce matin. Votre témoignage sera très utile au ministre et au secrétaire parlementaire qui était son porte-parole ce matin. Je vous souhaite un bon voyage de retour au Québec et je vous remercie encore une fois.

Mme Ste-Marie: Merci.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Just before closing the meeting, I have to advise the meeting that within the documentation you have received there is a report from the Standards Council of Canada. I would like you to have a look at it, and at the next meeting we will maybe have time to discuss it. Thank you.

I will now adjourn the meeting to the call of the Chair. Thank you.

[Traduction]

zation. Of course, when we are talking about long term conversion periods, we are not thinking of 20 year periods.

The Acting Chairman (Mr. Ricard): Thank you very much, ladies, for having appeared before us this morning. Your representations will be very useful to the Minister and to the Parliamentary Secretary who was his spokesman here this morning. I hope your return trip to Quebec will be a nice one and I thank you once more.

Mrs. Ste-Marie: Thank you.

Le président suppléant (M. Ricard): Avant de mettre fin à la séance, je dois avertir les membres que dans la documentation que vous avez reçue, il y a le rapport du Conseil canadien des normes. Il serait bon que vous le lisiez et peut-être aurons-nous le temps d'en parler à notre prochaine réunion. Merci.

La séance est maintenant levée jusqu'à nouvelle convocation du président. Merci.



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES/TÉMOINS

From the Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec:

Martine Fortier, Coordinator;
Colette Beauregard;
Thérèse Ste-Marie.

De la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec:

Martine Fortier, coordonnatrice;
Colette Beauregard;
Thérèse Ste-Marie.

Issue No. 4

Fascicule n° 4

Tuesday, June 10, 1986

Le mardi 10 juin 1986

Chairman: André Harvey

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consumer and Corporate Affairs

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 96(2), examination of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy

En vertu de l'article 96(2) du Règlement, l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey
Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Président: André Harvey
Vice-présidente: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

TÉMOINS

(TÉMOINS/TESTIMONIES)

Ensemble de la Fédération nationale des associations de consommateurs de Québec:

Martine Fortier, Coordonnatrice;
Colette Beauregard;
Thérèse Ste-Marie.

WITNESSES

(See back cover)

De la Fédération nationale des associations de consommateurs de Québec:

Martine Fortier, coordonnatrice;
Colette Beauregard;
Thérèse Ste-Marie.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 10 JUIN 1986

(7)

[Texte]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations se réunit aujourd'hui à 9 h 47.

Membre du Comité présent: Bill Rompkey.

Membres suppléants présents: Jean-Guy Hudon remplace André Harvey; Allan Pietz remplace Lorne McCuish.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: Du Service d'aide au consommateur: Madeleine Plamondon, présidente. Du Alcohol and Drug Concerns, Inc.: Karl N. Burden.

Du consentement des membres présents Jean-Guy Hudon assume la présidence à titre de président intérimaire.

En vertu des dispositions de l'article 96(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique.

Madeleine Plamondon fait une déclaration puis elle-même et Karl N. Burden répondent aux questions.

À 10 h 53 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 10, 1986

(7)

[Translation]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 9:47 o'clock a.m., this day.

Member of the Committee present: Bill Rompkey.

Acting Members present: Jean-Guy Hudon for André Harvey; Allan Pietz for Lorne McCuish.

In Attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Consumer Aid Services: Madeleine Plamondon, President. From the Alcohol and Drug Concerns, Inc.: Karl N. Burden, President.

By consent of Members present, Jean-Guy Hudon took the Chair as Acting Chairman.

Pursuant to Standing Order 96(2), the Committee resumed consideration of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy.

Madeleine Plamondon made a statement and, with Karl N. Burden, answered questions.

At 10:53 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, June 10, 1986

• 0940

Le président suppléant (M. Hudon): À l'ordre!

Je souhaite la plus cordiale bienvenue à nos invités. Avant de les présenter, je dois dire que je remplace aujourd'hui M^{me} Collins qui a raté un avion ce matin. C'est avec beaucoup d'humilité que je vous demande de m'accepter comme président suppléant du Comité.

Il me fait plaisir, membres du Comité permanent de la consommation et des corporations, de vous présenter M^{me} Madeleine Plamondon, présidente du Service d'aide au consommateur; M^{me} Hélène Pellerin, agent de recherche au Service d'aide au consommateur; et M. Carl Burden de *Alcohol and Drug Concerns*.

Madame Plamondon.

Mme Madeleine Plamondon (présidente du Service d'aide au consommateur): J'aimerais d'abord vous remercier de nous donner l'occasion de déposer notre mémoire et de répondre à vos questions.

Permettez-moi de vous présenter notre organisme. Le Service d'aide au consommateur est un organisme à but non lucratif qui est un groupe parapluie sur le plan national. Il regroupe les organismes à but non lucratif qui s'intéressent à un sujet de préoccupation qui touche tous les Canadiens.

Cela fait 12 ans que le Service d'aide au consommateur existe. Nos cinq objectifs principaux sont de donner des conseils au consommateur; de le renseigner sur ses droits; d'informer les groupes qui sont en contact avec le nôtre; de régler les différends quand les négociations sont rompues entre le consommateur et le commerçant ou le fabricant; et de représenter les consommateurs devant tout organisme privé ou public.

• 0945

Le Service d'aide au consommateur traite chaque semaine de 350 à 400 appels et plaintes qui arrivent sur trois lignes, dont une sans frais, de partout au Canada. Certaines semaines, on reçoit jusqu'à 450 appels.

Les principaux outils du Service d'aide au consommateur sont une banque de données informatisée dans les deux langues ayant une capacité de 105 millions de caractères. Nous avons une bibliothèque de 2,500 publications. Nous avons publié 22 publications dont trois en anglais. Nous gardons aussi des coupures de presse depuis 30 ans. Cela nous sert à étoffer les dossiers qui sont sortis récemment, mais qui ont pu avoir eu une incidence il y a 10 ou 15 ans. Dans cette optique, nous vous parlerons des vins.

Evidemment, le Service d'aide au consommateur est un organisme privilégié dans le milieu pour aider les gens à faire leur budget.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 10 juin 1986

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Order, please!

First of all, I would like to welcome our guests to the committee. But before I introduce them, I should first point out that I will be replacing Mrs. Collins today, as she missed her plane this morning. So, I very humbly ask you to accept me as acting chairman of the committee today.

Members of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs, I am very pleased to introduce Mrs. Madeleine Plamondon, President of Consumer Aid Services; Mrs. Hélène Pellerin, Researcher for Consumer Aid Services; and Mr. Carl Burden, from Alcohol and Drug Concerns.

Mrs. Plamondon, you have the floor.

Mrs. Madeleine Plamondon (President of Consumer Aid Services): I would first like to thank you for giving us the opportunity to table our brief and answer your questions.

Let me just give you some background about our organization. Consumer Aid Services is a non-profit organization which acts as a national umbrella group. It represents other non-profit organizations which are interested in subjects of concern to all Canadians.

Consumer Aid Services was established 12 years ago. Our five main objectives are to provide counselling services to consumers; to educate them with respect to their rights; to provide information to other groups with whom we maintain contacts; to settle disputes when negotiations break off between a consumer and a merchant or manufacturer; and, to represent consumers before public and private bodies.

Consumer Aid Services handles between 350 and 400 calls or complaints every week through its three telephone lines, one of which is toll free for all regions of Canada. Some weeks, we receive as many as 450 calls.

The main tools of Consumer Aid Services include a computerized data bank in both languages with a capacity of 105 million characters, and a library containing 2,500 publications. We have also published 22 publications, three of which are in English. In addition, we have been keeping press clippings for about 30 years. They are useful as supplements to files on issues of recent concern, but which may, in fact, have had some impact 10 or 15 years ago. It is from this perspective that we will be discussing the wine situation with you today.

Of course, Consumer Aid Services is an organization which many people seek out for help with their own personal budget.

[Texte]

L'objectif du mémoire est de demander l'étiquetage des ingrédients sur les vins et la bière.

Selon un règlement de la Loi des aliments et drogues, quand un produit se compose de plus d'un ingrédient, on requiert qu'une liste de tous les constituants apparaisse sur le produit. Il existe, comme vous le savez, l'exception des boissons alcoolisées.

Aux Etats-Unis, il y avait une inscription jusqu'aux années 70. Elle a été retirée, d'après notre revue de presse. On a essayé d'avoir de la documentation des Etats-Unis, mais on ne l'a pas eue.

On sait qu'un jugement vient d'être rendu. Ce jugement mettait en vigueur le 30 avril 1986 l'inscription obligatoire des ingrédients. Mais le jugement de la cour arrivait après une bataille qui avait débuté par une pétition en 1972, paraît-il, et qui durait depuis ce temps-là.

Cependant, une restriction budgétaire vient d'être émise à la suite d'un lobby très fort de l'industrie visant à retarder l'application du jugement. On espère que le lobby de l'industrie ici ne fera pas la même chose, ne vous influencera pas à ce point-là.

Au Canada, il y a déjà eu des problèmes graves. Les brasseurs de bière ont ajouté du sulfate de cobalt à la bière, dans les années 60, pour lui donner plus de mousse. C'est un procédé qui a causé la mort de 48 personnes, et le produit a été retiré du marché. Evidemment, le problème s'est arrêté là. On dirait que quand un scandale éclate, on attend qu'il soit éteint pour le reléguer aux oubliettes et aborder un nouveau problème qui donne lieu à un nouveau scandale. On ne règle pas les problèmes de base.

En ce qui concerne l'actuelle crise des vins, j'ai envoyé un dossier de presse à M. Chevrier pour qu'il vous le remette.

Des produits toxiques ont été décelés dans plusieurs vins. Il y a d'abord le carbamate d'éthyle, qui est un sous-produit naturel du processus de fermentation. Ce produit est une cause de cancer chez les animaux de laboratoire et ses effets sur l'être humain sont encore inconnus. Ce qui est certain, c'est que les effets sont cumulatifs; cette substance-là reste dans l'organisme. Donc, on ne peut pas avancer l'argument que la quantité en est très minime, parce que c'est conjugué avec d'autres éléments.

Ensuite il y a le diéthylène-glycol. C'est un produit chimique dérivé du pétrole, qu'on trouve aussi dans l'antigel. Ce produit est illégal dans les produits alimentaires. Le Dr Nantel, de l'Institut de toxicologie du Québec, dit qu'en plus grandes concentrations, cela peut être dangereux pour les reins, le cerveau et le foie. Ses effets sont cumulatifs; ils s'accroissent avec la consommation.

• 0950

Il y a également l'azodure de sodium qui est beaucoup plus toxique. C'est un bactéricide employé par les vignerons afin d'éviter les troubles du vin et les fermentations secondaires.

[Traduction]

The purpose of our brief is to request that wine and beer be made subject to ingredient labelling requirements.

Under the Food and Drug Act regulations, when a product contains more than one ingredient, a complete list of those ingredients must appear on the label of the product. As you well know, there is one exception: alcoholic beverages.

In the United States, labelling was required up until the 1970s. This regulation was then withdrawn, according to our information. We tried to get further information from the United States, but unfortunately we were unable to do so.

However, we do know that a ruling has just been handed down on this very issue. The court's decision was to make the listing of ingredients mandatory as of April 30, 1986. However, this ruling comes only after a long battle which began back in 1972, it would seem, and which has lasted until now.

However, a budgetary restriction has been issued as a result of pressure brought to bear by a strong industry lobby group, pressure intended to delay the enforcement of the ruling. For our part, we hope that industry lobby groups here in Canada will not take similar action, and will not be in a position to influence you to such a degree.

Here in Canada, this situation has already caused serious problems. Back in the 1960s, breweries added cobalt sulphate to beer in order to give it more of a head. This subsequently caused the death of 48 people, and the product was withdrawn from the market. Obviously, no further action was taken. It would seem that when a scandal like this erupts, we just wait until it blows over and then consign the whole incident to oblivion, before moving on to a new problem, which causes a new scandal to erupt. We never seem to solve the basic problems.

As regards the current wine crisis, I sent a press file to Mr. Chevrier so that he could provide you with this information.

The fact is that toxins have been detected in a number of wines. These include ethyl carbamate, which is a natural by-product of the fermentation process. It has caused cancer in laboratory animals, although its effects on humans are still unknown. One thing we do know, however, is that its effects are cumulative; this particular toxin remains in the body. Accordingly, one cannot argue that it is safe because it is present in such small quantities, since it combines with other elements in the body.

There is also diethylene glycol. This is a chemical derived from petroleum which is also found in antifreeze. Its use is outlawed in food products. Furthermore, Dr. Nantel of the Quebec Institute of Toxicology says that in larger concentrations, it can damage the kidneys, brain and liver. Its effects are cumulative; they increase with consumption.

There is also sodium nitride, which is much more toxic. This is a bactericide used by wine growers to prevent cloudiness and secondary fermentation. According to Mr. Côté, a chemist at

[Text]

D'après un chimiste de l'Université Laval, M. Côté, c'est un poison assez violent et pas très soluble dans l'alcool.

On a retrouvé aussi du mesurol. Le mesurol est un produit dangereux. C'est un pesticide hautement toxique qu'on retrouve dans les vins.

Mais le pire de tout cela, c'est que la santé des consommateurs allergiques est en jeu. Le consommateur n'est jamais à l'abri parce qu'il ne sait pas quels ingrédients il absorbe. La plus grave conséquence pour les consommateurs allergiques est qu'ils ne peuvent pas dire au médecin ce qu'ils ont ingéré parce qu'ils ne le savent pas.

Je n'ai pas de résultat d'enquêtes qui auraient été faites au Canada, mais je sais qu'aux États-Unis, 1.5 million d'Américains sont allergiques ou sensibles aux ingrédients de base qu'on retrouve dans le vin, la bière et l'alcool, et aux nombreux colorants artificiels et autres agents de conservation. Les médecins restent démunis quand les malades atteints d'allergies n'ont pas les moyens de savoir ce qu'ils ont ingéré. Ils ne savent pas comment les soigner.

Les conclusions du Service d'aide au consommateur: Devant l'ampleur du scandale du vin et les inquiétudes exprimées par les consommateurs, le Service d'aide au consommateur a formulé une résolution qu'il a envoyée à plusieurs groupes. La résolution demande évidemment l'étiquetage obligatoire des ingrédients sur les vins et les bières. Elle se trouve à l'annexe du rapport.

Six cents groupes ont été contactés à travers le Canada. La réponse a été plus qu'encourageante. Cent vingt-cinq groupes de la liste qu'on nous avait donnée n'existaient plus. Sur les quelque 450 qui restaient, 99 groupes de toutes sortes nous ont appuyés. M. Burden, qui représente 12 groupes, nous appuie également. Le *London Food Co-op* nous a appelés pour nous demander une résolution et nous dire que lui et 34 autres groupes de l'Ontario souhaitaient nous appuyer. Cela fait donc un total de 150 de groupes, au Canada, qui nous appuient.

J'aimerais aussi vous faire remarquer qu'il y a trois fédérations qui représentent, elles aussi, plusieurs groupes au Québec. Il s'agit de l'Association des consommateurs du Québec, qui nous a appuyés; de la Fédération des associations coopératives d'économie familiale; et de la Fédération nationale des associations de consommateurs.

J'ai ajouté en annexe la liste de tous les groupes avec leurs adresses et numéros de téléphone. Vous pouvez vérifier auprès de tous les groupes qui nous ont appuyés. Ils sont regroupés par province.

Les media ont fait beaucoup de cas de notre préoccupation. On a fait des entrevues à CBC à Calgary; on en a fait à Toronto, à Québec, à Montréal; on en a fait avec le réseau français de Radio-Canada, le réseau des Appalaches, les stations privées de radio et de télévision, les quotidiens et les hebdomadaires.

Tout cela a généré en une réponse des consommateurs, des particuliers. On a reçu beaucoup de lettres de particuliers qui nous appuient et qui ont une certaine expérience de la fabrication du vin. Ils disent qu'ils feront eux-mêmes leur vin à

[Translation]

Laval University, sodium nitride is quite a virulent poison which is not very soluble in alcohol.

Mesurol, another dangerous chemical, has also been found. This is a highly toxic pesticide found in some wines.

But the worst thing about all this is that the health of consumers with allergies is at risk. These people are never safe, as they do not know what they are ingesting. But the most serious consequence for allergic consumers is that they are unable to tell their doctor what they have ingested, as they do not know what these products contain.

While I do not have any results of studies conducted in Canada, I know that in the United States, 1.5 million Americans have been found to be allergic or sensitive to the basic ingredients found in wine, beer and alcohol, and to the many artificial colourings and other preservatives they contain. For their part, doctors are at a loss as to how to treat patients with allergies, as the latter have no way of knowing what they have ingested.

Now, we will move along to the conclusions of Consumer Aid Services. Because of the seriousness of the wine scandal and the concerns expressed by consumers, Consumer Aid Services formulated a resolution which it then sent to a number of groups. This resolution obviously calls for the compulsory listing of ingredients on wine and beer labels. It is included in the appendix of the report.

Six hundred groups across Canada were contacted, and their response was more than encouraging. Approximately 125 groups whose name appeared on the list we had been given were no longer in existence. Of the 450 remaining groups, 99 supported us. Mr. Burden, who represents 12 groups, also supports us in this regard. The London Food Co-op called us requesting a resolution, and told us that it as well as 34 other Ontario groups were prepared to support us. In other words, a total of 150 groups across Canada support our resolution.

I would also like to point out that there are three federations representing several groups in Quebec, including the Consumers' Association of Quebec, which supports us; the Federation of Co-operative Family Economics Associations of Quebec; and the National Federation of Consumer Associations.

In the appendix, you will find a list of all these groups with their addresses and telephone numbers. Feel free to check with any of the groups who have declared their support for us. They are listed by province.

The media have also made much of our concerns. There have been interviews on CBC Calgary, as well as in Toronto, Quebec City and Montreal; we have also been covered by the French network of the CBC, the Appalachian Network, private radio and television stations, as well as both daily and weekly newspapers.

All of this has generated an enthusiastic response from consumers and individuals. We have received many letters from individual Canadians who support our efforts and who have a certain amount of experience in the wine-making area.

[Texte]

l'avenir ou qu'ils font leur bière depuis longtemps parce qu'ils se méfient de ce qu'il peut y avoir dans la bière ou le vin, et que ce n'est pas écrit sur les étiquettes.

• 0955

Toutes les résolutions ont été envoyées; je les ai remises en main propre à quelqu'un du bureau de Michel Côté, le ministre de la Consommation et des Corporations du Canada. On n'a pas eu de réaction. L'absence des résultats va certainement amener les groupes que nous représentons à radicaliser leur action si rien ne se fait.

Il serait souhaitable que vous portiez à notre mémoire autant d'attention qu'on a mis d'énergie à le rédiger et à regrouper ces organismes à travers le Canada. Vous devez vous rappeler que les gens que vous voulez protéger et que nous vous incitons à protéger sont aussi ceux qui vous ont élus.

Je voudrais vous donner une idée des types de groupes qui nous ont appuyés. Il y a des groupes reliés à la défense des droits des consommateurs; il y a des groupes qui se préoccupent de drogues et d'alcool; il y a des groupes comme celui de *Humans on Welfare*; il y a des groupes qui s'occupent des femmes enceintes, comme *Pregnancy Health Association*; il y a des centres communautaires; il y a des groupes d'autochtones; il y a des groupes d'organisations de santé; il y a des groupes de femmes, des groupes de pensionnés; il y a des groupes qui s'intéressent spécialement aux allergies, comme *Allergy Information Association* dans une province; il y a des groupes qui s'occupent, comme nous, de dépanner les gens qui ont des dettes, soit tous les *Credit and Debt Counselling Services*; il y a des groupes de nutrition; il y a des groupes touristiques aussi, parce que l'industrie du vin est reliée à l'industrie touristique.

Comme vous le voyez, ce n'est pas seulement une partie de la population, mais l'ensemble de la population canadienne qui s'inquiète quant à l'étiquetage des vins.

Merci.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Before questioning, is it possible to ask Mr. Burden if has something to add to what Mrs. Plamondon has said? After that, we will go to questions.

Mr. Carl Burden (Addiction Research Group): Thank you very much. I appreciate the opportunity to be a part of this hearing.

I might just say a word to introduce the organization that I represent. Alcohol and Drug Concerns is a not-for-profit organization, supported primarily by individuals and community groups, such as churches and service clubs, currently chartered in Ontario but presently applying for a national charter.

As an organization, we call ourselves a people's organization. We therefore seek to monitor the opinions and wishes of our membership, and regularly communicate with more than 16,000 households, which are mainly in Ontario, but also in other provinces in smaller numbers.

Our assessment of our members' views on various topics relevant to the use and abuse of chemicals becomes the basis

[Traduction]

Some say they will make their own wine in the future, while others say they have been making their own beer for a long time since they do not know what beer and wine contain as the labels carry no such information.

All the resolutions have been sent on. I personally gave them to someone in Mr. Michel Côté's office; he is the Minister of Consumer and Corporate Affairs. However, we have had no response. If nothing is done, the groups we represent will certainly take more radical action.

We would ask that you devote as much attention to reading our brief as we devoted energy to drafting it and to rallying the organizations across Canada. You must remember that the people you want to protect and whom we are encouraging you to protect are also the people who elected you.

I would like to give you an idea of the kinds of groups whose support we have. There are consumer advocacy groups; drug and alcohol prevention groups; groups like *Humans on Welfare*; groups representing pregnant women like *Pregnancy Health Association*; community centres, native groups; health organization groups; women's groups; pensioner groups, groups concerned specifically with allergies like *Allergy Information Association*, in one province; groups like ours who look after people with debts, including all the *Credit and Debt Counselling Services*; nutrition promotion groups and tourist groups as well, because the wine industry is connected with the tourist industry.

As you can see, it is not only one sector of the population, but a cross-section of the Canadian population that is concerned with wine labelling.

Thank you.

Le président suppléant (M. Hudon): Monsieur Burden aurait peut-être des commentaires à ajouter avant que nous passions à la période des questions.

M. Carl Burden (Addiction Research Group): Merci beaucoup. Je vous sais gré de m'avoir accordé l'occasion de participer à cette réunion.

Je voudrais dire deux mots sur l'organisme que je représente. *Alcohol and Drug Concerns* est un organisme à but non lucratif appuyé principalement par des particuliers et des groupes communautaires tels des églises et des clubs philanthropiques; actuellement il détient une charte provinciale de l'Ontario, mais est candidat à une charte nationale.

Nous nous considérons comme un organisme populaire. Par conséquent, nous cherchons à sonder les opinions et les désirs de nos membres et sommes en communication régulière avec plus de 16,000 foyers canadiens, principalement en Ontario, mais également dans d'autres provinces.

L'évaluation que nous avons faite des opinions de nos membres sur les différents sujets reliés à l'emploi et à l'abus de

[Text]

upon which we formulate resolutions and briefs addressed to both provincial and federal governments. We have already presented our brief in person to the Hon. Mr. Jake Epp, Minister of Health and Welfare, at a meeting with him in February; and since that time, we have circulated copies in both French and English to all Members of Parliament. I think it is rather remarkable, considering there was no relationship between our two organizations, that we have come to such a close likeness in mind.

The brief—and I do have some copies in both French and English with me today, if you do not have them—primarily asks for the same things you have been asked for this morning by the Consumer Aid Services. I should emphasize we are asking that the contents of the shelf product be listed on the ingredients. We feel this is extremely important for a variety of reasons, most of which have been touched upon. We are thinking of allergies as one of our primary concerns, but carcinogens are certainly another concern we would have. I think I may be able to answer any questions you might have, but I indicate that we do support 100% the actions you have just heard.

• 1000

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Thank you, Mr. Burden. I know that there is a tradition or role that we are beginning by . . . Mr. Rompkey.

Mr. Rompkey: Thank you, Mr. Chairman. I welcome our guests.

Is it now the case that there are no requirements to list ingredients on the label of alcoholic beverages?

Mme Plamondon: Oui, c'est vrai. Dans le moment, il n'est pas obligatoire d'énumérer les ingrédients.

Mr. Rompkey: What do you mean by shelf products?

Mme Plamondon: C'est le produit fini, parce que le produit fini, sur les tablettes, souvent n'est pas le même. Beaucoup de gens disent que le produit avant la distillation n'est pas le même que celui qui est sur les tablettes.

Mr. Rompkey: Are you referring to the products in the liquor store, the supermarket or wherever?

Mme Plamondon: Oui.

Mr. Rompkey: Does this apply to both beer and wine?

Mme Plamondon: Oui, les deux. Avant les années 70, on ne voulait pas écrire la liste des ingrédients sur les produits alimentaires sous prétexte que les gens connaîtraient ainsi les secrets des recettes, que le produit après la cuisson n'était pas le même, que les consommateurs seraient indifférents à cela, mais ce n'est pas le cas. Les recettes n'ont pas été copiées. Les gens veulent savoir ce que contient le produit cuit. Les consommateurs ne sont pas indifférents à ce qu'on peut retrouver sur les étiquettes, surtout ceux qui souffrent d'allergies, parce que ce sont surtout ceux-là qui courent un danger.

[Translation]

produits chimiques constitue la base des résolutions et des démarches que nous faisons auprès des gouvernements fédéral et provinciaux. En février, lors d'une réunion avec M. Jake Epp, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, nous lui avons remis un mémoire en main propre. Depuis lors, nous avons fait distribuer des exemplaires en anglais et en français à tous les députés parlementaires. Il est assez remarquable, étant donné que nos deux organismes n'ont aucun rapport direct, que nos positions se ressemblent tant.

Le mémoire, dont j'ai des exemplaires et en anglais et en français ici aujourd'hui s'il vous en faut, énonce essentiellement les mêmes recommandations que celui du Service d'aide aux consommateurs. Je voudrais souligner notre revendication que le contenu du produit vendu à l'étalage paraisse dans la liste des ingrédients. Pour toute une série de raisons, dont nous vous avons déjà énumérées la plupart, nous estimons que cette mesure est de première importance. Nous pensons principalement aux allergies en faisant cette demande, mais également aux carcinogènes. Je crois pouvoir répondre à toutes les questions que vous pourrez me poser. Toutefois, je tiens d'abord à indiquer que nous appuyons entièrement les recommandations que vous venez d'entendre.

Le président suppléant (M. Hudon): Merci beaucoup, monsieur Burden. Je sais que la tradition veut que nous commencions . . . monsieur Rompkey.

M. Rompkey: Merci, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue à nos invités.

A l'heure actuelle, il existe aucune norme qui exige qu'on affiche sur les boissons alcooliques une liste d'ingrédients, n'est-ce pas?

Mrs. Plamondon: That is correct. At the moment, there is no requirement to list the ingredients.

M. Rompkey: Que voulez-vous dire par «produits vendus à l'étalage»?

Mrs. Plamondon: The shelf product is the final product. The shelf product is, in many cases, not the same as the unfinished product. Many people say that an alcoholic beverage sold on the shelf is not the same as the product prior to distillation.

M. Rompkey: Parlez-vous des produits qui se vendent à la régie des alcools, au supermarché ou ailleurs?

Mrs. Plamondon: Yes.

M. Rompkey: Vos observations, s'appliquent-elles aussi bien à la bière qu'au vin?

Mrs. Plamondon: Yes, to both. Prior to the 1970s, manufacturers were against listing ingredients on food products claiming that this information would reveal secret recipes, claiming that the product after cooking was not the same and that consumers really did not care to have that knowledge. However, this has not proven to be the case. Recipes have not been copied. People do want to know what a cooked product contains. Consumers are not indifferent to what is on a label, especially people who suffer from allergies and who are in constant danger. People who suffer from allergies want all

[Texte]

Les gens allergiques veulent que tous les ingrédients soient inscrits sur l'étiquette. Autrement, ils ne peuvent pas dire au médecin ce qu'ils ont ingéré quand ils se présentent à l'urgence d'un hôpital, car ils ne le savent pas.

Mr. Rompkey: Who is your opposition? Who is on the other side of the battlefield?

Mme Plamondon: L'industrie du vin et l'industrie de la bière. Également, comme le gouvernement fait beaucoup d'argent avec les taxes, il est porté à écouter le lobby puissant de l'industrie du vin et de la bière. Il est clair que quand l'opposition va venir vous rencontrer, elle va invoquer les coûts. Il faut se rappeler que le gouvernement tire une grosse partie des profits de l'industrie du vin. Il ne faudrait pas que vous entriez en coalition avec l'industrie du vin et de la bière, car cela irait à l'encontre des intérêts du consommateur.

En tant qu'élu, vous avez le mandat de protéger la santé des consommateurs, et vous avez, avec l'étiquetage des ingrédients, l'occasion rêvée de le faire. Si vous ne le faites pas, vous manquez à vos responsabilités, tant sociales que morales et physiques. Avec tout ce que nous vous disons, si jamais un décès ou une grave maladie était attribué à quelque chose qu'il y a dans le vin, je me demande si vous ne pourriez pas être tenus coresponsables si vous saviez d'avance ce qu'il y avait dans le vin et que vous ne l'aviez pas révélé parce que vous étiez de connivence avec l'industrie du vin. Si une telle chose se produisait, je pense que je poursuivrais en cour le gouvernement du Canada conjointement avec votre Comité, étant donné tout ce qu'on vous a dit.

Mr. Rompkey: I appreciate what you say, but you have to understand that the committee has no authority as such except to make recommendations to the government. It is the government that makes the laws. The committee listens and makes recommendations. I appreciate the problem and appreciate what you want done, but simply point out that the committee as such has no . . . I am trying to absolve myself of guilt in case somebody—

Mme Plamondon: Eh bien, vous ne devriez pas vous absoudre de cela. Dans les groupes qui nous appuient, il y a des électeurs qui vont surveiller ce que vous allez faire. Quand viendra l'élection, on vous demandera des comptes. Nous, on s'occupera de contacter les groupes pour être certains qu'ils vont effectivement vous demander des comptes.

• 1005

Mr. Rompkey: I am already feeling guilty and I do not know what I have done. It is only 10.05 a.m. and I am already having a load of guilt. Anyway, how long have you been at this? How long have you been pressing the government, or the committee, or whoever, for this?

Mme Plamondon: On a commencé au début de l'année 1986. On avait un dossier de prêt depuis longtemps. La revue de presse qu'on a remise au greffier remonte à 1982, et même à 1980.

[Traduction]

ingrédients to appear on the label. Otherwise, they are unable to tell the doctor what they have ingested when they show up at emergency, at the hospital, because they do not know.

M. Rompkey: Qui vous fait opposition? Qui sont vos adversaires?

Mrs. Plamondon: The wine and beer industries. In addition, because the government makes a lot of money from the taxes, it tends to listen to the powerful wine and beer lobbies. When our opposition appears before you, it will certainly argue with figures. You must remember that the government reaps a healthy proportion of the profits from the wine industry. You must not allow yourselves to be in league with the wine and beer industries because, in so doing, you would be going against the interests of consumers.

As elected representatives, it is your mandate to protect the health of consumers and this issue of labelling with ingredients is an ideal opportunity to do so. Otherwise, you will be shirking your duty, both social, ethical and physical. Knowing everything we have told you, if ever there were to be a death or a serious illness directly associated with an ingredient in wine, I wonder whether you could not be held partly responsible because you knew what was in the wine and you had not done anything about it because you were in league with the wine industry. If such a thing were to happen, given everything we have told you, I think I would take the Canadian government as well as your committee to court.

M. Rompkey: Je vous comprends parfaitement, mais vous devez vous rappeler que le Comité n'a aucun pouvoir en ce sens si ce n'est celui de faire des recommandations au gouvernement. C'est le gouvernement qui doit légiférer. Le Comité ne peut qu'écouter et faire des recommandations. Je comprends le problème et je comprends vos recommandations, mais tiens en même temps à vous signaler que le Comité n'a aucun . . . Je me donne l'absolution au cas où . . .

Mrs. Plamondon: Well, you should not be absolving yourself of this. There are voters among the groups that support us, and they are going to be monitoring what you do very closely. When the elections come, you will be held accountable. As for us, we are going to make sure we contact these groups to ensure that they ask you for explanations.

M. Rompkey: Déjà je me sens coupable et je ne sais pas pourquoi. Il n'est que 10h05 du matin et je suis déjà lourd de culpabilité. Quoi qu'il en soit, depuis combien de temps exercez-vous ces pressions? Depuis combien de temps exercez-vous des pressions sur le gouvernement, sur le Comité, ou sur une autre instance, pour obtenir ce que vous voulez?

Mrs. Plamondon: We began early in 1986. However, we had been documenting it for some time. The press clippings we submitted to the clerk go back as far as 1982 and even 1980 in some cases.

[Text]

On a bâti notre dossier devant les groupes qu'on a contactés, à cause du scandale des vins. On voyait qu'il y avait déjà eu un scandale de la bière.

Mr. Rompkey: How many groups across Canada?

Mme Plamondon: Cent quatre-vingt-dix-neuf groupes ont signé la résolution; on a également les 12 groupes de M. Burden et les 35 groupes du *London Food Co-op*.

Mr. Rompkey: But you have no evidence of the effect on the health of Canadians. You have some figures from the United States that 1.5 million Americans were found to be allergic or sensitive to the basic ingredients in wine, beer and alcoholic beverages, or to the various preservatives and artificial colouring agents. But you have no evidence, do you, with regard to Canadians?

Mme Plamondon: S'il y a 1.5 million d'Américains allergiques, je ne vois pas pourquoi les Canadiens seraient exemptés. Je pense que, toutes proportions gardées, les Canadiens ont autant d'allergies que les Américains.

Mr. Rompkey: But how were the Americans—

Mme Plamondon: Là où j'habite, ces allergies sont encore pires avec toute la pollution qu'on a.

Mr. Rompkey: But there was a study prepared for the U.S. government. Has any study been done in Canada; and if not, why not?

Mr. Burden: I think, if I am not mistaken, the Allergy Foundation of Canada has done some work in this area, but I do not have access to their information. We were in touch with them as we were drafting our brief, and we know they were concerned because of the studies.

Mr. Rompkey: The reason I ask the question is if we were to ask the government to do something, and I appreciate the seriousness of this problem, and I appreciate that the committee should certainly take it seriously and make recommendations, it is always useful to have evidence. If you are presenting somebody with a problem that should be solved, it is useful to have evidence. Now, in the United States we have some evidence. A study has been done—1.5 million Americans. I want to know how long you have been on this brief, because I am wondering if a study could have been done and why a study was not done. Did you raise this with Mr. Epp, for example? Did you ask him if he would do a study, or if any studies have been done?

Mr. Burden: Quite frankly, the question of studies did not come up in our discussion with Mr. Epp. We are not an organization ourselves that can conduct studies, as we are primarily involved in education. But I think there certainly are bodies within Canada that could do research on this—

Mr. Rompkey: Well, Mr. Epp can.

Mr. Burden: Certainly he could as well.

Mr. Rompkey: But you did not ask him to do a study?

[Translation]

We have built up our case on our work with the groups we contacted during the wine scandal. There had already been a beer scandal.

M. Rompkey: De combien de groupes s'agit-il au niveau du Canada?

Mrs. Plamondon: One hundred and ninety-nine groups signed the resolution. There are also the 12 groups Mr. Burden represents and the 35 groups in the *London Food Co-op*.

M. Rompkey: Cependant, vous n'avez aucune preuve des effets sur la santé des Canadiens. Vous avez effectivement cueilli des données des États-Unis vous permettant de dire que 1,5 million d'Américains sont allergiques ou sensibles aux ingrédients de base du vin, de la bière et des boissons alcooliques ainsi qu'aux nombreux colorants artificiels et aux agents de conservation. Toutefois, vous n'avez aucune preuve pour le Canada, n'est-ce pas?

Mrs. Plamondon: If 1.5 million Americans are allergic to these agents, why should Canadians be spared? Relatively speaking, Canadians have as many allergies as Americans do.

M. Rompkey: Mais, les Américains, comment . . .

Mrs. Plamondon: Where I live, the pollution is so bad that the allergies are worse.

M. Rompkey: N'empêche que l'étude a été commandée par le gouvernement américain. A-t-on étudié la question ici au Canada et, sinon, pourquoi?

M. Burden: Si je ne m'abuse, la *Allergy Foundation of Canada* a fait des recherches dans ce domaine, mais je n'ai pas accès à leurs données. Nous étions en contact avec cet organisme lors de la rédaction du mémoire et c'est ainsi que nous savons qu'il a déjà étudié la question.

M. Rompkey: Bien que je comprenne la gravité du problème et la nécessité que le Comité le prenne au sérieux et fasse des recommandations, je vous pose la question parce qu'il est toujours utile d'avoir des preuves pour étayer nos recommandations éventuelles au gouvernement. Chaque fois que l'on propose des résolutions à un problème, il est utile de les fonder sur des preuves concrètes. Or, il y en a déjà pour les États-Unis. Une étude a révélé que 1,5 million d'Américains . . . Depuis combien de temps étudiez-vous ce dossier? Je me demande si l'on avait le temps de faire une étude et, si oui, pourquoi ne l'a-t-on pas faite? En avez-vous parlé avec M. Epp, par exemple? Lui aviez-vous demandé de faire une étude ou de vous dire s'il en existait?

M. Burden: Pour tout dire, la question des études n'a pas été soulevée au cours de notre entretien avec M. Epp. En tant qu'organisme, nous ne sommes pas en mesure de mener des études car nous nous préoccuons principalement d'informations et de sensibilisation. Certes, des organismes au Canada seraient en mesure d'effectuer ces travaux de recherche.

M. Rompkey: Monsieur Epp l'est aussi.

M. Burden: Certainement.

M. Rompkey: Pourtant, vous ne lui avez pas demandé de mener une étude?

[Texte]

Mr. Burden: No, we did not.

Mr. Rompkey: Why not?

Mme Plamondon: L'Allergy Information Association de Weston, en Ontario, pourrait certainement vous donner d'autres renseignements à ce sujet. Vous retrouverez cet organisme dans la liste des groupes qui nous appuient en Ontario.

Mr. Rompkey: Now, you went to the Minister when?

Mme Plamondon: Le 10 mai.

Mr. Rompkey: You went to Mr. Côté and Mr. Epp?

Mme Plamondon: Moi, je suis allée voir M. Côté, et lui est allé voir M. Epp. C'est l'adjoint de M. Côté pour le Québec qui nous a rencontrés.

Mr. Rompkey: When?

Mme Plamondon: Le 10 mai. On l'a mis au courant, on lui a donné notre liste et on n'a pas eu de réaction.

Mr. Burden: We met with Mr. Epp—I am not sure of the exact date—around February 8 or 10 of this year.

Mr. Rompkey: Did Mr. Côté make any commitments to you? Did he say he would get back to you, and did he give you a time?

Mme Plamondon: On m'a dit qu'on communiquerait avec moi, qu'on ferait une analyse préliminaire et qu'on me donnerait des nouvelles. J'ai téléphoné cinq ou six fois et je n'ai jamais eu de nouvelles.

• 1010

Mr. Rompkey: The preliminary analysis of your brief.

Mme Plamondon: Du mémoire et de la liste des groupes. Je pense que c'est une insulte aux Canadiens que de ne même pas accuser réception de nos documents par écrit et de ne pas nous faire part de ses intentions s'il ne pouvait pas prendre de décision au moment où on s'est parlé.

Mr. Rompkey: Did your group originate in the Province of Quebec?

Mme Plamondon: Oui.

Mr. Rompkey: How many people do you represent? I know that you represent certain organizations, but can you give me an idea of the total number of people?

Mme Plamondon: Il y a 54 bénévoles qui travaillent avec nous. On est 15 personnes au bureau en ce moment. Nous travaillons avec trois lignes téléphoniques et les gens qui se présentent en entrevue. De plus en plus, depuis sept ou huit ans, on a affaire à des gens de l'extérieur de notre région, donc de toute la province. Ensuite, cela a débordé dans d'autres provinces. C'est pour cela qu'on a commencé, l'automne dernier, à servir de groupe parapluie à d'autres groupes du Canada, afin de sensibiliser les autres Canadiens à ce sujet

[Traduction]

M. Burden: Non. Nous ne le lui avons pas demandé.

M. Rompkey: Pourquoi?

Mrs. Plamondon: The Allergy Information Association in Weston, Ontario, could certainly give you additional information on this question. This is one of the organizations in Ontario which supports us.

M. Rompkey: Maintenant, quand vous êtes-vous entretenue avec le ministre?

Mrs. Plamondon: On May 10.

M. Rompkey: Vous avez vu M. Côté et M. Epp, n'est-ce pas?

Mrs. Plamondon: I went to see Mr. Côté, and he went to see Mr. Epp. We met with Mr. Côté's assistant for Quebec.

M. Rompkey: Quand?

Mrs. Plamondon: On May 10. We made him aware of the situation, submitted our list, and got no response.

M. Burden: La date exacte de l'entretien m'échappe, mais je crois que notre réunion avec M. Epp a eu lieu soit le 8 soit le 10 février dernier.

M. Rompkey: Monsieur Côté a-t-il pris des engagements? Vous a-t-il promis de répondre à un moment précis?

Mrs. Plamondon: We were told that we would be contacted, that a preliminary study would be done, and that we would be given the results. I phoned on five or six occasions and never heard anything further.

M. Rompkey: Une analyse préliminaire de votre mémoire.

Mrs. Plamondon: Yes, of the brief and the list of groups. I think it is an insult to Canadians not even to have sent us an acknowledgement in writing with an indication of what he intended to do if he was unable to make a decision at the time we spoke.

M. Rompkey: Est-ce que votre groupe a été formé dans la province de Québec?

Mrs. Plamondon: Yes.

M. Rompkey: Vous représentez combien de citoyens canadiens? Je sais que vous représentez un certain nombre d'organismes, mais pourriez-vous me donner une idée du nombre global de consommateurs que vous représentez?

Mrs. Plamondon: We have 54 volunteers working with us. As far as office staff is concerned, there are 15 of us for the time being. We work using three telephone lines and we also meet with people who come into our offices for an interview. For about seven or eight years now, we have increasingly been dealing with people from outside our own region—in other words, from all over the province. Then at some point, we started to become known in other provinces as well. That is why, last fall, we began to act as an umbrella group for other

[Text]

précis. C'est à titre de groupe parapluie qu'on se présente ici aujourd'hui. On a demandé notre charte nationale.

Mr. Rompkey: How many organizations are there under the umbrella? Are there 99 organizations?

Mrs. Plamondon: Yes.

Mr. Rompkey: Do you have any idea how many people, in total, all those 99 organizations would have?

Mme Plamondon: Non, mais il serait intéressant de le savoir. Nous représentons toutes les fédérations au Québec. Donc, tous ceux qui s'intéressent à la consommation au Québec sont représentés.

Mr. Rompkey: Have you approached the Canadian Medical Association and have you had any response for them or the Canadian health associations?

Mme Plamondon: Non. J'ai des organisations qui s'occupent de santé ici, par exemple la *health association* d'une des provinces. Je n'ai pas fait de représentations à d'autres ministères parce que je ne veux pas qu'on me renvoie à d'autres ministères. Je veux la liste des ingrédients émise par Consommation et Corporations Canada. Je ne veux pas que tout cela soit retardé à cause d'études du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ou d'un autre ministère. Je ne veux pas qu'on se renvoie la balle, que les ministres aient le temps de changer, que le gouvernement ait le temps de changer et qu'on se retrouve dans la situation de ceux qui ont vécu le problème de la bière dans les années 60 et qui sont morts. Il faut agir aujourd'hui. Il faut que les élus fassent preuve d'un esprit de décision. Il ne s'agit pas de faire des études et d'attendre qu'il y ait un nouveau scandale. Qu'on règle ce problème tout de suite!

Mr. Rompkey: What happened in the 1960s?

Mme Plamondon: Il y a 48 personnes qui sont mortes après avoir ingéré de la bière contenant du sulfate de cobalt. Le sulfate de cobalt a été retiré de la bière et il n'y a plus eu de morts.

Maintenant qu'on n'entend plus parler du scandale du vin, est-ce qu'on attend un nouveau scandale avant d'agir? En tant qu'élus, vous devez faire quelque chose et prendre une décision.

Le président suppléant (M. Hudon): Merci, monsieur Rompkey.

Monsieur Pietz.

Mr. Pietz: Mrs. Plamondon, how long have you been involved with this and how long has your organization been working at this?

[Translation]

organizations in Canada, with a view to increasing Canadians awareness of this particular subject. Consequently, it is in the capacity of an umbrella group that we are appearing before you today. We have asked for a national charter.

M. Rompkey: Mais votre groupe représente combien d'organismes en tout? 99?

Mme Plamondon: Oui.

M. Rompkey: D'après vous, ces 99 organismes auraient combien de membres en tout, approximativement?

Mrs. Plamondon: Well, I am afraid we do not know the answer to that, but it would be interesting to find out. We represent all the federations in Quebec. Therefore, all those who are interested in consumer affairs in Quebec are represented.

M. Rompkey: Vous êtes-vous adressés à l'Association médicale canadienne et est-ce que cette association ou une autre association canadienne de santé vous aurait fait part de sa réaction à tout cela?

Mrs. Plamondon: No, we have not. There are some organizations on the list I have in front of me which deal with health-related issues, for instance, the health association of one province in particular. However, I did not make representations to any other departments because I do not want to find myself in the position of being referred constantly to another department. I want the list of ingredients issued by Consumer and Corporate Affairs. I do not want to see this whole thing delayed because of studies being carried out by the Department of National Health and Welfare or another department. I do not want to see people just passing the buck; I do not want to wait while ministers play musical chairs; and I do not want the government to suddenly change in mid-campaign, so that we would find ourselves in the situation of those who experienced the problem with beer in the 1960s, and who died as a result. Now is the time to act. Our elected representatives have to show their determination to make a decision. We do not want the government just to conduct studies while we are waiting for a new scandal to erupt. This problem must be solved immediately!

M. Rompkey: Que s'est-il passé dans les années 1960?

Mrs. Plamondon: Well, 48 people died after ingesting beer containing cobalt sulphate. Cobalt sulphate was no longer used in beer after that, and there were no other deaths as a result.

Now, that the wine scandal has more or less subsided, are we going to sit back and wait for another scandal before taking action? As elected representatives, it is up to you to do something and to make a decision in this regard.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Thank you, Mr. Rompkey.

Mr. Pietz.

M. Pietz: Madame Plamondon, depuis combien de temps vous-même et votre organisme travaillez-vous dans ce domaine?

[Texte]

M. Plamondon: Je suis impliquée dans le dossier du vin depuis janvier. Depuis une dizaine d'années, on amasse de la documentation. On a un gros centre de documentation puisqu'on a une banque de données d'environ 105 millions de caractères. Le vin, on en avait entendu parler un peu dans les années 60. En septembre, étant donné qu'on voulait faire une expansion à travers le Canada, on avait demandé aux groupes quel était le principal sujet de préoccupation des Canadiens: l'alimentation, l'assurance, les banques? On nous a dit que c'était l'alimentation. On est revenus à l'alimentation et on leur a demandé s'ils voulaient appuyer notre résolution concernant le vin. La réponse a dépassé toutes nos espérances, puisque c'était un premier contact avec 600 groupes dont nous avions obtenu les noms.

• 1015

De ces groupes, de 100 à 125 n'étaient plus là au moment où on les a contactés; des 450 autres, 99 nous ont envoyé une résolution écrite, dont trois fédérations au Québec et l'ACC de l'Ontario. Toutes les régions du Canada sont représentées. Les groupes sont réunis par province. Il y a presque autant de groupes en Ontario qu'au Québec, qui sont les deux provinces les plus peuplées. Les provinces Maritimes sont toutes représentées. Les provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique sont représentées. Donc, toutes les régions sont représentées, et tous les types de groupes sont représentés.

Mr. Pietz: Did you become interested in wine and the problems with wine because of the toxin that was found earlier this year or late last year?

Mme Plamondon: Oui. Les gens se sont inquiétés et ils nous ont appelés pour nous demander de faire quelque chose. Comme je le disais, l'alimentation est le sujet qui intéresse le plus les gens et le vin entre dans cette catégorie. On a reçu des lettres de particuliers de partout, des lettres de gens qui connaissent le sujet. À Medicine Hat, en Alberta, il y a un M. Ste-Croix qui nous a écrit et qui a fait un article sur notre résolution dans un petit journal local. Il est totalement d'accord avec nous. On a reçu des lettres de gens qui faisaient du vin comme *Heritage Wine*, de gens qui s'occupent de *Humans on Welfare* ou de gens, comme M. Burden, qui s'occupent de drogues et d'alcool.

On a une ligne dans tout le Canada, et les gens nous ont appelés pour nous dire ce qu'ils en pensaient.

Mr. Pietz: As I understand it, you did not approach the government before January. You did not approach them last year or the year before.

Mrs. Plamondon: No.

Mr. Pietz: What about the problem with beer? How long have you been working on that?

Mme Plamondon: On a inclus la bière quand on s'est aperçus qu'il y avait eu des morts dans les années 60. Cependant, le problème dénoncé par les gens était le problème du vin. J'ai été étonnée de recevoir des lettres de particuliers qui ne parlaient pas du vin, mais de la bière. En voyant le pro-

[Traduction]

Mrs. Plamondon: I have been involved with the wine issue since January. However, we have been gathering documentation for the past 10 years. We have a large documentation centre, since our data bank has a capacity of about 105 million characters. The wine issue began to emerge during the 1960s. Then, last September, because we wanted to expand across Canada, we asked a number of groups what was the main concern of Canadians: food, insurance, or banks? The answer we got was that it was food. Consequently, we decided to concentrate on the food issue and ask these groups if they would be prepared to support our resolution regarding wine. The response we received exceeded all our expectations, as this was the first time we had made contact with the 600 groups whose names we had been given.

Of these groups, between 100 and 125 were no longer in existence when we contacted them; of the 450 remaining, 99 sent us a written resolution, including three federations from Quebec and the Canadian Consumers' Association of Ontario. All the regions of Canada are represented, and the organizations are grouped together by province. There are almost as many groups in Ontario as in Quebec, which are the two most densely populated provinces. All of the Maritime Provinces are also represented, as well as the western provinces, including British Columbia. So, all the regions are represented, and all the different types of groups that exist are represented as well.

M. Pietz: Est-ce que vous avez commencé à vous intéresser tout particulièrement au problème posé par le vin en raison du produit chimique toxique qui y a été décelé au début de cette année ou vers la fin de l'année dernière?

Mrs. Plamondon: Yes. People were worried and started calling us to ask us to do something about it. As I was saying, food is the subject which concerns people most, and wine is included in this category. We received letters from individuals across Canada, letters from knowledgeable people. In Medicine Hat, Alberta, a Mr. Ste-Croix wrote to us about his concerns, and then wrote an article about our resolution in a small local newspaper. He totally supports us. We also received letters from people who make their own wine, like *Heritage Wine*, for instance, and other groups, like *Humans on Welfare*, or people like Mr. Burden, who work in the area of drugs and alcohol.

We have a line linking us to all the regions of Canada, and many people called us to tell us what they thought.

M. Pietz: Si je comprends bien, vous n'avez pas présenté vos doléances au gouvernement avant le mois de janvier— autrement dit, pas l'année dernière, ni l'année d'avant.

Mme Plamondon: Non.

M. Pietz: Et le problème qui a surgi avec la bière? Depuis combien de temps travaillez-vous là-dessus?

Mrs. Plamondon: We included beer when we realized there were members who had been around in the 1960s and knew about it. But the problem people were angry about was really the one involving wine. I was very surprised to receive letters from a couple of people who were talking about what had

[Text]

blème du vin, les gens se sont rendu compte qu'il y avait aussi un problème dans la bière. On pourrait vous donner des copies des lettres de ces gens.

Mr. Pietz: I understand that in the late 1970s in the United States, they did have this regulation.

Mme Plamondon: Oui.

Mr. Pietz: It said that they had to list the ingredients. They then withdrew it. Do you know why they withdrew it? How do you feel about that?

Mme Plamondon: J'ai essayé d'obtenir une copie du jugement, puisqu'un juge vient de donner l'ordre d'inscrire les ingrédients sur les bouteilles de vin. Je n'ai pas pu l'avoir. J'ai écrit à Washington. J'imagine que je n'ai pas écrit au bon endroit. Il s'agit du *Centre for Science in the Public Interest*. Vous pourriez peut-être communiquer avec eux.

Mr. Pietz: Have you studied the procedure that should be used for inspection if ingredients were to be listed?

Mme Plamondon: Non, je n'ai pas la compétence pour faire cela.

• 1020

Mr. Pietz: No one in your group has asked about that. I understand one of the problems they have is that they will inspect the ingredients that are in there when it is produced, but if it is on the shelf for quite some time it will change, so it may be different at the end use than it is at production. Do you know anything about that?

Mme Plamondon: On demande d'avoir la liste des ingrédients entrant dans la composition du produit fini, du produit qu'on trouve sur les tablettes.

On s'imagine que le vin est fait à partir de raisins, de soleil, et peut-être d'un peu de sucre. En ce moment, il y a des vins qui n'ont jamais vu un raisin.

Mr. Pietz: You probably know there is a great battle going on between the people who produce wine in Canada and people who import wine.

Mme Plamondon: Oui.

Mr. Pietz: The wineries in Canada believe they get inspected more rigorously than the wine which comes in from other countries does.

You said you do not really know too much about inspection, but have you any idea of how that should be accomplished? Mr. Burden may know this, but how should Canada inspect the wines which come in from other countries?

[Translation]

happened with beer, not wine. After hearing about the wine situation, people realized that there had also been a problem with beer. We could provide you with copies of the letters we received from these people, if you like.

Mr. Pietz: Je crois comprendre que vers la fin des années 1970, un règlement comme celui que vous demandez existait aux États-Unis.

Mrs. Plamondon: Yes.

Mr. Pietz: Conformément à ce règlement, c'était obligatoire de préciser les ingrédients qui entraient dans la composition du produit. Ensuite, ils ont décidé de le retirer. Savez-vous pourquoi, et qu'en pensez-vous?

Mrs. Plamondon: Well, I tried to get a copy of the ruling—because a judge recently ruled that the ingredients had to be listed on wine bottles. Unfortunately, I was not able to get it, although I did write to Washington. I guess I did not write to the proper place. I think the place to write to is called the Centre for Science in the Public Interest. Perhaps you could get in touch with them yourselves.

Mr. Pietz: Vous êtes-vous penchés sur la procédure d'inspection qu'il faudrait établir si la liste des ingrédients figurait sur la bouteille?

Mrs. Plamondon: No, as I do not feel I have the expertise required for that.

Mr. Pietz: C'est-à-dire que personne dans votre groupe n'a posé de questions là-dessus. Je crois que l'un des problèmes qui se posent pour ce qui est de la vérification des ingrédients à l'étape de l'inspection, c'est que même si l'on examine le produit fini tout de suite après la production, ce produit peut changer s'il reste sur les étagères pendant longtemps, de sorte qu'il n'est pas nécessairement le même au moment où le consommateur le boit qu'il ne l'était tout de suite après la production. Êtes-vous au courant de cela?

Mrs. Plamondon: What we are asking for is to have the ingredients which enter into the composition of the end product—in other words, the shelf product—to be listed on the bottle.

A lot of people imagine that wine is produced with grapes, a little sunshine, and perhaps some sugar. But at this very moment, there are wines being made that have never been near a grape.

Mr. Pietz: Vous devez savoir qu'il y a une grande dispute en ce moment entre ceux qui produisent du vin au Canada et ceux qui en importent.

Mrs. Plamondon: Yes.

Mr. Pietz: Les vignerons canadiens estiment que leur produit fait l'objet d'une inspection plus vigoureuse que le vin importé d'autres pays.

Vous dites que vous n'avez pas vraiment de compétence dans le domaine de l'inspection, mais avez-vous quelque chose à proposer quant à la procédure qu'on devrait établir à cet égard? M. Burden voudra peut-être répondre à cette question,

[Texte]

Mme Plamondon: Je vais laisser M. Burden répondre et j'ajouterais ensuite quelque chose.

Mr. Burden: I must begin by saying this is not an area I have expertise in, but it is my understanding that the Ontario Liquor Control Board is currently analysing the wines which are going through its organization, and this would include the imported wines, so there must be a mechanism there for analysis.

Mr. Pietz: The Canadian wineries had to take a lot of their products off the shelf when this began a few months ago, and this was very expensive for them. Are you familiar with that, when the toxin was originally found?

Mme Plamondon: Seules les provinces de l'Alberta, du Québec et de l'Ontario ont des bureaux d'inspection et de contrôle. Ce ne sont pas toutes les provinces qui ont accès à cela. Le gouvernement fédéral doit agir et ne pas laisser le contrôle aux provinces, puisque seulement trois provinces sur 10 ont des systèmes d'inspection et de contrôle. Si on laisse cette responsabilité aux provinces, sept d'entre elles n'auront rien.

Il y a eu une commission d'enquête en Ontario. Même si la province de l'Ontario a des contrôles, voyez tout ce qu'on avait réussi à cacher. Il a fallu une nouvelle expertise du gouvernement fédéral, de Santé et Bien-être social, pour trouver ce que l'inspection de l'Ontario avait caché.

Mr. Pietz: Have you approached the provinces in your submission? I believe you are from Ontario.

Mme Plamondon: Non, je suis du Québec.

Mr. Pietz: Have you approached the Provinces of Quebec and Ontario with your concerns and the suggestion you make now that the federal government take over responsibility for this? Do you know how the provinces feel about it? Do they want to give up this jurisdiction to the federal government?

Mme Plamondon: Je cours un lièvre à la fois, puis je l'attrape toujours. Je veux l'étiquetage sur le vin et la bière. Je le veux de Consommation et Corporations Canada. Quand j'aurai autre chose qui intéresse Santé et Bien-être social, j'irai voir Santé et Bien-être social. Quand j'aurai autre chose qui intéresse les provinces, j'irai voir les provinces. Mais aujourd'hui, c'est ça.

Mr. Pietz: Mr. Burden, do you know anything about that? Have you had any experiences with the provinces?

Mr. Burden: I only have experience with the Province of Ontario, but not with regard to this particular issue. We have chosen to approach the federal government because we felt there needs to be a co-ordination across Canada and this cannot be left to one province.

[Traduction]

à savoir comment le Canada devrait-il s'y prendre pour inspecter les vins importés?

Mrs. Plamondon: I will let Mr. Burden answer first, and then I would like to add a few comments.

M. Burden: Je vais vous dire tout de suite que je n'ai pas vraiment de compétence dans ce domaine, mais je crois comprendre que la régie des alcools de l'Ontario est en train d'analyser les vins qu'elle vend, y compris les vins importés; donc, je suppose qu'il existe déjà certains mécanismes d'analyse et de contrôle.

M. Pietz: Les vigneron canadiens ont dû retirer du marché bon nombre de leurs produits lorsque tout cela a commencé il y a quelques mois, et cela leur a coûté très cher. Êtes-vous au courant de la situation, et sauriez-vous quand le produit chimique toxique a été décelé pour la première fois?

Mrs. Plamondon: Only the Provinces of Alberta, Quebec and Ontario have offices responsible for inspection and control. Not all the provinces have them. Consequently, it is up to the federal government to act, rather than allowing the provinces to control this, as only three provinces out of ten have inspection and control systems in place. If we allow the provinces to retain this responsibility, seven of them will have no system in place to carry out this activity.

There was a Commission of Inquiry in Ontario. Yet, just consider all they managed to hide, despite the fact that a control system exists in the Province of Ontario. New testing was needed from the federal government, and more precisely, Health and Welfare Canada, in order to find the evidence the Ontario inspection had managed to keep hidden.

M. Pietz: Avez-vous présenté vos doléances aux provinces? Je crois que vous êtes de l'Ontario, n'est-ce pas?

Mrs. Plamondon: No, I am from Quebec.

M. Pietz: Avez-vous présenté vos doléances aux provinces du Québec et de l'Ontario, en leur proposant que le gouvernement fédéral assume dorénavant la responsabilité de cette activité? Savez-vous quelle est la réaction des provinces à cette possibilité? Désirent-elles remettre cette responsabilité entre les mains du gouvernement fédéral?

Mrs. Plamondon: I only chase one hare at a time, but I always catch it. Right now what I want is for wine and beer to be properly labelled. And I want Consumer and Corporate Affairs to do it. When I deal with something else which involves Health and Welfare Canada, I will go and see Health and Welfare Canada. If I have to deal with something which involves the provinces, I will make representations to the provinces. But for the time being, that is my main concern.

M. Pietz: Monsieur Burden, êtes-vous au courant de la situation? Avez-vous eu des rapports avec les provinces?

M. Burden: J'ai eu des rapports avec les instances de la province d'Ontario, mais pas en ce qui concerne la question que vous soulevez. Nous avons cru bon de présenter nos doléances au gouvernement fédéral, parce que nous sommes convaincus qu'il faut un effort de coordination national, et qu'on ne peut donc pas s'en tenir à une seule province.

[Text]

There may be a possibility for me to approach the Province of Ontario. They are currently conducting a review of the Liquor Licence Act and all of the regulations pertaining to it, and this may provide us an opportunity to ask some questions related to this.

Mr. Pietz: Thank you, Mr. Chairman.

• 1025

Mr. Rompkey: On the question of jurisdiction, if the Government of Canada were to deal with this, would the law and the regulations thereunder come under the Food and Drugs Act?

Mme Plamondon: L'étiquetage et l'emballage, c'est de compétence fédérale. Cela ne relève pas des provinces, mais du gouvernement central. Rien n'empêche les provinces qui peuvent se doter d'un système d'inspection de faire des inspections.

Prenons l'exemple que je soulevais tout à l'heure. M. Smith, un avocat de la compagnie *Ste-Michelle Cellars Ltd.*, disait que les rapports des laboratoires de Santé et Bien-être social et du LCBO différaient sensiblement. Le consommateur se trouve devant des méthodes de tests différentes, et le fédéral renvoie le problème aux provinces. Il faut qu'il y ait interaction entre les différents ministères pour que chacun se débarrasse de son dossier.

Mr. Rompkey: So you are asking for an amendment under the Labelling Act to require the ingredients of beer and wine to appear on the label on the shelf. Is that right?

Mme Plamondon: C'est ça.

Mr. Burden: May I speak to this? We have investigated the Food and Drugs Act and found that in section B02 the regulation clearly defines the various kinds of alcoholic beverages and specifies what may or may not be included within them. For example, in section B02.100, it states that wine shall be the product of the alcoholic fermentation of the grape and may have added to it during the course of the manufacturing 16 chemicals or groups of chemicals. Now, we do not need to go into the ingredients of this, but it is controlled in that sense.

Now, our concern is, when all other foods that fall under the same act are required to be labelled if they are packaged in Canada, whether they be imported or not, why alcohol has been exempt. We have not been able to find out why the exemption was provided.

Mr. Rompkey: But you are saying that the Food and Drugs Act lists the chemicals that can be added to what, to wine?

[Translation]

Il est possible que je puisse en parler avec les responsables de la province de l'Ontario. Ils sont actuellement en train de réétudier la loi sur les permis accordés pour la vente d'alcool et tous les règlements y afférents; ainsi, dans le cadre de cette étude, nous pourrions peut-être leur poser certaines questions là-dessus.

M. Pietz: Merci, monsieur le président.

M. Rompkey: Sur la question de la juridiction, si le gouvernement du Canada décidait d'agir, est-ce que les dispositions législatives et les règlements établis feraient partie de la Loi des aliments et drogues?

Mrs. Plamondon: Labelling and packaging come under federal jurisdiction; they are not a provincial responsibility, but, rather, the responsibility of the central government. On the other hand, there is nothing stopping the provinces from putting in place an inspection system.

Let us just take the example I raised earlier. Mr. Smith, a lawyer with *Ste-Michelle Cellars Ltd.*, said that the laboratory reports from Health and Welfare Canada and the LCBO were considerably different. The consumer finds himself faced with different methods of testing, and the federal government is content to let the provinces deal with the problem. Therefore, there has to be some sort of interaction between the various departments and ministries so that each level of government assumes its responsibilities.

M. Rompkey: Donc, vous demandez que la Loi sur l'étiquetage soit modifiée pour qu'il devienne obligatoire de préciser sur l'étiquette du produit fini les ingrédients entrant dans la composition de la bière et du vin. C'est bien cela?

Mrs. Plamondon: Yes, that is correct.

M. Burden: Pourrais-je faire une remarque? Après avoir examiné la Loi des aliments et drogues, nous avons constaté que l'article B02 donne une définition précise des divers genres de boissons alcoolisées qui peuvent être produites et des ingrédients qui peuvent entrer dans leur composition. Par exemple, l'article B02.100 prévoit que le vin doit être le produit du processus de fermentation alcoolique du raisin et qu'on peut, à l'étape de la fabrication, ajouter jusqu'à seize produits chimiques ou groupes de produits chimiques. Ce n'est pas la peine que je vous donne la liste des ingrédients permis, mais je voulais simplement vous faire remarquer qu'il existe quand même un certain contrôle.

Et puisque tous les autres aliments régis par cette même loi doivent être étiquetés, s'ils sont emballés au Canada, qu'il s'agisse de produits importés ou non, nous ne comprenons toujours pas pourquoi on a voulu faire une exception dans le cas de l'alcool. Nous n'avons toujours pas été en mesure de connaître les raisons pour lesquelles on a fait une telle exception.

M. Rompkey: Mais vous dites que la Loi des aliments et drogues donne une liste des produits chimiques qui peuvent être ajoutés à divers produits, y compris le vin?

[Texte]

Mr. Burden: In the process, yes. But this is not available to the consumer unless you happen to read the act.

Mr. Rompkey: I see. Now, what I would like to do, Mr. Chairman, is refresh my memory on the incident that occurred a while ago with regard to wine. Can you describe that incident, where toxins were found? I am trying to recall the particular incident that occurred some time ago.

Mme Plamondon: D'abord, on a trouvé des niveaux élevés de carbamate d'éthyle, comme je le mentionnais. On a trouvé aussi du diéthylène-glycol, qui sert aussi à faire de l'antigel. On a trouvé du mesurol, un pesticide fait pour éloigner les oiseaux et que l'on met sur les vignes. On a également trouvé d'autres produits chimiques dangereux. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. On ne connaît pas tout ce qu'il y a là-dedans. Beaucoup de gens qui nous ont écrit nous ont dit qu'ils étaient passés du vin rouge au vin blanc parce que, tout à coup, ils ne pouvaient plus digérer le vin rouge. Ils commencent à avoir des doutes.

Les gens commencent à avoir des doutes sur toute l'industrie du vin et de la bière parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils boivent. De plus, la publicité nous a amenés à consommer ces produits beaucoup plus régulièrement que nous ne le faisons auparavant. Auparavant, vous ne pouviez pas vous rendre malade en buvant du vin, parce que vous en buviez à Noël et à des occasions spéciales. Aujourd'hui, le vin est dans toutes les épiceries; c'est un produit de consommation courant.

Mr. Rompkey: Can you differentiate between labels? Were some wines more at fault than others?

Mme Plamondon: Oui, j'ai la liste, mais je ne pourrais pas vous les nommer de mémoire. La liste pourra vous être donnée avec la liste de la revue de presse; les journaux l'ont tous publiée. On avait commencé à en faire une liste, mais il serait trop long de vous donner la liste de tous les produits qui avaient été mis sur le marché et qui étaient fautifs.

J'ai l'intention de communiquer avec les organismes des autres pays. Il y a eu une réunion de l'IOCU à New York la semaine dernière. L'IOCU c'est l'*International Organizations of Consumers' Unions*. J'ai l'intention d'aller chercher des appuis internationaux. Vous pourriez donner l'exemple aux autres pays en légiférant tout de suite et en installant un système d'inspection efficace.

• 1030

Mr. Rompkey: Getting back to the foreign wines that are imported, does the Food and Drugs Act apply to foreign wines?

Mr. Burden: I am afraid I do not have the expertise to answer that question. I suspect it does, but I really do not know for sure.

Le président suppléant (M. Hudon): Je pense que oui. On rencontre un problème semblable dans l'importation des fromages de l'étranger. Entre autre, certains fromages ne sont

[Traduction]

M. Burden: Oui, qui peuvent être ajoutés dans la fabrication du produit. Mais le consommateur n'est pas au courant de tout cela, à moins d'avoir lu la Loi.

M. Rompkey: Ah, bon. Maintenant, monsieur le président, je voudrais qu'on me rappelle les circonstances de l'incident du vin il y a quelques temps. Est-ce que vous pourriez décrire cet incident et me dire où l'on a décelé des produits chimiques toxiques? J'essaie de me rappeler les circonstances de cet incident particulier.

Mrs. Plamondon: Well, first of all, as I mentioned earlier, very high levels of ethyl carbamate were detected. In addition, diethylene glycol, a chemical used to make anti-freeze, and mesurol, a pesticide used to keep birds away from the vines, were also detected, as were a number of other dangerous chemicals. But that is only the tip of the iceberg. We are still unaware of everything that is used to make these products. A lot of people who wrote to us said that they had switched from red wine to white, because they had suddenly found they were no longer able to digest red wine. People are starting to have doubts about its safety.

Indeed, people are starting to have doubts about the entire wine and beer industry, because they do not know what they are drinking. Furthermore, advertising has led us to consume these products on a much more regular basis than we used to. In the past, one rarely got sick after drinking wine, because wine was only drunk at Christmastime and on special occasions. Today, however, you can find wine in any grocery store; it is a very common consumer product.

M. Rompkey: Est-ce qu'il y a une différence entre les étiquettes? Est-ce que certains vins étaient pires que d'autres?

Mrs. Plamondon: Yes, and I do have the list, although I could not possibly cite them from memory. We could provide you with the list along with the press clippings; it was published in all the newspapers. We had started to draw up a list, but it would take too much time to list all the products on the market which were found to be at fault.

However, I do intend to get in touch with organizations in other countries. A meeting of the IOCU, the International Organization of Consumers' Unions, was held in New York last week. I also intend to try and garner international support. Indeed, you could provide an example to other countries if you were to introduce legislation immediately and put in place an effective inspection system.

M. Rompkey: Pour revenir sur la question des vins importés, est-ce que la Loi des aliments et drogues s'applique aux vins étrangers?

M. Burden: Malheureusement, j'ignore la réponse à cette question. Je suppose que oui, mais je n'en suis pas sûr.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): I believe it does. There is, in fact, a similar problem with respect to the importation of foreign cheeses. For example, some French cheeses are not

[Text]

pas pasteurisés, en France. On ne peut pas les importer. Ils ne répondent pas à nos exigences.

Mr. Rompkey: Well I know that at the border, not only are there customs officers but there are health inspectors right at the customs stations. Almost I think at every customs station there is an officer of the Department of Agriculture, and I believe of the Department of Health as well, but certainly Agriculture is there. I know they are there to check the various products that come into Canada. What I am trying to get at is whether they check for ingredients. They obviously cannot if they do not know what ingredients are in the bottle.

I am just trying to get at the root of the problem here. I guess the main problem that you are identifying is that if it were required to have the ingredients on the label then everybody would know, but that would only apply to Canadian wines and not to foreign wines.

Le président suppléant (M. Hudon): Madame Plamondon.

Mme Plamondon: Aux États-Unis c'est aussi une restriction budgétaire qui a empêché l'application du jugement rendu. Il a été mis en application le 30 avril 1986. Vous arriveriez après les États-Unis. Espérons qu'aucune restriction budgétaire vous empêchera d'appliquer votre décision, si jamais vous en prenez une. Les États-Unis ont jugé bon de rendre obligatoire la liste des ingrédients et un lobbying de l'industrie tente de la rendre inapplicable. Le libre-échange ne fonctionne pas actuellement. Mais si vous suivez l'exemple des États-Unis, ce libre-échange pourrait peut-être fonctionner au niveau de l'information, dans l'étiquetage des vins. Ce serait peut-être une occasion de faire marcher votre libre-échange.

Le président suppléant (M. Hudon): C'est ce que vous dites.

Mr. Rompkey: How would you deal with French and Italian wines, for example?

Mme Plamondon: Vous n'avez qu'à faire des règlements sur les vins importés comme monsieur le mentionnait tantôt pour les fromages.

Le président suppléant (M. Hudon): Si vous permettez, monsieur, j'aurais quelques questions à poser. D'abord, je veux féliciter les associations de consommateurs, pour l'éducation du public qu'ils tentent de faire.

Évidemment, on cherche toujours à faire réglementer cette éducation, et on n'y réussit pas tellement bien. Le consommateur est assez indiscipliné; il obéit très souvent à des critères d'esthétique ou de mode. Vous en avez des exemples partout. Très souvent, et malheureusement, on ajoute dans un vin un produit pour lui donner une couleur plus limpide. On ne cherche pas à tuer des gens, on veut rendre le vin plus limpide; le consommateur aime un vin rouge limpide, alors on y ajoute quelque chose. Mais il ne jouira pas longtemps de cette limpidité; il ne vieillira pas assez vieux!

[Translation]

made with pasteurized milk, and consequently, cannot be imported because they do not meet our requirements.

M. Rompkey: Eh bien, je sais qu'au point d'entrer au Canada, il y a non seulement des douaniers mais des inspecteurs sanitaires dans la plupart des postes. De plus, je crois qu'il y a un agent du ministère de l'Agriculture, et peut-être du ministère de la Santé aussi, dans chaque poste de douane—en tout cas, je sais qu'il y a un agent du ministère de l'Agriculture. Ce dernier est autorisé à examiner les produits qu'on veut faire entrer au Canada. J'essaie de savoir si ces gens-là vérifient les ingrédients des produits. Mais je suppose qu'ils ne sont pas en mesure de le faire si les ingrédients ne sont pas précisés sur la bouteille.

J'essaie d'aller au fond du problème. Vous, pour votre part, prétendez que si c'était obligatoire de préciser les ingrédients sur l'étiquette, tout le monde saurait ce qu'il contenait—mais cela s'appliquerait uniquement aux vins canadiens, et non aux vins étrangers.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Mrs. Plamondon.

Mrs. Plamondon: In the United States, the reason the ruling was not enforced was because of a budgetary restriction. The ruling was, however, intended to be enforced starting April 30, 1986. So, you would be taking action after the United States. Let us just hope that a similar budgetary restriction will not prevent you from enforcing your decision, if you do decide to make one. The United States determined that it was appropriate to make the listing of ingredients mandatory, but then an industry lobby tried to make the ruling unenforceable. Free trade does not seem to be working out all that well these days. But if you follow the example of the United States, free trade could perhaps work with respect to information needed for wine labels. This might be the ideal opportunity to make free trade work.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): That is what you are saying anyway.

M. Rompkey: Mais que pourrait-on faire dans le cas des vins français et italiens, par exemple?

Mrs. Plamondon: You could simply regulate imported wines the same way you do cheeses, as the gentleman was mentioning earlier.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): I would like to ask a few questions, if you do not mind. First of all, I would like to commend the consumer associations for their efforts to educate the public in this regard.

Of course, people are always seeking to regulate this education, because we have not been all that successful at it. And, in fact, the consumer is generally fairly undisciplined; very often, he uses aesthetic or fashion criteria. Indeed, there are examples of this everywhere. Very often, unfortunate as it may seem, things are added to wine to make it clearer. They are not trying to kill people, they just want their wine to be clear; and since the consumer likes a clear red wine, they feel they have to add something to it. Unfortunately, the consumer gets no lasting benefit from all this; he will not live long enough to do so!

[Texte]

Voilà mon premier point. Je suis en plein accord avec vous: il faut faire quelque chose. Mais, vous savez, notre *management* se fait souvent par crise. Le problème est urgent, dites-vous. D'accord! Vous avez fait appel au ministre le 10 mai. Mais ce problème est urgent depuis 1960. Il y a beaucoup de choses à faire en même temps. Inscrire les produits sur les bouteilles de vin et de bière entraîne des conséquences très graves pour l'industrie, et pour l'importation. Il demeure que la mémoire collective existe très peu. Je vous rappellerai un seul événement vécu l'année passée: l'affaire du thon avarié. Les gens s'imaginaient que c'était la première fois que cela arrivait. Ils ne se souvenaient pas de l'affaire de *Federal Package*, il y a 15 ans. Je ne sais pas si vous vous en souvenez. On avait d'ailleurs formé une Commission royale d'enquête sur le commerce de la viande avariée. Les gens ne s'en souvenaient pas. Je me rappelle les événements de la bière, en 1960 et, dernièrement, celui du vin, du vin italien surtout, en Ontario.

• 1035

Je ne pense pas que ce soit de la mauvaise volonté. Le système est peut-être plus lent. Je suis d'accord avec M. Rompkey lorsqu'il parle de responsabilité. Vous pouvez nous la mettre en pleine face! Il est vrai que le Parlement a une responsabilité. Le Parlement doit y voir!

Je trouve personnellement, que le point majeur sur lequel vous devriez insister est le problème de l'allergie.

Mme Plamondon: Voilà!

Le président suppléant (M. Hudon): Certaines personnes sont certainement allergiques à ces additifs. J'en souffre davantage depuis qu'on a trouvé que mon épouse était allergique au gluten. Je lui dis toujours que si elle ne sais pas ce qu'elle mange, de ne pas en manger. Elle est allergique à ces produits.

Mme Plamondon: Oui.

Le président suppléant (M. Hudon): Vous devriez insister davantage sur l'aspect santé, souligner les risques de maladies ou de réactions. Nous ferons notre possible. Mais on ne peut pas tout régler dans cette histoire. Cela aura des conséquences très grandes dans la production canadienne et les importations.

Mme Plamondon: Comment se traduira votre possible, en termes concrets?

Le président suppléant (M. Hudon): Le ministre prendra certainement connaissance des réactions de ce Comité. Il considérera aussi les représentations que vous avez faites à son bureau, depuis le 10 mai. Il a aussi d'autres témoins à entendre, je pense.

Mme Plamondon: Oui.

Le président suppléant (M. Hudon): Comme membres du Parlement, nous essayerons de trouver une solution pour

[Traduction]

That was my first point. I could not agree with you more: Something must be done. But, as you know, we tend to work on the basis of crisis management. You say the problem is an urgent one, and you are right! You made representations to the minister on May 10. But, in fact, this has been an urgent problem since 1960. There are many things to be done at the same time. Listing the ingredients on wine and beer bottles could have very serious consequences for the industry and for the import market. The fact remains, however, that we really do not have much of a collective memory. Just look at what happened last year with the rotten tuna affair. People thought this was the first time such a thing had happened. They had no recollection of the Federal Package affair, which occurred 15 years ago. I do not know whether you remember that or not. But, at the time, a Royal Commission of Inquiry was set up to investigate the trade in spoiled meat. People have forgotten all about that. But I remember the beer incident back in 1960 and, more recently, the problems with wine, particularly Italian wine, in the Province of Ontario.

Personally, I do not think it is a question of bloody-mindedness. Perhaps the problem is just that the system is slow, but I do agree with Mr. Rompkey with respect to responsibility. You have a right to rub our noses in it! There is no doubt that Parliament has a responsibility in this regard, and Parliament must exercise it!

In my view, though, I believe the main point you should be stressing is the allergy problem.

Mrs. Plamondon: Yes, absolutely!

the Acting Chairman (Mr. Hudon): Some people are definitely allergic to these additives. I, myself, have suffered somewhat from this situation, because we discovered that my wife was allergic to gluten. I always say to her that if she does not know what she is eating, she is better off not to eat it. She is allergic to these chemicals.

Mrs. Plamondon: Yes.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): I believe you should be stressing the health aspect of this whole issue—the risk of sickness or negative reactions to these chemicals. We will do whatever we can, but we cannot necessarily settle the whole issue to everyone's satisfaction. There is no doubt that it would have very serious consequences with respect to Canadian production and imports.

Mrs. Plamondon: But what do you mean when you say you will do everything you can—what kind of concrete action do you intend to take?

The Acting Chairman (Mr. Hudon): The Minister will certainly be made aware of this committee's views on the subject. He will also take into consideration the representations you made to his office last May 10. I believe he will also be hearing from other witnesses.

Mrs. Plamondon: Yes.

the Acting Chairman (Mr. Hudon): As Members of Parliament, we will attempt to find a solution, in order to

[Text]

protéger la santé des Canadiens. Mais faire notre possible ne veut pas dire que je passerai une loi demain, je n'en suis pas capable.

Mme Plamondon: Évidemment. Mais le Comité fera-t-il des recommandations pour l'étiquetage des ingrédients?

Le président suppléant (M. Hudon): Cette recommandation sera sûrement étudiée, mais je ne connais pas les résolutions à l'avance . . .

Mme Plamondon: Qu'en pensez-vous personnellement? Devrait-il y avoir une liste des ingrédients?

Le président suppléant (M. Hudon): Par mesure de protection, oui. Je trouve que le meilleur argument demeure celui des allergies.

Mme Plamondon: Oui, moi aussi. Et vous, monsieur, croyez-vous qu'il devrait y avoir une liste des ingrédients? Et vous monsieur? Pensez-vous qu'il devrait y avoir une liste des ingrédients?

Mr. Pietz: Yes, I know about this situation, and I know how the local wineries feel about it. They are concerned that the regulation may apply to them and not to offshore wines. But if it is going to be listed for one, it has to be listed for everything that is sold in Canada.

Mme Plamondon: Mais, vous êtes d'accord. Donc, le Comité est d'accord.

Le président suppléant (M. Hudon): Madame, ne mettez pas le Comité devant des faits établis comme vous voulez le faire depuis tout à l'heure. Trois membres sont présents. D'accord? Mais le Comité compte plus de membres.

Mme Plamondon: C'est autant de gagné.

Le président suppléant (M. Hudon): Oui. Mais il faut plus de membres pour faire une résolution. Vous admettez que d'autres groupes ou d'autres personnes doivent être entendus. Vous n'avez que trois individus qui soient d'accord.

Mme Plamondon: Mais, les membres . . .

Le président suppléant (M. Hudon): Mais madame, une chose est importante. On aura beau faire des lois et des règlements, la malhonnêteté de certaines personnes existera toujours. Je ne suis pas sûr si le problème des vins en Italie . . . Des gens ont pris sur eux d'ajouter quelque chose et de se fier carrément des lois et des règlements. Voilà ce qui est malheureux dans la société. On aura beau faire des règlements, il y aura toujours des gens qui tenteront, par tous les moyens possibles, de passer à côté. Et il faut beaucoup de temps avant de leur mettre le doigt dessus.

Mme Plamondon: Mais c'est le système instauré par un règlement qui vous assurera que le produit fini contient bien les ingrédients listés. Le système d'inspection vous donnera raison.

Le président suppléant (M. Hudon): D'accord.

[Translation]

protect the health of Candians. But doing everything we can does not necessarily mean that we will pass a law tomorrow—that is clearly not possible.

Mrs. Plamondon: Yes, of course. But will the committee be recommending that the ingredients be listed on the label?

The Acting Chairman (Mr. Hudon): We will certainly study this recommendation, but I cannot possibly tell you at this time what our resolutions will be . . .

Mrs. Plamondon: But what is your personal view in this regard? Do you believe the ingredients should be listed?

The Acting Chairman (Mr. Hudon): As a protective measure, yes. I think the best argument in its favour is still the problem it causes people with allergies.

Mrs. Plamondon: Yes, so do I. And you, sir, do you believe the ingredients should be listed? And you, sir, do you think ingredients should be listed on the label?

M. Pietz: Oui, je suis au courant de la situation, mais je sais aussi quel est l'avis des vigneronns locaux là-dessus. Ils s'inquiètent de ce que les règlements s'appliquent à eux mais pas au vin étranger. Si cela doit devenir obligatoire pour les vins produits au Canada, il va falloir que cela le soit pour tout ce qui est vendu au Canada.

Mrs. Plamondon: Yes, but you still agree. Therefore, the committee does agree with us.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Madam, please do not try and make it seem as though the whole matter is already settled, as you seem to be trying to do. There are only three members present this morning. In fact, the committee has a number of other members as well.

Mrs. Plamondon: Well, at least we will have convinced some of them.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Yes. But more than three members are required to adopt a resolution, and you also must realize that other groups will also have to be heard. For the time being, there are only three individuals who happen to agree.

Mrs. Plamondon: Yes, but the members . . .

The Acting Chairman (Mr. Hudon): And, yet, it is important that you keep one thing in mind. No matter what laws or regulations we make, dishonesty will always be a fact of life. I do not know whether the wine problem in Italy . . . In any case, some people decided to set law and regulations at defiance and adulterate their wine. That is certainly unfortunate for society. But no matter what regulations we make, there will always be some people who try to get around them, and it takes a long time to catch up with those people.

Mrs. Plamondon: But the system put in place through regulation will make it possible for you to ensure that the end product does contain the ingredients listed, the inspection system you establish will back you up.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Yes.

[Texte]

Mme Plamondon: Si on trace un parallèle avec le scandale des vins autrichiens, le gouvernement autrichien a essayé d'étouffer le scandale plutôt que de régler, de resserrer la loi ou de l'amender de façon à protéger les gens qui consommaient l'alcool. Actuellement, la situation est idéale puisque personne n'est mort. C'est le temps de régler au lieu d'essayer d'étouffer cela. Comme vous le dites, vous êtes particulièrement sensible à cela parce que votre femme est allergique. On connaît tous des gens qui souffrent d'allergies et qui ont absolument besoin de lire les étiquettes. Cela est mieux que de se passer de ces aliments si les ingrédients ne sont pas inscrits.

• 1040

Mr. Rompkey: I would think that one thing that should be done immediately is for the Minister of Health to initiate some study so we have some hard information as to exactly what the situation is in Canada. A study was done in the United States and the United States government took action on the basis of evidence. If we were to make a recommendation to the Government of Canada, which I personally think we should do, there still is no hard evidence within Canada. We think we know the situation, but we do not know for sure. So I think a study should be done immediately in Canada similar to what was done in the United States.

I think your group and this committee or certainly members of this committee—and I would certainly intend to do that myself—should ask the Minister of Health if he will immediately begin a study as to the effects of additives to beer and wine on the health of Canadians.

Mme Plamondon: C'est une solution, mais ce n'est pas celle qu'on préconise. Cela ne vous empêche pas d'adopter la solution que nous, nous proposons. Trop souvent, les études sont si longues qu'on finit par reléguer le problème aux oubliettes. C'est ce qu'on ne veut pas. La solution qu'on propose, soit l'étiquetage des ingrédients, ne vous empêchera pas de mettre en oeuvre la solution que vous, vous proposez. Là on est devant Consommation et Corporations Canada et non pas devant Santé et Bien-être social. Moi, je voudrais qu'il y ait l'étiquetage des ingrédients sur les vins et la bière, mais cela n'empêche pas Santé et Bien-être social de faire autre chose. À ce moment-là, on communiquera avec Santé et Bien-être social. Mais aujourd'hui, on s'adresse à Consommation et Corporations Canada.

Mr. Rompkey: I appreciate what you say, and I agree with that.

Mr. Burden: Is it possible for us to ask that any recommendations that are formed by the standing committee as a result of looking at this issue be sent to us so we are aware of your decision?

Le président suppléant (M. Hudon): La coutume veut qu'on fasse part aux témoins des recommandations du Comité devant lequel ils ont témoigné, surtout s'ils en font la demande. Le Comité entendra d'autres groupes et devra faire des recommandations le plus rapidement possible. Nous prenons note de votre demande.

[Traduction]

Mrs. Plamondon: Just to draw a parallel with the Austrian wine scandal, the Austrian government attempted to hush up the scandal, rather than pass regulations or tighten up the existing legislation in order to protect people who consumed alcohol. Now is the best time to act since there have not yet been any deaths. It is the time for regulations rather than cover ups. As you say, you are particularly sensitive to this, since your wife is allergic. We all know people with allergies, and who must be able to read the labelling. It is better than having to forego the food if the ingredients are not indicated.

M. Rompkey: Je pense que l'une des premières mesures à prendre serait pour le ministre de la Santé de commander une étude pour obtenir des informations précises sur la situation canadienne. Une étude a été faite aux États-Unis et le gouvernement américain a pris des mesures suite aux conclusions. Si nous devons faire une recommandation au gouvernement du Canada, et ce serait ma préférence personnelle, il nous manque des données précises sur la situation. Nous pensons être au courant, mais nous ne pouvons pas être sûrs de nos connaissances. C'est donc pour cette raison que je propose que soit effectuée immédiatement une étude semblable à celle qui a été faite aux États-Unis.

Je pense que votre groupe et ce Comité ou du moins certains membres du Comité dont moi-même, devraient demander au ministre de la Santé d'entreprendre immédiatement une étude sur les effets des additifs dans la bière et le vin sur la santé des Canadiens.

Mrs. Plamondon: It is a solution but not the one we recommend. It would not prevent you from adopting our proposal. Too often, studies are so long that they end up being shelved and forgotten. This is what we want to avoid. Our solution, namely, the labelling of ingredients, would not prevent the undertaking of a study. Today we are before Consumer and Corporate Affairs and not before Health and Welfare. I am advocating that the ingredients in wine and beer be shown on the label, but this does not prevent Health and Welfare from doing something else. If so, we could communicate with Health and Welfare. But today we are addressing Consumer and Corporate Affairs.

M. Rompkey: Je comprends votre observation et je suis d'accord avec vous.

M. Burden: Serait-il possible que les recommandations formulées par le comité permanent, à la suite de son examen de la question, nous soient communiquées pour que nous sachions votre décision?

The Acting Chairman (Mr. Hudon): It is the custom to inform witnesses of the recommendations made by the committee before which they have appeared, particularly if they have expressed such a wish. The committee will be hearing other groups and should be making recommendations as quickly as possible. We shall take note of your request.

[Text]

Mr. Pietz: One thing said here—I think Mr. Burden mentioned it—was that beer and wine are the only things that are not covered by the legislation. I believe there are a few other things too: pre-packed meat and poultry and their by-products, pre-packed individual portions of food that are served by a restaurant or other commercial enterprise for meals and snacks, and pre-packed product packages for bulk on the retail premises. So these are not the only things. But most things are labelled, and I think you mentioned in your brief that Canada is a bit of a world leader in this in that we do have ingredients listed on most labels.

Mr. Burden: We can understand the logic for the exemption of most of those other products you suggested. It would be almost impossible to label in those cases. But we do not really see a logic that exempted the alcohol industry, nor have we been able to discover why they were not included in the original act.

• 1045

Mr. Pietz: It would be interesting to investigate what happened in the United States and why they started that in the 1970s and then withdrew.

Mme Plamondon: Et pourquoi ils l'ont réinstauré.

Mr. Pietz: Are they doing it?

Mme Plamondon: Le jugement de la cour devait entrer en vigueur le 30 avril 1986.

Mr. Pietz: I was under the impression that there is a court action at the present time in the United States and that the ruling has not come down yet. It is by a consumer group. A consumer group, I believe, has commenced action.

Mme Plamondon: Je peux vous le lire.

The current restriction forbids the Treasury's Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms from using any funds from its fiscal 1986 appropriations bill to comply with a recent Federal District Court order requiring ingredient labelling by April 30, 1986.

There is a court order.

Mr. Pietz: I am being told that is a lower court judgment and it may be subject to appeal. So we are maybe not in that position in the United States yet.

Mme Plamondon: Espérons que non.

Mr. Pietz: But it would be interesting to see the background on that and what the problems are. But I do know that local bottlers and Canadian wineries and bottlers of wine are very concerned about offshore products coming in. As a matter of fact, I often wonder why people do not drink Canadian wine instead of offshore wine. We have suggested that around here. For instance, when I came here the parliamentary dining room never even served Canadian wine. Now they have it listed on their menu. If you go on Air Canada flights, it is very, very difficult to get a Canadian wine. In most cases you have to ask for it.

[Translation]

M. Pietz: Je crois que M. Burden l'a mentionné, la bière et le vin ne sont pas les seuls produits qui sont exclus de la loi. Il y a d'autres produits comme la viande et la volaille pré-emballées et des produits dérivés, des portions individuelles pré-emballées servies par un restaurant ou d'autres entreprises commerciales et d'autres produits pré-emballés en vrac chez le détaillant. Ce ne sont donc pas les seules exceptions. Mais généralement, les ingrédients sont indiqués sur les étiquettes et je pense que vous avez mentionné dans votre mémoire que le Canada a été l'un des chefs de file dans ce domaine.

M. Burden: Nous comprenons la raison des exemptions pour la plupart des produits que vous avez mentionnés. Il serait presque impossible d'établir des étiquettes dans ces cas. Mais nous ne comprenons pas du tout pourquoi les fabricants d'alcool ont été exclus, nous n'avons pas pu trouver la raison qui a motivé cette décision.

M. Pietz: Il serait intéressant de se renseigner sur la situation américaine pour savoir pourquoi la mesure a été prise dans les années 70 et ensuite révoquée.

Mrs. Plamondon: And why it was then reinstated.

M. Pietz: Est-ce le cas?

Mrs. Plamondon: The court's ruling was to come into effect on April 30, 1986.

M. Pietz: J'avais l'impression que l'affaire était devant les tribunaux aux Etats-Unis et qu'il n'y a pas encore eu de décision. L'action a été instituée par un groupe de consommateurs, je crois.

Mrs. Plamondon: I can read it to you:

La restriction actuelle empêche le Bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu d'utiliser des fonds provenant de sa Loi de 1986 portant affectation de crédit afin de se conformer à une décision récente de la Cour du district fédéral exigeant que les ingrédients figurent sur les étiquettes avant le 30 avril 1986.

C'est une ordonnance de la cour.

M. Pietz: On me dit que c'est le jugement d'une cour inférieure et qu'il y aura peut-être appel. Ainsi, la question n'est peut-être pas encore tranchée aux Etats-Unis.

Mrs. Plamondon: Let us hope not.

M. Pietz: Il serait intéressant de savoir l'historique de la question et les problèmes particuliers. Mais je sais que les producteurs de vin canadiens et les embouteilleurs de vin s'inquiètent des produits étrangers qui arrivent au Canada. À vrai dire, je me demande souvent pourquoi les gens ne boivent pas le vin canadien au lieu de prendre des vins étrangers. Nous en avons déjà fait la proposition ici. Par exemple, quand j'ai été élu, la salle à manger du Parlement ne servait même pas du vin canadien. Maintenant, il figure sur la liste des vins. Quand on prend des avions Air Canada, il est très, très difficile d'obtenir du vin canadien. Dans la plupart des cas, il faut le demander exprès.

[Texte]

It is something that has been going on for years, so that is being changed a bit, because after all we are Canadians and maybe we should be looking after our own products and making sure that we keep our own people working by at least offering people the opportunity to have our products if they want it.

Mme Plamondon: Il faudrait aussi qu'on sache ce qu'il y a dans nos produits.

Mr. Pietz: That is right. That is right, but the same thing holds true for offshore wines.

Le président suppléant (M. Hudon): Monsieur Rompkey.

Mr. Rompkey: I just wanted to be clear whether there is or is not a ruling in the United States now. Is it required that the ingredients be listed on labels in the United States or not?

Mme Plamondon: Eh bien, il est écrit *court order* dans mon...

Mr. Rompkey: There is a court order but it is a court order of the lower court. Is that the situation? We are talking about a court order of the lower court. That is the only judgment that has been...?

Mme Monique Hébert (Researcher for the Committee): If I may, Mr. Chairman, I did speak to the U.S. administration at one point, a very bad long-distance connection. Nevertheless they stated at the time that the matter was before the courts, a judgment obviously was rendered. It is the District Court, the lowest level of court in the hierarchy of the American judiciary. I would be surprised if the decision was not appealed. But I do not know. I can obtain some further information on that. But it is a very complex situation in the U.S., with many ministries involved.

Mr. Rompkey: The other question I had was a comparative one. Do we know what the situation is in other countries? For example, what is the situation in West Germany, what is the situation in Sweden, what is the situation in Australia, what is the situation in Japan? Does anybody have that information?

Mme Hébert: Again, Mr. Chairman, no. That information I have not sought out so far. I would be prepared to do so.

Mr. Rompkey: It would be very interesting.

Mme Hébert: I was hoping that the witnesses might be able to help us out in that.

Mr. Rompkey: I think it would be interesting for us and for you to know what other countries do, comparative countries, countries that our legislation normally conforms to. Let us take the top seven for example. Or let us take the ones that I have enumerated and see what they do, because quite often if we are comparing Canadian laws to others, ours are... We compete in that kind of league.

Mme Hébert: Mr. Chairman, this sounds like a very interesting subject for a summer project for the research branch.

[Traduction]

C'est une situation qui existe depuis des années, le changement survient peu à peu car après tout, nous sommes Canadiens et il faudrait nous occuper un peu de nos produits et maintenir les emplois de nos citoyens en permettant aux gens au moins de choisir du canadien.

Mme Plamondon: We should also know what our products contain.

M. Pietz: C'est exact. Mais il en est de même pour les vins étrangers.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): Mr. Rompkey.

M. Rompkey: J'aimerais savoir au juste s'il y a maintenant un jugement aux Etats-Unis. La Loi américaine oblige-t-elle la mention des ingrédients sur les étiquettes?

Mme Plamondon: It is referred to as a court order here...

M. Rompkey: Il y a une ordonnance de la cour, mais c'est un tribunal de première instance, n'est-ce pas? Il s'agit d'une ordonnance rendue par un tribunal de première instance, jusqu'ici c'est le seul jugement qui été...?

Mme Monique Hébert (attaché de recherche du Comité): Si vous permettez, monsieur le président, j'ai eu une très mauvaise communication téléphonique avec un fonctionnaire américain à ce sujet. On m'a informée à l'époque que la question était devant les tribunaux, un jugement ayant été rendu. C'était la cour de district, le premier niveau de tribunal dans l'hierarchie américaine. Cela m'étonnerait si la décision ne faisait pas l'objet d'un appel. Mais je ne suis pas au courant, je peux me renseigner à ce sujet. C'est une situation très complexe aux Etats-Unis, de nombreux ministères étant impliqués.

M. Rompkey: Avons-nous des renseignements sur la situation dans d'autres pays, comme l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, l'Australie ou le Japon?

Mme Hébert: Encore une fois, monsieur le président, la réponse est non. Je ne me suis pas encore renseignée à ce sujet, mais je serais disposée à le faire.

M. Rompkey: Ce serait très intéressant.

Mme Hébert: J'espérais que les témoins pourraient nous aider à ce sujet.

M. Rompkey: Je pense qu'il serait intéressant de savoir les mesures en vigueur dans d'autres pays, des pays avec lesquels nous pouvons nous comparer, disons les sept premiers pays du monde, par exemple. Ou prenons plutôt les pays que j'ai mentionnés car souvent si on compare les lois canadiennes à d'autres on... Je pense que ce sont des pays comparables.

Mme Hébert: Monsieur le président, cela pourrait être un sujet de recherche très intéressant pour notre service pendant l'été.

[Text]

Mr. Rompkey: There is going to be a lot of wine consumed this summer, though. At least I intend to do my share of it.

Mme Plamondon: Eh bien, nous, on va communiquer avec de nombreuses organisations à travers le monde. On a la liste de tous les gens qui se sont rendus à l'*International Organization of Consumers Unions* à New York. On va communiquer avec eux et on pourra ensuite vous donner plus de renseignements à ce sujet. Mais on croyait qu'il était important de vous faire part de nos préoccupations dès maintenant.

• 1050

Le président suppléant (M. Hudon): Je remercie les membres du Comité, mais surtout les témoins d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. On doit avoir beaucoup d'admiration pour ces groupes de consommateurs qui font oeuvre d'éducation mais qui sont souvent incompris. Je pense cependant qu'en éducation, chaque petit pas est important. Si vous avez l'impression ce matin de n'avoir fait qu'un seul petit pas, il n'en est pas moins important.

Mme Plamondon: Je vous remercie pour votre appui.

Le président suppléant (M. Hudon): La séance est levée.

[Translation]

M. Rompkey: Mais de grandes quantités de vin seront bues cet été. Moi, au moins, je compte faire ma part.

Mrs. Plamondon: We shall be getting in touch with many organizations throughout the world. We have the list of the International Organization of Consumer Unions in New York. We will be communicating with the members and we can then provide you with more information on the matter. But we felt that it was important to make you aware of our concerns as soon as possible.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): I would like thank the committee members and particularly the witnesses for having taken the time to attend this meeting. We owe a great deal to consumer groups and their efforts at education which are often not properly understood. I think, however, in an educational endeavour such as yours, each small step is important. Although you may feel that this morning you have accomplished just one small step, it is still an important one.

Mrs. Plamondon: I thank you for your support.

The Acting Chairman (Mr. Hudon): The meeting is adjourned.



[Text]

Mr. Rempel: There is going to be a lot of wine consumed this summer, though. At least I intend to do my share of it.

Mrs. Plamondon: Eh bien, nous, on va communiquer avec de nombreuses organisations à travers le monde. On a le livre de tous les gens qui se sont rendus à l'International Organization of Consumers Unions à New York. On va communiquer avec eux et on pourra ensuite vous donner plus de renseignements à ce sujet. Mais on croyait qu'il était important de vous faire part de ses préoccupations dès maintenant.

* 1050

The president suggests (Mr. Hudson): Je remercie les membres du Comité, mais surtout les témoins d'avoir pris le temps de venir nous raconter. On doit avoir beaucoup d'admiration pour ces groupes de consommateurs qui font oeuvre d'éducation mais qui sont souvent incompris. Je pense cependant qu'en éducation, chaque petit pas est important. Si vous avez l'impression ce matin de n'avoir fait qu'un seul petit pas, il n'en est pas moins important.

Mrs. Plamondon: Je vous remercie pour votre appui.

The president suggests (Mr. Hudson): La séance est levée.

[Translation]

M. Rempel: Mais de nombreux vins seront consommés cet été. Moi, au moins, j'en ai l'intention.

Mrs. Plamondon: Well, we will be communicating with many organizations all over the world. We have the book of all the people who went to the International Organization of Consumers Unions in New York. We will be communicating with them and we can then provide you with more information on this subject. But we felt that it was important to let you know about these concerns as soon as possible.

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

The Acting Chairman (Mr. Hudson): I would like thank the committee members and particularly the witnesses for having taken the time to attend this meeting. We owe a great deal to consumer groups and their efforts at education which are often not properly understood. I think, however, in an educational endeavour such as yours, each small step is important. Although you may feel that this morning you have accomplished just one small step, it is still an important one.

Mrs. Plamondon: I thank you for your support.

The Acting Chairman (Mr. Hudson): The meeting is adjourned.

WITNESSES/TÉMOINS

From the Consumer Aid Services:

Madeleine Plamondon, President.

From the Alcohol and Drug Concerns, Inc.:

Karl N. Burden, President.

Du Service d'aide au consommateur:

Madeleine Plamondon, présidente.

Du Alcohol and Drug Concerns, Inc.:

Karl N. Burden, président.

Issue No. 5

Fascicule n° 5

Thursday, June 12, 1986

Le jeudi 12 juin 1986

Chairman: André Harvey

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consumer and Corporate Affairs

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 96(2), examination of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy

CONCERNANT:

En vertu de l'article 96(2) du Règlement, l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Le greffier du Comité

Richard Chevier

Clerk of the Committee

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey
Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Président: André Harvey
Vice-présidente: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

From the Consumer Aid Services:
Madeleine Plamondon, President.

From the Alcohol and Drug Concerns Inc.:
Karl N. Burden, President.

De Service d'aide au consommateur:
Madeleine Plamondon, présidente.

De Alcohol and Drug Concerns Inc.:
Karl N. Burden, président.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 12 JUIN 1986

(8)

[Texte]

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit aujourd'hui à 9 h 47.

Membres du Comité présents: David Orlikow, Bill Rompkey.

Membres suppléants présents: Marcel R. Tremblay remplace André Harvey, Andrew Witer remplace Mary Collins.

Autre député présent: Bill Domm.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: De l'Association canadienne de l'emballage: Tom Shea, président national; David Baldner, premier vice-président; Mark Coulson, directeur du contrôle de la qualité à General Foods Inc.; Tom Lee, directeur national; De l'Association métrique canadienne: J.B. Reid, président.

Du consentement des membres présents Marcel R. Tremblay assume la présidence à titre de président intérimaire.

En vertu des dispositions de l'article 96(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen des dispositions de la loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique.

Tom Shea et David Baldner font une déclaration puis eux-mêmes, Mark Coulson et Tom Lee répondent aux questions.

À 11 h 03, le Comité interrompt les travaux.

À 11 h 07, le Comité reprend les travaux.

J.B. Reid fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 38 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 12, 1986

(8)

[Translation]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 9:47 o'clock a.m., this day.

Members of the Committee present: David Orlikow, Bill Rompkey.

Acting Members present: Marcel R. Tremblay for André Harvey; Andrew Witer for Mary Collins.

Other Member present: Bill Domm.

In attendance: From the Library of Parliament, Research Branch: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Packaging Association of Canada: Tom Shea, National President; David Baldner, First Vice President; Mark Coulson, Quality Systems Manager with General Foods Inc.; Tom Lee, National Director. From the Canadian Metric Association: J.B. Reid, President.

By unanimous consent of Members present, Marcel R. Tremblay took the Chair as Acting Chairman.

Pursuant to Section 96(2) of Standing Orders, the Committee resumed consideration of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy.

Tom Shea and David Baldner made a statement and, with Mark Coulson and Tom Lee, answered questions.

At 11:03 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:07 o'clock a.m., the sitting resumed.

J.B. Reid made a statement and answered questions.

At 11:38 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, June 12, 1986

• 0946

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Québec East)): I am pleased to chair the standing committee today. I just finished my mandate as chairman of the Legislative Committee on Bill C-91 on the Combines Act.

Mr. Domm: You are underpaid.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Québec East)): Yes. It has been a long day and we have had two long months, April and May. I understand we will get through on third reading in the near future.

Today we have the honour to have as witnesses a group from the Packaging Association of Canada. I will leave Mr. Tom Shea, the national president, to introduce himself and his team. I do not know how much time you have to present your brief. Maybe it is 20 minutes. This will leave 30 minutes for questioning. Go ahead, Mr. Shea.

Mr. Tom Shea (National President, Packaging Association of Canada): Thank you very much for inviting us to your standing committee, Mr. Chairman and members of the committee.

My name is Tom Shea, and I am the senior vice-president of the packaging Group of Somerville Belkin Industries Limited with corporate offices in Vancouver. I am also the national president of the Packaging Association of Canada. David Baldner is chairman of R. W. Packaging Limited, Winnipeg, and first vice-president of the Packaging Association. Mr. Maurice Mallette is vice-president of manufacturing, Avon Canada Ltd. Mr. Tom Lee is vice-president of materials management, Imperial Tobacco Limited. Both of these men are from Montreal and both are national directors of our association. And Mark Coulson is a quality systems manager with General Foods Inc. of Cobourg, Ontario.

The Packaging Association is much more than a group of people who make packaging. It is people who make packaging and use packaging. I will cover it more fully as we get into this brief.

All consumer packaging serves four functions: to contain, to protect, to transport and to sell its contents and thereby to inform the consumer. Firstly, no matter what its state, whether solid, liquid or gas, the product must be appropriately contained for transport and sale. It is also necessary to consider weight and density. For instance, nails and screws and other hardware items require strong packaging, whereas sponges need only lightweight, low-cost packaging. The physical state of the product often dictates how it will be contained for the marketplace. Secondly, the package must protect the product

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 12 juin 1986

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec—Est)): C'est avec le plus grand plaisir que je préside aujourd'hui cette séance du Comité permanent. Je viens de terminer mon mandat en qualité de président du Comité législatif sur le projet de loi C-91 sur les Enquêtes sur les coalitions.

M. Domm: Vous êtes très mal payé.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec—Est)): Oui. La journée a été longue et les deux derniers mois, avril et mai, ont été plutôt longs aussi. Il semble que la troisième lecture se fera sous peu.

Nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui les représentants de l'Association canadienne de l'emballage. Je vais demander à M. Tom Shea, président national, de se présenter et de nous présenter les personnes qui l'accompagnent. Je ne sais pas combien de temps vous avez prévu pour votre exposé. Vous pourriez peut-être vous limiter à 20 minutes ce qui nous laissera autant de temps pour la période des questions. La parole est à monsieur Shea.

M. Tom Shea (président national, Association canadienne de l'emballage): Monsieur le président, et membres du Comité, je vous remercie beaucoup de nous avoir invités à venir témoigner devant votre Comité permanent.

Je suis premier vice-président du groupe de l'emballage de la Société Somerville Belkin Industries Limited dont les quartiers généraux sont situés à Vancouver. Je suis également président national de l'Association canadienne de l'emballage. David Baldner, est président de la Société R.W. Packaging Limited de Winnipeg et premier vice-président de l'Association de l'emballage. M. Maurice Mallette est vice-président de la fabrication de la Société Avon Canada Limited. M. Tom Lee est vice-président de la gestion du matériel pour la société Imperial Tobacco. Ces deux personnes sont de Montréal et sont directeurs nationaux de notre Association. M. Mark Coulson est directeur des systèmes de qualité de la Société General Foods de Cobourg en Ontario.

L'Association de l'emballage ne regroupe pas uniquement des sociétés d'emballage. Nos membres sont des sociétés d'emballage et des personnes qui utilisent des emballages. Vous comprendrez mieux à mesure que j'avancerai dans mon exposé.

L'emballage des produits de consommation répond à quatre grands besoins, à savoir: le contenant, la protection, le transport et la vente du contenu. L'emballage joue également un rôle d'information. Quelle que soit la consistance du produit, qu'il s'agisse d'un solide, d'un liquide ou d'un gaz, il doit être emballé convenablement pour en permettre le transport et la vente. Il faut également tenir compte des aspects du poids et de la densité. Ainsi, les clous, les vices et autres articles de quincaillerie doivent être emballés dans des contenants beaucoup plus solides que les éponges, par exemple,

[Texte]

physically if it is susceptible to breakage or damage. You would never package eggs loosely in a cardboard box, nor sugar cubes in a box designed for egg cartons. Certain products likewise require other measures of protection against insects, bacteria, incorrect levels of gas or moisture transmission, and against pressures from inside or outside the container.

• 0950

The appropriate packaging for transportation may change a number of times during production, storage, sale, and then use of the product. Large corrugated containers which deliver materials may be the front-end line of transportation packages which end up as a single serving unit or a small recloseable container.

Finally, the package must promote and sell the product. The package does this by communicating the manufacturer's concept of his product, the quality, degree of utility or luxury and its unique features to the consumer. A good consumer package must be prominent, create immediate identification and sell. It must act as the buying trigger and meet all the needs of the consumer, recognizing that the average shopper will take only seven seconds to survey a shelf of products before making a purchase decision.

Good packaging represents the manufacturer's total view of his product and his market. A package must be consistent with the product because it becomes its image and its perception. It must be creative and show how the product will satisfy a need. In the marketplace, a high-class product needs a high-class package to express its worth or value. Poor packaging, whether in terms of designs or materials, implies that a manufacturing has less than the highest regard for his product and for the marketplace.

It is with all these complexities clearly in view that the Packaging Association of Canada represents its more than 2,000 members. It has done so since its inception in 1949. We are proud of a balanced membership across the entire packaging spectrum. Resource industries, suppliers, converters, consumers and recyclers are all part of our \$8 billion-a-year industry.

To both the consumer and industrial packaging sectors, PAC provides a focal point for information and leadership. We approach packaging as a fully integrated field of endeavour, encompassing the production of raw materials, their conversion into packaging materials, the labelling or printing of packaging, the linking of packaging and product, whether retail, industrial or institutional, the storage, transportation and distribution of the packaged product, and recovery or recycling of packaging materials.

[Traduction]

qui ne nécessite qu'un emballage léger et fort peu coûteux. L'emballage est choisi selon la nature du produit. En outre, le contenant doit protéger le produit contre le bris et autres dommages. On ne peut par exemple pas emballer des oeufs sans aucune forme de protection dans une boîte de carton ni des morceaux de sucre dans une boîte conçue pour le transport des oeufs. Et certains produits doivent être protégés contre les insectes, les bactéries, les gaz, l'humidité et les pressions exercées sur le contenant de l'intérieur ou à l'extérieur.

L'emballage correct d'un produit pour son transport peut changer plusieurs fois selon l'état où il se trouve, soit à la fabrication, à l'entreposage, à la vente et ensuite son utilisation. Par exemple, on peut utiliser les grands cartons ondulés pour le transport de certains objets que l'on finit par vendre à la pièce ou dans de petits emballages fermables.

Et enfin, l'emballage joue un rôle important au niveau de la promotion et de la vente du produit. Le fabricant y imprime les caractéristiques de son produit, la qualité, le degré d'utilité ou de luxe et ses éléments uniques. Tout cela pour le consommateur. Donc un bon emballage est un emballage que le consommateur remarque et identifie facilement. C'est l'emballage qui incite le consommateur à choisir un produit donné. Il doit donc répondre à tous les besoins du consommateur et tenir compte du fait que l'acheteur moyen ne prend que sept secondes environ pour examiner un rayon de produits avant d'arrêter son choix.

Un bon emballage montre la perception globale qu'a le fabricant de son produit et de son marché. L'emballage doit donc être conforme au produit car il en reflète l'image et la perception. Il doit également être créatif et montrer le besoin que le produit satisfait. Un produit de haut de gamme doit être vendu dans un emballage de haut de gamme pour en refléter la valeur. Un mauvais emballage, sur le plan du *design* ou du matériel, donne l'impression que le fabricant accorde très peu de valeur à son produit et au marché.

C'est donc dans ce contexte que l'Association canadienne de l'emballage représente plus de 2,000 membres. La situation n'a pas beaucoup changé depuis notre fondation qui remonte à 1949. Nous sommes très fiers de l'équilibre que nous avons réussi à maintenir parmi nos membres qui représentent toute la gamme des utilisateurs d'emballage. Notre industrie dont le chiffre d'affaires s'élève à quelque 8 milliards de dollars par année compte parmi ses clients l'industrie des ressources, des fournisseurs, des transformateurs, des consommateurs et des recycleurs.

Notre Association joue un rôle d'information et de leadership auprès des consommateurs et du secteur de l'emballage industriel. Nous considérons l'emballage comme une activité tout à fait intégrée qui englobe la production de matière première, leur transformation en matériaux d'emballage, l'étiquetage ou l'impression des emballages, l'établissement d'un lien entre l'emballage et le produit, dans les secteurs de la vente au détail, des industries et des institutions, pour l'entreposage, le transport et la distribution d'un produit emballé et

[Text]

On this last point, it should be noted that all packaging is inert, and just as none of it can contaminate the product it bears, neither does it harm the environment. Solid waste disposal nevertheless looms ever larger as a problem of the future. Hence, PAC is working very closely with all levels of government to develop more recyclable, reusable and easily disposable forms of packaging. Yet this is done against the backdrop of the four main functions of the package mentioned earlier.

Our association is truly national in its scope, representing businesses large and small from Newfoundland to British Columbia. We are, however, decentralized into chapters in the Atlantic provinces, Quebec, Ontario, the Prairies and British Columbia to best fulfil PAC's mandate. Members benefit from wide-ranging business contacts, professional seminars and workshops, communications, conventions, packaging competitions and trade shows. All of these serve our three goals of contributing to member companies' effectiveness, productivity and profitability.

Education and professional development are also elements vital to PAC's objectives. To create and use new technology successfully, packagers must have bench strength of informed, knowledgeable managers, supervisors and technicians. PAC's internationally acclaimed audio-visual packaging course joins with contemporary advanced seminars and workshops to provide a winning edge.

As well, our association is constantly working with more specialized trade associations. Their purview includes forest products, plastics, metal or glass and many user associations. PAC thus provides both the big picture and the co-ordinating focus for the packaging industry.

We work with institutes of higher learning to develop or expand packaging courses and curricula and to initiate technical apprenticeship programs. We are here today participating in yet another of our objectives—interacting with government for the betterment of the consumer, on behalf of the packaging industry.

More than at any other time, this is the age of participation and involvement. Sometimes suppliers and users of packaging face criticism which may not be founded on fact. Often, in light of the lack of understanding of the complex nature and objectives of packaging, the call goes out for even greater controls or more regulation. We are proud of our record of service to the industry, to the public, and to the government. Countless times we have provided solutions that were both

[Translation]

enfin, la récupération ou le recyclage des matériaux d'emballage.

Comme tous les emballages sont inertes de nature, ils ne peuvent contaminer les produits qu'ils renferment et ne sont pas nocifs pour l'environnement. Cependant, la destruction des déchets solides pose un problème sans cesse croissant pour l'avenir. Nous collaborons donc étroitement avec tous les paliers du gouvernement pour mettre au point un emballage qui soit mieux susceptible d'être recyclé, réutilisé et enfin, détruit. Mais nous ne pouvons pas pour autant écarter les quatre grands rôles de l'emballage que j'ai soulignés tout à l'heure.

Notre association est d'envergure nationale et représente des petites et des grandes entreprises de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Mais nous sommes décentralisés et comptons des sections dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique de manière à mieux nous décharger de notre mandat. Nos membres peuvent profiter de nos nombreux contacts professionnels, de nos colloques et ateliers professionnels, de possibilité de communication, de conférence, de concours d'emballage et d'exposition commerciale. Toutes ces activités nous aident à réaliser nos trois grands objectifs qui sont de contribuer à l'efficacité, la productivité et à la rentabilité de nos sociétés-membres.

L'éducation et le développement professionnels constituent également des éléments importants de nos objectifs. Les emballeurs doivent pouvoir compter sur des gestionnaires, des superviseurs et des techniciens compétents et bien informés pour développer et utiliser les nouvelles technologies. Nous offrons un cours audiovisuel qui a été applaudi à l'échelle internationale ainsi que des colloques et ateliers spécialisés pour donner à nos sociétés-membres un atout de plus.

En outre, nous collaborons étroitement avec d'autres associations professionnelles plus spécialisées comme par exemple dans les secteurs des produits forestiers, des plastics, des métaux et du verre et plusieurs associations d'utilisateurs. L'ACP sert donc le centre d'information et de coordination pour toute l'industrie de l'emballage.

Nous collaborons avec les institutions d'enseignement supérieur pour mettre au point et améliorer les cours et programmes d'emballage et mettre sur pied des programmes d'apprentissage technique. En outre, nous sommes venus ici aujourd'hui dans le cadre d'un autre de nos objectifs qui est de maintenir des relations avec le gouvernement de manière à améliorer la situation pour le consommateur et tout cela, au nom de l'industrie de l'emballage.

Nous vivons une époque assez unique au niveau de la participation et de l'engagement. Il arrive en effet que les fournisseurs et les usagers de produits d'emballage essuient des critiques qui ne sont pas fondées. Il arrive même qu'on réclame plus de contrôle ou de règlements parce qu'on comprend mal la nature et les objectifs complexes de l'emballage. Nous sommes très fiers des services que nous avons pu rendre à l'industrie, au public et au gouvernement. En effet, nous avons à maintes

• 0955

[Texte]

practical and reasonable, without there ever being a need to resort to legislation and regulation.

We very much welcome this opportunity today to address at least three areas of mutual interest. The Hazardous Products Act is one. Unlike many professional associations whose interests lie solely and singularly in the advancement of their members' vocation, the Packaging Association of Canada serves its members by serving the end users of packaging. The obvious group of end users comprises those who purchase at the retail level. Equally important, however, are users of packaged products consumed in industrial, institutional, export, and other levels. Our industry is best served when the users of packaging are satisfied and all feel that good value is obtained. Part of that satisfaction has to come from information that describes the proper and safe use of the product inside.

The Packaging Association of Canada has always supported both the intent and the spirit of the Hazardous Products Act. It would be contrary to everything we believe not to do so. However, because of the sheer volume of information on the package, covering the product's specific handling, storage, and chemical composition, we are most concerned that many consumers are losing the impact of the hazardous product warnings.

Consumer focus groups conducted by some of our member companies have shown conclusively that while consumers generally recognize the four warning symbols for flammable, explosive, corrosive, and poison, there is no appreciation whatsoever of the border shapes designed to denote the three levels of danger, warning, and caution. Still, the symbol usually directs the attention of the user to the signal word and accompanying warning phrase which is most appropriate.

It is not good enough to simply have a great quantity of useful information on a package; it must be in a useful format. For example, consider the size of the symbol. Did you know that the Pest Control Products Act, which deals with substances of equal hazard to those under the Hazardous Products Act, requires a symbol about one-third the size? Who can judge which is more effective? It is that kind of inconsistency which gives our industry unnecessary headaches. We want to be your partners in protection. We ask that you let our professionals work with you to provide the most effective measure of real protection and safety for the consumer.

You might have expected that we would come before you and complain that hazardous products legislation demands too much information. I want to share an example that proves otherwise, and I would be quick to add that it is one of a hundred we could have chosen. The product is called Poly

[Traduction]

reprises réussi à fournir des solutions pratiques et raisonnables sans qu'il soit jamais nécessaire de recourir à des textes législatifs.

Nous sommes très contents de cette occasion qui nous a été fournie aujourd'hui de traiter au moins trois domaines d'intérêt commun. Je pense en particulier à la Loi sur les marchandises dangereuses. Au contraire d'autres associations professionnelles dont le principal et unique intérêt est l'avancement de la profession de leurs membres, notre association dessert ces membres en desservant les utilisateurs de produits d'emballage. Bien sûr, les consommateurs au niveau de la vente au détail constituent le groupe le plus en vue. Mais il ne faut pas pour autant oublier les utilisateurs de produits d'emballage dans des secteurs comme l'industrie, les institutions, l'exportation et d'autres encore. Notre industrie est satisfaite quand les utilisateurs de produits d'emballage le sont aussi et que tout le monde estime avoir obtenu les meilleures valeurs pour son argent. Cette satisfaction découle en partie des renseignements qui décrivent l'usage approprié et sans danger du produit emballé.

L'Association canadienne de l'emballage n'a jamais cessé d'appuyer et l'intention et l'esprit de la Loi sur les marchandises dangereuses. Ce serait contraire à notre raison d'être que de penser autrement. Cependant, nous nous inquiétons beaucoup que de nombreux consommateurs ne fassent pas suffisamment attention aux avertissements de danger qui sont parfois un peu perdus dans toute la masse d'information fournie sur un emballage qui va de la manutention d'un produit à son entreposage et sa composition chimique.

Certaines de nos sociétés membres ont effectué des études auprès des consommateurs et sont arrivées à la conclusion que même si ces dernières générales reconnaissent les quatre grands symboles d'avertissement qui désignent le caractère inflammable, l'explosif, corrosif ou toxique d'un produit, personne ne semblait savoir que la forme de l'avertissement signifiait qu'il y avait soit un danger réel, soit un risque ou bien lorsqu'il fallait faire attention. Cependant, le symbole attire habituellement directement l'attention de l'utilisateur au mot clé et à la phrase d'avertissement qui est de plus appropriée.

Il ne suffit pas d'offrir toute une masse d'information utile sur l'emballage. Il faut également que le contenant soit d'un format utile. Prenons justement l'exemple de la taille du symbole. Saviez-vous que la Loi sur les produits anti-parasitaires qui régit des produits aussi dangereux que ceux visés par la Loi sur les marchandises dangereuses exigeait l'utilisation d'un symbole d'un tiers aussi important seulement? Qui est en mesure de déterminer ce qui est le plus efficace? C'est ce genre d'incohérence qui nous donne des migraines. Nous voulons vous aider à mettre au point des mesures de protection. Nous vous demandons simplement de laisser nos experts collaborer avec vous pour mettre au point des mesures de protection et de sécurité les plus efficaces qui soient pour le consommateur.

Vous vous attendez peut-être à ce que nous venions nous plaindre de ce que la Loi sur les marchandises dangereuses exige trop d'information. Je vais vous donner un exemple qui prouve le contraire et je m'empresse d'ajouter qu'il ne s'agit que d'un parmi tant d'autres. Le produit en question est le

[Text]

Super Strippa, and this is the package here. It is manufactured by Lepage's Ltd. It meets all of the regulations in terms of warnings, bilingualism, statement of quantity, and closure system. As required by the Hazardous Products Act, the package appropriately displays the prescribed symbol and level on the main display panel and certain required warnings on the side panel. It goes far beyond the regulations to protect and advise the consumer. The top surface, next to the closure, adds other serious warnings and even advises people with heart or lung problems not to use the product. The side panel gives detailed first-aid instructions in the event of contact with skin or eyes or accidental swallowing.

From an inspector's standpoint, compliance would have been sufficient, but from ours, protecting the consumer is the standard we must apply. Obviously this company feels that by going beyond the regulation you will have a better-informed consumer.

• 1000

The Packaging Association fully supports the government's initiatives and sensitivity in hazardous products legislation. For example, a recent change in policy places the onus for packaging system performance on the product manufacturer and not on the manufacturers of the various package components. That shows great common sense. Government and industry can and do work well together in the hazardous products area. We look forward to even greater participation in the future.

Mr. Chairman, while your invitation to appear today asks us to address the enforcement of Canada's metric policy, as an association our interest is more in the policy itself. We are essentially in accord with the present policy and would be compelled to resist any significant changes to it. The policy statement by the Minister of Consumer and Corporate Affairs some 17 months ago, which permitted side-by-side measurement and pricing information for food, fuel and household furnishing, was in our view long overdue.

Since the first discussion of expanding metrication began in the early 1970s, we have expressed the concern whatever conversion of measurement would occur would be unavoidably attached to the end price of the product. We are ever mindful of the consumer. In the strongest of terms I have always maintained the marketplace ultimately controls our industry. Now that countless millions of dollars have been spent across this land to convert machinery and systems to metric, PAC would strongly oppose any lessening of Parliament's will to maintain metric measure as the national standard.

[Translation]

Poly Super Strippa dont voici un contenant. Ce produit est fabriqué par la Société Lepage. L'emballage est conforme à tous les règlements sur les plans de l'avertissement, du bilinguisme, de la description de la quantité et du système des fermetures. L'emballage montre également le symbole et le degré prescrit sur le devant et l'avertissement prescrit sur le côté en conformité des dispositions de la Loi sur les marchandises dangereuses. Il va même au-delà des exigences du règlement pour ce qui est de la protection du consommateur et l'information fournie. En effet, on trouve sur le dessus, juste à côté de la fermeture, un autre avertissement de danger grave conseillant aux personnes ayant des problèmes cardiaques ou pulmonaires de s'abstenir d'utiliser ce produit. On trouve sur le côté les instructions nécessaires de premiers soins en cas de contact avec la peau ou les yeux ou d'avelement accidentel.

Du point de vue de l'inspecteur, l'application des dispositions du règlement aurait suffi. La protection du consommateur est cependant l'unique norme que nous appliquons. Cette société estime que si elle excède les limites du règlement, les consommateurs seront mieux informés.

L'Association canadienne de l'emballage appuie entièrement les mesures prises par le gouvernement dans le contexte de la Loi sur les marchandises dangereuses. Je pense en particulier à une modification qui a été apportée dernièrement à la politique en vigueur. Selon cet amendement, ce sont les fabricants des produits qui seront responsables du rendement de leur emballage et non plus les fabricants des divers éléments d'emballage. Je trouve cela tout à fait raisonnable. Le gouvernement et l'industrie peuvent très bien collaborer, et le font d'ailleurs, dans le secteur des marchandises dangereuses. Nous attendons avec beaucoup de plaisir une plus grande participation encore à l'avenir.

Monsieur le président, même si votre invitation d'aujourd'hui nous demandait surtout de nous pencher sur l'application au Canada de la politique sur le système métrique, nos intérêts vont bien au-delà de cette politique. Nous sommes assez en faveur de la politique actuelle et nous nous opposerions même à tout changement important. À notre avis, la déclaration qu'a faite le ministre de la Consommation et des Corporations il y a un an et demi pour autoriser l'utilisation des deux systèmes de poids et mesures et de comparaison des prix pour les aliments, le combustible et le mobilier, a beaucoup trop tardé.

Nous avons toujours dit, depuis qu'il a été question pour la première fois d'élargir l'application du système métrique au début des années 70, que nous craignons que la conversion à ce système n'entraîne une hausse quasi inévitable des prix à la consommation. Nous nous inquiétons toujours de la situation des consommateurs. Je n'ai jamais hésité à dire que c'est le marché qui contrôle notre industrie, au bout du compte. Maintenant que nous avons dépensé des millions de dollars au Canada pour transformer nos équipements et systèmes et les adapter au système métrique, nous nous opposons à ce que le Parlement diminue sa volonté de conserver le système métrique comme norme nationale.

[Texte]

We advanced our arguments for retaining imperial measure to the government of the day 10 years ago, but we were compelled to go metric for two reasons. It was the government's view consumers would better be able to compare the price of products if everything was divisible by 10. For example, if 10 grams cost \$10, then 1 gram would cost \$1. The purity of the argument has gone by the board because of soft metric conversion and hard metric sizes which are not in units of 10. No consumer can better determine a unit price when 25 grams of something costs \$3.80 than they could when a number of ounces cost a similar amount. Your regulations dictate package sizes in irregular numbers.

The second argument was the United States, our largest trading partner, was converting to metric in lock-step. You know full well we went metric and they did not and do not intend to.

At present, the members of our association have amortized the cost of the conversion to metric. The ultimate end cost to the consumer has again been stabilized. Any move back to another form of measurement would imbalance the natural relationship between the producer and the marketplace. In a reversal from metric, your constituency, the people of this country, would bear the extra cost with every measured product they purchased. We can readily anticipate their reaction.

In support of the legislation as it prevails at this time, PAC would resist further attempts to standardize or limit the size of the package. We know from experience size of package is controlled exclusively by the marketplace. If it does not serve a need it will not survive. We do not package to suit our profit or equipment, but in direct response to the customers' preference. For example, the nuclear family of a decade ago was composed of a mother, a father, and 2.4 children. It was to suit the demands of this family the giant economy size of products such as cereal and laundry detergent were provided. In the mid-1980s, Canadian society contains only 12% of this once-dominant family size. Most family units are now smaller, much smaller. They demand appropriately sized packages. Modern packaging reduces waste, uses less energy, adapts to a variety of cooking appliances, satisfies health-oriented lifestyle and responds to Canada's multicultural mosaic.

If the government 10 years ago had legislated the giant economy size as a standard, the public and the packaging industry would be wed to a consumer size for which there would be little or no demand today. It truly is the marketplace which dictates the size, shape and type of consumer packaging.

[Traduction]

Il y a 10 ans, nous avons fait connaître au gouvernement de l'époque nos arguments en faveur du maintien du système impérial. Mais deux raisons nous ont obligés à adopter le système métrique. En effet, le gouvernement estimait que les consommateurs seraient mieux en mesure de comparer les prix des produits si tous les montants étaient divisibles par 10. Ainsi, si 10 grammes coûtent 10\$, un gramme coûte 1\$. Cet argument cependant est tombé à l'eau à cause de la conversion de poids et mesures impériaux en mesures métriques, ce qui a donné des unités non divisibles par 10. Le consommateur n'est pas mieux en mesure de calculer le prix unitaire d'un contenant de 25 grammes qui coûte 3.80\$ qu'il ne l'était lorsqu'un nombre d'onces donné coûtait la même chose. Votre règlement prévoit des emballages de quantités fort irrégulières.

La deuxième raison est que les États-Unis, notre plus important partenaire commercial, a décidé de se convertir au système métrique en appliquant un programme très rigide. Vous savez très bien que nous nous sommes convertis et qu'eux ne l'ont pas encore fait et n'ont pas l'intention de le faire.

Les membres de notre association ont maintenant amorti le coût de notre conversion au système métrique. Encore une fois, la hausse des prix à la consommation s'est stabilisée. Tout autre changement déséquilibrerait la relation naturelle qui existe entre le producteur et le marché. Si nous retournons aux mesures impériales, les électeurs auront encore une fois à assumer le coût supplémentaire de tous les produits mesurés qu'ils achètent. Nous avons une bonne idée de ce que sera leur réaction.

Nous appuyons la loi actuelle et nous opposons à tout effort visant à normaliser ou à limiter la taille des emballages. Nous savons d'expérience que c'est le marché qui détermine la taille de l'emballage. Un produit qui ne répond pas à un besoin ne survit pas. Les emballages ne sont pas adaptés à notre poursuite des profits ou à notre équipement, mais correspondent plutôt à la préférence du client. Laissez-moi vous donner un exemple. Il y a une dizaine d'années, la famille nucléaire était composée d'un père, d'une mère et de 2.4 enfants. C'était donc dans le but de répondre aux besoins de cette famille typique que l'on a commencé à vendre des produits en format économique géant. Je pense en particulier aux céréales et au savon pour la lessive. Au milieu de la décennie actuelle, cette famille typique ne représente plus que 12 p. 100 de la société canadienne. La majorité des familles sont maintenant beaucoup plus petites. Elles ont donc besoin d'emballages plus petits. Les emballages modernes servent à réduire les déchets, consomment moins d'énergie, sont adaptés à divers appareils culinaires, satisfont à un style de vie axé sur la santé et répondent aux besoins de la mosaïque multiculturelle du Canada.

Si le gouvernement avait décidé il y a 10 ans d'adopter comme norme le format économique géant, le public et l'industrie de l'emballage resteraient pris avec un contenant qui n'a plus sa place aujourd'hui. C'est donc vraiment le marché qui détermine la taille, la forme et le type d'emballage à la consommation.

[Text]

• 1005

You might think it strange, but we do not support a proliferation of package sizes. Inexpensive consumer packages are the result of mass production. A proliferation of sizes and shapes leads to shorter, more expensive production runs, higher costs for shipping and warehousing and ultimately increased demand for shelf space at the retail level. A product which does not sell will certainly die at the hands of the marketplace. The same fate awaits an unpopular package size. Henry Ford demonstrated unequivocally decades ago, and we know well today, that profitability and efficiency are the ultimate benefits of identical production. Diversity results in neither.

Concerning the Consumer Packaging and Labelling Act, while our industry has generally come to accept the act as a fact of business life, we are still not able to rationalize the size of package specifications included, as I mentioned earlier. PAC has some empathy with the need to control vastly differing package sizes, but the reason for regulating such things as shampoo, deodorant, cologne, and peanut butter continues to elude us.

The regulated sizes are worse. In the metric measure, as noted, they are often soft and not in units of 10, thus defying easy price comparisons at the consumer level. For instance, peanut butter by regulation may only be sold in 250 gram, 375 gram, 500 gram, and 750 gram sizes. This completely defies unit-pricing comparison.

It may not be practical either from your side or ours economically to turn back the clock, but we urge you in the strongest terms not to arbitrarily establish any additional uniform sizes without broad consultation, certainly beyond the one consumer group and one organization of dealers provided in this act.

Many of our members have also expressed concern about the type size requirements in the regulation. If the sheer number of regulated statements and information continues to grow, it may become physically impossible to include everything at existing prescribed type sizes on the package or the container. We will address those in practical terms a little later in this presentation.

In another area, our association is generally pleased with the direction now being taken by the Department of Consumer and Corporate Affairs as it relates to declarations of net quantity. The proposed formulas seem to set more realistic guidelines and testing parameters, but as the consultation process continues, other areas of interest may still need to be heard from.

[Translation]

Vous allez peut-être trouver cela bizarre, mais nous ne sommes pas en faveur de l'existence de toute une gamme de dimensions d'emballage. La production en masse donne des emballages peu dispendieux. Avec toutes sortes de tailles et de dimensions, le contenant coûte beaucoup plus cher à fabriquer, à expédier et à entreposer et exige même plus de place sur les rayons aux points de vente. Un produit qui ne vend pas bien finira par disparaître du marché. Mais le même sort attend les contenants de dimension peu attirante. Henry Ford l'a prouvé sans aucune équivoque possible il y a des décennies, et nous savons très bien aujourd'hui que la rentabilité et l'efficacité sont les avantages ultimes d'une production identique. La diversité ne donne ni l'un ni l'autre.

Pour ce qui concerne maintenant la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits destinés à la consommation, même si notre industrie a fini par l'accepter, nous ne comprenons toujours pas les dimensions prévues, comme je l'ai dit tout à l'heure. Nous convenons qu'il est nécessaire d'empêcher une trop grande variété de dimensions, mais nous ne voyons vraiment pas pourquoi il serait nécessaire de réglementer l'emballage de produits comme les shampoings, les déodorants, les eaux de cologne et le beurre d'arachide.

Les dimensions réglementées sont encore pires. Comme nous l'avons déjà dit, les contenants métriques ne sont pas toujours en unités de dix, ce qui empêche le consommateur d'effectuer facilement la comparaison entre prix. Par exemple, le règlement prévoit que le beurre d'arachide ne peut être vendu qu'en contenant de 250 grammes, 375 grammes, 500 grammes et 750 grammes. Ce format empêche tout simplement la comparaison par prix unitaire.

Il n'est peut-être pas pratique, ni pour vous ni pour nous, de retourner en arrière. Je pense surtout bien sûr à la question économique. Mais nous vous incitons très fermement à ne pas adopter de nouvelles dimensions uniformes arbitraires sans avoir consulté tous les intéressés, et pas seulement un seul groupe de consommateurs et un seul groupe de fournisseurs comme le prévoit la loi.

Un grand nombre de nos membres nous ont également fait part de leurs préoccupations quant aux exigences relatives aux formats prévus dans le règlement. Si le nombre de règlements et de données prescrites continue de croître, il risque de devenir physiquement impossible de fournir toutes les données prescrites sur les emballages réglementaires. Nous allons traiter de cet aspect en termes un peu plus concrets au cours de notre exposé.

Pour changer de sujet, je dois dire que notre association est en général assez satisfaite de l'orientation que prend maintenant le ministère de la Consommation et des Corporations pour ce qui concerne les déclarations de quantité nette. Le processus de consultation n'est pas encore terminé, et d'autres groupes d'intérêt vont encore faire connaître leurs points de vue. Mais il semble que les formules proposées fournissent des lignes directrices et des éléments de contrôle beaucoup plus réalistes.

[Texte]

Finally, international trade negotiations are in the headlines every day and serve to keep in focus the ongoing competition between domestic and imported products. While the eventual outcome of these negotiations is unclear, the packaging industry simply asks for proper inspection and the appropriate levy or tariff and duty on all products arriving at our shores now.

The Canadian public as well as our industry can be justifiably proud of the quality and effectiveness of our packaging. At international competitions which look at all aspects of packaging, Canada consistently ranks among the top five countries of the world.

While no one denies the tragedy of massive food shortages in certain Third World countries, the availability of more effective packaging there would go some distance toward easing the suffering. The effectiveness of such packaging could be measured by preventing spoilage and thereby providing a shelf life appropriate to existing climatic conditions. Even more suitable, an effective closure mechanism would allow only portions of a container contents to be used at one time and preserve the rest. It would be of great benefit.

While the Canadian packaging industry may be more advanced by comparison, we have to adapt to stay competitive by reducing the amount of energy required to produce packaging, by providing the right size of package to reduce waste, and by appealing to ever-changing lifestyles. To do so is not altruistic but properly a corporate responsibility. In the absence of monopolies, the marketplace flourishes on free choice and unfettered competition. Failure to adapt quickly and effectively will leave companies stranded.

The Packaging Association of Canada provides the vital link between the manufacturers of packaging and the consumer by means of an early-warning system for package problems. Through any number of meetings, we invite consumers to call us with packaging difficulties. Without charge or prejudice, we will seek out that manufacturer, whether he is a member of our association or not, and attempt to rectify those situations.

Noted management psychologists identify uncertainty as the greatest problem facing the business world and all individuals in society today. We stated moments ago that free trade, with all its inherent uncertainties, is today's focal point. It can be said that no one knows where the issue will end up, what the impact will be on Canada and on its industries. Ambassador Simon Reisman does not know, the Prime Minister does not know, none of us knows.

[Traduction]

Enfin, les négociations sur les échanges internationaux font les manchettes tous les jours et nous aident à nous tenir au courant de la concurrence que se livrent les produits intérieurs et importés. Même si nous n'avons encore aucune idée de ce que vont donner ces négociations, nous vous demandons néanmoins d'appliquer des mesures d'inspection efficaces et d'imposer les droits ou tarifs appropriés sur tous les produits importés.

Le public canadien et notre industrie ont raison de s'enorgueillir de la qualité et de l'efficacité de nos emballages. Le Canada s'est toujours situé parmi les cinq meilleurs pays du monde à tous les concours internationaux d'emballage.

Les grandes pénuries d'aliments dans certains pays du tiers-monde sont une réalité que l'on ne peut nier. La disponibilité de produits d'emballage beaucoup plus efficace pourrait contribuer à soulager les souffrances de ces gens. En effet, un bon emballage empêche les pertes et permet une durée de vie d'un produit qui soit adapté aux conditions climatiques locales. Il est même possible de mettre au point un mécanisme de fermeture efficace qui permet l'utilisation d'une partie seulement d'un produit emballé permettant ainsi de conserver le reste. Ce genre d'emballage présente des avantages incalculables.

Même s'il nous arrive parfois de nous considérer comme un peu plus avancés dans le domaine, l'industrie canadienne de l'emballage doit s'adapter pour demeurer concurrentielle et réduire la somme d'énergie nécessaire pour fabriquer un emballage, calculer la bonne taille de manière à réduire les pertes et essayer d'offrir un emballage attirant qui soit adapté à un mode de vie sans cesse changeant. Il ne faut pas penser que nous procédons ainsi par altruisme. Il s'agit plutôt de notre responsabilité commerciale. Le libre choix, la concurrence illimitée et l'absence de monopole créent un marché prospère. Les sociétés qui ont des problèmes sont celles qui sont incapables de réagir rapidement et efficacement.

L'Association canadienne de l'emballage joue le rôle bien essentiel d'agent de liaison entre les fabricants d'emballage et les consommateurs grâce à son système de préalerte de problèmes d'emballage. Nous organisons toutes sortes de réunions et nous invitons les consommateurs qui ont des problèmes d'emballage à nous en faire part. Nous nous occupons de communiquer avec le fabricant, sans frais ou préjudice, qu'il soit membre de notre association ou non et essayons de régler le problème.

D'après certains psychologues spécialisés en gestion, l'incertitude serait l'un des plus graves problèmes du monde des affaires et des particuliers dans la société contemporaine. Nous avons dit il y a quelques instants que c'était le libre-échange et toutes les incertitudes que cela comporte qui font les manchettes aujourd'hui. Personne ne sait où les négociations mèneront et quelle sera l'incidence sur le Canada et ses industries. Personne ne sait, ni notre ambassadeur M. Simon Reisman, ni notre premier ministre, ni aucun d'entre nous.

[Text]

At this point, I would like to give you some examples of what I have been speaking about from various segments of the packaging industry. These identify just a few of our concerns. I will ask Mr. Tom Lee of Imperial Tobacco to address one of our concerns.

Mr. Orlikow: I do not like to interrupt, but as you know, Mr. Chairman, we are working on a very tight schedule. We have another delegation and I wonder if there is going to be time to ask questions.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): We should have at least 30 minutes. That will leave three more minutes to make your presentation. Is that enough for you?

Mr. Shea: If you would rather get into a question period, we could, but there are some rather explicit examples which might be of interest to you. We can proceed and some of these examples can be brought up during whatever question period you might have. Is that suitable?

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): It is up to you, Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, we have another delegation and the House starts to meet at 11 a.m..

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): Can you conclude within two minutes or so?

Mr. Shea: There is one presentation we would like to make, and it relates to small business in the packaging field. I would just ask David Baldner to say a few words from that side, then we could wrap it up.

Mr. David Baldner (First Vice-President, Packaging Association of Canada): Our company, RW Packaging, is located in Winnipeg and our sales are about \$9 million a year. We are packagers of liquids and powders for the consumer and industrial markets, and we are the most diversified packager in western Canada in terms of the kinds of products we package. I would like to cover three areas affecting our company, which are cost, what I have labelled clutter and implementation of regulations.

The first thing I would like to point out is that there is a definite difference between small companies and large companies when it comes to implementation of regulations. In my my company, we have rarely been able to pass any regulation costs along to the consumer, primarily because our volume runs are relatively small on each of our individual items. For example, in comparing Poly Strippa to a product we would manufacture, you would find their volumes are 100 times what ours are. So our cost of changing is the same, but our effective costs are greater and this reduces our ability to complete.

There are two types of costs. The first are hard costs, which include the costs of our artwork, design and plates. There are also soft costs, which include the cost to a company like ours to

[Translation]

Je vais maintenant vous donner quelques exemples de ce que je viens de vous expliquer. Ces exemples sont tirés de divers secteurs de l'industrie de l'emballage et serviront à illustrer certaines de nos grandes préoccupations. Je vais maintenant demander à M. Tom Lee de la société *Imperial Tobacco* de traiter de ces questions.

M. Orlikow: Je m'excuse de vous interrompre, mais vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le président, que nous avons un programme très chargé. Nous devons rencontrer encore un autre groupe de témoins, et je m'inquiète de savoir si nous aurons le temps de poser des questions.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Nous avons environ 30 minutes. Il vous reste encore trois minutes pour terminer votre exposé. Cela vous suffira-t-il?

M. Shea: Si vous préférez, nous pourrions immédiatement passer à la période de questions. Mais je pensais vous donner quelques exemples concrets qui vous seront sans doute fort utiles. Nous pouvons cependant commencer la période de questions, et ces exemples pourront toujours être donnés dans le cadre de la période des questions. Cela vous convient-il?

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Tout dépend de vous, monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, nous devons accueillir une autre délégation de témoins, et la Chambre commence ses travaux à 11 heures.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Pensez-vous pouvoir terminer en deux minutes environ?

M. Shea: Il y a quelque chose que je tiens à souligner qui concerne la petite entreprise dans le secteur de l'emballage. Je vais demander à David Baldner de vous donner quelques précisions, et nous pourrions ensuite conclure.

M. David Baldner (premier vice-président, Association canadienne de l'emballage): Notre société, la *RW Packaging*, est sise à Winnipeg. Nos ventes s'élèvent à quelque 9 millions de dollars par année. Nous emballons produits liquides et en poudre pour les consommateurs et le marché industriel, et nous sommes la société qui emballe la plus grande variété de produits dans l'ouest du Canada. J'aimerais vous parler de trois grands domaines qui ont une incidence sur notre société. Il s'agit du coût, de ce que j'appelle le fouillis, et de l'application du règlement.

Laissez-moi commencer par signaler qu'il existe une distinction importante entre les petites et les grandes entreprises pour l'application de la réglementation. Ainsi, il est très rare que ma société ait pu transférer le coût des règlements aux consommateurs, surtout du fait que notre volume de production de chaque article est assez peu important. Si vous voulez comparer au *Poly Strippa*, mettons que nous produisons 100 fois moins que ces gens-là. La conversion nous coûte tout aussi cher, mais nos coûts réels sont supérieurs, et cela réduit notre capacité de faire concurrence.

Il y a deux genres de coût. Les premiers sont les coûts durs, qui comprennent l'art commercial, la conception et la plaque. Il y a aussi des coûts mous, dont les coûts liés à l'application du

[Texte]

meet the regulations being produced in Ottawa or by the provinces. Those costs are a very big burden to a company which is making roughly \$9 million a year or less.

In the case of the Consumer Packaging and Labelling Act, although our employees and myself agreed with it in principle, it did cost our company during the implementation process. At a time when our sales were around \$4 million, it cost us \$50,000 to implement that legislation. I am just pointing that out simply to give you an idea of what it does to a small company.

• 1015

I will not spend very much time on the subject of clutter control. We have labels like the one here. We have many examples. If we start adding much more to what we have here it becomes very difficult to maintain any size of print that the consumer will be able to read without having magnifying glasses on the label.

The third point is that of implementation. I would just like to do two things: to describe a couple examples of our personal experience, and secondly to make some recommendations that could be worthwhile to the committee.

The initial regulations for the package for this particular product, the penta wood preservative, were developed by the Department of Consumer and Corporate Affairs. Within a year and a half, the Department of Agriculture took that package over and reregulated what was to go on the package. Our company wrote off \$2500 worth of labels—which nobody seemed to be concerned about—because of the changes in the jurisdiction regarding who had control over this product. After we finished that, the Ontario government got involved. For over a year we could not ship our product into northwestern Ontario.

Right now, it takes us anywhere from six months to a year to get a pest control products number on any product we produce. We get very, very little help from Ottawa when we want to get a new product off the ground. We have had difficulty with the interpretation of regulations basically because of inspectors. One example is the Food and Drug Administration. As the inspectors change, sometimes their thoughts as to how the regulations should be implemented change. We have written off numerous labels in our household drug division simply because we have had to go out and make complete changes on our packages because of a different interpretation by a different inspector.

In the last week we produced this label, which . . . indicated we had to say on our label that the fluoride iron content was less than 0.05 parts per million. For the life of me, I cannot figure out why it is on there, because it may be 0.05 today, but because fluoride is in the water naturally and is actually added to the water systems, we simply take it out in producing our water. If it changes to 0.07 parts per million, or 0.03, we are not sure what direction we should take.

[Traduction]

règlement fédéral ou provincial. Ces coûts constituent un très lourd fardeau pour une société dont le chiffre d'affaires ne s'élève qu'à quelque 9 millions de dollars par année ou moins.

Même si mes employés et moi-même sommes d'accord avec les objectifs de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, son application nous a coûté très cher au début. Nous avons dû dépenser quelque 50,000\$ pour appliquer cette loi à un moment où notre chiffre d'affaires ne s'élevait qu'à 4 millions de dollars. Je tenais simplement à vous expliquer ce qu'il en est pour une petite société.

Je ne veux pas trop m'étendre sur le sujet du fouillis. Nous avons des étiquettes comme celle-là. Il y en a même plusieurs exemples. Si nous ajoutons plus d'information, il sera difficile de conserver un caractère d'imprimerie que les consommateurs pourront lire sans l'aide d'une loupe.

Passons maintenant à la question de l'application du règlement. Voici ce que je vais faire: je vais commencer par vous donner quelques exemples tirés de notre expérience personnelle et ensuite formuler des recommandations qui pourraient être utiles au Comité.

C'est le ministère de la Consommation et des Corporations qui a élaboré le premier règlement sur l'agent de préservation penta pour le bois. Eh bien, en un an et demi, le ministère de l'Agriculture a repris cet emballage et déterminé l'information qui devait figurer sur le contenant. Notre société a perdu pour 2,500\$ d'étiquettes, ce qui n'a semblé inquiéter personne. Ces pertes étaient attribuables aux changements de compétence, uniquement. Peu après, c'est le gouvernement de l'Ontario qui a décidé de s'en mêler. Pendant plus d'un an et demi, nous n'avons pu expédier notre produit dans le nord-ouest de cette province.

A l'heure actuelle, il faut un an et demi pour obtenir un numéro pour tous les produits antiparasitaires que nous fabriquons. Nous recevons très peu d'aide d'Ottawa pour nos nouveaux produits. Nos problèmes d'interprétation du règlement sont surtout attribuables aux inspecteurs. Prenons l'exemple de l'administration des aliments et drogues. Chaque inspecteur a sa propre interprétation du règlement. Notre division des drogues ménagères a perdu beaucoup d'étiquettes à cause des nombreux changements que nous ont imposés des inspecteurs différents.

Nous avons produit la semaine dernière une étiquette . . . En fait, on nous avait demandé de préciser sur notre étiquette que la teneur en fer fluoré était inférieure à 0,05 partie par million. Je ne comprends pas du tout pourquoi on nous a imposé cela. En effet, le taux de fluor peut être de 0,05 partie aujourd'hui parce qu'il s'agit d'un élément qui se trouve à l'état naturel dans l'eau et que l'on ajoute même à l'eau, mais nous n'avons qu'à le retirer. Mais nous ne savons vraiment pas ce qu'il nous faudrait faire si le taux passait à 0,07 partie par million ou 0,03 partie par million.

[Text]

The transportation of dangerous goods, which is really a sister regulation of the Hazardous Products Act as far as our company is concerned, is costing our company \$20,000 annually. That is the cost of putting labels on the outside of cartons. We cannot have the cartons printed because the regulations say we must use labels as opposed to printing the cartons. For a company our size, \$20,000 is a tremendous amount of profitability.

My recommendations, in summary, would be to regulate with caution, because especially small and medium-sized businesses do not always have the ability to pass these things along to the consumer. It has a major impact on our ability to compete. Second, we appreciate all the advance notice we can get. In a small company, sometimes you have a lot more packaging materials that in effect have to get written off because of your turnover. Thirdly, perhaps your committee could consider in some way, shape or form, helping small business with the cost of implementation. I think it would keep our small and medium-sized manufacturers a little more healthy. I thank you for the opportunity to present that on behalf of my company.

Mr. Shea: Mr. Chairman, I really do not think we are abusing our time period here. One of the subjects that was being discussed at a point in time was the standardization of packaging. So that everybody understands the problems with standardization, I am going to ask Mr. Coulson, who has some specific examples of serial packaging in this particular case, to show you the complexities of standardization of packaging.

• 1020

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Québec East)): We reduced our question period time. I think it is better to leave the members to ask questions.

Mr. Shea: If we have the time, we would appreciate having the opportunity.

In summation, then, I would say there are very few industries as dynamic as the packaging industry. The technological advances in the past 10 years will be even more dynamic in the next decade. Our purpose in appearing here today is to form a working relationship with you as a committee of Parliament. Our industry is confronted with a myriad of acts and regulations to which it must comply. Almost every department of this government sets standards and regulations for packagers. Often those are not consistent. As if this was not enough, the provinces and many municipalities have more regulations of their own. PAC looks forward to working with the Hon. Ray Hnatyshyn as he faces the challenge of overlapping and overregulation.

The Packaging Association of Canada provides a forum and a focus through which the diverse activities of our 700 member companies can be co-ordinated. This co-ordination is both cost-effective and time-saving. It is our observation that there is no unifying government structure that understands the negative complexities of counterproductive legislation and regulation.

[Translation]

La Loi sur le transport des marchandises dangereuses est étroitement liée à la Loi sur les marchandises dangereuses, d'après nous. L'application des dispositions de ces tests législatifs nous revient à 20,000\$ par année. C'est en effet ce que cela nous coûte pour apposer des étiquettes sur l'extérieur des boîtes. On ne peut rien imprimer sur ces cartons puisque le règlement précise qu'il doit s'agir d'étiquettes. Vous savez, pour nous, 20,000\$ cela représente pas mal de profit.

Je vous recommande donc de faire preuve d'énormément de circonspection au moment d'adopter un règlement parce que les petites et moyennes entreprises n'ont pas toujours les moyens de transférer ces coûts au consommateur. Tous ces règlements ont une incidence considérable sur nos capacités de concurrence. Deuxièmement, nous vous saurions gré de nous donner autant de préavis que possible. Il arrive parfois qu'une petite société ait beaucoup plus de contenants d'emballage qu'elle n'en peut amortir à cause de son taux de roulement. Le Comité pourrait peut-être envisager un moyen quelconque d'aider les petites entreprises à assumer les coûts de l'application des règlements. Cela nous permettrait de survivre un peu mieux. Je vous remercie de m'avoir invité à vous faire part du point de vue de ma société.

M. Shea: Monsieur le président, je ne pense pas que nous n'ayons abusé. On a déjà en effet abordé la question de la normalisation des emballages. Tout le monde comprend donc maintenant les problèmes que pose la normalisation des emballages. M. Coulson va maintenant vous donner quelques exemples concrets de la complexité de la normalisation des contenants d'emballage.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Nous avons réduit notre période de questions. Il vaudrait peut-être mieux maintenant laisser les députés poser leurs questions.

M. Shea: Mais si c'était possible, nous vous saurions gré de nous le signaler.

En conclusion, on peut dire, je pense, que notre industrie est l'une des plus dynamiques. Je suis persuadé que nous réalisons au cours de la prochaine décennie encore plus de progrès technologiques qu'au cours de la dernière. Nous sommes venus témoigner devant vous aujourd'hui surtout pour établir une relation de travail avec le Comité. Notre industrie est assujettie à toutes sortes de textes législatifs et règlements. Presque tous les ministères du gouvernement établissent leurs propres normes et règlements pour les emballeurs. Il arrive même qu'il y ait des problèmes de cohérence. Et comme si cela ne suffisait pas, certaines provinces et municipalités adoptent également des règlements. C'est avec le plus grand plaisir que notre association collaborera avec l'honorable Ray Hnatyshyn qui devra relever le défi que présente tous ces chevauchements et cette surréglementation.

L'Association canadienne de l'emballage sert de centre de coordination pour nos 700 sociétés membres. Cette activité est aussi rentable qu'efficace. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'existe aucune structure gouvernementale unificatrice apte à comprendre l'incidence négative des problèmes que présentent des lois et règlements contre-productifs. Comme on

[Texte]

As you have heard first-hand today, a single package product can run afoul of non-parallel and inconsistent regulations administered by Agriculture Canada, Transport Canada, Health and Welfare Canada, Environment Canada and the Minister of Consumer and Corporate Affairs.

PAC recommends in the strongest possible terms that your committee become the co-ordinating body for all the regulations that relate to packaging. We have a fine track record and are recognized across the country as a conduit for solving problems, certainly on behalf of our membership constituency, and also for the public and for the government. Our association is eager to join with you in a new partnership for the betterment of all Canadians, whom we both serve. Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Québec East)): Thank you, Mr. Shea. Mr. Rompkey?

Mr. Rompkey: Thank you, Mr. Chairman. I want to congratulate the association for a very comprehensive brief and for the obvious positive intent with which they have come before us in the desire to form a liaison and to work with government. I think it is very positive.

I was going to ask them where they stood on the current national debate that is sweeping the country as to whether or not there really are two scoops of raisins in a package of Kellogg's Raisin Bran. You are either in the Lorne McCuish granddaughter school of thought or you are in *The Toronto Star* three-star reporter school of thought as to whether there are actually two bona fide scoops, not just egg-cup scoops, but real scoops.

Now, if you want another scoop that you want to throw into the hopper here, I would be glad to—

Mr. Shea: No thank you.

Mr. Rompkey: Since you are packaging, I really thought you should come out and take a position on what is turning into a great national debate. But you do not.

Mr. Shea: I think it is the way you want to interpret any situation.

Mr. Rompkey: I did not want to box you in on the question.

Mr. Shea: You are doing a good job.

Mr. Rompkey: Let me get into the metric policy. We have heard from consumer groups who feel there is some confusion and some hardship on the part of consumers. You say you are essentially in accord with the present policy and would be compelled to resist any significant changes to it. Yet the present policy allows both metric and imperial or metric and other forms of measurement on the same package. Some people feel this leads to some confusion in the minds of the consumer and that companies can use the variety and the options of what kind of measurement they put on the package to their advantage and to the disadvantage of the consumer. A certain price per milligram might be considerably different from a price per ounce, for example, and so on.

[Traduction]

vous l'a décrit aujourd'hui, un simple produit d'emballage est susceptible d'être contraire à toutes sortes de règlements incohérents et non normalisés qui relèvent d'Agriculture Canada, Transport Canada, Santé et Bien-être Canada, Environnement Canada et Consommation et Corporation.

Notre association vous incite fermement à servir d'organisme de coordination pour tous les règlements régissant les emballages. Nous sommes reconnus comme étant l'organisme le mieux susceptible de résoudre les problèmes pour nos membres, le public et le gouvernement. Notre association est fort désireuse de collaborer avec vous pour améliorer la situation pour le grand public que nous desservons tous deux. Je vous remercie beaucoup.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Merci, monsieur Shea. Monsieur Rompkey?

M. Rompkey: Merci, monsieur le président. Je tiens à féliciter votre association de ce mémoire fort exhaustif et de votre attitude bien positive pour ce qui est de créer des relations de travail. C'est une proposition assez emballante.

J'aimerais bien connaître votre position dans ce grand débat national qui consiste à déterminer s'il y a vraiment deux pelletées de raisins dans une boîte de *Raisin Bran* de Kellogg. Vous avez le choix entre l'école de pensée de la petite-fille de Lorne McCuish ou de l'école de journalisme de trois étoiles du *Toronto Star*, à savoir s'il y a vraiment deux pelletées de raisins par boîte ou alors la valeur de deux coquetiers.

Si vous voulez que j'ajoute encore de l'eau à votre moulin, cela me fera le plus grand plaisir.

M. Shea: Non merci.

M. Rompkey: Mais puisque vous êtes des emballeurs, je pensais vraiment que vous prendriez position dans ce grand débat national. Mais il semble que non.

M. Shea: C'est une question d'interprétation.

M. Rompkey: Ne craignez rien, je ne cherche pas à vous mettre en boîte.

M. Shea: Vous n'êtes quand même pas loin de réussir.

M. Rompkey: Passons maintenant à la question de la politique sur le système métrique. Certains groupes de consommateurs estiment que cette politique leur crée trop d'ennuis et de difficultés. Vous dites que vous appuyez la politique actuelle et que vous êtes contre toute modification. Cependant, la politique actuelle autorise l'utilisation du système métrique et impérial, ou du système métrique et un autre système sur le même emballage. D'aucuns trouvent que cela crée de la confusion chez les consommateurs, et que les sociétés peuvent très bien se servir à leur avantage et au désavantage des consommateurs de toutes sortes de mesures. Ainsi, le prix d'un milligramme d'un produit donné peut être très différent du prix d'une once.

[Text]

• 1025

I wonder if you wanted to elaborate on that and whether you feel the present policy is fair to both producers and consumers. I appreciate what you say about not going metric, but the reality is that we went metric. You also say at the bottom of page seven that any move back to another form of measurement would again imbalance the natural relationship between the producer and the marketplace, and yet it seems to me that we have moved to water down what was a metric system.

Mr. Shea: Sir, I think that what we actually call soft metric was taking imperial measure and just doing the metric conversion to it without any dramatic change in the capacity factor of a package. There were some packages that changed dramatically when we went to a litre of milk instead of an imperial quart, which was 40 ounces, and in round terms it is roughly 35 fluid ounces which is a litre in broad terms.

In general, the soft metric has been less of a problem or a cost problem to the packaging industry than a hard metric situation. If I might suggest, the confusion might lie in yours and my generation, but I do not think the generations now being taught metric in the schools today will find a problem ten years from now.

I guess one of the reasons we address our position on metric is because we are at metric, and we have been teaching metric in our schools. Why change it? It may be a bit baffling or frustrating to you and me at times, but I am sure we can work ourselves around it. If we are building the country for the future, then the young people are the future and they certainly will understand it.

Mr. Rompkey: Yes, but the complaint of consumers is that you can really use either. The producer could use the present policy of having an option between metric and another system to their advantage by pricing, or in the pricing mechanism. In other words, if it looked as if you put something on in metric with a certain price, it could be quite different from putting something on in imperial measure at a certain price. You could use the lower price to the producer's advantage. I do not know if I am making myself clear but this is the kind of—

Mr. Shea: I would assume that maybe you are talking at the retail level. I think there has been a move by a large number of the supermarkets to use both; I noticed just the other day in the meat section of one of the major supermarkets, they quoted a price per pound or they quoted a price per kilogram. I think that is being done in a lot of areas. It is not a compulsory situation, but in most cases comparison pricing is done in a lot of retail markets. It is on the baseboard, under the facing that they give you the price per ounce or the price per gram as a relative number.

Mr. Rompkey: You also talked about free trade, and you said international trade negotiations are in the headlines every day, that ambassador Simon Reisman does not know where it is going to end up, the Prime Minister does not know where it is going to end up, and nobody does. There are people who share those views. Is free trade going to be good for you or not good for you?

[Translation]

D'après vous, la politique actuelle est-elle juste tant pour le producteur que pour le consommateur? Je comprends très bien votre point de vue pour ce qui est de la conversion au système métrique, mais il faut tenir compte de la réalité. Nous nous sommes convertis. Vous dites également au bas de la page 7 que la reconversion créerait un déséquilibre entre le producteur et le marché. Il me semble cependant que nous avons quelque peu atténué le système métrique.

M. Shea: En fait, en adoptant le système métrique mou, nous nous sommes contentés de convertir les mesures impériales en unités métriques sans changer les dimensions des contenants. Il y a des contenants qui ont beaucoup changé. Prenons le cas du litre de lait par opposition à la pinte impériale, qui était de 40 onces. Le litre ne contient que 35 onces liquides.

Cette forme de conversion a été beaucoup moins compliquée et coûteuse pour l'industrie de l'emballage. Votre génération et la mienne seront sans doute les dernières à se trouver perplexes face à tous ces changements. Je doute que les générations qui apprennent le système métrique à l'école aujourd'hui aient des problèmes dans dix ans.

Si nous nous inquiétons de cette situation c'est que nous utilisons maintenant le système métrique et qu'on l'enseigne dans nos écoles. Alors pourquoi changer de nouveau. C'est peut-être un peu compliqué pour vous et moi, mais nous arrivons toujours à nous en tirer. Pensons plutôt à l'avenir. Je doute que nos jeunes aient des problèmes.

M. Rompkey: Les consommateurs se plaignent surtout du fait que les deux sont utilisés. Le producteur peut profiter de la possibilité d'utiliser l'un ou l'autre système au niveau de ces prix. Il y a bien sûr une différence entre le prix d'une unité métrique et celui d'une unité impériale. Le producteur pourrait très bien utiliser le prix le plus bas à son avantage. Je ne sais pas si vous me comprenez, mais . . .

M. Shea: Je suppose que vous parlez de la vente au détail. Un grand nombre de supermarchés ont décidé d'utiliser les deux mesures. J'ai remarqué dernièrement dans le rayon de la viande d'un grand supermarché que les prix étaient annoncés pour les deux mesures. J'ai l'impression que c'est assez courant. Il n'existe aucune obligation à cet égard, mais il y a beaucoup de marchés au détail qui offrent les deux. Les prix se trouvent bien affichés au tableau prévu à cet effet et sont annoncés à tant l'once ou tant le gramme.

M. Rompkey: Vous avez également abordé la question du libre échange. Vous avez dit que les négociations internationales dans ce secteur faisaient les manchettes aujourd'hui, que notre ambassadeur, M. Simon Reisman, ne savait pas ce que tout cela allait donner pour nous, le premier ministre non plus ni personne, en fait. Certaines personnes partagent cet avis. J'aimerais savoir si vous pensez que le libre échange présentera un avantage ou un inconvénient pour vous.

[Texte]

• 1030

Mr. Shea: You can get conflicting opinions in any step of society today as to whether it is good or bad. I guess what we are really addressing here under the free trade situation is supposing the U.S. does have an option to come into this market on a free trade basis, are we going to demand of a U.S.-based company that they comply with all the labelling act regulations that a Canadian company has to do relative to bilingualism, to . . . ? It is one thing to have free trade. At the same time, if we have to have different regulations to comply with the Canadian government rules and regulations, will the U.S. supplier have to meet those same regulations coming across the border?

Mr. Rompkey: How do the U.S. regulations compare with ours?

Mr. Shea: Well, they are not as stringent as we are—and rightfully so, and we all respect that we are pleasantly different in that we have the bilingual factor. I think some of our listings of ingredients are a little more severe than the Americans, but from that term I guess bilingualism must be the biggest problem we are faced with. They are not required on the Hazardous Products Act . . . as stringent as we are.

Mr. Rompkey: So that if free trade were to come and there was an even flow across the border and a level playing field, as it were, it seems to me from what you are saying that Canada would have to modify its present standards, which would mean a cutback in some of the safety standards or protection standards or whatever. In other words, there is going to be a trade-off, it seems to me, from what you are saying—

Mr. Shea: Or they would demand that products coming in here meet our regulations.

Mr. Rompkey: That is right.

Mr. Shea: In which case, the free trade might not be free trade.

Mr. Rompkey: Yes, but I just want to address this difficulty because I think it is a very interesting one and a very important one. If there is going to be the level playing field, then we are going to have to cut out some of the lines we have drawn on the playing field, we are going to have to come back a few yards, if you use the football analogy, from what we have gained in terms of safety and protection. Is this a fair statement?

Mr. Shea: It is a fair statement. On the basis also that when people talk free trade in this country, we think more of the broad issue, whether it be lumber or our resource situation. When we get right down to specific consumer products, I do not think it is being addressed.

Mr. Rompkey: You see, because Canadians are asking for more of that. We heard from a consumers' umbrella group from Quebec the other day, which has wide support across Canada—almost 100 organizations—which want the ingredients of wine spelled out on the labels, for example. There have been certain instances lately where toxins in wine have been found to create health hazards.

[Traduction]

M. Shea: Chaque couche de la société vous donnera un avis différent. Il est assez facile de résumer la grande question de l'heure. Tout le monde se demande, si nous avons un accord de libre-échange avec les États-Unis, si les sociétés américaines seraient tenues de se conformer aux mêmes lois et règlements sur l'étiquetage que les sociétés canadiennes. Je pense en particulier à la question du bilinguisme. C'est une chose que d'avoir un accord de libre-échange. Mais si nous devons avoir des règlements différents pour se conformer au règlement canadien . . . Les fournisseurs américains devront-ils appliquer ces règlements?

M. Rompkey: Y a-t-il de bien grandes différences entre les deux?

M. Shea: Le règlement américain n'est pas aussi sévère que le nôtre, que je considère bien supérieur. Nous avons également la différence, fort agréable d'ailleurs, du bilinguisme. En outre, nos listes d'ingrédients sont peut-être plus strictes que celles des Américains. En ce qui me concerne, je pense que le bilinguisme est le plus gros problème. Qui plus est, leur loi sur les marchandises dangereuses sont plus souples que les nôtres.

M. Rompkey: Si donc nous concluons un accord de libre-échange et qu'il n'y avait aucune barrière, ni d'un côté ni de l'autre, aucune restriction, vous voulez dire que le Canada devrait réduire quelque peu ses normes actuelles de sécurité ou de protection. En d'autres termes, si nous devons faire un compromis, dois-je conclure, d'après ce que vous dites . . .

M. Shea: Ou alors ils exigeraient que les produits importés soient conformes à nos règlements.

M. Rompkey: C'est juste.

M. Shea: Cela veut donc dire que le libre-échange ne serait pas aussi libre que cela.

M. Rompkey: Je tiens beaucoup à discuter de cet aspect, car c'est un problème très complexe. S'il n'y a aucune restriction, il nous faudra abolir celle qui existe déjà et nous devrons revenir un peu sur nos pas en ce qui concerne la sécurité et la protection. C'est bien cela?

M. Shea: Tout à fait. Vous savez, quand on parle de libre-échange au Canada, on pense beaucoup plus au bois d'œuvre ou aux ressources. On laisse peut-être un peu trop de côté des produits de consommation bien précis.

M. Rompkey: C'est peut-être parce que les Canadiens sont plus exigeants. Nous avons rencontré dernièrement à Québec, une association de groupes de consommateurs qui reçoit énormément d'appui à travers le Canada. Cette association représente quelque 100 groupes. Ces gens demandent qu'on appose sur le bouteilles de vin une liste des ingrédients. C'est sans doute parce que l'on a trouvé dans le vin des taux de toxine suffisants pour créer un danger pour la santé.

[Text]

Mr. Shea: Yes.

Mr. Rompkey: And so consumers are asking for more protection, rather than less. Now, if we are going into a free trade situation and you are at a disadvantage with your American competitors, it seems to me that there is a real conflict between the needs and wishes of consumers for greater protection and your need for clear competition.

Mr. Shea: Yes, I think that is a fair statement, sir.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): Okay. Mr. Orlikow, are you ready?

Mr. Orlikow: You have indicated your support for the Minister and the government's policy on metric and its relationship to continued use of imperial. You know, of course, that the Consumers' Association and other organizations have indicated that they feel this is very confusing, that it makes it very difficult for consumers to do a price comparison and so on. Are you not concerned about that?

• 1035

Mr. Shea: I think the responses I gave previously relative to the regulations demand metric appear on all packaging at the moment. They do not demand imperial appear on all packaging. If there were some interest to want to reduce the confusion, we could require both of them being put on. I am not sure I would want to support that.

Mr. Orlikow: You realize if I go to the supermarket and I look at the meat or the vegetables or the food . . . They are living up to the law on regulations, but they are telling the customer the price of hamburger is so much a kilogram and so much a pound. Some other store may just have the one price. It becomes almost impossible for the consumer to price compare unless he has a little pocket calculator.

Mr. Shea: I appreciate what you are saying. However, again . . .

Mr. Orlikow: Do you not agree the consumer should have the ability to make a reasoned choice?

Mr. Shea: I think if we went back 10 years you would find all those arguments were put forth at that time. The confusion is because we were educated under the imperial system . . . We older people particularly have trouble doing the conversion. As I responded before, I think it is a short-term situation.

Mr. Orlikow: I watched. My wife does that every day.

Mr. Shea: So does mine. I think there is probably less confusion today. When they go to the gas tank, I do not think anybody thinks about putting in 10 gallons of gas. They have accepted litres are the measurement of gas. I think the dairy industry . . . A litre of milk is an accepted package size.

Mr. Orlikow: I am talking about where you still have two different measures. It is confusing.

Mr. Shea: It will continue to be confusing for another generation.

[Translation]

M. Shea: Oui.

M. Rompkey: Donc les consommateurs demandent plus de protection et non moins. Si nous concluons un accord de libre-échange et que nous nous trouvons désavantagés par rapport à nos concurrents américains, il me semble qu'il y aura un véritable conflit entre les besoins et les désirs des consommateurs pour ce qui est de leur protection et votre besoin de lutter, de concurrence.

M. Shea: Oui, c'est vrai, monsieur.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec—Est)): Très bien. Monsieur Orlikow, êtes-vous prêt?

M. Orlikow: Vous avez dit que vous étiez en faveur de la politique du ministre et du gouvernement pour ce qui concerne le maintien du système métrique avec le système impérial. Vous n'êtes sans doute pas sans savoir que l'Association des consommateurs et d'autres organismes semblables nous ont dit qu'ils trouvaient cela très gênant et que cette politique empêche même presque le consommateur de comparer les prix. Cet aspect ne vous préoccupe-t-il pas?

M. Shea: J'ai déjà dit auparavant que le règlement exigeait que les mesures métriques figurent sur tous les emballages à l'heure actuelle. Il n'est pas cependant nécessaire de donner des mesures impériales. Il serait possible, au besoin, d'exiger que les deux figurent. Je ne serais pas nécessairement d'accord avec cette position.

M. Orlikow: Vous savez, quand je vais au supermarché et que je regarde la viande, les légumes ou les autres aliments . . . La loi et les règlements sont bien appliqués. Mais on annonce le prix de la viande hachée à tant la livre ou tant le kilo. Il y a des magasins qui n'affichent qu'un seul prix. C'est à peu près impossible pour le consommateur de comparer les prix à moins d'avoir une petite calculatrice à la main.

M. Shea: Je comprends très bien votre point de vue. Mais . . .

M. Orlikow: Ne croyez-vous pas que le consommateur devrait pouvoir faire un choix raisonné?

M. Shea: Je suis persuadé qu'on a fait avancé les mêmes arguments il y a dix ans. S'il y a confusion, c'est parce que nous n'avons appris que le système impérial à l'école. Nous, les plus âgés, avons plus de mal à nous adapter. Mais il s'agit d'une situation à court terme.

M. Orlikow: J'ai bien observé et je dois dire que mon épouse le fait tous les jours.

M. Shea: La mienne aussi. Il y a sans doute beaucoup moins de confusion aujourd'hui. Je doute que les automobilistes pensent encore en dizaines de gallons d'essence. Ils se sont habitués au litre. Pour ce qui est de l'industrie laitière . . . Le litre de lait est devenue la norme.

M. Orlikow: Je parle des cas où les deux mesures sont encore utilisées. C'est une source de confusion.

M. Shea: Et cela continuera de l'être pendant une génération encore.

[Texte]

Mr. Orlikow: Let me go to packaging where you have it in metric. Let us take breakfast cereals. Why are they in such odd sizes. I did not bring samples here, but—

Mr. Shea: I am glad you brought the subject up. As part of our presentation we were going to have that explained to you. So Mark—

Mr. Orlikow: Could we have a short explanation?

Mr. Shea: It will not take long. Mr. Coulson can give it to you in a very concise manner.

Mr. M. Coulson (Packaging Association of Canada): This is fairly graphic representation of what you have asked. These two boxes actually contain virtually the same net weight of product. The spectrum of densities you see between these two products . . . The products we make vary in shapes, sizes and textures. The main impact is density. The wide variation in package sizes is to accommodate those densities in the marketplace, affording a family of four a size is reasonable for purchase as far as economies of scale and minimizing the frequency of purchase and offering a smaller family a smaller package which will retain its freshness over the usage of the product.

Mr. Orlikow: Those two packages are not the same product.

Mr. Coulson: No.

Mr. Orlikow: My point is, if I wanted to buy Honeycomb, why should one package of Honeycomb be 225 grams and the next one be 475 grams? How can I know which one is cheaper per gram when you have these odd sizes?

Mr. Coulson: In most instances the larger packages offer the economies of scale. The smaller packages tend to be—

Mr. Orlikow: My wife, who likes peanut butter, recently compared two sizes of peanut butter. There was no saving on the larger size. To the consumer it looks like the reason for these odd sizes is to confuse the consumer. The consumer cannot do comparison price shopping. It is not only my view; it is the view of the Consumers' Association of Canada and many others.

• 1040

Mr. Coulson: I sure there are instances where the prices do not offer any economy in the different sizes, but I would say that in the majority of cases it probably does.

Mr. Orlikow: Why should not the consumer be able to make that judgment easily? They could do it if you had sizes in even numbers.

Mr. Shea: The density of the product dictates what is in it. As Mr. Coulson indicated, the big box and the little box have exactly the same amount in terms of weight. If we came in here and showed you 275 grams of puffed rice, we would have to have a box about two and a half feet high.

[Traduction]

M. Orlikow: Passons maintenant aux contenants métriques. Prenons l'exemple des céréales pour le petit déjeuner. Pouvez-vous me dire pourquoi l'on utilise des mesures aussi irrégulières. Je n'ai pas apporté d'échantillon, mais . . .

M. Shea: Je suis très content que vous ayez abordé cette question. Nous avions l'intention d'en discuter dans le cadre de notre exposé. Alors Mark . . .

M. Orlikow: Pouvez-vous être bref?

M. Shea: Cela ne sera pas trop long. M. Coulson va vous donner une très brève explication.

M. M. Coulson (Association canadienne de l'emballage): Voici une réponse très concrète à votre question. Ces deux boîtes contiennent exactement le même poids net. Mais la différence de densité, entre ces deux produits . . . Nos produits varient énormément au niveau de la forme, de la dimension et de la texture. C'est la densité qui fait toute la différence. Nous devons offrir des contenants de dimensions différentes à cause de la densité. Il s'agit surtout aussi d'offrir à une famille de quatre personnes un volume raisonnable qui permette des économies d'échelle et minimise la fréquence des achats. Nous devons également offrir à la plus petite famille un emballage plus petit qui garantira la fraîcheur du produit pendant toute sa durée d'utilisation.

M. Orlikow: Mais il ne s'agit pas du même produit.

M. Coulson: Non.

M. Orlikow: Je me demande pourquoi, si l'on veut acheter des céréales Honeycomb, on a le choix entre 225 grammes et 475 grammes? Comment puis-je faire pour déterminer quel contenant coûte le moins cher à l'unité?

M. Coulson: En général, le plus grand contenant offre des économies d'échelle. Les plus petits contenants ont tendance . . .

M. Orlikow: Mon épouse, grande amatrice de beurre d'arachide, a comparé dernièrement deux pots de dimension différente. Le plus grand pot n'offrait aucune économie par rapport à l'autre. Le consommateur a souvent l'impression qu'on lui offre des produits dans des contenants de dimensions si variées simplement pour créer la confusion. Cela l'empêche en effet de comparer les prix unitaires. Je ne suis pas le seul à le penser. L'Association des consommateurs du Canada et d'autres groupes partagent ce point de vue.

M. Coulson: Dans la majorité des cas, on peut réaliser une économie avec un contenant de taille différente. Il y a bien sûr des exceptions à cette règle.

M. Orlikow: Mais pourquoi ne pas aider le consommateur à effectuer ce genre de comparaison? Ce serait possible si les dimensions des contenants étaient normalisées.

M. Shea: Mais c'est la densité du produit qui en détermine le poids. Comme M. Coulson l'a signalé, le grande boîte et la petite contiennent exactement le même poids. Si vous vouliez voir 275 grammes de riz soufflé, il faudrait une boîte de 2,5 pieds de haut.

[Text]

Mr. Orlikow: Yes, but the ordinary person wants to get an idea of which package of puffed rice to buy; he cannot because the sizes have such odd numbers. He is not comparing puffed rice to Rice Krispies or Corn Flakes, he is comparing it to puffed rice. He wants to know which package of puffed rice gives him the cheapest price.

Mr. Shea: Most of the cereal companies and soap companies have three basic sizes of package. The density of the product dictates what will fit into one of those three sizes of packages. If he went to a common weight factor, we would have a great proliferation of sizes. If we went to one size, there probably would not be enough puffed rice in that box for you to have breakfast for two days. That is where the complexities of density come in relative to the marketplace.

Mr. Rompkey: What do you mean by density? What is the relationship between density and . . . ? I am sorry, David, I should not be interrupting.

Mr. Orlikow: No, go ahead.

Mr. Coulson: In terms of product density, these two boxes represent the spectrum our company produces. The small box contains 360 grams per litre. The large box represents a product which is 85 grams per litre. There is a fourfold difference in the densities between these two products and you therefore have varying package sizes. You can see that these two packages are in fact the same size. However, the Honeycomb box, which is a lower density product, represents about nine servings, whereas the Alphabets, which is a 450-gram size, represents something like 15 servings.

Mr. Orlikow: I will go to the question of the listing of ingredients. Mr. Rompkey has already mentioned the example of wines. We know that in the last year or so there have been some very serious problems with wine because in certain countries certain producers, in order to be able to sell the product cheaper, have used ingredients which were really very deleterious to health. The same is true of many other products. My wife, for example, happens to have a gluten allergy. She is not supposed to eat anything which has wheat, oats or barley in it. Yet very often a product's label does not tell her whether there is any flour in it. Other people have other allergies. There has been a real drive to get more information about the ingredients on packaging. Yet you seem to oppose that.

Mr. Shea: You are surprising me, because for some years now all pre-packaged products have had to list every ingredient, starting with the main ingredient and working down in level of importance. I am not aware of any change in regulations in this country in those things. There are some industries which do not address it because it has not been required—for instance, the alcohol industry. Generally speaking, for any processed foods the list of ingredients in order of their importance is on every package.

[Translation]

M. Orlikow: Le consommateur moyen veut tout simplement savoir quelle boîte présente la meilleure affaire pour lui. Mais il ne peut pas comparer avec des boîtes de dimensions assez différentes. Le consommateur ne veut pas comparer le riz soufflé au Rice Crispé ou aux flocons de maïs. Il veut comparer les contenants de dimensions différentes d'un même produit. Il veut savoir quelle est la boîte de riz soufflé qui représente la meilleure affaire pour lui.

M. Shea: La majorité des sociétés de céréales et de savon utilisent trois contenants de base. La densité du produit détermine le poids de l'emballage. Nous aurions une quantité infinie de boîtes de dimensions différentes si nous utilisions un poids de base. Si nous adoptons une dimension particulière de contenants, cette boîte ne contiendrait sans doute pas suffisamment de riz soufflé pour votre petit déjeuner pour deux jours. C'est le problème que pose la densité sur le marché.

M. Rompkey: Que voulez-vous dire par densité? Quel est le rapport entre densité et . . . Je suis désolé, David, je n'aurais pas dû vous interrompre.

M. Orlikow: Non, non, faites.

M. Coulson: Ces deux boîtes représentent bien les différents contenants que fabrique notre société pour tenir compte de la densité du produit. La petite boîte contient 360 grammes le litre et la grande, 85 grammes. La densité d'un produit est quatre fois plus importante que celle de l'autre, et c'est pourquoi il faut des contenants de tailles différentes. En fait, ces deux contenants sont identiques. Mais la boîte de céréales Honeycomb qui est un produit de plus faible densité contient 9 portions, tandis que la boîte d'Alphabets, qui est une boîte de 450 grammes, offre une quinzaine de portions.

M. Orlikow: Passons maintenant à la liste des ingrédients. M. Rompkey a déjà donné l'exemple du vin. Le vin fait l'objet d'assez graves controverses depuis un certain temps parce qu'il y a dans certains pays des producteurs qui, pour pouvoir vendre leur vin moins cher, le diluent avec des ingrédients susceptibles de présenter un danger pour la santé. La même chose vaut d'ailleurs pour bien d'autres produits. Ainsi, mon épouse est allergique au gluten. Elle n'est pas censée manger d'aliments qui contiennent du blé, de l'avoine ou de l'orge. Mais il arrive très souvent que les étiquettes ne mentionnent pas qu'un produit contient de la farine. Il existe toutes sortes d'allergies. Beaucoup de pressions ont été exercées pour obtenir que l'on fournisse une liste plus précise des ingrédients que contient un produit. Mais vous semblez vous opposer à cette démarche.

M. Shea: Vous m'étonnez, car la liste de tous les ingrédients par ordre d'importance doit figurer sur tous les produits préemballés depuis plusieurs années déjà. Que je sache, le règlement canadien en la matière n'a pas été modifié. Mais certains secteurs de l'industrie ne sont pas tenus de l'appliquer. Mais en règle générale, une liste des ingrédients par ordre d'importance figure sur tous les aliments traités.

[Texte]

• 1045

Mr. Orlikow: Let me ask you two questions. First of all, there is now a proposal by some groups that we should have nutrition labelling as well as ingredient labelling. What is your view on this?

Mr. Shea: This is done by some packagers as a service to people, but it is not done on a broad base. I will be quite honest with you; as I think we tried to explain before, if we have to put much more on some of these packages you will need a magnifying glass to read it.

Mr. Orlikow: There is also a proposal that regulations should prohibit the use of certain marketing claims such as calorie-reduced, light, natural, no salt added, etc. What is your view on this?

Mr. Shea: I do not think this falls into the Packaging Association of Canada's end of the field. I think it falls more into the grocery products manufacturers' end and what claims they want to put on packages.

Mr. Orlikow: The Nielsen task force recommended the federal government should seek to divest itself of much of its current responsibility for product information, particularly if it is unrelated to health and safety concerns. What is your view on this?

Mr. Shea: Do you mean reduce the—

Mr. Orlikow: Divest itself of much of its responsibility.

Mr. Shea: We spent a lot of time and money getting it there. I do not see any particular reason, now that we are there, why we would go back. I am doing the talking here, but if anybody wants to step in and respond, please do.

Mr. Baldner: I am wondering whom they would want to divest it to. We certainly do not want to divest it to the provinces, because we cannot afford, with the size of the marketplace in this country, to have individual provincial legislation. The thing the Packaging Association of Canada encourages is federal jurisdiction in these matters, not provincial or municipal jurisdiction.

Mr. Orlikow: This is one of the suggestions. So what you are saying is this could lead to different regulations in different provinces and just make it very confusing and also much more expensive.

Mr. Baldner: Exactly.

Mr. Orlikow: It is also very unlikely the provinces could afford to do the job; at least some of the provinces, certainly have-not provinces like Mr. Rompkey's Newfoundland or my province.

Mr. Baldner: Or our province.

Mr. Orlikow: Or our Province of Manitoba. Do you favour more or less regulatory intervention in relation to product labelling?

Mr. Baldner: Less.

[Traduction]

M. Orlikow: J'ai deux questions à vous poser. Premièrement, certains groupes proposent que l'on exige également d'imposer une liste des éléments nutritifs sur les emballages. Qu'en pensez-vous?

M. Shea: Certains emballageurs le font dans l'intérêt du public. Mais ce n'est pas généralisé. Bien franchement, et nous avons déjà essayé de vous l'expliquer, si l'on met trop d'information sur les emballages, il vous faudra une loupe pour lire.

M. Orlikow: On a également recommandé qu'un règlement soit adopté pour l'interdire l'utilisation de certaines déclarations du genre: produits réduits en calories, légers, aucun sel ajouté, etc. Qu'en pensez-vous?

M. Shea: Cela ne relève pas de notre compétence. Il appartient aux fabricants de produits alimentaires de décider ce qu'ils veulent bien mettre sur leurs emballages.

M. Orlikow: Le groupe d'étude Nielsen a recommandé au gouvernement fédéral qu'il se débarrasse de sa responsabilité en matière d'information sur les produits, surtout pour ce qui concerne les aspects de la santé et de la sécurité. Qu'en pensez-vous?

M. Shea: Vous voulez dire réduire les . . .

M. Orlikow: De se défaire d'une grande part de ses responsabilités.

M. Shea: Nous consacrons énormément d'énergie et d'argent à cette activité. Je ne vois pas de raison de revenir en arrière. Je semble m'être fait le porte-parole du groupe. Mais si quelqu'un veut ajouter quelque chose, surtout ne vous gênez pas.

M. Baldner: Je me demande à qui il entend confier cette responsabilité. Nous ne voulons pas qu'elle soit confiée aux provinces, car nous n'avons pas les moyens, vu les dimensions du marché canadien, d'appliquer des lois provinciales individuelles. Notre association préconise la compétence fédérale dans ce domaine, qui est beaucoup plus logique et pratique que la compétence provinciale ou municipale.

M. Orlikow: C'est une simple suggestion. D'après vous, cela pourrait entraîner l'adoption de divers règlements selon la province ce qui créerait encore plus de confusion et ne servirait qu'à augmenter vos coûts.

M. Baldner: C'est juste.

M. Orlikow: Il est également fort peu vraisemblable que les provinces aient les moyens de faire ce travail, du moins certaines provinces comme Terre-Neuve, d'où vient M. Rompkey, ou ma propre province.

M. Baldner: Ou la nôtre.

M. Orlikow: Ou le Manitoba. Préconisez-vous plus ou moins de réglementation pour ce qui concerne l'étiquetage des produits?

M. Baldner: Moins.

[Text]

Mr. Orlikow: Let me come back to this question of why standardized alcoholic beverages and vinegar are exempt from the ingredient label requirement. The explanation is these products undergo such transformation during fermentation and distillation the ingredients on the end product bear little resemblance to those used in the product's preparation.

If the end product bears little resemblance to the original ingredients, what purpose would be served by listing those ingredients on the product label? This is one of the arguments used against labelling. I would think the consumer would be interested in what the ingredients list was after the product was formulated, not before. I would think the response of industry would be to provide this kind of information.

• 1050

Mr. Baldner: Mr. Orlikow, could I make a comment on your cereal box example? I own a packaging machine in my Edmonton plant which packages cartons just like those you see there, but it is for a different product. Honeycombs and Alpha-Bits have the same size of carton as you see in terms of volumetric size, but they have different gram weights. If we want to produce a 500-gram Honeycomb box and a 1000-gram Alpha-Bits box, it did not matter whether they were all 500 grams, just as long as they were something the consumer could easily convert.

In order to get something that would be in multiples of 500 and 1000 would be a very, very difficult thing to run from a production standpoint. The manufacturing process causes some of these cartons. They want to run all these things at the same time, one after the other. The changeovers for this expensive equipment is a very large process. So some of it is a manufacturing problem; the industry is certainly not trying to take advantage of the consumer.

Mr. Tom Lee (National Director, Packaging Association of Canada): Sir, I would like to comment for a moment on one of the points you raised. It is interesting to note that all of the examples that have been shown to you today state only metric, and that is the commitment of the metric regulations on packaging. I share your concern about the form of advertising that takes place at the retail level. That is outside the packaging regulations themselves.

So I think that is a matter separate from ourselves and I would like to divest ourselves of it simply because it is not within our jurisdiction. How they choose to advertise their products is a separate issue, I believe.

Mr. Orlikow: How would compulsory ingredient labelling for beer and wine deter those who use prohibitive substances in the preparation of their products? Or would it?

Mr. Shea: Sir, I am not sure that I am in a position to respond for the alcohol industry. I have not had anybody from that group give me any indication whether it would bother them or not. I really do not know, but I could certainly get you an answer on that, if that is an important question to you.

[Translation]

M. Orlikow: Revenons maintenant à la raison pour laquelle les boissons alcooliques et le vinaigre sont exemptés de la liste des ingrédients. C'est surtout parce que ces produits sont transformés par fermentation et distillation. Cela veut dire que les ingrédients se trouvent dans le produit fini sont très différents des ingrédients qui s'y trouvaient au départ.

Donc si le produit fini ne contient presque aucun des ingrédients originels, à quoi cela servirait-il d'en donner la liste? C'est l'un des arguments qui a été utilisé contre l'étiquetage. À mon avis, le consommateur s'intéresse beaucoup plus à savoir ce que contient le produit fini. Il me semble que l'industrie devrait fournir ces renseignements.

M. Baldner: Monsieur Orlikow, puis-je me permettre une observation au sujet de votre exemple de la boîtes de céréales. Dans mon usine d'Edmonton, j'ai une machine d'emballage pour ce genre de contenants, même Si le produit est différent. Les boîtes de céréales Honeycomb et Alpha-Bits ont exactement le même volume. Mais leur poids est différent. Prenons l'exemple d'une boîte de 500 g de Honeycomb et d'une boîte de Kg d'Alpha-Bits. En fait, cela ne ferait pas une grande différence qu'elles contiennent toutes les deux 500 g tant et aussi longtemps que cela permettrait aux consommateurs de calculer facilement le prix unitaire.

Ce serait très difficile de produire des boîtes en multiple de 500 ou de 1,000 grammes. C'est le processus de fabrication qui détermine les dimensions de certaines de ces boîtes. On cherche à les fabriquer les unes après les autres en même temps. La transformation d'un équipement fort dispendieux est très complexe. Il s'agit donc plutôt d'un problème de fabrication. L'industrie ne cherche pas du tout à profiter du consommateur.

M. Tom Lee (directeur national, Association canadienne de l'emballage): J'ai quelque chose à ajouter, monsieur, au sujet d'un des points que vous avez soulevé. Tous les exemples que nous vous avons montrés aujourd'hui n'affichent que les mesures métriques. C'est tout à fait conforme à la réglementation sur l'emballage métrique. Je partage vos préoccupations pour ce qui concerne la publicité effectuée au point de vente au détail. Mais cela n'a rien à voir avec la réglementation sur l'emballage.

Comme cette question ne relève pas de notre compétence, il ne nous appartient pas d'en discuter. La question de la publicité est tout à fait distincte, à mon avis.

M. Orlikow: Comment, d'après vous, un règlement exigeant la liste des ingrédients de la bière et du vin servirait-il à découragerait-il l'utilisation d'ingrédients interdits dans la fabrication de ces produits? Cela suffirait-il?

M. Shea: Je ne pense pas pouvoir répondre au nom du secteur des boissons alcooliques. Aucun représentant de ce groupe ne m'a encore dit si cela les toucherait. Je ne peux donc pas vous donner de réponse immédiatement, mais je pourrais

[Texte]

Mr. Orlikow: Is deregulation for hazardous products an issue of concern to your association?

Mr. Shea: Yes, it is.

Mr. Orlikow: Do you agree with the criticism that the Hazardous Products Program is administered on a too reactive basis? In other words, they react to situations, rather than preventing them.

Mr. Baldner: I think in answer to your first question, the answer is yes. The Packaging Association of Canada is interested in any changes to the hazardous products legislation. I think it also recognizes the need for informing the consumer about products which are of a hazardous nature.

Mr. Orlikow: Would it help you and give more protection to consumers if there was one department with jurisdiction instead of a number of different departments? You prepare a label, and then another department comes along and says that is not enough.

Mr. Baldner: Absolutely, it would help us.

Mr. Orlikow: You would prefer the relevant federal and provincial government departments to get together, arrive at a position on what they want on a label, and then you could follow their instructions and not have to worry that two months or six months down the road, they are going to come and say that they want you to change it again.

• 1055

Mr. Baldner: Absolutely, the Packaging Association of Canada is very interested in having one body to deal with. The best example of what you just described happened in the City of Winnipeg about four years ago with the anti-sniff legislation. They were planning to implement, and actually did implement, legislation of a municipal nature which we cannot afford to have in this country.

Mr. Orlikow: I am glad you raised that. That by-law was declared beyond the power of the city, so we have increasing number of people who are sniffing glue and other products with very serious effects on their health. This is not just a problem for Winnipeg.

Mr. Baldner: That type of legislation needs to be regulated on a federal level to give people the ability to deal with it. Companies such as ours cannot deal with every municipality across the prairies regulating different legislation over the products we package. We simply would not exist and it is not mechanically implementable.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): Before I transfer to Mr. Domm, I need the unanimous consent to authorize him to ask questions as the Parliamentary Secretary. Is everybody agree to that?

Some Hon. Members: Agreed.

[Traduction]

très bien vous en faire parvenir une ultérieurement, si cette question est tellement importante pour vous.

M. Orlikow: Est-ce que votre Association s'intéresse de près à la réglementation des produits dangereux?

M. Shea: Oui.

M. Orlikow: Etes-vous d'accord avec ceux qui prétendent que l'orientation du programme des marchandises dangereuses est beaucoup trop réactive? Je veux dire qu'on a plutôt tendance à réagir à une situation donnée plutôt que d'essayer de l'empêcher.

M. Baldner: Ma réponse à votre première question ne peut être qu'affirmative. L'Association canadienne de l'emballage s'intéresse vivement à toute modification des textes législatifs sur les produits dangereux. Nous reconnaissons également la nécessité de tenir le consommateur au courant des produits dangereux.

M. Orlikow: Si la compétence en la matière était déléguée à un seul ministère est-ce que cela vous aiderait? Est-ce que les consommateurs seraient mieux protégés? Vous fabriquez des étiquettes conformes au règlement d'un ministère alors qu'un autre peut très bien vous dire qu'elles ne sont pas conformes au sien.

M. Baldner: Ce serait en effet très utile pour nous.

M. Orlikow: Vous préféreriez que les ministères fédéraux et provinciaux compétents se mettent d'accord sur les étiquettes. Vous pourriez ensuite appliquer le règlement sans redouter qu'on vous demande encore une fois de changer vos étiquettes dans deux ou six mois.

M. Baldner: Tout à fait. L'Association canadienne de l'emballage n'aimerait rien de mieux que de traiter avec un seul organisme. Le meilleur exemple que je puisse vous donner est celui du décret adopté par la municipalité de Winnipeg il y a environ quatre ans contre l'inhalation de certains produits. Cette municipalité a adopté une sorte de décret que nous n'avons pas les moyens de nous permettre au Canada.

M. Orlikow: Je suis très content que vous ayez soulevé cette question. En effet, ce décret a été déclaré *ultra vires* pour une municipalité. Un nombre sans cesse croissant de personnes inhalent de l'alcool et d'autres produits qui ont un effet très nocif sur leur santé. Ce problème ne se limite pas à Winnipeg.

M. Baldner: Pour que ce genre de loi soit efficace, il faut qu'elle soit fédérale. Les sociétés comme la nôtre n'ont tout simplement pas les moyens d'observer, au niveau de l'emballage, les décrets différents que peuvent adopter toutes les municipalités des Prairies. C'est impossible sur le plan purement matériel et notre survie même en dépend.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Avant de donner la parole à M. Domm, le secrétaire parlementaire, j'ai besoin de votre consentement unanime pour l'autoriser à poser des questions. Etes-vous tous d'accord?

Des voix: D'accord.

[Text]

Mr. Domm: First of all, I will very briefly reiterate what has been said by my colleague, Mr. Rompkey, about the effort you put into your presentation. The fact that many of you have taken so much time to be with us today is very much appreciated.

I agree with your presentation and I like your attitude about trying to let the sectors adjust to the sizes within their means, taking consumers into consideration. I do have one problem and that is it could be a self-regulated solution to some of the confusion in the marketplace. Maybe it is a cost factor and I would like you to answer this.

For instance, we have minimum trouble in the marketplace understanding packages and cost comparison where there is some uniformity of packaging among the sectors involved. You have used a cereal example with only metric on the package which is fine, but it still very difficult to know which one is the better price per unit. The original idea of moving to metric was to have a uniform packaging size which would be controlled by the sectors with minimum government interference.

You do not have only metric on a pound of butter, rather you have metric and imperial. The confusion arises because dairy products are not consistently packaging under that 454 grams or one-pound size. With cheese products, you have the hard metric conversion of 500 grams and when you break that down in hard metric conversion, it is easy to compare.

The liquor companies have won their fight in a complete conversion through the wineries, bottling and then into the liquor because they are basically the same. They have voluntarily moved, as the gas companies did in the conversion of their pumps. Why can you not, as an organization as big and strong as you are, cause your sectors to uniformly package goods? You would remove a lot of the confusion in the marketplace because the original intent when we moved to metric some years ago was that packagers were going to uniformly package and bring simplicity and less cost to your industry. But you have not done it. All the confusion in the marketplace is not caused by dual labelling, but by inconsistent package sizes.

Mr. Shea: If I could address the first part, the examples you used were simple products of similar densities which could be adapted to hard metric, even sizes. The incidence we have here of products such as cereal, yes, it could be turned around and sold volumetrically, as detergent is being sold these days, but I am not sure the consumer benefits on this basis.

Mr. Domm: I am not sure you understand me. Maybe it is my own fault. Take a pound of butter, to be specific. This is an item like a pound of cheese, whatever weight you choose, metric or imperial. Why did your industry not move to 500 grams of butter in packaging?

[Translation]

M. Domm: Je vais répéter ce que mon collègue, M. Rompkey, a dit tout à l'heure au sujet de votre excellent exposé. Nous vous savons gré d'avoir consacré autant de temps à votre comparution devant nous.

Je suis entièrement d'accord avec la position que vous avez énoncée et je vous félicite de votre attitude qui est de laisser les fabricants adapter les dimensions de leurs contenants à leurs besoins, en tenant compte, bien entendu, des exigences des consommateurs. Ne craignez-vous pas que cela entraîne une solution d'autoréglementation à la confusion qui règne sur le marché? Le coût entre sans doute en ligne de compte et j'aimerais avoir votre avis.

En effet, il n'est pas très difficile de comparer le coût de produits vendus dans des contenants semblables. Vous nous avez donné l'exemple des boîtes de céréales qui n'affichent que des mesures métriques. C'est très bien, mais il n'en demeure pas moins qu'il est très difficile de calculer laquelle des deux coûte moins cher. Au départ, si nous avons opté pour le système métrique, c'était pour uniformiser les contenants sans trop d'intervention de l'État.

Le beurre affiche les deux mesures, métrique et impériale. S'il y a confusion, c'est que les produits laitiers ne sont pas tous vendus en format de 454 grammes ou d'une livre. En effet, certains fromages se vendent en format de 500 grammes ce qui facilite la comparaison.

Les fabricants de vin et d'alcool ont obtenu de se convertir pleinement au système métrique. Les dimensions des bouteilles dans ces deux secteurs sont essentiellement les mêmes. Cette décision était tout à fait volontaire, comme c'est le cas d'ailleurs des sociétés pétrolières qui ont toutes converti leurs pompes à essence. Alors comment cela se fait-il qu'une organisation aussi importante et puissante que la vôtre est incapable d'arriver à la même solution pour l'emballage des produits? Ce serait une bonne façon de régler une grande partie de la confusion qui règne sur le marché. Il ne faut surtout pas oublier que notre intention au départ, en nous convertissant au système métrique, était d'inciter les emballateurs à fabriquer des contenants uniformes, simplifier ainsi la situation et réduire vos coûts. Ce n'est pas le double étiquetage qui est responsable de la confusion sur le marché, mais plutôt la grande variété des formats.

M. Shea: En réponse à la première partie de votre question, peux seulement dire que que vous nous avez cité l'exemple de produits simples, de densité semblable, facilement adaptables aux mesures métriques normalisées. Il serait bien sûr possible de vendre des céréales, par exemple, au volume, tout comme d'ailleurs la lessive. Mais je ne vois pas quel avantage cela présenterait pour le consommateur.

M. Domm: Vous ne m'avez peut-être pas bien compris. C'est sans doute ma faute. Prenons un exemple bien précis, celui de la livre de beurre. Ce produit n'est pas très différent du fromage, qu'il soit vendu en mesures métriques ou impériales.

[Texte]

Mr. Shea: But the move from a pound to 500 grams was not a dramatic change. It was an incidental change.

Mr. Domm: Would it not be better if our marketplace dealt with uniform packaging sizes, particularly in a sector like dairy products? Why would one part of a sector go to hard conversion, the other to soft conversion? The price comparisons become very difficult.

Let me give you another example. Cans of vegetables and fruit in the grocery store stayed with conventional ounce sizes, imperial measurement, and they put the soft conversion down. There is no physical or mental way any consumer trained in imperial can compare the prices in metric to the third decimal point. You are asking the impossible for no confusion in the marketplace when you do not regulate your own industries.

Mr. Shea: But do you realize—and let me address the can industry relative to what you are saying—the cost to convert or change cans over to even metric? I do not think I would be exaggerating when I would say it would be in the tens of millions of dollars to change the equipment, the machinery, which has been in place for many years to go to this. The costs would be quite high.

Mr. Domm: Probably the only time it might occur in the canning industry, which you have brought up, might be at a time when the United States changed to metric and the same cans would be used in both the United States and Canada.

Mr. Shea: This would probably be a reasonable statement to make. Maybe I could just address the soft drink industry. You realize the can sold here is an imperial 10-ounce can. It is 280 millilitres. This was brought down because the Canadian consumer does not drink a 12-ounce drink—

Mr. Domm: But that is not—

Mr. Shea:—so the American can did not come in.

Mr. Domm: Excuse me. It is not 10 ounces, 280 millilitres. It is a new, entirely different size of packaging from metric or imperial, which brings up the other question: Why can you not standardize the can of soft drink in Canada? You are a Canadian association. You sell 355 millilitres in Alberta, you sell 280 millilitres in Ontario, and you sell 12 ounces or 10 ounces in the United States.

Mr. Shea: Beer is sold in 12-ounce cans, but the Canadian consumer would never buy a 12-ounce can of pop.

Mr. Domm: You have no problem selling them in Alberta.

Mr. Shea: I am just telling you what the market was at the time the decision was made to go down to 10 ounces. The original can presented was a 12-ounce can to comply similarly—

Mr. Domm: With the States.

[Traduction]

Pourquoi l'industrie n'a-t-elle pas décidé de vendre le beurre au demi-kilo?

M. Shea: Le fait de passer d'une livre à un demi-kilo est un changement plutôt secondaire.

M. Domm: Ne serait-il pas préférable d'adopter les mêmes formats, surtout dans un secteur comme celui des produits laitiers? Pourquoi tel secteur passe-t-il aux vraies mesures métriques alors qu'un autre opte pour une simple traduction? Cela complique beaucoup la comparaison.

Laissez-moi vous donner encore un exemple. Le format des boîtes de fruits et légumes en conserve sont demeurées les mêmes. On s'est contenté d'y inscrire les mesures métriques. Il est absolument impossible pour un consommateur habitué au système impérial de comparer les prix en métrique à la troisième décimale. Comment voulez-vous qu'il n'y ait aucune confusion quand vous êtes incapables de réglementer vos propres industries?

M. Shea: Le secteur des conserves constitue en effet un très bon exemple. Vous êtes-vous jamais demandé combien coûterait la conversion de ces boîtes à un format métrique simple? La transformation du matériel installé depuis plusieurs années déjà coûterait dans les dizaines de millions de dollars. C'est très cher.

M. Domm: Pour les conserves, je suppose que cela ne pourra se faire que lorsque les États-Unis se convertiront au système métrique et que l'on pourra utiliser les mêmes boîtes que chez eux.

M. Shea: C'est tout à fait logique, en effet. Passons maintenant aux boissons gazeuses. Elles se vendent ici en canettes de 10 onces impériales ou 280 ml. Si on est passé à 10 onces, c'est que les Canadiens boudent les boîtes de 12 onces.

M. Domm: Mais ce n'est pas là...

M. Shea: ... c'est pourquoi on n'importe pas le format américain.

M. Domm: Je suis désolé, mais il ne s'agit pas de 10 onces ou 280 ml. Il s'agit d'un format qui n'a rien à voir avec le système métrique ou impérial. Cela m'amène à vous poser une autre question: pourquoi ne pas normaliser le format des boissons gazeuses vendues au Canada? Vous êtes une association nationale. Cependant, il se vend en des canettes de 355 ml en Alberta, 280 ml en Ontario alors que l'on vend le format de 10 ou 12 onces aux États-Unis.

M. Shea: La bière se vend en canettes de 12 onces mais les consommateurs canadiens n'achèteront jamais le format équivalent pour une boisson gazeuse.

M. Domm: Mais ces boîtes se vendent très bien en Alberta.

M. Shea: Je viens tout juste de vous expliquer ce qui s'est passé lorsqu'on a décidé de passer au format de 10 onces. Au départ, nous avons opté pour le format de 12 onces simplement pour nous conformer...

M. Domm: Au format américain.

[Text]

Mr. Shea: No, with the beer. Your bottle of beer was 12 ounces and so a can of pop was made the same way. People did not want to buy it.

Mr. Domm: We will just have to move gradually.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): Mr. Shea and your team, thank you very much for your standing testimony. I can tell you the Packaging Association of Canada is very well represented by your team. We took note of your remarks and recommendations. We understand your industry is sometimes influenced by the numbers of regulations we produce here on the Hill. We apologize for it, but it is difficult sometimes to take every consumer side and business side; we try to balance both.

Mr. Shea: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Tremblay (Quebec East)): We will stop for about two minutes in order to give the Canadian Metric Association time to take their places.

• 1105

AFTERNOON SITTING

• 1108

The Acting Chairman (Mr. Witer): Order, please. I would like to extend our welcome to Mr. J.B. Reid, president of the Canadian Metric Association. Welcome to Ottawa. We will start by having you make a presentation to us and follow that by some questions from the members who are present. Mr. Reid.

Mr. J.B. Reid (President, Canadian Metric Association): Thank you, Mr. Chairman and gentlemen. The Canadian Metric Association does not represent a large lobby. We do, however, represent some expert opinion. We are made up of university professors, school teachers, engineers, scientists, architects, surveyors, housewives—a broad cross-section of the community of people who are interested in the metric system and have given considerable thought to it.

I will not read all my brief, which I believe is before you. I will commence by mentioning the importance of standard weights, which as I say, every commercial civilization has required. This morning we had the question raised over a debate that is splitting the country as to the definition of a scoop.

Our main point is that the present situation in the retail food market is intolerable. It annoys every purchaser every time they go into the market, and it is a perpetual pain in the neck to the retailer to put prices in pounds and in kilograms. Now, if you go into the food market, you will find that the pre-packaged foods are in metric, as was clear this morning. The food weighed out for the customer or weighed out there right in the shop—sometimes called catchweight—is probably listed with the price per pound so high and the price per kilogram so

[Translation]

M. Shea: Non, au format de la bière. La bière était vendue en canettes de 12 onces et c'est pourquoi on a opté pour le même format pour les boissons gazeuses. Mais ce format ne se vendait pas.

M. Domm: Votre seule solution sera de procéder par étapes.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec Est)): Je vous remercie beaucoup, monsieur Shea ainsi que vos collègues, de cet excellent exposé. Vous représentez très bien votre association. Nous avons pris bonne note de vos observations et de vos recommandations. Nous comprenons très bien que vous subissiez le contrecoup de tous ces règlements édités sur la Colline. Nous nous en excusons, mais il est parfois difficile de défendre en même temps l'intérêt des consommateurs et celui des industriels. Nous essayons d'arriver à un certain équilibre.

M. Shea: Je vous remercie beaucoup.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec Est)): Nous allons faire une pause de quelques minutes pour donner le temps aux représentants de l'Association métrique canadienne de prendre place.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président suppléant (M. Witer): À l'ordre, s'il vous plaît. Je souhaite la bienvenue à M. J. B. Reid, président de l'Association métrique canadienne. Bienvenue à Ottawa. Nous allons commencer par écouter votre exposé et nous passerons ensuite aux questions. Monsieur Reid.

M. J. B. Reid (président, Association métrique canadienne): Merci, monsieur le président et messieurs les députés. L'Association métrique canadienne est peu nombreuse mais elle compte beaucoup d'experts. Nos membres sont des professeurs d'université, des enseignants, des ingénieurs, des hommes de science, des architectes, des arpenteurs, des femmes au foyer, bref, un assez bon échantillonnage de gens intéressés par le système métrique et qui ont pris le temps de se pencher sur la question.

Je ne vais pas vous lire mon mémoire puisqu'il vous a été remis. Je parlerai d'abord de l'importance de la normalisation des poids et mesures qu'a reconnue, comme je le mentionne dans mon mémoire, chaque civilisation commerciale. On a soulevé ce matin une question qui divise le pays, à savoir la définition d'une cuillerée.

A notre avis, la situation actuelle chez les détaillants en alimentation est tout simplement intolérable. Cette situation déconcerte le consommateur chaque fois qu'il doit effectuer des achats. Qui plus est, c'est un gros problème pour le détaillant qui doit afficher ses prix à la livre et au kilo. Pour ce qui est des aliments préemballés, les mesures sont toutes métriques, comme on l'a bien dit ce matin. Les aliments pesés sur place pour le consommateur affichent des prix très élevés à la livre et au kilo, ce qui est tout à fait contraire à l'esprit du

[Texte]

high, contrary to the spirit of the regulations, which are now no longer in effect. Some shops list only the price per pound. Some, even when their scales are in kilograms, list the price per pound only. Now, the customer cannot see whether the proper price is being charged per kilogram.

• 1110

In these cases of price per pound, it is impossible to compare the price with the pre-packaged food. Meat—all packaged meat you find by the kilogram, but in many butcher's shop you find the price of the meat he cuts off for you is by the pound. Now, what is to be done about it? There are three things that could be done. This is section four of my brief. Do nothing, which has been the state for the last four years or so. In fact, there have not been any prosecutions under this regulation about the retailing of food weighed out for the customer.

The thing has just been allowed to drift since 1982, when the scale conversion started. Scale conversion went pretty well, but some merchants never converted their scales and continued to price by the pound. Now, if that can be allowed to continue, we will find a gradual drift back to pounds. The price per pound—99¢ a pound looks much more attractive to the consumer than when you put the same price up in terms of metric. Here we are, 99¢ a pound, \$2.18 a kilogram and the price per pound is in red so that is what hits the eye. That is good in comparison with what you find in the shops generally; you probably find the price per pound so big and the price per kilogram so big.

Well, some merchants have started to convert their scales back from kilograms to pounds. I have been in touch with scale manufacturers and they say yes, they are selling scales that weigh by the pound and there have been conversions, they have converted some scales back from kilograms to pounds. Now it means a second conversion of scales. The retailers are not going to put up with the situation indefinitely. If they find that there are no regulations in place and enforced due to market pressures, they will gradually drift back to pounds, to the perpetual confusion of the consumer.

All the money and effort which was put into the conversion to kilograms will be wasted. Then later on, when this generation now in the schools learning metric gets into power, they will certainly convert back from pounds to kilograms, so we will have a third conversion. This is not a tolerable situation, in our opinion.

The second option is to abolish the kilogram for weighed-out foods and accelerate the process of converting back to pounds. This reduces the present confusion somewhat, but it has the same objections as doing nothing.

The third one is to press on with metrication and abolish the pound, and we would propose that it be done by the following measures—and the pound should be out of the commerce by 1990. We have been told as recently as last December, or last January, that the regulations were being held up because the department was still seeking legal advice on the exemptions

[Traduction]

règlement qui n'est maintenant plus en vigueur. Certains marchands n'affichent que le prix à la livre, même si leur balance est en kilogrammes. Le client ne sait même plus le prix au kilo est exact.

Il est devenu impossible de comparer le prix de la livre d'une denrée quelconque au prix d'un aliment pré-emballé. La viande pré-emballée, par exemple, se vend au kilo. Mais le boucher peut vendre sa viande à la livre. Qu'y peut-on? Trois choses. Vous trouverez cela dans la partie quatre de mon mémoire. Ne rien faire, et c'est ce qui se passe depuis au moins quatre ans. Vous savez, aucune poursuite n'a jamais été intentée en vertu de ce règlement sur les aliments pesés sur place pour le client.

Les choses se font plus ou moins à la va-comme-je-te-pousse depuis 1982, époque où l'on a commencé à convertir les balances. En général, la conversion s'est assez bien passée, mais il y a des marchands qui ont refusé de transformer leur balance et qui continuent de vendre leurs produits à la livre. Si cela continue, on reviendra progressivement à la livre. Vous savez, le consommateur est beaucoup plus attiré par un produit qui se vend à 99c. la livre que par le produit qui se vend au même prix mais en kilos. En effet, si on affiche en rouge: 99c. la livre, et en plus petit, 2.18\$ le kilogramme, c'est le prix à la livre qui va retenir l'attention. C'est un bon exemple, de ce qui se passe chez le marchand. En effet, il n'est pas rare que les prix à la livre et au kilo ne soient pas affichés de la même manière.

Certains marchands ont même commencé à retransformer leur balance en livres. Des fabricants de balances m'ont dit qu'ils vendaient des balances en livres et qu'ils avaient même reconverti certaines balances de kilos en livres. Cela veut dire une deuxième conversion pour certaines balances. Les détaillants ne vont pas endurer cette situation indéfiniment. Si les règlements ne sont pas appliqués à cause des pressions du marché, ils vont progressivement retourner aux livres ce qui ne fera rien pour régler la confusion chez le consommateur.

Tout l'argent et les efforts consacrés à la conversion au système métrique auront été vains. Mais plus tard, quand la génération qui étudie le système métrique à l'école arrivera au pouvoir, il faudra reconvertir au système métrique. Cela nous donnera une troisième conversion. À notre avis, cette situation est tout à fait intolérable.

La deuxième possibilité serait d'abolir le système métrique pour les produits pesés sur place et accélérer le processus de reconversion au système impérial. Ce sera un bon moyen de remédier à la confusion actuelle, mais cette solution présente les mêmes aspects négatifs que la première possibilité.

La troisième solution serait la conversion complète au système métrique et l'abolition du système impérial. Nous vous recommandons d'adopter les mesures suivantes qui entraîneraient la disparition de la livre d'ici 1990. Très récemment, en décembre ou en janvier, on nous a dit que l'adoption du

[Text]

that would be allowed for the small retailer to continue operating by the pound.

The definition of a small retailer . . . Would the regulations under the Canadian Charter of Rights and Freedoms discriminate against the large retailer? We do not buy this objection, and to meet the objection we would propose that each retail food outlet should be allowed to use not more than two imperial scales—and this would go for the big ones as well. They could all have two imperial scales but no more, and you are not concerned with a dividing line between small retailer and large retailer.

• 1115

Going back to the regulations which were supposed to be in effect in 1982, all weighed food should be priced by the kilogram or 100 grams in all advertising, display and labelling, but if an imperial price is shown, it must be no more prominent than the metric price in size, position, colour and typeface. That is in accord with the Minister's statement that the retailer must have a reasonable presence of metric units at all times.

This dual-pricing mess is a situation which we regard as undesirable and intolerable. In order to clean it up, the imperial price should be in characters in which the linear dimensions are not greater than half of the metric price by 1988. That was the regulation used in New Zealand for a year.

From 1990, pricing should be in metric units only. We think 10 years of having the kilogram should be enough for even the most hard-bitten imperialist. It is only then that we will get back to the Magna Carta situation where there shall be one measure throughout our kingdom.

The Packaging Association of Canada discussed the matter of preferred sizes for packaging. It is our understanding that the various packaging sizes which have been authorized were the result of negotiations with the particular sectors of the industry and the Metric Commission. The ones which the packaging association pointed out as not too good were in fact the choice of the industry.

As far as I am aware, there is no teeth in the Consumer Packaging and Labelling Act to enable the government to lay down rational sizes, as there are in the British Weights and Measures Act. In Britain, from World War I at least, they have had prescribed package sizes for various staple food products to prevent chiselling and confusion of the consumer. Those have largely been converted to rational metric sizes, so they are more metricated than we are in Canada.

I did not follow the argument of the packaging people this morning. They said they do not support a proliferation of package sizes which is fair enough, and nor do we. What we

[Translation]

règlement tardait parce que le ministère attendait des avis juridiques sur les exemptions pour les petits détaillants.

La définition de petit détaillant . . . mais ce règlement ne constituerait-il pas une forme de discrimination contre les gros détaillants en application des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés? Nous rejetons fermement cette objection. Autrement, cela voudrait dire que tous les points de vente d'alimentation au détail n'auraient pas le droit d'utiliser plus de deux balances impériales. Mais cela vaudrait également pour les gros centres. Les détaillants devraient être autorisés à n'utiliser tout au plus que deux balances impériales. Il ne faudrait pas cependant établir de distinction entre les gros et les petits détaillants.

Revenons maintenant au règlement qui devait entrer en vigueur en 1982. Selon les dispositions de ce règlement, le prix de tous les aliments pesés devait être marqué au kilogramme ou aux 100 grammes dans toute la publicité, dans les étalages et sur les étiquettes. Lorsqu'un prix impérial apparaît, il ne devrait pas être plus visible que le prix métrique, qu'il s'agisse de ses dimensions, de sa position, de sa couleur ou des caractères utilisés. Cela est conforme d'ailleurs à la déclaration du ministre selon laquelle le détaillant doit s'assurer que les unités métriques soient toujours raisonnablement indiquées.

Le double prix crée une confusion peu souhaitable. Pour régler ce problème, le prix impérial devrait être en caractères de dimensions inférieures à la moitié de celles du prix métrique d'ici 1988. C'est d'ailleurs le règlement qu'a appliqué la Nouvelle-Zélande pendant un an.

À partir de 1990, les prix ne devraient être indiqués qu'en unités métriques. À notre avis, 10 années pour se familiariser avec le kilogramme devrait suffire même à l'esprit le plus sclérosé. Ce n'est que lorsque nous aurons atteint ce point que nous satisferons à l'exigence de la *Magna Carta*, à savoir: «qu'il n'y ait qu'une mesure . . . dans tout notre royaume».

L'Association canadienne de l'emballage a parlé des formats que préfèrent les consommateurs. Que nous sachions, les divers formats autorisés l'ont été à la suite de négociations avec les secteurs concernés de l'industrie et la Commission du système métrique. Les formats les moins utiles, selon l'Association de l'emballage, sont justement les formats auxquels l'industrie a accordé sa préférence.

À notre avis, la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation n'est pas suffisamment forte pour permettre au gouvernement d'établir des formats logiques, comme c'est le cas de la loi britannique sur les poids et mesures. Il existe en Grande-Bretagne depuis la Première Guerre mondiale des formats prescrits pour divers aliments de base afin d'empêcher justement la confusion chez le consommateur. Ces formats ont été convertis à des dimensions métriques logiques ce qui nous porte à dire que la conversion a été beaucoup plus efficace là-bas qu'ici.

Je n'ai pas bien suivi la logique des emballeurs ce matin. Ils se sont prononcés contre la prolifération des formats de toutes sortes. Nous préconisons des formats logiques. J'ai donné

[Texte]

want to see is the packages reduced to rational sizes, and I have given some examples of some weird ones one finds. Prescribed sizing does not mean the manufacturer has to produce all the sizes which are prescribed. It merely means you may not sell goods in other sizes, such as 375 grams. You have to stretch your package a little bit so you can make it 400 grams. Come up with something the consumer can calculate. You will find a great many cans are 398 millilitres. Why could that not be stretched up to 400?

In conclusion, I would like to say any change which is taken in society involves an investment in terms of inconvenience and expense. The conversion of retail weighed food is now stuck at the point of almost maximum inconvenience. We have reached the point where we have the maximum amount of confusion.

Due to the government's lack of leadership, and this goes for the preceding government also, consumers and retailers are not reaping the benefits of the investment which has already been made in the conversion. We urge the government to assume its responsibilities and implement the regulations necessary to complete the conversion.

The Acting Chairman (Mr. Witer): Thank you very much, Mr. Reid. Mr. Rompkey.

Mr. Rompkey: I just go back to the line of questioning Mr. Domm was pursuing earlier about packaging with regard to cost. Conversion will cost. We just heard a figure of \$10 million put on it. Who bears the cost? The answer to that is probably the consumer in the long run. What is a reasonable timeframe over which to amortize that cost? Should we act quickly or should we go gradually? I appreciate what you say, for we are stuck at the point of almost maximum inconvenience, but do you take what the Packaging Association says about the cost of change to more convenient packaging, and how would you deal with that particular issue?

• 1120

How would small businesses in particular deal with that issue? I think that point has to be made. Small business finds itself in a particularly difficult situation, and we have to bear in mind that any new jobs created in this country are going to be created in small business. Yet they are more at risk than large businesses when it comes to conversions, because quite often they cannot pass their costs on to the consumers like the large businesses can.

Mr. J.B. Reid: As you say, I think the costs will ultimately be borne by the consumer. I think every business will have to decide just how long that is. I do know this, that the longer the conversion process is spread out—not the costing but the conversion process—the greater the cost is going to be. At this present stage in the retail food markets, all the retailers are having to dual price everything, and it is time-consuming and annoying. They must buy extra advertising space in the newspapers, more square inches or square centimetres to put up those prices by the pound.

The more rapidly you push through the conversion, the less the total cost is going to be in the end. South Africa pushed

[Traduction]

quelques exemples assez étranges. La normalisation des formats n'oblige pas le fabricant à vendre ses produits dans des contenants aux dimensions prescrites. Cela veut tout simplement dire que l'on ne peut pas vendre de produits dans des formats d'autres dimensions, comme 375 grammes. Cela veut tout simplement dire que le produit doit être vendu en formats de 400 grammes, par exemple, ce qui permet aux consommateurs d'effectuer des comparaisons de prix. Il existe beaucoup de boîtes de conserve de 398ml. Pourquoi ne pas en faire de 400?

Je tiens à signaler en conclusion que tout changement au sein d'une société comporte des désagréments et des frais. Les désagréments de la conversion des aliments pesés et vendus au détail ont presque atteint maintenant le point de saturation. Nous en avons vraiment assez de toute cette confusion.

Le gouvernement ne prenant pas l'initiative, les consommateurs et les détaillants ne retirent pas les avantages des efforts déjà consacrés à la conversion. Nous exhortons donc le gouvernement à assumer ses responsabilités et à promulguer les règlements nécessaires à la conversion.

Le président suppléant (M. Witer): Je vous remercie beaucoup, monsieur Reid. Monsieur Rompkey.

M. Rompkey: Je vais reprendre l'argumentation de M. Domm au sujet des frais d'emballage. La conversion entraîne des coûts. On vient de nous parler de 10 millions de dollars. Qui va payer? À long terme, c'est sans doute le consommateur. Et il faudra combien d'années avant d'amortir ces coûts? Devons-nous procéder à grande vitesse ou progressivement? Je comprends votre point de vue et je conviens avec vous que nous en avons assez de tous ces désagréments. Mais que faites-vous de la question des coûts qu'a soulevée l'Association des emballages? Je veux dire du coût de la transformation vers des contenants plus pratiques? Que nous recommandez-vous?

Et que faire pour les petites entreprises? C'est une question très complexe. Les petites entreprises se retrouvent dans une situation particulièrement difficile. N'oublions pas que c'est dans ce secteur que l'on crée des emplois. Cependant, ces entreprises courent beaucoup plus de risques que les grandes entreprises dans le contexte de la conversion parce qu'elles ne sont pas toujours capables d'en répercuter le coût sur les consommateurs, au contraire des grandes entreprises.

M. J.B. Reid: Je conviens avec vous que c'est le consommateur qui finira par absorber le coût de ces transformations. Chaque entreprise devra décider elle-même ce qu'elle doit faire. Les coûts seront beaucoup plus élevés si la conversion traîne. En effet, tous les détaillants doivent maintenant afficher deux prix. Cela prend beaucoup de temps et c'est très désagréable. Ce règlement les oblige à acheter beaucoup plus d'espace aux journaux pour leur publicité.

Plus la conversion se fera rapidement, moins cela finira par coûter cher. L'Afrique du Sud s'est convertie au système

[Text]

through their conversion in about six years. Well now, they are a pretty dictatorial lot and they pushed pretty hard. I think Australia and New Zealand did it fairly efficiently in about eight years. It took Japan about 40 years. So there are various ways.

As I say, the faster you can push it through, the cheaper it is going to be, although it may cause more trouble politically and arouse more opposition. Mr. Côté announced a policy of doing it gradually so that the people get used to it, sneaking it up on people, so we shall have another four years of confusion. The government in its wisdom might decide to cut that down.

Mr. Rompkey: What would you do for poor Mr. Côté if he was defeated as a result of that?

Mr. J.B. Reid: Who would he be defeated by?

Mr. Rompkey: I do not know.

Mr. J.B. Reid: I do not think that metrication is a matter of prime interest to the country. I think it is a matter of secondary or tertiary importance. It is nevertheless a continual annoyance, and it should be cleaned up. I do not think it would take very much in the light of prosecutions to do it. I think that once the regulations are in place and one or two prosecutions are undertaken, the rest of the retail food industry would heave a great sigh of relief, and quit the dual pricing. I believe that the retailers in Prince Edward Island, which is a very rational sort of place, have already dropped the pound.

Mr. Rompkey: There are a lot of American and Japanese tourists down there.

Mr. Domm: Yes, thank you very much, Mr. Chairman. I would like to welcome Mr. Reid to the committee. I think there are perhaps three lines of approach I would like to take. First of all, I would like to have some information about your association. I would like to know how many members you have in your association.

Mr. J.B. Reid: We have about 200. We have had up to 500 members.

• 1125

Mr. Domm: How many meetings did you hold last year?

Mr. J.B. Reid: One.

Mr. Domm: Where was this meeting?

Mr. J.B. Reid: In Toronto.

Mr. Domm: And how many attended?

Mr. J.B. Reid: Six.

Mr. Domm: You mention that you represent academics, professors and engineers. How do those same academics and professors and engineers figure it should be paid for if the United States moves slowly? In other words, if we have to have two package sizes in Canada—one for domestic consumption

[Translation]

métrique en six ans. Nous savons qu'ils sont plutôt sur la voie de la dictature et ils ont beaucoup insisté. L'Australie et la Nouvelle Zélande ait été assez efficaces et ont réussi à se convertir en huit ans. Il a fallu à peu près 40 ans au Japon. Il y a donc diverses manières de procéder.

Mais plus la conversion se fera rapidement, moins le coût sera élevé même si cela risque de créer des problèmes politiques et de susciter de l'opposition. M. Côté a annoncé une politique progressive pour permettre aux gens de s'habituer sans presque s'en rendre compte. Cela veut dire que nous aurons encore quatre ans de confusion. Le gouvernement, dans sa grande sagesse, pourrait peut-être décider d'aller plus vite.

M. Rompkey: Et que feriez-vous si le pauvre M. Côté était défait à cause de cela?

M. J.B. Reid: Défait par qui?

M. Rompkey: Je l'ignore.

M. J.B. Reid: Je ne pense pas que la conversion au système métrique soit une question qui suscite tellement d'intérêt au Canada. C'est une question d'importance secondaire ou même tertiaire. C'est néanmoins un problème désagréable qu'il faudrait régler aussi rapidement que possible. Je ne pense pas qu'il faille tellement de poursuites pour réussir. Dès que le règlement sera en vigueur et qu'il y aura eu une ou deux poursuites, l'ensemble du secteur de l'alimentation au détail poussera un soupir de soulagement et abandonnera l'affichage des deux prix. Que je sache, les détaillants de l'Île-du-Prince-Édouard ont déjà laissé tomber l'affichage du prix impérial ce qui semble assez raisonnable.

M. Rompkey: Mais il y a beaucoup de touristes américains et japonais qui vont par là.

M. Domm: Oui, merci beaucoup, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue à M. Reid. J'ai trois questions à lui poser. J'aimerais d'abord avoir un peu plus de renseignements au sujet de votre association. Pouvez-vous me dire combien de membres vous comptez?

M. J.B. Reid: Nous comptons environ 200 membres. Mais nous en avons eu jusqu'à 500.

M. Domm: Et combien de réunions avez-vous eu l'année dernière?

M. J.B. Reid: Une.

M. Domm: Et où vous êtes-vous rencontrés?

M. J.B. Reid: À Toronto.

M. Domm: Combien de personnes ont assisté à cette réunion?

M. J.B. Reid: Six.

M. Domm: Vous avez dit que vous représentiez des universitaires, des professeurs et des ingénieurs. D'après ces experts, comment ces coûts seraient-ils absorbés si les États-Unis décidaient de progresser lentement? En d'autres termes, si nous devons fabriquer deux formats d'emballage au Canada,

[Texte]

and one package for export to the United States—who pays for the two assembly lines at these factories? The packagers of weiners, for instance, refuse to move because they—

Mr. J.B. Reid: They want the one-pound package.

Mr. Domm: —want one packaging assembly line. Who would pay for the second assembly line to package it for export if we went to 500-gram packages of weiners?

Mr. J.B. Reid: The marketplace. It comes back to the consumers or affects the export price, certainly.

Mr. Domm: You mentioned that in the case of advertising a commodity at 99¢ a pound it sounds more attractive than \$2.18 a kilogram, and I agree with you. Would you agree 100 grams would sound more attractive at 21¢ than a pound would at 99¢?

Mr. J.B. Reid: Yes, I would.

Mr. Domm: This is what they are doing in a lot of cases.

Mr. J.B. Reid: Here is an example: 99¢ for 100 grams, and \$4.49 a pound.

Mr. Domm: Would this satisfy you?

Mr. J.B. Reid: Sure.

Mr. Domm: Dual labelling, using 100 grams—

Mr. J.B. Reid: No. We are against the dual labelling.

Mr. Domm: You do not even want to see imperial measures?

Mr. J.B. Reid: We do not want see imperial measure. It is the only way to clean up the mess.

Mr. Domm: You mentioned we could move to metric by following four proposals you are making to the committee. Supposing someone did not follow those proposals, what form of prosecution would you like to see?

Mr. J.B. Reid: A fine.

Mr. Domm: How big a fine? Have you thought about how to enforce it through—

Mr. J.B. Reid: I think quite a small fine would be sufficient. With the publicity and so on, and the annoyance of the legal procedure, I think quite a small fine would do.

Mr. Domm: What if they refused to pay the fine?

Mr. J.B. Reid: It is up to the lawyers and the Department of Justice to figure out what to do. One thing I would suggest is they could confiscate their scale. The Weights and Measures Act provides for the confiscation of any non-authorized, non-certified scales or instrument of measurement.

Mr. Domm: You propose the seizure of their equipment if they continue to use imperial.

Mr. J.B. Reid: Yes.

[Traduction]

un destiné à la consommation intérieure, et l'autre, à l'exportation aux Etats-Unis, qui paiera le coût des deux chaînes de montage? Les emballeurs de saucisson, par exemple, refusent de transformer leurs installations parce que . . .

M. J.B. Reid: Ils veulent continuer à vendre leur produit en format d'une livre.

M. Domm: . . . ils veulent une seule machine. Qui paiera la deuxième machine si nous optons pour le paquet de 500 grammes?

M. J.B. Reid: Le marché. C'est aux consommateurs de décider. Il est bien évident que le prix à l'exportation sera affecté.

M. Domm: Vous avez dit qu'un produit qui est annoncé à 99c. la livre est beaucoup plus attirant qu'un autre à 2.18\$ le kilo et je suis d'accord avec vous. Mais ne pensez-vous pas que 100g à 21c., c'est encore plus attirant qu'une livre à 99c.?

M. J.B. Reid: Je suis d'accord.

M. Domm: Et c'est ce qui se fait dans bien des cas.

M. J.B. Reid: Voici un exemple: 99c. pour 100 grammes ou 4.49\$ la livre.

M. Domm: Seriez-vous satisfait?

M. J.B. Reid: Tout à fait.

M. Domm: Donc les deux prix si l'on utilise une unité de base de 100 grammes . . .

M. J.B. Reid: Non, nous sommes contre l'affichage des deux prix.

M. Domm: Vous ne voulez même pas voir les mesures impériales?

M. J.B. Reid: Non, nous ne voulons pas voir la mesure impériale. C'est la seule manière de régler ce problème.

M. Domm: Vous nous avez recommandé quatre mesures. Mais que proposez-vous pour ceux qui ne se conforment pas à ces mesures?

M. J.B. Reid: Une amende.

M. Domm: Et à combien devrait s'élever cette amende? Avez-vous réfléchi à l'opportunité de l'appliquer au moyen de . . .

M. J.B. Reid: Il suffirait d'une petite amende. À mon avis, cela suffirait vu toute la publicité et les désagréments d'une poursuite judiciaire.

M. Domm: Et s'ils refusaient de verser cette amende?

M. J.B. Reid: C'est aux avocats et au ministère de la Justice de décider quoi faire. On pourrait par exemple confisquer leur balance. La Loi des poids et mesures prévoit la confiscation de toute balance ou instrument de mesure non autorisé et non certifié.

M. Domm: Vous proposez donc la saisie de l'équipement pour ceux qui continuent d'utiliser les mesures impériales.

M. J.B. Reid: Oui.

[Text]

Mr. Domm: Do you think you speak for a representative group of consumers or manufacturers or distributors or producers when you have one annual meeting to which you attract a membership of six?

Mr. J.B. Reid: I did not say we were a large lobby group. I said we are people who have expert knowledge of the metric system and have given considerable thought to it. The Consumers' Association of Canada can speak for the masses, and the Retail Council of Canada can speak for the retailers. We are merely presenting to the committee what we consider to be a rational position.

Mr. Domm: The rational position . . . To correct you on one point about prosecutions, we have in the past—not this government but former governments—tested cases in the court under the Weights and Measures Act. They have been long, drawn-out and costly, and the former administration in their wisdom allowed the occasions to continue on because of the great difficulty in getting convictions against someone who sells a gallon of gasoline—whether it is Jack Halpert or Ray Christiansen—or someone who sells a pound of cheese; we have tried that too in former administrations with grocers. We have confiscated equipment in the past. All of these things were very unpopular.

I disagree on one point—and I would like your comment—concerning the consumers and the confusion in the marketplace. If we took our standard system of metric sizing and offered the consumers metric only, if this is the direction we took as a government, do you honestly think they could really compare the prices if we had metric only and they were to the third decimal point?

• 1130

Mr. J.B. Reid: The third decimal does not help them at all; I quite agree. That is the point I made about rational sizes.

Mr. Domm: Do you suppose your association could spend more time dealing with the manufacturing end to see if they could come up with standard sizes in order that it would be better understood? Because I remind you that in the areas where we have moved to metric, we have moved to metric by the industries regulating themselves without any legislation being passed.

Mr. J.B. Reid: Yes.

Mr. Domm: Where we have endeavoured to enforce it, as this government or the former government, we have had all of the trouble. The voluntary approach has worked in wine, in liquor, in cheese and . . . You know the list as well as I do. Does not that seem to be a much more successful route to follow than the regulation, the prosecution, the confiscation of equipment and failure then to adhere—the jail term?

Mr. J.B. Reid: Except that it does not work in the case of retail food scales. As I mentioned, it was tried in Australia and

[Translation]

M. Domm: Comment pouvez-vous prétendre représenter un groupe de consommateurs, de fabricants, de distributeurs et de producteurs lorsque vous n'avez qu'une seule réunion annuelle à laquelle n'assistent que six membres?

M. J.B. Reid: Je n'ai jamais dit que nous étions un groupe de pression important. J'ai dit que nous étions des gens qui avons des connaissances spécialisées dans le domaine du système métrique et que nous y avons beaucoup réfléchi. L'Association canadienne des consommateurs peut parler au nom du public et le Conseil des détaillants, au nom des détaillants. Nous nous contentons de soumettre au Comité une position que nous estimons tout à fait logique.

M. Domm: Une position logique . . . J'aimerais apporter un petit éclaircissement au sujet des poursuites. Les gouvernements précédents ont renvoyé des cas type aux tribunaux en application de la Loi des poids et mesures. Ces cas ont été très longs et coûteux et le gouvernement précédent dans sa grande sagesse a décidé de ne plus intervenir parce que c'était trop compliqué d'obtenir une condamnation contre quelqu'un qui vendait du fromage à la livre ou de l'essence au gallon, qu'il s'agisse de Jack Halpert ou Ray Christiansen. Nous avons également essayé dans le cas des épiceries. Nous avons déjà confisqué de l'équipement. Mais toutes ces mesures sont très peu populaires.

Je ne suis pas d'accord avec un des aspects que vous avez soulevés et j'aimerais avoir votre avis. Je veux parler des consommateurs et de la confusion qui règne dans le commerce. Si notre gouvernement optait pour le système métrique exclusivement, pensez-vous que le consommateur serait mieux en mesure de comparer les prix s'ils n'étaient affichés qu'en métrique et à la troisième décimale?

M. J.B. Reid: Je conviens avec vous que la troisième décimale est inutile. C'est ce à quoi je voulais en venir quand je parlais de formats logiques.

M. Domm: Ne serait-il pas opportun que votre association communique plus étroitement avec les fabricants pour voir s'il ne serait pas possible de normaliser les formats et faciliter la compréhension? Je tiens à vous rappeler que les secteurs qui ont adopté le système métrique l'ont fait volontairement sans que nous n'ayons à appliquer de loi.

M. J.B. Reid: Oui.

M. Domm: Notre gouvernement comme le gouvernement précédent n'ont eu que des problèmes chaque fois qu'ils ont essayé d'appliquer des lois dans ce secteur. L'approche volontaire a donné de très bons résultats pour ce qui concerne le vin, l'alcool et le fromage. Vous connaissez la liste aussi bien que moi. Ne pensez-vous donc pas qu'il est préférable de procéder ainsi plutôt que d'adopter des règlements, d'intenter des poursuites, de confisquer de l'équipement et d'imposer des peines de prison en cas de violation?

M. J.B. Reid: Sauf que cela ne donne rien dans le cas des balances qui servent à peser les aliments vendus au détail. Comme je l'ai déjà dit, tout cela a déjà été essayé en Australie

[Texte]

New Zealand, and there were chisellers. It did not work. The same thing in Japan.

In this place, people are more likely to think in terms of pounds. More people think in terms of pounds in this population than think in terms of kilograms. So if you put the two prices up, they tend to look at the pound price, particularly if the pound price is lower than the kilogram price—less than half—and placed more prominently.

Now, to get over that . . . Well, can you name any other country in the world which allows anarchy in freedom to measure?

Mr. Domm: I would suggest that you take a close look at Britain, which is moving to metric, and some areas still to go. To my knowledge and my limited research of that move to metric, I do not know of a case of prosecution, seizure of equipment or jail term. When you talked about Japan, you mentioned 40 years approximately.

Mr. J.B. Reid: Forty years.

Mr. Domm: Forty years, yes. And I remind you that when metric first came in, it took 47 years for—

Mr. J.B. Reid: In France, yes.

Mr. Domm: —Napoleon in France. Why the big rush in Canada when our major trading partner with whom we do 80% of our business in export in the commodities that you are talking about is taking a slow approach? Where is the cost advantage to us forcing it on the manufacturers and causing that added cost to be borne, as you admit, by the consumers, when our department is basically responsible for consumer matters?

Mr. J.B. Reid: Point one, we are surprised at the speed at which the Metric Commission in Canada thought they could put through the program. I personally thought a slower approach would have been better. However, where we are today is that the food scales have been converted, by and large. Probably 95% of them have been converted. Now what are you going to do about that?

This particular brief is primarily concerned with those retail food scales, and that has nothing to do with our exports to the United States. It is the weighed-out stuff that is not prepacked . . . getting rid of the dual pricing there. The thing has been converted, the money has been spent, but we are not getting the benefit of the conversion. You want us to go back. You want the chaos to continue. I asked for the costs.

Mr. Domm: Not to debate but to pursue that business of packaging, if you would not mind, because—

Mr. J.B. Reid: Okay.

[Traduction]

et en Nouvelle-Zélande et il y a toujours eu des récalcitrants. Tous ces efforts ont été vains. La même chose s'est produite au Japon.

Les gens sont beaucoup plus habitués à penser en livres impériales. Il y a beaucoup plus de gens ici qui pensent en livres qu'en kilos. Quand les deux prix sont affichés, les consommateurs ont beaucoup plus tendance à regarder le prix à la livre, surtout si ce prix est inférieur au prix du kilo, moins de la moitié, et qu'il est affiché de manière beaucoup plus voyante.

Comment régler ce problème? Y a-t-il d'autres pays qui tolèrent l'anarchie des mesures?

M. Domm: Je vous conseille de vous pencher d'un peu plus près sur le cas de la Grande-Bretagne qui est en train de se convertir au système métrique. Il y a encore des secteurs non convertis. Que je sache, mais je n'ai pas poussé mes recherches, il n'y a eu aucune poursuite, saisie d'équipement ou peine de prison. Mais vous avez dit que le Japon avait mis une quarantaine d'années à se convertir.

M. J.B. Reid: Quarante ans.

M. Domm: Eh oui, 40 ans. Mais vous savez, quand le système métrique a été inventé, il a fallu 47 ans pour que . . .

M. J.B. Reid: En France, oui.

M. Domm: . . . Napoléon réussisse à faire adopter son système en France. Alors pourquoi se précipiter au Canada tandis que notre principal partenaire commercial a décidé d'adopter une approche plus lente? N'oubliez pas que 80 p. 100 de nos exportations vont chez nos voisins du Sud. Alors pourquoi imposer des coûts supplémentaires aux fabricants et imposer ce fardeau aux consommateurs? N'oubliez pas que c'est notre ministère qui est responsable des questions qui touchent la consommation.

M. J.B. Reid: Tout d'abord, nous sommes très étonnés de la rapidité avec laquelle la Commission du système métrique pensait pouvoir mettre ce programme en oeuvre. J'aurais préféré une approche beaucoup plus lente. Mais la réalité est telle que les balances servant à peser les aliments ont été transformées. Près de 95 p. 100 d'entre elles ont été converties. Alors que faire?

Notre mémoire porte surtout sur le problème de ces balances qui servent à peser les aliments vendus au détail et n'a rien à voir avec nos exportations aux États-Unis. Nous parlons des aliments qui ne sont pas préemballés et de l'opportunité d'abolir le double prix. Les balances ont été converties et l'argent dépensé mais nous ne profitons aucunement de la conversion. Vous voulez maintenant que nous retournions en arrière. Vous voulez maintenir la confusion. J'ai parlé des coûts.

M. Domm: Je ne veux pas lancer le débat sur la question, mais j'aimerais quand même continuer à parler de l'emballage, si vous le voulez bien. En effet . . .

M. J.B. Reid: D'accord.

[Text]

Mr. Domm: —we do weigh out our weiners pre-packed and we do bring them out in the grocery store for sale over the counter and they are packaged commodities.

Mr. J.B. Reid: In 454, yes, but the frankfurters are 500.

Mr. Domm: Yes. As I say, but there is no mandatory requirement for that.

Mr. J.B. Reid: Yes. Agreed. We would like to see a mandatory requirement.

Incidentally, on this cost of changing package sizes, we did have a standard Canadian beer bottle, 341 millilitres, 12 Canadian fluid ounces. A year or so ago, the regulations got loosened and now we see all the old bottles have been discarded. They come in with a full new line of bottles of various shapes and colours so each brand has its own distinctive one. This has done nothing but add to the cost; incidentally, they are still 341 millilitres. And when they introduced cans, what did they introduce but 355 millilitres, 12 American fluid ounces?

• 1135

I cannot take too seriously the bleat about the cost of changing. They are continually repackaging for sales advantage—for instance the trivial one of merely changing the shape and the colour of the bottle in order to give the brands of beer a competitive advantage.

The Acting Chairman (Mr. Witer): Mr. Reid, do you have any concluding remarks?

Mr. J.B. Reid: Yes. I still say it is a matter of the government taking up its responsibilities, for the Minister to follow through on what he promised us, that the old regulations would be withdrawn and replaced by new regulations. It has not happened and until it is done we are going to have this mess. The consumer is not going to thank him for it and the retailers certainly are not going to thank him for allowing this mess to continue.

The Acting Chairman (Mr. Witer): Thank you very much. Thank you for sharing your views and those of your association with the committee. I am sure they will be taken into consideration during the deliberations the committee will undergo.

This meeting is adjourned until the call of the Chair.

[Translation]

M. Domm: ... nos saucisses sont préemballées et sont vendues ainsi à l'épicerie.

M. J.B. Reid: En format de 454 grammes, d'accord. Mais les saucisses à hot dog se vendent en format de 500g.

M. Domm: Oui. Comme je l'ai déjà dit, il n'existe aucune obligation.

M. J.B. Reid: Oui, d'accord. Nous sommes en faveur d'un règlement.

Vous savez, dans le contexte des coûts de la transformation des formats, la bouteille de bière normalisée au Canada était de 341 litres ou 12 onces liquides. Mais il y a un an, le règlement a été modifié et on a dû se débarrasser de toutes les vieilles bouteilles. Chaque marque de bière a maintenant son propre format et sa propre couleur de bouteille. Cela n'a fait qu'ajouter au coût mais la bière se vend toujours en format de 341 ml. Mais les canettes, elles, ne se vendent-elles pas en format de 350 ml, 12 onces liquides américaines?

Je ne prends pas trop au sérieux tous ces hauts cris que l'on jette au sujet du coût de la transformation. On ne cesse de transformer l'emballage pour mieux vendre. Reprenons l'exemple tout à fait trivial d'une bouteille de forme et de couleur différentes pour donner aux diverses marques de bière un avantage sur le plan de la concurrence.

Le président suppléant (M. Witer): Monsieur Reid, avez-vous quelque chose à dire en conclusion?

M. J.B. Reid: Oui. Je dis que le gouvernement devrait assumer ses responsabilités. Le ministre devra honorer ses engagements et l'ancien règlement devra être remplacé par un nouveau. Rien n'a encore été fait et la confusion continue de régner. Ni les consommateurs ni les détaillants ne seront reconnaissants au ministre d'avoir laissé régner la confusion.

Le président suppléant (M. Witer): Je vous remercie beaucoup. Je vous remercie, vous-même et les membres de votre association, d'être venus nous faire part de votre point de vue. Soyez assurés qu'on en tiendra compte dans nos délibérations.

La séance est levée.

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Tuesday, June 17, 1986

Le mardi 17 juin 1986

Chairman: André Harvey

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consumer and Corporate Affairs

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 96(2), examination of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy

En vertu de l'article 96(2) du Règlement, l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey
Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Président: André Harvey
Vice-présidente: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

TÉMOINS

From the Packaging Association of Canada:
Mr. Tom Shea, National President;
Mr. David Baldwin, First Vice President;
Mr. Mark Coulson, Quality Systems Manager with General Foods Inc.;
Mr. Tom Lee, National Director.
From the Canadian Meat Association:
Mr. J. B. Reid, President.

De l'Association canadienne de l'emballage:
M. Tom Shea, président national;
M. David Baldwin, premier vice-président;
M. Mark Coulson, directeur de contrôle de la qualité à
General Foods Inc.;
M. Tom Lee, directeur national.
De l'Association nationale canadienne:
M. J. B. Reid, président.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 JUIN 1986

(9)

[Texte]

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit aujourd'hui à 9 h 46, sous la présidence de Mary Collins (*vice-présidente*).

Membres du Comité présents: Mary Collins, Lorne McCuish, David Orlikow, Bill Rompkey.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: De l'Association des consommateurs du Canada: Sally Hall, présidente; Andrew Cohen, directeur général. Des Fabricants canadiens de produits alimentaires: Don Jarvis, vice-président; Gary Henderson, président du Conseil technique des Fabricants canadiens de produits alimentaires et directeur des affaires scientifiques et de la réglementation chez General Foods Inc.; Shelagh Kerr, directrice des affaires scientifiques.

En vertu des dispositions de l'article 96(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen des dispositions de la loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique.

Sally Hall et Andrew Cohen font une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 49, le Comité interrompt les travaux.

À 11 h 00, le Comité reprend les travaux.

Don Jarvis fait une déclaration puis lui-même, Gary Henderson et Shelagh Kerr répondent aux questions.

À 11 h 42 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 17, 1986

(9)

[Translation]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs met at 9:46 o'clock a.m., this day, the Vice Chairman, Mary Collins, presiding.

Members of the Committee present: Mary Collins, Lorne McCuish, David Orlikow, Bill Rompkey.

In attendance: From the Library of Parliament, Research Branch: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Consumers' Association of Canada: Mrs. Sally Hall, President; Andrew Cohen, Director General. From the Grocery Products Manufacturer's of Canada: Don Jarvis, Vice President; Gary Henderson, Chairman, Technical Council of the Grocery Products Manufacturers' of Canada; Manager, Scientific and Regulatory Affairs, General Foods Inc.; Mrs. Shelagh Kerr, Director, Scientific Affairs.

Pursuant to Standing Order 96(2), the Committee resumed consideration of the *Packaging and Labelling Act*, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy.

Sally Hall and Andrew Cohen made a statement and answered questions.

At 10:49 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:00 o'clock a.m., the sitting resumed.

Don Jarvis made a statement and, with Gary Henderson and Shelagh Kerr, answered questions.

At 11:42 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, June 17, 1986

• 0944

The Vice-Chairman: Good morning. I am Mary Collins. I am Vice-Chairman of the committee and acting as chairman today in Mr. Harvey's absence.

I would like to welcome the first witnesses this morning who are from the Consumers' Association of Canada. We have with us Mrs. Sally Hall, the President and Mr. Andrew Cohen, the Director General. I know you have appeared many times before parliamentary committees and are quite familiar with the proceedings.

I would like to thank you for appearing. As you know, our committee is reviewing a number of issues. In the fall we will decide which of those issues we may wish to proceed with in more detail. I am sure that we will be asking you to appear again over the coming year.

• 0945

Mrs. Sally Hall (President, Consumers' Association of Canada): I am very pleased to be here and to take part in this committee.

For those who not aware, a brief update on exactly who we are and what we do. We are very proud we are just entering into our 40th year. Beginning in 1947, we have been active on behalf of consumers of Canada, helping them find their way through the maze of the marketplace. We feel we have been very successful, not only speaking on behalf of consumers, but bringing consumer's concerns to other departments of government. We have been very pleased with our association with the Department of Consumer and Corporate Affairs.

We have just returned from our national annual meeting. From that meeting, resolutions were passed. Priorities have been set for this coming year. Andy will go into those in more detail. I hope this type of dialogue will continue. We look forward to answering any questions any of the members have. We hope we are able to answer them satisfactorily.

Mr. Andrew Cohen (Director General, Consumers' Association of Canada): As you can tell, we are, I hope, under the correct impression . . . The purpose of this meeting was to provide us with an opportunity to let you know about the kinds of things we are doing these days, provide you with an opportunity to ask questions and, as the chairman has said, to consider areas we might want to investigate more fully in the fall.

Our initial presentation is quite short. We hope, through discussion, we will bring out some other points.

I would say the overall area we have been most concerned about in the last year and a half is the direction being taken by

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 17 juin 1986

Le vice-président: Bonjour. Je m'appelle Mary Collins. Je suis la vice-présidente du Comité et je fais fonction de président aujourd'hui en l'absence de M. Harvey.

Je voudrais accueillir ce matin les premiers témoins qui font partie de l'Association des consommateurs du Canada. Nous avons avec nous M^{me} Sally Hall, la présidente et M. Andrew Cohen, le directeur général. Je sais que vous vous êtes présentés plusieurs fois devant des comités parlementaires et que nos méthodes vous sont donc très familières.

Je tiens à vous remercier de votre participation. Comme vous le savez, notre Comité examine certaines questions. Cet automne, nous choisirons celles que nous souhaiterions étudier plus en détail. Je suis certaine que nous vous demanderons de revenir à nouveau d'ici un an.

Mme Sally Hall (présidente, Association des consommateurs du Canada): Je suis très heureuse d'être ici et de prendre part aux délibérations de ce Comité.

Pour ceux qui ne les connaissent pas, un mémoire décrit exactement notre rôle et nos activités. Nous sommes très fiers d'entrer dans notre 40^e année d'existence. Depuis nos débuts, en 1947, nous agissons au nom des consommateurs canadiens en les aidant à trouver leur chemin dans ce labyrinthe que constitue le marché. Nous pensons que nous avons obtenu beaucoup de succès, non seulement en parlant au nom des consommateurs, mais également en faisant part de leurs préoccupations aux autres ministères du gouvernement. Nous avons beaucoup apprécié notre collaboration avec Consommation et Corporations Canada.

Nous revenons de notre rencontre nationale annuelle. Des propositions ont été adoptées et des priorités ont été établies pour l'année qui vient. Andy en parlera plus en détail. Je souhaite que ce genre de dialogue se poursuive. Nous répondrons à toute question que les membres se posent et j'espère que nous pourrions leur donner des réponses qui les satisferont.

M. Andrew Cohen (directeur général, Association des consommateurs du Canada): Comme vous pouvez le voir, notre impression devrait être la bonne . . . Le but de cette rencontre était de nous donner l'occasion de vous renseigner sur ce que nous faisons ces jours-ci, de vous permettre de nous poser des questions et, comme le disait la présidente, de penser aux secteurs que nous voudrions éventuellement étudier plus à fond cet automne.

Notre présentation initiale est brève. Nous espérons pouvoir dégager d'autres sujets par la discussion.

Je dirais que ce qui nous a préoccupé le plus durant les 18 derniers mois est la direction prise par le gouvernement et ses

[Texte]

the government and its departments in the whole area of deregulation. By deregulation I mean a very wide range of activities.

But it is clear to us, as I think it is probably clear to every Canadian, the regulatory environment and the way in which the government intends to conduct business with the people of Canada has changed in the last couple of years. We have no particular quarrel with that as a principle. In fact, the Consumers' Association has always believed less interference with the daily lives of the people of Canada is better than more interference. The question then becomes: What does that mean? How does it get implemented? How do we ensure minimum standards we hold quite strongly are retained?

There have been a number of specific incidents where the question has come up. I suppose the principle has been demonstrated. The whole question of food regulation, for example, is before a variety of departments and parliamentary committees now. There have been recommendations made in the Nielsen task force report about how food regulation should be carried out and what form it should take. Behind all that there is a philosophy on which we are keeping a close eye.

Competition policy is an area which has engendered a lot of debate in the last 15 years, but more specifically in the last few months. We have a new policy. More importantly we have a lot of discussion about the policy which we try to analyse to determine where the government is taking the country in relation to its desire to regulate the activities of the citizens.

Issues like the Canada Health Act, generic drugs, patent protection, etc., are all important issues to us. I guess Mr. Hnatyshyn's new portfolio as Minister responsible for "smarter regulation"—as I believe it is called—is the focus for that, and we are watching very closely to ensure our hopes that the government can interfere less with people can be matched with a focus on ensuring that minimum standards of safety and quality are retained.

We get nervous when proposals come forward that food regulations really do not need to be as stringent as they have been in the past—as long as the food is healthy, it is okay, and once is healthy, different levels of quality, for example, are not as important to regulate and measure as they have been in the past. Just to expand on that example, we feel that in a country like Canada, where we have a fairly high standard of living and expect to continue to have one, it is possible for the government to do quality testing as well as ensuring minimum safety standards are met.

• 0950

Our annual meeting was in Newfoundland last week, and every year at our annual meeting we set a list of priorities to go along with all the other things we are doing. I will just go quickly through that list so you will have some idea of the areas we are going to be focusing on for the next year.

[Traduction]

ministères en matière de réduction de la réglementation dans un large éventail de secteurs.

Mais il est clair pour nous, comme probablement pour tous les Canadiens, que la réglementation et la voie que compte suivre le gouvernement pour diriger ses affaires avec la population canadienne ont changé durant ces deux dernières années. En principe, nous ne trouvons rien de particulier à redire à cela. De fait, l'Association des consommateurs a toujours cru que moins d'ingérence dans la vie quotidienne de la population canadienne est préférable à plus d'ingérence. La question devient alors: qu'est-ce que cela signifie? Comment met-on ce principe en vigueur? Comment garantissons-nous que certaines normes minimales auxquelles nous nous accrochons seront maintenues?

On a assisté à bon nombre d'incidents quand la question a été posée. Je suppose que le principe a été démontré. Divers ministères et des commissions parlementaires sont actuellement confrontés au problème de la réglementation sur les aliments. Des recommandations ont été faites dans le rapport du groupe de travail Nielsen sur la façon d'imprimer des règlements sur les aliments et la forme qu'ils devraient prendre. Derrière tout cela, il y a une philosophie que nous surveillons de près.

La politique sur la concurrence a engendré un grand nombre de débats durant les 15 dernières années, mais plus particulièrement ces derniers mois. Plus important encore, nous tentons, par les discussions, d'analyser cette politique pour déterminer la direction que le gouvernement fait prendre au pays dans sa tentative de réglementer les activités des citoyens.

Des questions comme la Loi du Canada sur la santé, les drogues génériques, la protection des brevets, etc., sont toutes importantes pour nous. Il me semble que le nouveau portefeuille de M. Hnatyshyn, ministre chargé d'établir une réglementation «plus habile»—c'est ainsi que je crois qu'on la qualifie—en est le point de convergence et nous surveillons les choses de très près pour nous assurer que le gouvernement s'immisce moins dans les affaires des citoyens tout en garantissant le respect de normes minimales de sécurité et de qualité.

Nous nous sentons nerveux quand on dépose des propositions suggérant que les règlements sur les aliments ne devraient plus être aussi stricts que dans le passé—pour autant que les aliments sont sains, tout va bien, et lorsqu'ils sont sains, il n'est pas important d'établir, par exemple, différents niveaux de qualité pour les réglementer et les mesurer comme on le faisait précédemment. À ce sujet, nous pensons qu'au Canada où nous bénéficions d'un assez haut niveau de vie que nous espérons voir se maintenir, il est possible, pour le gouvernement, de procéder à des contrôles de qualité tout en s'assurant que des normes minimales de sécurité soient atteintes.

Notre rencontre annuelle s'est déroulée à Terre-Neuve la semaine dernière et durant chaque réunion annuelle nous établissons une liste de priorités qui va de pair avec nos autres activités. Je vais lire cette liste rapidement pour vous donner

[Text]

Trade is one, of course, where everybody is going to be doing a lot of work, and we are no exception. Mrs. Hall is a member of Mr. Kelleher's International Trade Advisory Committee, and a considerable amount of work of the association is going into supporting her participation, to ensure the consumer voice is heard on that committee.

Agricultural economics and supply-management boards are areas where we have been active for a long time, and we continue to be very concerned at some of the activities we see going on there. Falling into that category would be our recent initiatives as a result of the government's announcement of how they were going to handle the plight of wheat farmers in western Canada.

We have a continuing concern in the banking system and the general reform of financial institutions.

Competition policy. As I said earlier, we have spent 15 years trying to get reform of the Competition Act, and we have had some success; we are not finished yet. We are certainly interested in things like mergers, takeovers and the Patent Act, which I assume we will get to as a separate item at some point.

Environmental protection, particularly as it relates to pesticides, chemicals, and use of chemicals and water quality.

Energy pricing and security of supply. An area there we will be spending some time on is the question of what the most appropriate continuing policy role is for Petro-Canada.

Food inspection and safety, I already mentioned.

Metric goes without saying.

Tax reform, particularly as it relates to the upcoming discussions over the potential introduction of the business-transfer tax: It is our view, just to give you the short answer to a potential question, that we have no objection to the business-transfer tax, as long as it is accompanied by comprehensive tax reform, for which proposals have not yet been forthcoming, so we are concerned in that area.

We also sent you some material, which I assume everyone has committed to memory and has lots of questions about. I think it would be appropriate to stop here and open it up to see what areas you are interested in—which of the ones we have mentioned, or others, you would like to pursue. Thank you very much, Madam Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Cohen. I will turn now to Mr. Rompkey, for 10 minutes, please, on the first round.

Mr. Rompkey: Thank you very much. I welcome our guests, Madam Chairman. There are so many areas we could explore

[Translation]

une idée des sujets sur lesquels nous allons nous concentrer l'an prochain.

Bien sûr, le commerce en est un qui va occuper beaucoup de gens et nous ne faisons pas exception. M^{me} Hall est membre du Comité consultatif sur le commerce international de M. Kelleher et l'association va travailler beaucoup pour appuyer sa participation, pour assurer que la voix du consommateur est entendue durant les séances de ce comité.

Depuis longtemps, nous nous intéressons de près aux offices économiques de gestion des approvisionnements agricoles et nous continuons de nous préoccuper beaucoup de certaines activités qui s'y déroulent. Dans cette catégorie, on peut souligner notre récente initiative prise à la suite de l'annonce faite par le gouvernement des méthodes qu'il comptait utiliser pour faire face à la situation des fermiers de l'ouest du Canada.

Nous nous préoccupons constamment du système bancaire et de la réforme générale des institutions financières.

La politique en matière de concurrence. Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons consacré 15 ans à tenter d'obtenir une réforme de la Loi sur la concurrence avec un certain succès; nous n'avons cependant pas encore fini. Nous sommes certainement intéressés par des questions comme les fusions, les prises de contrôle et par la Loi sur les brevets dont nous parlerons séparément plus loin.

La protection de l'environnement, particulièrement quand elle est reliée aux pesticides, aux produits chimiques et à la qualité de l'eau.

L'établissement des prix de l'énergie et la sécurité des approvisionnements. Quels sont les rôles et les lignes directrices continues les plus appropriés pour Petro-Canada, voilà une question sur laquelle on passera un certain temps.

J'ai déjà parlé de l'inspection et du contrôle de la qualité des aliments.

Le système métrique fait évidemment partie de la liste.

La réforme fiscale, surtout parce qu'elle se relie aux prochaines discussions sur l'introduction possible de la taxe sur le transfert des entreprises. Juste pour répondre brièvement à une question que vous pourriez poser, nous ne nous objectons pas à la taxe sur le transfert des entreprises pour autant qu'elle s'accompagne d'une large réforme fiscale qui n'a pas encore fait l'objet de propositions; c'est donc une question qui nous préoccupe.

Nous vous avons également envoyé du matériel que chacun, je le présume, a appris par coeur et au sujet duquel vous avez beaucoup de questions à poser. Je crois qu'il conviendrait de le consulter pour voir les domaines qui vous intéressent—parmi ceux que nous avons mentionnés ou d'autres dont vous aimeriez parler. Merci beaucoup, madame la présidente.

Le vice-président: Merci, monsieur Cohen. Je donnerai à présent la parole à M. Rompkey, pour 10 minutes s'il vous plaît, au premier tour.

M. Rompkey: Merci beaucoup. Je souhaite la bienvenue à nos invités, madame la présidente. Nous avons tellement de

[Texte]

that it is hard to know where to start. But I was intrigued that Mrs. Hall is a member of one of the government's advisory committees on free trade, and as Mr. Cohen said, one of your objectives is to monitor where the government is going.

Where is the government going on free trade?

Mrs. Hall: As a member of the advisory committee, I was also a member of a subcommittee. We did a great deal of homework on the scope of the U.S.-Canada trade negotiations. And from what I see, my role on that committee is simply to give, as I put it, the man-on-the-street's view to the committee, because I am really the only one of 39 who does not represent business or another group. I represent simply, consumers, and then feed back to our association.

We are very interested in where the government is going, because our vested interest is as plain citizens of Canada, as consumers. Everything that happens is going to have an impact. Therefore we are monitoring it closely, watching to see where they are going, and we are open to the negotiations, but we will wait and see. Meanwhile, my voice will be heard representing the consumers on that committee.

I do not have an answer to your question.

Mr. Rompkey: Well, that is what I was interested in, because this is very topical. The Prime Minister was on television last night, as you know, hoping to start a national debate. I guess the question is, what are we debating? I was hoping you would know what we were debating, but it seems from your answer you are just as much in the dark as we are.

Mrs. Hall: I think that is probably true. As I say, our association is in favour of opening negotiations. We feel there are great benefits to negotiations. But apart from that I do not, as I say again, have an answer.

Mr. Rompkey: Is it clear what we are opening negotiations on?

• 0955

Mrs. Hall: They are our strongest trading partners; 85% of our business is done with the United States. There are some things we do better than they do, some things that they do better than we do. We cannot afford not to get into a freer market arrangement. Our productivity is down. I think the economy just cannot stand going the way it is going. It needs a stimulus. We basically feel that freer trade would probably provide that stimulus to the economy.

Mr. Rompkey: It is not with the title, it is with the substance of the discussions that I am concerned. Let me leave free trade and take you into a couple of other areas. I want to talk about the metric regulations. I was also interested in Mr. Cohen's comments on energy pricing and security of supply and the

[Traduction]

domaines à explorer qu'il est difficile de savoir où commencer. Mais j'ai été étonné d'apprendre que M^{me} Hall est membre d'un de nos comités consultatifs sur le libre-échange et, comme le disait M. Cohen, un de nos objectifs est de contrôler la direction prise par le gouvernement.

Où va-t-il dans le domaine du libre-échange?

Mme Hall: Comme j'étais membre du comité consultatif, je faisais également partie du sous-comité. Nous avons accompli beaucoup de travail dans le cadre des négociations sur le commerce entre les États-Unis et le Canada. D'après ce que je constate, mon rôle au sein de ce comité est simplement de donner, pour utiliser une expression qui m'est favorite, le point de vue de l'homme de la rue au comité parce que je suis réellement la seule, parmi les 39 membres, qui ne représente pas le secteur des affaires ou un autre groupe. Je suis simplement la représentante des consommateurs dont je transmets les opinions à notre association.

Nous sommes très intéressés par la direction que prend le gouvernement car c'est notre intérêt légitime à titre de simples citoyens du Canada et de consommateurs. Tout ce qui se produit aura des effets. C'est pourquoi nous surveillons le gouvernement de près pour voir où il va tout en restant disponibles et ouverts aux négociations. Entre-temps, les consommateurs parleront par ma voix à ce comité.

Je n'ai pas de réponse à votre question.

M. Rompkey: Eh bien, je trouve ceci très intéressant car il s'agit d'une situation très typique. Comme vous le savez, le premier ministre passait à la télévision hier soir en espérant amorcer un débat national. Je suppose que la question est: qu'est-ce que nous débattons? J'espérais que vous le sauriez mais, d'après votre réponse, vous n'êtes pas plus au courant que nous.

Mme Hall: Je crois que c'est probablement vrai. Comme je l'ai dit, notre association favorise l'ouverture des négociations. Nous pensons que les négociations peuvent être grandement profitables. Mais à part cela, je répète que je n'ai pas de réponse.

M. Rompkey: Savons-nous sur quoi nous ouvrons les négociations?

Mme Hall: Ils constituent nos partenaires commerciaux les plus solides: 85 p. 100 de notre commerce se fait avec les États-Unis. Il y a certaines choses que nous faisons mieux qu'eux et d'autres qu'ils font mieux que nous. Nous ne pouvons nous permettre de refuser des arrangements visant à établir un marché plus libre. Notre production est à un bas niveau. Je pense que l'économie ne peut se maintenir dans son état actuel et qu'il lui faut un stimulus. Nous sommes convaincus que des échanges plus libres lui serviraient d'aiguillon.

M. Rompkey: Ce n'est pas la forme de la discussion qui me préoccupe mais bien le fond. Laissez-moi mettre le libre-échange de côté pour entrer dans une couple d'autres domaines. Je voudrais parler de la réglementation qui s'applique au système métrique. J'ai été également intéressé par les commen-

[Text]

role of Petro-Canada. Let me just deal briefly the metric situation.

We have had some varying testimony before the committee with regard to metric regulations. It seems incredible to me that we have had a policy for well over a year now which is essentially mandatory metric. That is the bottom line of the policy as I see it. The way the policy is worded is that you can have both as long as you have metric. Many people, including consumers groups, say that this leads to a lot of confusion and indeed a lot of difficulty and consternation with regard to consumers. People go into supermarkets and are not sure of exactly what they are buying. It seems to me that the consumer is at the mercy of retailers who can adapt the price to their own needs . . . which is making money from the consumer.

I wanted to get your view on the fact that there are no regulations and hear what this is doing to consumers and what you as an association have done about it with regard to the department and the Minister, and what we can do about it as a committee.

Mrs. Hall: We did not invent the metric system, but we certainly supported having one single unit of measurement in Canada. We agreed to the compromise in January 1985 that metric would be the unit of measure and other measures could be used as long as the metric measurement was there. We felt that was a compromise to what we had proposed, which was using metric only. Of course, we also proposed hard metric conversion, which would simplify the marketplace for consumers, cut down on the number of package sizes and make comparison shopping easier.

We do not have that yet. We still want it. We are still hearing from across Canada, from our members, that there is chaos in the marketplace in all matters. We have also done surveys and the majority of consumers feel that metric is fine. It is only the few vocal anti-metric people who are against it. They always will be.

We want to see regulations. We see slippage because of the lack of regulations. I just cut this out of the paper in St. John's, Newfoundland to show you an example. Here is a whole page of ads for carpets. There is not one word of metric anywhere; it is all square yards. Yet if you buy a home, the real estate agent tells you all the measurements of your rooms in square metres. Yet you have to buy your carpet in square yards and then have it converted again—

[Translation]

taires de M. Cohen sur l'établissement des prix de l'énergie, la sécurité des approvisionnements et le rôle de Petro-Canada mais je vais vous entretenir brièvement de la situation du système métrique.

Les règlements sur le système métrique ont fait l'objet de différents témoignages devant le Comité. Il me semble incroyable que, depuis plus d'un an, nous avons une politique qui enjoint d'utiliser essentiellement le système métrique. À mon avis, c'est en quelque sorte la ligne de fond de cette politique. Selon la façon dont elle est énoncée, vous pouvez avoir les deux systèmes à condition d'utiliser le système métrique. Bon nombre de gens, y compris les groupes de consommateurs, affirment que cette situation est la cause de beaucoup de confusion ainsi que de beaucoup de problèmes et de consternation chez les consommateurs. Les gens vont dans les supermarchés et ne sont pas certains de ce qu'ils achètent exactement. Il me semble que le consommateur est à la merci des détaillants qui peuvent adapter leurs prix à leurs propres besoins . . . et ces besoins sont de réaliser des profits sur le dos des consommateurs.

Je voulais attirer votre attention sur le fait qu'il n'existe pas de règlement et entendre parler des conséquences de cette situation sur les consommateurs. Je voulais également savoir comment vous, à titre d'association, avez agi à ce sujet auprès du ministère et du ministre et ce que nous pouvons faire en tant que Comité.

Mme Hall: Nous n'avons pas inventé le système métrique mais nous avons certainement appuyé le principe qui consiste à n'utiliser qu'une seule unité de mesure au Canada. En janvier 1985, nous avons accepté un compromis: le système métrique serait l'unité de mesure et d'autres mesures pourraient être utilisées pour autant que le système métrique soit présent. Nous avons pensé qu'il s'agissait là d'un compromis puisque notre première proposition suggérait d'utiliser le système métrique seulement. Bien sûr, nous avons également proposé une conversion ferme au système métrique, ce qui simplifierait le marché pour le consommateur, réduirait le nombre de dimensions des emballages et rendrait la comparaison plus facile lors des achats.

Nous n'avons pas encore obtenu cela et nous le voulons toujours. Un grand nombre de gens dans tout le pays aussi bien que nos membres continuent de nous dire que le marché est un chaos dans tous les domaines. Nous avons également fait des sondages et la majorité des consommateurs sont en faveur du système métrique. Il n'y a que quelques opposants qui font entendre leurs voix et il y en aura toujours.

Nous voulons que des règlements soient établis. Nous constatons que le manque de règlements provoque un glissement. Je viens d'extraire cette annonce d'un journal de Saint-Jean, Terre-Neuve, pour vous en donner un exemple. Voici une page entière de publicité pour des tapis. Il n'y a pas une mesure métrique; tout est en verges carrées. Cependant, si vous achetez une maison, l'agent immobilier vous donne toutes les mesures de vos chambres en mètres carrés. Vous serez ensuite obligé d'acquérir vos tapis en verges carrées et de faire la conversion.

[Texte]

Mr. Rompkey: Are you saying there is a tyranny of the minority here?

Mr. Cohen: No, you are saying that.

Mrs. Hall: It is almost as if the status quo is not creating enough noise, therefore it will remain—

Mr. Rompkey: When we raise this with the Minister and Mr. Domm we hear that there is not really a problem and that they are not getting much pressure on it. It does not appear to be a very high profile problem in the country. What is the evidence that there is a problem? Who cares?

I interpret your remarks to mean there is a tyranny of the minority, that the people who against metric are more vocal than the people who are for it. The silent majority are out there, but somehow they are not getting through to the powers that be.

• 1000

Mr. Cohen: We have no way of knowing that, of course. I mean, the Minister has no reason to hide the truth about how much mail he is getting on the subject of metric. However, from our point of view, that is really not the point.

In 1969, a decision was made in Canada that few if any of us here had any part in, that Canada was going to go metric. All we are trying to do is implement that. Our unalterable view, I suppose, is that a country like Canada is grown up enough to have a unit of measurement of its own, and we should not be shy to say what it is. If we can get out of the furor of metric and talk about money, there is no question about what our unit of money is here. Countries have monetary units, and they also have units of measurement. On behalf of consumers, we think it is outrageous that the unit of measurement for our country is not clear.

The policy that was announced by the Minister in January, 1985, cleared that up, and we agreed with it, and we supported it at the time. We remain unsatisfied that the policy has not been implemented. Why it has not been implemented and how much mail the Minister gets is all irrelevant. The fact is, the government announced a policy, but the government has not implemented this policy. In the absence of the policy, Canada does not have an official unit of measurement, and we do not think that is satisfactory. Certainly, a basic consumer right is to know what units things are measured in. We would like to know what that is.

Mr. Rompkey: Thank you.

Now, on to oil pricing. Mr. Peckford has said that by the end of this month we should see the end of negotiations on Hibernia, and he expects a deal predicated on the assumption that oil prices are going to rise to \$20 or \$25 a barrel by the late 1990s. That is interesting, because he is the first expert I

[Traduction]

M. Rompkey: Prétendez-vous que la minorité est tyrannisée?

M. Cohen: Non, c'est vous qui le dites.

Mme Hall: C'est presque comme si le statu quo ne provoquait pas assez de bruit, cependant il restera . . .

M. Rompkey: Lorsque nous avons parlé de cette question avec le ministre et avec M. Domm, ils nous ont répondu qu'il n'y avait pas de problème et qu'ils n'étaient pas soumis à des pressions dans ce domaine. Il ne semble pas s'agir d'un problème capital dans le pays. Qu'est-ce qui prouve que le problème existe? Qui s'en soucie?

D'après vos paroles, je conclus que la minorité est tyrannisée, que les gens qui sont adversaires du système métrique font plus entendre leurs voix que ceux qui le préconisent. La majorité silencieuse est bien là mais, pour quelque raison, elle ne semble pas pouvoir se ménager un chemin entre les forces existantes.

M. Cohen: Nous n'avons évidemment aucun moyen de le savoir. Je veux dire que le ministre n'a pas de raison de dissimiler la vérité en ce qui concerne le nombre de lettres qu'il reçoit au sujet du système métrique. D'après nous, cependant, la question n'est pas vraiment là.

En 1969, le Canada décidait d'adopter le système métrique et bien peu d'entre nous, si toutefois il y en a, ont participé à cette décision. Tout ce que nous essayons de faire est de mettre le système en vigueur. Je crois que notre opinion immuable est qu'un pays comme le Canada a pris suffisamment d'expansion pour avoir sa propre unité de mesure, et nous ne devrions pas être gênés de dire laquelle. Si nous ne pouvons nous dégager des tempêtes provoquées par le système métrique et que nous parlons d'argent, il est certain que notre unité monétaire n'est pas remise en question. Les pays ont des unités monétaires et ils ont également des unités de mesure. Au nom des consommateurs, nous pensons qu'il est scandaleux que l'unité de mesure de notre pays ne soit pas clairement établie.

La politique qui a été annoncée en janvier 1985 par le ministre donnait des éclaircissements à ce sujet et nous l'avons appuyée à cette époque. Nous demeurons insatisfaits de constater que cette politique n'a pas été mise en vigueur. Savoir pourquoi et le nombre de lettres reçues par le ministre est hors de propos. Le fait demeure que le gouvernement a annoncé une politique et qu'il ne l'a pas rendue effective. Pour cette raison, le Canada n'a pas d'unité de mesure officielle et nous croyons que cela n'est pas satisfaisant. Il est certain qu'un des droits principaux du consommateur est de savoir dans quelles unités les choses sont mesurées. J'aimerais le savoir moi-même.

M. Rompkey: Merci.

A présent, parlons des prix du pétrole. M. Peckford a dit que pour la fin de ce mois, nous devrions voir la conclusion des négociations sur Hibernia et il s'attend à un accord basé sur la supposition que les prix du pétrole vont monter à 20\$ ou à 30\$ le baril avant la fin des années 1990. C'est intéressant car je

[Text]

have heard give an opinion as to what is going happen to oil prices.

The president of Shell Oil says in the paper that he gets up in the morning and consults the papers to find out what is happening to the price of oil. What do you think about the price of petroleum products, the price of gasoline, both macro and micro? What do you think about what we should be doing to counteract the instability of world prices, what we should be doing in Canada? More specifically, I guess, on the price of gasoline, which is an offshoot of that, what should be the policy of Canada in that regard?

You talked about the role for Petro-Canada. A report has just come out which I have not had time to read. I do not know if you have, but if you have, what do think of it, and what do you suggest as a role for Petro-Canada?

The Vice-Chairman: That is the end of your 10 minutes, Mr. Rompkey, but I will allow the witnesses to answer.

Mr. Cohen: I am interested to know that Mr. Peckford—and he would be interested too—is now an oil expert on the future price. We do not know what is going to happen to the price of oil. However, the fact is that over many years, Canadian fortunes have been tied to the world price.

When the price went up, it was explained to us consumers that we would just have to live with that, that the oil industry was a world-wide industry, and when the world price went up, then the price of gas was going to go up. We had to learn to live with it . . . and that we would, of course, benefit when the price came down. Well, that has not happened. At the risk of appearing to take an overly simplistic view, we would say the price went up, and we were told we had no choice, and there was not even any point in discussing it, because we did not control it after all. It was the Middle Eastern states which were controlling it. Now the price has come down, and we have not received the benefits of that.

When Petro-Canada was originally created, at least part of the reason for creating it was to ensure Canada's future supply of energy and to make sure that consumers were able to take advantage of proper prices in Canada. Like all government agencies, it was created for a policy purpose, and at some point, it becomes appropriate to re-examine whether that purpose is still being served, whether that purpose even remains a purpose, and if not, should there be some other purpose. That was the point of my comment.

Given that Petro-Canada has become something quite different from what it was originally intended to be, it is appropriate to examine its role. It may be that what it is doing is perfect. I am not passing any judgment on that. It may also be that what it is doing is inappropriate. It has certainly reduced competition at the retail end of the market. I have not read the entire report either, but we were certainly struck by the part that suggested, as we have, that Petro-Canada should be a policy instrument for keeping the retail price of gas lower to consumers, in line with the world prices. In fact, we think there is at least some potential that the opposite has been the

[Translation]

n'ai pas encore entendu d'expert donner son opinion sur l'avenir des prix du pétrole; il est le premier.

On lit dans la presse que le président de la compagnie Shell consulte les journaux le matin à son lever pour voir où en sont les prix des produits pétroliers. Que pensez-vous des prix de ces produits, des macro-prix et des micro-prix de l'essence? Comment remédier à l'instabilité des prix mondiaux? Que devrions-nous faire au Canada? Plus spécifiquement, à propos du prix de l'essence qui en est un à-côté, quelle devrait être la politique canadienne à cet égard?

Vous parliez d'un rôle pour Petro-Canada. Un rapport que je n'ai pas eu le temps de lire vient de sortir. Je ne sais pas si vous en avez pris connaissance mais si c'est le cas, qu'en pensez-vous et quel est le rôle que vous préconisez pour Petro-Canada?

Le vice-président: Vos 10 minutes sont écoulées, monsieur Rompkey, mais je vais permettre aux témoins de répondre.

M. Cohen: Il m'intéresse de savoir que M. Peckford—et cela l'intéressera aussi—est à présent un expert des prix futurs du pétrole. Nous ne savons pas comment les prix du pétrole vont évoluer. Cependant, il est établi que durant un bon nombre d'années, la prospérité du Canada a été directement reliée au prix mondial.

Quand le prix a grimpé, on nous a expliqué, à nous les consommateurs, que nous allions devoir nous adapter à cette situation, que l'industrie pétrolière est une industrie mondiale, et quand le prix mondial augmente, le prix de l'essence monte également. Nous devons nous y faire mais, évidemment, nous allions bénéficier d'une baisse des prix. Eh bien, cela ne s'est pas produit. Au risque de paraître simplistes, disons que nous avons vu le prix monter. On nous a dit alors que nous n'avions pas le choix et qu'il était inutile d'en discuter puisque, de toute façon, le contrôle ne nous appartient pas. C'était l'apanage des pays du Moyen-Orient. À présent, le prix a baissé et nous n'en avons pas encore profité.

L'une des raisons de la création de Petro-Canada était d'assurer les futurs approvisionnements du pays en énergie et des prix avantageux aux consommateurs. Comme tous les organismes gouvernementaux, Petro-Canada a été mis sur pied pour des raisons politiques et, à un certain moment, il devient nécessaire de ré-examiner si cet objectif est toujours servi, s'il demeure même un but et, dans le cas contraire, si on ne devrait pas en fixer un autre. C'était le sujet de mon commentaire.

Si l'on tient compte du fait que Petro-Canada est devenu bien différent de ce qu'il devait être à l'origine, il faudrait revoir son rôle. Il est possible que ce qu'il réalise est parfait. Je ne poserai pas de jugement à ce sujet. Il est possible aussi que ce qu'il fait est inapproprié. Il a certainement réduit la concurrence sur le marché de la vente au détail. Je n'ai pas non plus pris connaissance de la totalité du rapport mais nous avons certainement été impressionnés par la partie qui suggère, comme nous l'avons fait, que Petro-Canada devienne un instrument politique chargé de maintenir le prix au détail de l'essence vendue aux consommateurs plus bas et aligné sur les

[Texte]

case. For that reason, we would support a review of the purposes and use of the retail end of Petro-Canada's business.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. McCuish.

• 1005

Mr. McCuish: Thank you, Madam Chairman.

I wonder, just for starters, if you would give the committee a little idea of the scope of your organization. What is your mandate? Is it self-imposed? What area is served? Are you an umbrella group for a number of organizations across Canada? How are you financed? How do you do your research? How do you monitor? What do you do to resolve what you consider to be a wrong? You can answer all of this in 30 seconds!

Mrs. Hall: In 1947 our association grew out of groups of women. It went from the Wartime Prices and Trades Board, the Women's Institute, and the Canadian Council of Women to the Canadian Association of Consumers, an association in its own right, a volunteer association with an elected board of directors.

I do not have our four principles in front of me—and I should know them by heart, but I do not. They are basically to unite the strength of consumers, to help improve the quality and standard of living of consumers, to conduct research on behalf of consumers as new products come into the marketplace and to help educate consumers. Our mandate is very simple.

In the early 1960s we pressed for the creation of Consumer and Corporate Affairs Canada, because we felt that the job we were doing was being hampered as there was no official government body to move towards legislation on behalf of consumers.

We have published a magazine for over 20 years. We are bilingual. We do whatever we do at the national level, in French and English. The funds basically came originally from our members, who bought memberships in the association.

As we grew, we were able to open our own testing laboratory. We were funded in part by Consumer and Corporate Affairs Canada through project and core grants. We have the only independent testing lab in Canada. We publish a monthly magazine in two languages, which goes to our members as part of their membership.

At the present time, we have a \$4 million budget, approximately 15% of which is funded by Consumer and Corporate Affairs Canada in core and project funding. The rest comes from donations from individuals—we accept no money from business or industry—and from sales of our product, which is our magazine.

[Traduction]

prix mondiaux. En fait, nous pensons que c'est peut-être bien l'inverse qui s'est produit. C'est pour cette raison que nous appuierions une révision des buts et des pratiques de Petro-Canada en matière de vente au détail.

Le vice-président: Merci, Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, madame la présidente.

Pour commencer, je me demande si vous voudriez donner au comité une petite idée du champ d'activité de votre organisation. Quel est votre mandat? En avez-vous pris vous-même la responsabilité? Quel secteur est servi? Êtes-vous un groupe qui couvre diverses organisations de tout le pays? Comment êtes-vous financés? Comment effectuez-vous votre recherche? Quels sont vos méthodes de contrôle? Que faites-vous pour corriger des situations que vous jugez fausses? Vous pouvez répondre à toutes ces questions en 30 secondes!

Mme Hall: Notre Association a été constituée en 1947 à partir de groupes de femmes. C'est ainsi que des membres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, de l'Institut de la Femme et du Conseil canadien de la Femme ont formé l'Association des consommateurs du Canada, une organisation qui a ses droits propres, une association bénévole dirigée par un conseil d'administration élu.

Je n'ai pas nos quatre principes devant moi—je devrais les connaître par coeur mais ce n'est pas le cas. Ils visent principalement à unir les forces des consommateurs, à contribuer à améliorer la qualité et le niveau de vie des consommateurs, à conduire des recherches au nom des consommateurs quand de nouveaux produits sont lancés sur le marché et à aider à éduquer les consommateurs. Notre mandat est très simple.

Au début des années 1960, nous avons exercé des pressions pour que Consommation et Corporations Canada soit créé car nous sentions que notre travail était entravé par le fait qu'il n'existait pas d'organisme gouvernemental pouvant agir sur la législation au nom des consommateurs.

Nous publions un magazine depuis plus de 20 ans. Nous sommes bilingues. Tout ce que nous faisons est accompli au niveau national en français et en anglais. Au début, les fonds provenaient des cotisations payées par nos membres.

Comme nous prenions de l'expansion, nous avons pu ouvrir notre propre laboratoire pour effectuer des tests. Nos fonds nous viennent en partie de Consommation et Corporations Canada par l'intermédiaire de projets et de financements de base. Nous disposons du seul laboratoire indépendant qui effectue des tests au Canada. Nous publions dans les deux langues officielles un magazine que nos membres reçoivent gratuitement.

Au moment présent, nous disposons d'un budget de 4 millions de dollars dont 15 p. 100 approximativement en subventions de projets et en financements de base de Consommation et Corporations Canada. Le reste provient de dons individuel—nous n'acceptons pas d'argent du secteur des affaires—et de la vente de notre produit qui est notre publication.

[Text]

We also have another arm, our legal arm, a Regulated Industries Program, which speaks on behalf of all consumers on all regulatory matters in Canada. We now have a staff of 49 here in Ottawa, because it would be impossible to properly test products, publish two magazines and keep body and soul together on a volunteer basis.

However, all policy is set by our annual meeting through the board of directors who are elected by the members. I am an elected volunteer of the association. We direct the policy of the association to the staff for implementation.

We have groups in all 10 provinces and two territories. We have approximately 150,000 members at the present time, with an active volunteer list of perhaps 500 to 700 people. The rest are reader members of the association, who simply take the magazine. We have provincial organizations and we have local organizations.

Many of the provincial organizations have their own by-laws. They work on provincial initiatives, but they also work on national issues as requested by our national association. We meet once a year at our annual meeting.

What did I miss?

Mr. Cohen: I would like to add just one brief note. We have 150,000 members—all individuals. You asked if we were an umbrella organization. We have no organizational or commercial membership, so the 150,000 are all individuals and about 60,000 of those people annually respond to various questionnaires we send them, asking their views on where we should be going, what we should be doing, what they think of X. Accordingly, there is fairly active participation by membership.

• 1010

Mr. McCuish: Good. I am often asked by my constituents why we do not do less but do it better. Just from the list of responsibilities Mr. Cohen has cited, I wonder if you find you have to short-change some of the very real problems you have, because of the pressures because you have spread your tentacles so broadly?

Mr. Cohen: You are right. Any organization with 150,000 constituents gets asked to do much more than it can possibly do. But it is very difficult to say no. Some things we do less well than we would like to. But we feel responsible to respond to the needs of the people who send us their money and want to be members. While we cannot do everything they ask, we at least attempt to address most demands for assistance, whether it comes from a parliamentary committee or a person out there who has a question on what washing machine to buy.

Mrs. Hall: This is why we try to have the priorities set at our annual meeting as some kind of guideline for staff. But who knows what issue will rise next week that must move to

[Translation]

Nous avons également une autre branche, notre service juridique, un Programme des industries réglementées qui agit au nom de l'ensemble des consommateurs sur toutes les questions de règlement au Canada. Nous avons à présent un personnel de 49 personnes ici, à Ottawa, car il serait impossible d'analyser les produits, de publier deux magazines et de survivre sur la base de collaboration bénévoles.

Cependant, toute la politique est établie lors de notre rencontre annuelle par un conseil d'administration composé de personnes élues par les membres. Je suis une bénévole choisie par l'Association. Nous confions les lignes de conduite de l'Association au personnel qui les met en application.

Nous avons des groupes dans les 10 provinces et les deux territoires. Actuellement, nous comptons 150,000 membres, avec une liste de bénévoles de quelque 500 à 700 membres. Le reste se compose de membres de l'Association qui lisent simplement le magazine. Nous comptons des associations provinciales et des associations locales.

Un bon nombre d'organisations provinciales ont leurs propres règlements. Elles travaillent sur des questions d'ordre provincial mais également national, selon la demande de l'association nationale. Nous nous rencontrons une fois par an lors de notre réunion annuelle.

Qu'ai-je oublié?

M. Cohen: Je voudrais seulement ajouter une brève remarque. Nous avons 150,000 membres, tous individuels. Vous demandiez si nous étions une organisation qui en chapeaute d'autres. Aucune organisation commerciale ne fait partie de notre association et ces 150,000 personnes sont donc membres à titre individuel. Chaque année, 60,000 d'entre elles répondent aux différents questionnaires que nous envoyons et par lesquels nous leur demandons leur opinion sur la direction que nous devrions prendre, ce que nous devrions faire, ce qu'ils pensent de x. Les membres participent donc très activement.

M. McCuish: Bien. Mes électeurs me demandent souvent pourquoi nous nous occupons de tant de choses alors qu'il serait préférable d'en faire moins mais de le faire mieux. En me basant sur la liste de responsabilités citées par M. Cohen, je me demande si vous pensez devoir négliger certains problèmes véritables, à cause des pressions et parce que vous avez étendu si largement vos tentacules?

M. Cohen: Vous avez raison. Toute organisation de 150,000 membres est invitée à en faire beaucoup plus qu'elle ne le peut. Mais il est très difficile de refuser. Nous aimerions mieux faire certaines choses. Nous nous sentons cependant responsables de répondre aux besoins des gens qui nous envoient leur argent et veulent devenir membres. Bien que nous ne puissions faire tout ce qu'ils demandent, nous essayons au moins de répondre à la plupart des demandes d'aide, qu'elles viennent d'un comité parlementaire ou d'une personne qui nous demande quelle machine à laver acheter.

Mme Hall: C'est pourquoi nous tentons d'établir, lors de notre rencontre annuelle, les priorités qui serviront en quelque sorte de ligne directrice au personnel. Mais une question que

[Texte]

the top of the list? So one of those must be moved down. It is impossible to stick with those 10.

Mr. McCuish: You perceive a very real problem in the conversion of imperial to metric measure, but I do wonder why you are not inclined to leave it more or less to industry to resolve those problems by themselves. You made reference to an ad for floor coverings being sold in yardage. I do not personally perceive this as any type of a problem. Whether I am buying an 8x12 Axminster or whether I am buying wall-to-wall carpeting, there is going to be some trimming involved anyway. The metric measure to meet CMAC standards is easily adaptable to the use of imperial measure.

In the softwoods lumber in Canada, for example, they only run one dimension of stock. They do not run a metric 2x4 nor do they run a metric joist. They will, to domestic specifications, cut a precise metric stud. But when you have Canadian industry that is reliant to well over 50% of their production in the export market, if you have any appreciation for the manufacturing of this product, you will realize it is totally impractical to run an imperial board and then have a plant that is going to run a metric board. This is the situation I feel we have had and will always have.

In the drugs industry, there has always been a metric measure, which Canada has totally accepted. This is a provocative question for us, but do you not feel you are overreacting on this issue?

Mrs. Hall: No. What we are doing simply is following the lead of the government and wanting the other shoe to drop. The government decided metric was to be the official unit of measurement in Canada in three sectors. We say the decision has been made, now let us get on with it and finish the job.

You have out now, in the marketplace, in the retail industry, for example, total conversion to soft metric of all packaged goods in stores. The money has been spent, the work has been done, albeit soft metric and not hard. A pound of butter has simply had a metric number put on it, instead of going to 500 grams, to the hard metric. The consumer is confused. They will go in to buy packaged meat, and the meat is packaged in a soft metric unit. There is no imperial written on that package of meat. Yet you will see the sign above it, "so much per pound".

How does the consumer know he is paying the right price? He does not know. You will see meat advertised by the pound and weighed on a metric scale in a store. Most retail establishments have metric scales, and the processors have packaged their goods in metric sizes. Yet the stores still advertise in imperial, and it is completely unacceptable. We are not overreacting; we are simply passing on the reaction of consumers.

[Traduction]

nous ne connaissons pas à l'avance peut survenir la semaine prochaine et nous devons lui donner la priorité. Comme il est impossible de s'occuper de 10 questions à la fois, l'une d'entre elles descendra sur notre liste.

M. McCuish: Vous voyez un réel problème dans la conversion des mesures impériales en mesures métriques mais je me demande pourquoi vous ne laissez pas l'industrie résoudre ces problèmes elle-même. Vous vous référez à une annonce publicitaire qui proposait du tapis vendu à la verge. Personnellement, je ne vois là aucune difficulté. Que j'achète un Axminster de 8 pieds sur 12 pieds ou du tapis mur à mur, il y aura de toute façon un ajustement à faire. Pour rejoindre les normes du CMAC, la mesure métrique peut facilement être adaptée à l'utilisation de la mesure impériale.

Dans l'industrie canadienne du bois, par exemple, on n'utilise qu'une norme. Il n'y a pas de 2 X 4 métrique, ni de solive métrique. Selon les exigences du marché, on coupera un poteau en mesures métriques. Mais quand une industrie canadienne dépend des exportations pour plus de 50 p. 100 de sa production, et si vous respectez quelque peu cette industrie manufacturière, vous constatez qu'il n'est absolument pas pratique de couper une planche en mesures impériales et une autre en mesures métriques. À mon avis, c'est la situation que nous avons connue et qui prévaudra toujours.

L'industrie des produits pharmaceutiques a toujours utilisé le système métrique et cela avec l'accord total du Canada. C'est pour nous une question agaçante mais ne croyez-vous pas que votre réaction devant cette question est exagérée?

Mme Hall: Non. Nous suivons simplement la ligne tracée par le gouvernement et nous voulons qu'il ne cours pas deux lièvres à la fois. Le gouvernement a en effet décidé que le système métrique serait l'unité de mesure officielle dans trois secteurs au Canada. Nous disons que la décision a été prise et qu'il faut maintenant la mettre en application.

Nous voyons maintenant sur le marché, dans le commerce de détail par exemple, une conversion littérale en mesures métriques de tous les aliments pesés individuellement. L'argent a été dépensé, le travail a été accompli, bien que la conversion soit littérale et non mathématique. On a simplement imprimé une mesure métrique sur l'emballage d'une livre de beurre qui, selon la conversion mathématique, devrait peser 500 grammes. Le consommateur s'y perd. Il achète de la viande et l'emballage porte une mesure métrique établie selon une conversion littérale. Aucune mesure impériale n'est indiquée. Au-dessus de l'étalage, vous verrez cependant une affiche qui dit «tant la livre».

Comment le consommateur peut-il savoir s'il paye le bon prix? Il ne le sait pas. Dans un magasin, vous pourrez voir de la viande vendue à la livre et pesée sur une balance métrique. La plupart des magasins de détail ont ces balances et les manufacturiers utilisent le système métrique lorsqu'ils emballent leurs denrées. Malgré tout, les magasins se servent des mesures impériales dans leur annonces et c'est totalement inacceptable. Nous ne réagissons par exagérément; nous transmettons simplement la réaction des consommateurs.

[Text]

A metre is longer than a yard. I buy a house, and my room is so many square metres in size. I go in to buy a carpet, and the carpet is in metres but is priced in square yards. Somewhere along the line there is going to be an error in the cost of that, and I feel it is not always going to be in my favour.

I want to know what I am paying for. I want to have a Canada with the dollar as the monetary unit, and metric as the measure. That was the law the government brought down, and we would just like to see the job completed.

Mr. Orlikow: The CAC Food Chairperson, Marilyn Young, is quoted as saying in the May, 1986 edition of *Canadian Consumer*:

It is up to consumers to demand more accurate and meaningful food labelling from manufacturers. Governments are increasingly unwilling or unable to enforce food labelling regulations in an age of deregulation and reduced public spending. It is really going back to the "buyer beware". We have relied on government and everyone else to do it for us. But the tide is turning and it is time for us to do things for ourselves.

I find these remarks very interesting to say the least.

Can I first of all ask you: Does that represent the views of your association on what is happening in labelling?

Mrs. Hall: Yes it does, and it also represents the comments given to us by our members, that labelling is getting confusing. The terminology on labelling is getting confusing. We see 100% pure, natural, light appear more and more on labels, with no standards as to what each one means.

What do nutrition labelling, caloric content, and ingredient labelling really mean? Consumers are getting confused, and we feel that there has to be more education to go along with what is happening, and more complete standards for each one.

Mr. Orlikow: I would agree with you on that. But is not Marilyn Young saying that consumers are going to have to do this themselves, that they cannot depend on government?

Mrs. Hall: Yes, but they need the tools to be able to do it themselves, and the tool is education.

Mr. Orlikow: Does the Consumers' Association have evidence of government being unwilling or unable to enforce food labelling regulations?

Mrs. Hall: We were just recently given the information that the Department of Consumer and Corporate Affairs will not likely get the resources to develop a mechanism for explaining the guidelines and regulations to consumers. This concerns the interpretation of labelling regulations. If they are not being given the resources to develop the mechanism for this explanation, for education, then the consumers will not have the tools to do the job themselves. That is a concern.

[Translation]

Un mètre est plus long qu'une verge. J'achète une maison et ma chambre a un certain nombre de mètres carrés. Je vais me procurer un tapis et sa surface est en mètres carrés mais le prix est à la verge carrée. Au cours de ces transaction, il se produira une erreur dans les prix et je pressens que ce ne sera pas toujours en ma faveur.

Je veux savoir pour quoi je paye. Je veux que le Canada utilise le dollar comme unité monétaire et le système métrique comme mesure. C'est la loi que le gouvernement a instaurée et nous tenons à ce qu'elle soit appliquée.

M. Orlikow: La présidente de la section des denrées alimentaires de l'ACC, Marilyn Young, a dit dans le numéro de mai 1986 du *Le Consommateur Canadien*:

C'est aux consommateurs d'exiger de l'industrie manufacturière des produits alimentaires un étiquetage des denrées plus précis et plus explicite. Les gouvernements sont de moins en moins disposés à renforcer les règlements sur l'étiquetage des aliments en ces temps de déréglementation et de réduction des dépenses publiques. C'est revenir à l'époque de la «mise en garde à l'acheteur». Nous avons compté sur le gouvernement et sur tout un chacun pour le faire pour nous. Mais le vent tourne et il est temps que nous nous en chargions nous-mêmes.

Je trouve ces remarques très intéressantes, pour ne pas dire plus.

Puis-je vous demander avant tout: sont-ce là les opinions de votre Association sur la situation de l'étiquetage?

Mme Hall: Oui, et cela représente aussi les commentaires de nos membres qui nous disent que l'étiquetage et sa terminologie deviennent de plus en plus imprécis. Nous pouvons voir de plus en plus sur les étiquettes: «100 p. 100 pur, naturel, léger» sans qu'aucune norme établie ne nous permette de connaître la signification de chacun de ces qualificatifs.

Que signifient réellement des termes utilisés pour l'étiquetage des produits alimentaires comme: valeur nutritive, calories et ingrédients? Les consommateurs s'y perdent et nous pensons qu'une éducation s'impose ainsi que des normes plus précises pour chacun de ces termes.

M. Orlikow: Je suis d'accord avec vous à ce sujet. Mais n'est-ce pas Marilyn Young qui dit que les consommateurs vont devoir s'en charger eux-mêmes, qu'ils ne peuvent compter sur le gouvernement?

Mme Hall: Oui, mais ils ont besoin d'un instrument pour le faire et cet instrument est l'éducation.

M. Orlikow: L'association des consommateurs a-t-elle la preuve que le gouvernement ne veut ou ne peut pas renforcer la réglementation sur l'étiquetage des denrées alimentaires?

Mme Hall: Nous venons d'être informés que le ministère de la Consommation et des Corporations n'obtiendra probablement pas les ressources nécessaires pour mettre au point un mécanisme qui permettrait d'expliquer les lignes directrices et les règlements aux consommateurs. Ceci concerne l'interprétation des règles sur l'étiquetage. Si le ministère ne reçoit pas les ressources nécessaires pour développer ce mécanisme, les

[Texte]

Mr. Orlikow: Do you really believe that the consumer can do it themselves, that "buyer beware" is an adequate response in the 1980s, after almost a century of labelling legislation? You have indicated the increasing use of additives and processes in the late twentieth century. What can the consumer do about this on his or her own?

Mrs. Hall: If the information is not there, they are going to have to do it themselves without help. It would be much better, of course, if that information were forthcoming in a standard way. The consumer then would not have to depend upon their own resources to do it themselves. Maybe they will have to do that. It is not necessarily the best thing. It would be best if they did not have to, if the information was given.

• 1020

Mr. Orlikow: What can the consumer do? We are now being told that in the very near future we are going to have irradiated food. Without adequate information from the manufacturer or processor who will only give it if the government insists, what can a consumer do about that kind of problem?

Mrs. Hall: That is the problem. They need the educational information, they need the standards. Then they have the tools with which to make their decisions. On their own, there is not that much they can do. They are pretty much left out.

Mr. Orlikow: What about the tens of thousands of people who have allergies? For example, my wife has an a gluten allergy. If the government is not doing the testing and the information is not given to the public through consumer education and particularly through labelling, how can people with allergies deal with their problems?

Mrs. Hall: I 100% agree that this is a problem and it must be dealt with. Another one that has come to our attention has been products that say "may contain palm oil". A lot of consumers find that completely unacceptable. They want to know what ingredients are in that product so they can know whether or not to stay away from it because of an allergy. The labelling standards must be more complete.

Mr. Orlikow: But given the government's decision to, first of all, deregulate and secondly, to reduce the resources of the department, are we not going to see less and less of this information available which you say is so necessary to the consumer?

Mrs. Hall: That is of deep concern to our association.

[Traduction]

consommateurs ne disposeront pas de l'outil qui leur permettrait de faire le travail eux-mêmes. Cela nous préoccupe.

M. Orlikow: Croyez-vous vraiment que les consommateurs peuvent faire cela eux-mêmes, que la «mise en garde à l'acheteur» constitue une réponse adéquate dans les années 1980, après presque un siècle de législation en matière d'étiquetage? Vous avez indiqué que les additifs et les produits transformés avaient beaucoup augmenté à la fin du XXe siècle. Qu'est-ce que les consommateurs peuvent faire dans ce domaine?

Mme Hall: Si l'information n'est pas disponible, ils devront agir eux-mêmes sans aide. Bien entendu, ce serait mieux si ces renseignements venaient d'une façon plus normale. Le consommateur n'aurait pas à compter sur ses propres ressources pour les découvrir. Mais peut-être devront-ils agir ainsi. Cela n'est pas nécessairement la meilleure chose. Ce serait beaucoup mieux s'ils n'avaient pas à le faire, si les renseignements leur étaient donnés.

M. Orlikow: Que peut faire le consommateur? On nous dit maintenant que très bientôt nous aurons des aliments irradiés. Si les manufacturiers ou les fabricants ne leur donnent pas les renseignements nécessaires, et d'ailleurs ils ne les donneront que si le gouvernement insiste, qu'est-ce que les consommateurs peuvent faire face à ce problème?

Mme Hall: Voilà la question. Il faut que les consommateurs soient éduqués, ils ont besoin de disposer de critères. Alors ils auront les instruments dont ils ont besoin pour prendre les décisions qui s'imposent. Laissez à eux-mêmes ils ne peuvent faire grand chose. Ils sont abandonnés à leurs propres ressources.

M. Orlikow: Que fera-t-on des dizaines de milliers de personnes qui souffrent d'allergies? Par exemple, ma femme a une allergie au gluten. Si le gouvernement ne fait pas les test qui s'imposent et si les renseignements ne sont pas donnés au public grâce à un système d'éducation du consommateur et grâce surtout à un bon étiquetage, comment est-ce que les gens avec des allergies pourront résoudre ces problèmes?

Mme Hall: Je crois que 100 p. 100 des personnes sont d'accord. Il s'agit là d'un problème qu'il faut résoudre. Il y a aussi un autre problème qui provient celui-là des produits sur lesquels on a écrit: «peut contenir de l'huile de palme». Beaucoup de consommateurs trouvent cette situation complètement inacceptable. Ils veulent savoir ce que contiennent ces produits afin de décider s'ils doivent s'en éloigner à cause d'une allergie. Les critères d'étiquetage doivent être plus complets.

M. Orlikow: Mais compte tenu de la décision du gouvernement, premièrement, de déréglementer et deuxièmement de réduire les ressources du ministère, est-ce que nous ne ferons pas face à une pénurie de plus en plus grande de renseignements qui me paraissent nécessaires au bien-être du consommateur?

Mme Hall: Voilà la préoccupation profonde de notre association.

[Text]

Mr. Orlikow: Have you made those concerns known to the Minister.

Mrs. Hall: Yes, we have.

Mr. Orlikow: What is the Minister's response?

Mrs. Hall: He has not had time to respond to our latest letter.

Mr. Orlikow: This is your letter to—

Mrs. Hall: Mr. Côté.

Mr. Orlikow: Is it a long letter?

Mrs. Hall: No.

Mr. Orlikow: Could we get it on the record? Could you read it to us?

Mr. Cohen: We do not have it here. There is no reason not to supply it. It is not a secret letter.

The Vice-Chairman: There is a letter of June 3. Is that the one you are referring to? That was provided to the committee.

Mrs. Hall: Yes.

The Vice-Chairman: It is in your briefing documents.

Mrs. Hall: We have not had a response as yet.

Mr. Rompkey: That is labelling is it not?

The Vice-Chairman: Yes. That is what he is talking about.

Mr. Orlikow: As a matter of fact, I have it here.

Mr. Cohen: We have expressed our concerns, not only about labelling but also about the broader issue Mr. Orlikow raised about the reduction of resources available to various government departments to enforce regulations that already exist, as well as the potential for changes in those regulations which will make it more difficult for consumers to obtain information. We feel very strongly that the information needs to be there and that regulations need to be enforced.

We are not as enthusiastic about self-regulation as some because we do not think the record of self-regulation in Canadian industry is particularly good. While in some areas it may be appropriate, in other areas where public safety and health are concerned, we do not accept it as a possibility.

Mr. Orlikow: Do you have a view on the subject of the labelling of alcoholic beverages?

The Alcohol and Drug Concerns Organization has expressed very strongly the need for alcoholic beverages being labelled, particularly for people who have allergy problems. Have you looked at their position? Do you agree with their statement the consumer has the right to know and that it was persistent government action in the face of lobbying to the contrary

[Translation]

M. Orlikow: Avez-vous fait part de ces préoccupations au ministre?

Mme Hall: Oui, nous l'avons fait.

M. Orlikow: Quelle est la réponse du ministre?

Mme Hall: Il n'a pas eu le temps de répondre à notre dernière lettre.

M. Orlikow: Ceci est votre lettre à . . .

Mme Hall: M. Côté.

M. Orlikow: Est-ce que votre lettre est longue?

Mme Hall: Non.

M. Orlikow: Est-ce que nous pourrions la faire porter au dossier? Pourriez-vous nous la lire?

M. Cohen: Nous ne l'avons pas ici. Il n'y a aucune raison pour que nous ne la portions pas au dossier. Ce n'est pas une lettre secrète.

Le vice-président: Il y a une lettre en date du 3 juin. Est-ce que c'est celle à laquelle vous faites allusion? Elle a été remise au comité.

Mme Hall: Oui.

Le vice-président: Elle est dans vos documents de breffage.

Mme Hall: Nous n'avons pas reçu de réponse encore.

M. Rompkey: Il s'agit d'étiquetage, n'est-ce pas?

Le vice-président: Oui. C'est ce dont il est question.

M. Orlikow: En vérité, je l'ai ici.

M. Cohen: Nous avons exprimé nos inquiétudes, non seulement en ce qui a trait à l'étiquetage mais également en ce qui a trait à la question beaucoup plus importante que M. Orlikow a soulevée et qui touche la réduction des ressources disponibles aux divers ministères du gouvernement, afin de faire respecter les règlements qui existent déjà et qui touchent également les changements qui seront peut-être apportés aux règlements et qui feront que les consommateurs auront plus de difficultés à obtenir des renseignements. Nous croyons sérieusement que les renseignements doivent être disponibles et que les règlements doivent être disponibles et que les règlements doivent être rendus plus sévères.

Nous ne sommes pas aussi enthousiastes au sujet de l'autoréglementation que certains ne le sont parce que nous ne croyons pas que le dossier de l'autoréglementation, au sein de l'industrie canadienne, soit particulièrement bon. Peut-être que cela est approprié dans certains domaines, mais dans les domaines où la sécurité et la santé du public sont touchées nous ne croyons pas que ce soit là une possibilité.

M. Orlikow: Avez-vous une opinion sur le sujet de l'étiquetage des boissons alcooliques?

L'organisme appelé Alcohol and Drug Concerns s'est exprimé avec force sur la nécessité de faire l'étiquetage des boissons alcooliques, tout particulièrement en songeant aux personnes qui ont des allergies. Avez-vous examiné sa politique? Êtes-vous d'accord avec sa déclaration selon laquelle le consommateur a le droit de savoir et selon laquelle l'action

[Texte]

which is given to this? Would you agree this kind of persistent informed action is the best protection for consumers?

• 1025

Mrs. Hall: We have no position on it at present. We are aware of it. We have not come to any formulated position on it yet.

The Vice-Chairman: Thank you. Mr. Rompkey, on the second round.

Mr. Rompkey: Thank you, Madam Chairman.

In your review of 1985-86 you say:

CAC enjoyed a significant success in 1985-86 on the generic drug issue. The Association spearheaded an eight member coalition... which urged the Prime Minister to resist pressure from multinational drug companies for more patent protection, a move that would cost Canadian consumers millions of dollars a year.

The government decided to delay the changes, but every indication is the government will move on this issue, probably after the House of Commons closes at the end of the month. The Eastman report recommended some modification. We do not know what the government is going to do, but so far the indications have been they will probably go farther than the Eastman report.

It seems to me this is an issue of great concern, particularly in the context of other factors in health care, for example, the cut back in EPF transfer funds to every province. There will be a 6% increase rather than an 8% increase in funds going into the provinces for health care this year. It means provinces like my own, for example, are going to find it very difficult to even keep up with what they are doing now. We are witnessing the whole debate in Ontario. Basically this is going to impact on elderly and people who are ill.

What is your position on it? Where are you on the debate? I mean, it is quite obvious you have been able to have some impact and get a delay, but it is not ballgame over. The battle is still there to be fought. Where do you think we stand now? What are you going to do about it?

Mr. Cohen: Every day since the current legislation was passed in 1969 the multinational brand name manufacturers have been lobbying for change. I would assume every day from now until a very long time in the future—we hope forever—they will continue to lobby for change. The question is not whether the issue will ever go away. It is never going to go away. There are hundreds of millions of dollars a year at stake for those people. It is in their interests, which I understand perfectly, to continue to lobby for change. I do not expect the

[Traduction]

gouvernementale est d'assurer un lobbying constant face à cette question contrairement à ce qui est fait présentement? Êtes-vous d'accord avec cette initiative persistante et croyez-vous qu'il s'agit là de la meilleure protection possible en faveur des consommateurs?

Mme Hall: Nous n'avons pas d'opinion sur cette question pour l'instant. Nous en sommes conscients. Mais nous n'avons pas encore formulé d'opinion précise.

Le vice-président: Merci. Monsieur Rompkey, la deuxième ronde.

M. Rompkey: Merci, Madame la présidente.

Dans votre rapport de 1985-1986 vous dites:

L'Association des consommateurs du Canada a obtenu un réel succès, en 1985-1986 pour ce qui est de la question du générique des drogues. L'Association s'est attaquée à une coalition de huit membres qui incitait le premier ministre à résister aux pressions provenant des multinationales des drogues afin d'obtenir plus de protection pour leur brevet, chose qui coûterait aux consommateurs canadiens des millions de dollars chaque année.

Le gouvernement a décidé de reporter les changements, mais tout indique qu'il est prêt à agir dans ce domaine, probablement lorsque la Chambre des communes ajournera à la fin du mois. Le rapport Eastman recommande certaines modifications. Nous ne savons pas ce que le gouvernement va faire mais jusqu'ici tout indique qu'il est prêt à aller plus loin que le rapport Eastman.

Je pense que c'est une question de première importance, surtout si on la place dans le contexte des autres facteurs qui touchent les services de santé, par exemple, la réduction dans le financement des programmes établis, en faveur de chaque province. Cette année, pour les services de santé, il y aura une augmentation de six pour cent plutôt qu'une augmentation de huit pour cent dans les fonds qui sont destinés aux provinces; cela signifie que les provinces, comme la mienne par exemple, trouveront difficile d'assurer les services qu'elles assurent présentement. L'ensemble de ce débat se déroule présentement en Ontario. Cela aura sûrement un impact sur les personnes âgées et sur les personnes malades.

Quel est votre point de vue sur cette question? Où vous situez-vous dans ce débat? Je veux dire, il est évident que vous avez eu un certain impact, que vous avez obtenu un délai, mais le match n'est pas pour autant terminé. La bataille se poursuit et il faut la mener. Où vous situez-vous maintenant? Qu'est-ce que vous allez faire à ce sujet-là?

M. Cohen: Depuis que la loi a été passée en 1969, chaque jour, les manufacturiers multinationaux ont fait du lobbying pour obtenir des changements. Nous pouvons croire que chaque jour à partir de maintenant et pour encore longtemps, ces entreprises vont continuer leur travail de lobbying en faveur du changement. Il n'est pas question de savoir si cette préoccupation va jamais disparaître. Elle ne disparaîtra jamais. Il y a des centaines de millions de dollars qui en dépendent. C'est dans l'intérêt de ces personnes-là, et je

[Text]

issue to go away. If the decision gets put off forever I will consider it a success. These changes have been on and off the agenda for at least the last 10 years as an active item.

Mr. Ouellet announced he was going to make changes when he was the Minister of Consumer and Corporate Affairs, the result of which was a hue and cry which we like to think we helped start. It resulted in a study. The study recommended a number of options we were concerned about.

The Eastman commission was then was appointed. The government changed. The Eastman commission reported and basically made the same recommendation made by everybody who has ever studied this issue since the Harley commission in 1966 or the Hall commission in 1962. It was that the system we have now, and the system . . . Before we had it, the system we were going to have, it was the best way to do it. Everyone has come to that conclusion. Studies made around the world have come to that conclusion, including in the United States.

We and other organizations will continue to fight for the retention of the current system in opposition to those who wish to change it. We will consider ourselves to have won the battle on a temporary basis at least so long as the current situation or some minor variation of it remains in place.

Although I do not have any information you do not have, I am assuming it is too late in this session to introduce legislation. I I would be surprised if legislation was introduced in the House when it was not sitting, although there may be a new wrinkle to the rule I am not aware of. I would assume this thing is put off at least until the fall. Then we are looking at a whole new battle.

I do not expect the battle ever to end. It is quite boring because it is the same old battle. I do not expect it is ever going to end and I do not expect . . . I guess I do not expect the legislation to ever change significantly from what it is now. I do not think there is any public support for changing the legislation.

• 1030

Mr. Rompkey: I just wonder if Mrs. Hall could tell us: is this a factor or will it come up at all in the trade talks? Do you see that as an issue in the trade talks with the U.S.?

Mrs. Hall: I know no more than you. At the meetings that have been held so far of the committee I am on it has never been raised. So I really do not know.

Mr. Rompkey: Thank you.

The Vice-Chairman: Just before we proceed to Mr. McCuish, I can assure you, Mr. Cohen, that legislation cannot be passed when the House is in adjournment.

Mr. Cohen: That has not changed?

[Translation]

comprends parfaitement, de poursuivre leur lobbying en faveur du changement. Je ne crois pas que la question disparaisse. Si la décision est reportée à jamais, je crois qu'il s'agira d'un succès. Les changements ont été à l'ordre du jour et en ont été biffés depuis au moins dix ans.

M. Ouellet a annoncé qu'il allait faire des changements lorsqu'il était ministre de la Consommation et des Corporations. Cela a provoqué des crises et des huées auxquelles nous sommes heureux d'avoir participé. Cela a déclenché une étude. Cette étude a recommandé un certain nombre de possibilités qui nous préoccupent.

Ensuite, on a nommé la Commission Eastman. Le gouvernement a changé. La Commission Eastman a déposé son rapport qui faisait fondamentalement les mêmes recommandations que tous ceux qui ont étudié ces questions depuis la Commission Harley en 1966 ou la Commission Hall en 1962. C'était que le système que nous avons maintenant, et le système . . . Avant que nous l'ayons, le système que nous allions avoir, c'était la meilleure façon d'agir. Tout le monde en est venu à cette conclusion, même aux États-Unis.

Avec d'autres organismes nous allons continuer à nous battre pour obtenir la rétention du système actuel, en nous opposant à ceux qui veulent le changer. Nous tiendrons pour acquis que nous avons gagné la bataille sur une base temporaire au moins tant que la situation courante, avec quelques variations mineures, demeurera en place.

Je n'ai aucun renseignement que vous n'avez pas et je tiens pour acquis qu'il est trop tard dans la session pour introduire une nouvelle législation. Je serais surpris de voir une législation déposée lorsque la Chambre ne siège pas, même s'il peut y avoir une brèche au règlement que je ne connais pas. Je crois que cette question est reportée au moins jusqu'à l'automne. Et alors nous faisons face à une toute nouvelle bataille.

Je ne crois pas que cette bataille se termine jamais. C'est ennuyeux parce que c'est toujours la même vieille bataille. Je ne crois pas qu'elle se termine jamais et je ne crois pas . . . Je ne m'attends pas à ce que la législation puisse changer de façon significative par rapport à ce qu'elle est maintenant. Je ne crois pas que l'opinion publique favorise le changement de la loi.

M. Rompkey: Je me demande si M^{me} Hall pourrait nous dire: Est-ce qu'il s'agit là d'un facteur ou est-ce que cela surgira jamais durant les entretiens commerciaux? Est-ce que vous voyez cela comme étant une question importante dans nos délibérations avec les États-Unis?

Mme Hall: Je n'en sais pas plus que vous. Aux réunions du Comité dont je suis membre, il n'en a jamais été question. Alors vraiment je ne sais pas.

M. Rompkey: Merci.

Le vice-président: Avant de passer à M. McCuish, je veux vous assurer, monsieur Cohen, qu'aucune législation ne peut être passée lorsque la Chambre des communes ne siège pas.

M. Cohen: Cela n'a pas changé.

[Texte]

The Vice-Chairman: No, those rules have not changed.

Mr. McCuish: In your periodical you compare products. I recall that when my wife and I were finishing our second home we relied very heavily on those *Consumer Reports*. In washing machines, for example, you compare the Maytag to the Ripsheet, or whatever. What is your research? What is your authority to tell your vast members that one product is clearly better than another?

Mrs. Hall: If I could just make one observation first, *Consumer Reports* is the American publication. We are *The Canadian Consumer* magazine—and far superior, because we test only Canadian products.

Mr. McCuish: I should say so.

The Vice-Chairman: Certainly.

Mr. McCuish: Compared to what?

Mrs. Hall: We are alone in our field.

Mr. Cohen: Our lab is staffed by engineers and technicians who are appropriately trained to do product testing—and product design, for that matter. The method by which any given group of products is tested is subjected to fairly rigorous scientific examination before the test is conducted, and the methods are printed with the magazine.

I guess the best proof of our accuracy and fairness is that we get a lot of questions from manufacturers, particularly those whose products do less well than those of other manufacturers, but, generally speaking, after they come and see what we have done and I have explained to them the tests we undertook and the results we arrived at, we have many more cases of manufacturers changing what they do and improving their product than we do manufacturers attempting to sue us—which has never been successfully accomplished, by the way.

Mr. McCuish: You have answered my second question. Quite frankly, I am more than satisfied with that answer. I am glad to see that you are serving the manufacturer as well as the consumer, and I think that is vitally important.

Mr. Cohen: Just to clarify, we always send a copy of our test report before it is published, not for comment but for advance information, to anybody whose product was tested. They do not know their products are being tested. We do not get our products from them. We buy them in stores like everybody else. So they do not know that their product is going to be tested, but once it has been tested they receive an advance copy.

Mr. McCuish: In our system the price in the marketplace is supposed to be determined by the competition. That does not apply in the case where there are very few producers and a massive number of consumers; for example, oil companies. Nobody will ever convince me that the oil companies are allowing the marketplace to set prices. I feel that there is a responsibility on the part of government to have stricter controls over price setting, and by any definition it strikes me

[Traduction]

Le vice-président: Non, ces règlements n'ont pas changé.

M. McCuish: Dans votre périodique vous comparez les produits. Je me rappelle que lorsque nous étions en train de terminer notre seconde maison, ma femme et moi, nous avons beaucoup compté sur le *Consumer Reports*. Pour ce qui est des machines à laver par exemple, vous comparez Maytag à Ripsheet ou je ne sais plus. Quelle est votre recherche? Quelle est votre compétence pour dire à l'ensemble de vos membres qu'un produit est meilleur qu'un autre?

Mme Hall: Si je pouvais faire une remarque d'abord, le *Consumer Reports* est une publication américaine. Nous sommes le Consommateur canadien, et bien meilleur, parce que nous n'évaluons que des produits canadiens.

M. McCuish: Oui en effet.

Le vice-président: Certainement.

M. McCuish: Comparé à quoi?

Mme Hall: Nous sommes les seuls dans notre discipline.

M. Cohen: Notre laboratoire emploie des ingénieurs et des techniciens qui ont la formation nécessaire à l'évaluation des produits, à la conception des produits mêmes. La méthode à partir de laquelle un certain groupe de produits sont soumis à une évaluation est soumise à un examen rigoureusement scientifique avant d'être utilisée; et cette méthode est publiée dans le périodique.

Je pense que la meilleure preuve de notre efficacité et de notre équité est la suivante: nous recevons de nombreuses questions de la part des manufacturiers, plus particulièrement de la part de ceux dont les produits réussissent le moins, mais, généralement, après qu'ils sont venus et qu'ils ont vu ce que nous faisons, nous les voyons souvent changer leurs méthodes et améliorer leurs produits. Cela se produit plus souvent que des poursuites contre nous, poursuites qui ne réussissent pas, il faut le noter.

M. McCuish: Vous avez répondu à ma deuxième question. Franchement, je suis plus que satisfait de cette réponse. Je suis content de voir que vous desservez les manufacturiers tout aussi bien que les consommateurs, et je crois que cela est fondamentalement important.

M. Cohen: Pour être encore plus clair, nous envoyons toujours un exemplaire de notre évaluation avant qu'elle ne soit publiée, non pas pour des commentaires mais pour renseigner les personnes intéressées. Ils ne savent pas que leurs produits sont soumis à une évaluation. Nous n'obtenons pas nos produits d'eux. Nous les achetons dans les magasins comme tout le monde. Alors ils ne savent pas que leurs produits seront soumis à une évaluation, mais lorsque cela est fait ils reçoivent une exemplaire de l'évaluation à l'avance.

M. McCuish: Dans notre système, les prix du marché sont déterminés par la concurrence. Cela ne vaut pas dans les cas où il y a très peu de producteurs et un nombre massif de consommateurs; par exemple, les compagnies pétrolières. Personne ne me convaincra jamais que les compagnies pétrolières permettent au marché d'établir les prix. Je pense qu'il y a là une responsabilité de la part du gouvernement qui devrait appliquer un contrôle plus sévère sur la fixation des

[Text]

that this is price setting. It must be a concern to your organization. I would be interested in knowing what you have been doing about it.

Mrs. Hall: I guess the most topical thing we have done about it was back in the early 1970s, when six of our members filed a six-person complaint about price setting in the oil industry, the report of which has just been made public last week saying there was none. But we are for a very strong, competitive marketplace and this is why we are so anxious to see this competition policy finally into law. It is not perfect, but we feel it will go a long way to stopping the monopolistic take-over situation that we have had in the past. We feel that is not the best interests of consumers. Thank you.

• 1035

The Vice-Chairman: Thank you. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I have just a couple of questions. I am interested in your involvement in that committee on free trade. We and you and everybody else have been told by various people who purport to speak for some section of the American interest that if we want a free trade agreement with the United States, we are going to have change our ways; things like special unemployment insurance benefits for fisherman are wrong, subsidies to stumpage are too low—that is a subsidy to the lumber industry, and so on. So we know what they are saying, and what they are saying we have to do if we really want to talk about free trade.

Are you being briefed by our government departments about the kind of subsidies which the Americans have for their industries? For example, there are about 10 programs the Americans have to subsidize their fishing industry. We know that there are subsidies of \$3.50 a bushel or more for the sale of U.S. grain to foreign markets. Are you being briefed on the things they do?

Mrs. Hall: The simple answer is, yes. Just a slightly elongated answer; both courier services and Canada postmen are very delighted after they leave my house because I am rapidly gathering information. I did not realize there was as much paper in the world—briefing papers, background papers, informational papers. Yes, I think the members of the committee are getting a wide range of information on both sides.

Mr. Orlikow: On both sides, but are you getting information from our government and from our negotiators on the things which the Americans do, which are very similar to the things they are telling us we have to get rid of if we are going to discuss free trade?

Mrs. Hall: I would say that so far the information I have received has been extremely fair and well balanced.

Mr. Orlikow: Let me just go back to a question which Mr. Rompkey asked. Your position on the kind of changes which have been suggested that might be made in the patent laws

[Translation]

prix et, selon toute définition, je crois qu'il s'agit là de fixation des prix. Cela devrait préoccuper votre organisme. Je serais intéressé à savoir ce que vous avez fait à ce sujet-là.

Mme Hall: Je crois que la chose la plus importante que nous ayons faite remonte au début des années 70, alors que six de nos membres ont déposé une plainte collective au sujet de la fixation des prix dans l'industrie pétrolière; le rapport de cette plainte a été rendu public la semaine dernière et il déclare qu'il n'y en a pas. Mais nous sommes en faveur d'un marché concurrentiel très fort et c'est pourquoi nous sommes si pressés de voir cette politique concurrentielle finalement devenir loi. Cela n'est pas parfait, mais nous croyons que cela fera beaucoup pour arrêter les situations de monopole que nous avons vues dans le passé. Nous croyons que là n'est pas le meilleur intérêt des consommateurs. Merci.

Le vice-président: Merci. Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: J'ai quelques questions seulement. Je suis intéressé par votre implication dans ce comité sur le libre échange. Certaines personnes qui se targuent de parler au nom de certaines sections de l'intérêt américain nous ont dit à nous, à vous et à tout un chacun que si nous voulons un libre échange avec les Etats-Unis, nous aurons à modifier nos habitudes; des choses comme les prestations d'assurance-chômage en faveur des pêcheurs sont mauvaises, les subventions aux droits de coupe sont trop basses, c'est-à-dire les subventions à l'intention de l'industrie de la foresterie, et ainsi de suite. Et ainsi nous savons ce qu'ils disent et, ce qu'ils disent, nous devons le faire si nous voulons vraiment discuter de libre échange.

Est-ce que notre gouvernement vous explique les subventions que les Américains accordent à leurs industries? Par exemple, il y a environ dix programmes de subventions accordées par les Américains à leur industrie des pêcheries. Nous savons qu'il y a des subventions de 3,50\$ le boisseau ou plus pour la vente des grains américains sur les marchés étrangers. Est-ce qu'on vous renseigne sur ce qu'ils font?

Mme Hall: La réponse simple est oui. Juste une réponse un peu plus longue: les services postaux et les facteurs canadiens sont toujours très heureux de pouvoir quitter ma maison parce que j'accumule beaucoup d'informations. Je ne savais pas qu'on faisait circuler tellement de papier dans le monde: des renseignements, des explications, des breffages. Oui je pense que les membres du comité reçoivent suffisamment de documentation des deux côtés.

M. Orlikow: Des deux côtés, mais recevez-vous de la documentation de la part de notre gouvernement et de la part de nos négociateurs sur les choses que font les Américains, qui sont très souvent les choses mêmes qu'ils nous disent de ne plus faire, si nous voulons discuter de libre échange?

Mme Hall: Je dirais qu'en ce qui concerne les renseignements que j'ai reçus, les choses étaient équitables et bien équilibrées.

M. Orlikow: Je voudrais revenir à une question qu'a posée M. Rompkey. Votre position sur le genre de changements qui ont été proposés et qui pourraient être apportés aux lois des

[Texte]

with regard to prescription drugs; there is still opposition to those because, as Mr. Eastman said, the present system has saved the Canadian people over \$200 million a year.

Mrs. Hall: I think we are almost in 98%-99% agreement with the Eastman report, yes.

Mr. Orlikow: In the position you are in, in the company of other organizations like the National Anti-Poverty Organization and I think nine of the 10 provincial governments and so.

Mrs. Hall: That is correct.

Mr. Orlikow: Can we go for a moment to the question of metric? You have made your position clear on many occasions that the government, having endorsed metric, should cut back at least on to duplication, which is only confusing. Let me just quote one paragraph from a viewpoint which you expressed in the *Canadian Consumer* of June of this year. It says that for over a year following the announcement of this policy—that is, the statement of the present government on metric—the government did not enforce existing weights and measures regulation nor did they introduce new regulations that would implement their widely supported policy, and that this period of freedom to measure really allowed freedom for retailers to confuse and manipulate consumers.

• 1040

Do you feel, as you have already illustrated, because the retailer can advertise in metric and then have signs in the store with imperial, it really becomes almost impossible for the consumer to have any real idea about what the price is?

Mrs. Hall: This is exactly the point. We have had many examples given us: in-store signage, imperial only, scales metric, packages metric, newspaper ads possibly in both. It is extremely confusing.

Mr. Orlikow: We are going to have the grocery products manufacturers here later. What is your view on the kind of packaging we are getting, even when it is metric, with the very odd sort of weights which they have? We have had some explanations, which I find difficult to accept, by the packagers. Can you see any reason except maybe a desire to confuse the consumer?

Mrs. Hall: None whatsoever. This is one of the reasons I think we so heartily jumped on the metric bandwagon many years ago. It began with good old detergent and toothpaste. The numbers of sizes were cut. Hard metric was introduced. We were hoping this is what would see right across the board, which would make comparisons much easier for consumers. We have not seen this. We have in milk. We have not seen it in butter. We want hard metric. We feel this would be best for all.

[Traduction]

brevets en ce qui a trait aux produits pharmaceutiques; il y a encore de l'opposition à ces produits, et comme M. Eastman l'a dit, le système actuel a permis aux Canadiens d'épargner plus de 200 millions de dollars par année.

Mme Hall: Je pense que nous sommes à 98 ou à 99 p. 100 d'accord avec le rapport Eastman.

M. Orlikow: Dans la position où vous êtes en compagnie d'autres organismes comme l'Organisation nationale anti-pauvreté et, je crois, neuf des 10 gouvernements provinciaux.

Mme Hall: Cela est juste.

M. Orlikow: Est-ce que nous pouvons, pour un moment, passer à la question du système métrique? Votre position là-dessus est très claire, vous l'avez exprimée à maintes occasions, disant que le gouvernement, après avoir fait passer le système métrique, devrait éviter toute duplication du système, ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion. Permettez-moi de citer un des paragraphes de votre argumentation, extrait du *Consommateur canadien*, numéro du mois de juin de cette année. On y déclare que durant l'année qui a suivi la promulgation de cette politique, c'est-à-dire la présente politique du gouvernement sur le système métrique, que le gouvernement n'a pas mis en vigueur ses règlements concernant les poids et mesures, qu'il n'a pas fait valoir les nouveaux règlements visant à appuyer ses nouvelles politiques et que cette période de liberté en matière de mesures aurait permis aux détaillants de semer la confusion et de manipuler les consommateurs.

Croyez-vous, comme vous l'avez déjà montré, que parce que le détaillant peut faire de la publicité en langage métrique et mettre dans son magasin des panneaux d'affichage en langage impérial, croyez-vous qu'il devient à peu près impossible pour le consommateur d'avoir une idée précise des prix?

Mme Hall: C'est exactement cela. Nous avons plusieurs exemples: des panneaux d'affichage dans les magasins en langage impérial seulement, des balances métriques, des emballages métriques, des publicités dans les journaux utilisant les deux systèmes. La confusion est extrême.

M. Orlikow: Les manufacturiers de produits alimentaires viendront devant cette Commission plus tard. Quelle est votre opinion sur les genres d'emballage qui sont mis à notre disposition; même lorsqu'ils sont métriques avec toutes sortes de poids étranges, qu'en pensez-vous? On nous fournit certaines explications que je trouve difficile à accepter, ce sont les emballageurs eux-mêmes qui nous fournissent ces explications. Est-ce que vous voyez là un désir d'ajouter à la confusion du consommateur?

Mme Hall: Oui, tout à fait. Voilà qui explique pourquoi nous avons attaqué le système métrique avec une telle vigueur il y a plusieurs années. Cela a commencé avec le bon vieux savon et le bon vieux dentifrice. Le nombre des formats a été réduit. Le système métrique fondamental a été introduit. Nous espérons que nous allions le retrouver partout, que cela permettrait aux consommateurs de faire des comparaisons plus facilement. Nous n'avons pas vu cela. Nous l'avons vu pour le lait. Mais nous ne l'avons pas vu pour le beurre. Nous voulons

[Text]

The Vice-Chairman: Thank you. I would like the opportunity to ask some questions myself. Particularly in the area of labelling, to come back to that particular issue, I understand there has been further discussions about new regulations with respect to labelling of irradiated foods. Have you been part of those discussions?

Secondly, I understand we will be hearing from the grocery products people later. They are suggesting that the only kind of labelling should be an international symbol only. I know I personally have had a lot of concern raised by constituents about this whole issue. I wondered what your particular point of view is on what kind of labelling there should be on irradiated foods.

Mrs. Hall: Marilyn Young, who was quoted a minute ago, has been very involved in all levels of discussion on labelling of irradiated foods. Again, while it has never come as a policy decision of the association, I think more or less by consensus and by Marilyn's informed reporting, that an international symbol would be acceptable, with the proper information. It would be useless without an educational package of information going out to inform people that certain products are irradiated. There was also discussion, but I do not know whether any decision was made about products that may have one irradiated ingredient. Would it require the irradiated symbol on the package, if only one of the ingredients was irradiated? Yes, we have been in ongoing discussions on it. Without its being a firm policy of the association, I think we are going along with an international symbol tacked on with a strong educational program.

The Vice-Chairman: When you say an educational program, do you expect there would be material with the particular product? Or are you talking about some kind of a newspaper campaign? How do you see this educational program taking place?

Mr. Cohen: One of the biggest problems with irradiated food is the name. People who have never heard of it before tend quite naturally to assume that the food has somehow received cobalt treatments or is radioactive or could glow in the dark. They do not understand, because nobody has told them exactly what it means. I have never met anybody who understood what irradiation of food was and who continued to be against it. It is a very simple process that leaves absolutely no residue at all. Part of the problem I guess, is a public relations problem for some scientist who invented the term.

• 1045

But the process holds great promise for producers of food, for distributors of food and for consumers of food. In all areas it really does provide an opportunity for some terrific savings

[Translation]

le système métrique fondamental. Nous croyons que cela sera mieux pour la majorité.

Le vice-président: Merci. Je voudrais à mon tour poser certaines questions. Tout particulièrement dans le domaine de l'étiquetage, pour revenir à cette question particulière. Je crois savoir qu'on a poussé plus loin les discussions au sujet de la réglementation de l'étiquetage en matière d'aliments irradiés. Avez-vous fait partie de ces discussions?

Deuxièmement, je crois savoir que les manufacturiers de produits alimentaires se présenteront ici bientôt. Ils proposent que le seul système d'étiquetage soit un système de symbolisation internationale. Je sais personnellement que beaucoup d'électeurs soulèvent cette question générale. Je me demandais quelles pouvaient être vos opinions sur le genre d'étiquetage que l'on devrait retrouver sur les aliments irradiés.

Mme Hall: Marilyn Young, que l'on a citée il y a un moment, a été impliquée fortement à tous les niveaux dans les discussions sur l'étiquetage des aliments irradiés. Même si cela ne constitue pas une politique de l'association, je crois que par consensus et que grâce aux renseignements de Marilyn, un système de symbolisation internationale serait acceptable s'il donnait les renseignements adéquats. Mais cela sera inutile si l'on ne fait pas parvenir aux gens la documentation leur expliquant que certains produits sont irradiés. Je sais que l'on a également discuté des aliments qui contiendraient un seul ingrédient irradié mais je ne sais pas si on a pris des décisions à ce sujet-là. Est-ce que ces aliments exigeraient la symbolisation adéquate, si seulement un des ingrédients était irradié? Oui, nous avons eu des discussions sur cette question. Sans que cela soit une politique ferme de l'association, je pense que nous favorisons le système de symbolisation internationale à condition qu'il soit précédé d'un puissant programme d'éducation populaire.

Le vice-président: Quand vous parlez d'un programme d'éducation populaire, est-ce que vous parlez d'une documentation qui accompagne les produits en particulier? Ou parlez-vous d'une espèce de campagne d'information dans les journaux? Comment voyez-vous ce programme d'éducation et comment peut-il se réaliser?

M. Cohen: Un des problèmes majeurs que posent les aliments irradiés se trouve dans le nom même de ces aliments. Les gens qui n'ont jamais entendu le mot auparavant ont naturellement tendance à croire qu'il s'agit d'aliments qui ont reçu des traitements au cobalt, qui sont radioactifs, qu'ils pourraient briller dans les ténèbres. Ils ne comprennent pas, parce que personne ne le leur a jamais dit, ce que cela signifie. Je n'ai jamais rencontré qui que ce soit qui comprenne ce que l'irradiation des aliments veut dire et qui continue de s'y opposer par la suite. C'est un processus tout simple qui ne laisse aucun résidu. Je crois qu'il y a un problème au niveau des relations publiques alors que l'on a laissé à un scientifique le soin d'inventer ce terme.

Mais ce processus représente de grandes promesses pour les fabricants, les distributeurs et les consommateurs d'aliments. Dans tous les domaines ce processus fournit l'occasion de

[Texte]

to be made and for much less spoilage of food. So it seems to me it would be in the public interest to have a fairly massive advertising campaign, not to sell irradiated food—it does not need selling—but to explain what it is so people understand it, so that when they see the symbol they will know what it means, and then they can make their own decision.

As for our argument, we are making two separate cases. One is that we happen to believe irradiation of food is a good treatment. Second, we think there may be people who do not agree with that, and therefore they have a right to know. So we would like to see, first of all, a massive education campaign so people understand what it means to see that symbol, and second, we want to see that symbol used everywhere where it is appropriate. Where the treatment has been used the symbol should appear, so people can make the choice. But they need to understand what it is they are choosing or not choosing.

The Vice-Chairman: That is helpful. A number of constituents have come to me very upset about irradiated food, and I must admit that I do not know much about it, so your explanation here . . . But do you not think it really should be the role of the producers and the distributors to do that kind of education rather than having the government do it out of taxpayers' money?

Mr. Cohen: We have not suggested who should do it. Maybe it should be a co-ordinated effort. It is in the public interest to use this treatment, and it is also in the public interest for people to be able to choose whether or not they want to buy food that has been treated this way. There are lots of ways to serve the public interest, and I would not say the government necessarily has to do all the work all by itself, with no help from industry, or vice versa, but there is no question that the work needs doing.

The Vice-Chairman: The other area—and I do not know whether or not you have done any specific research on it, although you mention it in your June 1985 *Canadian Consumer*—is the area of suntanning studios. The government passed new regulations last year to put stricter controls on them. But I wonder if you have had any evidence or any experience, since the introduction of those regulations, of complaints or concerns and if you think further regulation is required.

Mr. Cohen: We continue to receive phone calls from the general public on the subject, some complaining and some not. But we have not done any work ourselves that would allow us to verify whether or not the complaints are valid and exactly what the problems are.

The Vice-Chairman: You have not done any research on the potential health problem or possible health consequences.

Mr. Cohen: Not beyond what you have already read.

[Traduction]

réaliser des épargnes remarquables de même qu'il permet de moins gaspiller les aliments. C'est pourquoi il me semble à moi qu'il serait de l'intérêt public de procéder à une campagne massive de publicité, non pas pour vendre les aliments irradiés (ils n'ont pas besoin d'être vendus), mais pour expliquer ce qu'ils sont afin que les gens comprennent et afin que lorsqu'ils verront le symbole, ils sachent ce que cela signifie et qu'ils puissent prendre leur propre décision.

Pour ce qui est de notre argument, nous le divisons en deux. Premièrement, nous croyons que l'irradiation est un bon traitement pour les aliments. Deuxièmement, nous croyons que certaines personnes ne seront pas d'accord; et qu'elles ont le droit de savoir. C'est pourquoi nous aimerions voir, premièrement, une campagne massive d'éducation populaire afin que les gens comprennent ce que signifie le symbole qu'ils voient sur les emballages et deuxièmement nous aimerions que le symbole soit utilisé partout où cela est approprié. Lorsque le traitement a été fait le symbole devrait apparaître, afin que les gens puissent faire leur choix. Mais ils ont besoin de comprendre ce qu'ils choisissent ou ce qu'ils refusent.

Le vice-président: Oui cela aide. Un nombre important d'électeurs sont venus à moi et m'ont expliqué leur inquiétude au sujet des aliments irradiés. Et je dois admettre que je n'en connais pas plus qu'eux, alors vos explications ici . . . Mais croyez-vous qu'il revient aux producteurs et aux distributeurs de réaliser ce genre d'éducation dont vous parlez ici et non pas au gouvernement de le faire, avec l'argent des contribuables?

Mr. Cohen: Nous n'avons pas dit qui devrait le faire. Peut-être faudrait-il que ce soit une initiative conjointe. Il est d'intérêt public que le traitement soit utilisé, et il est également d'intérêt public que les gens puissent choisir si oui ou non ils veulent acheter des aliments qui ont été traités de cette façon là. Il y a plusieurs façons de servir l'intérêt public et je ne voudrais pas dire que le gouvernement doit nécessairement tout faire lui-même, sans l'aide de l'industrie, ni vice versa, mais il ne fait aucun doute que le travail doit être fait.

Le vice-président: L'autre domaine, et je ne sais pas du tout si vous y avez effectué de la recherche, même si vous le mentionnez dans votre numéro de juin du *Consommateur canadien*, l'autre domaine est celui des studios de bronzage. Le gouvernement a fait passer de nouvelles lois, l'an dernier, pour les contrôler d'une façon plus sévère. Mais je me demande si vous n'avez pas eu connaissance depuis l'introduction de ces règlements, de plaintes ou de préoccupations à leur sujet, et je me demande également si vous croyez qu'il faut réglementer davantage.

Mr. Cohen: Nous continuons de recevoir des appelstéléphoniques de la part du grand public sur cette question, certains se plaignent, d'autres pas. Mais nous n'avons fait aucune recherche nous-mêmes qui nous permettrait de voir si ces plaintes son valides ni quels sont les véritables problèmes.

Le vice-président: Vous n'avez fait aucune recherche sur les problèmes que ces studios pourraient poser à la santé et sur leurs conséquences.

Mr. Cohen: Non, pas au-delà de ce que vous avez déjà dit.

[Text]

The Vice-Chairman: The third area is the requirements under the Hazardous Products Act for labelling. Again, I have received complaints there because certain substances, I gather, do not have to be identified unless a certain percentage is used in the product. Again, an example is methylene chloride. Are you doing any work in that area, or have you made any representations with respect to regulations under the Hazardous Products Act?

Mrs. Hall: Nothing current. Of course, it is an ongoing concern, and with our limited resources we can do only so much. Something must give. But there are certain ongoing things we continue to track, and when something comes up, then we do try to push it ahead of the others. We just have not been able to do that in the past year or so. But that does not mean it is not an ongoing concern that we are monitoring.

The Vice-Chairman: Thank you. I would like to thank the Consumers' Association. You have certainly raised a wide variety of issues. I can assure you that over the summer break our staff and our members will be considering these, and I am sure we will be back to you in the fall. Thank you very much.

This part of the meeting is adjourned. We will be convening again at 11 a.m. for our next session with the Grocery Products Manufacturers of Canada.

• 1050

• 1100

The Vice-Chairman: I would like to call the meeting to order, our second session this morning. We welcome the Grocery Products Manufacturers of Canada. We have with us today Mr. Don Jarvis, the Vice-President from Ottawa; Mr. Gary Henderson, Chairman of the Technical Committee, and Manager, Scientific and Regulatory Affairs of General Foods, from Toronto; and Mrs. Shelagh Kerr, Director of Scientific Affairs, from Toronto.

I see you have brought some samples. Do we get to eat these, or are they just to look at this morning?

Mr. Don Jarvis (Vice-President, Grocery Products Manufacturers of Canada): Madam Chairman, our intentions are actually to provide some brief introductory remarks and then we thought it would be useful to explain and elaborate on several of the issues that I think have already been before the committee, particularly one that we are interested in, which is nutrition labelling. We thought the labels on these boxes would be very instructive in that discussion, so that is the reason they are around. We certainly have no intention of selling these to you, but they can certainly stay here and staff and members can take them home if they so wish.

[Translation]

Le vice-président: En troisième lieu, nous nous intéressons à la Loi sur l'étiquetage des produits dangereux. Encore ici, j'ai reçu certaines plaintes parce que certaines substances, j'imagine, ne doivent pas être identifiées à moins qu'un certain pourcentage ne soit utilisé dans le produit. Encore ici, il y a l'exemple du chlorure de méthylène. Est-ce que vous travaillez dans ce domaine, avez-vous fait des représentations au sujet de la Loi sur les produits dangereux?

Mme Hall: Pas présentement. Bien entendu, il s'agit d'une préoccupation permanente et avec nos ressources limitées nous ne pouvons tout faire. Certaines choses doivent être abandonnées. Mais il y a des phénomènes que nous continuons d'observer et lorsque quelque chose se produit, alors nous essayons de pousser notre enquête plus loin que pour les autres. Nous n'avons pas pu le faire durant les dernières années. Mais cela ne veut pas dire que cela ne fait pas partie des problèmes que nous essayons de suivre.

Le vice-président: Merci. Je voudrais remercier l'Association des consommateurs. Vous avez sûrement soulevé une bonne variété de problèmes. Je puis vous assurer que durant les vacances d'été nos effectifs et nos membres vont se pencher sur ces problèmes et je suis convaincue qu'ils vous reviendront à l'automne. Merci beaucoup.

Cette partie de la réunion est ajournée. Nous nous réunirons de nouveau à 11 heures pour la prochaine session en compagnie des Fabricants canadiens de produits alimentaires.

Le vice-président: Je voudrais déclarer la séance ouverte; c'est notre deuxième session ce matin. Nous souhaitons la bienvenue aux Fabricants canadiens de produits alimentaires. Nous avons avec nous aujourd'hui M. Don Jarvis, le vice-président d'Ottawa, M. Gary Henderson, le président du Comité technique et le directeur des Affaires scientifiques et réglementaires de la *General Foods*, de Toronto, et M^{me} Shelagh Kerr, directrice des Affaires scientifiques, qui vient de Toronto.

Je vois que vous avez apporté des échantillons. Est-ce que nous devons les manger ou est-ce que nous devons tout simplement les regarder ce matin?

M. Don Jarvis (Vice-président, Fabricants canadiens de produits alimentaires): Madame la présidente, il s'agit pour nous de vous adresser des remarques d'introduction à nos produits et nous avons cru bon de vous expliquer un peu plus en détail certaines des questions qui se sont déjà présentées devant notre comité, tout particulièrement les questions qui nous intéressent également et qui sont consacrées à l'étiquetage des produits alimentaires. Nous avons cru également que l'étiquetage de ces produits pourrait nous être utile lors de ces délibérations et c'est pourquoi nous les avons apportés ici avec nous. Nous n'avons sûrement pas l'intention de les vendre, mais ces produits peuvent rester ici et les membres de votre personnel pourront les apporter chez eux s'ils le désirent.

[Texte]

For Mr. McCuish's interest, I point out there is not a box of Raisin Bran on the table.

Mr. McCuish: I noticed that.

The Vice-Chairman: That is right, yes. So you cannot count raisins this morning, but as the lunch hour comes closer, you know, you will not mind if people take a few samples, I am sure. Thank you very much for that. Would you like to proceed with your presentation Mr. Jarvis?

Mr. Jarvis: Thank you very much, Madam Chairman.

The Grocery Products Manufacturers of Canada is the major trade association of the grocery manufacturers in Canada. We have over 160 member companies. Our members are the major manufacturers of products that are sold throughout grocery outlets across Canada. We have offices in Toronto as well as in Ottawa, and one of the unique features of GPMC is that we administer a number of other trade associations in at least 11 or 12 other product categories. We feel this allows us to gain a great insight and an overview of many of the issues specific to the grocery manufacturing industry.

I have with me today Shelagh Kerr and Gary Henderson. Shelagh is the Director of Scientific and Regulatory Affairs and is a dietician and nutritionist with extensive experience in public health and food product development. Shelagh staffs a technical council and regulatory council that looks at and works closely with government in terms of many of the regulatory issues that concern both our industry, consumers and the government. Gary Henderson, from General Foods, is the current chairman of that technical council and has over 18 years of experience in the food marketing and manufacturing industry.

I would like to underline the fact that we have extensive consultations and relationships with the Department of Consumer and Corporate Affairs in many technical and regulatory affairs. And particularly, we have a Consumer and Corporate Affairs Liaison Committee that is chaired by the Deputy Minister and this committee works very effectively in terms of bringing forward major policy issues that are being developed and worked on between industry and ourselves. We have found it to be a very effective mechanism. It has been in place now for about 10 years and has helped us resolve many, many issues.

It is actually our intention today to do two or three things. I am going to turn in a minute to Gary Henderson to discuss nutrition labelling in a little greater detail and develop that particular issue a little further. As well, in our brief we have already distributed to you, we have listed a number of other consumer issues that we believe you should be made aware of.

Finally, once our overview and general presentation is finished, we will try and answer any questions you might have on the matters of interest to you. So with that introduction, I

[Traduction]

Pour la curiosité de M. McCuish, je veux faire remarquer qu'il n'y a ici aucune boîte de Raisin Bran, sur cette table.

M. McCuish: Je l'ai déjà remarqué.

Le vice-président: Cela est vrai, oui. Alors vous ne pourrez pas compter de raisins ce matin, mais comme l'heure du déjeuner approche, vous savez, vous ne vous formaliserez pas si l'on emporte quelques-uns de ces échantillons, j'en suis convaincue. Et je vous en remercie. Voulez-vous procéder à votre présentation, monsieur Jarvis?

M. Jarvis: Oui, merci beaucoup, madame la présidente.

Notre association est la plus importante des associations de fabricants de produits alimentaires du Canada. Nous comptons plus de 160 entreprises membres. Nos membres sont les principaux manufacturiers de produits alimentaires vendus dans l'ensemble du réseau des épicerie du Canada. Nous avons des bureaux à Toronto et à Ottawa et l'un des aspects uniques de notre association est que nous administrons également d'autres associations commerciales dans au moins 11 ou 12 autres catégories de produits. Cela nous permet de pouvoir approfondir notre domaine et d'avoir une vue d'ensemble sur plusieurs des questions spécifiques qui se posent dans l'industrie de l'alimentation.

M'accompagnent aujourd'hui, Shelagh Kerr et Gary Henderson. Shelagh est la directrice des affaires scientifiques et réglementaires; c'est une diététicienne qui a acquis beaucoup d'expérience dans les questions de santé publique et de produits alimentaires. Shelagh dirige un conseil technique et réglementaire qui travaille en étroite collaboration avec le gouvernement pour ce qui est de plusieurs des questions réglementaires qui touchent notre industrie, les consommateurs et le gouvernement. Gary Henderson, de *General Foods*, dirige présentement notre conseil technique et il y a plus de 18 années d'expérience dans la mise en marché des aliments et dans l'industrie manufacturière.

Je voudrais insister sur le fait que nous entretenons des relations et des consultations intenses avec le ministère de la Consommation et des Corporations, pour ce qui est des affaires techniques et réglementaires. En particulier, nous avons un comité de liaison de consommation et des corporations; ce comité est présidé par le ministre adjoint et il travaille de façon très efficace à mettre de l'avant des politiques importantes qui sont élaborées et sur lesquelles travaillent conjointement l'industrie et notre association. Ce comité constitue un mécanisme très efficace. Il existe maintenant depuis environ dix ans et il nous a permis de résoudre de nombreuses questions.

Nous avons l'intention aujourd'hui de faire deux ou trois choses. Dans une minute je vais laisser la parole à Gary Henderson qui discutera de l'étiquetage alimentaire de façon plus détaillée. De même, dans la documentation que nous vous avons déjà distribuée, nous avons énuméré un certain nombre de questions qui touchent le consommateur et nous croyons que vous devriez être au courant.

Enfin, lorsque nous aurons terminé notre présentation générale, nous essaierons de répondre aux questions que vous pourriez nous poser sur vos préoccupations. Ainsi après cette

[Text]

will now turn to Mr. Henderson to discuss the matter of nutrition labelling.

Mr. Gary Henderson (Chairman, Technical Committee and Manager, Scientific and Regulatory Affairs, General Foods): Thank you, Don. You already have a copy of the GPMC brief containing a section on nutrition labelling. What I will do is summarize the information, try and put it into some perspective and then maybe talk about where we go from here.

• 1105

To help focus the discussion so it is clear what labelling we are talking about, the cereal boxes have been distributed. You will notice on the sides of the boxes various panels that outline the nutritive content of the product. Those products are in distribution in the marketplace in Canada now. So that is a form of nutritional labelling that exists today. What we are talking about is where we go from here.

The work on nutritional labelling in Canada began some seven to eight years ago to try and evaluate the need for labelling in the marketplace. GPMC conducted market research in 1978, and later in 1983, to evaluate what the need was.

Shelagh, could you please summarize the results of those two studies to try to set up the need?

Mrs. Shelagh Kerr (Director, Scientific Affairs, Grocery Products Manufacturers of Canada): As well as summarizing the studies, I would like to read one paragraph to you from the information letter that was issued in 1983 by the Health Protection Branch in collaboration with Consumer and Corporate Affairs. It says:

The existing food and drug regulations are not consistent with current expectations for nutrition labelling, since their primary purpose is to control claims for the nutritional attributes of foods. As a result, the provision of valuable information is restricted, and in some cases prohibited, and with few exceptions claims do not entail the provision of additional information necessary to interpret the claim fully. Certain sectors of the food industry, as well as consumers and health professionals, are advocating a more liberal approach.

The Grocery Products Manufacturers of Canada were concerned that when we look at a new approach we really have to understand what the consumer is going to do with the information, so it will be useful for them. Also, we recognize that the space on the label is very valuable and no one wants to put information on that space that is not going to be useful and meaningful to the end user, the consumer. It does not help a manufacturer, it does not help the consumer, it does not help health professionals, it does not help anyone, if that information is not useful. So we did some research into what consum-

[Translation]

introduction, je vais demander à M. Henderson de vous faire sa présentation sur l'étiquetage alimentaire.

M. Gary Henderson (président, Comité technique et directeur, Affaires scientifiques et réglementaires, General Foods): Merci, Don. Vous avez déjà devant vous une copie du document de notre association où il est question de l'étiquetage alimentaire. Ce que je vais faire ici c'est résumer ces renseignements, essayer de les mettre en perspective et ensuite parler de ce qui va se passer à partir de cela.

Afin de bien définir notre discussion et pour que l'on sache de quel genre d'étiquetage nous parlons, ces boîtes de céréales ont été distribuées. Vous pourrez remarquer sur les côtés des boîtes diverses colonnes où l'on explique le contenu nutritif du produit. Ces produits sont maintenant distribués sur les marchés canadiens. Et ainsi il s'agit là d'une forme d'étiquetage alimentaire qui est employée aujourd'hui. Ce qui nous intéresse, c'est ce qui va se produire maintenant.

Au Canada, le travail sur l'étiquetage alimentaire a commencé il y a sept ou huit ans, dans le but d'évaluer les besoins de l'étiquetage sur le marché. L'Association des fabricants canadiens de produits alimentaires a mené une recherche en 1978, et plus tard en 1983, afin d'évaluer ces besoins.

Shelagh, voudriez-vous s'il-vous-plaît résumer les résultats de ces deux études afin de commenter les besoins qui ont été retenus?

Mme Shelagh Kerr (directrice, Affaires scientifiques, Fabricants canadiens de produits alimentaires): En plus de résumer ces études, j'aimerais vous lire un paragraphe tiré de la lettre de renseignements que publiait en 1983 la Direction de la protection de la santé, en collaboration avec le ministère de la Consommation et des Corporations. Cette lettre dit et je cite:

Les règlements qui existent présentement sur les aliments et les drogues ne sont pas consistants avec les attentes actuelles en ce qui concerne l'étiquetage alimentaire, puisque leur but principal est d'étudier les prétentions qui touchent les propriétés alimentaires des produits. Et ainsi, l'information est souvent réduite, parfois prohibée, et, sauf exception, nous ne disposons pas de renseignements additionnels nécessaires à une interprétation complexe des prétentions. Certains secteurs de l'industrie alimentaire, de même que les consommateurs et les professionnels de la santé, réclament une approche plus libérale.

Les Fabricants canadiens de produits alimentaires se préoccupent du fait que lorsque nous nous intéressons à une nouvelle approche, nous devons comprendre ce que le consommateur fera avec cette information afin que celle-ci lui soit utile. Nous affirmons également que l'espace consacré à l'étiquetage est très valable et que personne ne veut mettre sur cet espace des renseignements qui ne seront ni utiles ni pratiques pour l'utilisateur, c'est-à-dire le consommateur. Si cette information n'est pas utile, elle n'aide ni le manufacturier ni le consommateur ni les professionnels de la santé ni

[Texte]

ers actually need and understand, and how they would use nutrition labelling information, and we wanted to determine what the optimum format or way of presenting that information would be.

We found that interest in nutrition information is growing, and it is growing slowly. It exists in just certain segments of the population, especially those segments that are feeding young children, pregnant women, people who have health concerns—people who are concerned about heart disease or who are on special diets, calorie-reduced diets—those people are the most interested and concerned about nutrition information. But there is a general lack of understanding of some of the terminology.

We find quite often that consumers just look superficially and quickly at a label. They do not have a long time to read a lot of information. The reaction to some of the label formats that have been presented up to now is that they are fairly complex. Consumers basically understand what calories are, carbohydrates, proteins, and fats. That is the type of information they understand and they are looking for in a label.

As a result of this research we understand that it is very necessary to test the formats and concepts; that consumer testing is going to be very important; and that nutrition education to go along with these labels is going to be very important. We have information on the label, but information is not a nutrition education program. It is just information. So you need an education program to go with it.

From the research we have done and all the discussions we have had with various groups, I think we really do have an opportunity in Canada to provide consumers with the best and most useful nutrition labelling scheme in the world. Not only do the public have a right to know what is in a product, but they have an opportunity here to understand more about the nutritional content of the products they buy.

That is really what we found out from our research.

Mr. Gary Henderson: With that as background on what consumers might want and what they might use, a review of the existing regulations in Canada indicated that there really were not provisions that allowed nutritional information to be provided. Industry worked closely with Consumer and Corporate Affairs and Health and Welfare Canada, which resulted in Information Letter 641, which Shelagh was quoting from, in January 1983.

[Traduction]

personne. Alors nous avons fait des recherches sur ce dont les consommateurs ont vraiment besoin, sur ce qu'ils comprennent et sur la façon dont ils ont utilisé l'étiquetage alimentaire; nous voulions également savoir quelle serait la meilleure façon de présenter cette information formellement.

Nous nous sommes rendus compte que l'intérêt pour l'information alimentaire est croissant, qu'il croît lentement. Cela existe dans certains groupes de la population, tout particulièrement là où l'on doit nourrir de jeunes enfants, où il y a des femmes enceintes, où l'on trouve des personnes qui ont des problèmes de santé, des personnes qui ont des problèmes cardiaques, des personnes qui doivent suivre des régimes spéciaux, des régimes à teneur réduite de calories, les personnes qui sont les plus intéressées aux questions d'information alimentaire. Mais c'est le domaine de la terminologie qui pose le plus grand problème.

Nous avons également trouvé que souvent les consommateurs regardent l'étiquetage de façon superficielle et rapide. Le consommateur n'a pas le temps de lire une longue suite de renseignements. La réaction des gens à certaines des étiquettes que l'on a déjà présentées est qu'elles sont passablement complexes. Les consommateurs comprennent fondamentalement ce que sont les calories, les hydrates de carbone, les protéines, et les matières grasses. Voilà le type de renseignements que comprennent les consommateurs et voilà ce qu'ils recherchent sur l'étiquetage.

À la suite de cette recherche, nous comprenons qu'il est très important d'évaluer le style et la présentation conceptuelle de nos étiquettes; nous comprenons qu'il faudra mener auprès du consommateur des sondages et que cela est important; nous savons également que l'éducation en matière de nutrition devra s'ajouter aux étiquettes et que cela est très important également. Nous avons de l'information sur l'étiquetage, mais cette information ne constitue pas un programme d'éducation en matière de nutrition. Ce n'est que de l'information. C'est pourquoi il faut un programme d'éducation qui va accompagner l'étiquetage.

La recherche que nous avons faite et toutes les discussions que nous avons eues avec divers groupes nous montrent, je crois, que nous avons, ici au Canada, l'occasion de fournir à nos consommateurs le meilleur système d'étiquetage du monde. Non seulement le public a-t-il le droit de savoir ce qu'il y a dans un produit mais il a également l'occasion, ici, de mieux connaître le contenu alimentaire des produits qu'il achète.

Voilà ce que nous avons découvert à la lumière de nos travaux de recherche.

M. Gary Henderson: Avec cela, à titre d'historique sur ce que veulent les consommateurs et ce qu'ils peuvent utiliser, une révision des règlements existant au Canada nous a révélé qu'il n'y a pas de dispositions qui permettent de fournir de l'information en matière de nutrition. Le secteur industriel a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Corporations et avec Santé et Bien-Etre Canada, et ce travail de collaboration nous a permis de produire la lettre d'information no. 641, en 1983, lettre à partir de laquelle Shelagh a tiré une citation.

[Text]

• 1110

We were, and are, pleased with the government interest in nutrition labelling. There appears to be a clear need. There are increasing public-health concerns about diet-related diseases, and there is the general consumer interest, which Shelagh was indicating.

From January 1983 through until the summer of 1984 there was considerable industry activity. GMPC had a marketing technical committee which met maybe 10 times or more in the development of a position. As well, the association had a broad meeting with possibly 100 GPMC members to review the position prior to submission to the government.

It was during that period that the breakfast cereal industry began a pilot test of nutrition labelling. There was a feeling within industry, and also a feeling within government, that what was needed was hands-on experience with how people would react with an actual label. That is how we ended up with the label that is present on the boxes that are in front of you.

The arrangement is that market-research studies were done before and after those products were distributed. The consumers who received them were asked questions about awareness and about usefulness of the information, and there was a before-and-after trial. That information was, obviously, shared with government to help in the development of regulations.

In the spring or summer of 1984, GPMC made a proposal to Health and Welfare Canada and to Consumer and Corporate Affairs concerning the results of their internal deliberations and the results of market research that was available at that time. They requested the scheme be voluntary, that emphasis be placed on macronutrients—the calories, protein, carbohydrates, fat, which Shelagh was mentioning—and also that any nutrition claims listed be clearly supported with data, so the consumer can look to see why someone is making whatever claim it is. There was also a call for a joint committee representing health professionals, consumers, government and industry, to sit down and go through the various suggestions of approaches.

As you can imagine, labelling is not an easy subject. There are many different points of view as to how it might be done. There are suggestions that, rather than have data presented in a tabular format, possibly a pie chart would be better, or possibly bar charts would be better. There are many, many different ways to provide information. So the thought was that if we could get the interested parties all together in the same room, maybe progress could be made. That report was put together and submitted to government in the fall of 1985, and we understand there is a further proposal to be issued shortly.

[Translation]

Nous étions et nous sommes encore très satisfaits de l'intérêt manifesté par le gouvernement en matière d'étiquetage alimentaire. Il y a là très clairement un besoin. Le public se préoccupe de plus en plus des questions de santé, des maladies reliées aux régimes alimentaires, et le consommateur manifeste un intérêt très général, ce dont Shelagh nous a parlé.

De janvier 1983 à l'été 1984, il y a eu au sein de l'industrie une activité considérable. Les Fabricants canadiens de produits alimentaires ont formé un comité technique du marché et ce comité s'est réuni environ dix fois ou peut-être un peu plus pour élaborer une politique. De même, l'Association a tenu une réunion générale où ce sont retrouvés sans doute une centaine de membres dans le but de réviser cette politique avant de la soumettre au gouvernement.

C'est durant cette période que l'industrie des céréales a mis sur pied un sondage pilote sur l'étiquetage alimentaire. Au sein de l'industrie, de même qu'au sein du gouvernement, on croyait que ce dont on avait besoin c'étaient de connaissances pratiques sur la réaction du public à un étiquetage spécifique. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés face à l'étiquetage que vous trouvez sur les boîtes qui sont présentement devant vous.

Il faut dire que nos études de recherche sur le marché ont été effectuées avant et après que ces produits eurent été distribués. Les consommateurs qui les ont reçus se sont posé des questions sur la présence même de l'information et sur son utilité; et il y a eu des essais avant et après. Bien entendu, les renseignements recueillis ont été transmis au gouvernement aux fins d'élaboration de règlements.

Au printemps ou à l'été de 1984, les Fabricants canadiens de produits alimentaires ont fait une proposition à Santé et Bien-être Canada et à Consommation et Corporations Canada, touchant les résultats de leurs délibérations internes et les résultats des recherches effectuées jusqu'ici. Ils ont réclamé que le projet soit volontaire, que l'emphase soit mise sur les produits macro-nutritifs, les calories, les protéines, les hydrates de carbone et les matières grasses, dont Shelagh vous a entretenus, et ils sont demandés également que les prétentions alimentaires retenues soient éclairées de données précises afin que le consommateur puisse voir et comprendre pourquoi telle ou telle prétention est avancée. On a aussi demandé qu'un comité conjoint représentant les professionnels de la santé, les consommateurs, les secteurs public et privé soient constitués et qu'ils puissent examiner les diverses suggestions et approches proposées.

Comme vous pouvez l'imaginer, l'étiquetage n'est pas un sujet facile. Il y a plusieurs points de vue différents sur la façon de réaliser l'étiquetage. D'aucuns suggèrent que, plutôt que de voir les données présentes de façon tabulaire, un diagramme à secteurs serait meilleur ou peut-être un diagramme à barres horizontales. Mais il y a plusieurs différentes façons de disposer l'information. C'est pourquoi nous nous sommes dit que si nous pouvions réunir toutes les parties intéressées dans une même pièce, nous pourrions accomplir certains progrès. Le résultat de cette expérience a été déposé devant le gouvernement à l'automne de 1985 et nous croyons comprendre que l'on va

[Texte]

We look forward to that proposal in trying to make some progress.

The process I described is roughly a process of three and a half years from the time of that information letter, and in terms of industry involvement is probably six to seven years or more. And some businesses, breakfast cereals and some bread products, have put on labelling as part of the initial government test, and we feel frustrated at how slow the whole process is operating. So we would ask that there be greater government priority on this aspect, and that we get on with the job implementing a simple, useful nutrition-labelling approach.

The Vice-Chairman: Does that conclude your remarks?

Mr. Jarvis: I think probably that is sufficient for a start. We wanted to help focus the start of the discussion with the committee.

The Vice-Chairman: Thank you very much, because that picks up a number of the threads we have been discussing over the past few weeks.

Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Madam Chairman, and thank you to the delegation for appearing here.

The labelling does not state whether these nutrients are a natural part of the product or additives.

Mr. Gary Henderson: The ingredient listing on the box lists everything that has been added, so if the nutrient has been added, it will clearly be identified in the list of ingredients. The nutritional panel contains the nutritional profile for the total product. It purposely does not distinguish between what has been added and what is naturally occurring. However, the added piece is clearly identified in the list of ingredients, so I think the information is present.

• 1115

Mr. McCuish: I like to get in and out of supermarkets as fast as I can. I do not stand around and read a lot of labels, but even here you make the point. I accept it, but I am damned if I can find it.

Mr. Gary Henderson: One of the things we have been saying consistently is that the label should be simple. There is a lot of information to be provided. We should provide the information that is most useful to people and provide it in such a way that they can best use it. I think you have further made this point by your observation.

Mr. Jarvis: Mr. McCuish, I would just like to underline that fact. Gary and Shelagh went through the three and a half years of history as an example of the fact that this information letter was released by the government.

[Traduction]

faire connaître sous peu une autre proposition. Nous attendons cette proposition avec intérêt dans le but d'accomplir de nouveaux progrès.

Le processus que je viens de décrire est en gros un processus qui va durer trois ans et demi depuis l'époque de cette lettre d'information, et pour ce qui est de l'industrie, son implication dure depuis six ou sept ans ou plus. Pour certaines entreprises, les céréales du déjeuner et certaines entreprises de pain, par exemple, l'étiquetage fait partie du test initial du gouvernement, et nous nous sentons frustrés et nous ressentons la lenteur du processus. C'est pourquoi nous demandons qu'une plus grande priorité soit accordée à cette question, que l'on puisse en venir à la réalisation d'une approche d'étiquetage qui soit simple et pratique.

Le vice-président: Est-ce que c'est là la conclusion de vos remarques?

M. Jarvis: Je pense que cela suffit pour l'instant. Nous voulions mettre notre discussion avec le comité en perspective.

Le vice-président: Je vous remercie beaucoup parce que cela nous permet de saisir une foule d'éléments dont nous avons discuté depuis quelques semaines.

Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, madame la présidente, et merci à la délégation de s'être présentée devant nous.

L'étiquetage ne dit pas si ces substances sont une partie naturelle du produit ou des additifs.

M. Gary Henderson: Les ingrédients qui sont énumérés sur la boîte constituent tout ce qui a été ajouté et ainsi si la substance a été ajoutée, elle sera clairement identifiée dans la liste des ingrédients. La colonne alimentaire de renseignements contient le profil nutritif de l'ensemble du produit. C'est de propos délibérés que l'on ne fait aucune distinction entre les substances ajoutées et les substances naturelles. Cependant, la substance ajoutée est clairement identifiée dans la liste des ingrédients et ainsi je crois que l'information est là.

M. McCuish: J'aime entrer et sortir des supermarchés le plus rapidement possible. Je ne m'y installe pas pour lire toute une foule d'étiquettes, mais vous vous expliquez bien. Je l'accepte mais je ne sais pas comment je vais faire pour trouver l'information.

M. Gary Henderson: Une des choses que nous avons répétée avec insistance est que l'étiquette doit être simple. Il y a beaucoup de renseignements à fournir. Nous devrions fournir l'information qui est la plus utile aux gens et la fournir de façon à ce qu'ils puissent l'utiliser. Je pense que vous avez bien relevé ce point, dans vos remarques.

M. Jarvis: Monsieur McCuish, je voudrais souligner seulement une chose. Gary et Shelagh ont fait le résumé des trois années et demie de travail à titre d'exemple du fait que cette lettre d'information a été publiée par le gouvernement.

[Text]

The information letter called for a very complex nutritional labelling scheme, by which the government intended to regulate the industry. The initial reaction was, no, that we had to find out exactly what was the most beneficial to the consumer.

We spent three and a half years in many different formats explaining to the government that our objective was to have a simple label which the consumer could understand.

This is why I want to underline the frustration. We are not yet sure if the Departments of Consumer and Corporate Affairs and National Health and Welfare accept that position.

Mr. McCuish: I do not know. I would say that I am the average shopper and the average consumer, but perhaps I am not. What is in the back of my mind is that all these goodies are listed by the volumes of nutrients and by the rating of the nutrients.

However, does the public know? Does the public care? Should it know? If there are health standards in the manufacturing of the product, if it tastes good and the price is right, I will buy it. Does anyone really look at a product and say that, yes, it is good for him and his children?

Mrs. Kerr: Yes, a certain segment of the population will look at the label. The people who have health concerns, are feeding children or are particularly interested will look for that information.

We had a lot of consumers tell us that, no, they were not interested and they chose their products on taste. This is fine, but some people do want this information. Manufacturers are providing it through leaflets and pamphlets. The government provides the nutritional information on the generic products, through leaflets, pamphlets and information sources.

It is helpful to a certain segment of the population to have that information right on the package, and to have it in a simple format and on a per serving basis, which is what we have been advocating.

Mr. McCuish: Thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I want to read you one paragraph from a letter which the Consumers' Association of Canada wrote to the Minister of Consumer and Corporate Affairs, June 3, of this year. They said:

Over the past year, the Consumers' Association has received a flood of interpretations of labelling regulations for food manufacturers. We have asked your Department officials to provide interpretation information for consumers too. The response has been that the Consumer and Corporate Affairs Canada 'will not likely be given the resources to develop a mechanism for explaining the guidelines and regulations to consumers'. We have also been told that

[Translation]

La lettre d'information présentait un système d'étiquetage alimentaire très complexe, à partir duquel le gouvernement avait l'intention d'imposer des règlements à l'industrie. La réaction initiale a été que nous devions découvrir exactement ce qui était le plus bénéfique au consommateur.

Nous avons passé trois années et demie à examiner différentes formes d'étiquette, expliquant au gouvernement que notre objectif était de produire une étiquette simple que le consommateur pourrait comprendre.

C'est pourquoi nous soulignons notre frustration. Nous ne sommes pas encore certains que le ministère de la Consommation et des Corporations et si le ministère de la Santé et du Bien-être acceptent cette politique.

M. McCuish: Je ne sais pas. Je dirais que je suis un acheteur moyen et un consommateur moyen, mais peut-être que je ne le suis pas. Ce que j'ai derrière la tête, c'est que tous ces produits sont présentés dans des listes selon les volumes des substances nutritives et selon les taux de ces substances.

Cependant, est-ce que le public le sait? Est-ce que le public s'en préoccupe? Est-ce qu'il le sait? S'il y a des critères de santé à respecter dans la fabrication du produit, s'il goûte bon, et si le prix en est le bon, je vais acheter. Est-ce que quelqu'un consulte un produit et déclare que oui c'est bon pour lui et pour ses enfants?

Mme Kerr: Oui, une certaine partie de la population va consulter les étiquettes. Les personnes qui ont des problèmes de santé, celles qui doivent nourrir des enfants ou qui ont un intérêt particulier vont rechercher cette information.

Il y a un bon nombre de consommateurs qui nous disent, non, qu'ils ne sont pas intéressés et qu'ils vont choisir leur produit sur le critère du goût seulement. Cela est bien, mais d'autres personnes veulent cette information. Les manufacturiers la fournissent grâce à des dépliants et à des brochures. Le gouvernement fournit l'information alimentaire sur les produits génériques, grâce à des dépliants, à des brochures et à d'autres sources d'information.

Il est utile à une certaine partie de la population d'avoir cette information sur l'emballage et de l'avoir dans une présentation formelle simple et par portion, ce qui est ce que nous avons recommandé.

M. McCuish: Merci.

Le vice-président: Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: J'aimerais vous lire un paragraphe d'une lettre que l'Association des consommateurs du Canada a écrite au ministre de la Consommation et des Corporations, le 3 juin de cette année. Elle dit:

Depuis un an, l'Association des consommateurs a reçu toute une somme d'interprétations des règlements d'étiquetage pour les produits alimentaires. Nous avons demandé aux fonctionnaires du ministère de fournir aux consommateurs l'information touchant cette interprétation. On nous a répondu que Consommation et Corporations Canada ne se verrait pas donner les ressources nécessaires à l'élaboration d'un mécanisme susceptible d'expliquer les lignes directrices et la réglementation aux consommateurs. On nous a

[Texte]

consumer education is a provincial responsibility and that the federal government will not be doing this.

It seems to me, from what this letter says, that the new food labelling regulations, whenever they appear, will not be backed with funding to explain this system to consumers. If that happens, what value is there to the labelling regulations, and what representations have you made on this subject to the government?

• 1120

Mr. Gary Henderson: The positions we have discussed with Consumer and Corporate Affairs and Health and Welfare have requested that there be an education support system for whatever nutrition labelling is implemented.

There is no question that people have to be taught and trained how to use that label: Where do you look for calories, where do you look for fibre, what do you do with the information when it is provided? We have consistently taken the position that there has to be education on that side. I am aware of educational efforts within Health and Welfare Canada, and I guess I would hope that Consumer and Corporate Affairs could indeed provide some support, because it will be, I think, necessary if the program is going to reach its objective.

Mr. Orlikow: So you are in agreement with the Consumers' Association that an educational program by the government is necessary?

Mr. Gary Henderson: Yes.

Mr. Orlikow: I notice you want a voluntary system of nutrition ingredients on labels. By its nature, a voluntary system will not present consistent information to consumers, because each organization will do its own thing. The result, it seems to me, will be a series of labels which will result in advertising pitches touting high fibre or vitamins, or other slogans, which in themselves do not have much meaning. Should the consumer not be given a consistent level of information in any class of food purchased?

Mr. Jarvis: If I could respond very generally to Mr. Orlikow's question. It is our attitude, Mr. Orlikow, that indeed consistent labelling is our major objective. What the intentions of establishing a nutrition labelling scheme here are that a consistent format be regulated and established under both the Food and Drugs Act and the Consumer Packaging and Labelling Act, but that it be left up to individual manufacturers that if they want to put on calories or any of these other macro-nutrients it is a voluntary action on their part. When they in fact do that, then they have to follow the regulated nutrition labelling scheme. So, yes, we would agree with you, but the intention of this whole effort is to establish a standard format that manufacturers can then follow.

[Traduction]

également dit que l'éducation du consommateur était une responsabilité provinciale et que le gouvernement fédéral ne s'en occuperait pas.

Il me semble, à la lumière de cette lettre, que les nouveaux règlements en matière d'étiquetage alimentaire, quelle que soit la date de leur parution, ne seront pas accompagnés de subventions susceptibles d'expliquer le système aux consommateurs. Si cela se produisait, quelle serait la valeur des règlements en matière d'étiquetage et quelles sont les représentations que vous avez faites à ce sujet auprès du gouvernement?

M. Gary Henderson: Lorsque nous avons discuté avec Consommation et Corporations et avec Santé et Bien-être Canada, nous avons demandé que tout système d'étiquetage alimentaire soit en quelque sorte appuyé par un programme d'éducation.

Il ne fait aucun doute qu'il faut former la population et lui apprendre à utiliser les étiquettes: où regarder pour les calories, où regarder pour les fibres, que faire avec cette information? Nous avons toujours cru qu'il fallait un programme d'éducation. Je suis conscient des efforts qui sont faits dans ce sens-là par Santé et Bien-être Canada et je crois que je souhaiterais que Consommation et Corporations puisse fournir un programme d'appui parce que cela sera, je crois, nécessaire si le programme doit atteindre ses objectifs.

M. Orlikow: Ainsi, comme l'Association des consommateurs, vous croyez qu'un programme d'éducation émanant du gouvernement est nécessaire?

M. Gary Henderson: Oui.

M. Orlikow: Je crois savoir que vous voulez que le système d'étiquetage alimentaire soit volontaire. Par nature, aucun système volontaire ne va présenter aux consommateurs une information uniforme parce que chaque entreprise proposera son propre système. Il en résultera selon moi qu'une série d'étiquette va essayer de mettre en valeur les fibres ou les vitamines ou d'autres slogans qui en soi ne signifient pas grand chose. Est-ce qu'on ne devrait pas offrir aux consommateurs un système d'information uniforme pour une catégorie donnée d'aliments?

M. Jarvis: Si je peux répondre très généralement à la question de M. Orlikow. Nous voulons, monsieur Orlikow, que le système d'étiquetage soit uniforme. C'est notre principal objectif. L'intention qui existe derrière l'établissement d'un système d'étiquetage est qu'une formule uniforme soit établie en respectant la Loi sur les aliments et les drogues et la Loi sur l'étiquetage et sur l'emballage, mais que les manufacturiers soient libres d'indiquer sur leurs étiquettes les calories ou les substances qui contiennent leurs aliments et que cela soit considéré comme une initiative volontaire. Lorsqu'en réalité ils agissent ainsi, ils doivent respecter le système réglementé d'étiquetage alimentaire. Par conséquent, oui, nous sommes d'accord avec vous mais l'objectif de tout ce projet est d'établir un système standardisé que les manufacturiers pourront respecter.

[Text]

Mr. Orlikow: I am concerned about what I consider to be the very major differences between the information given in the labelling and the implications, the suggestions, in the advertising—for example, if there was some kind of medical report that the consumption of high fibre would lead to a reduction in incidence of cancer. One company really hit that hard in their advertising, the implication being that if you use this high fibre product all the time you are not likely to get cancer. Now, I am sure medical studies did not show that. I am concerned about that kind of advertising.

Mrs. Kerr: In that particular ad the wording was very well screened by the Health Protection Branch. They worked with the company involved to make sure the wording would not be misleading. There are regulations set out in the Food and Drugs Act that prohibit direct claims for disease prevention, or cure, to a specific product.

I believe recommendations from the Canadian Cancer Society were printed on that label, and they were for total diet; they were not gearing to one specific product. They gave a number of dietary recommendations, and they talked about total diet in that specific product.

• 1125

Mr. Orlikow: Let us take another example. There is one breakfast food, and I will not mention its name, that makes the pitch that—and they show you actual pictures—their product has 10 times as many vitamins as another one—and they show you that other one—and 100 times as much vitamin content as a third product. There is no evidence that I know of that having more vitamins really is helpful in the health of a person. I am not saying it is not. I am saying, I do not know of any evidence there is. Yet they are using that as a major part of their sales pitch, and it seems to me that it is . . . Of course, I presume on their labels they will show the amount of vitamins. However, it seems to me that it is pretty misleading way of advertising.

Mrs. Kerr: I was just going to say that in our discussions on nutrition labelling within the various forms, we brought that up. No one wants to encourage what we call horsepower races, where people are encouraged, through the labelling, to be adding more. That is why a simpler label is also . . .

Mr. Orlikow: There is at present nothing to prevent—

Mr. Gary Henderson: Yes, there clearly is. The fortification rules in Canada allow you to fortify back to so-called whole grain levels. They have been defined by a nutritionist as the nutrients present in whole grains. That is a maximum that can be added. So under Canadian regulations, you cannot have 25% more or 100% more than another manufacturer.

[Translation]

M. Orlikow: Je suis préoccupé par ce que je considère être des différences majeures entre l'information qui est donnée sur une étiquette et les implications, les suggestions, dans la publicité, par exemple, s'il y avait un rapport médical selon lequel la consommation de fibres mène à une réduction de l'incidence du cancer. Une compagnie s'est énormément servi de cela dans sa publicité, l'implication de cette publicité étant que si vous utilisez cette fibre, tout le temps, vous avez de bonnes chances de ne pas attraper le cancer. Cependant, je suis convaincu que les études médicales n'ont pas tiré cette conclusion. Ce genre de publicité me préoccupe.

Mme Kerr: Dans cette publicité en particulier, le message a été passé sérieusement au crible par la Direction de la protection de la santé. Cette direction a travaillé en collaboration avec l'entreprise impliquée afin de voir à ce qui la phraséologie ne porte pas à confusion. Il y a des règlements dans la Loi sur les aliments et les drogues qui prohibent les prétentions directes des compagnies sur la prévention des maladies ou sur les guérisons pour ce qui est de certains produits spécifiques.

Je crois que les recommandations de la Société canadienne du cancer figurent sur cette étiquette et elles favorisent le régime total; elles ne recommandent pas un produit de façon spécifique. Elles proposent un certain nombre de recommandations diététiques et recommandent un régime total pour ce qui est de ce produit en particulier.

M. Orlikow: Prenons un autre exemple. Il y a une céréale et je ne mentionnerai pas son nom, qui fonde sa publicité sur le fait que, et on montre des photos, que le produit a 10 fois plus de vitamines qu'un autre produit, qu'on nous montre également, et cent fois plus qu'un troisième produit. Je ne sais pas que d'avoir plus de vitamines est important pour la santé d'une personne. Je ne dis pas que cela ne le soit pas. Je dit que je n'ai pas de certitude sur cette question-là. Et pourtant cette compagnie utilise cet argument comme étant un aspect important de sa publicité et il me semble que . . . Bien entendu, je présume que sur leurs étiquettes ils ont indiqué le montant de vitamines. Cependant, il me semble que cette publicité est trompeuse.

Mme Kerr: J'allais justement dire que pendant nos discussions sur l'étiquetage alimentaire dans ses diverses formes, nous nous soulevé ce point. Personne ne veut encourager ce que nous appelons des courses de cylindrées, là où les personnes sont encouragées, à la lumière des étiquettes, à en ajouter toujours plus. Voilà pourquoi une étiquette plus simple est également . . .

M. Orlikow: Présentement il n'y a rien qui puisse prévenir . . .

M. Gary Henderson: Oui, il y a quelque chose. Les règlements de renforcement, au Canada, vous permettent de renforcer ce que l'on appelle des niveaux de grains. Un diététicien les a définis comme étant des substances présentes dans les grains entiers. Il y a un maximum qui peut être ajouté. Ainsi aux termes des règlements canadiens, vous ne pouvez pas

[Texte]

I am not sure what you are referring to. It is possible that those are U.S. products that are being picked up on carry-over advertising. I do not know. In Canada, there is a fixed fortification level.

I would just like to pick up on an earlier question on nutrition labelling versus health claims. Just to clarify what we are talking about, nutrition labelling is the panel that is present on the side of the boxes and whatever advertising claims that are taken from the presentation of that information. The information provided here in our presentation deals with that aspect clearly.

The other area, the relationship between products or nutrients present in products and health benefits, as you described, is a separate debate, and one we really are not describing here.

Mr. Orlikow: Okay. In your presentation on metric policy, you say you wish to minimize public confusion accompanying the conversion of store scales and advertising to metric, that your organization can co-operate with the Metric Conversion Program. You say the major concern of your members is to publicly supply good packages of consistent and convenient size and acceptable format. You say you do not favour one system over another and your interest is to avoid unnecessary cost to consumers and to meet consumer needs and wishes. I presume you wish the government would at least bring forth a set of regulations which would give consistency to what is happening.

Mr. Jarvis: Mr. Orlikow, the first way of answering that question is to say that since the early 1970s, GPMC representatives have participated in an incredible number of consultative committees organized by, in that day, the Metric Commission to attempt, through the Metric Conversion Program, to establish a rationalization and a consistency of metric labelling across a really wide range of grocery products.

I mean, all you have to do is go into a grocery store to see how immense a job that was. That took 10 to 12 years, and in many cases, there was great success in terms of rationalizing and changing and converting to hard metric. In fact, you can see around the table a particular industry sector that successfully converted from imperial to hard metric in a very rationalized system over a period of about six or seven years.

As an industry, we participated in that program. We did not ask to participate in that program at the start, but certainly

[Traduction]

avoir 25 p. 100 ou 100 p. 100 de plus qu'un autre manufacturier.

Je ne sais pas très bien ce à quoi vous renvoyez. Il est possible que ces produits soient des produits américains qui sont repris par la publicité. Je ne sais pas. Au Canada, il y a un niveau de renforcement déterminé.

J'aimerais revenir sur une question qui a été soulevée plus tôt et qui touche l'étiquetage alimentaire et les prétentions. Afin de clarifier ce dont nous parlons, disons que l'étiquetage alimentaire est constitué par la colonne d'information que l'on retrouve sur le côté des boîtes et de toutes les prétentions publicitaires qui suivent la présentation de cette information. L'information fournie ici dans notre présentation touche à cet aspect d'une façon très claire.

L'autre question, c'est-à-dire la relation qui existe entre les produits et les substances présentes dans les produits et les avantages pour la santé, comme vous le dites, cela est un débat distinct et nous ne nous en préoccupons pas ici.

M. Orlikow: Parfait. Dans votre présentation sur le système métrique, vous dites que vous voulez minimiser la confusion qui accompagne la conversion des balances dans les magasins et la confusion qui accompagne la publicité en faveur du système métrique; vous dites que votre organisme peut collaborer avec le Programme de conversion au système métrique. Vous dites que la principale préoccupation de vos membres est de fournir au public des emballages qui soient bons et qui soient présentés dans des formats uniformes et d'une façon acceptable. Vous dites que vous ne favorisez pas un système par rapport à l'autre et que votre intérêt est d'éviter d'imposer aux consommateurs des coûts non nécessaires et que vous voulez respecter les besoins et les souhaits du consommateur. Je présume que vous souhaitez également que le gouvernement présente une réglementation qui assure l'uniformité.

M. Jarvis: M. Orlikow, la première façon de répondre à cette question est de dire que depuis les débuts des années 1970, les représentants de notre Association ont participé à un nombre incroyable de comités consultatifs organisés par, à cette époque-là, la Commission du système métrique dans le but de, grâce au programme de conversion au système métrique, d'établir une rationalisation et une uniformité de l'étiquetage métrique dans un éventail très large de produits alimentaires.

Ce que je veux dire, c'est qu'il nous suffit d'aller dans une épicerie pour comprendre l'immensité de ce travail. Cela nous a pris de 10 à 12 ans, et dans plusieurs cas, la rationalisation, le changement et la conversion au système métrique ont été un succès. Au fait, vous pouvez voir autour de cette table un secteur industriel spécifique qui est passé avec succès du système impérial au système complètement métrique d'une façon très rationnelle, et cela sur une période d'environ six ou sept ans.

En tant qu'industrie, nous avons participé à ce programme. Nous n'avons pas demandé de participer au programme à ses

[Text]

once it became the government's intention for the country convert to metric, we participated in the effort and tried to get the best system possible. Unfortunately, in the 1980s we have seen a slippage in the completion of that project and agree with both the Consumers' Association of Canada and the retailers that it is unfortunate that this program was not completed.

Mr. Orlikow: You supplied us with a number of samples of your products. I have a package of Muffets which weighs 500 grams. Here is Team which is a package that has 375 grams. It seems to me and to many consumers that this proliferation of sizes, particularly with odd numbers, is to say the least confusing. It certainly makes it almost impossible for the consumer to comparison shop as far as prices are concerned.

Mr. Jarvis: If you look around the table, you will see that there are fewer than five sizes represented here. Those are not odd sizes. Breakfast cereals are sized in hard metric in increments of 25 grams, anywhere from about 200 grams to 950 grams. That has been established to meet many different demands by consumers for packages of different sizes. There are other reasons for having different sizes. I do not really see two inconsistent sizes in terms of the sizes of box.

Mr. Orlikow: If I had the next size of Team, would the number be such that the consumer could compare them and tell if there is a saving by buying the bigger size or not? Or is it in such odd numbers that you could not tell?

Mr. Gary Henderson: It would be in 25 g increments. The net weight is displayed prominently in large type on all those boxes. I think consumers could look pretty closely at the weight being received for the price.

When the metric plan was implemented in 1978 or 1979 it identified a small number of cereal sizes that were consistent throughout the marketplace. I think those sizes still exist today. They were so-called major metric sizes and the bulk of products were being sold in those sizes. At that stage there was no suggestion of any proliferation at all. In fact, there were specific discussions with the Consumers' Association of Canada. There were no concerns expressed in that area.

Mr. Orlikow: I am not satisfied that there is not a good deal of confusion. I think the Consumers' Association of Canada would agree with me.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. Mr. McCuish, did you have further questions?

Mr. McCuish: No.

[Translation]

débuts, mais lorsqu'il devint clair que le gouvernement avait l'intention de passer au système métrique, nous avons participé à l'effort et essayé d'obtenir le meilleur système possible. Malheureusement, durant les années 1980, nous avons été témoins d'un glissement dans le parachèvement de ce projet et nous sommes d'accord avec l'Association des consommateurs du Canada et avec les détaillants pour dire qu'il est malheureux que ce programme n'ait pas été achevé.

M. Orlikow: Vous nous avez apporté un certain nombre d'échantillons de vos produits. J'ai ici une boîte de Muffets qui pèse 500 grammes. Et voici les flocons Team qui se présentent en un format de 375 grammes. Il me semble à moi et à plusieurs consommateurs que cette prolifération de formats tout particulièrement avec des chiffres bizarres, porte à confusion, c'est le moins qu'on puisse dire. Il est alors à peu près impossible pour le consommateur de faire des comparaisons, du moins pour ce qui est des prix.

M. Jarvis: Si vous regardez autour de cette table, vous allez vous rendre compte qu'il y a moins de cinq formats qui sont présentés ici. Il ne s'agit pas des formats bizarres. Les céréales sont classées selon le système complètement métrique par catégories de 25 grammes allant de 200 grammes à 950 grammes. Cela a été établi ainsi pour respecter plusieurs demandes diverses provenant des consommateurs, et en ce qui a trait à l'emballage des formats différents. Mais il y a d'autres raisons qui font que nous avons plusieurs formats. Mais je ne vois pas d'inconsistance en ce qui a trait aux formats des boîtes.

M. Orlikow: Si j'avais devant moi le format suivant du produit Team, est-ce que le chiffre serait tel que le consommateur pourrait comparer les deux boîtes et voir s'il épargne en achetant le format le plus grand? Ou bien est-ce qu'au contraire les chiffres seraient tellement bizarres qu'il ne pourrait pas le dire?

M. Gary Henderson: Les formats se présentent en catégories diverses de 25 grammes. Le poids net est indiqué de façon très visible sur toutes les boîtes. Je pense que les consommateurs peuvent voir de façon très précise quel est le prix qu'ils paient par rapport au poids.

Lorsqu'en 1978 ou en 1979 le système métrique a été lancé, on pouvait identifier un petit nombre de formats de céréales qui étaient uniformes dans tout le marché. Je crois que ces formats-là existent encore aujourd'hui. Ces formats-là constituaient les principaux formats métriques et la plupart des produits étaient distribués dans ces boîtes-là. À cette étape-là il n'était pas question de prolifération. En réalité, il y a eu des discussions très spécifiques avec l'Association des consommateurs du Canada. Et dans ce domaine-là aucune inquiétude n'a été exprimée.

M. Orlikow: Je ne suis pas d'accord pour dire qu'il n'y a pas confusion. Je pense que l'Association des consommateurs du Canada serait d'accord avec moi.

Le vice-président: Merci, monsieur Orlikow. Monsieur McCuish, avez-vous d'autres questions?

M. McCuish: Non.

[Texte]

The Vice-Chairman: You have said that you want a simplified label. Is there a label on any of these boxes that you would want to take as a prototype, for example, and have applied to all cereals?

Mrs. Kerr: No. These labels, I believe, were based on the last information letter and some discussions with the government. These were put out to test . . . The labels you are looking at are not the labels manufacturers want to go into. In fact, they would like now to move to a simpler label. They have tested these labels in the marketplace and found that they are still too complex for consumers. We want to move to a simpler prototype.

There have been discussions. There was a working group brought together by the government last September composed of consumers, health professionals, industry and government. They worked on a simple format. The results of that discussion are not public at the moment, but the type of simplified format that manufacturers would like to move to and consumers would like to see were discussed at that meeting.

The Vice-Chairman: You have not brought a sample of that label today. We have not seen that.

Mrs. Kerr: No.

The Vice-Chairman: It is not the same as any of the labels here.

Mrs. Kerr: We can describe it. It would be very simple and describe weight per serving rather than per 100 grams. It would have the calories, carbohydrate, protein and fat listed, plus the amount of any vitamin or mineral that a claim was made for. That would be the label.

• 1135

The Vice-Chairman: When you say "per serving", would you then have to define how large the serving is? For example, on this particular package of Quaker Harvest Crunch, it says, "typical nutrient value per serving". You then have to look down at the bottom to find out what a serving is.

Mrs. Kerr: You would have to define the serving. They all have "per serving" and "100 grams" on those particular labels.

Mr. Henderson: You see, the simplified nutrition label that is envisioned would be roughly a third of the physical size of what you are looking at there. So we would allow that same information to be presented in a much clearer format. As I indicated, we are waiting for a second proposal from government, and we will respond to that. But the understanding is that it will be substantially simpler than what you have.

Mr. Jarvis: Could I just make one further comment on that question? We are not looking at a nutrition labelling scheme only for breakfast cereals. We are talking about a nutritional labelling scheme that will encompass all manufactured food products.

The breakfast cereal industry could experiment with this because they have the size of package upon which they could

[Traduction]

Le vice-président: Vous avez déclaré que vous vouliez une étiquette simplifiée. Y a-t-il sur l'une ou l'autre de ces boîtes une étiquette que vous voudriez prendre comme prototype, par exemple, pour ensuite l'utiliser pour toutes les céréales?

Mme Kerr: Non. Ces étiquettes, je crois, sont basées sur la dernière lettre d'information et sur certaines discussions que nous avons eues avec le gouvernement. Elles ont été mises sur le marché pour être soumises à un test . . . Les étiquettes que vous avez devant vous ne sont pas celles que les manufacturiers souhaitent. En réalité, ils souhaitent une étiquette plus simple.

Les résultats de leurs discussions ne sont pas encore connus, mais le genre d'étiquette que souhaitent les manufacturiers et que les consommateurs voudraient voir, a été l'objet de discussions durant cette réunion.

Le vice-président: Vous n'avez pas apporté un spécimen de cette étiquette aujourd'hui. Nous n'avons pas vu cela.

Mme Kerr: Non.

Le vice-président: Cette étiquette ne ressemble à aucune des étiquettes que nous avons ici.

Mme Kerr: Nous pouvons la décrire. Elle serait très simple et mentionnerait les calories, les hydrates de carbone, les protéines, les matières grasses, et le montant des vitamines ou des minéraux que le produit renferme. Voilà ce que serait cette étiquette.

Le vice-président: Lorsque vous dites par portion, est-ce que vous auriez alors à définir l'importance d'une portion? Par exemple, sur cet emballage de Croque nature de Quaker, on dit «valeur nutritive typique par portion». Il vous faut alors regarder plus bas sur la boîte pour découvrir ce qu'est une portion.

Mme Kerr: Il faudrait définir ce qu'est une portion. Toutes les boîtes parlent de portions ou de 100 grammes sur ses étiquettes en particulier.

M. Henderson: Vous voyez, l'étiquette alimentaire simplifiée que nous souhaitons aurait à peu près le tiers de l'envergure des étiquettes que vous voyez ici. Et c'est ainsi que nous pourrions y placer la même information mais d'une façon beaucoup plus claire. Comme je l'ai indiqué, nous attendons la deuxième proposition du gouvernement et nous y répondrons. Mais il est clair que l'étiquette sera substantiellement plus simple que ce que nous avons ici.

M. Jarvis: Est-ce que je pourrais faire un autre commentaire sur cette question? Il ne s'agit pas pour nous de nous pencher uniquement sur l'étiquetage alimentaire des céréales. Nous parlons ici d'un système d'étiquetage alimentaire qui va toucher tous les produits alimentaires.

L'industrie de la céréale pour le petit déjeuner pourrait faire des expériences avec cela parce qu'elle dispose de l'empaque-

[Text]

put a very complex labelling scheme. The government's initial attack on this was to insist that a very complicated scheme was appropriate. The immediate reaction from many sectors of the food industry, were that there were many packages and food products that could not accommodate that very complex system.

For three and a half years we have been saying that if we are going to have a consistent labelling scheme that will make sense to consumers, so they can see across a wide range of food products, it has to fit on many, many different sizes of food products. That is why we therefore need only a very simple labelling scheme.

The Vice-Chairman: So you are thinking of a small can of soup or something like that?

Mr. Henderson: Baby food is a good example.

The Vice-Chairman: May I just come back again the question of irradiation which I brought up with the Consumers Association? I understand from your brief that there is presently action underway to reclassify irradiation from its previous status as a food additive, to being a process. You concur with that change, and you feel that you only need a symbol to identify the process, no words on the label.

Mrs. Kerr: Yes, there have been a number of consumer studies done worldwide, in the United States, in the Netherlands, in South Africa and other countries which use the process. They found that consumers in every country reacted negatively to the word, but not necessarily to the process. When the process was described to them, the reaction was quite good.

But the word immediately conjured up images of x-rays, sickness, and consumers thought it meant there was something wrong with the product. The word has a very definite meaning for consumers, especially now after Chernobyl and after reading newspaper accounts of irradiated lettuce and vegetables in the fields around the Chernobyl plant. It does not mean the radiation process that food technologists use; it has a totally different meaning altogether.

The Vice-Chairman: You are still going to have the same problem even if you use a symbol. You will have to do public education.

Mrs. Kerr: But it means that you have to do public education. If you have a word on your label, a lot of consumers will think they know what that means. The education program would therefore not have the same impact. If there is a label, you have to explain what that symbol on the label means. It will give more strength to the education program and will allow for a fuller explanation.

[Translation]

tage sur lequel elle peut établir l'étiquetage très complexe. La première intervention du gouvernement sur cette question a été faite dans le but d'affirmer qu'il fallait un système d'étiquetage très complexe. La réaction immédiate de l'industrie alimentaire a été faite dans le but de déclarer que plusieurs emballages et plusieurs produits alimentaires ne pourraient s'accommoder de ce système très complexe.

Depuis trois ans et demi, nous affirmons que si nous voulons en venir à un système d'étiquetage consistant et qui sera intelligible pour le consommateur, et cela dans une variété importante de produits alimentaires, il faut que l'étiquette puisse satisfaire plusieurs formats de produits alimentaires. C'est pourquoi nous avons besoin d'un système d'étiquetage très simple.

Le vice-président: Alors vous songez à une toute petite boîte de soupe ou à quelque chose comme ça?

M. Henderson: Les produits pour bébés constituent un bon exemple.

Le vice-président: Est-ce que je pourrais revenir sur la question de l'irradiation qui a été soulevée auprès de l'Association des consommateurs? Si je comprends bien votre présentation on s'affaire présentement à reclasser l'irradiation et à la faire passer du statut d'additif aux aliments au statut de processus de traitement. Vous êtes d'accord avec ce changement et vous croyez que vous avez besoin seulement d'un symbole pour identifier le traitement et non pas de mots sur l'étiquette.

Mme Kerr: Oui, il y a eu un nombre important d'études menées auprès des consommateurs un peu partout dans le monde, aux Etats-Unis, dans les Pays-Bas, en Afrique du Sud et dans d'autres pays qui utilisent ce processus. Ces études révèlent que dans tous les pays les consommateurs réagissent négativement au mot mais pas nécessairement au procédé. Lorsque le procédé leur a été décrit, la réaction a été bonne.

Mais le mot déclenche immédiatement des images de rayons-x, de maladie, et les consommateurs ont pensé que cela signifiait que le produit avait quelque chose de singulier. Pour les consommateurs ce mot a une signification très définie, plus précisément maintenant après le drame de Tchernobyl et lorsque les consommateurs ont eu l'occasion de lire des rapports de journaux où il est question de laitue et de légumes irradiés dans les champs qui entourent l'usine de Tchernobyl. Bien sûr, il ne s'agit pas du procédé de radiation que la technologie alimentaire utilise; la signification est tout à fait différente.

Le vice-président: Vous aurez le même problème même si vous utilisez un symbole. Il vous faudra éduquer le public.

Mme Kerr: Mais cela signifie qu'il faut faire l'éducation du public. Si vous avez un mot sur l'étiquette, beaucoup de consommateurs croiront qu'ils savent ce que cela signifie. Le programme d'éducation, par conséquent, n'aurait pas le même impact. S'il y a une étiquette, vous devez expliquer ce que le symbole qui apparaît sur cette étiquette signifie. Cela ajoutera de la force au programme d'éducation et cela permettra une explication plus complète.

[Texte]

The Vice-Chairman: Do you believe that if any component within a food product has been irradiated, that the symbol should have to be used on the product, on the list of ingredients?

Mrs. Kerr: There are discussions going on with Consumer and Corporate Affairs right now on that particular point. They issued a communiqué earlier this year suggesting that only characterizing ingredients should have identification in the list of ingredients. They have some kind of irradiation identification, whereas non-characterizing ingredients would not have to carry identification. We have to come to a better understanding of what a characterizing ingredient is. But we would agree with that concept.

• 1140

The Vice-Chairman: Right. Who should do the public education? I hear from my riding that people have great fears about irradiated foods. I have received a lot of calls and letters about it. Should the industry do the public education?

Mrs. Kerr: Some joint discussions on that subject are coming up this fall. Agriculture Canada has agreed to take the lead in this and to bring together industry, consumer and government groups to discuss just that, who should be responsible for education and how it should proceed.

The Vice-Chairman: I would like to thank the Grocery Products Manufacturers of Canada for coming before us. You have certainly helped to elaborate on the whole issue of labelling, which is certainly one of the issues we are studying. If we have further questions or concerns, we certainly will be back to you in the fall. So thank you for your presentation today.

I would like to advise the members that the next meeting of the standing committee is Thursday, June 19, 1986, at 9.30 a.m., in Room 307, West Block. We will be hearing from the Canadian Food Processors Association.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

Le vice-président: Croyez-vous que lorsqu'une substance a été irradiée au sein d'un produit alimentaire, le symbole doit être utilisé sur ce produit, sur la liste des ingrédients?

Mme Kerr: Il y a présentement des pourparlers avec Consommation et Corporations Canada sur ce point en particulier. Le ministère a publié un communiqué un peu plus tôt cette année, dans lequel il propose que seuls les ingrédients caractérisants soient identifiés dans la liste des ingrédients. On suggère une sorte d'identification de l'irradiation, alors que les ingrédients non caractérisants n'auraient pas à être identifiés. Mais il nous faut en venir à une meilleure compréhension des ingrédients caractérisants. Mais nous sommes d'accord avec cette idée-là.

Le vice-président: Soit. Qui est-ce qui serait responsable de l'éducation du public? Je sais que dans ma circonscription les gens craignent beaucoup les aliments irradiés. J'ai reçu plusieurs appels téléphoniques et plusieurs lettres à ce sujet-là. Est-ce que c'est le secteur privé qui ferait cette éducation?

Mme Kerr: Il y aura des discussions conjointes sur ce sujet à l'automne. Agriculture Canada a accepté de prendre l'initiative dans ce domaine-là et de réunir les représentants du secteur privé, des consommateurs et du gouvernement, afin de savoir qui doit être responsable de l'éducation du public et de quelle manière il faut procéder.

Le vice-président: J'aimerais remercier l'Association des fabricants canadiens de produits alimentaires pour s'être présentée devant nous. Vous nous avez certainement permis d'élaborer encore davantage sur toute cette question de l'étiquetage, question qui nous intéresse ici. Si nous avons d'autres questions ou d'autres préoccupations, nous reviendrons vers vous certainement à l'automne. Alors merci pour cette présentation.

J'aimerais dire aux membres que la prochaine réunion du Comité aura lieu le jeudi 19 juin 1986, à 9h30, dans la pièce 307 de l'Edifice de l'Ouest. L'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires nous fera une présentation.

La séance est levée.



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES/TÉMOINS

From the Consumers' Association of Canada:

Mrs. Sally Hall, President;
Mr. Andrew Cohen, Director General.

From the Grocery Products Manufacturer's of Canada:

Mr. Don Jarvis, Vice President;
Mr. Gary Henderson, Chairman, Technical Council of the
Grocery Products Manufacturer's of Canada; Manager,
Scientific and Regulatory Affairs, General Foods Inc.;

Mrs. Shelagh Kerr, Director, Scientific Affairs.

De l'Association des consommateurs du Canada:

M^{me} Sally Hall, présidente;
M. Andrew Cohen, directeur général.

Des Fabricants canadiens de produits alimentaires:

M. Don Jarvis, vice-président;
M. Gary Henderson, président du Conseil technique des
Fabricants canadiens des produits alimentaires et
directeur des affaires scientifiques et de la réglementation
chez *General Foods Inc.*;

M^{me} Shelagh Kerr, directrice des affaires scientifiques.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Thursday, June 19, 1986

Le jeudi 19 juin 1986

Chairman: André Harvey

Président: André Harvey

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de la*

Consumer and Corporate Affairs

Consommation et des Corporations

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 96(2), examination of the Packaging and Labelling Act, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy

En vertu de l'article 96(2) du Règlement, l'examen des dispositions de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique

WITNESSES:

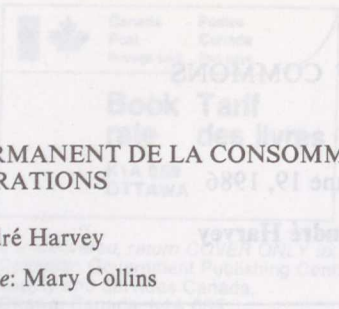
(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986



STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Chairman: André Harvey
Vice-Chairman: Mary Collins

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Président: André Harvey
Vice-présidente: Mary Collins

MEMBERS/MEMBRES

Carole Jacques
Lorne McCuish
David Orlikow

Guy Ricard
Bill Rompkey—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

From the Consumers' Association of Canada:
Mrs. Sally Hall, President;
Mr. Andrew Cohen, Director General.

From the Grocery Products Manufacturer's of Canada:
Mr. Don Jerry, Vice President;
Mr. Gary Henderson, Chairman, Technical Council of the Grocery Products Manufacturer's of Canada; Manager, Scientific and Regulatory Affairs, General Foods Inc.;
Mrs. Shielagh Kerr, Director, Scientific Affairs.

De l'Association des consommateurs du Canada:
M^{me} Sally Hall, présidente;
M. Andrew Cohen, directeur général.

Des Fabricants canadiens de produits alimentaires:
M. Don Jerry, vice-président;
M. Gary Henderson, président du Conseil technique des fabricants canadiens des produits alimentaires et directeur des affaires scientifiques et de la réglementation chez General Foods Inc.;
M^{me} Shielagh Kerr, directrice des affaires scientifiques.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 JUIN 1986

(10)

[Texte]

Le Comité permanent de la Consommation et des Corporations se réunit aujourd'hui à 9 h 40, sous la présidence d'André Harvey (*président*).

Membres du Comité présents: André Harvey, Lorne McCuish, David Orlikow, Bill Romkey.

Membre suppléant présent: Benno Friesen remplace Carole Jacques.

Autre député présent: Jim Caldwell

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Témoins: De l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires: Douglas J.R. Lisle, président; G.J. Ikin, directeur technique, Kraft Limitée; Debra A. Bryanton, directrice des affaires techniques et règlements; B.J. Rawlings, directrice des normes de qualité, Pillsbury Canada Limitée; William E. Gunn, directeur-général, Affaires publiques pour la Compagnie H.J. Heinz du Canada Ltée, membre du bureau de direction et ex-président de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires.

En vertu des dispositions de l'article 96(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen des dispositions de la loi sur l'emballage et l'étiquetage, la réglementation sur les produits dangereux et l'application du système métrique.

Douglas J.R. Lisle fait une déclaration puis lui-même, G.J. Ikin, Debra A. Bryanton, B.J. Rawlings et William E. Gunn répondent aux questions.

À 11 h 03 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 19, 1986

(10)

[Translation]

The Standing Committee on Consumers and Corporate Affairs met this day at 9:40 o'clock a.m., the Chairman, André Harvey, presiding.

Members of the Committee present: André Harvey, Lorne McCuish, David Orlikow, Bill Romkey.

Acting Member present: Benno Friesen for Carole Jacques.

Other Member present: Jim Caldwell.

In attendance: From the Library of Parliament, Research Branch: Monique Hébert, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Food Processors Association: Douglas J.R. Lisle, President; G.J. Ikin, Technical Director, Kraft Limited. Debra A. Bryanton, Director, Technical and Regulatory Affairs; B.J. Rawlings, Quality Standards Manager, Pillsbury Canada Limited; William E. Gunn, General Manager, Public Affairs for H.J. Heinz Company of Canada Ltd. and Member of the Board of Directors/Past Chairman, Canadian Food Processors Association.

Pursuant to Standing Order 96(2), the Committee resumed examination of the *Packaging and Labelling Act*, the regulations regarding hazardous products and the enforcement of the metric policy.

Douglas J.R. Lisle made a statement and, with G.J. Ikin, Debra A. Bryanton, B.J. Rawlings and William E. Gunn, answered questions.

At 11:03 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Chevrier

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, June 19, 1986

• 0939

Le président: À l'ordre!

Il me fait plaisir d'accueillir les représentants de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires. M. Lisle, le président, fera des commentaires sur trois points importants qui concernent l'ensemble des Canadiens, à savoir la réglementation des produits dangereux, la politique de métrisation et la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

Il me fait également plaisir de souhaiter la bienvenue à mes collègues de tous les partis de même qu'au personnel technique.

Monsieur Lisle, vous pouvez lire votre déclaration en entier ou nous en faire un résumé. Mais auparavant, auriez-vous l'obligeance de nous présenter les gens qui ont bien voulu vous accompagner devant notre Comité?

• 0940

M. Douglas J.R. Lisle (président de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais d'abord vous présenter l'équipe de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires.

Mr. Bill Gunn is General Manager of Public Affairs for the H.J. Heinz Company of Canada Ltd. He is a member of our board of directors and a former chairman of the association. With Mr. Gunn are Mr. Glen Ikin, Technical Director of Kraft Limited; Ms Bev Rawlings of Pillsbury Canada Limited; and Ms Debra Bryanton, the Director of Technical and Regulatory Affairs for the Canadian Food Processors Association.

I shall assume that the committee has had an opportunity to read the brief that we submitted to your clerk, Mr. Chevrier, and that at least the points made in the brief have been reviewed by the committee.

I would like, as an opening statement, certainly to thank the committee for having invited us to appear before you to express the concerns we have, and we have a number.

We would like to first of all address, as requested, the hazardous products regulations. We would like to address the subject of metrication and the packaging and labelling act, as we were invited to do. We would like to add to that three additional topics from which we thought the committee might benefit.

One of those topics relates to inspection practices currently employed by the Department of Consumer and Corporate Affairs and other departments dealing with the products that we manufacture.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 19 juin 1986

The Chairman: Order!

I am pleased to welcome the representatives of the Canadian Food Processors' Association. Their President, Mr. Lisle, will comment on three important points concerning all Canadians, i.e. the hazardous products regulations, the policy of metrication and the Packaging and Labelling Act.

I am also pleased to welcome my colleagues from all parties as well as the technical staff.

Mr. Lisle, you can read your whole presentation or give us a summary. Before you proceed, would you be kind enough to introduce the people appearing with you before this committee?

Mr. Douglas J.R. Lisle (President, Canadian Food Processors' Association): Thank you very much, Mr. Chairman.

First of all, I would like to introduce to you the members of the Canadian Food Processors' Association.

M. Bill Gunn est directeur général des Affaires publiques de la Société Heinz Canada Limited. Il fait partie de notre conseil d'administration et a déjà été notre président. L'accompagnent M. Glen Ikin, Directeur technique, Kraft Limited; Md Bev Rawlings de Pillsbury Canada Ltd et Md Debra Bryanton, Directrice des Affaires techniques de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires.

Je suppose que les membres du comité ont pu lire l'exposé que nous avons remis à votre greffier, M. Chevrier, et que vous avez eu la chance d'étudier les grandes lignes.

Pour commencer, j'aimerais remercier le comité de nous avoir invités à comparaître devant eux pour leur faire connaître nos préoccupations, qui sont nombreuses.

Comme prévu, nous aimerions tout d'abord parler de la réglementation des produits dangereux. Ensuite, nous passerons à la politique de métrification et à la loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, comme vous nous l'avez demandé. Nous aimerions ajouter trois autres sujets qui vous intéresseront, je pense.

L'un concerne les méthodes d'inspection utilisées par le ministère de la Consommation et des Coopération ainsi que par les autres ministères qui s'occupent des produits que nous fabriquons.

[Texte]

I would like to address as well problems that are being encountered in varying interpretations of the regulations, as they apply to our particular industry, and wrap up with a discussion on enforcement.

We have selected from our particular group a means of making this presentation to you. They will follow the order in which they appear in your briefs. I will deal with the hazardous products regs. The question of metric policy will be dealt with by Mr. Ikin. The labelling and packaging act will be dealt with by two members from our group, Ms Debra Bryanton and Mr. Bill Gunn. The question of interpreting regs will be addressed by Ms Bev Rawlings; federal inspection practices, again, by Ms Debra Bryanton; and enforcement will be dealt with by three members from our group, Ms Debra Bryanton, Mr. Bill Gunn and Ms Bev Rawlings.

By way of introduction, the Canadian Food Processors Association is an association representing about 140 firms engaged in the manufacture of processed foods and the provision of goods and services to the food processing industry.

The association has made representations to the federal government and agencies of the federal government on a number of subjects, and we have just a short list of those enclosed within the brief before you. Should you require any additional information on any of those, we would be pleased to make copies of it available to you.

We have as well pointed out in the brief that, in making a presentation to the Commission on the Economic Union and Economic Prospects for Canada, that is the Macdonald Commission, we made a number of points which we found still particularly cogent and which we thought applied, if not directly, certainly indirectly to some of the points that we would be making today. Those too are listed.

Finally, we thought that you would benefit from a comment that we had to make on one of the most recent initiatives by the federal government, that is, the regulatory reform initiative announced by the Hon. Ray Hnatyshyn on May 27 of this year. There were a number of points in there which I think you will see borne out during our individual presentations on the topics of interest.

In fact, the first of those topics, dealing with hazardous products regulations, finds the CFPA in broad general agreement with the regulatory initiative that steps be taken to consolidate, if you will, hazardous product regulations, as they are regulated by federal government agencies at present, under one broad umbrella, and we see a number of ways in which that can be done. We would welcome the initiative and we look forward to participating with the federal authorities in the redesign of this particular activity.

• 0945

I would like to turn the floor over now to Mr. Glen Ikin to discuss metric policy, and Mr. Ikin will turn it over to the other people in turn.

Mr. G.J. Ikin (Technical Director, Kraft Limited): Mr. Chairman and members of the committee, I think we as a

[Traduction]

J'aimerais également parler des différents problèmes d'interprétation des règlements, dans la mesure où il s'applique à notre industrie, et terminer par une discussion sur la façon de faire appliquer ce règlement.

Nous nous sommes réparti la tâche pour présenter notre exposé et nous suivrons l'ordre des mémoires. Je parlerai de la réglementation des produits dangereux, et M. Ikin parlera de la politique de conversion au système métrique. La Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation sera présentée par deux membres de notre groupe, Md Debra Bryanton et M. Bill Gunn; l'interprétation des règlements sera discutée par Md Bev Rawlings et les mesures d'inspection fédérale par Md Debra Bryanton; l'application des règlements sera discutée par trois membres de notre groupe, Md Debra Bryanton, M. Bill Gunn et Md Bev Rawlings.

Je vous dirai tout d'abord que l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires représentent environ 140 sociétés qui fabriquent des produits alimentaires et assure les biens et services nécessaires à la chaîne alimentaire.

Notre association a présenté des instances au gouvernement fédéral et à ses agences sur un certain nombre de sujets; vous en trouverez une brève liste dans le mémoire que vous avez sous les yeux. Si vous avez besoin d'autres informations, nous nous ferons un plaisir de faire des copies.

Nous avons fait remarquer dans notre mémoire qu'en nous adressant à la Commission sur l'union économique sur les perspectives économiques, du Canada, autrement dit la Commission MacDonal, nous avons fait ressortir un certain nombre de points particulièrement pertinents et qui rejoignent, indirectement sinon directement, certains des arguments que nous vous présenterons aujourd'hui. Vous en trouverez également la liste dans notre mémoire.

Finalement, je pense qu'il serait utile de vous faire part de notre réaction à l'égard d'une des dernières initiatives prises par le gouvernement fédéral, autrement dit la réforme de réglementations annoncées par l'honorable Ray Hnatyshyn le 27 mai dernier. Plusieurs aspects de ces déclarations seront abordés lors de nos exposés individuels.

En fait, le premier d'entre eux, qui porte sur la réglementation des produits dangereux, indique que l'ACMPA approuve de façon générale cette initiative qui vise à prendre des mesures afin de consolider la réglementation des produits dangereux qui tombent sous la coupe des agences fédérales à l'heure actuelle, afin de les placer sous une autorité unique; nous envisageons plusieurs façons différentes de procéder. Un tel projet serait le bienvenu et nous serons heureux de collaborer avec les autorités fédérales à la révision de cette activité.

Je voudrais maintenant laisser la parole à M. Glen Ikin qui vous entretiendra de la politique de métrisation, et qui passera ensuite le micro aux orateurs suivants.

M. G.J. Ikin (directeur technique, Kraft Limitée): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du

[Text]

group are concerned about the possibilities of a reversal in the metric area, not because we are necessarily fundamentally pro metric, but for simple, basic economic reasons.

Over the years, in good faith we converted to metric and a lot of time and effort on the industry's part went into this conversion. At this point it would be again as costly, if not more costly, for us to go back in the other direction and become Imperial. But I think we all realize that is not too likely to happen, and what we are concerned about is, shall we say, a lack of enforcement particularly vis-à-vis imports, particularly imports coming from the U.S.

Let me give you an example of the kind of perceptions that consumers have about products that may be in a metric format, a hard metric format, if you will, as had been decided on in certain areas. For example, there may be a 500 gram package of a food product which previously would have been one pound. At the retail level the consumer really does not perceive the difference in the size; they really do not read the labels that closely in many, many instances. However, they do see the difference in the price, the 500 gram product being something like 10% more than the one pound or 454 gram package.

I can remember some years ago when we went metric. We did receive some consumer complaints, believe it or not, and people actually wrote in saying: I do not believe you really did increase the size of your salad dressings from 16 ounces to 500, I mean I just looked at the jars and I can tell they are the same and it is a big rip off. Well, there is still some of that out there, and it is primarily U.S. products that we have to compete with in this respect. So we would urge the Department of Consumer and Corporate Affairs to continue to be vigilant vis-à-vis imports in particular.

Another area of concern as mentioned in the brief is with respect to bulk products. As companies we do have to compete with pre-packaged goods at the retail level with those products, and if we again have had to go through the time and the cost of going metric and these people at the retail level do not, we feel we are there again at a disadvantage.

In summary, I think that essentially covers our concerns on the metric aspect.

Ms Debra A. Bryanton (Director, Technical and Regulatory Affairs, Canadian Food Processors Association): Mr. Chairman, I thought that in dealing with the Consumer Packaging and Labelling Act I might provide an overview of the type of regulations and acts that our members would deal with.

[Translation]

comité, je crois pouvoir dire que notre groupement s'inquiète d'un possible retour en arrière dans l'application du système métrique, non pas parce que nous sommes des inconditionnels du système métrique, mais pour des motifs purement et simplement économiques.

Il y a plusieurs années que nous avons entrepris la conversion de nos installations au métrique; l'industrie a investi beaucoup de temps et d'efforts dans cette conversion. Au point où nous en sommes, il nous en coûterait tout autant, si ce n'est plus, de faire marche arrière pour revenir au système impérial. Mais nous nous rendons compte que cela est peu probable. Ce qui nous inquiète, par contre, c'est le laxisme que nous constatons dans l'application des règlements pour les produits importés, surtout pour ceux qui viennent des États-Unis.

Laissez-moi vous donner un exemple de la perception que les consommateurs ont des produits vendus en emballages métriques, conformément à ce qui a été décidé dans certains secteurs de l'industrie. Un produit qui se vendait auparavant en contenant d'une livre est maintenant présenté en emballages de 500 g. Lorsqu'il achète au détail, le consommateur ne se rend pas vraiment compte de la différence de quantité; la plupart du temps, il ne se donne pas la peine de vérifier le poids indiqué sur l'étiquette. Cependant, il se rend très bien compte de la différence de prix, le paquet de 500 g coûtant environ 10 p. 100 plus cher que le paquet d'une livre, soit de 454 g.

Je peux vous dire ce qui s'est passé il y a quelques années quand nous nous sommes convertis au métrique. Nous avons effectivement reçu des plaintes de consommateurs. Croyez-le ou non, les gens nous ont écrit des choses du genre: «Je ne crois pas que vous ayez augmenté la taille de vos bouteilles de vinaigrette de 16 onces à 500 mL, j'ai comparé les flacons et je vois bien qu'ils sont identiques; c'est du vol organisé». Eh bien, ce genre de choses nous arrive encore et ce sont surtout les produits américains qui nous font de la concurrence à cet égard. C'est pourquoi nous recommandons vivement au ministère de la Consommation et des Corporations de ne pas relâcher sa vigilance à l'égard des importations en particulier.

Comme nous le mentionnons dans notre mémoire, les produits en vrac sont pour nous un autre sujet de préoccupation. Des sociétés comme les nôtres, qui emballent leurs produits d'avance, doivent soutenir la concurrence des produits vendus en vrac au détail et si nous devons encore une fois dépenser temps et argent pour emballer en métrique alors que les détaillants ne le font pas, nous estimons que nous sommes, là aussi, désavantagés.

Voici qui résume, je crois, nos préoccupations au sujet de l'application du système métrique.

Mme Debra A. Bryanton (Directrice aux affaires techniques et règlements, Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires): Monsieur le président, je vous parlerai aujourd'hui de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation pour vous donner une bonne idée des problèmes que pose à nos membres, l'application de ces lois et règlements.

[Texte]

Most of our members are processors of canned and frozen fruit and vegetable products. They deal basically with three acts: the federal Food and Drug Act, the Canada Agricultural Products Standards Act and the Consumer Packaging and Labelling Act.

The Food and Drug Act and its food and drug regulations, although under the auspices of National Health and Welfare, most of the sessions that pertain to our food processors are administered by Consumer and Corporate Affairs.

The Canada Agricultural Products Standards Act, through its processed product regulations, covers most of the products that are produced in Canada. So while, for instance, tomato products and apple products will be covered under the CAPS Act, products that are more or less imported, such as oranges and pineapples, will be covered by the Consumer and Corporate Affairs regulations under the Consumer Packaging and Labelling Act.

The Consumer Packaging and Labelling Act also deals with any of the labelling issues. So, although it may be a product that is covered by the Canada Agricultural Products Standards Act, which we refer to as the CAPS Act, while the standards for that product and the grading of that product will be covered by Agriculture Canada, the labelling officially is within the bounds of Consumer and Corporate Affairs. Through a memorandum of understanding between the two departments, Consumer and Corporate Affairs allows Agriculture Canada to look at any of the labelling for products within their jurisdiction.

• 0950

There is also the Consumer and Corporate Affairs Guide for Food Manufacturers and Advertisers, which is used as a guideline for any of the labelling and advertising that deals with food products. Most of the guidelines in that are based on Food and Drugs Regulations, but we have found that the food and drug standards have been, I guess, hindered by the Labatt's decision. I am not sure if the committee is aware of the Labatt's decision, which was in 1979, when the courts determined that Health and Welfare did not have the authority to create standards and enforce standards. All of its standards have been on hold since that time. There have been no new standards created and basically very few revisions to the Food and Drugs Regulations.

When we are dealing with food manufacturers and advertisers we are looking at putting things on labels, such as the use of the term "pure" or the use of the term "natural". We are also looking at the ability to make health claims or nutrition claims on the label. A lot of that has just been held in limbo until there is some resolution to the standards issue under the Food and Drugs Regulations.

[Traduction]

La plupart de nos membres sont des conserveurs de fruits et de légumes, qu'ils distribuent en boîtes ou congelés. Leur travail est principalement régi par trois lois: la Loi des aliments et drogues, la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada et la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

La Loi des aliments et drogues et les règlements qui en découlent relèvent du ministère de la Santé et du Bien-Être social, mais la plupart des articles qui concernent les membres de notre association sont administrés par Consommation et Corporations.

La Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, prolongée par ses règlements sur les produits de transformation, s'applique à la plupart des aliments produits au Canada. Par conséquent, alors que les produits de la tomate et de la pomme, par exemple, sont régis par la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, les produits qui sont plus ou moins importés, comme les oranges et les ananas, tombent sous le coup des règlements administrés par Consommation et Corporations, en vertu de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

Cette dernière loi traite également de toutes les questions relatives à l'étiquetage. Donc, même si un produit tombe sous le coup de la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, et même si les normes et les catégories relatives à ce produit sont régies par Agriculture Canada, son étiquetage relève officiellement de Consommation et Corporations. En vertu d'un protocole d'entente conclu entre les deux ministères, Consommation et Corporations a donné à Agriculture Canada l'autorisation de contrôler l'étiquetage de tous les produits qui relèvent de sa compétence.

Mais ce n'est pas tout, l'étiquetage et la publicité des produits alimentaires doivent également être conformes aux directives énoncées dans le Guide des fabricants et annonceurs d'aliments, publié par Consommation et Corporations. La plupart de ces directives s'appuient sur les règlements découlant de la Loi des aliments et drogues, mais nous avons découvert que l'application de ces règlements a été, je crois, remise en question par le jugement Labatt. Les membres du Comité se souviendront peut-être que le jugement Labatt, rendu en 1979, a établi que Santé et Bien-Être n'avait pas la compétence de créer ni d'appliquer ses propres normes. Le ministère a suspendu l'application de toutes ses normes depuis la publication de ce jugement, il n'en a pas adopté d'autres par la suite et n'a apporté que très peu de modifications aux règlements sur les aliments et drogues.

Quand nous parlons d'étiquetage avec les fabricants et les publicitaires, nous nous arrêtons à l'emploi de termes tels que «pur» ou «naturel». Nous analysons dans quelle mesure on a le droit d'inscrire des mentions concernant la valeur sanitaire ou nutritive du produit. Une bonne partie de ces questions a été mise en suspens, en attendant que soit réglé le problème des normes découlant des règlements sur les aliments et drogues.

[Text]

I think I would like to ask Mr. Ikin to give some background on nutrition claims. I believe it was brought up at your meeting with the Grocery Products Manufacturers of Canada, and we also have some concerns about the nutrition claims.

Mr. Ikin: As you may be aware, an information letter came out over three years ago from Health and Welfare Canada suggesting some proposals which would make pretty drastic changes in how one might nutrition-label products. There have been a number of meetings since that time.

There was a committee formed, of which I was a member, back in September or October last year. We met and hammered out some basic sorts of agreements. This was a multi-disciplinary committee, and we hammered out some pretty good basic suggestions. Everyone agreed to it.

We are somewhat concerned that there seems to be a delay somewhere in moving forward with a second IL. We are told that it may be the end of this year, whereas originally we were thinking it was going to be the end of 1985, and then it was going to be the spring of 1986. We are not quite sure why the delay, but we are concerned because there are many things we would like to get on with in the area of nutritional labelling. To inform consumers, labelling is one way to go. There are other ways to do it, but the issue here before us is really the labelling aspect.

Let me give you one specific case of where we feel rather limited, and that is on calcium claims. As many of you are aware, I am sure, calcium has become an issue in the press. Particularly in the United States, you see a lot of people making statements and developing products that are rich in calcium.

In Canada the only thing you can do on a food product, if it meets a certain minimal amount of calcium, is make the claim that it is a good or excellent source of calcium. On a label you cannot even state the number of milligrams per 100 grams of product. We would simply like to see that come through, if nothing else. This was one of the things suggested in the proposals coming out of the HPB, and then the discussions of last fall's multi-disciplinary committee.

We feel very strongly that consumers want to know more. We feel very strongly that there are a lot of regulations, in particular in the Food and Drugs Regulations, that prohibit informing consumers. The mind-set that existed when those regulations were promulgated some 20 years ago was totally different from today. You have a different consumer; you have a different sort of industry, at least in terms of the nutrition issues; and we really wish to see the amendments to the Food and Drugs Regulations made in the very near future so we can get on with the business of informing people appropriately on nutrition-labelling products.

[Translation]

Si vous le voulez bien, j'aimerais demander à M. Ikin d'élaborer quelque peu sur la question de l'étiquetage des valeurs nutritives sur les aliments. Je crois que vous en avez discuté lors de votre réunion avec les fabricants canadiens de produits alimentaires; cette question nous préoccupe nous aussi.

M. Ikin: Comme vous le savez peut-être, Santé et Bien-Etre Canada nous a soumis il y a plus de trois ans une série de propositions qui pourraient modifier radicalement le texte des étiquettes sur le plan nutritif. La question a fait l'objet de plusieurs réunions depuis.

En septembre ou octobre dernier, on a constitué un comité, dont je faisais partie. À la suite de ces réunions, nous avons réussi à nous entendre sur un certain nombre de points fondamentaux. C'était un comité multidisciplinaire qui nous a permis de définir des principes de base dont certains sont d'ailleurs excellents. Tout le monde les a acceptés.

Nous sommes un peu préoccupés par le fait qu'on semble vouloir retarder la parution d'une seconde lettre d'information. On nous dit que cette parution se fait peut-être à la fin de l'année, alors qu'on nous avait d'abord annoncé qu'elle se ferait à la fin de 1985, puis au printemps 1986. Nous ne connaissons pas exactement les raisons de ce délai, mais nous sommes inquiets car il y a de nombreux projets que nous aimerions réaliser dans le domaine de l'étiquetage des valeurs nutritives. L'étiquetage est un des moyens dont nous disposons pour informer les consommateurs. Il y en a d'autres, mais ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est essentiellement la question de l'étiquetage.

Pour vous dire en quoi les restrictions nous semblent trop sévères, je vous citerai l'exemple de l'inscription de la teneur en calcium. Comme vous le savez sans doute, le calcium a retenu l'attention des médias, surtout aux Etats-Unis, où l'on en parle beaucoup et où l'on met au point des produits riches en calcium.

Au Canada, l'étiquette d'un produit alimentaire contenant une quantité déterminée de calcium doit uniquement indiquer qu'il s'agit d'une bonne ou d'une excellente source de calcium. Nous n'avons même pas le droit d'indiquer le nombre de milligrammes de calcium par 100 g de produit. Nous aimerions au moins avoir ce droit, à défaut de mieux. C'est d'ailleurs l'une des recommandations contenues dans un document de la Direction générale de la santé, rédigé à la suite des travaux du comité multidisciplinaire de l'automne dernier.

Nous sommes fermement convaincus que les consommateurs veulent être mieux renseignés, mais aussi que nombre de règlements, en particulier ceux concernant les aliments et drogues, nous empêchent d'informer les consommateurs. Le climat qui prévalait au moment de l'adoption de ces règlements, il y a une vingtaine d'années, était totalement différent de celui qui règne aujourd'hui. Le consommateur et l'industrie ont changé, du moins en ce qui a trait aux questions relatives à la nutrition; et il nous semble très important qu'on modifie très rapidement les règlements sur les aliments et drogues afin que nous puissions commencer à informer convenablement les consommateurs sur le contenu nutritif de nos produits.

[Texte]

• 0955

Ms Bryanton: Getting back to the acts we deal with, for instance, the Food and Drugs Act provides both food safety regulations as well as food standards. Food standards are also provided through the Canada Agricultural Products Standards Act and there are at times discrepancies between the standards for a like product.

The Consumer Packaging and Labelling Act has labelling and sizing regulations that are not always the same as what you would find under the CAPS Act for a similar product. For instance, some juices are covered by the Consumer Packaging and Labelling Act and some are covered by the CAPS Act.

We have examples here both of differences of interpretation of standards, including differences between the Food and Drugs Act and the Canada Agricultural Products Standards Act. We have also brought in some packaged products to show you some of the labelling violations we have found, especially for imported products. At the end of the presentation, we will be providing some examples for you. It may be easier for you to address questions to us once you have seen them.

This gives an overview of interpreting regulations. We are particularly pleased to have the industry people here. It is one thing for association people to deal with regulations, but the three members we have here deal with these regulations every day. It is on their products that these labels appear, so they are going to provide some good background on what they deal with in the regulations and how they see them. Thank you.

Ms B.J. Rawlings, (Quality Standards Manager, Pillsbury Canada Limited): Thank you. Mr. Chairman and committee members, in my function of seeing that my company's labels do comply to the different acts, as Ms Bryanton alluded, there is not only overlap or redundancy but also inconsistency. This is where it gets rather difficult.

When I have two sets of standards, such as one under the Food and Drugs Act and one under the CAPS Act, which one do I follow? Both of those acts are telling me I must follow their regulations.

Here are two examples. For grape juice, the Food and Drugs Act permits a sweetening agent; the CAPS Act does not. For beans with pork, the CAPS Act does not permit several ingredients, while the Food and Drugs Act does. I must check with the government to get guidance as to which act I follow.

Generally, I have of course been finding that the Food and Drugs Act is looking after food safety and the CAPS Act is really regulating product quality. Nevertheless, I will still

[Traduction]

Mme Bryanton: Pour en revenir aux lois qui régissent nos activités, on constate par exemple que c'est la Loi sur les aliments et drogues qui établit les normes de sécurité et de qualité pour les produits alimentaires. La Loi sur les normes des produits énonce, elle aussi, des normes de qualité qui contredisent parfois les premières normes, alors qu'il s'agit des mêmes produits.

La Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation contient des règlements qui ne correspondent pas toujours à ceux qu'on trouve dans la Loi sur les normes des produits agricoles au Canada, pour le même produit. Par exemple, certains jus tombent sous le coup de la première loi, et d'autres sous celui de la deuxième.

Nous avons compilé plusieurs exemples de normes interprétées différemment et nous avons même trouvé des contradictions entre la Loi sur les aliments et drogues et la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada. Nous avons aussi amené certains produits pour vous montrer certains cas de violation des règles d'étiquetage que nous avons relevés, en particulier pour les produits importés. Nous vous les montrons à la fin de l'exposé. Il vous sera peut-être plus facile de nous interroger une fois que vous les aurez vus.

Cela vous donne un aperçu des problèmes que soulève l'interprétation des règlements. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir parmi nous des membres de l'industrie. L'Association s'intéresse bien sûr à ces règlements, mais les trois membres que j'ai à mes côtés ont à les appliquer tous les jours. Ce sont leurs propres produits qu'ils doivent étiqueter et ils vont vous donner une bonne idée des problèmes que leur pose l'application des règlements. Merci!

Mme B.J. Rawlings (Gestionnaire des normes de qualité, Pillsbury Canada Limited): Merci! Monsieur le président et messieurs les membres du comité. Dans le cadre de mes fonctions, je dois voir à ce que les étiquettes de ma société respectent les dispositions des différentes lois, comme l'a dit M^{me} Bryanton, et je constate qu'il y a non seulement recouplement et redondance, mais aussi incohérence. Et c'est là que l'application devient problématique.

Quand je me trouve en présence de deux séries de normes, une qui relève de la Loi sur les aliments et drogues et l'autre qui relève de la Loi sur les normes des produits agricoles, par exemple, laquelle dois-je suivre? Théoriquement, je devrais appliquer toutes les deux.

Voici deux exemples. Pour le jus de raisin, la Loi sur les aliments et drogues autorise l'ajout de sucre ou de succédané, alors que la Loi sur les normes des produits agricoles l'interdit. Pour les fèves au lard, cette dernière loi interdit la présence de plusieurs ingrédients, alors que la Loi sur les aliments et drogues l'autorise. Dans chaque cas, je dois consulter le gouvernement pour savoir laquelle des deux lois je dois appliquer.

En général, je me suis bien sûr rendu compte que la Loi sur les aliments et drogues traite plutôt de la sécurité des aliments et que la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada s'occupe plutôt de réglementer la qualité de ces produits.

[Text]

check on the inconsistencies with them. So there is time invested there in clarification.

Other areas include a "new" flash on our labels. If we are bringing out a new product or reformulated product and wish to flash "new", within Agriculture Canada, the meat division says I can use "new" for six months plus an extension of six months provided there are no complaints coming in. So it is 12 months virtually. But the fruit and vegetables division says six months only for marketing the "new" flash. For those items under the jurisdiction of Consumer and Corporate Affairs, they tell me 12 months. So I have three different guidelines here.

I must submit labels for formal approval to Agriculture Canada for my meat products and for fruit and vegetables items. For those under the jurisdiction of Consumer and Corporate Affairs, it is not mandatory to make submissions or to have approved labels, since there is no such thing under CCA at my plants. So I have to go to the time and expense of submitting labels to Agriculture Canada.

Finally, domestic crop juices for which grades are established must be put in standardized containers to specific weights and must meet a head space tolerance or level, while juices not under the CAPS Act and covered under the Food and Drugs Act for packaging and labelling need only comply to the fill and the net weight declared on the label. In essence, this may require our domestic juices regulated under the CAPS Act to be overfilled to meet those regulations, whereas the items not under the CAPS Act can be to a lesser fill. Obviously, there is a savings there. They would only need the declared weight.

So these are these types of inconsistencies we have and the difficulties in interpreting the regulations.

• 1000

Ms Bryanton: The next section we wanted to deal with was federal inspection practices. With any regulation comes inspection in the food industry, so you do have National Health and Welfare inspectors, you do have Consumer and Corporate Affairs inspectors and you do have Agriculture Canada inspectors. Within Agriculture Canada, you can also have meat inspectors, dairy inspectors and fruit and vegetable inspectors, and sometimes you will find all these inspectors in one plant.

We are not looking for a reduction in inspection, but we do see opportunities for reducing the overlap in inspection, and the federal departments have recognized this as well. In particular, Agriculture Canada and Consumer and Corporate

[Translation]

Néanmoins, quand il a contradiction entre les deux lois, je dois toujours me renseigner auprès des autorités compétentes. Cette démarche demande donc du temps.

Dans le même ordre d'idée, j'aborde à présent la question de la mention «nouveau» sur nos étiquettes. Si nous commercialisons un nouveau produit ou un produit dont le contenu a été modifié et que nous voulions inscrire la mention «nouveau» sur l'étiquette, la division des viandes d'Agriculture Canada me dit que je peux employer la mention «nouveau» pendant six mois et que j'ai droit à une prolongation de six mois s'il n'y a pas de plainte. J'ai donc droit à douze mois, dans la plupart des cas. Mais la division des fruits et légumes du même ministère ne m'autorise à indiquer la mention «nouveau» que pendant six mois. Pour les produits qui relèvent de Consommation et Corporations, j'ai droit à une période de 12 mois. J'ai donc trois options différentes.

Pour les viandes, les fruits et les légumes, je dois soumettre mes étiquettes à l'approbation d'Agriculture Canada. Pour les produits qui relèvent de la compétence de Consommation et Corporations, je ne suis pas obligée de faire approuver mes étiquettes, étant donné que je ne produis pas d'aliments dont l'étiquette doit être approuvée par ce Ministère. Je dois donc investir du temps et de l'argent pour faire approuver mes étiquettes par Agriculture Canada.

Finalement, les jus canadiens pour lesquels on a créé des catégories doivent être commercialisés dans des contenants normalisés, en fonction de poids et de niveaux précis, alors que les jus dont l'emballage et l'étiquetage ne sont pas régis par la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, mais par la Loi sur les aliments et drogues doivent uniquement être conformes au volume et au poids net indiqués sur l'étiquette. En pratique, cela peut obliger à remplir davantage nos contenants, quand il s'agit de jus canadiens régis en vertu de la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, alors qu'on peut diminuer la contenance quand il s'agit de jus qui ne tombent pas sous le coup de cette loi. Il est clair que c'est là une occasion de faire des économies. Il nous suffit dans ce cas d'indiquer le poids net sur l'étiquette.

Voilà en quelques mots le type d'incohérence auquel nous faisons face et les difficultés que pose l'interprétation des règlements.

Mme Bryanton: La question que nous voulions aborder ensuite concerne les pratiques fédérales en matière d'inspection. Étant donné que chaque règlement sous-entend une inspection de l'industrie en question, nous avons des inspecteurs de Santé et Bien-être Canada, de Consommation et Corporations et d'Agriculture Canada. Au sein d'Agriculture Canada, il peut aussi y avoir des inspecteurs pour la viande, pour les produits laitiers et pour les fruits et légumes; il peut arriver que tous ces inspecteurs se retrouvent au même moment, dans la même usine.

Nous ne cherchons pas à limiter le nombre des inspections, mais nous croyons qu'il est possible de réduire le double emploi, et les ministères fédéraux l'ont reconnu eux aussi. Agriculture Canada et Consommation et Corporations,

[Texte]

Affaires are in the process of developing a memorandum of understanding that is going to allow Agriculture Canada inspectors to inspect for Consumer and Corporate Affairs' responsibilities within plants that are going to be registered under Agriculture Canada anyway.

There have been 826 plants identified as being covered by this memorandum of understanding, and they are going through the process now of doing job descriptions for inspectors and determining exactly where the authority should lie. The process is not working out to be as fast as they had first hoped, but we expect it to be in place perhaps at the end of this year or perhaps next year.

Another example is within Agriculture Canada itself, whereby they did have more than one inspector visiting a plant. When it comes to meat inspectors and fruit and vegetable inspectors, they have developed a memorandum of understanding whereby only one inspector will visit that plant. For example, if it is determined that it is primarily a meat plant, the meat inspector will inspect the fruit and vegetables as well. The food safety requirements are also being addressed in that all the regulations dealing with food are going to be asked to adopt the food safety guidelines under the food and drugs regulations.

Agriculture Canada recently had gazetted some canning regulations that covered the thermal process in general. This was not formally in the CAPS Act, so this is an attempt to have food safety included in all the regulations.

That leads us into enforcement of the regulations. Here I think came out one of our basic problems in that we find domestic plants are encouraged to follow the regulations in Canada through inspectors who visit the plants. Their labels are inspected; their products are inspected. However, for imported products, although they are required by the regulations to meet all the Canadian standards and meet the Canadian regulations, it is very difficult to inspect for that. You cannot do in-plant inspections, so you have to rely on inspecting the product as it comes into Canada. Logistically, it is very difficult to deal with.

I think some of the examples we show you will indicate some of the labelling violations that do occur. We really cannot make a recommendation as to how this can be addressed because it basically comes down to manpower. How are you going to deal with imports? Are you going to deal with it at the border? Are you going to deal with it on the retail shelves? Consumer and Corporate Affairs does have the responsibility at the retail level, but it is very difficult to find enough inspectors to go through every store in Canada and find all the labelling violations.

So we have found that through the memorandums of understanding it may be possible for Consumer and Corporate Affairs inspectors to have more time to do either the retail

[Traduction]

notamment, sont en train d'élaborer un protocole d'entente qui permettra aux inspecteurs d'Agriculture Canada d'inspecter pour le compte de l'autre Ministère dans les usines régies par Agriculture Canada.

Le protocole d'entente portera sur 826 usines et on définit actuellement les descriptions de tâche des inspecteurs et leurs champs de compétence. La démarche ne se fait pas aussi rapidement qu'on l'avait d'abord espéré, mais nous prévoyons que le système pourra entrer en vigueur à la fin de cette année, au plus tard l'année prochaine.

La situation est identique au sein même d'Agriculture Canada, plusieurs inspecteurs visitant souvent la même usine. En ce qui concerne l'inspection des viandes et celle des fruits et légumes, le Ministère a élaboré un protocole d'entente en vertu duquel l'usine ne sera visitée que par un seul inspecteur. Par exemple, si l'on établit qu'il s'agit avant tout d'une usine de transformation de la viande, l'inspecteur chargé des viandes inspectera en même temps les fruits et légumes de cette usine. On verra aussi quelles sont les exigences en matière de sécurité des aliments et on tentera de les uniformiser en fonction des lignes de conduite publiées, d'après les règlements sur les aliments et drogues.

Agriculture Canada a récemment annoncé son intention d'adopter des règlements en matière de conservation relatifs au processus thermique en général. Ce processus n'étant pas officiellement régi par la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, le Ministère tente d'inclure dans tous les règlements une disposition relative à la sécurité des aliments.

Venons en à l'application des règlements. C'est de là, je crois, que vient l'un de nos principaux problèmes, en ce sens qu'il semble que les inspections incitent les usines canadiennes à respecter les règlements canadiens, car celles-ci savent qu'on va inspecter tant leurs étiquettes, que leurs produits. Cependant, en ce qui concerne les produits importés, même s'ils doivent être conformes aux normes canadiennes et à tous les règlements canadiens, il est très difficile de les inspecter. Comme il est impossible de les inspecter chez le producteur, il faut se contenter d'inspecter le produit au moment de son importation au Canada. Du point de vue logistique, il s'agit d'un problème très difficile à régler.

Je crois que certains des produits que nous avons apportés vous permettrons de constater certaines des violations qui peuvent se produire en matière d'étiquetage. Il nous est vraiment impossible de vous proposer une solution à ce problème, parce qu'il s'agit avant tout d'une question de main-d'oeuvre; comment comptez-vous inspecter les importations? Allez-vous les inspecter à la frontière? Allez-vous les inspecter dans les rayons des détaillants? Consommation et Corporations dispose effectivement de l'autorité requise pour inspecter chez le détaillant, mais il est très difficile de trouver assez d'inspecteurs pour visiter tous les magasins au Canada et relever toutes les infractions d'étiquetage.

Nous sommes arrivés à la conclusion que les protocoles d'entente permettraient peut-être de libérer des inspecteurs de Consommation et Corporations, qui auraient alors plus de

[Text]

inspections or inspections at, for instance, bonded warehouses when a product is imported into Canada.

Mr. William E. Gunn (General Manager, Public Affairs, H.J. Heinz Company of Canada Ltd.): Mr. Chairman, I would like to make several observations, not necessarily as specific as my colleagues have made, but a little more of an overview about some of these general areas.

I am delighted to see that the Member of Parliament from the finest agricultural riding in Canada has now joined us, and certainly it makes it possible to have a better understanding of the fact that companies who are concerned with fruit and vegetables—

Mr. McCuish: That is false advertising.

Mr. Gunn: In dealing with the metric policy, the one point I would like to add to what my colleague from Kraft said is this. In looking at the overall metric policy and the perceived slippage that some of us think is taking place in Canada by a reluctance from the Consumer and Corporate Affairs department now to proceed with it in the manner in which it had been done before, we should keep in mind that there are two elements in Canadian regulations that are very beneficial to Canadians in exporting.

• 1005

While the Department of International Trade under Mr. Kelleher is doing a tremendous job in trying to increase exports from Canada, two of the things that make exports of food more desirable in many locations is the fact, first, that we are in metric measurement and, second, that we have bilingual labels. I think at times in our export opportunities for food products we do not take full advantage of the fact that we are in the metric system and have bilingual labels.

Under the Consumer Packaging and Labelling Act there are a couple of observations. One that may be considered a very small one, but which has been an irritant to many of us for a long time, is that any infractions of the Consumer Packaging and Labelling Act come under the Consumer Fraud Section of Consumer and Corporate Affairs. We just think that is a very bad name for a division of a department that covers the enforcement of labelling regulations. We think there is evidence of consumer fraud in Canada, but we do not think there has ever been one on the label of a package. We think if a company has been charged with an infraction—maybe the size of the lettering on the label is not large enough—the resulting public perception that it was charged by the Consumer Fraud Protection I think is a discredit to the manufacturer.

[Translation]

temps pour inspecter les produits chez le détaillant ou, par exemple, dans les entrepôts sous douane, pour les produits importés.

M. William E. Gunn (directeur général chargé des affaires publiques, Société H.J. Heinz du Canada Limitée): Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations, pas nécessairement aussi spécifiques que celles de mes collègues, mais plutôt pour vous proposer un aperçu de certaines questions plus générales.

Je me réjouis de constater que le député de l'une des circonscriptions agricoles les plus renommées au Canada se soit joint à nous; sa présence nous sera très utile, compte tenu du fait que les sociétés qui travaillent dans les fruits et légumes...

M. McCuish: C'est de la fausse représentation.

M. Gunn: En ce qui concerne la question du système métrique, je voudrais ajouter un détail à l'intention de mon collègue de Kraft. En ce qui concerne l'ensemble de la politique d'application du système métrique et le retard que certains d'entre nous semblent constater au Canada parce que Consommation et Corporations ne paraît plus disposé à appliquer la politique de la même manière qu'auparavant, nous devons garder à l'esprit le fait que les règlements canadiens comportent deux éléments qui nous donnent un énorme avantage à l'exportation.

Sans négliger le travail merveilleux accompli par le secteur du commerce international, sous la direction de M. Kelleher, en vue d'augmenter le volume des exportations, il y a deux raisons pour lesquelles il est souhaitable, pour de nombreuses régions du pays, d'augmenter leurs exportations de produits alimentaires: la première, c'est que nous avons adopté le système métrique et la seconde c'est que nous pratiquons un étiquetage bilingue. J'estime que nous ne profitons pas pleinement des avantages que pourraient nous procurer le système métrique et l'étiquetage bilingue sur le plan des exportations.

En ce qui a trait à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, il convient de formuler quelques remarques. Tout d'abord, et même si la question n'est pas très grave, elle n'en est pas moins pour nous une cause d'irritation depuis très longtemps. Les infractions à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation relèvent actuellement de la section des fraudes de Consommation et Corporations Canada. Nous pensons que le nom de la section est très mal choisi pour une division d'un ministère chargé de faire appliquer les règlements sur l'étiquetage. Certes, la fraude dans le secteur de la consommation au Canada existe, mais je ne crois pas que l'étiquetage ait jamais fait l'objet d'un seul cas de fraude. De plus, si une société est accusée d'infraction—en raison par exemple, de la dimension du lettrage sur l'étiquette—le public pensera que cette société a été inculpée par la section des fraudes, ce qui jette un certain discrédit sur le fabricant.

[Texte]

In regard to nutritional labelling, as covered also by my colleague from Kraft, the point I would like to make there is that not only in the food industry but in the business community as a whole in Canada we are generally concerned about rising health care costs in Canada. Many of us in the industry have said that we really are concerned about rising health care costs in Canada. It is time now that government, business and the public in general show more and more concern about nutrition, because good nutrition practices now should, by the end of this century, start to have an impact on health care costs in Canada.

What bothered many of us in the business about the enthusiasm, certainly within the Health Protection Branch, to get nutritional labelling into effect was that we were not addressing the broader subject of nutrition education. We think nutrition education, in co-operation with the provinces, has to start in the schools, has to start with the public in general, and we should define what role the label has to play in nutrition education. Then you have to educate the public on how to read the information you put on the label. If you go into the average grocery store, there is nutritional information on labels of canned and glass products, and yet there is no nutritional education about the meat or for people buying the poultry or the fish; there is no nutritional labelling for vegetables and all of that sort of thing. So why assume that only the labelled products are going to educate the public about nutrition?

We think the Department of National Health and Welfare of this country, in co-operation with the provinces, should be more concerned about the broad subject of nutrition education and then determine the role the label plays in that overall subject. I think on that basis industry will be there to play its role in helping to give the Canadians that kind of information.

The final comment I would like to make is about the regulations and the inspection services. I think Canadian business generally is not afraid of competition, but what does bother us is that we do not all play by the same rules. Those of us who manufacture in Canada, who use Canadian agricultural products and employ Canadians to make products, have to live up to the letter of the law on all these regulatory matters by various government departments. Far too many products are imported into Canada that do not comply with either the Canada Agricultural Products Standards Act, the Consumer Packaging and Labelling Act or the Consumer and Corporate Affairs Department, and yet they are on the shelf.

Debra has some samples with her. You can walk up and down any chain store in Canada and pick up products off the shelf that do not meet Canadian labelling regulations, and 90% of those products are imported products. So, what we are really saying is that if we employ Canadians and use Canadian

[Traduction]

A propos de l'étiquetage de la valeur nutritive, qu'a évoqué mon collègue de la société Kraft, je voudrais faire remarquer que l'industrie alimentaire n'est pas seule à s'inquiéter de l'augmentation des coûts de l'assurance-santé au Canada, car le milieu des affaires dans son ensemble se préoccupe, lui aussi de cette situation. Nous sommes nombreux, dans l'industrie, à avoir exprimé notre souci face à l'augmentation des coûts de l'assurance-maladie. Il est donc grand temps que le gouvernement, le milieu des affaires et le public s'intéressent aux questions de nutrition car de bonnes habitudes alimentaires devraient nous permettre, d'ici la fin de ce siècle, de réduire les coûts des soins de santé au Canada.

L'enthousiasme qu'ont manifesté certains, notamment la direction générale de la Protection de la santé, à l'égard du projet d'étiquetage des valeurs nutritives a été source d'inquiétude pour de nombreuses personnes, car en fait, cette initiative ne s'attaque pas à la question plus vaste de l'éducation en matière d'alimentation. Nous estimons que cette forme d'éducation doit se faire en collaboration avec les provinces et commencer à l'école d'une part, et dans le public en général, d'autre part; nous devons également définir le rôle que doit jouer l'étiquetage à cet égard. Alors seulement, nous pourrions envisager d'éduquer le public sur la façon de lire les étiquettes. Si vous allez à l'épicerie du coin, vous constaterez que les étiquettes des produits en boîte ou en bouteilles mentionnent la valeur nutritive du produit, ce qui n'est pas le cas pour la viande, la volaille, le poisson, ou les légumes, pour ne citer que ces quelques exemples. Qu'est-ce qui nous permet donc de supposer que seul l'étiquetage des produits suffira à éduquer le public en matière de nutrition?

Selon nous, le ministère de la Santé et du Bien-être social devrait, en collaboration avec les provinces, envisager d'aborder le problème sous l'angle plus large de l'éducation générale en matière de nutrition, avant de déterminer le rôle que doit avoir l'étiquetage. Je ne doute pas qu'à cet égard, l'industrie se montrera disposée à assumer son rôle, qui consistera à informer les Canadiens.

La dernière remarque que j'ai à formuler concerne les services de réglementation et d'inspection. Je crois que, en règle générale, les entreprises canadiennes n'ont pas peur de la concurrence; ce qui nous gêne par contre, c'est que nous ne soyons pas tous soumis aux mêmes règles. Ceux qui fabriquent leurs produits au Canada et ont recours à des ingrédients et à des employés canadiens doivent respecter au pied de la lettre la réglementation en vigueur, telle qu'elle est appliquée par les différents ministères fédéraux. Beaucoup trop de produits importés au Canada ne sont conformes ni à la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, ni à celle sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, pas plus qu'aux normes du ministère de la Consommation et des Corporations. Tous ces produits se retrouvent néanmoins dans les magasins.

Debra vous en donnera d'ailleurs certains exemples. Vous pourrez trouver dans n'importe quelle chaîne de magasins au Canada des produits qui ne sont pas conformes aux règles d'étiquetage en vigueur; vous constaterez en outre que 90 p. 100 de ces produits sont importés. Or, les importateurs

[Text]

agricultural products, the importers should play by the same rules that we have to play. I think inequality in labelling is something that is very serious.

• 1010

To me, instead of the Consumer and Corporate Affairs department spending money having inspectors go up and down the shelves of chain stores, let us, under the Department of National Revenue, one of your former departments... why cannot those customs people at the border be empowered to impound products that do not meet Canadian label regulation standards? I know the Americans will scream at this as another nontariff trade barrier, but you try to put products into the United States that do not meet their regulations and they have the wonderful faculty of stopping them at the border. I do not see why Canadian borders have to be so wide open on imports that do not meet the same standards.

Mr. Lisle: Thank you, Mr. Gunn, for an eloquent presentation on probably one of the underlying concerns of the industry, that of enforcement.

I would like to call on Ms Debra Bryanton now to show the committee some examples she was able to pick up just shopping in stores in the Ottawa area yesterday. This is by no means a comprehensive collection of samples, believe me. I think Ms Bryanton was only absent from the office for an hour and a half and was able to acquire these in two or three stores. She had no difficulty obtaining them, and I suspect none of the other committee members, should they take the same opportunity, would have any difficulty in getting them.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, on a point of order, it is now 10.15 a.m. I do not know about members of this committee, but I have to be in the House at 11 a.m. Unless the presentation ends pretty soon, we are just not going to be able to manage. It is unfortunate, but we are in the last few days of the House. The House is meeting long hours and trying to do a lot of business.

I am sorry I have to raise this point, but I just point out to the members of the committee that I for one will not be here if the presentation continues for much longer.

Le président: Votre remarque est pertinente, monsieur Orlikow. Madame, pouvez-vous nous faire votre démonstration en deux ou trois minutes afin que nous puissions procéder aux questions le plus tôt possible?

Mr. McCuish: Mr. Chairman, on a point of order, I am deriving a great deal of information out of this. I expect the education to continue, and I am somewhat offended at any suggestion that we cut the witnesses short.

[Translation]

devraient être soumis aux mêmes règles que nous, qui employons des Canadiens et utilisons des produits canadiens. La question de l'inégalité dans l'étiquetage est très grave.

Plutôt que de demander à Consommation et Corporations Canada d'entretenir toute une armée d'inspecteurs pour surveiller les étagères des grands magasins, pourquoi ne demanderions-nous pas au ministère du Revenu national, un de vos anciens ministères... Pourquoi donc ne conférerions-nous pas aux douaniers le pouvoir de saisir les produits non conformes aux normes canadiennes en matière d'étiquetage? Certes, les Américains ne manqueront pas de nous accuser avec véhémence, d'imposer une nouvelle barrière commerciale non tarifaire. Mais essayez donc, aux États-Unis, d'écouler des produits qui ne respectent pas leurs règlements et vous verrez avec quelle merveilleuse facilité les Américains les arrêtent à la frontière. Je ne vois pas pourquoi les frontières canadiennes devraient laisser passer des produits importés qui ne sont pas conformes aux normes en vigueur dans ce pays.

M. Lisle: Je vous remercie, Monsieur Gunn, de l'exposé fort éloquent que vous nous avez fait sur ce thème, qui est pour votre industrie une question très épineuse, je veux parler de l'application de la loi.

J'aimerais inviter à présent M^{lle} Debra Bryanton, qui va nous donner des exemples de produits qu'elle a trouvés hier dans les magasins de la région d'Ottawa. Et croyez-moi, il ne s'agit absolument pas d'un échantillonnage complet. Si je me souviens bien, M^{lle} Bryanton ne s'est absentée du bureau que pendant une heure et demie et elle n'a eu aucune difficulté à trouver ces produits dans deux ou trois magasins. Et je suis sûr que n'importe quel membre de ce comité aurait pu en faire autant.

M. Orlikow: Monsieur le président, à titre de rappel aux règlements, je voudrais préciser qu'il est déjà 10 h 15. Je ne connais pas l'emploi du temps de mes collègues, mais je sais que je dois être à la Chambre à 11 h. À moins que cette présentation ne se termine assez rapidement, nous ne pourrions pas être à l'heure. Croyez bien que je le regrette, mais nous approchons de l'ajournement de la Chambre, dans une période où nous siégeons de longues heures pour essayer de traiter beaucoup de sujets.

Donc, et je vous prie de m'en excuser, je déclare que je ne pourrai continuer à siéger si la présentation doit durer plus longtemps.

The Chairman: You have made a good point, Mr. Orlikow. Could you please try to make your presentation in a maximum of two or three minutes, so that we can get to the question period as soon as possible?

M. McCuish: Monsieur le président, à titre de rappel aux règlements, je dois dire que je trouve cette présentation pleine d'enseignements. J'espère que nous allons pouvoir la poursuivre et je n'apprécie pas beaucoup le fait qu'on puisse suggérer d'abrégé l'intervention du témoin.

Mlle Bryanton: Monsieur le président, je ne serai pas longue.

Ms Bryanton: Mr. Chairman, I can go through this quickly.

[Texte]

One of the examples I pointed out in the presentation was the use of the term "pure with juice". This is orange juice from concentrate, which is covered by Consumer and Corporate Affairs regulations; and this is apple juice from concentrate which is covered by Canada Agricultural Products Standards Act regulations. On the orange juice, the term "pure" is used. Under the Consumer and Corporate Affairs guidelines, the term "pure" can be used for a juice from concentrate, because essentially the only ingredient that has been deleted from a juice concentrate is water, which is added back when the juice is reconstituted. So they allow the product to be called "pure". The Agriculture people do not agree, so this product cannot use the "pure" terminology on the label.

I might also point out that apple products are basically Canadian products, whereas orange juice is usually an imported product. You do also find imported apple juice concentrate as well, however.

This is an example of the container size. This is 227 millilitres, which is not a recognized size under the CAPS act. The closest size to it would be 250 millilitres. So the product is quite a bit cheaper than the product produced in Canada.

This is a really elaborate label, and it has several violations. It uses the term "no added sugar". Under the guide for food manufacturers and advertisers, if you use the term "no added sugar" it means the sugar does not occur in any form; for example, as an ingredient of another product that is in this product. They do state on the label that they add apple juice concentrate as a sweetener. Under the guidelines, they would not be allowed to use the term "no added sugar" so long as they are using apple juice concentrate as a sweetener.

They also use the term "100% natural". But in the list of ingredients I think any Canadian company would find it very difficult with this ingredient list to have the product termed "100% natural". It is also put into a container which has on the label the size per weight. This type of product is required to be packed by volume in Canada. It does not have the volume destination anywhere on it. There is also no French translation on this product.

• 1015

This is an example of a new product. It is covered by the Canada Agricultural Products Standards Act because it is a tomato product. The closest thing you would find to it would either be a chopped tomato product or a tomato sauce. I have two different container sizes here, a 700 millilitre container and a 500 millilitre container.

Most of the tomato products are under specific size regulations. Since this is a new product, it does not fit under any of the present standards; there is nothing controlling the con-

[Traduction]

L'un des exemples que j'ai cités dans ma présentation concerne l'emploi de l'expression «fait de pur jus». Ce jus d'orange, fait à base de concentré, tombe sous le coup des dispositions des règlements de Consommation et Corporations. Quant à ce jus de pommes, également fait de concentré, il est régi par les règlements découlant de la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada. Sur l'étiquette du jus d'orange, on peut lire la mention «pur». Or, selon les directives du ministère de la Consommation et des Corporations, le terme «pur» ne peut être employé que pour les jus faits à base de concentré, car l'eau est le seul élément retiré au départ et rajouté à la reconstitution. On peut donc dire qu'un tel produit est «pur». Or, le ministère de l'Agriculture estime qu'on ne peut, dans le cas d'un produit du genre, employer le vocable de «pur».

Qui plus est, j'aimerais préciser que les produits faits à base de pommes sont des produits canadiens, alors que les jus d'orange sont le plus souvent importés. On trouve également des jus de pommes concentrés importés.

Parlons à présent des dimensions des contenants. Voici un contenant de 227 ml, une contenance qui n'est pas régie par la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada. Le volume réglementé le plus proche serait de 250 ml. C'est pourquoi le produit peut être vendu un peu moins cher que ceux qui sont fabriqués au Canada.

L'étiquette est particulièrement élaborée, mais elle enfreint tout de même la réglementation à de nombreux titres. Citons l'emploi de l'expression «sans sucre ajouté». D'après le guide rédigé à l'intention du manufacturier et des annonceurs de produits alimentaires, l'emploi du terme «sans sucre ajouté» signifie qu'on n'a pas rajouté de sucre, sous quelque forme que ce soit. Il pourrait s'agir par exemple, de sucre ajouté à un ingrédient lui-même rajouté au produit. Sur cette étiquette, il n'est pas dit qu'on a rajouté du concentré de jus de pommes pour sucrer le produit. Or, d'après les normes en vigueur, il est interdit d'employer l'expression «sans sucre rajouté» si l'on a utilisé du jus de pommes concentré sucré.

On trouve également le terme «100 p. 100 naturel». Cependant, n'importe quelle société canadienne serait bien en peine de dire d'un produit qu'il est «100 p. 100 naturel» uniquement d'après la liste des ingrédients dont il est composé. De plus, le produit est distribué dans un contenant portant une étiquette ne mentionnant que son poids. Mais, au Canada, c'est le volume qu'il faut indiquer pour ce type de produit, indication que je ne vois nulle part. Enfin, les indications ne sont pas traduites en français.

Voici un exemple de nouveau produit. Il tombe sous le coup de la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, puisqu'il s'agit d'une boîte de tomates. La meilleure description en serait: «tomates broyées» ou «sauce tomate». J'ai deux emballages de volumes différents, un de 700 ml et un de 500 ml.

En règle générale, les conserves de tomates doivent respecter des normes précises de dimensions. Etant donné qu'il s'agit d'un produit nouveau, celui-ci ne tombe pas sous le coup des

[Text]

tainer size. The closest sizes under the act would be 796 and 540 millilitre containers. In both cases, they are slightly below what exists under the Canadian general standard. It is not a violation, but you can see how it would be in definite competition with Canadian products. It is also a new format. The tetra-brik has not occurred in Canada before in this type of product.

I would also point out this particular package, which was bought at Loblaws, has an ingredient listing in three languages, none of which is English or French.

The Chairman: Thank you very much for this very substantial presentation. It seems to me it would be very expensive for our Canadian products

par rapport aux produits importés. Il me semble qu'il doit y avoir des coûts supplémentaires si les produits canadiens doivent se conformer à des normes qui ne s'appliquent pas aux produits étrangers. Cela veut dire que notre capacité concurrentielle est drôlement diminuée. Je suis sûr que mes collègues vous donneront l'occasion de clarifier cette situation-là.

Monsieur Rompkey.

Mr. Rompkey: I, too, want to thank our witnesses for a very comprehensive presentation. To me, at the end of the presentation they were beginning to sound like the auto manufacturers who came to see us yesterday and talked about the foreigners playing by the same rules they do. It was very interesting because it is relevant to discussions going on now with regard to free trade.

What you seem to be saying is that you want some tightening of the regulations to protect Canadian industry. You talked about wide open borders and products not meeting Canadian standards, but surely if the present trend continues, the borders will be wider open. This is the whole point of free trade.

I want to ask you if you have been involved in the free trade negotiations at all. Are you on any consultative committee of any kind? Have you been briefed on the Canadian position at the free trade talks? Have you had any input as to your particular concerns, any damage which might be done to you by opening up Canadian borders and allowing products to come across those borders?

Mr. Gunn mentioned the products coming across the borders. I wonder what percentage of those are coming from the United States. I want you to address the whole issue of free trade. Are you plugged in? Have you made representation? Are you happy with the way things are going, if you know how things are going? If you know how things are going, you might tell us, because we are having trouble figuring it out.

Mr. Lisle: First of all, let me begin by perhaps clarifying a point. I think what we were trying to say was that we do not necessarily believe more regulation is required. In some areas it may indeed be required. We are saying we expect imported

[Translation]

normes actuelles; il n'existe donc aucune disposition qui régit la taille de ce contenant. Les volumes les plus proches, couverts par la loi sont ceux de 796 ml et de 450 ml. Dans les deux cas, ils sont légèrement inférieurs à ceux prévus par la norme canadienne générale. Il ne s'agit pas d'un cas d'infraction, mais vous voyez en quoi ce produit fait concurrence aux produits canadiens. Et puis, c'est un tout nouveau format. L'emballage en carton de type tetra-brik n'existait pas au Canada avant l'apparition de ce nouveau produit.

J'aimerais également vous faire remarquer que sur cet emballage acheté à Loblaws, les ingrédients sont donnés en trois langues, dont aucune n'est l'anglais ou le français.

Le président: Je vous remercie de votre exposé très fouillé. Il me semble que tout cela doit être coûteux pour nos produits canadiens . . .

as compared to imported products. There are added costs for Canadian products if they have to conform to criteria from which foreign products are exempt. Their capacity to compete is greatly reduced. I am sure my colleagues will want to pursue this point.

Mr. Rompkey.

M. Rompkey: Je voudrais également remercier nos témoins de nous avoir donné un exposé aussi complet. À la fin de la présentation, j'avais un peu l'impression d'entendre les constructeurs automobiles qui sont venus hier nous parler des différences entre les règles du jeu pour les étrangers. Cette discussion était très intéressante car elle était directement liée aux entretiens sur le libre-échange.

Vous semblez désirer un resserrement de la réglementation en vigueur afin de protéger l'industrie canadienne. Vous parlez de frontières largement ouvertes à des produits qui ne satisfont pas aux normes canadiennes et, de toute évidence, si la tendance actuelle se maintient, nos frontières seront effectivement plus largement ouvertes. Tout cela nous ramène à la question du libre-échange.

J'aimerais vous demander si vous avez participé, d'une façon ou d'une autre, aux négociations sur le libre-échange. Siégez-vous à un comité consultatif? Avez-vous été informé de la position adoptée par le Canada dans les entretiens sur le libre-échange? Avez-vous eu l'occasion de faire part de vos préoccupations? Avez-vous pu dire les dommages que pourraient vous occasionner l'ouverture des frontières canadiennes et l'importation de certains produits?

Mr. Gunn a parlé des produits qui traversaient la frontière. Je me demande quel pourcentage de ces produits est américain. Puis-je vous demander de nous parler du libre-échange? Etes-vous au courant de tout cela? Avez-vous formulé des recommandations à ce sujet? Etes-vous satisfait de ce qui se fait? Savez-vous comment les choses se déroulent et, si oui, pourriez-vous nous en parler, car nous avons du mal à nous représenter la chose.

M. Lisle: Tout d'abord, j'aimerais commencer par clarifier un point. Nous ne voulons pas dire qu'il est nécessaire de renforcer les règlements. Certes, ce peut être le cas dans certains domaines. Nous nous attendons simplement à ce que

[Texte]

products with which we have to compete in the Canadian marketplace to be forced to adhere to the same regulations we do. We should be able to compete on an equal basis with them.

• 1020

With regard to free trade, yes, the Canadian Food Processors Association has been inherently involved in trying to make the government aware of the effect of a free trade agreement upon the industry. This began with our presentation to the Burns Committee last August. The presentation to the committee, which we would be pleased to make available to the members of the committee, in essence was based upon a survey of our members. The survey is an interesting one. I will not go into a great deal of detail because of the concern expressed by the hon. member from Winnipeg North about time, but I can assure you the authorities were made very much aware of what effect a precipitous free trade agreement would have upon our industry.

Subsequent to this, we were given an opportunity to participate in the International Trade Advisory Committee chaired by Mr. Walter Light. We have one member from our board of directors and two other associate members of the association on the committee, which numbers 34 to 36 people, so we feel the CFPA is well represented by three members who are familiar with the effect of such an agreement upon our industry.

Mr. Rompkey: Could you tell us a little more about what the effect might be on the industry?

Mr. Lisle: I would be pleased to, if the committee would be prepared to listen to it.

The association conducted a survey of all of its general member firms, the firms actually involved in the manufacture of processed foods. We had a 92% response level to this particular survey, which I think says something about the level of concern within the industry.

We asked our members a number of questions. We asked how many people they were employing in how many plants, how much R and D they were doing and if Canada were to enter into a precipitous free trade agreement and all the tariff barriers were to disappear tomorrow, how it would affect their industry.

We heard back from our members that if nothing else changed—and we recognize not only will nothing else change but also such an agreement will not be precipitous but phased in over a long period of time—some 15 plants would close their doors, operations would be consolidated in a further 20, 3,000 Canadians would lose their jobs right up front and many more would lose their jobs.

We were also able to present to the government a long list of products which would probably no longer be manufactured in Canada, recognizing there were some CFPA members who

[Traduction]

les produits importés, qui font concurrence aux produits canadiens, soient conformes aux mêmes normes que celles que nous appliquons. La concurrence doit se faire sur un pied d'égalité.

Pour ce qui est du libre échange, l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires est effectivement intervenue auprès du gouvernement pour l'informer des effets que pourrait avoir un accord de libre échange sur notre industrie. Nous avons d'abord participé aux audiences du comité Burns, au mois d'août dernier. Le mémoire que nous avons déposé, et que nous serions très heureux de vous remettre, s'appuyait essentiellement sur les résultats d'un sondage effectué auprès de nos membres. Ce sondage est d'ailleurs très intéressant. Il n'entre pas trop dans les détails à cause des préoccupations dont nous a fait part l'honorable député de Winnipeg-Nord à l'époque. Quoi qu'il en soit, nous avons mis en garde le gouvernement contre les effets qu'aurait, sur notre industrie, la conclusion d'un accord précipité sur le libre échange.

Par la suite, nous avons pu participer aux travaux du comité consultatif sur le commerce international présidé par M. Walter Light. Un membre de notre conseil d'administration et deux de nos membres associés siègent au comité, qui compte 34 à 36 personnes, de sorte que nous estimons que l'ACMPA est bien représentée par ces trois membres qui savent parfaitement quels effets de tels accords pourraient avoir sur notre industrie.

M. Rompkey: Pourriez-vous en dire un peu plus long sur ces effets?

M. Lisle: J'en serais très heureux, si le Comité est disposé à m'écouter.

L'Association a donc mené un sondage auprès de toutes les entreprises membres spécialisées dans la fabrication de produits alimentaires transformés. Le taux de réponse a été de 92 p. 100, ce qui en dit long, je crois, sur les préoccupations de l'industrie.

Nous avons posé un certain nombre de questions à nos membres. Nous leur avons demandé combien de personnes ils employaient, dans combien d'installations, combien de projets de recherche et de développement ils avaient entrepris et quelles seraient pour eux les répercussions de la signature précipitée d'un accord sur le libre échange et de l'abandon de toutes les barrières tarifaires.

Nos membres nous ont déclaré que si rien d'autre ne changeait—et il est admis que non seulement rien d'autre ne changera, mais également que la mise en oeuvre des dispositions d'un tel accord ne se fera pas du jour au lendemain, mais plutôt de façon progressive—donc que si rien ne changeait, 15 usines devraient fermer leurs portes, 20 autres devraient consolider leurs opérations, 3,000 Canadiens perdraient leur emploi d'un coup et seraient suivis par bien d'autres.

Nous avons également présenté au gouvernement une longue liste de produits qui risqueraient de ne plus pouvoir être fabriqués au Canada. Mais nous avons aussi reconnu que

[Text]

actually thought they would be able to benefit from such an agreement. We went so far as to say in these product lines in these regions of Canada, some expansion and additional jobs would be created, but the net effect would be the loss of 3,000 plus the loss of many more later on.

Mr. Rompkey: Can you tell us how the regions would be affected?

Mr. Lisle: I can give you a couple of examples. I think this is probably the best way to do it. For example, processed potato products from the Maritimes would generally fare very well. However, any processed potato product operation west of Ontario in the prairie and western provinces would probably be decimated.

Mr. Friesen: We just had a three-year Anti-dumping Tribunal that will protect the western potato farmer for the next five years.

Mr. Rompkey: Is dumping going to be on the table? But on this point, dumping and anti-dumping is surely a tariff barrier, which is what the free trade talks are all about. We are talking about what is going to be in and what is going to be out at the end of this agreement, if there is ever an agreement. I am not sure any ruling of an Anti-dumping Tribunal is necessarily relevant, because there may not be an Anti-dumping Tribunal after the agreement is consummated, if it is ever consummated.

You are saying the Maritimes would be okay but the west would be—

Mr. Lisle: Those were just some examples. If I had foreseen the fact the question would be asked, I would have brought in a more detailed list and made a presentation to that effect.

Mr. Rompkey: Could you give us what information you have? Could you send the studies you have done?

Mr. Lisle: I would be pleased to do this. May I send it to your clerk, and he could look after seeing it distributed?

Mr. Rompkey: Yes.

• 1025

Mr. Lisle: I think the next point before we use up your 10 minutes completely would be to ask what the CFPA and its membership has recommended. The association recommended first of all that a sectoral agreement be entered into. You will recall the decision was made to actually go into a comprehensive agreement. We have understood this is the way the negotiations are progressing. We know nothing more than this at this point in time.

The other point we made was that the Canadian Food Processors Association and its membership recognize in the

[Translation]

certain membres de notre association estimaient pouvoir tirer avantage d'un tel accord. Nous avons été jusqu'à dire que, dans certaines gammes de produits et dans certaines régions du Canada, on pourrait même envisager une expansion et de nouveaux emplois mais que, malgré tout, on aurait à subir une perte nette immédiate de 3,000 emplois et de plusieurs autres postes par la suite.

M. Rompkey: Pourriez-vous nous dire de quelle façon les régions seraient touchées?

M. Lisle: Je peux vous donner quelques exemples. Je pense que c'est la meilleure façon de procéder. Prenons les produits à base de pommes de terre transformées qui sont, en règle générale, fabriqués à prix très concurrentiel dans les Maritimes. Eh bien, il est probable que les industries de transformation de la pomme de terre à l'ouest de l'Ontario, dans les Prairies et dans les provinces de l'Ouest, seraient complètement ravagées.

M. Friesen: Pourtant, nous venons au bout de trois ans d'obtenir la décision d'un tribunal anti-dumping, qui doit protéger les cultivateurs de pommes de terre de l'Ouest pour les cinq prochaines années.

M. Rompkey: Le dumping va-t-il être à l'ordre du jour? Le dumping et l'anti-dumping constituent à l'évidence des barrières tarifaires, qui sont le thème principal de toutes les discussions sur le libre échange. Il faut savoir tout ce qui sera abandonné et tout ce qui sera conservé après la conclusion de l'accord, si accord il y a. Cela étant posé, je ne suis pas certain que la décision d'un tribunal anti-dumping soit valable, car il risque de ne pas y avoir de tel tribunal après conclusion de l'accord, encore une fois, si un accord doit être conclu.

Vous dites que dans les Maritimes cela irait bien, mais que dans l'Ouest...

M. Lisle: Il ne s'agissait que d'exemples. Si j'avais pu penser qu'on allait me poser ce genre de question, je me serais armé en conséquence et j'aurais axé ma présentation sur cet aspect du débat.

M. Rompkey: Pouvez-vous nous faire part des renseignements dont vous disposez? Pourriez-vous nous faire parvenir une copie des études que vous avez effectuées?

M. Lisle: J'en serais très heureux. Je pourrais les faire parvenir à votre greffier, qui pourrait se charger de les distribuer.

M. Rompkey: Oui!

M. Lisle: Avant d'épuiser les dix minutes qu'il nous reste, nous pourrions peut-être nous demander quelles ont été les recommandations de l'ACMPA et de ses membres. Eh bien, l'Association a tout d'abord recommandé la conclusion d'accords sectoriels. Vous vous repellerez que la décision prise a été de conclure un accord global. Nous avons cru comprendre que c'est ainsi que se déroulait désormais la négociation. Mais, pour l'heure, nous n'en savons pas plus.

Nous avons également signalé que l'Association canadienne des manufacturiers des produits alimentaires reconnaissait,

[Texte]

long haul or in the long term that we are going to have to be able to compete in the global market. We are going to have to achieve the economies of scale that will enable us to compete with imported product in Canada and to compete in foreign markets.

Before we get to this point, we are going to have to solve a lot of home-grown problems. Some of those home-grown problems relate, for example, to Canadian taxation, the size of the federal deficit and the amount of tax money that currently goes into trying to deal with it. We have to deal with regulated transportation costs. We have to deal, for example, with the effect of supply management marketing boards. If supply management marketing boards remain intact, if their powers remain as they are, and if Canadian manufacturers are forced to buy, acquire or use raw materials at those prices and yet to compete with imported product coming in with no tariff protection, they will be unable in many cases to compete.

One very good example, Mr. Chairman, would be the most recent situation with regard to the pricing of domestic wheat. The domestic price is now likely to move to \$10 a bushel. For Canadian pasta manufacturers, 92% to 96% of their costs are in the raw material. It will be practically impossible for them to compete with importers using in many cases Canadian wheat purchased at virtually half the price. In other words, we would be sending, Mr. Chairman, Canadian wheat overseas at half the price you would be selling it to local processors, giving foreign manufacturers the opportunity to make it into pasta products, to ship it back into this country without tariff protection and to undercut Canadian manufacturers, who are having to pay \$10 a bushel for the same amount of materials.

I think this is a classic example of the kind of supply management structure we are going to have to address. The association is recommending the government give very serious consideration to it before entering into any such agreement.

This is a somewhat incomplete, somewhat cursory synopsis of the study. I welcome any further questions, if the 10 minutes is not expired.

The Chairman: You have two minutes, Mr. Rompkey.

Mr. Rompkey: It was very interesting. Let me just use the two minutes to get you to elaborate on metric. We have heard from consumer associations on much the same thing you have been saying, interestingly enough. They say the situation now allows for confusion of the consumer. But the question arises on the other side of the coin as to who pays the shot. The Consumers' Association of Canada talked about standard packaging the other day when they were before us. But the press towards further metrification, standard packaging and so on is going to incur a cost. How would you respond to those who say to you it is going to be millions of dollars and eventually, even though the companies pay it, the consumer is

[Traduction]

pour ses membres, la nécessité d'être concurrentiels, à long terme, sur les marchés mondiaux. Nous devons parvenir à réaliser les économies d'échelle qui nous permettront de concurrencer les produits importés et de résister sur les marchés étrangers.

Mais avant d'en arriver à cela, nous devons résoudre un grand nombre de problèmes, ici, dans notre pays. Certains de ces problèmes sont, par exemple, la fiscalité, le déficit du gouvernement fédéral et la proportion de l'impôt utilisée pour réduire ce déficit. Nous avons à faire face à des coûts de transport particuliers à une industrie réglementée. Nous avons en outre affaire aux offices de commercialisation. Les manufacturiers canadiens ne pourront pas être concurrentiels si ces conseils demeurent intacts, si leurs pouvoirs demeurent inchangés, si nous devons continuer d'acheter ou d'utiliser des matières brutes à des prix réglementés et si nous devons faire concurrence à des produits importés qui échappent à toute barrière tarifaire.

La fixation du prix du blé canadien, monsieur le président, constitue un exemple concret de ce genre de problème. Il est très probable que le prix du boisseau de blé canadien passe à 10 \$. Or, pour les manufacturiers canadiens de pâtes alimentaires, la matière brute représente 92 p. 100 à 96 p. 100 des frais généraux. Il sera pratiquement impossible à ces manufacturiers de faire concurrence aux importateurs qui, bien souvent, achètent du blé canadien à près de la moitié de son prix de vente au Canada. En effet, monsieur le président, nous allons exporter le blé canadien à un prix égal à la moitié de ce que doivent payer nos usines de transformation, permettant par le fait même à des fabricants étrangers des pâtes alimentaires d'écouler leurs produits, chez nous, en échappant à toute barrière tarifaire, et en vendant à des prix inférieurs à ceux demandés par les fabricants canadiens, obligés de payer 10 \$ du boisseau pour la même quantité de matière.

Voilà, je crois, un aspect typique auquel il faudra nous attaquer, celui de la structure de la gestion des approvisionnements. Notre association recommande vivement au gouvernement de s'attarder à cette question avant de conclure un quelconque accord.

Mon exposé est relativement incomplet, ce n'est qu'un survol de toute l'étude. Je serais très heureux de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser, si je n'ai pas épuisé mes dix minutes.

Le président: Vous avez deux minutes, monsieur Rompkey.

M. Rompkey: C'était fort intéressant. Accordez-moi les deux minutes restantes pour élaborer sur le thème de la métrisation. Il est assez intéressant de constater que l'Association des consommateurs a formulé les mêmes remarques que les vôtres. L'Association estime que la situation occasionne une certaine confusion dans l'esprit des consommateurs. Par contre, on se demande qui doit payer la note. Dans son témoignage de l'autre jour, l'Association des consommateurs du Canada a recommandé l'adoption d'emballages normalisés. Cependant, l'adoption d'emballages normalisés et l'élargissement de la politique de métrisation n'iront pas sans représenter un certain coût. Qu'avez-vous à répondre à ceux qui vous disent qu'il va en coûter plusieurs millions de dollars et que

[Text]

going to have to pick up the tab at the bottom line? Would you address yourself to the cost of increased metrification?

Mr. Ikin: It is I think difficult for us to address the issue. I think you are referring to those other sectors where they have not converted yet. I guess all I can say is that we incurred the cost. Ultimately, at the bottom line, just as with taxes, the consumers pay for them. I think again it comes down to inequitable treatment. We have incurred these costs while others have not, so where are we?

Mr. Rompkey: How many have? What percentage of the business community? This may not be the right way to phrase it, but how many others are there like you? How many other business organizations and sectors are like you?

The Chairman: One minute.

• 1030

Mr. Ikin: To completely respond, I would have to go back to seven or eight years ago and see how many people did convert, but certainly a great number of them—

Mr. Rompkey: Are you the minority or the majority?

Mr. Ikin: I do not think we are in the minority. I think there is an awful lot in the manufacturing area—

Mr. Gunn: In the food area.

Mr. Ikin: In the food area we went heavily.

Mr. Gunn: Certainly in the food area.

The Chairman: Mr. Friesen.

Mr. Friesen: Thank you. I think we have heard a very important message this morning regarding duplication on two or three levels, and I think we need to deal with that, Mr. Chairman. I recall Mr. Lisle's talking about the delay in the department's statement on nutritional labelling, that you have been on that negotiation for some time and have not heard from the department.

I think there ought to be a motion before the end of the hour instructing the department to deal with this forthwith so that the industry does not hang in limbo. But I want to come back to some of the other points.

I thought that your last paragraph was particularly relevant, Mr. Lisle, where you say that there is no way any sector in Canada will remain productive if they see only the Canadian market as their entire oyster.

And we have to think in terms of international trade, otherwise, we will all go under. Therefore, we have to think in

[Translation]

même si ce sont les sociétés qui payent en premier lieu, ce sont inévitablement les consommateurs qui auront à en pâtir? Allez-vous vous attaquer à la question des coûts que représente la mise en oeuvre de la politique de métrisation?

M. Ikin: J'estime qu'il nous est difficile d'en parler. Vous faites allusion, dans ce cas, aux secteurs dans lesquels la conversion n'a pas encore eu lieu. Je me contenterais de dire que nous avons assumé les coûts. Et certes, en fin de compte, tout comme dans le cas des impôts, c'est le consommateur qui paye la note. Mais cela se ramène, une fois de plus, à une question d'équité. Nous avons assumé les coûts de la transformation, alors que d'autres ne l'ont pas fait. Pour quelles raisons?

M. Rompkey: Combien de secteurs sont passés au système métrique? Quel est le pourcentage, sur l'ensemble du milieu des affaires? Peut-être me suis-je mal exprimé... Combien d'autres industries sont dans votre situation? Combien d'autres organisations et secteurs vous ont imité?

Le président: Une minute.

M. Ikin: Afin de pouvoir vous répondre, je dois revenir quelque sept ou huit années en arrière et établir combien d'industries sont passées au métrique. Mais il est certain que nombre d'entre elles...

M. Rompkey: Faites-vous partie d'une minorité ou d'une majorité?

M. Ikin: Je ne pense pas que nous soyons une minorité. Je crois que beaucoup d'industries manufacturières...

M. Gunn: Dans le secteur de l'alimentation.

M. Ikin: Nous sommes nombreux dans le secteur de l'alimentation.

M. Gunn: Ah oui, dans le secteur de l'alimentation.

Le président: Monsieur Friesen.

M. Friesen: Merci. Je crois que nous avons entendu ce matin un message très important à propos de la duplication des interventions à deux ou trois niveaux et c'est là une question, monsieur le président, à laquelle j'estime que nous devons nous attaquer. M. Lisle nous a indiqué que le Ministère avait tardé à communiquer sa position sur l'étiquetage des valeurs nutritives et vous nous avez dit que vous n'aviez plus eu de nouvelles du Ministère pendant un certain temps après la fin de la négociation.

J'estime que nous devrions adopter une motion, avant la fin de cette séance, pour ordonner au Ministère de donner suite à ce dossier et de ne pas oublier l'industrie. J'aimerais aussi revenir sur certains autres points.

J'ai trouvé particulièrement judicieuse votre dernière remarque, monsieur Lisle, quand vous avez déclaré qu'aucun secteur industriel au Canada ne pouvait demeurer productif s'il se limitait au marché canadien.

Nous devons donc penser en terme de commerce international sans quoi, nous risquons de couler. Par conséquent, nous ne

[Texte]

terms of that concept. We will have to deal with those impediments internally that you talked about. I can tell you that the farmer is not very willing to do that. The marketing boards are an incredible security blanket for them, and that I can well understand.

But one of their other big concerns in some sectors of agriculture and food is the size of the value added between the farm gate and the shelf in the store. To them, that is just as much a disincentive to production as anything else that we have talked about this morning. They cannot understand why there is such an inflated price between what they get paid at the gate and what it costs the consumer to buy when it is on the shelf. It is a very irregular pattern, which I think you will see, and a very big problem to some farmers.

And finally there is one area which you did not raise that concerns me. I am going to follow Mr. Rompkey's pattern and ask something that you did not deal with in your presentation. Out on the west coast, where we have the finest agricultural area in Canada, in the Fraser Valley, they are very concerned about another hazard, what they consider hazardous products, that is, irradiation. As far as Canada is concerned, this is a new technique that is being developed and will require I think a shift—I think the application is going forward, a shift in labelling from hazardous product to food and drug or something like that.

Ms Bryanton: They are going from additive to process.

Mr. Friesen: Yes, additive to process. Now, I would like somebody who is in the industry to give us some kind of defence for the concept of irradiation because there are full page articles in *The Vancouver Sun* on the subject. You have one Ph.D. saying that it is greatest thing since sliced bread and another Ph.D. saying, watch out, it has carcinogens in it, as a result of it.

I understand the need to be on the cutting edge of new preserving methods, particularly for Third World countries where food spoilage problems are immense. So I would like to have some kind of explanation about irradiation that will satisfy me when I deal with the constituents who write me and are concerned about the issue.

Mr. Lisle: Thank you, Mr. Friesen. I would be delighted to open this particular part of the discussion up by saying that food irradiation presents to the Canadian food processing industry and in fact the world an alternative. It presents us with another means of preserving food. It presents us with an opportunity to transport food that might otherwise have perished in process, in transit or in storage; to enable that to span the time between harvesting and marketing. It is not a panacea; it does not solve all of the problems.

[Traduction]

devons pas perdre ce concept de vue. Nous devons prendre en compte tous ces obstacles internes auxquels vous avez fait allusion. Mais je peux vous dire que les agriculteurs ne sont pas prêts à cela. Les conseillers des offices de commercialisation sont, pour eux, une garantie à toute épreuve, ce que je conçois fort bien.

Mais n'oublions pas l'autre grand sujet d'inquiétude de certains secteurs de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, je veux parler de l'écart de prix important constaté entre le prix au départ de la ferme et les prix au moment de la distribution sur les étagères des magasins. Pour les agriculteurs, cette réalité est un obstacle à la production, comme tout ce dont nous avons parlé ce matin. Je ne vois pas ce qui justifie une telle différence de prix entre ce que touche l'agriculteur et ce que doit déboursier le consommateur. C'est là une situation anormale qui constitue un gros problème pour certains agriculteurs, et vous le comprendrez.

Enfin, il est un autre aspect dont vous n'avez pas parlé mais qui me préoccupe. Je vais donc suivre l'exemple de M. Rompkey pour vous poser une question sur un sujet que vous n'avez pas abordé dans votre exposé. Sur la côte ouest, l'une des plus belles régions agricoles du Canada, dans la vallée du Fraser, les agriculteurs s'inquiètent d'une autre forme de péril, l'irradiation, qui, estiment-ils est dangereuse pour leurs produits. Au Canada, il s'agit d'une nouvelle technique qui exige, je crois, une certaine adaptation—l'application étant en avance—une adaptation sur le plan de l'étiquetage pour que les produits ne relèvent plus de la réglementation des produits dangereux mais, par exemple, de la Loi sur les aliments et drogues.

Mme Bryanton: On passe de l'additif à la transformation.

M. Friesen: C'est cela. Puis-je inviter un membre de l'industrie à prendre la défense de la technique d'irradiation qui a fait l'objet d'une pleine page d'articles dans le *Vancouver Sun*. Un médecin a déclaré qu'il s'agissait de la plus grande invention depuis le pain tranché alors qu'un autre nous a mis en garde contre les effets cancérogènes des produits irradiés.

Je conviens qu'il faille se tenir à l'avant-garde de toutes ces nouvelles méthodes de préservation, surtout lorsqu'on pense aux pays du Tiers monde, où les pertes de produits alimentaires sont énormes. J'aimerais donc qu'on me fournisse quelques explications au sujet de ces techniques d'irradiation afin que je puisse répondre aux électeurs qui m'écrivent pour me faire part de leurs inquiétudes.

M. Lisle: Je vous remercie, monsieur Friesen. J'aimerais commencer en disant que l'irradiation constitue, pour l'industrie canadienne de la transformation des aliments, et en fait pour celle de tous les pays, une nouvelle technique. C'est une autre façon, pour nous, de préserver les aliments. Elle nous permet de mettre en marché des aliments qui, autrement, seraient avariés dans le transport ou à l'entrepôt. L'irradiation nous permet d'allonger la période de conservation d'un produit entre le moment de sa cueillette et celui de sa mise en vente. Ce n'est pas une panacée, et tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

[Text]

• 1035

But if I may, before turning it over to our director of technical and regulatory affairs, who perhaps could give you a more learned dissertation on it, I would speak just of the potential of it and just of the potential for Canadians, the Canadian fishing industry exports in excess of 80% of what it harvests, much of it in a fresh form, much of it to the eastern seaboard of the United States. The only limiting factor for that particular industry, the only thing that is keeping them from shipping it into even more lucrative areas in the American midwest, is the high perishability of that product. Irradiation would enable them to do that. Irradiation would extend the shelf life of fish and fish products sufficiently to enable them to do that, and that is just one opportunity.

Another exists in the concern we have had with the bans that have been placed on a number of fumigants, justifiably so if indeed those fumigants are found to be carcinogens. Irradiation presents us with a means of disinfesting grain and disinfesting, in fact, a number of products, and doing it effectively without residues. The concerns about the carcinogenic effect of food irradiation has, I believe, been based on a very limited amount of research, which I understand has recently been disproven.

With that, I would like to turn it over to our director of technical and regulatory affairs.

Ms Bryanton: I think Mr. Lisle has brought up some of the basic points. Irradiation is not a process that relates directly to our industry. It would certainly have more application in the fresh industry; for instance in the poultry industry, perhaps for salmonella. It has been approved in the U.S. for treatment of pork for trichonosis, and I see those as being very important. There are relatively low doses of radiation used in this process.

Mr. Friesen: May I just interrupt. What kind of radiation is it, so we are not thinking of neutron bombs and things like that?

Ms Bryanton: There are varying forms. I think it is commonly called gamma radiation, for example.

Mr. Friesen: Like x-rays?

Ms Bryanton: It is above the scale from x-rays, but it is the same type of process.

Mr. McCuish: It is a poorly selected word.

Ms Bryanton: Especially in light of Chernobyl, where we did hear about food that had been irradiated as a result of the accident, which was an improper use of the term.

I think that in your area in particular, Mr. Friesen, it could become important. For instance, you have some asparagus grown in your area. Irradiation combined with packaging could extend the shelf life for a very long period of time. Fresh product could stay on the market for a longer period of time,

[Translation]

Cependant, avant de donner la parole à notre directrice aux affaires techniques et règlements, qui vous livrera un exposé certainement plus informé que je ne pourrais le faire, j'aimerais simplement évoquer les possibilités qu'offre cette méthode. J'aimerais vous dire ce qu'elle pourrait représenter pour les Canadiens, notamment pour l'industrie des pêches canadiennes, qui exporte plus de 80 p. 100 de ses produits, essentiellement à l'état frais, en direction des États du nord-est américain. Or, le seul facteur qui empêche cette industrie d'écouler ses produits dans des régions encore plus lucratives, je veux parler du Midwest américain, est la vitesse à laquelle son produit s'avarie. L'irradiation consisterait à cet égard une solution. Elle permettrait de prolonger suffisamment la période pendant laquelle le poisson peut rester à l'étal; cette industrie pourrait ainsi étendre son réseau de distribution.

En outre, l'irradiation nous permettrait de traiter les produits autrement que par fumigation, l'innocuité des aliments traités par ce procédé ayant été mise en doute, ce qui serait compréhensible s'il était effectivement établi que la fumigation est cancérigène. Et puis, l'irradiation permet la désinfection complète des grains et de certains autres produits, sans qu'il y ait création de résidus. Ceux qui prétendent que les produits irradiés sont cancérigènes n'ont certainement pas fait le tour de la question; d'ailleurs, je crois savoir que les quelques recherches qu'ils ont effectuées viennent précisément d'être remises en question.

J'aimerais à présent passer la parole à notre directrice aux affaires techniques et règlements.

Mme Bryanton: Je pense que M. Lisle vient de soulever certaines questions fondamentales. L'irradiation n'est pas une technique propre à notre industrie. Elle trouverait certainement beaucoup plus d'applications dans l'industrie des produits frais, dans celle des volailles par exemple, pour le traitement de la salmonellose. Chose très importante, la technique a été autorisée aux États-Unis pour la lutte contre la trichinose, un virus transmis par la viande de porc. Les doses de radiation sont d'ailleurs très faibles.

M. Friesen: Puis-je vous interrompre? De quel genre de radiation s'agit-il? On ne parle pas de bombe à neutrons ni d'autre chose du genre?

Mme Bryanton: Elles sont diverses. On les appelle couramment les rayons gamma.

M. Friesen: Comme les rayons X ?

Mme Bryanton: Le rayonnement est différent, mais le procédé est le même.

M. McCuish: Donc, le terme est mal choisi.

Mme Bryanton: Surtout à la suite de l'incident de Tchernobyl où l'on a parlé, à tort, d'aliments irradiés.

Dans votre région, en particulier, Monsieur Friesen, la différence peut être importante. Parlons, par exemple, des asperges. Grâce à une combinaison des techniques d'emballage et d'irradiation, on peut arriver à les conserver très longtemps sur l'étal des marchands. C'est la même chose pour tous les

[Texte]

and you would not have the need for controlled atmosphere or refrigeration that you would for some of the other products, some of the soft fruits—the peaches and the strawberries.

At this point food manufacturers are very hesitant to look at irradiation, mainly because of the cost. It is a very expensive process. Irradiators would have to run 24 hours a day in order to justify that cost, and there is going to have to be more research and more acceptance by the consumer of the process. There was a time when there were fears expressed about microwave ovens, and I think now we are finding almost a majority of households have microwave ovens, which is not a direct analogy. But this is something that I think, through both education and pointing out uses to consumers...; for instance, if they had a choice between fumigated wheat and irradiated wheat, they may choose the irradiation.

Mr. Friesen: Just one short question to verify. Is there such a thing as a residue of irradiation staying in the food?

Ms Bryanton: I am not an expert on irradiation, but I do not believe there is any residue. I think at high irradiation levels you may have radiolytic compounds formed that have that potential, but you are talking about very high levels of irradiation.

Mr. Friesen: Not the kind that are used?

Ms Bryanton: No. Far above anything that would be approved in Canada.

Mr. Friesen: Thank you.

The Chairman: Mr. Orlikow, you have 10 minutes.

Mr. Orlikow: First of all, I want to thank you for the very brief description of the effects of free trade on your industry. You say that 15 plants would close and 3,000 jobs would be lost, but even more serious, I think, is when you say that if supply-management marketing boards continue, the industry will not be able to compete. Well, if they are gone, the plight of farmers involved in dairy products, in eggs, in chickens, and in a whole series of other products will become very tenuous, to say the least. So if you can send us the detailed analysis you made, that would be very much appreciated.

• 1040

Let me just ask you a few brief questions. On page 6 of your brief you speak of the need for a comprehensive, uniform, internationally acceptable and enforceable national system of measurement to be implemented. Can you describe this system? Would it be metric only? Would it have standardized package sizes? Would it facilitate easy comparison-price shopping? Some of the packaging we see now seems to do the exact opposite.

[Traduction]

produits frais et il n'est plus alors nécessaire de les garder dans une atmosphère contrôlée ou de les réfrigérer, comme on doit le faire pour certains fruits, tels que les pêches et les fraises.

À l'heure actuelle, l'industrie alimentaire hésite à adopter les techniques de conservation par irradiation, principalement à cause des coûts que cela représente. C'est en effet un procédé extrêmement onéreux. Les irradiateurs doivent fonctionner 24 heures sur 24 pour être rentables; d'un autre côté, la technique ne pourra pas être adoptée tant que l'on n'aura pas effectué davantage de recherches et que le consommateur n'aura pas été convaincu. Il fut une époque où l'on se méfiait des fours à micro-onde; or, on constate qu'à l'heure actuelle la majorité des foyers en ont un. La comparaison n'est pas aussi simple, mais je suis persuadé qu'en éduquant les consommateurs et en leur montrant... Par exemple, s'ils avaient le choix entre du blé traité par fumigation et du blé irradié, pourquoi ne pourraient-ils pas choisir le dernier?

M. Friesen: Une dernière petite question. Y a-t-il des résidus d'irradiation dans les aliments traités?

Mme Bryanton: Je ne suis pas particulièrement au fait de cette technique, mais je ne crois pas qu'il y ait de résidus. À des niveaux élevés de radiation, on peut assister à la formation de composés radiolytiques, qui peuvent demeurer dans les aliments, mais uniquement à des niveaux de radiation très élevés.

M. Friesen: Rien à voir avec ce que vous utilisez?

Mme Bryanton: Non! Il s'agit d'un niveau bien supérieur à celui qui est autorisé au Canada.

M. Friesen: Merci!

Le président: Monsieur Orlikow, vous avez 10 minutes.

M. Orlikow: Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous avoir brièvement expliqué les effets que pourrait avoir le libre-échange sur votre industrie. Vous dites qu'il faudrait fermer 15 usines et que nous perdriions 3,000 emplois et que, ce que je pense est plus grave encore, votre industrie ne serait plus concurrentielle si l'on maintenait les offices de commercialisation. Mais vous vous doutez bien que si nous les abolissons, les agriculteurs qui ont des fermes laitières, des élevages de poulets ou qui vendent des oeufs, pour ne citer que ceux-là, vont se retrouver dans une situation plutôt précaire. Nous serions très reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir l'analyse détaillée que vous avez effectuée.

Permettez-moi de vous poser quelques brèves questions. En page 4 de la version française de votre mémoire, vous parlez de la nécessité de mettre en place un système national de mesures qui soit uniforme, acceptable à l'échelle internationale et exécutoire. Pourriez-vous nous en dire plus? Envisageriez-vous de ne retenir que le système métrique? Les dimensions des emballages serait-elle normalisées? Serait-il plus facile de comparer les prix des produits en magasin? Il nous semble que les emballages actuels ne donnent pas du tout ce résultat, bien au contraire.

[Text]

Mr. Ikin: The discussion should really be divided into two aspects, one metric and the other standardization of containers. Whether it is the metric system is another issue. I think what we would be looking for here is just a system known as the SI, *Système international*, which is what Canada has adopted.

On the issue of uniformity or standardizing sizes, before metric, many food products were required to be quarter pound, half pound, one pound, and so on. Those were converted to be 125, 250, and so on. That is very much a separate issue. It is what the consumers, I imagine, in many respects are looking for. It really depends on the history of products and the nature of equipment whether or not it is really feasible to look at that standardization. But where standard sizes do exist now, again we wish that all players were playing under the same rules. In other words, if there is a regulation in Canada for a 250, 500, or whatever it be, those products coming into the country from outside should be playing with that same size.

Mr. Orlikow: What about products made in Canada? We had breakfast food the other day, 375 units.

Mr. Ikin: Going back a number of years ago, agreements were struck in each of the sub-sectors within the food area where it was agreed what the sizes would be. In some cases you might see . . . say in the dairy sector, the cheese sizes are very much nailed down, yet in some other sectors they were a "soft" conversion. In others you saw conversions allowing sizes perhaps every 25 mils or every 25 grams. This again, as I say, depends on the history and the feasibility technically of the processes to accommodate sizes.

Mr. Orlikow: You discussed the nutritional claims and the increasing use of words such as "pure" and "natural". I wonder if you have already had some exposure to the increasing use of the word "light": "light" beer, "light" mayonnaise. Do you think consumers benefit from the use of a word like "light" when it has so many definitions when applied to different products? Should we be expanding the use of such words when they really lead to confusion rather than enlightenment?

Mr. Rompkey: And the spelling, too.

Mr. Ikin: It certainly is the buzz-word, shall we say, of the past couple of years. But I must say that Consumer and Corporate Affairs, in their guideline to food manufacturers and advertisers, recently—about a year ago; I guess it was some time last summer—put out some additional guidelines on how that word should be used. In essence they have said that on the package you should indicate what you mean by "light". So in the case of perhaps a dairy product it would be reduced in fat, yet in another product it might be light vis-à-vis the salt content, and in yet another it might be light vis-à-vis the sugar

[Translation]

M. Ikin: En fait, il conviendrait de subdiviser la question en deux volets: d'une part, la métrisation et d'autre part, la normalisation des emballages. Pour ce qui est du choix du système métrique, j'estime que le problème est autre. Il s'agit ici du SI, le système international, que le Canada a adopté.

Quant à l'uniformisation ou à la normalisation des emballages, n'oublions pas qu'avant l'adoption du métrique, la plupart des produits alimentaires devaient être présentés en emballages d'un quart de livre, d'une demi-livre, d'une livre, et ainsi de suite, lesquels sont désormais des emballages de 125 unités, de 250 unités, etc. On a donc affaire à deux questions distinctes. C'est ce qui intéresse les consommateurs, du moins je l'imagine. La normalisation dépend en fait de l'histoire de chaque produit et de la nature de l'équipement utilisé. Mais pour ce qui est des emballages normalisés déjà existants, nous aimerions que tous les intervenants obéissent aux mêmes règles. Autrement dit, si la réglementation canadienne exige que des produits soient vendus dans des emballages de 250 ou de 500 unités par exemple, alors, telle doit être la norme pour tous les produits importés.

M. Orlikow: Mais que dire des produits fabriqués au Canada? L'autre jour, j'ai remarqué qu'au petit-déjeuner, on nous avait servi des aliments emballés dans des contenants de 375 unités.

M. Ikin: Il y quelques années, tous les sous-secteurs de l'industrie alimentaire ont passé des accords sur la taille des emballages. Dans certains cas . . . par exemple, dans le secteur des produits laitiers, on constate que les emballages de fromages ont été strictement normalisés, alors que dans d'autres secteurs, la conversion a été plutôt douce. Dans le cas de certains produits, il était possible d'échelonner les emballages par tranche de 25 ml ou de 25 g. Là encore, ces accords dépendaient de l'histoire du produit et des moyens techniques dont on disposait pour respecter ces normes de format.

M. Orlikow: Vous nous avez parlé des valeurs nutritives et de l'emploi de plus en plus répandu d'expressions telles que «pur» et «naturel». Vous êtes-vous arrêté un instant à penser à l'emploi également très répandu, du terme «léger»: on parle de «bière légère», de «mayonnaise légère». Pensez-vous que l'adjectif «léger» ou «légère» puisse aider le consommateur à s'y retourner quand on sait qu'il recouvre des sens différents selon le produit auquel il se rattache? Doit-on favoriser l'emploi abusif de ces termes quand, en fait, ils ne servent qu'à augmenter la confusion?

M. Rompkey: Sans parler du problème de l'orthographe anglaise.

M. Ikin: C'est bien évidemment un mot à la mode. Cependant, il faut préciser que le ministère de la Consommation et des Corporations a rajouté, dans son guide à l'intention des manufacturiers et des annonceurs de produits alimentaires, il y a un an—je crois que c'était l'été dernier—a rajouté quelques directives relatives à l'utilisation de ce mot. Désormais, il s'agit essentiellement d'indiquer sur l'emballage ce qu'on entend par «léger» ou «légère». Ainsi, dans le cas d'un produit laitier, le mot peut vouloir dire moins gras, alors que pour un autre produit, il peut vouloir dire moins salé et, pour un autre, moins

[Texte]

content. That statement, the x percentage reduction in whatever component, should be indicated on the label very prominently. That would address that concern. I do not think the term is going to go away.

• 1045

Mr. Orlikow: I noticed that in the United States, looking at the reduced purchasing of beef and the increased use of chickens and I guess other products, the producers of beef are now starting to try to raise cattle that have much less fat in order to deal with that. So again, we have this whole business of descriptions and labelling, and it will be very difficult for the consumer to understand what it is all about.

Mr. Ikin: Yes, and then this does tie in with this nutritional labelling issue. There are dietary foods and there are, shall we say, "lifestyle" products or light products or what have you. The regulations in Canada deal with this category in a very vague sort of way. There are no really clear-cut guidelines on things other than, as I referred to it, that document of about a year ago from Consumer and Corporate Affairs, which was a very good first step, from our perspective, in the right direction.

Mr. Orlikow: On page 10 of your brief you cite the possible competitive advantages of imported food products because they do not meet Canadian standards. The example you use is fruit juices which do not meet our container size, our Canadian inspection. Are there any other examples? Is this a widespread problem? Does Canada recognize inspection done in other countries, or are there difficulties in getting international uniformity?

Ms Bryanton: There have certainly been attempts to produce international uniformity through such groups as the International Codex Committee. The products that are exported to Canada may not be inspected by their resident inspectors either, depending on where it is produced.

We did point out the example of the juices. There are several ways it can compete with Canadian products beyond the container size. It can also be in the list of ingredients, for example, in meeting the grade standards for some of the products covered by the Canada Agricultural Products Standards Act. They may have a grade declared on the label, but it may not meet that declaration.

We had an example, through Agriculture Canada, with canned whole tomatoes. We were looking at the imports from some of the European countries. Under the Canadian regulations, if you are canning whole tomatoes they must be packed in tomato juice. Some of the product that was coming in was packed in water as opposed to tomato juice. So there is a cost differential as well as the quality differential that is very hard to prove. You could tell by the look of the product that there had been no quantitative assessment put on it. Through co-operation with Agriculture Canada, we were able to develop the method for detecting the use of water versus tomato juice. It puts the imported products on a better footing with Canadian product.

[Traduction]

sucré. Le pourcentage de la diminution de la teneur en ingrédients, quels qu'ils soient, devrait être clairement indiqué sur l'étiquette. Cela réglerait le problème. De toute façon, je ne crois pas que le terme disparaisse de sitôt.

M. Orlikow: J'ai cru comprendre qu'aux États-Unis, face à la diminution des ventes de boeuf et à l'augmentation de la consommation de poulets et autres produits, les éleveurs de boeufs vont désormais essayer d'élever des animaux dont la viande soit moins grasse. Nous en revenons à cette question de la description et de l'étiquetage des produits, et je crains que le consommateur n'ait de la difficulté à s'y retrouver.

M. Ikin: Et on en vient ensuite à la question de l'étiquetage des valeurs nutritives. Il y a les produits laitiers et puis il y a les produits «sains» ou «légers». La réglementation canadienne n'aborde cette catégorie d'aliments que de façon très vague. Il n'existe pas vraiment de directives à ce propos, sauf peut-être dans le document publié il y a environ un an par Consommation et Corporations, et dont j'ai déjà parlé. Il s'agit, selon nous, d'un pas dans la bonne direction.

M. Orlikow: En page 10 de votre mémoire en français, vous citez les avantages dont pourraient bénéficier les produits alimentaires importés par rapport à la concurrence, puisqu'ils ne respectent pas les normes canadiennes. Vous avez, à cet égard, cité l'exemple des jus de fruit dont les emballages ne sont pas conformes aux normes canadiennes. Avez-vous d'autres exemples? S'agit-il d'un problème de taille? Le Canada se conforme-t-il aux procédures d'inspection des autres pays ou est-il difficile d'uniformiser les emballages à l'échelle internationale?

Mme Bryanton: On a déjà essayé d'obtenir une uniformité sur le plan international, notamment par l'intermédiaire du comité international Codex. Les produits importés au Canada ne sont pas forcément inspectés avant l'exportation: tout dépend du lieu de production.

Nous avons effectivement donné l'exemple des jus de fruit. Il y a plusieurs façons de concurrencer les produits canadiens, autrement que par les emballages. Les ingrédients du produit peuvent, eux aussi, ne pas répondre aux normes de qualité énoncées dans la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada. Et même si les ingrédients sont indiqués sur l'emballage, il peut tout de même y avoir transgression.

Nous en avons eu un exemple, avec Agriculture Canada, alors que nous examinons les produits en provenance de certains pays européens, dans le cas des conserves de tomates. En vertu des règlements canadiens, les conserves de tomates entières doivent baigner dans du jus de tomate. Or, un certain nombre de produits que nous avons analysés contenaient de l'eau et non du jus de tomate. On imagine tout de suite quel peut être le gain au niveau du prix de revient; quant à la différence de qualité, elle est difficile à prouver. Il n'y avait aucune mention quantitative sur le produit. Grâce à la collaboration d'Agriculture Canada, nous avons pu élaborer une méthode permettant de détecter l'utilisation d'eau au lieu

[Text]

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. My first question is to Mr. Gunn. I believe you are with Heinz; that is, your parent company is in the United States. So in the event of an open border freer trade, there is not anything you are manufacturing here in Canada that you see as being exported into the U.S.

Mr. Gunn: We export into the United States now a lot of our Canadian products because all the products we make in Canada we do not make in the United States. So we can sell in the United States now products that we do not make in Canada. We are in Michigan and Ohio.

Mr. McCuish: Is it precisely the same product that goes to the consumer in Canada?

Mr. Gunn: Oh, yes, exactly.

Mr. McCuish: Do you sell in bulk, and is it packaged in the U.S.?

Mr. Gunn: It goes in with the Canadian bilingual label.

Mr. McCuish: In metric?

Mr. Gunn: In metric, yes.

• 1050

Mr. McCuish: I was interested in your 15-minute shopping trip. This product, for example, is packaged in Canada. It is made from an American product or we do not know where it is made—

Ms Bryanton: No, we do not know for sure.

Mr. McCuish: We do not know where it is made, but the concentrate comes into Canada. Under what laws does the concentrate come into Canada? Is there an inspection of the product at that time?

Ms Bryanton: No, there is no inspection of the imported concentrate.

Mr. McCuish: So it could be a lousy orange.

Ms Bryanton: It very well could be. The companies usually test the concentrate to make sure that it meets their standards—most companies. There definitely is Canadian content put into these products from the fact that they are packaged in Canada. You have two juice products, probably the two most popular types of juices, yet covered by two different federal departments.

Mr. McCuish: This one—this is leading to something, I think—is an incongruity because it is a Texas recipe for beans manufactured in England for Canadian consumption. All of a sudden I have lost my appetite. There are people who like to buy an imported product. Is this one of them, the one that has

[Translation]

de jus de tomate. Sur le marché canadien, de tels produits bénéficient d'un net avantage sur les produits nationaux.

Le président: Je vous remercie, monsieur Orlikow. Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Je voudrais adresser ma première question à M. Gunn. Vous travaillez, je crois, pour la société Heinz, dont le siège se trouve aux États-Unis. Donc, en cas d'ouverture des frontières, dans le cadre d'un accord de libre-échange, y a-t-il un produit fabriqué au Canada que vous pourriez exporter vers les États-Unis?

M. Gunn: La majorité des produits que nous exportons vers les États-Unis, et ils sont nombreux, n'existent pas là-bas. Inversement, nous pouvons vendre aux États-Unis des produits que nous ne fabriquons pas au Canada. Nous sommes installés au Michigan et en Ohio.

M. McCuish: Vendez-vous là-bas un produit identique à celui qu'achète le consommateur canadien?

M. Gunn: Oui, tout à fait!

M. McCuish: Quand vous vendez aux États-Unis, est-ce en vrac ou en produits emballés?

M. Gunn: Les emballages portent leurs étiquettes bilingues canadiennes.

M. McCuish: En métrique?

M. Gunn: Oui, en métrique.

M. McCuish: J'ai beaucoup apprécié la petite expédition de 15 minutes que vous avez faite dans les magasins. Ce produit, par exemple, est emballé au Canada. Par contre, il contient un ingrédient américain, du moins je le crois, car je ne vois aucune indication de provenance...

Mme Bryanton: On ne peut être sûr de rien.

M. McCuish: Donc on ne sait pas où il est fabriqué, mais on sait que le concentré est canadien. Quelle est la loi qui régit les produits concentrés au Canada? Le produit fait-il l'objet d'une inspection?

Mme Bryanton: Non, ces produits ne sont pas inspectés, s'ils ont été importés.

M. McCuish: Alors, les jus que nous buvons sont peut-être faits à base d'oranges avariées.

Mme Bryanton: Pourquoi pas? En général, les sociétés testent les produits concentrés pour s'assurer qu'ils répondent à leurs normes. Il ne fait aucun doute que ces produits ont une certaine teneur canadienne, puisqu'ils sont emballés au Canada. Par contre, voici deux jus de fruit, certainement les plus populaires, dont la réglementation relève de deux ministères fédéraux différents.

M. McCuish: Ce produit, par exemple, est véritablement un non-sens: il s'agit d'une recette texane pour des haricots produits en Angleterre et destinés à la consommation canadienne. C'est bien simple, cela me coupe l'appétit. Certains consommateurs ont tendance à acheter des produits importés. Que dire de celui-là, dont l'étiquette est rédigée en trois

[Texte]

three languages and none of them English? Are they in separate sections of a grocery store or supermarket?

Ms Bryanton: It depends on the store. That product, for example, was not bought from a chain like Steinbergs or Loblaws. This, however, was and these were and this was. It depends on the product. This is just sitting in the spaghetti section.

Mr. McCuish: Just in a small store?

Ms Bryanton: No, this was from Loblaws, for example. It is just with the other tomato sauces and tomato pastes and spaghetti products so it definitely is displayed with the other products.

Mr. McCuish: The labelling as far as a Canadian-manufactured and -distributed product is concerned is for the benefit of a segment of the public that wants to know the ingredients of the product and the additives in the product. It seems to me that it need not be an issue that neither this nor that meet those requirements because, for that limited segment of the public, if they do not see the information they need then they do not have to buy that product. So that need not, in my view, be an issue.

Ms Bryanton: I think most consumers do want to know what is in a product. It also comes back to the point that our labels are usually approved by government so the Canadian companies do have to go through the approval process and abide by the guidelines. It does take time; it does add some cost to labelling on occasions—if you have to change a label, for example. So it is just a matter of meeting the same requirements that have been put into federal regulations that are obviously there to benefit the consumer. There is a reason for the regulations being there in most cases.

Mr. McCuish: Dealing with the logistics of it, would there be a logistical problem for the retailer if the imported products that do not make Canadian packaging requirements were put in a separate section?

Ms Bryanton: In some cases the retailer will not know that it is not meeting Canadian requirements because there are several regulations to cover it. For instance, if you use the term "unsweetened" you have to accompany that with a carbohydrate declaration. There would be a lot of intricacies that the retailer would have to be involved in in order to know whether a label met the guidelines.

The Chairman: Jim, you have a last question.

Mr. Caldwell: I am not a member, and I would be quite willing, if Mr. McCuish has a couple more questions he would like to ask—

Mr. McCuish: The packaging, the ingredients and the additives and what have you are there for public protection and for the public good, but something scares me when I see a product like this. You know, when we find cyanide injected into capsules, it kind of scares me that some sickly with a needle might have a ball just drilling the tops of these. Volume-wise and success-wise, he would have a lot more luck.

[Traduction]

langues mais pas en anglais? Sont-ils placés dans des sections distinctes des épiceries ou des supermarchés?

Mme Bryanton: Cela dépend du magasin. Ce produit, par exemple, n'a pas été acheté dans une chaîne comme Steinberg ou Loblaws. Par contre, celui-là vient d'un supermarché, ainsi que les deux autres que vous voyez là. Tout dépend du produit. Quant à celui-ci je l'ai trouvé dans le rayon des spaghettis.

M. McCuish: Dans un petit magasin?

Mme Bryanton: Non, c'était dans un Loblaws. Il se trouvait avec les sauces tomate, les concentrés de tomate et les spaghettis, au milieu de tous les autres produits.

M. McCuish: Dans le cas des produits fabriqués et distribués au Canada, l'étiquetage permet aux consommateurs de savoir quels sont les ingrédients et les additifs qui ont servi à la fabrication des produits qu'ils achètent. J'estime personnellement qu'il ne faut pas trop s'arrêter à ce qui doit ou non apparaître sur les étiquettes, parce que les rares personnes qui cherchent tel ou tel renseignement et ne le trouvent pas, n'auront qu'à ne pas acheter le produit. Donc, selon moi, il ne faut pas en faire toute une histoire.

Mme Bryanton: J'estime que la plupart des consommateurs aimeraient savoir ce que contiennent les produits en vente. Et puis, il ne faut pas oublier que nos étiquettes doivent être homologuées par le gouvernement, de sorte que les sociétés canadiennes doivent suivre tout le processus d'approbation et se conformer aux règles en vigueur. Cela prend du temps et augmente les frais d'étiquetage, ne serait-ce par exemple, s'il faut changer l'étiquette. Il faut donc que tout le monde se conforme aux mêmes exigences, telles qu'elles sont définies dans les règlements fédéraux qui, de toute évidence, ont été établis au bénéfice des consommateurs. Dans la plupart des cas, les règlements sont justifiés.

M. McCuish: Les détaillants qui vendent des produits importés non conformes aux normes d'emballage canadiennes, éprouveraient-ils des difficultés sur le plan logistique, s'ils devaient présenter ces produits dans des sections distinctes?

Mme Bryanton: Dans certains cas, le détaillant ne saura même pas si les produits sont conformes ou non aux normes canadiennes, étant donné le nombre de règlements en vigueur. Par exemple, si l'on utilise le terme «non sucré» sur une étiquette, il faut préciser la teneur en hydrates de carbone. Le détaillant qui essaierait de déterminer si telle ou telle étiquette est conforme aux directives, trouverait la chose très complexe.

Le président: Jim, avez-vous une dernière question à poser?

M. Caldwell: Comme je ne suis pas membre du Comité, je serais tout à fait disposé à laisser la parole à M. McCuish, s'il veut poser d'autres questions...

M. McCuish: L'emballage, les précisions concernant les ingrédients et les additifs, et le reste, sont destinés à protéger le public et je frémis d'horreur quand je vois des produits comme celui-là. Vous vous rappelez, quand on a trouvé du cyanure injecté dans des capsules; il est terrifiant de penser qu'un déséquilibré pourrait injecter une quelconque substance à travers un bouchon comme celui-ci. Ses chances de réussite

[Text]

In that respect, that is a dangerous product. That is a very real exposure, in my view.

• 1055

Ms Bryanton: I suppose it is, but I guess you would find the same for milk containers, fruits and vegetables that are in packages. This type of tetra-brik packaging is becoming very popular. It is very versatile and useful to the consumer and it also reduces transportation costs and whatever, so there are a lot of benefits to it. But as far as being tamper proof, I think you would find many products appearing on the shelves that have that possibility.

Mr. McCuish: But there is a big investment in that. It is a good packaging product, but one psychopath at large and then the packager is out of business.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish. Jim.

Mr. Caldwell: Thank you very much, Mr. Chairman. I certainly do not want to take up the time of the regular committee members but I do want to question something that was said earlier regarding the increase in the wheat price and the effect it is going to have on your costs of production. We have this myth of your costs of production, but not necessarily the cost to the consumer of the proportion of that product.

I welcome Mr. Gunn from the greatest processing industry in Canada, but when you say 92% of the cost of your pasta product is wheat, I think you are quite correct in saying that about the cost of production, but how much of the cost of the product that the consumer pays is the price of the wheat that is in the pasta? That, I think, is a better way of putting it. I would not like anybody to get the idea that when they go to the store, 92% of the cost of that product is going to the farmer.

Mr. Lisle: A correction, if I may. Some 92% to 96% of the raw material cost of pasta is in the wheat and wheat flour purchases.

Mr. Caldwell: Right.

Mr. Lisle: Okay. There are other added costs in manufacturing; there is labour, there is plant and everything else that also gets added into that. I honestly cannot tell you how much of an increase the consumer is going to see on the store shelf. But I can tell you that the manufacturers competing on an otherwise equal basis, those not having to purchase this wheat at \$10 a bushel are going to have a significant advantage over those who do not.

Mr. Caldwell: I guess my point was that if you double the price of wheat it does not necessarily mean the price of your pasta has to double. This is just the point I was trying to make.

Mr. Lisle: And I did not mean to imply that. But I did mean to imply that the two firms would be uncompetitive.

[Translation]

sont bien plus grandes quand il s'attaque à des produits comme celui-là. C'est la raison pour laquelle il s'agit d'un produit dangereux. Selon moi, nous sommes très exposés dans de tels cas.

Mme Bryanton: Oui, je le suppose, mais vous pourrez tirer la même constatation dans le cas des contenants de lait, de fruits et de légumes. Cet emballage du type tetra-brik est très populaire. Il est très souple et il permet une diminution des coûts de transport; il présente donc de nombreux avantages. Mais pour ce qui est de la sécurité des emballages, vous constaterez que de nombreux produits sont dans le même cas.

M. McCuish: Mais pourtant, l'investissement est là. C'est un produit bien emballé; pourtant il suffit qu'un psychopathe s'échappe et l'emballer fait faillite.

Le président: Merci, monsieur McCuish. Jim.

M. Caldwell: Je vous remercie, monsieur le président. Loin de moi l'idée de prendre sur le temps des membres réguliers de ce Comité, mais je désirerais cependant poser une question à propos de ce qui a été dit plus tôt au sujet de l'augmentation du prix du blé et des répercussions que cette augmentation aura sur vos coûts de production. Nous nous soucions énormément du problème de vos coûts de production, mais pas nécessairement de ce qu'aura à payer le consommateur.

Je n'ai rien contre M. Gunn, qui appartient à la plus grande industrie de transformation au Canada, mais quand il dit que le blé représente 92 p. 100 du coût de production de ses pâtes alimentaires, je crois qu'il a raison s'il parle des coûts de production, mais quel est le coût que le consommateur doit supporter, compte tenu de la proportion de blé qui entre dans la composition des pâtes alimentaires? C'est là, je crois, une façon plus judicieuse d'aborder le problème. Je ne voudrais pas que quiconque pense que 92 p. 100 du prix payé pour un produit vendu en magasin revient aux agriculteurs.

M. Lisle: Puis-je me permettre de faire une petite rectification? Quatre-vingt-douze pour cent à quatre-vingt-seize pour cent du coût des matières premières sont constitués par le blé et la farine de blé.

M. Caldwell: Parfait.

M. Lisle: C'est cela. Il y a ensuite d'autres coûts à ajouter: la main-d'oeuvre, l'exploitation de l'usine et tout le reste. Honnêtement, je ne puis vous dire quelle augmentation cela pourra représenter pour le budget du consommateur. Mais par contre, je peux vous garantir que les fabricants qui n'auront pas à acheter le blé à 10\$ du boisseau auront un gros avantage sur les autres.

M. Caldwell: Je voulais dire que si l'on double le prix du blé, cela ne signifie pas nécessairement que le prix des pâtes alimentaires va lui aussi doubler. C'est tout ce que je voulais dire.

M. Lisle: Mais ce n'est pas non plus ce que nous avons voulu dire. Je parlais de deux entreprises concurrentes qui ne se

[Texte]

Mr. Caldwell: Right.

Mr. Lisle: The profit margins are much narrower than 50%, I assure you.

Mr. Caldwell: And if I might put a quick question to Mr. Gunn. Mr. Gunn, you are talking about these non-tariff trade barriers. I think in many cases, with your particular products, it is not the Americans that you have competition with, but it is offshore. Would you agree with that?

Mr. Gunn: Yes.

The Chairman: Thank you, Jim. Mr. Friesen.

Mr. Friesen: We did raise a question before with Mr. Lisle regarding the matter of the department being slow in responding to their request for an understanding on nutritional labelling and related questions. I think that the industry is entitled to some sense of definiteness and cannot be held in limbo. Because we have lost quorum we cannot have a motion, but I would like to ask you, Mr. Chairman, to get from the gentlemen a specific area of limbo and then write to the relevant Minister to get that matter cleared up so that the industry can know where it is at on that issue.

The Chairman: I would like to make a last comment about your point of view on free trade. You are a very serious association and do you think that it is a pertinent comment to tell us that it is very dangerous to negotiate this free trade because it is possible that we will lose 2,000 or 3,000 jobs?

• 1100

Many economists tell us it is impossible to know now exactly what the results of this very historic negotiation will be. What is your point of view about this? This morning you told us it is possible to lose 3,000 jobs, and a very important person told us it is impossible to know exactly. Maybe it will be possible with a very big market to create a lot of new and very important jobs, high-technology jobs, etc.. What is your point of view? I wonder why you told us this.

Mr. Lisle: The question is not a difficult one to answer, Mr. Chairman. The position we took in conducting our survey, without knowing over what period of time such an agreement would be established and without knowing what the parameters would be, was to ask our members: If all the tariff barriers came down tomorrow and nothing else changed, how would you be affected?

The individuals to whom you are referring who have said nobody will know were referring of course to how the discussions which will ultimately come out. Obviously, any kind of a freer, enhanced—or whatever adjective we choose to use—

[Traduction]

seraient plus sur un même pied d'égalité, à cause de cette différence de prix.

M. Caldwell: Parfait.

M. Lisle: La marge bénéficiaire est nettement inférieure à 50 p. 100, je vous l'assure.

M. Caldwell: Puis-je poser une rapide question à M. Gunn? Monsieur Gunn, vous parliez tout à l'heure de ces barrières commerciales non tarifaires. Je crois savoir que, dans le cas de vos produits, la concurrence ne vient pas des Etats-Unis, n'est-ce pas?

M. Gunn: Exact.

Le président: Je vous remercie, Jim. Monsieur Friesen.

M. Friesen: Un peu plus tôt, nous avons abordé avec M. Lisle la question de la lenteur que met le ministère à conclure une entente sur l'étiquetage des valeurs nutritives et sur les questions connexes. J'estime que l'industrie a le droit d'obtenir des réponses et qu'elle ne doit pas être ignorée. Malheureusement, comme nous n'avons plus le quorum, nous ne pourrions pas adopter une motion. Cependant, j'aimerais vous demander, monsieur le président, de demander à ces messieurs quels sont les points pour lesquels ils aimeraient que le ministère leur fournisse des éclaircissements afin que vous puissiez écrire au ministre concerné et que l'industrie sache enfin à quoi s'en tenir.

Le président: J'aimerais formuler quelques dernières remarques au sujet de votre intervention sur le libre-échange. Vous êtes une association très sérieuse et je suis sûr que vous n'êtes pas convaincu de ce que vous dites quand vous prétendez qu'un accord de libre-échange est dangereux, sous prétexte que nous risquons de perdre 2,000 ou 3,000 emplois.

De nombreux économistes nous ont déclaré qu'il était impossible, pour l'instant, de déterminer avec précision quelles seraient les conséquences de cette négociation historique. Qu'en pensez-vous? Ce matin, vous nous avez dit que nous risquions de perdre 3,000 emplois, alors qu'une personnalité éminente nous a déclaré que nous ne pouvions pas savoir ce que cela donnerait. Il est possible qu'un marché élargi nous permette de créer de nombreux emplois très importants, dans la haute technologie, par exemple. Qu'en pensez-vous? Pourquoi avez-vous avancé ce chiffre?

M. Lisle: Je n'aurai aucun mal à vous répondre, monsieur le président. Ne sachant pas quelle est la période qui a été retenue pour la mise en oeuvre d'un tel accord, et ne sachant pas non plus quels en seraient les paramètres, nous nous sommes contentés de poser la question suivante à nos membres: si demain, toutes les barrières tarifaires étaient abolies, sans autre modification, quelles en seraient les conséquences pour vous?

Les personnes auxquelles vous avez fait allusion et qui estiment ne pas pouvoir répondre, faisaient évidemment référence à l'issue des discussions. De toute évidence, un accord de libre-échange, quel qu'il soit, devra être mis en oeuvre de façon progressive.

[Text]

trade agreement is going to have to be phased in over a period of time.

We could not go to our members and say: If it were phased in over 6 or 12 or 18 or 24 months, how would it affect you? We do not know how it would be phased in. We do not know if it would be phased in by steps or in varying increments or all at once. All we could do, Mr. Chairman, was to take an absolute case and try to determine from them what would happen. I assure you the results we have based on the 92% response level to the survey are about as serious and honest an estimate as we could come up with.

The Chairman: Thank you very much, Mr. President.

Je tiens à signaler aux membres du Comité qu'au cours de l'été, M^{me} Hébert, M. Chevrier et moi-même travaillerons à faire un résumé des différents témoignages. Vous recevrez au cours de l'été une synthèse de la documentation.

Je remercie encore une fois M. le président ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu venir témoigner devant nous. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un bon été.

La séance est levée.

[Translation]

Nous ne pouvons pas demander à nos membres comment ils seraient touchés si la mise en oeuvre se faisait sur une période de six, de 12, de 18 ou de 24 mois. Nous ne savons pas quelle sera la période retenue. Nous ne savons pas si la mise en oeuvre se fera par étapes, par paliers successifs ou en bloc. Dès lors, monsieur le président, nous ne pouvons que nous fonder sur l'hypothèse d'une situation extrême pour essayer de prévoir la suite des événements. Je puis vous assurer que les résultats de ce sondage, dont le taux de réponse a été de 92 p. 100, sont aussi fiables et sérieux que faire se peut.

Le président: Je vous remercie beaucoup, Monsieur le président.

I should like to inform the members of the committee that, during the summer period, Mrs. Hébert and myself will be preparing a report on the evidence brought to our attention. You will then receive a synopsis of the documentation during the summer.

Again, thank you, Mr. President and thank you to all the witnesses. I take this opportunity to wish you a good summer time.

I declare the meeting adjourned.



[Translation]

agreement is going to have to be phased in over a period of 6 or 12 or 18 or 24 months. How would it affect you? We do not know how it would be phased in. We do not know if it would be phased in by steps or in varying increments or all at once. All we could do, Mr. Chairman, was to take an average cost and try to determine from them what would be the results we have based on the 92% level in the survey are about as serious and honest an estimate as we could come up with.

Chairman: Thank you very much, Mr. President.

how to register our members of Comité qu'au cours de l'été une synthèse de la documentation.

merci encore une fois à le président ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu venir témoigner devant nous. Nous se l'occasion pour nous remercier un bon été.

Nous ne pouvons pas... ils seraient livrés... période de six, de... quelle sera la... ouvrages... monsieur le... sur l'honneur... la suite des... de ce... dont le... 92 p. 100, sont... adhésif... et... peut.

Le président: Je vous remercie beaucoup, Monsieur le président.

I should like to inform the members of the committee that, during the summer period, Mr. Hilbert and myself will be preparing a report on the evidence brought to our attention. You will then receive a synopsis of the documentation during the summer.

Again, thank you, Mr. President and thank you to all the witnesses. I take this opportunity to wish you a good summer time.

I desire the attention of your...

WITNESSES/TÉMOINS

From the Canadian Food Processors Association:

- Douglas J.R. Lisle, President;
- G.J. Ikin, Technical Director, Kraft Limited;
- Debra A. Bryanton, Director, Technical and Regulatory Affairs;
- B.J. Rawlings, Quality Standards Manager, Pillsbury Canada Limited;
- William E. Gunn, General Manager, Public Affairs for H.J. Heinz Company of Canada Ltd. and Member of the Board of Directors/Past Chairman Canadian Food Processors Association.

De l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires:

- Douglas J.R. Lisle, président;
- G.J. Ikin, directeur technique, Kraft Limitée;
- Debra A. Bryanton, directrice des affaires techniques et règlements;
- B.J. Rawlings, directrice des normes de qualité, Pillsbury Canada Limitée;
- William E. Gunn, directeur-général, Affaires publiques pour la Compagnie H.J. Heinz du Canada Ltée, membre du bureau de direction et ex-président de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires.





CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Consumer and Corporate Affairs

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-7

• 1986

• 1st Session

• 33rd Parliament

Chairman: Mr. André Harvey



CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEES

Consumer and Corporate Affairs

HOUSE OF COMMONS

The Index is available in both official languages.

L'index est disponible dans les deux langues officielles.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

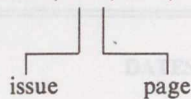
En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USERS

This Index is a subject-based and cross-referenced index which provides subject analysis as well as corresponding entries under the names of individual Members of Parliament.

Each participating Member and witness has a global entry, based on the order of reference that covers all pages where he/she spoke.

Knowles, Hon. Stanley (NDP—Winnipeg North Centre)
Regional Economic Expansion Department estimates,
1984-1985, main, **15:9**, 11-2, 19



Testimony and debate are analysed for subject content and the entries are arranged alphabetically.

Member	Knowles
subject entry	Steel industry, 15:9

Main subject	Steel industry
sub-heading	Exports, 15:9

Included in the index are several headings that may be particularly useful; a list under Witnesses shows all appearances by individuals and organizations before the Committee; the heading Orders of Reference lists all matters studied by the committee; the section Procedure records all items of a procedural nature including those listed in the Minutes.

The index is extensively cross-referenced to account for organization of subject detail and varying terminology. Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash “—”.

Women *see* Canadian Forces—Training

A list of dates of meetings of the committee with the corresponding issue numbers may be found under the heading “Dates and Issues” on the following page.

INDEX

HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE

OFFICIAL REPORT

FIRST SESSION—THIRTY-THIRD PARLIAMENT

Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

—1986—

March: 25th, 1.
 April: 15th, 24th, 1.
 May: 5th, 1; 27th, 2.
 June: 5th, 3; 10th, 4; 12th, 5; 17th, 6; 19th, 7.

Advertising

Misleading, 3:12-3
 See also Beer; Food

Agenda and procedure subcommittee *see* Procedure

Alcohol and Drug Concerns, Inc. *see* Witnesses

Alcoholic beverages *see* Beer; Wine

Appendices, Consumer and Corporate Affairs Minister notes, 1A:1-8

Assistant Deputy Registrar General *see* Conflict of interest; Consumer and Corporate Affairs Department

Automobiles

Parts, replacement costs, 3:11
 Used, inspection, 3:11-2

Baldner, Mr. David (Packaging Association of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 5:12, 21-3

Beaugard, Mrs. Colette (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 3:6, 17-9, 23

Beer

Advertising, 3:17-8
 Labelling, ingredient information, 4:5-23; 5:22; 6:16-7
 Price, 3:17-8

Bryanton, Ms Debra A. (Canadian Food Processors Association)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 7:6-12, 14-6, 21-3, 25-8

Burden, Mr. Erik N. (Alcohol and Drug Concerns, Inc.)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 4:7-8, 10-1, 15-7, 21-2

Caldwell, Mr. Jim (PC—Essex—Kent)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 7:27-9

Canada Post Corporation, 1:20

Canadian Food Processors Association *see* Witnesses

Canadian Metric Association, 5:30-2

See also Witnesses

Carter, Mr. Tim (Retail Council of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 2:7-12, 22

Cereals *see* Food

Chairman, decisions and statements *see* Procedure

Champagne, Mr. Michel (PC—Champlain)

Procedure, organization meeting, 1:5
 Procedure, witnesses, scheduling, M., 1:5

Chartrand, Mr. Gilbert (PC—Verdun—Saint-Paul)

Procedure
 Election of Vice-Chairman, M., 1:7
 Organization meeting, 1:7-8
 Printing, minutes and evidence, M., 1:8

Chevrier, Mr. Richard (Clerk of the Committee)

Procedure, printing, minutes and evidence, 2:26-7
 Procedure, witnesses, appearance before Committee, 1:35

Children's nightwear *see* Hazardous products

Cohen, Mr. Andrew (Consumers' Association of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 6:4-6, 9-12, 17-9, 22-3

Collins, Mrs. Mary (PC—Capilano; Vice-Chairman)

Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987, main, 1:16-8, 27-9, 35

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 2:4, 7, 10, 12-5, 19-20, 22-3; 6:4, 6, 16-20, 22-5, 34-7

Election as Vice-Chairman, 1:7

Procedure

Agenda and procedure subcommittee, establishing, M. (Rompkey), 1:8

Budget, 2:23

Business meeting, 2:23-9

Election of Chairman, M., 1:7

Minister, appearance before Committee, M., 1:5

Organization meeting, 1:7-11

Printing, minutes and evidence, 2:23-4, 27

Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Rompkey), 1:8-9

Witnesses, appearance before Committee, 1:35

Witnesses, scheduling, 2:28

Committee, membership *see* Orders of Reference

Competition policy, 6:5-6

Conflict of interest, guidelines, Assistant Deputy Registrar General role, 1:6

Consumer Aid Services *see* Witnesses

Consumer and Corporate Affairs Department

Assistant Deputy Registrar General, expenditures, 1:16

Consumer services, 1:12, 27-9

Estimates, 1986-1987, main, 1:11-35

See also Orders of Reference

Expenditures, reduction, 1:12, 24-5

Minister *see* Appendices

Staff, 1:12

See also Witnesses

Consumer and Corporate Affairs Standing Committee *see* Committee

Consumer Packaging and Labelling Act

Committee study, 2:4-23; 3:4-25; 4:4-24; 5:4-34; 6:4-37; 7:4-30

Compliance, inspections, 2:5

Effects, 2:5

Consumers

Complaints, investigation, 3:9

Organizations, funding, 3:6, 13-6, 21-4

Organizations, roles, duplication, 3:16-7

Protection, government role, 3:5

See also Free trade

Consumers' Association of Canada

Product testing, 6:19

Role, function, 6:11-3

See also Witnesses

Copyright Act

Amending, 1:21

See also Exhibitions and fairs

Côté, Hon. Michel (PC—Langelier; Minister of Consumer and Corporate Affairs)

Consumer and Corporate Affairs Department

Assistant Deputy Registrar General, expenditures, 1:16

Consumer services, 1:12, 28-9

Côté, Hon. Michel—Cont.**Consumer and Corporate Affairs Department—Cont.**

Estimates, 1986-1987, main, 1:11-35

Expenditures, reduction, 1:12, 24-5

Staff, 1:12

Copyright Act, 1:21

Drugs and pharmaceuticals

Generic drugs, policy, 1:13-6, 19, 30-1

Prices, increasing, 1:14-6

Research, 1:20

Royalties, 1:15

Exhibitions and fairs, 1:22-3, 30

Free trade, 1:19

Hazardous products, 1:18

Metric conversion, 1:21, 26-7, 31-4

Packaging and labelling, 1:17-8

Photography industry, 1:34

Research and development, 1:30

Urea formaldehyde foam insulation, 1:23-4

Coulson, Mr. Mark (Packaging Association of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 5:19

Credit cards, interest rates, 2:19-20**Darling, Mr. Stan** (PC—Parry Sound—Muskoka)

Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987, main, 1:21-3, 27, 29, 31-3

Deregulation, 6:5**Desjardins, Mr. Gabriel** (PC—Témiscamingue)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 3:15-8

Domm, Mr. Bill (PC—Peterborough; Parliamentary Secretary to Minister of Consumer and Corporate Affairs)

Canadian Metric Association, 5:30-2

Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987, main, 1:32-3

Consumer Packaging and Labelling Act, Committee study, 3:18-20; 5:4, 24-5, 30-4

Hazardous products, Committee study, 3:18-20; 5:4, 24-5, 30-4

Metric conversion

Committee study, 3:18-20; 5:4, 24-5, 30-4

Costs, 3:18-9

Moratorium, 1:32-3; 5:33

Non-compliance, fines, etc., 5:31

Policy, 3:20

Packaging and labelling, 3:18-9; 5:24-5, 30-1

References, 3:9

Drugs and pharmaceuticals

Generic drugs, policy, 1:13-6, 19, 30-1; 6:17, 20-1

Non-prescription *see* Hazardous products

Prices, increasing, 1:14-6

Research, 1:20

Royalties, 1:13, 15

See also Free trade**Energuide Program**, 2:5**Exhibitions and fairs**, National Anthem, playing, royalty charged,

Copyright Act provisions, 1:22-3, 25, 29-30

Farm products marketing boards, 6:6**Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec***see* Witnesses**Food**

Cereals, Kellogg's Raisin Bran, misleading advertising, 3:10-1, 5:15

Irradiated, symbol, 6:22-3, 36-7; 7:21-3

Prices, farm gate/retail, differential, 7:21

Prices, nonprocessed food, 7:28-9

Food and Drugs Act *see* Wine**Food industry**

Inspection, 7:10-4

Regulation, 6:5; 7:6-7, 9-11

See also Free trade; Metric conversion; Packaging and labelling**Fortier, Mrs. Martine** (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 3:4-6, 11-7, 20-3

Free trade

Consumers, effects, 6:7; 7:16

Drugs and pharmaceuticals, 1:19

Food industry, 7:17-9, 23, 26, 29-30

Packaging and labelling, effects, 2:16-7; 5:11, 16-8

Social programs, relationship, 6:20

Friesen, Mr. Benno (PC—Surrey—White Rock—North Delta)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion Committee study, 7:18, 20-1

Fruitman, Mr. Mel (Retail Council of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 2:15-6, 18-21

Glue sniffing, 2:18-9**Grocery Products Manufacturers of Canada** *see* Witnesses**Gunn, Mr. William E.** (Canadian Food Processors Association)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 7:12-4, 26, 29

Hall, Mrs. Sally (Consumers' Association of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 6:4, 7-23

Harvey, Mr. André (PC—Chicoutimi; Chairman)

Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987, main, 1:11-2, 16, 18, 20, 26-7, 32, 34-5

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 7:4, 14, 16, 26, 29-30

Election as Chairman, 1:7

Procedure

Agenda and procedure subcommittee, establishing, M.

(Rompkey), 1:7-8

Budget, M., 2:27

Business meeting, 2:25-8

Meetings, scheduling, 1:35

Minister, questioning, beyond Order of Reference, 1:20

Organization meeting, 1:7-11

Printing, minutes and evidence, 2:25-6

M. (Chartrand), 1:8

Questioning of witnesses, time allotment, 1:12

Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Rompkey), 1:8-9

Witnesses, travel expenses, M., 2:28

Hazardous products

Children's nightwear, 2:21

Committee study, 2:4-23; 3:4-25; 5:4-34; 6:4-37; 7:4-30

Degree of hazard, 2:6; 6:24

Identification, testing, 2:6, 12-6

Drugs, non-prescription, 2:17-8

Hazardous products—Cont.

Packaging, warning labels, 5:7-8, 14, 23
 Production, banning, 3:20
 Regulations, 1:18; 2:6, 3:5; 7:5
 Toys, 2:14-5

Hébert, Ms Monique (Library of Parliament)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 4:23

Henderson, Mr. Gary (Grocery Products Manufacturers of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 6:26-36

Hudon, Mr. Jean-Guy (PC—Beauharnois—Salaberry; Parliamentary Secretary to Minister for External Relations; Acting Chairman)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 4:4, 7-8, 12, 17-21, 24
 Procedure, Acting Chairman, taking Chair, 4:4

Ikin, Mr. G.J. (Canadian Food Processors Association)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 7:5-6, 8, 20, 24-5

Income tax, refunds, discounting, 3:5, 20-1

Interest rates *see* Credit cards

Jacques, Ms Carole (PC—Montreal—Mercier)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 2:10-2, 20-2
 Procedure, business meeting, 2:28

Jarvis, Mr. Don (Grocery Products Manufacturers of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 6:24-6, 29, 31, 33-6

Kellogg's Raisin Bran *see* Food

Kerr, Mrs. Shelagh (Grocery Products Manufacturers of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 6:26-7, 30-2, 35-7

Key Independent Systems *see* Photography industry

Koop, Ms Dora (Legislative Assistant, Minister of Consumer and Corporate Affairs)

Procedure, business meeting, 2:28

Labelling *see* Packaging and labelling

Lee, Mr. Tom (Packaging Association of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 5:22

Legislation, 6:18

Lisle, Mr. Douglas J.R. (Canadian Food Processors Association)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 7:4-5, 14, 16-9, 21-2, 28-30

McCuish, Mr. Lorne (PC—Prince George—Bulkley Valley)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 3:9-12; 6:11-3, 19-20, 29-30; 7:14, 26-8
 Procedure, questioning of witnesses, 7:14

McKichan, Mr. Alasdair (Retail Council of Canada)

Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric conversion, Committee study, 2:4-8, 10-5, 17-23

Mesuro *see* Wine—Additives

Metric conversion

Committee study, 2:4-23; 3:4-25; 4:4-24; 5:4-34; 6:4-37; 7:4-30
 Costs, 3:18-9; 5:29
 Food industry, 2:8, 11; 7:6, 12, 19-20, 23-4
 Moratorium, 1:32-3; 2:6; 5:33
 Non-compliance, fines, etc., 5:31
 Policy, 1:20-1, 31-4; 2:10-1; 3:24; 5:8-9, 15-6, 18, 30-4; 6:8-9, 13, 21, 33
 Price comparisons, difficulty, 2:8-9
 Regulations, 1:25-7, 32, 34; 2:6, 8-11, 17; 3:7; 6:7-8
 Small retailers, 2:21-2

National Anthem *see* Exhibitions and fairs

Nielsen Task Force *see* Task Force on Program Review

Oil and oil products, 6:9-10

Orders of Reference

Committee, membership, 1:3
 Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987, main, 1:3

Organization meeting *see* Procedure

Organizations appearing *see* Witnesses

Orlikow, Mr. David (NDP—Winnipeg North)

Advertising, 3:12
 Beer, 5:22; 6:16-7
 Consumer Packaging and Labelling Act, Committee study, 2:8-10, 16-20; 3:12-4; 5:12, 18-23; 6:14-7, 20-1, 30-3; 7:14, 23-4
 Consumers, 3:13-4
 Credit cards, 2:19-20
 Drugs and pharmaceuticals, 6:20-1
 Free trade, 2:16-7; 6:20; 7:23
 Glue sniffing, 2:18-9
 Hazardous products, Committee study, 2:8-10, 16-20; 3:12-4; 5:12, 18-23; 6:14-7, 20-1, 30-3; 7:14, 23-4
 Metric conversion, Committee study, 2:8-10, 16-20; 3:12-4; 5:12, 18-23; 6:14-7, 20-1, 30-3; 7:14, 23-4
 Packaging and labelling, 2:9-10; 6:14-5, 30-1, 7:24-5
 Procedure
 Printing, minutes and evidence, 2:23-7
 Questioning of witnesses, 5:12, 7:14
 Travel, 2:25-6
 Witnesses, scheduling, 2:28
 Wine, 5:22; 6:16-7

Packaging and labelling

Containers, size standardization, 2:5, 9; 3:7-9, 18-20, 23-5, 30-4; 5:9-10, 14, 19-25, 28-31
 Food industry, 1:7-8
 Imports, violations, 7:13-6, 25-7
 Nutrition information, 3:5; 5:21; 6:14-6, 25-35; 7:8, 12-3, 20, 24-5
 Safety, 7:27-8
 Functions, 5:4-5
 Government involvement, 1:17
 Jurisdiction, 5:21
 Labels, cluttered, 5:13
 Recycling, 5:5-6
 Regulations, compliance cost, 5:12-5
 Unit cost data, 2:9-10
See also Beer; Free trade; Hazardous products; Wine

Packaging and Labelling Act *see* Consumer Packaging and Labelling Act

Packaging Association of Canada *see* Witnesses

- Parry, Mr. John** (NDP—Kenora—Rainy River)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987,
main, 1:12, 18-21, 30-1, 34
- Petro-Canada**, 6:10-1
- Photography industry**, one-hour development machines, Key
Independent Systems, 1:34
- Pietz, Mr. Allan** (PC—Welland)
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 4:12-6, 20, 22-3
- Plamondon, Mrs. Madeleine** (Consumer Aid Services)
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 4:4-24
- Porteous, Mrs. Wendy** (Consumer and Corporate Affairs
Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987,
main, 1:23
- Price setting**, 6:19-20
- Procedure**
Acting Chairman, taking Chair, 3:4; 4:4; 5:4, 26
Agenda and procedure subcommittee, establishing, M. (Rompkey),
1:7-8, agreed to, 4
Budget, 2:23-7
M. (Rompkey), 1:5, agreed to
M. (Harvey), 2:27, agreed to, 3
Business meeting, 2:23-9
Committee, projects, M. (Rompkey), 1:5, agreed to
Election of Chairman, M. (Collins), 1:7, agreed to, 4
Election of Vice-Chairman, M. (Chartrand), 1:7, agreed to, 4
In camera meetings, 1:4-5
Meetings, scheduling, 1:35
Minister, appearance before Committee, M. (Collins), 1:5, agreed to
Minister, questioning, beyond Order of Reference, 1:20
Organization meeting, 1:7-11
Printing, minutes and evidence, 2:23-7
Fifty copies, M. (Jacques), 2:28, agreed to, 3
M. (Rompkey), 1:5, agreed to
M. (Chartrand), 1:8, agreed to, 4
Questioning of witnesses
Parliamentary Secretary, not permitted, 3:9
Parliamentary Secretary, unanimous consent, 3:15; 5:23
Time allotment, 1:12
Time available, 5:12; 7:14
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Rompkey),
1:8-9, agreed to, 4
Travel, 2:25-6
Witnesses
Appearance before Committee, 1:35
Scheduling, 2:28
M. (M. Champagne), 1:5, agreed to
Travel expenses, M. (Harvey), 2:28, agreed to, 3
- Rawlings, Ms B.J.** (Canadian Food Processors Association)
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 7:9-10
- Reid, Mr. J.B.** (Canadian Metric Association)
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 5:26-34
- Research and development**, employment, increasing, 1:30
- Retail Council of Canada** *see* Witnesses
- Ricard, Mr. Guy** (PC—Laval; Acting Chairman)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987,
main, 1:23-5, 35
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 3:4, 6, 9, 12, 15, 18, 20-5
Procedure
Acting Chairman, taking Chair, 3:4
Questioning of witnesses, 3:9, 15
Witnesses, appearance before Committee, 1:35
- Rompkey, Hon. William** (L—Grand Falls—White Bay—Labrador)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1986-1987,
main, 1:12-6, 25-7, 32-5
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 3:6-9, 15, 23-4; 4:8-12, 16-8, 21,
23-4; 5:15-7, 29-30
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, establishing, M., 1:7-8
Budget, M., 1:5
Committee, projects, M., 1:5
Organization meeting, 1:7-10
Printing, minutes and evidence, M., 1:5
Quorum, meeting and printing evidence without, M., 8-9
Witnesses, appearance before Committee, 1:35
- Ste-Marie, Mrs. Thérèse** (Fédération nationale des associations de
consommateurs du Québec)
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 3:6-11, 24-5
- Shea, Mr. Tom** (Packaging Association of Canada)
Consumer Packaging and Labelling Act/hazardous products/metric
conversion, Committee study, 5:4-12, 14-26
- Social programs** *see* Free trade
- Sodium nitride** *see* Wine—Additives
- Steering Committee** *see* Procedure—Agenda and procedure
subcommittee
- Suntanning studios**, 6:23
- Task force on Program Review** (Nielsen), 2:15
- Toys** *see* Hazardous products
- Tremblay, Mr. Marcel R.** (PC—Québec East; Acting Chairman)
Acting Chairman, 5:4, 12, 14-5, 18, 23, 26
Procedure, questioning of witnesses, 5:12, 23
- Urea formaldehyde foam insulation**, removal program, 1:23-4
- Wine**
Additives, diethylene glycol, ethyl carbamate, Mesurol, sodium
nitride, 4:6, 16-7
Additives, Food and Drugs Act regulations, 4:6-7
Labelling, ingredient information, 4:5-23; 5:22; 6:16-7
- Witer, Mr. Andrew** (PC—Parkdale—High Park; Acting Chairman)
Acting Chairman, 5:26, 29, 34
- Witnesses** (organizations)
Alcohol and Drug Concerns, Inc., 4:7-24
Canadian Food Processors Association, 7:4-30
Canadian Metric Association, 5:26-34
Consumer Aid Services, 4:4-24
Consumer and Corporate Affairs Department, 1:11-35
Consumers' Association of Canada, 6:4-24
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec,
3:4-25
Grocery Products Manufacturers of Canada, 6:24-37

Witnesses (organizations)—Cont.

Packaging Association of Canada, 5:4-26

Witnesses (organizations)—Cont.

Retail Council of Canada, 2:4-23

See also individual witnesses by surname



CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DE LA

Consommation et des corporations

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-7

• 1986 •

1^{re} Session

• 33^e Législature

Président: M. André Harvey

INDEX

Commission des corporations

L'index est disponible dans les deux langues officielles.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

The Index is available in both official languages.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index couvre les sujets ayant fait l'objet de discussions lors des séances de ce comité. Les dates et les numéros des fascicules contenant les procès-verbaux et témoignages des séances du comité sont répertoriés dans les pages préliminaires sous le titre «DATES ET FASCICULES».

Les sujets, ainsi que les noms des intervenants, sont inscrits par ordre alphabétique et en caractères gras de même que les numéros des fascicules. Chaque référence peut apparaître sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès à l'information.

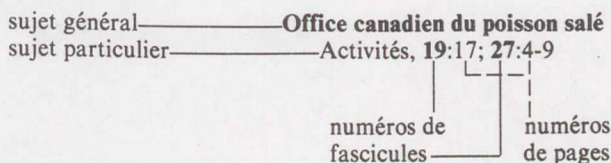
Pêches

Pacifique, **11:31**

Oberle, M. F. (PC—Prince George—Peace river)

Pêches, **11:31**

L'exemple suivant illustre la méthode d'indexation employée.



Certains sujets d'importance commandent des descripteurs spéciaux tels que: Appendices; Ordre de renvoi; Procédure et Règlement; Témoins; Votes en Comité, etc.

L'index est dit croisé parce qu'il comporte des renvois. Les renvois à un sous-titre sont indiqués par un long trait.

Nigeria. Voir Poisson—Exportations

sujet abordé ——— **Géothermie**
 sous cette Allusions, **1:34; 11:4-18**
 autre rubrique ——— Voir aussi Chauffage collectif, système

titre-sujet ——— **Énergie atomique.** Voir plutôt Énergie nucléaire
 préféré à un autre ———

INDEX

COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES COMPTE RENDU OFFICIEL

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Abréviations et symboles: A=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion.

DATES ET FASCICULES

—1986—

- Mars: le 25, f.1.
- Avril: les 15 et 24, f.1.
- Mai: le 5, f.1; le 27, f.2.
- Juin: le 5, f.3; le 10, f.4; le 12, f.5; le 17, f.6; le 19, f.7.

Affaire Labatt, allusion, 7:7

Alcohol and Drug Concerns, Inc.

Organisme, type, 4:7

Représentant, témoignage. *Voir* Témoins

Aliments et drogues, mesure législative

Application, champs, 4:17-8

Voir aussi Boissons alcooliques—Ingrédients, liste obligatoire

Aliments irradiés

Technique utilisée, description, avantages, etc., 7:21-3

Voir aussi Produits de consommation

Appareils électro-ménagers. *Voir* Produits de consommation

Appendice

Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, allocution prononcée par l'hon. Michel Côté, 1A:10-6

Aréna municipale. *Voir* Droit d'auteur—Foire

Association canadienne de l'emballage

Membres, 5:4-5

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins

Rôle, activités, etc., 5:5-7, 11, 14-5

Voir aussi Produits dangereux—Mesure

Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires

Membres, activités, etc., 7:5

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins

Voir aussi Libre-échange—Négociations

Association des consommateurs du Canada

Priorités, liste, 6:5-6, 12-3

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins

Rôle, activités, etc., 6:4-5, 11-2, 19

Voir aussi Commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique;

Libre-échange—Négociations; Produits de consommation,

emballage et étiquetage—Information, responsabilité fédérale

Association métrique canadienne

Membres, réunions, fréquence, etc., 5:26, 30, 32

Représentant, témoignage. *Voir* Témoins

Assurance-médicaments, régimes, administration, ministres

provinciaux responsables, gouvernement, discussions, 1:30-1

Automobile, secteur, consommateurs, plaintes, niveau élevé, types,

etc., 3:11-2

Baldner, M. David (Association canadienne de l'emballage)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 5:12-4, 21-3

Produits dangereux, réglementation, 5:12-4, 21-3

Système métrique, application, 5:12-4, 21-3

Beauregard, M^{me} Colette (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:6-20, 23

Produits dangereux, réglementation, 3:6-20, 23

Système métrique, application, 3:6-20, 23

Bière. *Voir* Boissons alcooliques

Boissons alcooliques

Additifs, effets, étude nécessaire, 4:21

Bière

Prix, indication, incidence sur les ventes, 3:17-8

Publicité, diminution, suggestion, 3:17-8

Boissons alcooliques—Suite

Bière—Suite

Sulfate de cobalt, ajout, cas de mortalité, 4:5, 12

Ingrédients, liste obligatoire

Aliments et drogues, mesure législative, dispositions, 4:16-7

Autres pays, situation, 4:23

Effets, 5:22-3

Exemption, raisons, 5:22

Gouvernement fédéral, juridiction, 4:15-6

Inspection, procédures, 4:14-5

Motifs, etc., résolutions entérinées par divers groupes ou organismes, 4:6-13, 15-6, 18, 21; 5:17; 6:16-7

Comité, position, 4:20-1

Vin, importation, réglementation, 4:18

Vin, produits toxiques, ajout, scandale, 4:5-6, 17

Voir aussi États-Unis

Bronzage, studios, contrôle, plaintes, etc., 6:23

Bryanton, M^{me} Debra A. (Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:6-12, 14-6, 21-3, 25-8

Produits dangereux, réglementation, 7:6-12, 14-6, 21-3, 25-8

Système métrique, application, 7:6-12, 14-6, 21-3, 25-8

Burden, M. Karl (Alcohol and Drug Concerns, Inc.)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 4:7-8, 10-1, 15-7, 21-2

Produits dangereux, réglementation, 4:7-8, 10-1, 15-7, 21-2

Système métrique, application, 4:7-8, 10-1, 15-7, 21-2

Caldwell, M. Jim (PC—Essex—Kent)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:27-9

Produits dangereux, réglementation, 7:27-9

Système métrique, application, 7:27-9

Carter, M. Jim (Conseil canadien du commerce de détail)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 2:7-12, 22

Produits dangereux, réglementation, 2:7-12, 22

Système métrique, application, 2:7-12, 22

Cartes de crédit, taux d'intérêt élevés, raisons, 2:19-20

Chartrand, M. Gilbert (PC—Verdun—Saint-Paul)

Comité, 1:7

Cohen, M. Andrew (Association des consommateurs du Canada)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 6:4-6, 9-12, 16-9, 22-3

Produits dangereux, réglementation, 6:4-6, 9-12, 16-9, 22-3

Système métrique, application, 6:4-6, 9-12, 16-9, 22-3

Collins, M^{me} Mary (PC—Capilano; vice-présidente)

Comité, 1:35

Séance d'organisation, 1:7-10

Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:16-8, 27-9

Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:16-8, 27-9

Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:16-8, 27-9

Élection à titre de vice-présidente, 1:7

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 6:22-4, 35-7

Produits dangereux, réglementation, 6:22-4, 35-7

Collins, M^{me} Mary—Suite

Système métrique, application, 6:22-4, 35-7

Comité

Budget, réduction, 2:23, 25-7

Comité directeur. *Voir plutôt* Sous-comité du programme et de la procédure sous le titre susmentionné

Députés

Nombre, 1:7

Non-membres, droit de parole, 3:9, 15; 5:23

Questions doivent se rapporter au sujet à l'étude, 1:20

Temps de parole, 1:12

Documents, annexion au compte rendu, 1:12

Président et vice-présidente, élection, 1:7

Séance d'organisation, 1:7-11

Séances, tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:8-9

Séances à huis clos, 1:4-5

Sous-comité du programme et de la procédure, création et composition, 1:7-8

Substituts, liste, présentation dans les plus brefs délais, 1:10

Témoins

Comparution, convocation, etc., 1:35

Nominations par décret, 2:28-9

Frais de déplacement et de séjour, remboursement, 2:28

Présentation, durée, 7:14

Voir aussi Boissons alcooliques—Ingrédients, liste obligatoire—
Motifs, etc., résolutions entérinées par divers groupes ou organismes; Ordres de renvoi

Commerçants détaillants. *Voir* Système métrique—Application

Commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique (Eastman), rapport, recommandations, 1:13

Association des consommateurs du Canada, position, 1:14-5; 6:17-8, 20-1

Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:11-35

Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:11-35

Conseil canadien du commerce de détail

Activités, membres, etc., 2:4

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins

Voir aussi Système métrique—Règlement, dépôt—Retard

Consommateurs. *Voir* Automobile, secteur; Système métrique—Application

Consommateurs, associations, financement

Consommation et Corporations, ministère, réduction, raisons, 1:28-9

Consommation et Corporations, ministère, réduction, répercussions, 3:6

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, 3:13-4

Gouvernement, rôle, 3:24

Recommandations, précisions, 3:21-3

Voir aussi Québec

Consommation et Corporations, ministère

Budget des dépenses

Réduction, 1:12, 23, 27-8

Voir aussi Sous-registraire sous le titre susmentionné

Budget principal 1986-1987, 1:11-35

Fraudes, section, appellation, mauvais choix, 7:12

Ministre, témoignage. *Voir* Témoins

Personnel, réduction, 1:12, 23, 27-8

Consommation et Corporations, ministère—Suite

Politique, objectifs et orientation générale, 1:11-2, 24-5

Programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la MIUF, échéance, coûts, etc., 1:23-4

Représentante, témoignage. *Voir* Témoins

Sous-registraire adjoint, budget des dépenses, augmentation, raisons, 1:16-7

Voir aussi Appendice; Consommateurs, associations, financement

Côté, l'hon. Michel (PC—Langelier; ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada)

Assurance-médicaments, régimes, administration, ministres provinciaux responsables, gouvernement, discussions, 1:30-1

Commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique, rapport, recommandations, Association des consommateurs du Canada, position, 1:15

Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:11-35

Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:11-35

Consommateurs, associations, financement, Consommation et Corporations, ministère, réduction, raisons, 1:28-9

Consommation et Corporations, ministère

Budget des dépenses, 1:12, 24, 28

Budget principal 1986-1987, 1:11-35

Personnel, réduction, 1:12, 23, 28

Politique, objectifs et orientation générale, 1:11-2, 24-5

Programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la MIUF, échéance, coûts, etc., 1:23-4

Sous-registraire adjoint, budget des dépenses, augmentation, raisons, 1:16-7

Droit d'auteur, foires et arénas municipales, exemption, recommandation, 1:22-3, 30

Droit d'auteur, mesure législative, révision, responsable, 1:21

Key Independent Systems, équipements de traitement de films, mise en marché, 1:34

Mousse isolante d'urée-formaldéhyde, recours collectifs, etc., 1:24

Produits dangereux, réglementation, 1:18

Produits de consommation, emballage et étiquetage, normalisation, 1:17-8

Produits pharmaceutiques

Industrie, chiffre de ventes, etc., 1:15, 19

Industrie, recherche et développement, fonds alloués, incidence sur la création d'emplois, 1:20

Médicaments d'ordonnance, prix, politique envisagée, 1:13-6, 19-20

Médicaments génériques, 1:19

Système métrique

Application, 1:34

Et système impérial, utilisation conjointe, coûts supplémentaires, 1:21

Règlement, dépôt, 1:26-7, 31-3

Coulson, M. Mark (Association canadienne de l'emballage)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 5:19-20

Produits dangereux, réglementation, 5:19-20

Système métrique, application, 5:19-20

Darling, M. Stan (PC—Parry Sound—Muskoka)

Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:21-3, 29, 31-3

Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:21-3, 29, 31-3

Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:21-3, 29, 31-3

- Desjardins, M. Gabriel** (PC—Témiscamingue)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:15-8
Produits dangereux, réglementation, 3:15-8
Système métrique, application, 3:15-8
- Domm, M. Bill** (PC—Peterborough; secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations)
Association métrique canadienne, membres, réunions, fréquence, etc., 5:30, 32
Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:32
Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:32
Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:32
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:18-20; 5:24-6, 30-4
Grande-Bretagne, système métrique, conversion, 5:33
Produits dangereux, réglementation, 3:18-20; 5:24-6, 30-4
Système métrique, application, 3:18-20; 5:24-6, 30-4
Système métrique, conversion, coûts, imputabilité, 5:30-1
- Droit d'auteur**
Foires et arénas municipales, exemption, recommandation, 1:22-3, 25, 29-30
Mesure législative, révision, responsable, 1:21
- Eastman, commission.** *Voir plutôt* Commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique
- Emballage et étiquetage**
Industrie, chiffre d'affaires, 5:5
Libre-échange, incidence, 5:16-8
Mesure législative, dispositions, examen, 2:4-29; 3:4-25; 4:4-24; 5:4-34; 6:4-37; 7:4-30
Mesure législative, modification, 4:16
Nielsen, rapport, recommandations, positions diverses
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, 3:5
Gouvernement, 1:17
Qualité et efficacité, Canada, réputation, 5:11
Réglementation, application, interprétation, etc., coûts pour les petites entreprises, 5:12-4
Rôle, importance, etc., 5:4-6
Voir aussi Produits de consommation
- Emplois, création.** *Voir* Produits pharmaceutiques—Industrie, recherche
- Énergide, programme,** effets, 2:5
- États-Unis,** boissons alcooliques, ingrédients
Allergies, études, 4:10
Liste obligatoire, étiquetage, règlement, retrait, 4:5, 14, 18, 22-3
- Fabricants canadiens de produits alimentaires**
Membres, activités, etc., 6:25
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Voir aussi Produits de consommation, emballage et étiquetage—Besoins
- Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec**
Délégation, membres, fonctions, 3:6-7
Employés permanents, 3:17
Membres
Activités, etc., 3:4, 7, 15
Financement, 3:14-6
Voir aussi Délégation sous le titre susmentionné
- Fédération nationale des associations de...—Suite**
Plaintes, types, traitement, etc., 3:9-10
Représentantes, témoignages. *Voir* Témoins
Rôle, 3:13
Voir aussi Consommateurs, associations, financement—Consommation et Corporations, ministère, réduction, répercussions; Emballage et étiquetage—Nielsen, rapport, recommandations, positions diverses
- Foires.** *Voir* Droit d'auteur
- Fortier, M^{me} Martine** (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:4-6, 11-7, 20-3
Produits dangereux, réglementation, 3:4-6, 11-7, 20-3
Système métrique, application, 3:4-6, 11-7, 20-3
- Friesen, M. Benno** (PC—Surrey—White Rock—Delta—Nord)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:18, 20-3, 29
Produits dangereux, réglementation, 7:18, 20-3, 29
Système métrique, application, 7:18, 20-3, 29
- Fruitman, M. Mel** (Conseil canadien du commerce de détail)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 2:15, 18-21
Produits dangereux, réglementation, 2:15, 18-21
Système métrique, application, 2:15, 18-21
- Grande-Bretagne,** système métrique, conversion, 5:33
- Gunn, M. William E.** (Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:12-4, 20, 26, 29
Produits dangereux, réglementation, 7:12-4, 20, 26, 29
Système métrique, application, 7:12-4, 20, 26, 29
- Hall, M^{me} Sally** (Association des consommateurs du Canada)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 6:4, 7-9, 11-22, 24
Produits dangereux, réglementation, 6:4, 7-9, 11-22, 24
Système métrique, application, 6:4, 7-9, 11-22, 24
- Harvey, M. André** (PC—Chicoutimi; président)
Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:24
Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:24
Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:24
Élection à titre de président, 1:7
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 2:12-5; 7:16, 29
Produits dangereux, réglementation, 2:12-5; 7:16, 29
Système métrique, application, 2:12-5; 7:16, 29
- Hébert, M^{me} Monique** (attachée de recherche auprès du Comité)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 4:23
Produits dangereux, réglementation, 4:23
Système métrique, application, 4:23
- Henderson, M. Gary** (Fabricants canadiens de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 6:26-9, 31-6
Produits dangereux, réglementation, 6:26-9, 31-6
Système métrique, application, 6:26-9, 31-6

- Hudon, M. Jean-Guy** (PC—Beauharnois—Salaberry; secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures; président suppléant)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen 4:17-21
Président suppléant, 4:4
Produits dangereux, réglementation, 4:17-21
Système métrique, application, 4:17-21
- Ikin, M. G.J.** (Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:5-6, 8, 20, 24-5
Produits dangereux, réglementation, 7:5-6, 8, 20, 24-5
Système métrique, application, 7:5-6, 8, 20, 24-5
- Impôt, rapport**, vente, interdiction, suggestion, 3:5, 20-1
- Jacques, M^{me} Carole** (PC—Montréal—Mercier)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 2:10-2, 20-2
Produits dangereux, réglementation, 2:10-2, 20-2
Système métrique, application, 2:10-2, 20-2
- Jarvis, M. Don** (Fabricants canadiens de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 6:24-6, 29-31, 33-6
Produits dangereux, réglementation, 6:24-6, 29-31, 33-6
Système métrique, application, 6:24-6, 29-31, 33-6
- Kerr, M^{me} Shelagh** (Fabricants canadiens de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 6:26-7, 30, 32, 35-7
Produits dangereux, réglementation, 6:26-7, 30, 32, 35-7
Système métrique, application, 6:26-7, 30, 32, 35-7
- Key Independent Systems**, équipements de traitement de films, mise en marché, 1:34
- Koop, M^{me} Dora** (ministère de la Consommation et des Corporations)
Comité, 2:28
- Labatt, affaire**. Voir plutôt *Affaire Labatt*
- Lee, M. Tom** (Association canadienne de l'emballage)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 5:22
Produits dangereux, réglementation, 5:22
Système métrique, application, 5:22
- Libre-échange**
Négociations, Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, participation, sondage, etc., 7:16-9, 23, 29-30
Négociations, ouverture, Association des consommateurs du Canada, position, 6:7
Voir aussi *Emballage et étiquetage; Système métrique—Application*
- Lisle, M. Douglas J.R.** (Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:4-5, 14, 16-9, 21-2, 28-30
Produits dangereux, réglementation, 7:4-5, 14, 16-9, 21-2, 28-30
Système métrique, application, 7:4-5, 14, 16-9, 21-2, 28-30
- McCuish, M. Lorne** (PC—Prince George—Bulkley Valley)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:9-12; 6:11-3, 19-20, 25, 29, 30, 34; 7:12, 14, 22, 26-8
- McCuish, M. Lorne—Suite**
Produits dangereux, réglementation, 3:9-12; 6:11-3, 19-20, 25, 29, 30, 34; 7:12, 14, 22, 26-8
Système métrique, application, 3:9-12; 6:11-3, 19-20, 25, 29, 30, 34; 7:12, 14, 22, 26-8
- McKichan, M. Alasdair J.** (Conseil canadien du commerce de détail)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, 2:4-8, 10-5, 17-23
Produits dangereux, réglementation, 2:4-8, 10-5, 17-23
Système métrique, application, 2:4-8, 10-5, 17-23
- Médicaments**. Voir *Assurance-médicaments, régimes; Produits pharmaceutiques*
- MIUF**. Voir *Mousse isolante d'urée-formaldéhyde*
- Mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF)**
Recours collectifs, etc., 1:24
Voir aussi *Consommation et Corporations, ministère—Programme*
- Nielsen, rapport**. Voir *Emballage et étiquetage; Produits dangereux—Réglementation; Produits de consommation, emballage et étiquetage—Information, responsabilité fédérale*
- Nominations par décret**. Voir *Comité—Témoins—Comparution, convocation, etc.*
- Ordre de renvoi**
Comité, composition, 1:3
Crédits 1986-1987
Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:3
Conseil canadien des normes, budget principal, 1:3
Consommation et Corporations, ministère, budget principal, 1:3
- Orlikow, M. David** (NPD—Winnipeg-Nord)
Boissons alcooliques, ingrédients, liste obligatoire, 5:22; 6:16-7
Cartes de crédit, taux d'intérêt élevés, raisons, 2:19-20
Comité, 2:26-8; 7:14
Commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique, rapport, recommandation, Association des consommateurs du Canada, position, 6:20-1
Consommateurs, associations, financement, Consommation et Corporations, ministère, réduction, répercussions, 3:13
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 2:8-10, 16-20; 3:12-4; 5:12, 18-23; 6:14-7, 20-1, 30-4; 7:23-5
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, membres, 3:14
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, rôle, 3:13
Libre-échange, négociations, Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, participation, sondage, etc., 7:23
Procès-verbaux et témoignages, 2:23-7
Produits dangereux, réglementation, 2:8-10, 16-20; 3:12-4; 5:12, 18-23; 6:14-7, 20-1, 30-4; 7:23-5
Produits dangereux, vapeurs de colle, d'essence, etc., inhalation, contrôle, mesures, 2:18-9
Produits de consommation, emballage et étiquetage
Information, responsabilité fédérale, 5:21; 6:14-5, 30-1
Ingrédients, liste, 5:20
Normalisation, 2:9-10; 6:31
Normes plus précises, recommandation, 6:14
Produits importés, problème, 7:25
Publicité trompeuse, 3:12; 5:21; 6:32
Système nutritionnel, établissement, 5:21

Orlikow, M. David—Suite

Produits de consommation, emballage et étiquetage—*Suite*

Termes utilisés, précision, 7:24-5

Produits pharmaceutiques, médicaments génériques, 2:17-8

Système métrique

Application, étude, 2:8-10, 16-20; 3:12-4; 5:12, 18-23; 6:14-7, 20-1, 30-4; 7:23-5

Application, libre-échange, répercussions, 2:16-7

Et système impérial, utilisation conjointe, conséquences, confusion, etc., 5:18; 6:21, 33

Règlement, dépôt, 2:9-10, 17

Parry, M. John (NPD—Kenora—Rainy River)

Comité, 1:12, 10

Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:18-21, 30-1, 34

Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:18-21, 30-1, 34

Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:18-21, 30-1, 34

Petites entreprises. Voir Emballage et étiquetage—Réglementation**Petro-Canada, rôle préconisé, 6:10-1****Pétrole, prix**

Fixation, contrôle accru, recommandation, 6:19-20

Politique, 6:10

Pietz, M. Allan (PC—Welland)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 4:12-6, 22

Produits dangereux, réglementation, 4:12-6, 22

Système métrique, application, 4:12-6, 22

Plamondon, M^{me} Madeleine (Service d'aide au consommateur)

Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 4:4-24

Produits dangereux, réglementation, 4:4-24

Système métrique, application, 4:4-24

Porteous, M^{me} Wendy (ministère de la Consommation et des Corporations)

Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:23

Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:23

Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:23

Procédure et Règlement

Comité, questions relatives à l'organisation et au fonctionnement.

Voir plutôt Comité

Procès-verbaux et témoignages

Impression, 1:8; 2:23-8

Produits dangereux

Autoréglementation, opposition, 3:5

Détermination du degré de risque, tests, etc., 2:6, 13-6

Identification, 2:6

Système d'alerte, établissement, difficultés, 2:15-6

Mesure législative, modifications, Association canadienne de l'emballage, position, 5:8

Production, impact, analyse souhaitée, 3:5, 20

Pyjamas et chemises de nuit pour enfants, inflammabilité, protection, mesures, 2:21

Réglementation

Produits dangereux—Suite

Réglementation—*Suite*

Commission officielle ou semi-officielle, création, composition, etc., suggestion, 2:6-7, 12-3

Étude, 2:4-29; 3:4-25; 4:4-24; 5:4-34; 6:4-37; 7:4-30

Ministère unique, responsabilité, 5:23

Nielsen, rapport, conclusions, 1:18; 2:15

Non-respect, gouvernement, rôle, 3:5

Programme, orientation, position, 5:23

Vapeurs de colle, d'essence, etc., inhalation, contrôle, mesures, 2:18-9

Produits de consommation, emballage et étiquetage

Aliments irradiés, système de symbolisation international, 6:22-3, 36-7

Appareils électro-ménagers, étiquettes, apposition sur la surface externe, lacunes, 2:6

Autoréglementation, opposition, raisons, 3:5; 6:16

Besoins, recherches effectuées par les Fabricants canadiens de produits alimentaires, 6:26-30

Comité multidisciplinaire, formation, 7:8

Information, responsabilité fédérale

Association des consommateurs du Canada, lettre, extrait, 6:30-1

Difficultés, ressources insuffisantes, etc., 6:14-6

Nielsen, rapport, recommandation, 5:21

Information, utilité, 6:30

Ingrédients, liste, 5:20-1

Inspection, procédures, 2:5

Double-emploi, réduction, protocole d'entente, suggestion, 7:10-2

Lois et règlements, application, problèmes, incohérence, etc., 7:6-11

Normalisation

Complexité, 5:14, 22

Consultations, 1:17-8

Inconvénients, 2:9-10

Opposition, raisons, 5:9-10, 24-6

Résultats, 2:5, 10; 3:5

Type, précisions, 6:31

Normes plus précises, recommandation, 6:14-6

Produits importés, non-respect, problème, 7:13-7, 25-7

Publicité trompeuse

Interdiction, 5:21

Préoccupations formulées, 6:32-3

Réglementation, absence, 3:10-1

Réglementation, responsabilité, 3:12-3

Responsabilités, décentralisation, effets, 3:5

Restrictions, sévérité, 7:8

Simplification, 6:35-6

Système nutritionnel, établissement, 3:5-6, 24; 5:21; 7:13

Termes utilisés, précision, 7:24-5, 27

Voir aussi Système métrique—Application

Produits pharmaceutiques

Industrie, chiffre de ventes, etc., 1:15, 19

Industrie, recherche et développement, fonds alloués, incidence sur la création d'emplois, 1:20

Médicaments d'ordonnance, prix, politique envisagée, 1:13-6, 19-20

Médicaments génériques

Économies réalisées, 1:30

Projet de loi, présentation, retard, 1:18-9

Publicité, effets et réglementation souhaitable, 2:17-8

Publicité. *Voir* Boissons alcooliques—Bière; Produits de consommation; Produits pharmaceutiques—Médicaments génériques

- Québec**, consommateurs, associations, importance, 3:16-7
- Rawlings, M^{me} B.J.** (Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 7:9-10
Produits dangereux, réglementation, 7:9-10
Système métrique, application, 7:9-10
- Recherche et développement.** Voir Produits pharmaceutiques—Industrie
- Reid, M. J.B.** (Association métrique canadienne)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 5:26-34
Produits dangereux, réglementation, 5:26-34
Système métrique, application, 5:26-34
- Ricard, M. Guy** (PC—Laval; président suppléant)
Comité, 1:35
Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:23-5
Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:23-5
Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:23-5
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:6, 20-3
Président suppléant, 3:4
Produits dangereux, réglementation, 3:6, 20-3
Système métrique, application, 3:6, 20-3
- Rompkey, l'hon. William** (L—Grand Falls—White Bay—Labrador)
Comité, 1:35
Séance d'organisation, 1:7-10
Commission sur les pratiques restrictives de commerce, budget principal 1986-1987, 1:12-6, 25-7, 32-4
Conseil canadien des normes, budget principal 1986-1987, 1:12-6, 25-7, 32-4
Consommation et Corporations, ministère, budget principal 1986-1987, 1:12-6, 25-7, 32-4
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:6-9, 23-4; 4:8-12, 16-8, 21, 23-4; 5:15-20, 29; 6:6-10, 16-8; 7:16-20, 24
Produits dangereux, réglementation, 3:6-9, 23-4; 4:8-12, 16-8, 21, 23-4; 5:15-20, 29; 6:6-10, 16-8; 7:16-20, 24
Système métrique, application, 3:6-9, 23-4; 4:8-12, 16-8, 21, 23-4; 5:15-20, 29; 6:6-10, 16-8; 7:16-20, 24
- Ste-Marie, M^{me} Thérèse** (Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 3:6-11, 16, 24-5
Produits dangereux, réglementation, 3:6-11, 16, 24-5
Système métrique, application, 3:6-11, 16, 24-5
- Séance d'organisation.** Voir Comité
- Service d'aide au consommateur**
Activités, objectifs, etc., 4:4
Représentante, témoignage. Voir Témoins
- Shea, M. Tom** (Association canadienne de l'emballage)
Emballage et étiquetage, mesure législative, dispositions, examen, 5:4-12, 14-26
- Shea—Suite**
Produits dangereux, réglementation, 5:4-12, 14-26
Système métrique, application, 5:4-12, 14-26
- Sous-comité du programme et de la procédure.** Voir Comité
- Système impérial.** Voir Système métrique—Et
- Système métrique**
Application
Commerçants détaillants, répercussions, 2:7, 12
Consommateurs, répercussions, 3:6-8; 5:15
Étude, 2:4-29; 3:4-25; 4:4-24; 5:4-34; 6:4-37; 7:4-30
Exclusive, effets, 5:32
Gouvernement, subventions, octroi, 2:21-2
Laxisme, conséquences, 7:6
Libre-échange, répercussions, 2:16-7
Moratoire, 1:34
Non-respect, sanctions possibles, 2:22; 5:31-3
Produits de consommation, emballage et étiquetage, formats différents, confusion créée, 6:34
Produits de consommation, emballage et étiquetage, standardisation, suggestion, 3:8-9, 18-21, 23-5; 5:19-20, 24-5, 28-9; 7:19, 23-4
Réduction, opposition, raisons, 5:8-9
Conversion, coûts, imputabilité, 5:29-31; 7:20
Conversion, raisons, 5:9
Et système impérial, utilisation conjointe, conséquences, confusion, 2:11; 5:16, 18, 26-8; 6:13-4, 21, 33; 7:19
Et système impérial, utilisation conjointe, coûts supplémentaires, 1:20-1
Règlement, dépôt
Nécessité, 1:25-7, 31-4; 2:7, 10, 17; 6:8-9
Retard
Conseil canadien du commerce de détail, préoccupations, divulgation, efforts, 2:10-1, 17
Conséquences, 2:8-9, 11; 6:8, 21
Raisons, 5:27-8
Voir aussi Grande-Bretagne
- Témoins**
Alcohol and Drug Concerns, Inc., 4:7-8, 10-1, 15-7, 21-2
Association canadienne de l'emballage, 5:4-26
Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, 7:4-30
Association des consommateurs du Canada, 6:4-24
Association métrique canadienne, 5:26-34
Conseil canadien du commerce de détail, 2:4-8, 10-5, 17-23
Consommation et Corporations, ministère, 1:23; 2:28
Consommation et Corporations, ministre, 1:11-35
Fabricants canadiens de produits alimentaires, 6:24-37
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, 3:4-25
Service d'aide au consommateurs, 4:4-24
- Tremblay, M. Marcel R.** (PC—Québec-Est; président suppléant)
Président suppléant, 5:4
- Vin.** Voir Boissons alcooliques
- Witer, M. Andrew** (PC—Parkdale—High Park; président suppléant)
Président suppléant, 5:26

